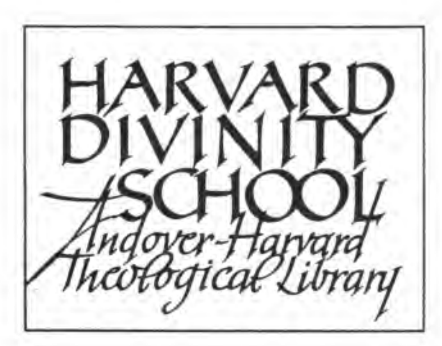



HARVARD
DIVINITY
SCHOOL
Andover-Harvard
Theological Library



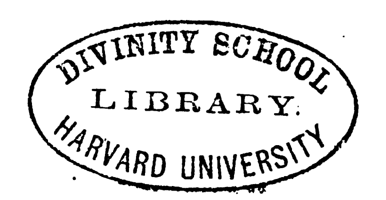
C. Francis -
1844..

VIE

DE SAINT CHARLES

BORROMÉE.

TOME PREMIER.



VIE
DE SAINT CHARLES
BORROMÉE,

CARDINAL DU TITRE DE SAINTE PRAXÈDE, ET ARCHEVÊQUE DE MILAN;

Traduite de l'Italien de Jean-Pierre Giussano, de la Congrégation des Oblats, par Edme Cloysault, Directeur du Séminaire de Châlons-sur-Saône.

NOUVELLE ÉDITION,

Revue, et augmentée du texte latin et de la traduction françoise des DISCOURS SYNODAUX du saint Cardinal.

TOME PREMIER.

AVIGNON,
CHEZ SEGUIN AÎNÉ, IMPRIMEUR-LIBRAIRE.
1824.

AVIS DE L'ÉDITEUR.

LA Vie de saint CHARLES BORROMÉE, écrite en italien par J. P. GIUSSANO, Prêtre milanois, de la Congrégation des Oblats, est, au jugement des meilleurs critiques, une des plus belles, des plus exactes et des plus judicieuses Vies des Saints qui aient été composées en cette langue. Contemporain de saint Charles, l'auteur de son Histoire a été lui-même témoin de la plupart des faits qu'il raconte. Ayant mérité, par ses talens et sa piété, de servir le saint Archevêque dans l'administration de son Diocèse, il eut le bonheur de passer avec lui une partie de sa vie, et de l'accompagner dans plusieurs de ses courses apostoliques. Il fut ainsi à portée de recueillir les renseignemens les plus certains, les plus amples, touchant la conduite exemplaire, les actions admirables et les vertus sublimes de ce grand Saint.

Il publia cette Vie, en 1610, vingt-six ans seulement après la mort de saint Charles, trois ans après sa canonisation, quand la mémoire des événemens qu'il y rapporte étoit toute récente, et qu'il existoit même encore une infinité de personnes qui en avoient été les témoins et qui pouvoient en certifier la vérité.

La meilleure traduction que nous en ayons en françois, est du P. Edme CLOYSAULT, qui la publia, en 1685, sous les auspices de M.gr l'Evêque de Châlons-sur-Saône. Cette traduction, fidelle et complète, a toujours été préférée aux autres Vies de saint Charles, malgré les incorrections et les négligences de style qu'elle renferme. Comme de semblables défauts ne se pardonnent plus aussi facilement qu'autrefois,

nous avons tâché de les faire disparoître, dans cette nouvelle édition, en retouchant les phrases les plus irrégulières, et en changeant quelques expressions et façons de parler surannées. Moyennant ces légères modifications, qui n'altèrent en rien la substance de l'Ouvrage, cette Vie, d'ailleurs si intéressante par elle-même, se lira avec plus d'agrément, et par conséquent avec plus de fruit.

Les avantages que l'on retirera de cette lecture ont été si bien exposés dans la Lettre pastorale que M.gr l'Evêque de Châlons fit joindre à la première édition de ce livre, pour le recommander non-seulement aux Prêtres et aux Fidelles de son Diocèse, mais encore à tous les Prêtres et à tous les Fidelles de France, qu'il seroit au moins superflu de les rappeler ici, puisque nous avons religieusement conservé, à la tête du livre, cette Lettre vraiment pastorale, monument précieux du zèle et de la charité de ce digne prélat, et de son admiration pour le grand saint Charles.

Nous avons ajouté à cette nouvelle édition les Discours que saint Charles prononça dans les six Conciles de sa Province, en présence des Evêques ses suffragans. Ces beaux Discours, ces modèles d'une sainte et paternelle éloquence, dans lesquels, sans y penser, saint Charles s'est dépeint lui-même tout entier, seront le complément de sa Vie, et achèveront de faire connoître les vrais caractères de son esprit et de son cœur.

LETTRE PASTORALE

DE MONSEIGNEUR

L'ÉVÊQUE ET COMTE

DE CHÂLONS-SUR-SAÔNE.

HENRI, PAR LA GRACE DE DIEU, EVÊQUE ET COMTE DE CHALONS, à tous les Archiprêtres, Curés, et autres Ecclésiastiques de notre Diocèse, salut et bénédiction. Dès le moment que la Providence nous eut appelé au Gouvernement de ce Diocèse, l'un de nos soins les plus pressans fut de bâtir un Séminaire que Nous dédiâmes au grand saint Charles; étant bien persuadé que Dieu ayant suscité ce grand Prélat dans le dernier siècle pour rétablir la discipline de l'Église, et réformer le Clergé qui étoit tombé dans un relâchement déplorable, Nous ne pouvions choisir un plus puissant Protecteur à ceux qui se consacrent au Ministère des Autels, ni leur proposer un Modèle plus achevé de toutes les vertus Cléricales. C'est ce qui Nous fit souhaiter avec passion de leur mettre sa Vie entre les mains, et que quelque bonne plume s'appliquât à la composer, la traduction françoise que nous en avons étant d'un style barbare et peu intelligible.

Depuis quelques années un de nos Confrères (*Mr. Godeau*), dont la mémoire sera à jamais en bénédiction pour les beaux et les savans Ouvrages dont il a enrichi l'Eglise de France, touché du même mouvement que Nous, a composé la Vie de cet incomparable Prélat; mais comme il en a choisi seulement les circonstances principales, et les actions les plus éclatantes et les plus héroïques, son Ouvrage merite

plus le nom d'Eloge que celui d'Histoire, et ne peut remplir nos désirs. Car ce qui nous paroît le plus admirable dans la Vie de cet illustre Archevêque, c'est ce grand détail où sa charité l'a fait descendre, c'est ce zèle qui embrassoit tout, c'est la vaste étendue de l'esprit Pastoral dont il étoit animé, et qui lui a fait régler toutes choses, depuis les plus grandes jusques aux moindres, sans se confondre, sans s'embarrasser, ni succomber sous cette multiplicité, comme il arriva autrefois à Moïse. (*Exod.* 18.) Nous n'appréhendons pas que ce détail vous soit ennuyeux; car outre que tout doit être precieux dans la Vie d'un Saint à qui nous avons des obligations si signalées, Nous espérons que ces actions qui frappent moins l'esprit et qui paroissent plus communes, produiront plus de fruit, parce qu'elles pourront être imitées plus aisément; au lieu que les autres sont si relevées et si sublimes, qu'elles sont comme inaccessibles à notre foiblesse, et ne peuvent presque être l'objet que de notre admiration.

Dans l'impatience donc de voir paroître cet Ouvrage si nécessaire au public, Nous en avons chargé celui à qui nous avons confié la conduite de notre Séminaire, et Nous avons toute sorte de sujet de nous louer et d'être satisfait de son travail, que nous avons lu plusieurs fois et examiné avec soin. Si vous n'y trouvez pas les graces, les ornemens et la politesse du langage, Nous nous assurons néanmoins que le style vous en paroîtra clair, net, et facile. Les actions de saint Charles sont si grandes et si belles par elles-mêmes, qu'il n'est pas besoin d'y ajouter des ornemens étrangers, ni de les faire valoir par de belles paroles, où il ne se mêle que trop souvent de l'affectation. Recevez donc le présent que Nous vous faisons : vous le trouverez très-riche par sa matière, s'il ne l'est pas par sa forme. Ne vous arrêtez pas à l'écorce, ni à la manière dont les choses sont énoncées, mais pénétrez au fond, nourrissez-vous de la moelle, et efforcez-vous d'imiter ce que vous y trouverez d'imitable.

Il est vrai que Nous nous sommes principalement proposé dans ce travail l'instruction et l'édification des jeunes Clercs de notre Séminaire : Nous avons eu principalement en vue ces jeunes plantes, que nous cultivons avec tout le soin possible pour le renouvellement de ce Diocèse, et qui ont été l'objet le plus tendre de ceux de saint Charles. Mais l'utilité que doit produire sa Vie toute miraculeuse ne doit pas se borner au Séminaire. Dieu l'a donné à son Eglise, en ces derniers temps, comme un nouvel Esdras, pour relever les ruines de son Temple, pour renouveler le Clergé, pour ressusciter la grace du Sacerdoce, et rallumer par votre Ministère les flammes de cette ancienne charité dont les premiers Chrétiens étoient si enflammés, et qui étoient comme éteintes dans tous les cœurs. C'est pourquoi l'Esprit de Dieu lui a été donné presque sans bornes et sans mesure ; les vertus les plus excellentes qui ont éclaté séparément en plusieurs grands Evêques se sont trouvées rassemblées et réunies en lui en un dégré éminent ; son zèle, sa charité, n'a guères été inférieure à celle des Apôtres : de sorte qu'on ne peut proposer à tous les Pasteurs et à tous les Ecclésiastiques un Modèle plus accompli.

Nous vous conjurons donc de l'avoir sans cesse devant les yeux, pour le copier et l'exprimer fidellement en vous-mêmes et dans toute votre conduite. Nous ne vous exhortons pas à l'imiter dans toute sa perfection : ce seroit vous jeter dans le désespoir. Nous ne pouvons pas marcher avec la vîtesse d'un géant, il y a plusieurs demeures dans la Maison du Père céleste, et chacun a son don de Dieu ; mais ne soyez pas si malheureux ni si lâches que de vous en éloigner jusques à des extrémités vicieuses et opposées. Efforcez-vous de le suivre dans la carrière des vertus, suivant la mesure de votre grace. Que sa profonde humilité dans une si haute élévation, vous inspire d'humbles sentimens de vous-mêmes dans la condition médiocre où la Providence vous a fait naître, et vous rende vils à vos propres yeux.

Que sa résidence assidue dans son Diocèse, malgré les spécieux prétextes qui le pouvoient retenir à la Cour de Rome, vous empêche de perdre de vue votre cher troupeau. Que son exactitude à nourrir son peuple du Pain sacré de la Parole, malgré le soin d'un grand Archevêché et de toutes les Eglises, vous anime à satisfaire à ce devoir indispensable. Que son zèle infatigable pour le salut des ames, vous presse, et ne vous permette pas de vous abandonner à un lâche repos. Apprenez par ce qu'il fit dans la grande peste de Milan, à prodiguer généreusement votre vie, si Dieu nous visitoit par un pareil fléau; et qu'elle ne vous soit pas plus précieuse que votre salut. Chargez-vous, comme lui, dans ces rencontres, des péchés de votre peuple, pour les expier vous-mêmes par votre penitence. (*Act.* 20.) Apprenez de son parfait désintéressement, à fuir l'avarice, qui est la racine de tous les maux, qui fait apostasier plusieurs Ministres des Autels, et les engage dans une infinité de crimes. Que vos entrailles soient émues de compassion pour les pauvres, à la lecture de ses aumônes, qu'on pourroit appeler excessives, si la charité pouvoit avoir des bornes : que cette charité immense excite et reveille la vôtre pour les Membres de JÉSUS-CHRIST, qui sont vos frères par le Baptême, et dont vous êtes devenus les pères par l'imposition de nos mains. Que sa fermeté et son intrépidité à résister aux Puissances du siècle, lorsqu'il s'agissoit des intérêts de JÉSUS-CHRIST et de sa sainte Epouse, vous inspire du courage, lorsqu'il s'agira de retrancher les abus et de réprimer les scandales; mais que ce zèle soit tempéré, comme le sien, par la prudence de l'Esprit de Dieu qui ne fait rien mal à propos. Ceux qui vivent avec le plus de tempérance et de frugalité, et dans l'éloignement de la bonne chère, qui craignent de recevoir leurs satisfactions en cette vie et de jouir de ses douceurs, n'auront toujours que trop de quoi se confondre en comparant leur pénitence avec celle de saint Charles. Que son recueillement, sa gravité, la mo-

destie angélique qui éclatoit sur son visage et qui étoit un rejaillissement de sa piété intérieure, vous apprennent à vous comporter de telle manière, qu'on reconnoisse à votre modestie que vous êtes les Ministres de JÉSUS-CHRIST. Que son zèle pour l'observation des cérémonies et pour tout ce qui concernoit l'ornement des Eglises et le Culte divin, *Magnificè etenim sapientiam tractabat*, (2. *Mac.* 25.) fasse rougir de honte ceux qui célèbrent l'Office divin, et, ce qui est encore plus digne de larmes, qui traitent nos redoutables Mystères avec un air si dissipé et avec tant de précipitation, qu'on juge aisément qu'ils ne sont pénétrés d'aucun sentiment de la présence du Dieu que nous adorons. Enfin que son exactitude dans les moindres choses qui regardoient le bon ordre de son Diocèse ou de sa Famille, vous apprenne à ne pas négliger les choses qui vous paroissent les plus légères dans vos devoirs.

Les Laïques de tout sexe, de tout âge, et de toute condition y pourront trouver d'importantes maximes, et des exemples de toutes les vertus Chrétiennes. Que s'ils semblent trop disproportionnés à leur foiblesse, celui du Comte Gilbert, et de Marguerite de Médicis, père et mère de saint Charles, qui vivoient dans un entier détachement de toutes choses, et usoient de ce monde comme n'en usant pas, sera sans doute plus capable de faire impression sur leurs esprits, pour les désabuser des fausses maximes du monde, et les animer à remplir toutes les obligations qu'ils ont contractées au Baptême. Que les pères et les mères surtout qui ont tant d'avidité de faire entrer des Bénéfices dans leurs familles pour s'accommoder de leurs revenus; qui disent, *Possédons le Sanctuaire du Seigneur, comme notre heritage*, et ne font aucun scrupule de mêler le Patrimoine de JÉSUS-CHRIST avec le leur, apprennent à modérer cette avidité sacrilége, qui, par un juste jugement de Dieu, est ordinairement la cause de leur ruine temporelle, aussi bien que de leur perte éternelle, pour faire un usage saint et canoni-

que d'un bien qui a toujours été considéré par les saints Pères comme les Vœux des fidèles, le Patrimoine des pauvres, et le Rachat des péchés.

Fasse le Ciel que cette incomparable Vie produise tous les fruits que Nous souhaitons ; qu'elle fasse changer de face à ce Diocèse, comme autrefois à celui de Milan ; et que les bénédictions qu'elle a attirées sur son Clergé et sur son peuple se répandent sur le Clergé et sur le peuple de ce grand Royaume !

†

APPROBATION.

SAINT Charles s'est rendu si recommandable en ces derniers siècles, par la sainteté extraordinaire de sa vie et par le zèle infatigable avec lequel il a travaillé à la sanctification de son Diocèse, qu'on ne peut proposer à tons les Pasteurs de l'Eglise un plus parfait Modèle de toutes les vertus nécessaires à la conduite des peuples qui sont confiés à leurs soins. Il est donc à souhaiter que cette Vie, traduite nouvellement d'Italien en François par l'ordre d'un Prélat très-zélé pour la discipline de l'Eglise, passe entre les mains de tous les Pasteurs de ce grand Royaume, afin qu'à la vue de l'ardente char[illegible] qui a brûlé le cœur de cet incomparable Cardinal, ils puiss[illegible] rallumer le zèle dont ils doivent être enflammés pour la gloire [illegible] Dieu, pour le salut des ames, et pour leur propre perfection. C[illegible] le sentiment de Nous Prêtre Docteur en Théologie, et Promot[illegible] Général de l'Archevêché de Lyon. Ce 6 Février 1685.

J. VILLEMOT.

VIE

DE

S. CHARLES BORROMÉE,

CARDINAL DU TITRE DE SAINTE-PRAXÈDE, ET ARCHEVÊQUE DE MILAN.

LIVRE PREMIER.

CHAPITRE I.

Noblesse de la famille de saint Charles. Piété de ses père et mère.

La protection que Notre-Seigneur Jésus-Christ donne sans cesse à son Eglise, selon la promesse qu'il lui en a faite, a toujours singulièrement éclaté en celle de Milan. Car, après en avoir fait jeter les fondemens par le ministère et la prédication de l'Apôtre saint Barnabé, son premier Evêque, il a pris soin de temps en temps de la pourvoir de Pasteurs excellens en piété et en doctrine, qui, étant animés d'un esprit vraiment apostolique, l'ont souvent garantie des piéges de notre ennemi commun, l'ont rendue illustre par leurs grandes et héroïques actions, et l'ont gouvernée avec une sagesse et une édification nompareille : apportant tous les remèdes possibles aux maux fréquens que lui ont causé la malignité des temps, les divers changemens arrivés dans les Etats, et mille autres accidens funestes auxquels elle a été tant de fois exposée. Aussi de cent vingt-six Evêques ou Archevêques, qui jusques ici ont occupé son Siége, elle a la gloire d'en compter trente-cinq au nombre des Saints que l'Eglise révère, vingt

desquels ont été ses Citoyens, et qui sont tous sortis de races nobles et illustres, entre autres le grand Docteur saint Ambroise qu'elle reconnoît pour le premier de ses Patrons et le plus puissant de ses Protecteurs.

Mais quels secours et quelles faveurs n'a-t-elle pas reçus de son infinie bonté, dans ces derniers temps, où la longueur des guerres et une infinité d'autres malheurs avoient comme anéanti le culte divin et les maximes saintes de l'Evangile, non-seulement dans la ville et dans le diocèse de Milan, mais encore dans toute sa province et généralement dans presque tous les autres Etats du monde chrétien? Quelles graces, dis-je, ne lui a pas faites ce divin Epoux, en lui donnant, pour la conduire au milieu de tant de malheurs, un Archevêque rempli de toutes les vertus pastorales; qui a guéri ses plaies et réparé ses pertes, par la vigueur nouvelle qu'il a donnée à ses anciens réglemens, et par la réformation des mœurs de son peuple et de son Clergé, qu'il a si sagement introduite; qui a été la règle parfaite et le modèle accompli des Evêques et de tous les Pasteurs des ames, par les exemples de sa vie toute pure et de sa prudence ingénieuse à trouver les moyens de rétablir l'ordre dans tous les lieux d'où on le voyoit banni; et qui, par ses soins et ses travaux, a procuré des avantages inestimables à tous les Fidèles qui forment l'empire de l'Epouse de JÉSUS-CHRIST. Je parle de saint Charles Borromée, Prêtre et Cardinal du titre de Sainte-Praxède, duquel j'entreprends, avec le secours du Ciel, d'écrire les actions saintes et la vie glorieuse.

Je devrois, pour suivre les traces des autres Historiens, commencer par faire voir l'illustre origine de sa race et le mérite extraordinaire de ses ancêtres; mais parce que l'on sait assez que la Maison des Borromées, de laquelle il est sorti, est des plus anciennes et des plus nobles de Milan, et même de toute l'Italie, qu'elle est alliée à tout ce que l'on y voit de grands Seigneurs et de Princes souverains, et

qu'elle a été comme une source féconde qui a donné dans tous les temps de grands hommes de guerre et de lettres, d'habiles et de vertueux prélats, de fameux ministres d'Etat, et des personnages célèbres en toutes sortes d'emplois les plus relevés, je me contenterai seulement de marquer quelques-unes des vertus de ses parens, afin que l'on y reconnoisse la vérité de cet oracle de l'Evangile, que tout bon arbre produit d'excellens fruits.

Il eut pour père le comte Gilbert Borromée, fils du comte Fédéric, noble Milanois, et pour mère Marguerite de Médicis, sœur de Jean-Jacques de Médicis, Marquis de Marégnane, qui se signala dans les armées de l'empereur Charles V, desquelles il eut même quelquefois le commandement, et du cardinal Jean-Ange de Médicis, qui prit le nom de Pie IV, lorsqu'il fut élevé au souverain Pontificat. Le comte Gilbert soutint toujours avec beaucoup d'honneur, de sagesse et de piété la réputation de ses aïeux; il sut se conduire avec tant de prudence, durant les divers changemens que les guerres, qui pour lors désoloient l'Italie, causèrent dans le Duché de Milan, que sans souffrir aucune perte il s'entretint toujours en bonne intelligence avec la France et l'Espagne, en sorte que toutes ses terres et ses autres biens lui furent très-soigneusement conservés, et que même l'Empereur, étant demeuré maître des Milanois, l'honora du titre de Sénateur, de Colonel, et d'autres dignités d'éclat.

Il étoit vivement pénétré de la crainte de Dieu; il se confessoit et communioit une fois la semaine avec de merveilleux sentimens de dévotion; il récitoit à genoux chaque jour l'Office divin tout entier, et l'assiduité qu'il avait à la prière lui attira quelques incommodités sur les genoux. Il avoit un amour si singulier pour la vie solitaire, que souvent il s'enfermoit dans une petite chapelle qu'il avoit pratiquée en forme de grotte dans le château d'Arone, où se revêtant d'un sac il passoit plusieurs heures en oraison.

Il traitoit ses sujets avec tant de douceur et de charité, qu'ils le considéroient plutôt comme leur père que comme leur seigneur ; il étoit le protecteur déclaré des orphelins et des pauvres filles, dont il maria un très-grand nombre. Sa libéralité envers les pauvres étoit si peu bornée, que souvent ses amis lui en reprochoient l'excès comme préjudiciable à la nombreuse famille dont il étoit chargé ; mais il leur répondoit avec confiance : J'ai soin des pauvres, et Dieu aura soin de mes enfans ; et une fois entre autres il leur dit, comme par un esprit prophétique : Mes enfans deviendront après ma mort assez grands seigneurs pour n'avoir besoin de personne ; ce qui dans la suite s'est trouvé pleinement accompli. Il observoit encore inviolablement la coutume de ne manger jamais qu'auparavant il n'eût donné l'aumône à quelque pauvre. Tant de vertus si exemplaires laissèrent sa mémoire en bénédiction devant les hommes. Aussi lorsqu'on vit saint Charles répandre dans le monde les lumières éclatantes de son admirable piété, chacun disoit que Dieu avoit voulu récompenser les mérites du père par la sainteté du fils.

La comtesse Marguerite ne se fit pas moins remarquer par ses bonnes œuvres. Elle étoit l'exemple et la règle des Dames de Milan : elle fuyoit avec une si exacte sévérité le commerce du monde, qui pour lors étoit rempli d'étranges abominations, qu'elle ne sortoit que pour aller entendre la Messe dans l'église de sa paroisse, qui étoit proche de sa maison, ou pour visiter quelques Monastères de filles et d'autres lieux de piété ; et quelque part qu'elle allât, on voyoit toujours sur son visage un air si modeste et si humble, qu'il étoit aisé de juger combien son ame étoit étroitement unie à Dieu.

Ces deux saintes personnes eurent, de leur mariage, six enfans, deux fils et quatre filles, qu'ils élevèrent avec de grands soins en la crainte de Dieu. Le premier fut le comte Fédéric, que le pape Pie IV combla dans la suite de bienfaits et d'honneurs ; il

épousa Virginie de la Rouère, sœur de François-Marie, duc d'Urbin ; l'autre fils s'appela Charles, qui est le Saint dont nous écrivons l'histoire. La première des filles, nommée Isabelle, se fit Religieuse dans le Monastère qui porte le nom des Vierges, à Milan, où elle fut appelée Sœur de la Couronne ; les autres furent toutes mariées très-avantageusement à des personnes de haute naissance; savoir, Camille, à César Gonzague, prince de Malfette ; Jéronime, à Fabrice Gésualde, fils aîné du prince de Veneuse ; et Anne, à Fabrice, fils aîné de Marc-Antoine Colomna, prince romain.

Toutes ces Dames menèrent une vie très-édifiante ; mais Anne les surpassa de beaucoup en piété, par l'application qu'elle eut à marcher sur les vestiges du saint Cardinal son frère. Elle prioit avec tant d'ardeur, et s'approchoit des Sacremens avec un si profond recueillement, qu'elle demeuroit en oraison deux heures entières après la sainte Communion, sans se remuer non plus que si elle eût été immobile. Elle aimoit si tendrement les pauvres, qu'elle retranchoit jusques à la dépense de sa table et de ses habits, pour augmenter le fond de ses aumônes ; et elle s'exerçoit avec tant de ferveur dans la pratique de toutes les autres vertus chrétiennes, que ses domestiques et les personnes qui étoient témoins de ses actions secrètes, la regardoient comme une Sainte. Après la mort du prince Fabrice son mari, qui fut emporté d'une fièvre maligne durant la guerre de Portugal, où il étoit Général des galères de Sicile, elle s'appliqua uniquement au service de Dieu et à l'éducation de ses enfans, dans la ville de Palerme, en Sicile, où Marc-Antoine Colomna, son beau-père, qui l'aimoit tendrement, étoit Vice-roi; elle y mourut l'an mil cinq cent quatre-vingt-deux, regrettée de tout le monde, et particulièrement des pauvres qui l'aimoient comme leur propre mère.

CHAPITRE II.

Naissance de saint Charles, et ses premières années.

CHARLES naquit l'an de notre salut, mil cinq cent trente-huit, un mercredi second jour d'Octobre, sous le pontificat de Paul III, et sous le règne de l'empereur Charles V, dans le château d'Arone, qui est l'une des plus considérables terres du grand nombre de celles que la Maison de Borromée possède sur le lac majeur, et dans une chambre appelée des trois lacs, parce que de là on y voyoit le lac de trois endroits, laquelle depuis on consacra à un saint usage par l'établissement que l'on y fit de l'hôpital des malades de cette forteresse.

Le Ciel honora cette naissance d'une faveur toute particulière ; car, dans ce même temps, il parut en l'air, au-dessus de la chambre, une espèce de corps très-lumineux de la longueur d'environ six toises, et qui s'étendoit d'un bout de la place jusqu'à l'autre, c'est-à-dire, depuis une petite tour jusques à une guérite, qui sont les endroits où d'ordinaire on pose des sentinelles qui veillent à la sûreté de cette place. Ce miraculeux phénomène dura depuis deux heures avant le jour, qui fut le temps que Charles vint au monde, jusques au lever du soleil, jetant une clarté si resplendissante, que la nuit, tout obscure qu'elle étoit ailleurs, sembloit être convertie en ce lieu dans un jour très-beau. Ce qui remplit d'un merveilleux étonnement le Capitaine du château, les soldats de la garnison qui pour lors étoient de garde, et plusieurs autres personnes, dont cinq en ont rendu un fidèle témoignage avec serment dans le procès-verbal de la Canonisation de notre Saint. On comprit bien dans la suite, que cette lumière toute divine avoit été comme un mystérieux présage de celles que les vertus héroïques de Charles devoient un jour répa

dre dans toute l'Eglise de JÉSUS-CHRIST ; Dieu se plaisant d'accompagner quelquefois la naissance des Saints illustres, de quelques rencontres extraordinaires, ou de quelques signes surnaturels, pour préparer le monde aux surprenantes merveilles qu'il a dessein d'opérer par eux : ainsi qu'il a paru par l'essaim d'abeilles qui se reposa sur la bouche de saint Ambroise, lorsqu'il étoit encore dans le berceau, et par une lumière semblable à celle dont nous parlons, laquelle environna la maison de saint Sunibert, évêque de Verdert en Angleterre, dans le même temps qu'il venoit au monde, et par plusieurs autres exemples rapportés dans les histoires particulières de la vie des Saints.

Charles commença, dès ses plus tendres années, à donner des marques d'une piété peu commune, et d'une inclination singulière pour l'état ecclésiastique, fuyant avec une horreur extrême tout ce qu'il croyoit être opposé au culte divin ; et lorsqu'il fut dans un âge plus avancé, on ne le vit jamais s'occuper des jeux qui font tout l'empressement des enfans; son seul plaisir étoit d'élever de petits autels, de chanter les louanges de Dieu, et de s'appliquer à d'autres semblables exercices, qui tous avoient quelque rapport avec le saint ministère auquel il paroissoit visiblement qu'il étoit appelé de Dieu. Ce fut ainsi que Dieu découvrit autrefois à saint Alexandre, Patriarche d'Alexandrie, ses desseins sur le grand saint Athanase étant encore enfant, et qu'un jour lui ayant fait observer comment il imitoit les fonctions de l'Evêque, il lui déclara qu'il le destinoit pour être son successeur.

Mais Charles, dans ses premières années, ne témoigna pas seulement qu'il étoit né pour l'Eglise, mais encore pour les affaires politiques et la conduite des entreprises de la plus haute importance. Une fois il s'enferma tout seul et sans que personne le sut, dans une des chambres de leur château de Longhignane, et comme il s'entretenoit à faire divers compartimens

avec des pommes qu'il y avoit trouvées, un des domestiques, qui le surprit dans cette occupation, lui demanda ce qui l'obligeoit de se cacher ainsi, et d'alarmer comme il faisoit toute sa famille, qui étoit dans l'appréhension qu'il ne se fût noyé dans les fossés du château. Pourquoi m'interrompez-vous, lui dit-il, sans s'étonner, je fais ici le partage du monde; donnant à connoître par-là, que son esprit ne tendoit qu'aux grandes choses, et combien un jour il seroit propre pour le ménagement des affaires les plus difficiles. Ce que l'on reconnut être très-véritable, particulièrement sous le pontificat de Pie IV, son oncle, lorsqu'il eut entre ses mains tout le gouvernement de l'Eglise, comme nous le dirons en son lieu.

A mesure qu'il croissoit en âge, il croissoit aussi en sagesse, et on découvrit de plus en plus sa vocation à l'état ecclésiastique; son père même en fut si fortement convaincu, qu'il lui fit recevoir la tonsure, et lui en fit porter l'habit, tout enfant qu'il étoit; ce qui fut pour lui un sujet de joie d'autant plus sensible, que le Comte son père ne faisoit en cela que suivre les mouvemens de son inclination et satisfaire les désirs de son cœur. Aussi s'efforça-t-il dès ce moment de ne rien faire qui fût indigne de la sainteté de l'habit dont il se voyoit revêtu. Il faisoit de grands progrès pour son âge dans l'étude des Lettres, qui lui étoient enseignées par de très-bons maîtres, l'un desquels, qui depuis fut le mien, m'a raconté une infinité de choses de la bonté de son naturel et de l'exactitude qu'il avoit à s'acquitter de son devoir. Après sa leçon, il se retiroit d'ordinaire dans ses oratoires auprès de ses petits autels, où il se divertissoit selon son esprit, tandis que ses compagnons passoient leur temps à tout ce qu'ils pouvoient imaginer de propre pour se réjouir; et lors qu'étant devenu un peu plus grand, on lui permettoit quelquefois de sortir de la maison, il n'alloit point avec eux courir par la ville, mais il visitoit les églises

et comme il étoit extrêmement dévot à la sainte Vierge, il fréquentoit souvent les deux églises qui lui sont dédiées dans Milan, l'une auprès de Saint-Celse, et l'autre sur la place du château.

Il étoit outre cela très-recueilli en lui-même, et l'on voyoit reluire sur son visage une modestie et une ingénuité tout-à-fait édifiante. Il fuyoit les entretiens vains et inutiles, et généralement tout ce qui pouvoit dissiper son esprit, et ralentir tant soit peu son amour envers Dieu. C'est pourquoi, lorsqu'on faisoit dans la maison de son père quelques jeux d'armes, des joûtes, ou d'autres exercices de guerre pour divertir et pour instruire le comte Fédéric son frère, il ne vouloit jamais s'y trouver; et si quelquefois il étoit invité de voir jouer à la paume dans la place qui étoit devant leur palais, ou il s'en excusoit, ou, s'il ne pouvoit s'en défendre, il se mettoit à une fenêtre d'une telle manière qu'il ne pouvoit être vu de personne, craignant de faire quelque chose qui fût indigne de sa profession et de son habit. Le seul plaisir dont il croyoit pouvoir user honnêtement, étoit celui de la musique; mais il étoit toujours sur ses gardes, pour ne rien chanter de profane et de lascif, et si par hasard il rencontroit quelque parole qui fût tant soit peu indécente, il l'omettoit, et chantoit seulement la note. Il étoit très-assidu à l'oraison, et suivant l'exemple du comte Gilbert son père, il s'approchoit toutes les semaines, avec beaucoup de préparation, des Sacremens de la Pénitence et de l'Eucharistie, qu'il regardoit comme l'unique remède à ses maux, et la seule nourriture capable d'entretenir la force de son ame.

Cette vie si pure et si religieuse ne fut pas exempte des tentations ni des piéges du démon; elle lui étoit insupportable dans un âge si tendre; aussi de temps en temps portoit-il ses compagnons d'école, et même ses propres domestiques, à se moquer de lui et de ses pratiques de dévotion, pour les lui faire abandonner: mais ce jeune enfant, sans s'arrêter à ce

qu'ils disoient, leur témoignoit assez par l'égalité de sa conduite, le peu de cas qu'il faisoit de tous les vains jugemens du monde. Il est vrai aussi que des personnes beaucoup plus sages et plus éclairées l'admiroient, et ne pouvoient se lasser d'en publier les vertus, dont l'exemple leur paroissoit d'autant plus digne de louange, que la vie des jeunes gens étoit pour lors terriblement débordée ; entre autres, un bon Prêtre de Milan, appelé Bonaventure Castiglion, qui étoit Prévôt de l'église collégiale de Saint-Ambroise-le-Majeur, ne le rencontroit jamais par les rues, qu'il ne s'arrêtât pour le caresser, ne le regardât avec un étonnement plein de respect, et ne lui fît des civilités extraordinaires. Quelques Gentilhommes Milanois, qui le remarquèrent, en furent étonnés, et lui en demandèrent la raison ; il leur répondit en prophète : *Vous ne connoissez pas ce jeune homme ; ce sera un jour le Réformateur de l'Eglise, et il fera des choses admirables.*

Lorsque Charles fut un peu plus avancé, le comte Jules-César Borromée, son oncle, lui résigna l'Abbaye de Saint-Gratinien et de Saint-Félin, qui étoit située dans le territoire d'Arone, et d'un revenu très-consi dérable. Il comprit d'abord l'étendue des obligation que les Bénéficiers ont d'user saintement des bien de l'Eglise ; et les réflexions qu'il fit sur ce devo indispensable se trouvant appuyées d'un naturel te dre et compatissant aux miseres du prochain, il r solut de ne disposer qu'en faveur des pauvres, tous ceux dont il alloit devenir le maître. Il décl son dessein à son père, et après lui avoir dit q étoit vivement convaincu que le revenu de Abbaye ne pouvoit sans sacrilége être confondu a celui de sa famille, ni être employé en aucune nière aux nécessités de sa Maison, parce que c' le patrimoine de Jésus-Christ, dont il n'étoit q dispensateur, et nullement le maître, et qu'er qualité, il seroit obligé d'en rendre à Dieu un c très-exact, il le supplia de trouver bon qu'il

l'usage qu'il croyoit en conscience être obligé d'en faire. Ce bon père, qui avoit entre ses mains l'administration de ces revenus, bien loin de s'offenser de cette prière, fut au contraire charmé de la piété de son fils, et jetant des larmes de tendresse et de joie, il en rendit d'humbles actions de graces à Dieu, et lui remit sur-le-champ tout le soin et la conduite des affaires de son Abbaye. Charles ne se vit pas plutôt en état de contenter ses saints désirs, qu'il distribua tous les revenus aux pauvres, sans qu'à peine il s'en réservât de quoi fournir à ses plus justes besoins: et si quelquefois il se trouvoit obligé de prêter quelque argent à son père, il en faisoit un mémoire très-exact, et ensuite il vouloit qu'on le lui rendît de quelque manière que ce fût, tant il étoit fidèle, même dès ses plus jeunes années, dans la dispensation des biens qu'il tiroit de l'Eglise.

CHAPITRE III.

Ses études en Droit à Pavie, et la manière dont il s'y comporta.

QUAND Charles eut achevé ses études, que l'on appelle d'Humanités, le Comte son père l'envoya à Pavie, l'an de Notre-Seigneur mil cinq cent cinquante-quatre, et le seizième de son âge, pour y étudier en Droit Civil et en Droit Canon; et quoiqu'il y eût à craindre que les débauches qui régnoient parmi les écoliers de cette Université, et que les fréquentes occasions d'offenser Dieu, qui sont comme les filets que le démon a coutume de tendre à la jeunesse pour la faire tomber, ne corrompissent son innocence, et ne le retirassent de la sainte voie où il commençoit d'entrer, néanmoins il ne s'en écarta jamais, et bien loin de se refroidir le moins du monde par la contagion des vices dont il étoit environné, il s'adonna au contraire avec tant d'appli-

cation à l'étude, que, ne se contentant pas des leçons publiques auxquelles il étoit fort assidu, il avoit encore tous les jours de longues conférences en particulier avec François Alciat, son professeur, auquel il procura depuis le chapeau de Cardinal ; ce qui ne lui fut pas d'un médiocre secours pour faire en peu de temps de très-grands progrès dans ses études. Mais comme il n'avoit pas la prononciation libre, qu'il étoit fort recueilli en lui-même, et que d'ordinaire il gardoit un silence très-exact, ceux qui ne le connoissoient pas à fond, le prenoient pour un esprit pesant, et peu capable de réussir aux Lettres ; de même que les condisciples du docteur Angélique saint Thomas, l'appeloient *le Bœuf muet*, à cause du silence qu'ils lui voyoient observer ; cependant la suite de la vie de ces deux Saints a détruit assez puissamment la fausseté de l'un et de l'autre de ces deux jugemens.

Quelque appliqué que Charles fût à ses études, il se distinguoit moins par-là, des autres jeunes gens, que par son exactitude à remplir tous les devoirs d'un véritable Chrétien. Il ne quitta jamais l'habit ecclésiastique, qu'il portoit d'une manière très-simple et très-modeste. Il n'évitoit pas seulement toutes les actions déréglées, et qui pouvoient être de mauvais exemple, mais encore toutes sortes de paroles vaines et légères. Il conserva inviolablement sa chasteté, jusques à éviter les occasions les moins suspectes, où il craignoit de donner quelque atteinte à cette vertu ; et quoiqu'il fût fort honoré et visité des écoliers et des personnes les plus considérables de la ville, il ne voulut pourtant jamais lier d'amitié particulière avec aucun d'eux, autant pour n'être point obligé d'interrompre le cours ordinaire de ses exercices de piété, que pour fuir l'écueil des conversations et des compagnies, où la vertu la plus austère s'engage rarement sans danger de faire naufrage.

Mais une vie si solitaire et si retirée ne le rendoit pas inaccessible ni rustique ; il recevoit ceux qu'il

étoit obligé de voir, avec beaucoup de douceur et d'honnêteté, et il savoit accompagner son air sérieux et modeste, de tant de manières engageantes et d'agrémens d'esprit, qu'il s'attiroit l'estime et l'affection de tout le monde, même des étrangers qui étoient pour lors en très-grand nombre dans cette Université.

Tandis qu'il continuoit ses études avec tant de succès, il plut à Dieu d'appeler à lui le comte Gilbert son père, âgé seulement de quarante-sept ans. Cette mort l'obligea de les interrompre, pour aller donner ordre aux affaires de sa Maison ; car quoique le comte Fédéric fon frère fût l'aîné, néanmoins on jugea qu'il étoit plus à propos de lui en confier la conduite, à cause de sa prudence et de sa rare bonté ; ce qui n'arriva pas sans une particulière disposition de la divine Providence, qui vouloit le préparer par ces soins domestiques où elle l'engageoit, au gouvernement d'une grande Eglise auquel elle le destinoit. Car saint Paul compte parmi les qualités que doit avoir un bon Evêque, celle de bien gouverner sa propre famille. *Si quelqu'un*, dit cet Apôtre, *ne sait pas gouverner sa propre famille, comment pourra-t-il conduire l'Eglise de Dieu ?* Il est vrai aussi qu'il donna, par cet essai, une très-grande opinion de lui-même et du talent qu'il avoit pour gouverner, ayant si bien réglé toutes les affaires de sa Maison dans le peu de temps qu'il y demeura, que chacun en fut merveilleusement satisfait.

On ne s'aperçut pas seulement, dans cette rencontre, de sa prudence et de l'adresse naturelle qu'il avoit pour démêler avec ordre les choses les plus embarrassées, il fit encore éclater, par l'action que je vais raconter, le désir dont il étoit embrasé de réformer la discipline de l'Eglise et les mœurs des Chrétiens. Il y avoit dans son Abbaye d'Arône, de ces moines que l'on appelle Anciens dans l'Ordre de Saint-Benoît, gens débauchés, inquiets, sans joug et sans discipline, et de qui le seul habit marquoit la profession et l'institut. Ces désordres, dont saint Charles

fut pleinement informé durant le séjour qu'il fit dans ce lieu, le touchèrent sensiblement, et ne pouvant souffrir que les choses saintes fussent plus long-temps profanées par des mains aussi impures, et son église servie par des ministres aussi perdus que l'étoient ces faux Religieux, il résolut d'y apporter un prompt remède, à quelque prix que ce fût; et en effet, sans avoir égard ni à sa jeunesse, ni à son peu d'expérience, ni aux affaires dont il étoit accablé, il entreprend si vigoureusement la réforme de ces Moines, qu'en mettant les uns en prison, et châtiant les autres par de sévères pénitences, il les rangea tous à leur devoir; de sorte que le peuple du lieu et de tous les environs ne put voir sans étonnement un changement si grand et si peu attendu.

Tandis que ce jeune homme si plein de zèle et d'amour pour les choses de Dieu, s'employoit à Arone au gouvernement de sa Maison dont il étoit chargé, l'ennemi du genre humain, qui tournoit sans cesse autour de son ame pour lui enlever le précieux trésor de sa chasteté qu'il conservoit avec tant de circonspection et de soin, crut avoir trouvé le temps favorable pour le faire tomber dans le crime où d'ordinaire la jeunesse aveuglée se précipite avec tant de fureur. Il étoit dans la première vigueur de son âge, affranchi du joug de l'autorité paternelle, jouissant de grands biens, et en état, s'il eût voulu, de ne se refuser aucun plaisir, même sans scandale; car à qui pouvoit-il alors en donner, tout le monde étant corrompu? Toutes ces conjectures, jointes à la commodité du temps et du lieu, parurent trop belles à cet artificieux séducteur, pour ne s'en pas prevaloir; mais comme Charles fréquentoit peu de gens, et que le soin qu'il prenoit d'éviter tout ce qui pouvoit le porter au péché, rompoit toutes ses mesures, il ne songea qu'à l'attraper en secret; et pour cet effet, il suggéra à un homme qui avoit beaucoup d'autorité dans sa Maison, et qui ne s'accommodoit nullement à ce genre de vie si opposée à celle que me-

noient les autres personnes de qualité, il lui suggéra, dis-je, de faire entrer secrètement dans sa chambre, et à une heure très-commode, une fille de mauvaise vie. Ce chaste jeune homme, qui portoit la crainte de Dieu profondément gravée dans son cœur, frémit d'abord à la vue de cet objet et du péril auquel il se trouvoit exposé, et aussitôt s'éloignant de toutes ses forces du serpent furieux qui étoit prêt à le dévorer, il confondit le démon par sa fuite, et triompha ainsi glorieusement du monde et de la chair. Et quoique depuis ce même homme se moquât de cette action, et la lui reprochât comme un effet de sa lâcheté et de son peu de courage, il méprisa ses railleries, et lui fit sensiblement connoître qu'il étoit au-dessus de tout ce que pouvoit dire le monde, et que rien n'étoit capable de le détacher de l'amour de son Dieu.

Lorsqu'il eut donné les ordres nécessaires pour le réglement de ses affaires domestiques, il s'en retourna à Pavie, dans le dessein d'y achever ses études. L'assiduité avec laquelle il s'y appliqua, lui causa un furieux catarrhe, qui le contraignit de suspendre ses occupations, et de prendre quelque soin de sa santé ; et les médecins lui ayant ordonné de se divertir à quelque chose qui pût détourner cette humeur fâcheuse, il choisit la seule musique qu'il aimoit naturellement, et dont néanmoins il ne goûtoit les douceurs qu'avec une sévère sobriété, de peur de donner entrée dans son ame au moindre mouvement sensuel, et de blesser tant soit peu la modestie ecclésiastique. Enfin son mal lui donna quelque relâche, mais il n'en fut jamais entièrement guéri, que vers les dernières années de sa vie, que la source de cette pituite opiniâtre se trouva entièrement desséchée par sa longue et rigoureuse abstinence, que l'on a depuis appelée en commun proverbe, *le remède du cardinal Borromée.*

Dans ce même temps, le cardinal de Médicis son oncle lui résigna l'Abbaye de Romagnane et le Prieuré

de Calvenzano, qu'il accepta d'autant plus volontiers, qu'il se trouvoit avec ce secours en état d'exécuter le dessein qu'il projetoit depuis long-temps, de fonder, si Dieu lui en donnoit le moyen, pour le bien de sa patrie et des provinces voisines, un Collége dans cette ville de Pavie, où l'on élèveroit de jeunes enfans qui n'auroient pas de quoi s'entretenir dans ces lieux, où ils pouvoient cultiver leurs bonnes inclinations et l'amour naturel qu'ils avoient pour les Lettres : ce qu'il fit dans la suite, ainsi qu'on le verra dans son lieu.

Enfin, ayant achevé le cours de ses études, il fut reçu Docteur en l'un et l'autre Droit, vers la fin de mil cinq cent cinquante-neuf, la vingt-deuxième année de son âge, et justement dans le temps que le Collége des Cardinaux travailloit dans le Conclave à l'élection d'un nouveau Pape. Je crois ne devoir pas oublier certaines circonstances, qui furent remarquées dans cette action comme des signes de la grandeur à venir de ce nouveau Docteur : car non-seulement l'Assemblée fut extraordinairement nombreuse en personnes de qualité, tant Ecclésiastiques que Gentilshommes et Sénateurs, mais toute la ville même fit comme une fête publique, chacun témoignant la part qu'il y prenoit par l'excès de sa joie et de ses applaudissemens. De plus l'air ayant été couvert de nuages épais et obscurs durant toute la dispute et l'Acte du Doctorat, il arriva que lorsque Jean-François Alciat, milanois, et premier Professeur ès droits dans cette Université, voulut commencer le discours que l'on a coutume de faire en pareille cérémonie, le Soleil parut tout-à-coup, et remplit toute la salle d'une lumière autant éclatante que peu attendue. D'où l'Orateur prit sur-le-champ, très-à-propos, et comme y étant poussé par un mouvement particulier de l'Esprit de Dieu, l'occasion de prédire comment les glorieux desseins de ce jeune Aspirant au Doctorat, devoient être autant de flambeaux qui dissiperoient les ténèbres du monde ; faisant voir clai-

rement, et de même que si elles eussent été présentes devant les yeux, les merveilles qui depuis le rendirent une des plus grandes lumières de l'Eglise. Plusieurs autres personnes de mérite et de piété souscrivirent à la pensée d'Alciat, et s'en retournèrent en publiant hautement, qu'ils ne doutoient point que Charles ne rendît un jour de signalés services à l'Eglise de JÉSUS-CHRIST.

CHAPITRE IV.

Saint Charles est fait Cardinal et Archevêque de Milan par le pape Pie IV son oncle.

LES Cardinaux, qui pour lors étoient assemblés dans le Conclave, comme j'ai déjà dit, pour remplir le saint Siége vacant par la mort de Paul IV, élurent tous d'une voix, et suivant les lumières de l'Esprit saint qui les animoit, Jean-Ange de Médicis, Patrice Milanois, et oncle maternel de notre Saint, la nuit qui suivit la Fête de la Nativité de Notre-Seigneur, de l'an mil cinq cent cinquante-neuf; et ce nouveau Pape prit le nom de Pie IV. Aussitôt que la nouvelle en fut portée à Milan, toute la ville fit éclater, comme elle y étoit obligée, la joie qu'elle ressentoit de voir l'un de ses plus chers Citoyens élevé à la première dignité du monde. Charles, qui selon toutes les apparences devoit s'intéresser plus que nul autre à cette grande fête, et se répandre en des démonstrations d'une joie sans bornes, à la vue des honneurs extraordinaires qui lui étoient préparés en qualité de neveu du Pape, et d'un Pape duquel il étoit tendrement chéri, ne fit rien en cette rencontre qui ne prouvât de plus en plus la solidité de son esprit. Il envisagea son bonheur sans émotion, et reçut encore avec moins de sensibilité les complimens qui lui en furent faits par tout le Corps de la ville et

les personnes les plus qualifiées. La seule chose qu'il fit d'extraordinaire, fut de recourir avec son frère le comte Fédéric, aux Sacremens de Pénitence et d'Eucharistie, afin de s'unir plus étroitement à Dieu, et de se soumettre absolument à sa divine volonté. Et afin de n'y apporter aucun obstacle, il prit une forte résolution de ne point sortir de Milan, qu'il n'y fût contraint par l'obéissance qu'il devoit au saint Siége et à son oncle ; ce qu'il observa très-religieusement ; car quoique son frère et d'autres Gentilshommes avec lui fussent allés à Rome en toute diligence, il demeura seul jusques à ce que le Pape lui-même l'eût envoyé quérir.

Lorsqu'il arriva à la Cour, le Saint Père, qui l'aimoit uniquement, le combla de caresses, et comme il connoissoit plus que personne du monde ses rares qualités et le fond solide de sa grande piété, il ne songea qu'à l'honorer des premières dignités de l'Eglise, afin qu'il pût l'aider plus puissamment à porter le fardeau de son Pontificat. C'est pourquoi il le fit à l'heure même Protonotaire, puis Référendaire, et le dernier jour de Janvier de l'année mil cinq cent soixante, il le créa Cardinal de Saint-Vitte et de Saint-Modeste, que peu de temps après il quitta pour prendre celui de Saint-Martin-de-Monty ; et le huitième du mois de Février suivant, il lui conféra l'Archevêché de Milan, n'étant pour lors âgé que de vingt-deux ans quatre mois et six jours. La suite fit bien voir que tout ceci ne se faisoit que par un ordre secret et une miséricorde extraordinaire de Dieu, qui formoit lui-même et conduisoit comme par la main ce sage médecin qu'il destinoit à l'église de Milan, pour la tirer des dernières extrémités où il la voyoit réduite par la violence et la longueur de ses maux. On doit encore apprendre de cet exemple peu commun, à ne juger jamais des pensées ni même des actions des Supérieurs et de ceux qui gouvernent, surtout des souverains Pontifes, que l'Esprit de Dieu assiste d'une manière toute particulière. Car exami-

nant de près tout ce que Pie IV fit dans ces commencemens en faveur de Charles Borromée son neveu, et entre autres choses, la facilité qu'il eut à le nommer dans un âge si tendre et si glissant, dans un temps si libertin et si corrompu, Archevêque d'une église de cette importance et d'une si prodigieuse étendue, qui ne croiroit, à ne juger que selon les lumières de la prudence humaine, que cette résolution ne fût plutôt digne de blâme, que de louange et d'approbation? Cependant de quels bonheurs n'a-t-elle pas été suivie, et quels prodiges Dieu n'a-t-il pas faits par les mains de ce jeune homme, non-seulement pour l'utilité particulière de son Archevêché de Milan, mais encore pour le bien et l'édification de l'Eglise répandue par toute la terre. Et c'est ce qui a obligé des gens d'une sagesse consommée, de penser que Dieu n'avoit élevé Pie IV au souverain Pontificat, que pour agrandir son neveu Charles dans l'Eglise, afin qu'il pût y travailler plus avantageusement à l'ouvrage de sa réformation universelle, qu'il avança avec tant de succès; ou que du moins il réparât les ruines de sa Province, et la mît dans l'ordre où depuis il l'a laissée, et auquel, humainement parlant, il n'y avoit rien à désirer de sa part.

Plusieurs autres personnes ont aussi fait le même jugement du signe miraculeux qui étoit apparu plusieurs années auparavant sur ce même Pape, entre autres, Platine, en la vie de ce Pape, et Antoine Messaglia, dans celle de Jean-Jacques de Médicis. Ils ont dit que Pie IV étant encore petit enfant, il s'éleva une fois durant la nuit, au-dessus de son berceau, une flamme d'un éclat et d'une vivacité surnaturelle, laquelle, après s'y être arrêtée quelque temps, vola de cet endroit avec beaucoup de rapidité vers le lieu où l'on avoit mis une lampe qui étoit éteinte, la ralluma, et puis disparut; ce qui surprit extrêmement sa nourrice, aux yeux de laquelle se passoit ce prodige. Les Interprètes veulent que cette flamme marquât la splendeur de la dignité de Chef

de l'Eglise, à laquelle un jour cet enfant devoit être élevé ; et que cette lampe ainsi miraculeusement allumée ait présagé l'empressement que ce même enfant, étant devenu Pape, auroit de mettre son neveu Charles sur le chandelier de l'Eglise pour l'éclairer, comme il éclaira en effet tout l'Univers ; d'où aussi il fut depuis appelé par Grégoire XIII, le Flambeau d'Israël, et par Clément VIII, la grande Lumière de la sainte Eglise. De sorte que nous pouvons dire avec vérité, que saint Charles fut appelé de Dieu, comme un autre Aaron, aux dignités et aux Charges ecclésiastiques dont son oncle venoit de le pourvoir, et que bien loin d'avoir fait aucune démarche pour y parvenir, il s'en seroit toujours éloigné, si on l'eût laissé agir selon les humbles sentimens de son cœur.

La manière admirable dont il réussissoit dans tous ses emplois, fit que le Pape ne cessoit point de l'accabler de Charges importantes, et de le combler de nouveaux honneurs; il l'établit Chef de la Consulte, et lui donna pouvoir de signer et de souscrire en son nom tous les mémoriaux et toutes les facultés qui s'accorderoient. En un mot, il lui confia tout ce qu'il y avoit de plus grand dans le gouvernement de l'Eglise et dans l'administration de tout l'Etat ecclésiastique, avec des priviléges extraordinaires qu'il ne recherchoit pas, et une autorité dont il refusa même toute l'étendue ; de sorte que son oncle lui en fit des reproches, et que ses parens et ses amis, qui espéroient toutes choses de sa faveur et de son crédit, l'accusèrent de bassesse de cœur.

Tant de grandeurs ne changèrent point les saintes dispositions de son cœur. La multitude et le poids des affaires dont il étoit accablé, ne le jetèrent jamais dans aucun dégoût de ses pieux exercices, ni dans le moindre relâchement de sa première ferveur; et l'abondance des richesses, qui d'ordinaire trouble le repos des hommes et les rend lâches et efféminés par la mollesse qu'elle leur inspire, n'eut pas assez de force pour l'obliger à retourner en arrière, et à

renoncer à la vie sainte qu'il avoit embrassée. Au contraire, il savoit user si saintement de toutes ces choses, qu'il en faisoit comme des degrés par où il s'élevoit à la perfection qu'il s'étoit proposée. Et par-là il étoit visible que Dieu prenoit un soin de lui tout particulier, et que sa grace, également douce et pressante, le conduisoit à la possession du souverain bonheur par des routes secrètes que les gens du monde ne comprenoient pas, mais dont il connoissoit parfaitement la sainteté et la sûreté. Aussi quelques années après, faisant réflexion sur le grand nombre de bienfaits qu'il avoit reçus de Dieu, il avoit coutume de dire que sa Majesté Divine l'avoit fait entrer dans la voie de son saint service, non à travers les tribulations et les adversités, mais par les prospérités, les grandeurs, et les applaudissemens du siècle, afin que se convainçant par lui-même de leur vanité, il les foulât aux pieds avec plus de mépris, et ne s'appliquât qu'à la recherche des biens ineffables de la céleste patrie.

Comme il étoit très-reconnoissant envers Dieu pour tous ses dons, il croyoit aussi que sa gratitude ne pouvoit être que très-imparfaite, s'il ne témoignoit beaucoup de reconnoissance à son oncle pour tant de marques sensibles qu'il lui donnoit sans cesse d'une forte et sincère affection; puisque c'étoit de lui dont Dieu se servoit pour lui faire tant de graces et de biens. C'est pourquoi il se faisoit un devoir de religion de lui rendre tendresse pour tendresse; et sa délicatesse sur ce point étoit si grande, qu'il prenoit garde, même dans les plus légères occasions, de ne rien faire qui pût tant soit peu détruire la bonne opinion qu'il avoit conçue de sa conduite, afin de ne pas l'exposer au chagrin de s'être trompé dans son choix. Aussi ne pouvoit-on rien ajouter à la diligence et à la fidélité avec laquelle il s'acquittoit de tout ce qui regardoit son service et le soulagement qu'il attendoit de lui dans sa charge de Souverain Pontife : et l'on ne pouvoit non plus assez

admirer son parfait désintéressement, et le peu d'égard qu'il avoit pour les plus pressantes considérations humaines; car, quoi qu'il entreprît, jamais il n'avoit en vue que la gloire de Dieu et le bien de son Eglise, qui est l'unique fin que ceux qui sont établis pour gouverner les autres se doivent proposer dans toutes leurs actions, pour ne point s'écarter des voies de la justice et de la vérité. Et afin d'y pouvoir lui-même marcher plus sûrement, il choisit quelques personnes de grand mérite et d'une sagesse éprouvée, sans la participation desquels il n'entreprenoit jamais rien qui concernât le service et l'utilité de l'Eglise, se soumettant à leur conseil avec beaucoup de prudence et d'humilité. Il fit encore dans le même dessein une étude particulière de bons livres qui traitent de la politique et de l'art de gouverner, rejetant ceux dont les maximes sont tout opposées à celles de JÉSUS-CHRIST, et qui tendent plutôt à renverser un Etat, qu'à rendre un Prince capable de le conduire.

La forte passion qu'il avoit depuis long-temps de fonder des Colléges, des Séminaires, et des Retraites honnêtes pour des gens doctes et capables de servir utilement l'Eglise, le pressoit très-vivement. Afin donc de commencer à la satisfaire en quelque manière, il forma une illustre Académie d'hommes savans et choisis, tant Ecclésiastiques que Séculiers, qui s'exerçoient à l'étude des choses propres à inspirer la haine du vice et l'amour de la vertu, chacun faisant à son tour un discours public sur ce sujet, et tous ensemble se communiquant par de fréquentes conférences leurs lumières et les fruits de leurs applications et de leurs travaux particuliers. Et il se porta avec d'autant plus d'ardeur à l'accomplissement de ce dessein, qu'il espéroit encore, par cette adresse, de bannir l'oisiveté de la Cour de Rome, et d'exciter, par une pieuse et noble émulation, ceux qui en faisoient le principal ornement, à s'avancer dans la connoissance des saintes Lettres et la pratique des ver-

tus, et de remettre sur pied l'ancienne coutûme que les Prélats et les Evêques avoient d'instruire eux-mêmes leurs peuples, et de leur annoncer la parole de Dieu. Et assurément il ne fut pas trompé dans sa pensée ; car non-seulement il s'acquit par ces exercices la facilité de prêcher, nonobstant l'empêchement de sa langue, mais encore plusieurs Evêques et Cardinaux, touchés de son exemple, remplirent depuis avec éclat ce devoir Apostolique, et firent à son imitation retentir dans leurs propres Chaires les grandes vérités de l'Evangile. Il disoit souvent que la lecture des Philosophes stoïciens ne lui avoit pas été inutile pour régler sa conduite et réprimer les mouvemens de ses passions, et entre autres le Manuel d'Epictète, qu'il avoit souvent entre les mains, et duquel je l'ai ouï moi-même parler avec de grands éloges, au sujet de cette Académie dont il appeloit les exercices *Nuits Vaticanes :* Nuits, parce que c'étoit le temps qu'il y employoit, à cause que ses continuelles et importantes affaires ne lui permettoient pas de s'y occuper le jour, et Vaticanes, parce que toutes ces choses se passoient dans le palais du Pape, que l'on nomme le Vatican. Cette Académie a donné à l'Eglise plusieurs Evêques et Cardinaux, et même un souverain Pontife, qui fut Grégoire XIII ; d'où il est aisé de comprendre l'excellence et la qualité des sujets dont elle étoit composée.

Cette manière d'occupations n'apporta pas seulement à saint Charles, qui les avoit pieusement imaginées, les avantages que nous avons remarqués, elle servit encore extrêmement à augmenter l'éclat de ses vertus, et à lui donner dans le monde un certain air d'autorité sur tous ceux qui ne voyoient qu'avec beaucoup de respect et d'estime ses vertueuses inclinations, et son attachement pour les personnes de mérite et de vertu. Et en effet, c'étoit une chose assez étonnante de voir un jeune homme à la plus agréable fleur de son âge, dans une affluence prodigieuse de richesses et de grandeurs, honoré et chéri de tout

le monde, faire néanmoins si peu de cas de tous ces avantages, et rechercher avec tant d'empressement les moyens d'acquérir une solide vertu, qu'il prenoit sur le repos de la nuit nécessaire à son corps travaillé des grandes fatigues du jour, les heures qu'il donnoit à de doctes et utiles entretiens, de peur de causer quelque préjudice au public, en employant à d'autres choses le temps qu'il croyoit devoir au gouvernement de l'Eglise et de l'Etat. Et par-là on voit l'usage exact qu'il faisoit d'un trésor aussi précieux qu'est le temps; on voit que son ardeur pour l'étude ne lui servoit pas de voile pour couvrir une basse oisiveté, et que sous ce nom magnifique d'homme studieux et fortement appliqué à la connoissance des Lettres, il ne cachoit pas une vie inutile, ni une négligence pernicieuse et condamnable en tous ceux qui sont commis à la conduite des autres; mais qu'il ne s'empressoit de la sorte à s'instruire dans les sciences, qu'afin d'y puiser les lumières qui pouvoient contribuer au bien de ses affaires et à l'avancement de ses desseins, et de tirer les hommes, surtout les Prélats, de l'assoupissement où ils vivoient alors, et les animer à la recherche des vertus pour la sanctification et la gloire du Royaume de JÉSUS-CHRIST.

Tandis qu'il se gouvernoit ainsi avec un cœur affermi en Dieu et parfaitement détaché des choses de la terre, il se persuada que non-seulement il feroit un bien, mais encore qu'il travailleroit plus utilement pour les intérêts de Dieu, si dans la place où il étoit, il ne paroissoit pas mener une vie si singulière, et s'il s'accommodoit en quelque façon aux manières de la Cour, du moins quant à l'extérieur, afin d'éviter toutes les extrémités qui pourroient le rendre odieux, et afin de s'insinuer par-là dans le cœur d'un chacun : cette affection étant d'ordinaire très-puissante pour faire réussir avec succès les entreprises de ceux qui gouvernent. Et en cela il donna des marques de son admirable prudence et de la profondeur de sa vertu. Car quoiqu'il eût des meubles

magnifiques, que son équipage répondît à sa dignité, et qu'il suivît dans tous les dehors de sa Maison la coutume de la Cour de son temps, qu'il fît des visites, et qu'il recherchât les conversations, surtout celles des Cardinaux, pour qui il avoit une déférence tout-à-fait extraordinaire et un respect qu'on ne peut exprimer; qu'il donnât de splendides repas, et qu'il se trouvât à ceux auxquels il étoit invité; qu'il ne refusât pas même d'assister quelquefois à certains divertissemens, comme il fit au carrousel et à d'autres jeux que l'on représenta à l'occasion du mariage du comte Fédéric son frère avec la princesse Virginie de la Rouère, fille de Guidobalde duc d'Urbin; on ne lui vit néanmoins jamais rien faire, en toutes ces rencontres, qui ne fût d'une extrême régularité; et il faisoit toujours assez connoître qu'il s'y trouvoit plutôt par un effet de sa complaisance pour les personnes qui l'en sollicitoient, que par aucun plaisir qu'il y prît: son cœur étant déjà dès ce temps-là fortement assujetti aux lois les plus sévères de la discipline ecclésiastique, et rempli de ce généreux mépris des choses d'ici bas, qu'il fit éclater peu de temps après aux yeux de toute l'Eglise, qui en demeura parfaitement édifiée.

Mais de toutes les saintes qualités qui ont coutume de rendre les personnes qui les possèdent, l'admiration des véritables Chrétiens, on en remarqua deux en saint Charles qui ont éclaté en lui d'une manière tout-à-fait hors du commun: l'une fut que nonobstant son élévation et sa grandeur, il sut si bien s'accommoder avec toutes sortes de personnes, même les plus viles et les plus méprisables, qu'il pouvoit dire de lui-même avec vérité, ce que disoit l'Apôtre, qu'il se faisoit tout à tous par sa condescendance et par sa douceur, et que quelque liberté que lui donnât la puissance absolue qu'il avoit en main, de quelques délices qu'il se trouvât environné, et quelque occasion que le diable lui présentât de toutes parts, son cœur néanmoins demeura toujours incor-

ruptible, et sa chasteté remporta autant de victoires que ses ennemis lui livrèrent de combats. Il y a encore de ses domestiques vivans, qui racontent comme une merveille, que, dans le temps qu'ils étoient à son service, il fut un jour invité par un Seigneur de haute qualité et son parent, d'aller dans une maison fort agréable qu'il avoit à quelques milles de Rome. Ce Prince qui s'étoit mis en tête de le détourner de sa manière de vivre, l'y reçut avec une somptuosité et une profusion presque incroyable de tout ce qui pouvoit se trouver de plus délicieux ; et lorsque l'heure de se retirer fut venue, il fit entrer adroitement, par un dégré dérobé, dans la chambre du saint Cardinal, une des plus belles et des plus fameuses courtisanes de Rome, qu'il avoit tenue cachée à ce dessein dans son Palais. D'abord quelques-uns de ses Gentilhommes avec qui il étoit d'intelligence, le laissèrent seul comme par respect, la corruption des mœurs des Chrétiens étant en ce temps-là venue à ce point, qu'on estimoit que c'étoit honorer les Grands que de leur faciliter l'assouvissement de leurs plus infames désirs. Cette dangereuse créature le voyant seul, se présenta devant lui, et sans lui donner le temps de se reconnoître, elle l'attaque avec tout ce que son art infame accompagné d'artifices, de caresses, et d'afféteries pût fournir d'attraits pour le faire succomber au crime qu'il avoit le plus en horreur. Charles reconnoissant le piége que l'on tendoit à sa chasteté, et le péril auquel il se trouvoit exposé, court à la porte de sa chambre, sans dire un seul mot à cette misérable, appelle de toute sa force ses valets de chambre, se plaint à eux, du tour qu'on lui jouoit, et eux lui protestant qu'ils n'en savoient rien, entrèrent dans sa chambre, et en chassèrent violemment et en grande hâte cette infame victime du péché. Le chaste Cardinal, encore tout effrayé du souvenir de cette action, prit très-peu de repos durant cette nuit-là, et ayant découvert que ce Seigneur étoit l'auteur de cet outrage,

il partit trois heures avant le jour et sans bruit, pour lui faire connoître combien il étoit vivement touché de la malice de son entreprise, et du dessein criminel qu'il avoit eu de lui faire perdre la pureté de son ame.

Etant donc en ce temps-là tout occupé au gouvernement de l'Eglise, il comprit fort bien par les lumières de sa prudence, que lorsque Sa Sainteté s'étoit déchargée sur lui du soin de ses Etats, elle avoit prétendu l'établir comme le tuteur de ses sujets, et nullement les lui assujettir comme des esclaves : aussi abandonnoit-il ses propres intérêts, pour ne songer qu'aux leurs ; et soit qu'il conseillât à son oncle de faire une chose, ou qu'il la fît lui-même, usant de son autorité, il ne se proposa jamais d'autre fin que le bien public. Il étoit particulièrement très-exact à entretenir l'abondance dans tout l'Etat de l'Eglise, ordonnant que l'on fît des provisions de toutes choses dans le temps qu'elles se vendoient à meilleur prix ; ce qui étoit d'un merveilleux soulagement pour le peuple. Et à ce propos je ne saurois passer sous silence une chose qui m'est arrivée pendant la vie de ce saint homme. Me trouvant un jour rencontré dans une ville de la Romagne, je m'aperçus que ses armes étoient peintes sur la porte du Palais où l'on rendoit la justice, et comme j'en témoignois quelque joie, un bon vieillard qui étoit présent, m'apprit qu'elles y avoient été placées du temps qu'il étoit neveu du Pape et Légat de cette province ; et plût à Dieu, ajouta-t-il, qu'il le fût encore, il ne souffriroit pas que l'on transportât, comme on fait à présent, nos grains autre part, ce qui renchérissant toutes choses achève d'accabler les pauvres, et de les réduire à la dernière nécessité : il me raconta encore plusieurs autres particularités du sage gouvernement de ce temps-là, et du bonheur dont on jouissoit dans tous les lieux soumis à la domination du Pape.

Sur toutes choses il prenoit garde que la justice

fût partout régulièrement administrée, et pour cela non-seulement il faisoit envoyer dans les Provinces de bons et sages Prélats pour les gouverner ; mais encore il avoit soin de pourvoir les villes de Juges éclairés et incorruptibles ; et si on lui faisoit des plaintes de quelqu'un d'eux, il le déposoit sur-le-champ sans autre formalité, encore qu'il lui fût recommandé par quelque Cardinal, ou par quelque autre grand Seigneur : comme il arriva une fois à un parent d'un Cardinal son ami intime, qui l'avoit sollicité avec empressement de le placer en quelque charge pour l'obliger à travailler ; il lui donna donc, à sa prière, le Gouvernement d'une ville ; mais parce qu'il n'y fit pas son devoir, et que le peuple n'étoit pas satisfait de lui, il l'en retira, et jamais il ne voulut depuis l'employer à la moindre chose. Ce qu'il fit même trouver bon au Cardinal qui s'intéressoit pour lui.

CHAPITRE V.

Saint Charles est fait grand Pénitencier ; il est chargé de plusieurs autres nouveaux emplois ; et il se fait Prêtre après la mort de son frère.

De quelque emploi pénible que le Pape le chargeât, il n'en refusoit aucun ; et quoiqu'il fût en un âge qui ne respiroit que le plaisir et la joie, il acceptoit avec soumission toutes les fatigues et les travaux auxquels il l'engageoit, et lui rendoit tous les services qu'il exigeoit de lui, avec une promptitude, une patience et une fidélité qui n'avoient rien d'égal. Il étoit d'une intégrité à l'épreuve de toutes choses ; il n'y avoit point de faveurs assez puissantes, ni de respects humains assez forts pour l'obliger à se relâcher tant soit peu de son devoir : il sacrifioit tout à la justice ; et soit dans les consultes, soit dans les jugemens, en tout temps et en tous lieux, il ne passoit jamais les bornes de l'équité.

Il étoit particulièrement d'une réserve extrême à l'égard des promotions aux Bénéfices et aux Charges ecclésiastiques ; il ne proposoit rien au Pape sur ce sujet qu'avec beaucoup de circonspection, et s'il appuyoit quelqu'un de son crédit auprès de sa Sainteté, ce n'étoit qu'après s'être convaincu soi-même de son mérite, et l'avoir trouvé capable de remplir ces dignités. Mais surtout il portoit cette exactitude jusques à la dernière sévérité lorsqu'il s'agissoit de faire des Cardinaux : il n'écoutoit alors, ni les sollicitations de son cœur en faveur de ses amis, ni le désir de se faire des créatures, ni tout ce qui lui pouvoit être suggéré de la part de quelque autre intérêt que ce fût ; et s'ils n'avoient les qualités dignes d'un si éminent dégré, il ne souffroit point qu'ils y fussent élevés ; et si tout lui étoit ainsi suspect du côté des étrangers, il se hasardoit encore bien moins à parler en faveur de ses parens, craignant de s'aveugler lui-même par sa propre tendresse, et de tomber dans lès piéges secrets de la chair et du sang. C'est pourquoi il aimoit mieux s'attirer leurs reproches et leur froideur, que de s'exposer au danger de faire quelque chose contre l'ordre et contre sa conscience. Uu jour s'entretenant avec un gentilhomme de ses parens, qui avoit pour lui beaucoup d'attachement, et duquel il recevoit, à Rome, des services très-considérables, il lui dit : *Assurément, Monsieur, je connois votre mérite, et j'ai une affection très-forte pour vous : mais sachez qu'il n'est pas en mon pouvoir de reconnoître ce que vous faites pour moi, en vous donnant du bien d'Eglise ; car je ne puis pas le faire en conscience. Si vous voulez servir Dieu dans l'état ecclésiastique, alors je ne manquerai pas de vous pourvoir d'un très-honnête emploi.*

Il se démêloit encore du prodigieux embarras d'affaires dont il étoit comme accablé, avec une patience incroyable, accompagnée d'une douceur très-édifiante et d'une égalité d'esprit que rien ne pouvoit altérer ; en sorte que bien qu'il eût à toute heure

mille choses différentes à traiter avec une infinité de personnes, on ne lui vit jamais donner la moindre marque d'ennui et de chagrin, ni prononcer une seule parole d'agitation et de colère, non pas même avec ses propres domestiques, tant il avoit d'empire sur ses passions. Il ne s'épargnoit pas même la peine insupportable d'écrire toutes choses de sa propre main ; il dictoit lui-même ce qu'il jugeoit à propos de faire écrire par d'autres, et en quelque temps que ce soit, il donnoit audience constamment et avec beaucoup d'affabilité, ne la refusant jamais à quiconque la lui demandoit.

Le Pape, ravi de voir les saintes dispositions de son neveu, et l'adresse qu'il faisoit paroître dans la conduite des affaires du saint Siége, l'honora de nouveau de l'office de grand Pénitencier, qu'il accepta promptement, non qu'il brûlât de la soif insatiable des honneurs, (auxquels il se laissoit si peu éblouir, qu'il refusa absolument le Camerlingat, vacant par la mort du Cardinal de Sainte-Fleur, quelque instance que lui en fît sa Sainteté); mais il consentit à ce qu'elle vouloit de lui en cette occasion, parce que c'en étoit une pour lui de rendre un grand service à l'Eglise, en réformant les abus qui se commettoient dans cette charge. Lors donc qu'il en fut pourvu, il ne satisfit pas seulement avec sa probité ordinaire à toutes les obligations qu'elle lui imposoit, mais il sut encore si prudemment ménager l'esprit du souverain Pontife, qu'il le porta à faire une Bulle authentique pour la réformation de la Pénitencerie, laquelle fut depuis publiée, l'an mil cinq cent soixante et deux, le quatrième de Mai. Et il est si vrai que cette Bulle est l'ouvrage de son zèle pour les intérêts de JÉSUS-CHRIST et de sa sainte Epouse, que le Pape y rend témoignage lui-même, qu'il a fait cette réforme par le conseil du grand Pénitencier.

Toutes ses Charges ne se terminèrent pas à celles-ci ; il fut encore Légat de Bologne, de la Romagne,

et de la Marche d'Ancône, qui sont des provinces de l'Etat de l'Eglise ; et l'on mit outre cela sous sa protection le royaume de Portugal, la basse Allemagne, et les Cantons Suisses catholiques, comme aussi tous les Ordres de Saint-François, les Carmes, les Humiliés, les Chanoines réguliers de Sainte-Croix-de-Conimbre, l'Ordre de Malte, et celui des Chevaliers de la Croix-de-Jésus-Christ, en Portugal, dont le Roi même est le Grand Maître. Le nombre de ses emplois parut grand, mais il l'étoit infiniment moins que son esprit ; et il s'acquitta de tous avec tant d'ordre, de vigilance et de soin, qu'on eût dit qu'il n'étoit chargé que d'un seul.

Mais pendant qu'il donnoit ainsi toute son application et tous ses soins au gouvernement de l'Eglise et à la conduite des grandes affaires qui lui étoient confiées, avec une satisfaction sensible de toutes les personnes qui avoient quelque chose à traiter avec lui, et qu'il redoubloit ses efforts pour soulager son oncle abattu de vieillesse, en prenant sur lui ce qu'il y avoit de plus pénible et de moins satisfaisant dans le détail du souverain Ministère, Dieu le frappa d'une plaie d'autant plus salutaire à son ame, qu'elle parut cruelle et insupportable à ses sens. Ce fut la mort du comte Fédéric, son frère unique, qu'il perdit au mois de Novembre de l'année mil cinq cent soixante et deux. Ce Gentilhomme très-accompli, marchoit à grands pas aux premières charges et aux plus sublimes honneurs de l'Etat qui l'attendoient ; et sur le point de jouir de la faveur du souverain Pontife son oncle, et de cueillir les fruits de la parfaite estime dont il étoit prévenu pour ses excellentes qualités ; au milieu de si belles espérances, à la vue de tant de bonheur, et à la plus belle fleur de son âge, il est surpris d'une fièvre violente qui, en très-peu de temps, l'entraîne dans le tombeau. Son cher frère ne l'abandonna jamais durant sa maladie, et ne cessa point de lui rendre, jusques au dernier soupir, tous les plus tendres et les plus pieux devoirs d'une amitié naturelle et chrétienne.

Le Pape fut vivement touché de ce funeste accident, et ses autres parens en ressentirent une douleur extrême qui se répandit généralement dans toute la Cour, chacun s'intéressant à une perte si terrible dans toutes ses circonstances. Charles fut le seul qui sut réprimer l'excès de sa juste douleur, par la force et la constance de sa foi. Tandis que tout le monde fondoit en larmes, et que sa famille consternée s'épuisoit en gémissemens et en cris, il demeuroit recueilli en lui-même, considérant dans le renversement inopiné que la mort venoit de faire des prétendues félicités de son cher frère, l'inconstance et la fragilité des biens trompeurs de la terre. Il songea sérieusement qu'il falloit mourir, et que nulle chose au monde ne pouvoit résister à la mort, et il réfléchit ensuite sur l'aveuglement de l'homme, moins raisonnable qu'insensé, puisqu'il mettoit son cœur à des choses vaines et trompeuses, qui le détournoient de l'amour du souverain bien, et le rendoient lâche, négligent, et insensible pour son propre salut. Et comprenant enfin l'injustice et la dureté qu'il y avoit à s'attacher à tout autre chose qu'à Dieu seul, et à se mettre par-là hors d'état de posséder jamais les richesses incompréhensibles de l'éternité, il fit une ferme résolution d'entrer sans délai dans la voie parfaite qu'il cherchoit depuis long-temps, et de laquelle dans ce moment même Dieu lui faisoit connoître si efficacement la nécessité et le bonheur. Et de peur que l'ennemi déclaré de toutes ses saintes entreprises, n'eût le temps de traverser celle-ci, il fit appeler son Confesseur la nuit suivante, et sur-le-champ travailla avec lui à jeter les premiers fondemens de la sainteté parfaite à laquelle il aspiroit. Il se prescrivit, par son conseil, certaines règles essentielles, qui renfermoient comme en abrégé tout ce qu'il y avoit à faire pour réformer jusques aux moindres actions de sa vie, selon l'ardeur et la piété de ses désirs. Et heureusement s'armoit-il de cette sage précaution ; car dans la suite elle lui fut d'un très-puis-

sant secours pour résister avec un courage intrépide aux violens assauts qui de toutes parts lui furent livrés, comme nous allons voir.

Charles étant demeuré, après la mort de son frère, seul héritier de tous les biens de sa Maison, et Seigneur d'un nombre très-considérable de belles terres, son oncle, conseillé par ses parens et par ses amis, résolut de le marier, afin de l'agrandir davantage selon le monde, en lui procurant quelque illustre et puissant parti. Cette pensée paroissoit être assez conforme aux inclinations d'un homme de son âge et de sa qualité ; mais lui, l'envisageant comme une tentation dangereuse, dont il étoit important pour son repos d'arrêter le progrès, crut qu'il ne devoit plus différer de s'engager dans les Ordres sacrés. Il se fit donc incontinent ordonner Prêtre par le cardinal Fédéric Césis, dans l'église de Sainte-Marie-Majeure, non sans que le Pape et ses plus proches parens en ressentissent un extrême déplaisir. Et lorsque sa Sainteté, qui voyoit par-là toutes ses espérances évanouies, lui fit des plaintes du peu de déférence qu'il avoit pour ses sentimens, il lui répondit avec une fermeté admirable : *Saint Père, ne vous plaignez point de moi, j'ai pris une épouse que j'aimois et que je souhaitois depuis long-temps.*

Ce nouveau changement l'obligea aussi de changer son titre de Cardinal-Diacre de Saint-Martin-de-Monty, en celui de Prêtre de Sainte-Praxède. Et il ne se vit pas plutôt revêtu de ce saint caractère qui le mettoit à couvert des persécutions qu'il n'auroit pu éviter en un autre état de la part des personnes qui prétendoient disposer à leur gré de son établissement, qu'il ne songea plus qu'à s'avancer puissamment dans la vertu, redoublant en cette vue les austérités de sa vie, sa ferveur et son assiduité à l'oraison, et son application à l'exercice des plus sublimes vertus. Et de peur de faire quelque faux pas dans une affaire de cette importance, il prit pour guide le père Jean-Baptiste Ribéra, jésuite, personnage

d'une rare vertu et d'un savoir exquis, et d'ailleurs très-expérimenté dans la conduite des ames. Ce Père étonné des merveilleuses dispositions du Cardinal, et voyant clairement qu'il étoit appelé à une très-éminente sainteté de vie, commença à l'observer de plus près, et à seconder de toutes ses forces les desseins de Dieu sur lui. Après lui avoir donné les Exercices spirituels de saint Ignace, fondateur de sa Société, il le fit entrer dans la pratique des grandes et solides vertus. Il le voyoit assidument tous les jours, et dans les longs entretiens qu'il avoit avec lui, il l'instruisoit des maximes les plus spirituelles de la vie intérieure, et lui découvroit les routes les plus saintes et les plus abrégées pour arriver à la perfection évangélique.

Le serpent infernal, jaloux d'un commerce dont les suites ne pouvoient être que très-funestes à son empire, employa toutes ses ruses et toute sa malice pour le rompre, avant qu'il fût en état de produire les fruits qu'il en appréhendoit. Il se servit, pour dresser ses plus fortes attaques, de quelques-uns des principaux parens du Cardinal, qui avoient accoutumé d'être auprès de sa personne, et qui ne pouvoient sans un chagrin terrible voir à tout moment, dans son détachement et sa retraite, la condamnation de leur ambition et de leur vie mondaine et dissipée. Il leur fit concevoir que ces sentimens ne lui étoient inspirés que par son Directeur, et en même temps leur mettant dans le cœur une haine furieuse contre ce bon Père, il y mit aussi le dessein de l'éloigner à quelque prix que ce fût. Dès lors ils cessèrent d'avoir de l'empressement pour lui comme auparavant; de la froideur ils passèrent aux railleries et au mépris, qui s'étant enfin tourné en une guerre ouverte, ils lui fermèrent toutes les avenues par où il pouvoit s'approcher du Cardinal, lequel ne s'en fût pas plutôt aperçu, qu'il fit entrer ce Père dans son appartement par une porte secrète, et il continua, malgré cette intrigue qu'il dissimula avec sa sagesse

ordinaire, de profiter de ses lumières pour son avancement spirituel.

CHAPITRE VI.

Il fonde à Pavie le Collége des Borromées.

Nous avons vu ci-dessus comment saint Charles, lorsqu'il étudioit à Pavie, avoit eu la pensée d'y fonder un Collége en faveur de plusieurs jeunes gens, en qui la pauvreté étouffoit mille bonnes qualités naturelles et surtout une admirable disposition aux sciences même les plus élevées. Lorsque depuis il fut parvenu au Cardinalat, et qu'il se vit neveu du Pape, et dans une opulence et une autorité à pouvoir entreprendre des choses beaucoup plus difficiles, il sentit croître en lui ce désir avec d'autant plus de force, que sa charité envers les pauvres s'enflammoit davantage, et qu'il étoit pressé d'un zèle plus violent pour le salut des ames. Mais considérant comme les jeunes écoliers sortant de dessous la discipline de leurs parens, vont étudier en des lieux éloignés, où ils demeurent abandonnés sur leur bonne foi dans un âge très-dangereux, et sur lequel on doit plus soigneusement veiller, et que delà il naît une infinité de maux presque incurables dans la suite, il jugea que ce seroit un grand bien de pourvoir ce Collége de gens capables de le bien gouverner et d'y maintenir une exacte et parfaite discipline, et qu'ainsi non-seulement il favoriseroit l'étude des Lettres, et tireroit de la poussière plusieurs bons esprits qui n'avoient pas le moyen de s'avancer ; mais, ce qui étoit beaucoup plus important, qu'il les feroit instruire dans la piété, et former dans les bonnes mœurs et les vertus chrétiennes, et qu'en même temps leur vie exemplaire, faisant impression sur les autres écoliers du dehors, les porteroit à fuir les dissolutions et les excès, et à se régler sur leur conduite. Il com-

munniqua ce dessein au Souverain Pontife, qui l'approuva fort, ne l'examinant pas seulement lui-même, mais le regardant encore comme l'ouvrage de la piété de son neveu, et un effet de la passion qu'il avoit, tout jeune qu'il étoit, de contribuer au bien public; il en ressentit tant de consolation et de joie, qu'il lui promit toute l'autorité nécessaire et tout le secours de sa part qu'il pouvoit désirer.

Aussitôt qu'il eut l'agrément de sa Sainteté, il fit à l'heure même travailler au dessein de ce Collége, qu'il voulut qu'on bâtit sur l'ancien fond des maisons que les Borromées avoient à Pavie. Il obtint aussi du Pape l'union de quelques Bénéfices à cette Maison pour son entretien temporel, son intention étant qu'il fût honnêtement pourvu sur son revenu à toutes les nécessités des jeunes écoliers qui y étoient élevés. Le Souverain Pontife lui donna outre cela le pouvoir de faire toutes les lois, ordonnances et statuts qu'il jugeroit à propos pour le gouvernement général du Collége et pour l'administration particulière de ses biens : et comme il brûloit d'une sainte impatience de voir promptement achever un ouvrage d'une si grande utilité, il n'en eut pas plutôt arrêté le dessein, qu'il en hâta l'exécution avec tant de diligence, que peu d'années après il fut conduit à la dernière perfection. On n'en voit point ni de plus magnifique, ni de plus grand dans tout le reste de l'Italie. Il mit ce Collége sous la protection de sainte Justine, vierge et martyre, au nom de laquelle il dédia aussi la chapelle du dedans de la maison. La Maison des Borromées reconnoît pour sa patrone singulière cette Sainte, qui étoit fille de Vitallien, prince de Padoue, duquel on dit que cette illustre famille tire son origine.

Lorsque la maison fut en état d'être habitée, il travailla à former le Collége, qu'il remplit d'abord d'un bon nombre de jeunes écoliers, tous néanmoins pensionnaires, parce que le revenu en étoit encore employé à finir les bâtimens. Il voulut que l'on y

mît en cette qualité le comte Fédéric Borromée, son cousin, fils du comte Jules César, frère du comte Gilbert, son père. C'est le même qui est maintenant Cardinal, et très-parfait imitateur des vertus de saint Charles, aussi bien que son successeur dans l'église de Milan. Nous aurons occasion d'en parler autre part.

Ce fut ce second cardinal Borromée, qui étant demeuré chargé de donner la dernière main à la forme de ce Collége, mit en possession, deux ans après la mort de saint Charles, les jeunes gens pour qui il avoit été établi, de tous leurs droits et priviléges, conformément à l'ordre de la fondation, et fit exécuter, selon l'intention de son saint Fondateur, toutes les constitutions qui en régloient la police, lesquelles furent approuvées et confirmées par une Bulle expresse du pape Sixte V. Il remit de même le gouvernement du dedans de la Maison, ainsi que saint Charles l'avoit ordonné, entre les mains des Pères de la Congrégation des Oblats, auxquels il avoit aussi confié le soin et la conduite des autres Colléges et Séminaires qu'il avoit fondés. Enfin tout ce qu'il écrivit jamais touchant l'instruction et l'éducation des jeunes gens dont nous avons parlé, a été accompli avec la dernière fidélité : en sorte que l'on y vit dans une régularité si exacte, qu'il n'y a pas de maison Religieuse de la plus étroite observance, mieux disciplinée. Aussi tous les jours on en voit sortir des sujets dont la grande capacité et l'éminente vertu produisent des fruits merveilleux dans toute l'Italie; car ce bienheureux Fondateur, de qui la charité n'avoit point de bornes, a voulu que l'on y reçut non-seulement les Milanois, mais encore d'autres nations, afin que ce bien se répandit en plusieurs endroits.

CHAPITRE VII.

Saint Charles fait convoquer et conclure le Concile de Trente.

QUELQUE grande que fût son exactitude et sa fidélité à s'acquitter des choses qui regardoient le gouvernement de l'Etat, et à satisfaire à tous les devoirs des différens emplois dont le Souverain Pontife l'avoit chargé, ce n'étoit rien en comparaison de ce qu'il faisoit à l'égard des affaires où il s'agissoit du salut des ames, de la réformation des mœurs, de la discipline de l'Eglise et de la ruine de l'hérésie : il y donnoit toute l'application de son esprit et l'attachement de son cœur ; et Dieu, qui l'envoyoit au secours de son Eglise dans un temps où ses maux étoient presque désespérés, l'animoit d'un zèle si passionné pour ses intérêts, que c'étoit l'unique chose qu'il eût en vue dans toutes ses actions et dans tous ses desseins. Son amour pour cette sainte Epouse de JÉSUS-CHRIST le tenoit dans une agitation perpétuelle : car, ou il donnoit à sa Sainteté quelque sage conseil, ou il lui proposoit des moyens de pourvoir aux nécessités présentes, ou il l'aidoit dans l'exécution des choses qu'elle avoit déjà résolues ; et enfin il ménageoit si exactement toutes les occasions de rendre utile son ministère, qu'il fut l'un des plus puissans promoteurs de la célèbre Réforme dont le détail est rapporté par Onufre Panuine, dans la vie de Pie IV. Il facilita encore, et même il fut la cause principale de l'accomplissement de plusieurs grandes et saintes entreprises, entre lesquelles la plus glorieuse et la plus importante pour l'Eglise, et généralement pour tous les Chrétiens, fut la continuation et la conclusion du sacré Concile de Trente, à laquelle il s'employa avec une ardeur et une vigilance inconcevable, ayant donné en cette occasion des preuves signalées

de sa prudence et de son intrépidité, et de l'amour extrême qu'il avoit pour la Religion catholique. Car ce Concile ayant été commencé quelques années auparavant, sous le pontificat de Paul III, pour remédier aux pernicieuses hérésies de Luther et de Calvin et de leurs malheureux sectateurs, et n'ayant pu être terminé par Jules III, sous lequel il fut continué, à cause de la mort de ce Pape, et de plusieurs autres obstacles qui survinrent alors; Pie IV, rempli de zèle pour la gloire de Dieu et la foi de JÉSUS-CHRIST, résolut de reprendre cette importante affaire, et de ne rien épargner pour en voir la fin. Le cardinal Charles, son neveu, ne contribua pas peu à lui faire prendre cette généreuse résolution, qu'il appuya avec d'autant plus de vigueur, qu'il ne voyoit pas d'autre digue plus forte pour arrêter le cours de l'hérésie, laquelle avoit déjà comme inondé l'Allemagne, la Hongrie, l'Angleterre, la France, et divers autres Etats, et qui commençoit déjà à se répandre ouvertement dans l'Italie du côté du Piémont et du pays des Grisons.

Le Pape donc, après avoir reconnu encore plus clairement la nécessité de ce remède, par les diverses réflexions que lui firent faire quelques Prélats des plus vertueux et des plus éclairés de sa Cour, qu'il consulta sur ce sujet, assembla les Cardinaux dans un Consistoire, et avec eux les ambassadeurs des Princes, auxquels il fit un très-beau discours, où d'abord il s'étendit fort au long sur la désolation des Provinces que l'hérésie avoit infectées; il leur représenta ensuite très-vivement les malheurs dont les Provinces voisines étoient aussi menacées, si on ne leur donnoit une prompte assistance; il ajouta que, pour cet effet, il étoit nécessaire de tenir un Concile général, et que son dessein étoit de rétablir celui qui avoit été commencé à Trente, et de le terminer avec toute la diligence possible; et enfin il les pria de lui dire là-dessus leurs sentimens, et de l'aider de leurs conseils. Chacun écouta cette proposition du saint

Père avec beaucoup de joie, et tous l'approuvèrent d'une commune délibération.

Après cela, il ordonna, par l'avis de son saint neveu, des processions publiques, où il assista en personne, allant pieds nus, depuis l'église de Saint-Pierre-du-Vatican, jusques à celle de la Minerve, accompagné du sacré Collége des Cardinaux, et des ducs de Florence et d'Urbin, qui, tous deux, étoient venus à Rome, en qualité de parens, pour lui baiser les pieds. Il ouvrit en même temps les trésors de l'Eglise, excitant la piété des Fidèles par un Jubilé solennel, et les exhortant tous à offrir de ferventes prières à Dieu pour l'heureux succès d'une affaire de ce poids et de cette conséquence.

Quelques temps après il envoya à Trente quelques Cardinaux, Légats *à latere*, pour remplir sa place dans le Concile, et y conserver l'honneur de son rang Apostolique. Le cardinal Morone, successeur du cardinal Hercule de Gonzague en cet emploi, et le cardinal Simonette, tous deux Milanois, étoient les chefs de cette illustre députation. L'assemblée se trouva composée de deux cent cinquante Evêques, d'un très-grand nombre d'autres Prélats et de Théologiens, et des Ambassadeurs des Princes chrétiens. L'ouverture s'en fit par les prières et avec la solennité que l'on avoit observée dans les deux précédentes convocations, et l'on en tint la première séance le dix-huitième janvier de l'année mil cinq cent soixante-deux.

Comme le cardinal Charles avoit eu la principale part dans toutes les résolutions qui s'étoient prises pour l'accomplissement de ce grand dessein, le Souverain Pontife voulut aussi qu'il fût particulièrement chargé de sa conduite, qu'il veillât sur toutes les démarches de cette auguste Assemblée, et que généralement tout ce qui viendroit de cette part lui passât par les mains. Selon cet ordre, les Légats lui rendoient un compte exact des doutes que l'on y proposoit, des raisons dont les divers partis appuyoient

leurs sentimens, des résolutions du Concile, des difficultés que l'on y faisoit naître, des démêlés qui en troubloient l'union et la paix, en un mot de tout ce qui y arrivoit et dont il pouvoit tirer quelque lumière, ainsi que nous l'apprenons des lettres, des relations et des avis qui sont parmi le volume des Lettres de ce saint Cardinal, lequel n'avoit pas plutôt lu ces dépêches, qu'il en faisoit le rapport à sa Sainteté, et ensuite à une Congrégation de dix-huit personnes très-capables, qu'elle avoit choisies pour examiner tout ce qui regardoit cette affaire, afin de ne s'engager à quoi que ce soit qu'après y avoir sérieusement pensé. Ce qui étant fini, le Cardinal faisoit réponse aux Légats par commission du saint Père, et leur marquoit de sa part la conduite qu'ils avoient à tenir. Il usoit en tout ceci d'une si grande exactitude, qu'il quittoit toutes choses pour ses dépêches, et que même il commanda à ses valets de chambre d'introduire promptement auprès de lui les courriers du Concile, quand même il seroit au lit, et à quelque heure de la nuit que ce fût.

Sa fermeté parut avec éclat en cette rencontre : car, quelques contestations que le démon, ennemi déclaré des avantages de l'Eglise et du salut de ses enfans, suscitât durant le cours de cette sainte Assemblée, et quelque invincibles que parussent les obstacles qu'il y apporta, même de la part des Princes chrétiens, il espéra toujours, contre toute espérance, et quoique les Légats même du Concile lui écrivissent quelquefois que les difficultés croissoient à un point qu'il sembloit être impossible d'y apporter du remède, bien loin de s'abattre, il encourageoit lui-même son oncle, et, le rassurant parmi les inquiétudes cruelles dont il étoit agité, il ne cessoit point de le porter à poursuivre constamment son entreprise, et à tout attendre du secours du Ciel.

Le Concile donc fut continué jusques à la fin de l'année mil cinq cent soixante-trois, auquel temps le démon excita de nouveaux troubles et brouilla les

affaires plus que jamais par le moyen de quelques personnes qui, sous de spécieux prétextes, proposoient comme un plus grand bien de le rompre à cette heure et de le remettre à un autre temps. Quelques Princes mêmes entrèrent dans ce sentiment, et demandèrent cette rupture avec de très-puissantes instances. Les Légats ne manquèrent pas d'informer pleinement à leur ordinaire saint Charles de toutes ces intrigues, afin que, par son adresse et par son autorité, il en pût détourner les suites.

Dans ce même temps le Pape tomba dangereusement malade. Peut-être qu'un autre plus attaché à ses intérêts particuliers, auroit tenu caché ce fâcheux contre-temps; cependant notre Cardinal, qui fouloit aux pieds toutes les espérances de la terre, et qui n'avoit dans le cœur que la gloire et l'utilité du royaume de JÉSUS-CHRIST, en donna incontinent avis à Trente, aux Légats du Concile, leur enjoignant avec tout l'empressement imaginable de le conclure sans aucune remise, afin de prévenir les maux qui étoient à craindre, tant du côté des nouveaux incidens dont nous venons de parler, que de la mort de son oncle, si elle arrivoit, et d'empêcher par cette voie que tout le Christianisme ne fût privé des fruits infinis que devoit produire infailliblement la tenue de ce Concile. Et de là on peut juger de la droiture de ses intentions, du désir ardent qu'il avoit de voir réformer toute l'Eglise, et de la grandeur du service qu'il rendit en cette occasion à la Religion chrétienne; car les Légats, pressés par l'ordre qui venoit de leur être envoyé, firent une telle diligence, qu'abrégeant le terme prescrit pour les Sessions par le redoublement de leur travail, et renvoyant au Souverain Pontife la détermination de plusieurs choses qui n'étoient pas encore décidées, ils conduisirent heureusement en peu de jours à la fin cette grande affaire, qui avoit été tant de fois commencée et si souvent interrompue.

CHAPITRE VIII.

Ce que fit saint Charles après la conclusion du Concile de Trente.

La conclusion du Concile combla de joie notre pieux Cardinal. Dès qu'il en eut l'avis, il entra dans une sainte impatience d'en faire promptement exécuter les décrets, sur lesquels il appuyoit toute l'espérance qu'il avoit de rétablir l'Eglise dans son ancien lustre; et son zèle apostolique ne souffrant point de retardement, il commença par s'instruire soi-même à fond de la disposition et de l'esprit de ces saintes Ordonnances, afin de régler plus sûrement toutes choses selon leurs intentions, et de suivre avec plus de fidélité les pensées de l'Esprit divin qui les avoit dictées. Il partagea donc pour cet effet toutes les matières décidées par le Concile, en trois ordres, et après avoir réduit sous chacun les choses qui lui convenoient, il mit cette compilation sur trois tablettes séparées, dans un prie-Dieu qu'il fit expressément accommoder, et les distingua chacune par un nom particulier. Il appela la première, le *Sancta Sanctorum*, sur laquelle il plaça les décrets touchant la foi Catholique et les Sacremens; il mit sur la seconde, qu'il nomma le *Sancta*, tout ce qui appartenoit à la réforme et à la discipline ecclésiastique; et sur la troisième il mit tous les réglemens faits pour les laïques. Et par ce moyen il acquit une parfaite connoissance de tout ce qui étoit contenu dans les décisions du Concile, avant que de les donner au Public.

D'ailleurs les Légats du Saint Siége apostolique étant revenus de Trente, il fit en sorte que dans le premier Consistoire on établît une Congrégation de huit Cardinaux, du nombre desquels il voulut être lui-même, pour éclaircir les doutes et régler les difficultés qui pourroient naître touchant l'explication

du Concile. L'établissement de cette Congrégation fut publié par un *Motu proprio*, le cinquième d'août de l'an mil cinq cent soixante-quatre. Il obtint encore plusieurs autres Bulles touchant la résidence des Evêques, des Pasteurs et des autres Ecclésiastiques, la Profession de foi, les Confidences, la limitation du temps dans lequel le Concile seroit observé, et sur tout ce qu'il crut être nécessaire dans ces commencemens pour procurer l'entière exécution de ces Canons, ainsi qu'il paroît par les Constitutions mêmes, qui sont insérées dans le Bullaire ; sa Sainteté ne lui refusant rien de tout ce qu'il exigeoit de son autorité.

De plus, en exécution des Décrets du Concile, il fit travailler, sans perdre de temps, à la composition du Catéchisme romain, et à la réformation du Bréviaire et du Missel, et pour ce sujet il tint à Rome quelques Théologiens très-habiles, qui y étoient venus après la tenue du Concile, et entre autres, le père François Ferrier, Jacobin portugais, Religieux d'une capacité et d'une vertu singulière, et fort aimé du roi de Portugal, et du cardinal Henri son oncle, à qui saint Charles fit des excuses de ne l'avoir pas laissé retourner auprès d'eux, sitôt qu'ils l'auroient peut-être désiré, leur marquant la raison qui l'avoit obligé d'en user de la sorte : il leur écrivit encore au commencement du mois de novembre de l'année mil cinq cent soixante-cinq, lorsqu'il congédia ce Père, et il les assura que sa capacité et ses soins avoient presque donné la dernière perfection à cet ouvrage du Catéchisme. Voici les termes de sa lettre : *Nous avons presque achevé, par le secours de ses lumières et de son travail, le Catéchisme qui est un ouvrage très-excellent, et qui comprend toutes les règles de la vie sainte et vraiment chrétienne.* Et dans un réponse qu'il fit le vingt-septième de décembre de la même année au cardinal de Varmes, qui avoit été Légat au Concile, il lui marque en ces termes que l'ouvrage étoit fini : *Les savans hommes que nous avons employés à composer le Catéchisme, y ont travaillé de*

manière que rien n'y manque ni pour l'utilité des matières ni pour l'embellissement du discours. Dans peu de temps on fera aussi imprimer la nouvelle institution du Missel et du Bréviaire, de laquelle je ne doute nullement que les Catholiques, qui l'attendent avec impatience, ne soient très-satisfaits.

Son infatigable prévoyance ne se borna pas à ces seuls ouvrages, il crut encore qu'il étoit d'une absolue nécessité de purger les Livres des saints Pères de l'Eglise, des erreurs que les Hérétiques y avoient semées, et de leur rendre leur beauté naturelle, que quelques savans de mauvaise foi avoient étrangement défigurée. Il chargea particulièrement de ce travail Achilles Stace, très-docte Portugais, ainsi qu'il le témoigne dans les lettres qu'il écrivit au Roi et au Cardinal de Portugal dont il a déjà été parlé ; et il l'entretint à ce dessein à Rome depuis le Concile de Trente.

Saint Charles ayant, en suite de cette disposition où il avoit mis les choses qui regardoient le Concile, fait ordonner qu'il seroit exécuté, jugea qu'il seroit d'une conséquence très-avantageuse pour la réputation de ses Décrets, s'il commençoit lui-même à les autoriser par son exemple ; et qu'étant comme une ville située sur une haute montagne par sa dignité de Cardinal, et pour sa qualité de neveu du Souverain Pontife, et de Ministre tout-puissant du Vicaire de Jésus-Christ, les autres Prélats de l'Eglise, qui étoient attentifs à sa conduite, et tous les Chrétiens, suivroient sans répugnance la route qui leur étoit tracée, s'ils l'y voyoient entrer le premier ; car nul ne persuade si puissamment aux autres de faire ce qu'il veut, que celui qui fait ce qu'il commande, surtout lorsqu'il est beaucoup élevé au-dessus d'eux. Il commença donc par lui-même à mettre en pratique les Ordonnances salutaires du saint Concile ; et comme s'il se fût senti piqué d'un nouvel aiguillon pour s'avancer à plus grands pas dans la voie de sainteté où il se trouvoit engagé, non-seulement il re-

trancha tous les honnêtes divertissemens qu'il prenoit quelquefois, ainsi que nous l'avons remarqué, pour délasser son esprit accablé de ses violens et continuels travaux, mais même il fit paroître en sa personne une merveilleuse gravité de mœurs, qui, le séparant de plus en plus du commerce du monde, ne lui fit plus embrasser que les exercices d'une vie entièrement crucifiée. Il se rendit plus assidu que jamais à l'oraison, quittant toutes choses pour le moins deux fois le jour, afin de répandre son cœur devant Dieu avec plus de liberté. Il châtioit son corps par les jeûnes et par les disciplines; il visitoit souvent les églises, et particulièrement celle de Sainte-Marie-Majeure où il alloit secrètement durant la nuit, montant à genoux toute cette colline, qui commence depuis l'église de Sainte-Potentiène, avec quelques-uns de ses plus confidens amis. Il faisoit de larges aumônes à Rome et aux autres lieux où il possédoit du bien d'église, surtout à Milan, où non-seulement il secouroit les pauvres, mais il répandoit encore ses libéralités sur son église avec une telle profusion, que l'on ne croit pas qu'il ait jamais fait apporter à Rome aucune chose du revenu qu'il en retiroit. Il cessa aussi de porter des étoffes de soie, renonçant à la pompe des vains ornemens, et à tout ce qui pouvoit choquer dans ses habits la modestie de sa profession.

Dès qu'il eut ainsi réglé, selon les lois d'une parfaite discipline, toutes les choses qui regardoient sa personne, il s'appliqua à la réforme de sa Maison, afin qu'elle servît d'exemple et de modèle à celles des autres grands Seigneurs, où le luxe et la superfluité régnoient dans le dernier excès. Et comme il reconnut qu'il avoit à sa suite un grand nombre de Gentilhommes et de personnes de qualité toutes laïques, leur état lui paroissant incompatible avec le sien, et n'estimant pas qu'il fût de la bienséance d'un Prélat ecclésiastique d'avoir des séculiers à son service, il les congédia tous, après les avoir libérale-

ment récompensés, chacun à proportion de ses mérites, et ne retint que les seuls Ecclésiastiques, excepté le commun des domestiques, et les personnes nécessaires aux bas offices de sa maison. Il établit parmi eux un ordre très-exact pour leur conduite, ne voulant pas même qu'ils fussent vêtus de soie; et leur prescrivant d'autres règles d'une vie édifiante, qu'il réduisit encore dans la suite à une plus haute perfection, comme nous le verrons autre part. Enfin Dieu seul occupant tout son cœur, ses seules délices ne furent plus que de s'unir parfaitement à lui dans la contemplation et l'adoration de sa vérité. Pour cet effet, il commença de se retirer à certaines heures dans un Oratoire écarté, où il avoit fait représenter avec beaucoup d'art quelques mystères de la vie de Notre-Seigneur: et là non-seulement il se rassasioit des douceurs ineffables que l'on goûte dans l'amour et la contemplation du souverain bien, mais encore il y consultoit Dieu sur ses plus importantes affaires, afin de n'agir en toutes choses que par ses ordres et dans une entière dépendance de sa sainte volonté. Les charmes extraordinaires qu'il trouvoit dans ce divin exercice lui firent naître le désir de secouer le joug des occupations et des soins qui le tiroient hors de lui-même, afin d'en pouvoir jouir avec plus de liberté; mais pour ne rien faire par le mouvement de son propre esprit dans un dessein qui pouvoit avoir de grandes suites, il prit conseil de Don Barthélemy des Martyrs, archevêque de Brague en Portugal, pour lequel il avoit une vénération toute particulière. Ce saint Prélat, très-éclairé dans les voies de Dieu, désapprouva fort sa pensée, lui représentant qu'il y alloit de sa conscience d'abandonner les emplois que le Souverain Pontife lui avoit confiés, parce qu'ils pourroient tomber, par sa démission, dans les mains d'autres personnes dont les intentions, moins droites et moins désintéressées, ne pourroient qu'être extrêmement préjudiciables à toute l'Eglise.

Il conversoit ordinairement avec de saints et savans

Religieux, dont surtout il connoissoit l'habileté dans les matières de discipline. Il s'engageoit rarement dans de grandes et fortes œuvres de piété, sans leur en avoir auparavant communiqué le dessein ; car il souhaitoit avec tant d'ardeur de s'instruire des principes les plus parfaits de la vie et de la discipline ecclésiastique, qu'il alloit au-devant avec des empressemens imaginables de tout ce qu'il croyoit capable de lui en donner la moindre lumière. Parmi ces personnes religieuses, dont il cultivoit ainsi la confidence, il y avoit quelques bons Prêtres espagnols, qui s'étoient signalés dans le Concile de Trente, et entre autres le père Ferrier, portugais, dont il a déjà été parlé.

Il ne s'employa pas avec moins d'application à acquérir les sciences nécessaires pour soutenir dignement l'honneur de l'Episcopat, et remplir, comme il devoit, la qualité de Pasteur des ames, à laquelle il avoit été élevé. Et comme il étoit convaincu que le ministère de la parole de Dieu fait une des obligations qui sont le plus essentiellement attachées à ces hautes dignités, il ne négligea rien aussi de ce qui pouvoit lui procurer les moyens de la distribuer, et de nourrir du pain de l'Evangile les troupeaux affamés que la Providence avoit commis à sa conduite. Il ne s'en tint donc pas aux seuls exercices de l'Académie qu'il avoit si pieusement instituée, mais, pour s'accoutumer encore davantage à parler en public, il commença par faire des entretiens spirituels en quelques Monastères de Religieuses, puis dans l'église de Sainte-Marie-Majeure, dont il étoit Archiprêtre, et après dans son église tutélaire de Sainte-Praxède. Ce qui surprit d'autant plus tout le monde, que la coutume n'étoit pas alors parmi les Cardinaux de s'appliquer à de pareilles fonctions.

D'ailleurs, sachant combien il est nécessaire à un Evêque d'être parfaitement versé dans la connoissance des saintes Lettres, non-seulement pour s'opposer à la fausse doctrine des hérétiques, et défen-

dre son propre troupeau de la fureur de ces loups cruels, mais encore pour enseigner utilement aux ames dont il est chargé ce qu'elles ne peuvent ignorer sans danger de se perdre pour l'éternité, il fit une étude sérieuse et assidue de la sacrée Théologie, à laquelle il se disposa par celle de la Logique et de la la Philosophie, sous la direction des plus excellens Maîtres qu'il pût choisir, dont il écoutoit et écrivoit même de sa propre main les doctes discours, s'exposant à toutes ces fatigues comme un simple écolier, lui sur qui rouloient toutes les affaires les plus importantes du monde. Mais de quoi n'est pas capable un cœur noble et généreux, lorsqu'il est embrasé des saintes flammes de la charité, et qu'il se consacre sans réserve au service de son Dieu? Il réforma même depuis les exercices de son Académie, les rendant plus spirituels et plus conformes à sa dignité d'Archevêque, afin de profiter de tout le fruit qu'il en pouvoit retirer.

Ainsi les progrès qu'il fit dans la manière de vivre qu'il s'étoit prescrite, furent si heureux, qu'il n'y avoit personne qui n'en fût extrêmement édifié; et même il s'établit à la Cour de Rome dans un si haut degré d'estime, que non-seulement chacun le respectoit et l'honoroit, mais qu'en quelque façon il étoit craint et redouté des plus grands Seigneurs, nul n'osant commettre des désordres ni s'abandonner à aucun excès qui pût être su de lui. Ce qui causoit une joie sensible à tous les gens de bien, et particulièrement à son oncle, qui de son côté n'en recevoit pas de médiocres avantages.

Il est vrai que l'ennemi de notre salut ne demeura pas long-temps sans s'efforcer d'obscurcir l'éclat surprenant de cette sainteté naissante; car il souleva contre lui quelques-uns de ces esprits forts, et de ces sages du monde si insensés aux yeux de Dieu, dont les uns traitèrent sa vie intérieure et toute spirituelle de raffinement dangereux, ou de vain fantôme d'une imagination blessée; et les autres l'accu-

sèrent de dissimulation et d'hypocrisie ; ce serpent envieux prétendant par-là arrêter le cours des grands biens qu'il faisoit. Mais ce généreux Cardinal sortit avec avantage de tous ces combats, et repoussa les traits de ces langues envenimées avec tant de fermeté et de douceur, que son exemple gagna beaucoup de personnes à JÉSUS-CHRIST, et porta, entre autres, plusieurs de ses doctes Académiciens non-seulement à renoncer aux vains attraits des sciences séculières et de la sagesse profane, mais encore à le suivre dans ses exercices de piété, et à se rendre de parfaits imitateurs de ses vertus.

Dans ce même temps son Père céleste le favorisa comme son enfant bien aimé d'une autre visite, qui ne lui fut pas moins avantageuse que celle dont nous venons de parler ; c'est-à-dire, qu'il tomba dans une très-violente maladie, de laquelle il sut si saintement user, que son ame, en devenant plus purifiée, sentit augmenter ses lumières intérieures, et fut comme inondée du torrent des délices célestes de la grace, qui, l'élevant de plus en plus vers les biens éternels, la laissa tout enflammée du désir de se rendre entièrement libre de l'amour de toutes les créatures, pour demeurer parfaitement unie à Dieu seul, et de quitter cette vie corruptible pour aller jouir de son divin Epoux dans l'heureuse éternité.

Je ne dois pas taire ici ce qu'il fit, pendant qu'il demeura à Rome, pour marquer le profond respect qu'il portoit aux temples sacrés ; car non-seulement il les visitoit souvent, mais même il contribua à l'embellissement de plusieurs, et il les orna avec beaucoup de dépense. Il fit faire le lambris de l'église de Saint-Martin-de-Monty, qui avoit été son titre de Cardinal-Diacre. A Sainte-Praxède, qui étoit son titre de Cardinal-Prêtre, il dépensa de grosses sommes à rebâtir l'église et la maison titulaire, aussi bien qu'à réparer le Monastère des Moines, en faisant d'un lieu presque inhabitable une maison très-agréable et fort proprement accommodée, ainsi qu'on la voit encore

aujourd'hui, rendant un honneur particulier aux saintes Reliques qui y étoient, et les plaçant en un lieu plus décent que celui où on les tenoit auparavant. Il fit bâtir autour du chœur, et refaire les portes de Sainte-Marie-Majeure, dont il étoit Archiprêtre. Et afin que le service divin s'y fît avec plus de bienséance et de solennité, il supprima quelques chapelles, et fonda les prébendes qui y sont encore à présent. Il employa beaucoup d'argent à rebâtir l'église de Sainte-Marthe, qui est un Monastère de Religieuses dont il étoit protecteur. Ce fut enfin à sa sollicitation que le Souverain Pontife son oncle fit des Thermes de Dioclétien une très-belle église, en y joignant le couvent des Chartreux, avec le titre de Sainte-Marie-des-Anges, qui est un titre de Cardinal. Cet exemple excita beaucoup d'autres Cardinaux à faire la même chose dans leurs églises titulaires. Aussi depuis ce temps-là jusques à maintenant, presque toutes les églises de Rome ont changé de face, par les grandes réparations qui y ont été faites, et les embellissemens magnifiques dont on les a ornées.

Tant de bonnes et de saintes œuvres, jointes à ses autres vertus, et relevées par ses manières d'agir honnêtes et prévenantes, lui acquirent l'affection non-seulement des Romains, mais encore de tout le monde, et particulièrement des Princes et grands Seigneurs, qui avoient pour sa personne des égards extraordinaires. Entre autres, Philippe II, roi d'Espagne, qui, pour marque de son estime et de son amitié, lui établit une pension de neuf mille écus sur l'Archevêché de Tolède, et confirma en sa personne le don de la principauté d'Oria que Sa Majesté avoit fait auparavant au comte Fédéric son frère.

CHAPITRE IX.

Le soin que Saint-Charles eut de son Eglise de Milan pendant son absence.

LE saint Cardinal ne se laissoit pas si absolument entraîner par le poids des grandes occupations où l'engageoit son exactitude à soulager son oncle dans les peines et l'embarras de son Pontificat, qu'il ne se souvînt qu'il étoit Archevêque de Milan. Le soin des ames dont il étoit chargé en cette qualité, trouvoit à son tour, dans son infatigable vigilance, toute l'application qu'il en pouvoit exiger; car il se faisoit rendre un compte fréquent et fidèle des besoins de son Eglise, afin d'y remédier dans le temps et de la manière qu'il estimeroit à propos. Et cette précaution ne s'étendoit pas sur la seule ville et le seul diocèse de Milan, mais généralement sur toute la province, dont il embrassoit les intérêts avec une sollicitude apostolique, et une ardeur digne d'un véritable Pasteur.

Les terribles dangers auxquels il ne se pouvoit que son troupeau ne fût continuellement exposé par son éloignement, lui faisoient une peine inconcevable. Il fit très-souvent de pressantes instances auprès de sa Sainteté, pour obtenir d'elle la permission de se retirer à son église, préférant ses obligations et son devoir à tous les glorieux et magnifiques avantages dont il jouissoit à Rome : mais le Souverain Pontife n'y voulut jamais consentir, croyant qu'il y alloit de l'intérêt du saint Siége et de toute l'Eglise même, autant que du sien propre, de conserver auprès de sa personne un homme si plein de zèle pour le bien du public, et si habile pour le lui procurer. Ainsi il fut obligé de céder, par obéissance, à la volonté du saint Père, qui le dispensa de la résidence, selon la déclaration du saint Concile de Trente, et de de-

meurer dans l'exercice de ses charges ordinaires, à la réserve du gouvernement de l'Etat, qu'il abandonna pour vaquer avec plus d'attention aux affaires purement spirituelles et ecclésiastiques, ne laissant pas cependant de tenir les yeux toujours ouverts sur son église de Milan, qu'il pourvut d'hommes sages et capables de la secourir dans son absence. Et quoiqu'il fût très-persuadé de leur habileté et de leur vigilance, lui-même les ayant choisis, il ne s'y fioit pas néanmoins si absolument, qu'il ne voulût que son Grand-Vicaire l'avertît toutes les semaines de ce qui s'y passoit, afin de donner en même temps les ordres nécessaires pour le bien des ames. Et moi-même j'ai lu dans les archives de l'Archevêché de Milan un volume de lettres écrites de sa main, et toutes remplies de témoignages de son amour envers ses chers enfans, qu'il portoit dans son cœur et dans ses entrailles, et dont il ne se voyoit séparé qu'avec une extrême douleur.

Outre le Vicaire-Général par lequel il gouvernoit lui-même son église en son absence, il envoya encore à Milan l'évêque Jérôme Ferragate, pour suffragant, avec commission de faire la visite de la ville et du diocèse, d'y exercer les fonctions épiscopales, et d'en user partout de la manière qu'il jugeroit la plus utile au gouvernement des ames. Ce qu'il fit avec des fruits merveilleux par le bon ordre qu'il établit parmi le peuple et le Clergé; et entre autres bonnes œuvres qui signalèrent son zèle, il confirma un nombre presque infini de toutes sortes de personnes, même d'une vieillesse décrépite, qui n'avoient jamais ouï parler jusqu'alors de ce Sacrement.

La visite de ce Prélat, et la relation qu'il en fit à saint Charles, lui ayant fait connoître l'extrême nécessité de son peuple, il comprit bien qu'il falloit avoir recours à de plus puissans remèdes pour guérir les désordres où il croupissoit depuis tant d'années. Il fit donc à ce dessein un choix particulier de ces hommes de mérite, de qui nous avons dit ci-dessus qu'il avoit accoutumé de prendre conseil, et

il les consultoit en particulier sur toutes les affaires qui regardoient son Archevêché de Milan. Du nombre de ceux-ci étoient Augustin Valère, qui fut depuis évêque de Vérone et Cardinal, et Gabriel Paléote, en premier lieu Auditeur de Rote, et ensuite Archevêque de Bologne et Cardinal, lequel eut bonne part à la prompte conclusion du Concile de Trente, où il avoit été envoyé par Pie IV qui le connoissoit pour un homme de grande suffisance et d'une parfaite intégrité. Notre Saint ayant toujours fait un cas très-particulier de ces deux illustres Prélats.

Le Concile de Trente ayant été publié, et l'un de ses Décrets ordonnant aux Evêques d'assembler tous les ans leur Concile diocésain ou Synode, il voulut satisfaire à cet ordre, tout absent qu'il étoit de son diocèse : et comme il avoit résolu de se servir de l'occasion de cette assemblée pour commencer à établir une bonne réforme, qui pût un jour réparer les ruines épouvantables de cette église, il fit tout son possible pour trouver un homme expert en ces matières, et qui pût encore lui servir de Vicaire-Général. On lui proposa un bon Prêtre, appellé Nicolas Ormanette, habile Jurisconsulte, lequel résidoit dans une Cure du diocèse de Vérone, et qui avoit déjà fait l'office de Grand-Vicaire sous Jean-Matthieu Gilbert, évêque de Vérone, Prélat très-zélé pour la réforme de l'Eglise, et doué d'une adresse singulière pour venir à bout de semblables desseins, et sous lequel plusieurs personnes s'étoient rendues très-savantes dans la connoissance et dans l'application des règles de la discipline. Ce même Prêtre suivit encore quelques années après, en cette qualité, le cardinal Renauld Pole, Anglois, lorsqu'il fut envoyé Légat *à Latere* en Angleterre par Jules III, en l'année mil cinq cent cinquante-trois, pour lever l'interdit que le saint Siége avoit fulminé contre ce Royaume. Durant cette Légation, il travailla sans relâche, s'employant en toutes sortes de bonnes œuvres, dont l'une des plus importantes fut le grand soin qu'il prit pour

purger les Universités de ce pays-là, des erreurs dont elles étoient infectées, et d'y établir de saints et solides réglemens. Il se trouva aussi présent au Concile de Trente; et enfin, renonçant à toute prétention humaine, et fuyant les vains honneurs de la terre, il s'étoit retiré dans cette Cure, où il demeuroit afin d'y jouir de la paix de sa conscience et de la liberté des enfans de Dieu.

Le Cardinal, qui étoit informé des rares qualités et du mérite de cet excellent homme, le fit venir à Rome, après en avoir demandé la permission au Cardinal Navageio pour lors Evêque de Vérone. Il l'accueillit en arrivant avec de grandes marques d'estime et de tendresse, et l'entretint ensuite fort au long des saints projets dont son esprit étoit occupé; et après une sage et exacte discussion de tout ce qui en pouvoit favoriser ou empêcher l'accomplissement et le succès, ils convinrent ensemble de certains points essentiels concernant la publication et l'exécution du Concile de Trente à Milan, l'établissement d'un Séminaire, l'éducation et l'instruction des Clercs, et d'autres moyens absolument nécessaires pour travailler avec utilité à la guérison des plaies qu'une longue et malheureuse négligence avoit faites à cette église.

Et comme toutes ces mesures ne se pouvoient pas prendre dans une seule conversation, et qu'il fallut pour ce sujet passer plusieurs journées entières à examiner les divers chefs d'une entreprise de cette étendue, toute la Cour de Rome étoit dans un étonnement inconcevable, et ne savoit que penser des raisons qui obligeoient le Cardinal, chargé comme il étoit d'une infinité de toutes sortes d'affaires importantes, à s'entretenir si long-temps en particulier avec un homme fait comme celui-là, et qui ne paroissoit pas alors digne des respects qu'on lui rendit dans la suite. D'où l'on voit que cette affaire fut concertée entre eux deux seuls, et avec beaucoup de secret, puisque nul ne put jamais deviner le véritable sujet de ces entretiens.

Après que le saint Cardinal eut suffisamment instruit de ses intentions le bon prêtre Ormanette, il l'envoya à Milan avec une autorité entière et absolue : il avoit déjà fait partir avant lui le père Benoît Palmio, Jésuite éloquent et zélé Prédicateur, avec quelques autres Pères de sa Compagnie, pour aller disposer le peuple par les prédications et par les confessions, à revenir des égaremens de sa vie passée, et à embrasser la réformation de ses mœurs, à laquelle il se préparoit à travailler avec tant d'empressement et d'ardeur. Son dessein étoit aussi d'établir en même temps à Milan les Pères de cette Société : il obtint dans cette pensée deux Brefs, l'un adressé au duc de Sesse, alors gouverneur de cet Etat, et l'autre au Sénat, par lesquels le Pape les sollicitoit de procurer à ces Pères quelque endroit commode, où ils pussent demeurer et y exercer les fonctions attachées à leurs emplois ; ce qui fut fait, l'église de Saint-Vitte, proche la porte de Pavie, leur ayant été donnée avec une maison qu'on loua exprès pour eux. Leur arrivée fut suivie de celle du Grand-Vicaire Ormanette, au mois de juillet mil cinq cent soixante-quatre. Il se mit d'abord en devoir d'exécuter l'ordre qu'il avoit reçu de commencer la réformation projetée, à laquelle si d'un côté il trouva de furieux obstacles à cause des vices et des abus qui s'étoient enracinés depuis si long-temps dans tous les états et toutes les conditions de cette ville, ainsi qu'il paroîtra par le détail que nous en ferons bientôt, il découvrit de l'autre dans les Milanois un naturel doux, facile, et de lui-même assez porté aux bonnes choses, ce qui lui fut de quelque secours pour vaincre en partie ces difficultés. A quoi lui servit aussi extrêmement l'ordre que le roi Catholique avoit déjà donné aux Gouverneurs de ses provinces, d'employer tous les moyens possibles pour faire exactement observer les Décrets du saint Concile de Trente ; et pour cet effet d'appuyer les Evêques et les assister de toutes leurs forces et de tout leur pouvoir. D'où

le Gouverneur de Milan et le Sénat se trouvèrent disposés à favoriser la réforme, et à ne rien refuser de ce qui pouvoit contribuer de leur part à l'observance de ces saintes Ordonnances, et ainsi il fit publier les Décrets du Concile de Trente. De plus, il fut si sensiblement édifié d'un Edit de police au sujet de l'abondance, dans lequel le Gouverneur, qui l'avoit fait publier, n'avoit nullement compris les ecclésiastiques, laissant ce soin à leurs Supérieurs, qu'il ne put en cacher sa joie au saint Cardinal, à qui il en écrivit à Rome une lettre toute pleine d'espérance et de consolation.

La première chose donc que fit cet homme si capable de la commission dont il étoit chargé, fut de célébrer le Synode ou Concile diocésain, auquel il convoqua tous les ecclésiastiques qui s'y rencontrèrent jusques au nombre d'environ douze cents. Il voulut connoître chacun en particulier, et après leur avoir fait faire la profession de foi, il ordonna diverses autres choses touchant l'exécution du Concile. Le père Benoît Palmio y fit un docte Sermon, aussi bien que le même Ormanette, qui traitèrent avec fruit des avantages de la discipline de l'Eglise, et du présent besoin que tout le diocèse avoit de la réformation qu'ils lui proposoient. Ce Concile réussit merveilleusement pour l'avancement des desseins de saint Charles, et pour commencer à faire exécuter dans son église les Ordonnances du Concile de Trente.

Cette assemblée de tout le Clergé du diocèse étant finie, le nouveau Grand-Vicaire visita les églises de la ville, et une partie de celles de la campagne, d'où il bannit plusieurs abus et beaucoup de pratiques scandaleuses qui y avoient jeté de profondes racines.

Il ménagea ensuite l'établissement d'un Séminaire de Clercs, et pour lui donner quelque commencement il assembla un certain nombre de jeunes gens dans une maison particulière, auxquels il prescrivit une espèce de Règle, en attendant qu'on pût faire quelque chose de plus grand et de plus régulier; le

Cardinal cependant leur fournissant tout ce qui étoit nécessaire pour leur subsistance et pour leur entretien.

Et en dernier lieu, il visita les Monastères de Religieuses, où il corrigea et réforma beaucoup de choses ; de sorte que les prémices, pour ainsi dire, du travail de cet excellent homme furent autant avantageuses que le saint Archevêque le pouvoit désirer, et pour le changement salutaire qu'il prétendoit apporter dans son diocèse, et pour soumettre son église aux sacrées décisions du saint Concile de Trente. Il est vrai aussi qu'il étoit puissamment soutenu de la prudence et de l'autorité du vigilant Cardinal, qui sans cesse lui donnoit des avis, ou lui envoyoit des mémoires instructifs et raisonnés avec une telle exactitude, qu'il ne pouvoit comprendre comment, dans la multitude d'affaires dont il étoit accablé, il trouvoit le temps de lui écrire si souvent de très-longues lettres de sa propre main, et sur nul autre sujet que ce qui touchoit l'ordre et le Gouvernement de l'église de Milan.

CHAPITRE X.

Saint Charles obtient permission du Pape d'aller à Milan.

LE Grand-Vicaire Ormanette ayant en quelque façon ébauché le grand ouvrage de la réformation qui lui étoit confié, mais voyant qu'il naissoit tous les jours de nouvelles et de très-fâcheuses difficultés, pria le Cardinal de lui permettre de se retirer dans sa Cure, lui représentant son impuissance pour conduire lui seul une si haute entreprise, et l'impossibilité qu'il y avoit de bien gouverner une église sans la présence de son propre Pasteur, qui étoit immédiatement établi de la main de Dieu, et qui en recevoit des secours et des lumières toutes particulières pour cet emploi.

Cette proposition excita dans le cœur de saint Charles de nouveau désirs d'aller résider à son église. Il délibéra de redoubler pour cela ses sollicitations et ses prières auprès du Souverain Pontife, et au cas qu'il n'en pût obtenir la permission, il résolut d'assembler un Concile provincial à Milan, lequel seroit convoqué par le plus ancien Evêque de la Province. Il retint encore avec empressement le sieur Ormanette, et il l'obligea par de fortes et vives raisons à lui continuer son assistance jusques à ce qu'il eût pris d'autres mesures.

Il pressa donc Sa Sainteté avec tant d'ardeur de lui accorder la liberté d'aller à Milan, qu'enfin Elle consentit qu'il y allât, mais seulement pour y faire tenir le Concile de sa province. Le Cardinal en ressentit une joie inconcevable. Le Pape le fit avant son départ de Rome Légat *à Latere* pour toute l'Italie, afin de lui donner plus d'autorité, et de prévenir par-là plusieurs difficultés qui se pouvoient rencontrer à l'occasion de la préséance avec les autres Cardinaux.

Il examina avec beaucoup de circonspection le choix des personnes qu'il devoit mener avec lui, le nombre et la qualité des affaires auxquelles il méditoit de donner quelque ordre, et particulièrement tout ce qui concernoit le Concile qu'il avoit dessein de convoquer, consultant avec soin le petit nombre d'amis habiles et choisis dont nous avons parlé, sur toutes ces matières, entre autres sur la façon d'inviter les Evêques au Concile et de traiter avec eux sur les sujets des Constitutions synodales, la forme et la manière dont il devoit célébrer le Concile. Il fit venir auprès de lui plusieurs excellens Théologiens de divers ordres Religieux, et quelques doctes Canonistes, entre lesquels étoient Scipion Lancelotte, qui pour ses mérites et sa capacité fut depuis élevé au Cardinalat, Jean-Baptiste Castello, et Michel Tornaso, dont la vertu et l'habileté avoient paru au Concile de Trente avec grand éclat, et qui depuis ce temps-

là furent faits Evêques ; et il les employa à mettre en ordre les matières des Décrets synodaux. Il choisit encore les hommes les plus doctes de sa Maison, entre autres Sylvie Antonien, qui depuis fut Cardinal, Jean-Baptiste Amalthée, et Jules Poggiane, personnages très-célèbres par l'éminence de leur doctrine, lesquels il mena aussi avec lui à Milan pour s'en servir dans les occasions.

Il avoit déjà fait savoir ses intentions au Grand-Vicaire Ormanette, tant pour la manière dont il prétendoit faire son voyage, que pour les personnes qui le devoient accompagner, leur déclarant, entre autres choses, qu'il étoit résolu de faire tout son possible pour édifier par ses bons exemples les peuples et particulièrement les Evêques des lieux par où il passeroit. Il lui ordonna de faire accommoder les chambres de l'Archevêché avec beaucoup de modestie, de n'en laisser en réserve que deux ou trois tout au plus pour sa personne, de retrancher tout le luxe et la pompe de ses meubles et de sa vaisselle, ne voulant point que l'on usât d'aucun vaisseau d'or ou d'argent, mais de simple terre de faïence, et enfin de bannir de sa table l'excès et la délicatesse des viandes, voulant qu'elles fussent réglées avec beaucoup de frugalité. Il lui donna ordre pareillement de préparer des chambres pour les Evêques, qu'il vouloit, de quelque manière que ce fût, tous défrayer et loger dans son Palais, tant pour avoir plus de commodité de traiter avec eux des affaires du Concile, que pour exercer envers eux la sainte hospitalité qui est si expressément recommandée aux Evêques.

Toutes choses étant donc disposées pour partir, et le saint Cardinal ayant reçu la bénédiction du Souverain Pontife, il sortit de Rome le premier jour de septembre de l'année mil cinq cent soixante-cinq, accompagné de plusieurs Prélats de marque, et de quantité d'autres ecclésiastiques des plus considérables. Toute la ville fut sensiblement affligée de ce départ, chacun craignant qu'il n'eût quelque dessein de demeurer fort long-temps absent.

Quoique le grand désir qu'il avoit d'arriver promptement à sa chère église, lui fit faire une diligence extraordinaire, il ne laissa pourtant pas de visiter, avec une dévotion très-touchante, les temples sacrés et les reliques des Saints qu'il rencontra sur sa route. Il s'arrêta durant trois jours à Bologne, pour régler quelques affaires qui importoient au bon gouvernement de cette province dont il étoit Légat. Il voulut aussi visiter son Abbaye de Nonantole, où il tint une espèce de Concile avec les chanoines du lieu, pour en détruire les mauvaises coutumes et pour y établir le bien qu'il crut être nécessaire.

Et comme il étoit sans cesse attentif aux choses de Dieu et à son avancement dans les voies du salut, il s'appliquoit singulièrement à observer les actions des Evêques des villes par où il passoit, et d'examiner en lui-même les bons ou les mauvais effets que produisoit la conduite de ceux qui résidoient en leurs diocèses, et des autres qui s'en séparoient par de longues absences pour de légers sujets, afin d'en retirer quelque fruit pour son instruction particulière, même d'en donner avis à Sa Sainteté, et de chercher avec Elle les remèdes nécessaires aux maux qu'il découvroit; tant son cœur étoit embrasé du désir de voir triompher la discipline de la sainte Eglise, et régner JÉSUS-CHRIST dans le cœur de tous les Fidèles.

Il fut reçu durant ce voyage avec des honneurs extraordinaires, tant des Princes et des personnes de la première qualité, que du peuple et des particuliers, chacun courant après l'odeur des parfums que répandoient partout sa charité, sa sainteté, et toutes ses autres vertus admirables.

CHAPITRE XI.

Saint Charles fait son entrée pontificalement à Milan, et y célèbre son premier Concile provincial.

ENFIN saint Charles arriva à Milan, où il étoit attendu de tout son peuple avec des désirs que personne ne sauroit s'imaginer. Les rues de la Ville, par où il devoit passer, étoient magnifiquement ornées, et l'on avoit élevé en divers endroits des arcs de triomphe avec de savantes inscriptions à la louange de ce grand Archevêque, et de riches portiques embellis de symboles et d'emblèmes très-ingénieux. Cette entrée se fit un jour de Dimanche, le vingt-troisième de septembre de l'année mil cinq cent soixante-cinq, Charles alors étant dans sa vingt-sixième année. Il se revêtit de ses habits pontificaux dans l'église de Saint-Euloge, d'où il partit en procession marchant à cheval sous un riche dais porté par plusieurs Gentilhommes de la famille des Confaloniers, à qui cet honneur appartient par un privilége particulier dont elle jouit depuis long-temps. Il fut accompagné jusques à la grande église, de tout le Clergé, du duc d'Albuquerque, gouverneur de Milan, de quantité de Prélats, de la Noblesse, du Sénat, des Magistrats, et d'une multitude presque infinie de peuple qui y étoit accourue de tous les endroits la Province.

On voyoit éclater sur tous les visages une joie nompareille; toute cette grande foule s'épuisoit en cris d'alégresse et en applaudissemens. Les uns faisoient avec admiration l'éloge de leur Prélat; quelques autres ne l'avoient pas plutôt envisagé, qu'ils s'écrioient comme en prophétisant, que ce jeune homme seroit comme un second saint Ambroise, et qu'assurément on verroit un jour sa bannière exposée, aussi bien que celle de ce grand Saint : ce que

nous avons déjà vu accompli. On entendoit d'un autre côté les hurlemens des possédés qui s'agitoient d'une manière épouvantable à la vue de ce saint Archevêque, comme si sa présence eût redoublé le supplice des démons dont ils étoient tourmentés. Ce que quelques-uns admirèrent comme une chose au-dessus des forces ordinaires de la nature.

Lorsqu'il fut arrivé à l'église métropolitaine, il y demeura quelque temps en prières prosterné devant le très-saint Sacrement, et ayant ensuite fait les cérémonies que l'on a accoutumé de faire en ces sortes d'occasions, il donna solennellement la bénédiction à toute cette grande foule de monde qui l'avoit suivi, après quoi il se retira promptement à l'Archevêché. Le Dimanche suivant il célébra la Messe en grande solennité dans la même église, où presque toute la ville se rencontra, et à la fin de cet auguste Sacrifice, il fit un excellent discours qu'il commença par ces paroles : *Desiderio desideravi hoc Pascha manducare vobiscum* : « Je puis vous dire avec vérité, » que j'ai souhaité avec ardeur de manger cette Pâque » avec vous ; » marquant l'amour extrême qu'il avoit pour le salut de son peuple, et le désir ardent dont il brûloit depuis long-temps de venir lui-même travailler de tout son possible à le lui procurer.

Quoiqu'il ne pût se défendre de recevoir beaucoup de visites des personnes de qualité, et d'autres des plus considérables parmi la bourgeoisie de Milan, évitant de donner lieu à qui que ce soit de se plaindre de ses honnêtetés, et caressant tout le monde avec beaucoup d'affabilité, néanmoins il ne perdoit pas pour cela un moment du temps qu'il devoit employer à donner les ordres nécessaires pour le prochain Concile. C'est pourquoi les Evêques de la province ne furent pas plutôt arrivés à Milan, qu'il délibéra avec eux des principaux chefs de cette importante affaire, et partagea entre eux les diverses matières dont ils avoient à traiter dans le Concile, en en distribuant une à chacun en particulier, pour

l'examiner à fond, afin d'en former ensuite les Décrets, et lui demeurant comme le conducteur de l'ouvrage et l'ame de ce grand dessein ; de sorte qu'il travailloit jour et nuit sans crainte d'aucune incommodité, sacrifiant avec joie son repos et sa santé à la passion qu'il avoit d'établir dans toute sa Province quelque commencement d'une véritable réforme.

Voici le nom des Evêques qui assistèrent à ce Concile ; Bernardin Scot, cardinal de Trani, évêque de Plaisance, de l'Ordre des Clercs réguliers, lequel néanmoins protesta qu'il ne se reconnoissoit point pour cela dépendant de l'église de Milan, ainsi qu'elle le prétendoit, mais qu'il usoit de la liberté de choisir, selon le Décret du sacré Concile ; Guy Ferrier, évêque de Vercelles, à qui saint Charles donna le chapeau de cardinal, dans ce même Concile, au nom du Souverain Pontife ; Jérôme Vida, évêque d'Albe ; Maurice Pietra, évêque de Vigevane ; César Gambara, évêque de Tortone ; Scipion d'Este, évêque de Casal ; Pierre de Costachiaro, évêque d'Acquy ; Dominique Bolano, évêque de Bresse ; Nicolas Sfondrate, évêque de Crémone, lequel depuis étant fait Pape, prit le nom de Grégoire XIV ; Jérôme Gallarato, évêque d'Alexandrie-de-la-Paille ; et Fédéric Cornaro, évêque de Bergame. Il y en manqua cinq, qui ne purent s'y trouver, pour des sujets légitimes qui les en empêchèrent, et qui les obligèrent d'y envoyer leurs Procureurs ; savoir : Jean-Antoine Capisucchi, cardinal du titre de Sainte-Croix, évêque de de Lodi ; Jean-Antoine Serbollone, cardinal du titre de Saint-George, évêque de Novarre ; Gaspar Caprio, évêque d'Ast ; Jean-Ambroise Fiesque, évêque de Savone ; et l'évêque de Vintimille, duquel l'église étoit alors vacante. Les cardinaux Bobba et Castiglione y entrèrent aussi, non qu'ils y fussent obligés, mais par la dévotion qu'ils eurent de se trouver présens à cette sainte action, qu'ils révéroient comme le premier fruit du Concile de Trente.

On y commença la première Session par une Pro-

cession générale de ces Prélats et de tout le Clergé de la ville, où se rencontrèrent aussi le Sénat de Milan et tous les Magistrats, lesquels assistèrent à la Messe qui fut chantée solennellement, et qu'entendit aussi le Gouverneur, qui voulut par honneur avoir part à cette cérémonie. Le père Bénoît Palmio prêcha avec beaucoup de doctrine et de force sur la nécessité et la manière de réformer l'Eglise, et saint Charles fit un discours latin de l'institution et de la nécessité des Conciles provinciaux, qui est imprimé à la fin de ce Concile, et qui commence ainsi: *Dei summo erga nos beneficio factum est*, etc. On lut et on souscrivit, en ce Concile, aux décrets du sacré Concile de Trente, et le saint Cardinal ordonna à tous les Evêques de sa province de tenir la main à leur exécution. Chacun d'eux y fit publiquement sa profession de foi, et on y établit quantité d'ordonnances et de réglemens touchant la discipline de l'Eglise, et particulièrement pour ce qui regardoit la vie et la conduite des Evêques, ainsi qu'on le peut voir dans le même Concile. Le saint Cardinal donna en cette occasion des marques admirables de sa grande prudence, de sa charité, de sa religion, de son zèle pour la gloire de Dieu et pour le salut des ames.

Et enfin il termina le Concile par un discours plein d'ardeur qu'il adressa aux Evêques pour les exhorter à ne pas regarder ses résolutions et ses décrets comme de vaines spéculations qui ne servent qu'à occuper l'esprit, mais à les regarder comme des règles dictées par l'Esprit-Saint, et l'abrégé de leurs obligations les plus essentielles et de leurs plus importans devoirs, pour les suivre et les réduire fidèlement en pratique. Ainsi ses travaux furent couronnés d'un succès très-avantageux, ayant heureusement jeté les premiers fondemens de la réforme, pour laquelle il s'empressoit avec tant de chaleur. Et quoique plusieurs personnes doutassent de l'effet de l'exécution de tant de choses ordonnées par le Concile, lui seul néanmoins, animé d'une parfaite confiance en Dieu,

n'en douta jamais ; et la suite a bien fait connoître qu'il n'espéroit pas vainement, puisque ce Concile fut suivi de plusieurs biens admirables qui se répandirent en très-peu de temps dans toute la province de Milan.

Cette action remplit d'un prodigieux étonnement la nombreuse multitude, même des provinces fort éloignées, que la curiosité avoit attirée à Milan ; mais ils admirèrent moins la grandeur et la majesté de cette auguste compagnie, qu'ils ne furent surpris de voir un Cardinal si jeune et élevé à de si hautes dignités, annoncer au peuple la parole de Dieu, se mêler de réformation, célébrer des Conciles, former des décrets, prescrire des règles et s'y soumettre le premier, exciter ardemment les plus anciens Evêques à secourir les ames, dont on néglige si fort le salut, et leur inspirer l'amour de la résidence et l'attachement pour leur église. Tant de grandes choses, accompagnées de si merveilleuses circonstances, et que nul n'avoit encore vues, réunies en un pareil sujet, formèrent dans tous les esprits une haute idée de sa sagesse et de sa sainteté, et dès lors sa réputation et les excellentes odeurs de ses vertus commencèrent à se répandre en beaucoup d'endroits.

Le Saint Père étant informé des heureux progrès de son neveu, en ressentit une satisfaction extraordinaire, et lorsqu'il apprit qu'il avoit prêché à l'issue de la Messe qu'il avoit célébrée, il dit tout haut, que c'étoit ce que lui-même se sentoit obligé de faire beaucoup plus exactement qu'aucun autre, puisqu'il étoit le souverain Pasteur de toutes les ames ; et que les Cardinaux et tous les Prélats de l'Eglise devoient imiter cet exemple, et s'appliquer au salut des ames dont le soin leur est confié. Il lui écrivit ensuite le Bref que nous allons rapporter, et dans lequel il est aisé de reconnoître les marques de sa consolation et de sa joie.

Bref de Pie IV au cardinal Charles Borromée.

« Vos lettres m'ont toujours été très-agréables ; » mais beaucoup plus qu'aucune autre, celle que » j'ai reçue le dix-huitième du présent mois, par » laquelle vous me faites savoir l'heureux succès du » Concile de votre province, et particulièrement la » déférence publique que l'on a rendue aux Décrets » du Concile de Trente, la disposition que vous avez » rencontrée dans ces peuples à embrasser toutes les » choses que vous avez réglées dans le Synode, » comme aussi la promesse que le Gouverneur et les » autres Ministres du Sérénissime Roi catholique vous » ont faite de favoriser de leur assistance et de leur » crédit l'exécution de ces Décrets. En quoi recon- » noissant un secours visible de la Bonté divine, qui » seconde l'ardeur et la sagesse de votre zèle, nous » vous en louons comme vous le méritez, et nous » vous exhortons à continuer d'établir partout le » bon ordre, et d'édifier les peuples par tout ce que » vous pourrez leur donner de bons exemples. Lors- » qu'il sera temps, allez à Trente visiter les Prin- » cesses et leur rendre vos honneurs, et vous ferez » ensuite tout ce que vous savez être selon notre » intention et notre volonté ; étant très-persuadé que » votre prudence et votre bonne conduite vous fe- » ront venir à bout de toutes choses avec succès. » Notre-Seigneur vous conserve. A Rome, le vingt- » septième décembre de l'an mil cinq cent soixante- » cinq. »

CHAPITRE XII.

Saint Charles retourne à Rome, et assiste à la mort du Pape son oncle.

On voit par ce Bref, que le souverain Pontife le chargeoit d'aller à Trente à la rencontre des Prin-

cesses Sérénissimes Sœurs de l'empereur Maximilien, Jeanne, mariée au prince de Florence, François de Médicis; et Barbe, à Alphonse d'Est, duc de Ferrare; et après cela de retourner au plutôt à Rome, où sa présence étoit très-nécessaire pour le bien des affaires ordinaires de l'Eglise, et principalement pour l'exécution des Décrets du Concile de Trente, au sujet desquels on présentoit tous les jours et de toutes parts à Sa Sainteté quantité de requêtes. En attendant donc que le temps fût propre pour se mettre en chemin, il s'occupa à faire la visite de quelques églises, de certains chapitres de Chanoines, et de plusieurs monastères de Religieuses, où il régla toutes choses conformément aux ordonnances qui avoient été nouvellement faites dans son Concile provincial.

Il partit ensuite de Milan, au grand regret de tout le monde, et prit la route de Trente, accompagné du cardinal de Vercelles et de plusieurs Prélats. Il passa par Vérone, où il fut reçu avec de grands honneurs et de sensibles démonstrations de joie, d'Augustin Valère dont nous avons déjà parlé, qui peu de temps auparavant avoit été fait Evêque de cette ville, et pour lequel il avoit une estime et une affection très-singulière. Il y fit quelque séjour, durant lequel le désir dont il étoit embrasé de s'instruire parfaitement dans la manière de gouverner son église, et de conduire les ames dans les voies de Dieu, lui donna la curiosité de s'informer des diverses pratiques de cette église, et de tout ce que faisoit ce bon Evêque dans la conduite de son diocèse, s'enquérant à cet effet fort soigneusement du détail de ses actions, de quelques personnes qui avoient été à son service.

Au sortir de Vérone, il poursuivit son voyage jusques à Trente, où ayant joint ces deux Princesses, il les accompagna de là, l'une à Ferrare, et l'autre jusques à Fiorenzole, en Toscane; auquel lieu il eut avis, par un courrier exprès, que le Pape étoit dangereusement malade; ce qui l'obligea de prendre la

poste, et de s'en retourner à Rome en très-grande diligence; où étant arrivé, la première chose qu'il fit, fut de savoir des médecins l'état de la maladie de Sa Sainteté, et la vérité de ce qu'ils en pensoient. Et comme il eut appris d'eux que toutes choses étoient désespérées, il s'approcha courageusement du lit du malade, et sans donner aucune marque de douleur, il lui fit comprendre adroitement, qu'il n'y avoit plus de ressource pour lui et que l'heure de sa mort étoit venue, et lui présentant la sainte image du Crucifix, il lui parla en ces termes : *Très-saint Père, tous vos désirs et toutes vos pensées ne doivent plus se tourner que du côté du Ciel; voilà ce* JÉSUS-CHRIST *crucifié qui est l'unique fondement de toutes nos espérances; il est notre Résurrection et notre Vie; il est notre Médiateur et notre Avocat; il est la Victime et le Sacrifice offert pour nos péchés; il ne rejette aucun de ceux qui, touchés d'un repentir sincère de l'avoir offensé, mettent en lui toute leur confiance, le reconnoissant pour vrai Dieu et pour vrai Homme. Il est la bonté et la patience même; sa miséricorde se laisse fléchir aux larmes des pécheurs, et il fait grace à qui la lui demande dans un véritable esprit de pénitence et avec un cœur parfaitement contrit et humilié.*

Après cela, il lui dit qu'il avoit une grace à demander à Sa Sainteté, et qu'il la conjuroit de la lui accorder comme l'une des plus grandes graces qu'il lui eût jamais faites. Le Pape témoignant consentir à tout ce qu'il exigeroit de lui, il repartit que, puisqu'il n'y avoit plus pour lui aucune espérance de vie, il le supplioit très-instamment de ne s'appliquer durant le peu de temps qui lui restoit, qu'à la seule pensée de son salut, et de recueillir tout ce qu'il avoit de connoissances et de forces, pour se préparer le mieux qu'il pourroit à franchir le pas effroyable et dangereux de la mort. Le Pape écouta très-attentivement ces pieuses exhortations de son cher neveu, et les reçut avec beaucoup de consolation.

Le Cardinal ordonna ensuite qu'on ne parlât plus

d'aucune autre chose à Sa Sainteté, auprès de laquelle il demeura toujours jusques à ce qu'elle eût rendu le dernier soupir, l'encourageant sans cesse avec une admirable force d'esprit, et la disposant à bien mourir par toutes les pieuses pratiques que sa charité lui put inspirer. Il lui administra lui-même le Viatique et l'Extrême-Onction, et étant ainsi muni du puissant secours de ces Sacremens, ce saint Pape passa de cette vie à une plus heureuse, le dixième de décembre de l'année mil cinq cent soixante-cinq, âgé de soixante-six ans huit mois et six jours, prononçant avec de grands sentimens de piété, dans le moment même qu'il expira, ces paroles du saint vieillard Siméon : *C'est maintenant, Seigneur, que vous laisserez mourir en paix votre serviteur selon votre parole.* Il tint le saint Siége six ans moins seize jours.

CHAPITRE XIII.

Saint Charles entre au Conclave où est élu Pie V, et va résider en son diocèse de Milan.

Quelque dur et quelque terrible que fût ce coup, saint Charles néanmoins le reçut avec une parfaite tranquillité, et une entière soumission aux ordres de Dieu, dont la volonté étoit la règle ordinaire de tous les mouvemens de son cœur, et de toutes les actions de sa vie. Dans ce moment il éloigna de son esprit toutes les pensées qui pouvoient y naître par la vue de ses intérêts et de quelque autre considération purement humaine, et il ne songea qu'à user de son crédit et de son autorité pour donner un saint Pape à l'Eglise dans l'élection qui s'en alloit faire, laquelle dépendoit presque absolument de lui, à cause du grand nombre de Cardinaux élevés à cet honneur par la faveur de son oncle, qui étoient

tous devoués à ses intérêts, et qui rendoient son parti le plus puissant dans le Conclave.

Ses parens et ses amis s'efforçoient de lui persuader de choisir une personne qui lui fût attachée, qu'il pût gouverner facilement, et sur qui sa grandeur et tous ses autres avantages pussent demeurer solidement établis; mais il s'en défendit comme d'un crime. Il rejeta aussi la proposition de certains prudens selon la chair, qui le sollicitoient d'avoir égard aux désirs et aux intentions de quelques jeunes Princes, à qui il avoit d'extrêmes obligations : leur répondant que les lois sacrées de l'Eglise lui lioient entièrement les mains, et que nulle chose au monde ne pouvoit les lui faire violer. Ainsi foulant aux pieds tout intérêt et tout respect humain, il résolut de faire choix du sujet qu'il estimeroit le plus capable de soutenir dignement le faix d'une si redoutable dignité, et qu'il sauroit être particulièrement animé du zèle de la réformation de l'Eglise et de l'exécution des Décrets du saint Concile de Trente ; et il fit assez comprendre que c'étoit-là son unique but, par la réponse qu'il fit, en entrant dans le Conclave, au cardinal Grasso, Milanois, lequel lui demanda qui l'on devoit faire Pape : *Nous choisirons*, lui dit-il, *celui qui aura été choisi de Dieu.*

Il avoit à ce dessein jeté les yeux sur quelques sujets dont les excellentes vertus lui étoient connues: mais il tint toujours sa pensée extrêmement secrète, de peur qu'elle ne fût traversée, et que peut-être on ne la fît échouer dans le temps de l'élection. Un de ceux-là fut le cardinal Michel Ghisleri d'Alexandrie, religieux de l'Ordre de Saint-Dominique, qu'il savoit, par l'épreuve qu'il en avoit faite en plusieurs occasions, être pourvu de toutes les qualités qu'il désiroit, et pour ce sujet il le consultoit souvent dans les affaires du gouvernement de l'Eglise ; il est vrai que d'un autre côté il avoit d'assez puissantes raisons pour l'exclure de ce choix, quelque mérite qu'il eût en lui-même ; car ce Cardinal étoit une des

créatures de Paul IV, et par conséquent attaché à la Maison des Caraffes, d'où l'on pouvoit présumer qu'il seroit peu favorable aux créatures de Pie IV, pour les raisons que l'on sait; outre qu'il n'ignoroit pas que sa personne n'avoit jamais été trop agréable au Souverain Pontife son oncle. Selon toutes les règles de la politique du monde il avoit lieu d'appréhender que cet homme ne se déclarât contre lui, ou que tout au moins il ne fît rien pour lui.

Mais ces considérations ne firent aucune impression sur son esprit. Comme il n'avoit en vue que la seule gloire de Dieu, et qu'il ne séparoit nullement ses intérêts de ceux de la sainte Eglise, il appuya de toute sa puissance cette élection, laquelle lui réussit si heureusement, que tous ses sentimens se trouvèrent déclarés en faveur de ce bon Cardinal, le Saint-Esprit ayant tourné les cœurs du sacré Collége de manière que tous concoururent comme d'une délibération commune à le choisir pour remplir la Chaire de saint Pierre. Ce qui arriva le septième de janvier de l'année mil cinq cent soixante-six. Ce Pape prit le nom de Pie V, par complaisance pour le cardinal Borromée, qui voulut renouveler en lui la mémoire de son oncle.

Le monde toujours aveugle dans les choses de Dieu, accusa pour lors saint Charles de n'avoir pas su se conduire dans le Conclave, et de s'être écarté contre toutes sortes de raisons des voies que l'on a accoutumé de tenir dans le ménagement de semblables affaires; mais l'effet justifia pleinement sa sagesse, et l'on connut bien par la suite qu'il n'avoit rien fait en tout cela que par le mouvement de l'Esprit de Dieu. Car ce Pape fut très-illustre par sa vertu, un vigilant zélateur de l'autorité du Concile de Trente, un réparateur achevé de la discipline de l'Eglise, un des plus sincères amis qu'eut jamais saint Charles, qui en fit toujours un grand état, et qui a laissé dans le monde une telle opinion de sa vie, que chacun le tient communément et le révère comme un saint.

Afin que chacun soit convaincu de la vérité de tout ce que j'ai dit, touchant le désintéressement que notre saint Cardinal témoigna dans cette élection du Souverain Pontife, j'ai cru devoir rapporter en ce lieu une Lettre qu'il écrivit sur ce sujet au cardinal Henri de Portugal, dans laquelle il lui déclare ouvertement ses intentions, et tous les motifs qui l'ont fait agir dans toute cette affaire, où il rend aussi un illustre et authentique témoignage de l'éminente vertu et de la sainteté admirable de Pie V.

Au cardinal de Portugal.

« Quoique je ressentisse de la mort du Souverain » Pontife mon oncle, toute la douleur dont me pou» voit rendre capable le grand attachement que j'avois » pour sa personne, et l'amour vraiment paternel » qu'il me témoignoit, néanmoins la dureté de cette » perte ne ralentit nullement mes désirs, et ne donna » pas la moindre atteinte à l'affection que j'ai tou» jours eue pour les intérêts du saint Siége apos» tolique.

» Dans ce fâcheux état, j'étois encore travaillé d'une » double inquiétude : car d'un côté, je me voyois » obligé de faire plusieurs choses conjointement avec » les autres Cardinaux ; et de l'autre, j'estimois qu'il » étoit de mon devoir particulier d'en faire beaucoup » d'autres que ce même Siége sembloit exiger de moi » durant sa vacance. Car lorsque je faisois réflexion » au contre-temps dangereux pour l'Eglise, qu'étoit » arrivée la mort de celui dont la sagesse, la vigi» lance et les rares vertus maintenoient sa puissance » et sa dignité, et à tous les maux qui étoient à crain» dre, dans une si grande révolution, de la part des » hérétiques et des ennemis irréconciliables du nom » chrétien, si le saint Siége demeuroit long-temps » privé de son chef; j'étois dans une peine étrange, » et je jugeois bien qu'il n'y avoit pas à prendre de » parti plus assuré que celui de remplir promp-

» tement la place du Pape qui venoit de mourir, » d'un sage et excellent Successeur, qui suivît ses » traces, et secondât avec vigueur ses saintes in- » tentions.

» Lors donc que nous fûmes entrés dans le Conclave » pour faire élection d'un Pape, selon les lois et les » cérémonies qui nous ont été marquées par nos an- » ciens ; quels furent le but et la fin de toutes mes » pensées, de mes désirs, de mes négociations et » de mes entretiens publics et secrets, c'est ce que » personne ne peut savoir que moi. Cependant je ne » doute point que votre Seigneurie illustrissime et » tous les autres n'aient pu en découvrir la vérité » par la suite des choses que l'on m'a vu faire. Et il » est très-certain aussi qu'étant fortement persuadé » que la principale chose que j'avois à faire dans » cette conjoncture, étoit de veiller avec grande cir- » conspection sur moi-même, et d'empêcher soi- » gneusement que mon cœur ne fût séduit ou pré- » venu de quelque affection plus puissante que celle » que je devois avoir pour le service de la Religion, » je formai tous mes desseins et je réglai toutes mes » démarches, non selon mon propre intérêt et mon » goût particulier, mais pour le bien et l'utilité de » toute l'Eglise.

» Et comme il y avoit long-temps que je connois- » sois à fond, et que j'avois une très-grande estime » de la solide piété, de l'intégrité, de l'exactitude, » et des intentions droites, pures et saintes du car- » dinal d'Alexandrie, j'estimai que l'on ne pouvoit » confier plus sûrement qu'à lui le gouvernement » de la République chrétienne; et dans cette pensée » j'employai tous mes efforts pour le faire élever au » souverain Pontificat, ce qui réussit peu de temps » après avec une satisfaction générale et incroyable » de tout le sacré Collége.

» En mon particulier rien ne pouvoit me consoler » plus efficacement, que le bonheur de voir succé- » der à mon oncle, de sainte mémoire, un Pontife

» qui, marchant sur ses traces et secondant ses » saintes résolutions, fût capable de défendre avec » la même grandeur et la même force de courage, » l'honneur et l'autorité de la Religion, et de nous » dédommager en même temps de la perte de tous » les autres avantages que la mort, dont votre Sei- » gneurie illustrissime se plaint avec tant de piété, » nous avoit enlevés.

» Je me suis fait encore un singulier plaisir de » l'espérance que j'ai, que bien que nous ayons un » Pontife d'une sagesse consommée, et que sa pru- » dence et son zèle ne nous laissent rien à désirer » en sa personne, votre autorité néanmoins et vos » conseils ne lui seront pas inutiles, non pour ajou- » ter quelque chose à sa vertu, qui est accomplie en » elle-même, mais pour lui donner d'illustres ma- » tières à l'exercer, et des occasions de se répandre » avec plus d'éclat.

» Mais ce qui a beaucoup aussi contribué à l'adou- » cissement de mes peines dans le malheur qui m'est » arrivé, ce sont les marques que vous m'avez don- » nées de la véritable et solide affection dont vous » m'honorez, et qui m'a toujours été extrêmement » chère, et les raisons qu'il vous a plu de me re- » présenter avec une honnêteté si engageante et une » prudence si chrétienne, dont l'une a reprimé l'ex- » cès de mon déplaisir, et l'autre m'a rempli d'une » consolation toute particulière. Je ne manquerai » jamais au respect que je dois à votre Seigneurie, » illustrissime, et je prie Dieu de la conserver dans » une santé parfaite, et de la combler d'un véritable » bonheur. A Rome, le vingt-sixième février de l'an- » née mil cinq cent soixante-dix. »

Dès que ce nouveau Pilote eut pris en main le gouvernail de la barque de saint Pierre, notre zélé Cardinal lui donna quelques avis, qu'il jugea lui être très-nécessaires pour la conduire heureusement au milieu des flots et des tempêtes dont elle étoit agitée : il lui conseilla, entre autres choses, de faire

exécuter les Décrets et d'établir l'autorité du Concile de Trente, de donner la dernière perfection au Missel et au Bréviaire romain, et de faire imprimer au plutôt le Catéchisme du Concile. Il avoit une passion extrême de voir finir ces trois affaires par l'espérance qu'il avoit conçue d'en voir réjaillir, comme d'une source féconde, des biens infinis sur toute l'Eglise de JÉSUS-CHRIST.

Il le supplia encore de confirmer de son autorité apostolique les ordonnances de son Concile provincial, afin de surmonter par-là beaucoup de difficultés qui se rencontroient dans leur exécution. Le Souverain Pontife eut de très-grands égards pour toutes ses prières, ainsi qu'on le peut connoître par la satisfaction qu'il lui donna sur tout ce qu'il avoit demandé, confirmant tous ses décrets en général par une Bulle donnée le seizième de janvier de l'année mil cinq cent soixante-six, et quelques-uns plus en particulier, principalement ceux qui regardoient les Réguliers, par trois autres Bulles expresses ; les deux premières furent du douzième et du vingt-neuvième d'avril, et la troisième fut du vingt-quatrième de mai de la même année ; ajoutant une autre Bulle du vingt-septième de juin, par laquelle il lui donnoit l'autorité de pouvoir contraindre toutes sortes de personnes sans exception, à l'observance de ces mêmes Décrets.

Lorsqu'il eut terminé toutes ses affaires, il demanda au Pape la permission d'aller résider en son diocèse; mais Sa Sainteté ne voulut point la lui accorder, ayant besoin de ses conseils dans le commencement de son Pontificat, pour lui aider à en porter le poids, et se former au gouvernement de l'Eglise.

Saint Charles, sous prétexte d'obéir au Vicaire de JÉSUS-CHRIST, et sous d'autres aussi spécieux, dont il n'eût pas manqué, s'il eût voulu s'en prévaloir, pouvoit demeurer à Rome, où il avoit des emplois si honorables, où il étoit généralement chéri et estimé des Princes, des personnes de la première

qualité et de toute la Cour ; mais l'amour qu'il avoit pour son épouse ne lui laissant trouver de repos autre part qu'auprès d'elle, l'obligea de conjurer de nouveau Sa Sainteté de le laisser partir, lui remontrant la nécessité indispensable où il étoit de veiller lui-même sur la conduite des ames dont il étoit chargé, et que, pour faciliter l'établissement du Concile de Trente dans sa province, il étoit important qu'il obéit le premier au Décret de la résidence des Evêques, afin de porter par son exemple les autres Evêques ses suffragans à en user de la sorte. Il lui allégua tant d'autres et de si fortes raisons, que le saint Père ne put lui refuser plus long-temps d'aller enfin à Milan ; mais il n'y consentit qu'après lui avoir fait promettre qu'il reviendroit à Rome l'automne suivante. Et il lui donna en partant plusieurs facultés, avec le pouvoir d'user de tous les moyens qu'il jugeroit utiles à l'avancement de la réformation de son église, le chargeant en même temps de quelques Brefs pour les Princes, dans les États desquels s'étend la province de Milan, par lesquels il les invitoit de le favoriser dans ses pieux desseins, et de lui donner surtout les secours qui dépendroient de leur autorité pour l'accomplissement de l'important ouvrage de la réformation qu'il avoit commencée.

Le saint Cardinal fit encore, avant que de partir de Rome, un nouveau retranchement dans sa maison : il congédia la plus grande partie de ses domestiques, après les avoir libéralement recompensés, et il ne retint à son service que ceux qui pouvoient être utiles à son église, et qu'il estimoit les plus savans et les plus gens de bien. Après quoi il sortit avec la bénédiction apostolique, et tira droit à Milan, où il arriva le cinquième d'avril de l'année mil cinq cent soixante-six.

FIN DU PREMIER LIVRE.

LIVRE SECOND.

CHAPITRE I.

Etat pitoyable du Diocèse de Milan, lorsque saint Charles en prit la conduite.

Pour comprendre quels ont été les travaux que ce grand Prélat a essuyés, et les choses étonnantes qu'il a faites pour la réformation de l'église de Milan, il est à propos de faire voir, avant que de s'engager à les décrire, quelle est son étendue, et le malheureux état où elle se trouvoit réduite : car de même que l'on juge de l'expérience et de l'habileté d'un médecin, par le grand nombre et par la malignité des maladies extraordinaires et comme désespérées qu'il guérit; on reconnoît la suffisance et la vertu d'un Prélat, qui est un médecin spirituel, par la santé qu'il rend à une infinité d'ames en les tirant de leur aveuglement, et en guérissant les plaies mortelles et invétérées qu'elles ont reçues du péché.

C'est une chose assez connue, que Milan est une des plus grandes villes non-seulement de l'Italie, mais même de l'Europe. Le circuit de son diocèse est si vaste, que du seul côté qu'il confine l'Allemagne, il a plus de cent milles de longueur. Il n'est pas renfermé dans le seul duché de Milan, il s'étend encore en d'autres Etats, comme dans ceux de la république de Vénise, dans le duché de Montferrat et dans le domaine de la Seigneurie des Suisses; et ce qui est à remarquer, c'est que sa plus grande partie est située dans des montagnes affreuses et presque inaccessibles.

L'Archevêque a sous sa jurisdiction absolue plus de deux mille deux cent et vingt églises, entre les-

quelles il y a environ cinquante Collégiales, et plus de huit cents Paroissiales. Le Clergé de cette église est de plus de trois mille deux cents personnes. Les monastères des Religieuses et des autres filles renfermées ne sont pas moins de soixante et dix, sans parler d'environ vingt autres qui furent supprimés par saint Charles ; on y compte encore cent couvens de Réguliers ; et l'on tient qu'il y a pour le moins six cent mille ames dans tout ce diocèse.

Cette province ecclésiastique est composée de quinze grands Evêchés. Elle embrasse, outre l'Etat de Milan, tout le Montferrat, une partie des terres des Vénitiens, du Piémont, et de l'Etat de Gênes, et côtoie la mer Méditerranée jusques aux confins de la Provence. D'où il est aisé de concevoir la grande et vaste étendue de cette église.

Elle avoit été privée durant plus de quatre-vingts ans de la présence de son Archevêque, qui d'ordinaire abandonnoit la conduite de ce grand Corps à un seul Grand-Vicaire, homme très-souvent fort déréglé et qui n'employoit que la moindre partie de son temps à s'acquitter des obligations de sa charge. Une si longue négligence, jointe aux malheurs des temps fâcheux par les tumultes de la guerre, par les révolutions des Etats, par la peste, et par une infinité d'autres maux, ne pouvoit que causer d'étranges ravages dans cette vigne du Seigneur. Aussi elle n'avoit pas seulement cessé de porter de bons fruits, mais encore elle étoit toute couverte de ronces piquantes et de très-mauvaises herbes ; c'est-à-dire, que les abus, les coutumes criminelles, et tous les péchés imaginables en avoient presque corrompu l'innocence et la sainteté : Dieu le permettant ainsi pour le châtiment de ces peuples plongés dans toute sorte d'excès.

La jurisdiction ecclésiastique étoit comme abandonnée ; on ne l'exerçoit même plus à l'égard de certains chefs, et ce qu'il y a de plus terrible, c'est que dans les vallées sujettes aux Suisses pour le temporel,

elle étoit entièrement abolie ; les ecclésiastiques se soumettant eux-mêmes honteusement aux tribunaux des juges laïques de cette nation.

Les mœurs des gens d'église ne pouvoient être ni plus scandaleuses ni d'un plus pernicieux exemple. Leur vie étoit pire que celle des gens du monde les plus sensuels et les plus corrompus. Ils alloient vêtus en séculiers ; ils portoient impunément des armes : la plupart vieillissoient dans des concubinages publics. Nul ne résidoit dans son bénéfice, et tous négligeoient avec une telle insensibilité le culte divin, que les maisons profanes étoient tenues avec beaucoup plus de bienséance et de propreté, que les églises et les choses saintes. D'ailleurs ils étoient ensevelis dans une si profonde ignorance, qu'un grand nombre de Curés ne savoient pas la forme du Sacrement de la confession, encore moins ce que c'étoit que censure ecclésiastique et cas réservés. Il s'en trouvoit même en certains endroits du diocèse, dont la pitoyable stupidité alloit jusques à les porter à ne se confesser jamais. Ces insensés ne pouvant se persuader, qu'eux qui confessoient les autres, fussent aussi obligés de se confesser. Tant de misères et d'abominations avoient rendu tout l'Ordre ecclésiastique si méprisable, et en quelque façon si odieux aux laïques, qu'ils avoient accoutumé de dire par manière de proverbe : *Si tu veux aller en enfer, fais-toi prêtre.*

Ce même libertinage s'étoit étrangement répandu dans les cloîtres, et communément les Réguliers menoient aussi une vie très-dissolue : ce qui faisoit que le peuple, témoin des débauches du Clergé et des Religieux, se laissoit aller sans peine à une infinité de crimes, de superstitions et d'erreurs. En sorte que la connoissance de Dieu étoit absolument éteinte en quelques-uns, qui par conséquent fouloient aux pieds sa sainte loi, et traitoient avec le dernier mépris les Sacremens de l'Eglise, surtout ceux de la Pénitence et de l'Eucharistie, plusieurs passant les dix et quinze années, et davantage, sans les re-

cevoir : on rencontroit quelquefois des hommes très-âgés, qui ne s'étoient jamais confessés, et qui même ne savoient pas ce que c'étoit que la confession ; et ceux qui vouloient sauver les apparences et passer pour Chrétiens, s'approchoient des Sacremens une fois l'année, plutôt encore par coutume que par un véritable esprit de piété.

Il est vrai qu'il y en avoit quelques-uns parmi les ecclésiastiques et les séculiers, qui demeuroient fidèlement attachés aux maximes toutes pures de la religion de JÉSUS-CHRIST, qui fréquentoient avec de saintes dispositions les sacrés mystères, et qui se tenoient séparés de l'abomination du siècle et du commerce des pécheurs. Mais ceux-là étoient en très-petit nombre ; car on vivoit généralement dans une telle ignorance des choses de Dieu, surtout parmi le menu peuple, que les fondemens et les principes de la foi catholique lui étoient comme inconnus. Il ne savoit ni l'Oraison Dominicale, ni la Salutation Angélique ; et à peine pouvoit-il former le signe de la Croix, bien loin d'être instruit des articles de notre croyance, et d'avoir quelque connoissance des Commandemens de Dieu.

Les saints jours étoient profanés par les spectacles, les danses, les bals et les ivrogneries. On vaquoit ouvertement à toutes sortes d'œuvres serviles, et l'on tenoit les foires et les marchés publics, comme si les jours de fêtes n'eussent été établis que pour autoriser tous ces désordres, et pour offenser la majesté de Dieu avec plus de joie que les autres jours.

On n'avoit de même nulle révérence pour les lieux sacrés ; on traitoit hautement, dans les églises, des affaires qui d'ordinaire ne se discutent que dans les places publiques ; et durant le service divin les hommes s'assembloient par petites troupes, parloient, rioient, et se promenoient avec une insolence, qui n'auroit pas été excusable même dans les lieux destinés à cet usage. Et ce qui surpasse toute impiété, c'est qu'en certains endroits du diocèse, on faisoit

de ces mêmes églises des salles à danser ; on les faisoit servir à des fêtes profanes ; on y battoit le blé et d'autres grains sans scrupule ; chacun étant entraîné par la force de la coutume, dans ces abus épouvantables.

Enfin la sainteté de notre religion étoit outragée avec tant de fureur, que des hommes à demi ivres feignoient de vouloir se confesser, abordoient les Confesseurs, et lorsqu'ils étoient auprès d'eux, ils faisoient tant de gestes impudens, et ils leur disoient tant de ridiculités, qu'ils les obligeoient de leur céder la place et de s'enfuir ; d'autres entroient masqués dans l'église, et s'approchant de l'Autel, comme s'ils avoient voulu offrir au Prêtre avec le peuple quelque pièce d'argent, ils la retenoient dans le moment qu'ils feignoient de la présenter, et par un tour de main subtil, ils enlevoient celles que les autres avoient déjà effectivement offertes.

Les jours de jeûne étoient presque partout violés avec impunité ; on mangeoit publiquement et sans aucun respect de la chair et d'autres choses défendues par les lois de l'Eglise durant le Carême, et l'on continuoit les extravagances du Carnaval durant plusieurs jours de ce temps consacré à la retraite et à la pénitence. Je passe sous silence les adultères publics, les concubinages, et mille autres crimes monstrueux autorisés par le nombre de ceux qui les commettoient, et par l'endurcissement des personnes qui pouvoient y apporter quelque remède.

La rapidité du même torrent avoit renversé toute sorte de discipline dans les Monastères de filles ; on y vivoit dans un libertinage surprenant. Les séculiers y entroient quand ils vouloient, et les Religieuses en sortoient de même ; nulle chose ne pouvant les empêcher. Les festins et les bals y étoient communs ; et ces saintes retraites étoient devenues des maisons de scandale et d'horreur.

Voilà quel étoit l'état déplorable de l'église de Milan, lorsque la bonté divine daigna la favoriser de la pré-

sence de saint Charles, et lui inspirer d'y aller résider. Combien de fois a-t-on vu ce grand Saint percé de douleur et fondre en larmes à la vue de toutes ces misères qu'il découvroit lui-même dans le cours de ses visites. Mais quels fruits pouvoit-on espérer de recueillir dans un champ depuis si long-temps abandonné par ses propres maîtres? D'où les Evêques et les Pasteurs peuvent comprendre quels sont les malheurs qu'ils attirent sur leurs troupeaux, lorsqu'ils s'en éloignent sans nécessité, et combien sera rigoureux le compte qu'ils rendront à la justice de Dieu de tant de pauvres ames qui se perdent pour une éternité par le peu de soin qu'ils ont de veiller eux-mêmes à leur salut.

CHAPITRE II.

Ce que saint Charles fit pour sa propre conduite, dès le commencement de sa résidence à Milan.

QUOIQUE la violence de ces maux les rendît comme incurable, et que tous les efforts humains parussent trop foibles pour ramener à son devoir ce grand diocèse obstiné dans ses égaremens; néanmoins ce généreux Cardinal ne s'effraya nullement de ces difficultés, et sans douter un moment du succès de son entreprise, parce qu'il ne s'y engageoit que par l'ordre de Dieu, il résolut de s'y appliquer de toutes ses forces, dans la confiance qu'il avoit, que faisant de son côté tout ce qui seroit en son pouvoir, Sa Majesté divine ne manqueroit jamais de bénir ses travaux et de l'assister dans ses besoins du secours tout-puissant de sa grace. Les premières démarches du sieur Ormanette le fortifioient merveilleusement dans cette pensée; et envisageant les heureux commencemens de l'emploi dont il l'avoit chargé, comme des arrhes que Dieu lui donnoit de sa protection, il acheva de s'abandonner sans réserve à l'exécution

de son dessein, résolu de tout entreprendre pour réparer les ruines effroyables sous lesquelles il trouvoit presque tout enseveli l'héritage du Seigneur qui lui étoit confié.

Pour cet effet, comme il étoit convaincu que tout le fruit de ses peines dépendoit de sa présence, il prit d'abord la résolution de résider constamment dans son diocèse, et de renoncer même plutôt à sa dignité de Cardinal que de la violer en la moindre chose du monde : car il avoit une si haute idée du prix des ames, qu'il préféroit le bonheur de contribuer à leur salut, aux plus magnifiques avantages de la terre. Il forma encore une seconde résolution, avec une égale fermeté, qui fut de n'épargner ni sueurs, ni fatigues, et de donner son temps, son repos et sa vie même, comme un bon pasteur, pour ses brebis et pour le bien de son église.

Afin donc d'obtenir du Ciel les faveurs sur lesquelles il fondoit toutes ses espérances, et les lumières nécessaires pour conduire un aussi grand ouvrage qu'étoit celui qu'il alloit commencer, il eut recours à l'oraison, qui étoit son unique refuge dans ses nécessités : car jamais il ne s'engageoit dans aucune affaire, qu'après avoir consulté Dieu dans le secret de son cœur, et la lui avoir ardemment recommandée, ou fait recommander par quelques personnes de piété : et lorsqu'elles étoient ou extrêmement difficiles, ou d'une conséquence extraordinaire, il ordonnoit des prières publiques, et joignoit à ses vœux ceux du peuple, du Clergé, et même des Ordres religieux, et par ce moyen il venoit glorieusement à bout de toutes ses entreprises, et tous ses desseins réussissoient avec un merveilleux succès.

Outre cela, il se proposa, pour former sa vie sur un parfait modèle, celle de JÉSUS-CHRIST qui est le premier exemplaire et l'unique règle que les Evêques doivent suivre dans toutes leurs actions, et particulièrement dans la conduite des ames ; et entre autres choses, faisant attention à ces paroles de saint

Luc, rapportées au commencement des Actes des Apôtres : *Il a commencé de faire et d'enseigner* ; il se détermina premièrement à travailler à sa propre sanctification, à laquelle il se sentoit étroitement obligé par son caractère d'Evêque, qui est un état de perfection et de sainteté, et d'employer ensuite tous ses soins pour le bien et l'avancement spirituel de son prochain, imitant en cela la conduite de l'Apôtre saint Paul, marquée dans ces paroles de l'une de ses Epitres : *Je traite austèrement mon corps, de peur qu'ayant prêché aux autres, je ne sois réprouvé moi-même.*

Il se remplit aussi l'esprit, pour soutenir son zèle, des exemples des saints Evêques, et en particulier de ceux à qui il avoit l'honneur de succéder dans le Siége de l'église de Milan ; tâchant d'imiter chacun d'eux en quelque action héroïque qu'il eût remarquée dans l'histoire de leur vie. Il se mit sous la protection de saint Ambroise, par un choix et une dévotion particulière. Et pour ce sujet il voulut être consacré Archevêque le jour même de son ordination. Aussi plusieurs personnes ont remarqué qu'il n'a pas eu seulement une vénération tout extraordinaire pour ce grand Saint, mais que même il l'a parfaitement imité en tout ce qu'il a pu. Le cardinal de Vérone l'appelle dans son Histoire, le véritable imitateur de saint Ambroise. Le cardinal Nicolas Sfondrate, évêque de Crémone, et qui depuis fut élevé au souverain Pontificat, et nommé Grégoire XIV, avoit accoutumé de l'appeler un second Ambroise, qui est l'éloge dont le cardinal Baronius et d'autres excellens hommes l'ont aussi singulièrement honoré : et avec juste raison ; car pour s'exciter de plus en plus à copier fidèlement ce saint original, il en portoit toujours sur soi une image, et dans cette même vue il conservoit avec soin le portrait du cardinal et évêque de Rochestre, qui reçut la couronne du martyre sous le règne impie de Henri VIII, roi d'Angleterre.

Il recueillit encore avec empressement les instruc-

tions et les écrits des Evêques qui avoient édifié l'Eglise de Dieu par une vie exemplaire, et entre autres, ceux de Matthieu Gilbert, évêque de Vérone, duquel nous avons ci-devant parlé. De sorte que les vertus dont jusques alors son ame parut ornée, commencèrent à croître et à s'élever à un si haut degré de perfection, qu'il se rendit, selon l'avis que saint Paul donne à l'évêque Tite, son disciple, un modèle achevé de bonnes œuvres en toutes choses. Et ce fut par cette voie qu'il fit cet étonnant progrès que l'on a vu dans la réformation de son Eglise. Car outre que la sainteté de la vie que mène un Evêque, le rend très-agréable aux yeux de Dieu et attire abondamment sur lui ses graces et ses bénédictions, elle communique encore à ses discours et à ses paroles une force secrète et un certain caractère d'autorité, qui les rend souverainement efficaces, et qui fait qu'on l'écoute avec attention et qu'on lui obéit sans réplique.

Comme il avoit fait, dans son Concile provincial, quelques Décrets touchant la vie et la conduite des Evêques, il voulut les exécuter selon toute leur rigueur en sa propre personne : et afin d'écarter les obstacles qui pourroient le détourner du gouvernement des ames, dont il faisoit son unique affaire, il se défit promptement de plusieurs grosses pensions et d'environ douze Abbayes qu'il possédoit. Il se démit purement et simplement de quelques-unes entre les mains du Pape ; il en fit unir quelques autres, par l'autorité du saint Siége apostolique, à des Colléges et à d'autres semblables lieux de piété ; et Sa Sainteté pourvut des plus considérables certains amis du saint Cardinal, gens de mérite et de probité : mais nous parlerons autre part de ceci un peu plus amplement.

Outre ces bénéfices, il se déchargea encore de quelques autres fardeaux de grande considération, c'est-à-dire, de la principauté d'Oria, dont il retiroit dix mille ducats par an, monnoie du pays ; il vendit aussi les trois galères armées dont il avoit hérité de

son frère, et en convertit tout le prix en de pieux et de saints usages. Il n'épargna pas non plus les meubles de sa maison qu'il avoit apportés de Rome, et dont sa seule qualité de neveu du Pape peut aisément faire comprendre la magnificence et la richesse : il en donna une partie à son église métropolitaine, comme nous le verrons ailleurs, et il vendit l'autre à Milan et à Vénise, et de tout l'argent qu'il lui en revint, il en fit un présent à JÉSUS-CHRIST en le répandant libéralement sur les pauvres.

Il ne réserva pour lui que son seul Archevêché, avec une pension sur l'Archevêché de Tolède en Espagne, et une autre pension annuelle sur son patrimoine, dont il remit l'administration aux comtes Borromées ses oncles, et il donna le marquisat de Romagorane à Fédéric Ferrier son parent, afin qu'étant délivré de tout ce poids des biens qui l'entraînoient vers la terre, il pût s'élever à Dieu avec une plus grande liberté. Ainsi de quatre-vingt mille écus de rentes assurées qu'il avoit par an, (car il en jouissoit de plus de cent mille en comptant ses Légations et ses autres revenus casuels) il se réduisit à environ vingt mille écus, auxquels encore auroit-il renoncé de bon cœur par le grand amour qu'il avoit pour la sainte pauvreté, s'il n'eût été persuadé du besoin qu'il en avoit pour la dépense et l'entretien de sa Maison, pour satisfaire aux devoirs de l'hospitalité, et pour soulager les pauvres, qui sont des emplois si dignes d'un Evêque, et si indispensablement attachés à son caractère.

Il réduisit encore ses ameublemens et sa vaisselle sur un pied plus sévère et plus modeste, et nous verrons dans la suite qu'à la fin il s'en défit entièrement. Le monde peu accoutumé à voir de pareilles actions, ne cessoit point de l'admirer. L'odeur de sa sainteté se répandoit de plus en plus, et ces nouveaux progrès de réputation ne nuisirent pas dans la suite à ceux qu'il fit dans le gouvernement et la sage administration de son église.

CHAPITRE III.

Ce que saint Charles fit pour la conduite de ses domestiques.

Une des choses qui marque le plus la sainteté d'un Evêque, et qui édifie davantage son église, c'est le bon ordre de sa Maison, la régularité des mœurs, et la vie exemplaire de ses domestiques : car non-seulement ils approchent de sa personne, et sont, pour ainsi dire, dans un continuel commerce avec lui, mais encore ils sont exposés aux yeux de tout le monde, qui les observe avec une extrême attention, pour de là porter son jugement sur la conduite, sur l'esprit, et sur les habitudes de leur Prélat. C'est pourquoi saint Charles n'eut point de repos, qu'il n'eût mis sa famille sur un pied auquel personne ne pût trouver à redire. Ne se tenant pas satisfait des divers retranchemens qu'il y avoit déjà faits et de la discipline qu'il y avoit établie, il voulut encore la réformer d'une manière plus particulière et plus parfaite ; mais comme il n'en vint pas à bout tout d'un coup, et que sa prudence et sa douceur ménageoient les occasions de la conduire peu-à-peu à la fin qu'il s'étoit proposée, nous rapporterons ici succinctement et de suite ce qu'il a fait à cet égard en divers temps, afin de n'être pas obligé de retoucher si souvent la même matière.

Il ne recevoit personne à son service, en qui il ne reconnut des dispositions à l'état ecclésiastique, à la réserve de ceux qui étoient destinés aux bas offices de sa Maison. Il en usoit ainsi, pour honorer davantage sa dignité ; cette bienséance lui paroissant tout-à-fait digne, et même très-nécessaire à un Evêque. Il avoit accoutumé de dire à ce sujet, que les laïques étoient faits pour servir les laïques ; qu'un Prélat ne devoit se laisser aborder dans le secret de sa Maison,

que par des personnes de la même profession, et qu'ainsi que l'on avoit toujours conservé dans la famille du Souverain Pontife la louable et ancienne coutume de n'y admettre aucun qui ne fût ecclésiastique, ou qui du moins ne portât l'habit ecclésiastique, de même les Evêques et les Cardinaux étoient obligés de régler sur cet exemple, l'état et la profession de leurs domestiques. D'ailleurs son intention étant d'employer les siens au service de l'Eglise, plutôt qu'à celui de sa personne, il n'en vouloit pour cette raison recevoir aucun qui n'eût les qualités propres pour travailler avec lui, et l'aider dans les divers emplois de sa charge et de son ministère.

Toute sa Maison, excepté les bas officiers et le commun des valets, étoit donc composée de Prêtres ou de personnes destinées à l'être, et comme déjà engagées dans la profession ecclésiastique. La plupart étoient Docteurs en Théologie, ou pour le moins en Droit : et tous ensemble alloient bien jusques au nombre de cent, en y comprenant les Vicaires et les autres Officiers de son tribunal avec leurs serviteurs, qui étoient aussi comptés pour être de sa famille. Nous parlerons de ces derniers plus distinctement dans le Chapitre suivant.

Il se présentoit en foule des gens qui souhaitoient avec ardeur d'entrer à son service, les uns par le respectueux attachement qu'ils avoient pour sa personne, et par l'estime singulière qu'ils faisoient de sa sainteté et de ses autres éminentes vertus; quelques autres cherchoient à s'instruire dans la sainte discipline, et à se former sur ses maximes et sur la conduite de sa vie au gouvernement de l'Eglise; et d'autres pour diverses autres fins. Mais il étoit extraordinairement réservé dans ses sortes de choix; il pesoit à loisir le mérite de chacun, et il ne recevoit que ceux dont les mœurs étoient sans reproche, et de la probité desquels il vouloit encore être assuré par de bons témoignages de personnes non suspectes et dignes de foi.

Il tâchoit toujours de découvrir si nul d'eux n'avoit pris cette pensée dans l'espérance d'obtenir de lui quelque bénéfice : car comme il avoit toujours été fort éloigné d'employer les biens de l'Eglise à récompenser ses domestiques, il ne pouvoit aussi souffrir qu'aucun le servît en vue d'une pareille récompense; et pour peu qu'il soupçonnât quelqu'un de cette bassesse, il s'en défaisoit incontinent, et le mettoit hors de sa maison. A ce propos je crois ne devoir pas taire la manière dont il en usa avec un homme de très-grande considération qu'il aimoit beaucoup, et qui lui servoit de secrétaire. Son Vicaire-général lui ayant conféré un Bénéfice simple sans sa permission, il lui fit dire de le résigner; mais comme cette proposition lui parut un peu dure, et qu'il témoigna quelque peine de s'y soumettre, il le congédia sur-le-champ, sans avoir égard ni à l'excellence de son mérite, ni au service qu'il lui rendoit avec une extrême fidélité, aimant mieux se priver de tous ces avantages, que de tolérer une action si opposée à son esprit et d'un si dangereux exemple dans sa Maison. Il ne laissa pas pour cela depuis ce temps-là de l'aider de sa faveur en tout ce qu'il put. Il fit même en sorte qu'un grand Prince le prît pour son secrétaire, et après lui un Cardinal; et il ne perdit aucune occasion de lui donner des marques de son estime et de sa protection : d'où l'on connut clairement qu'il ne l'avoit obligé de se retirer de sa Maison, que pour l'unique sujet dont nous venons de parler. Aussi, pour éviter de pareils inconvéniens, il leur donnoit à tous des appointemens et des pensions très-honorables, et en temps et lieu il leur faisoit à chacun d'eux des présens et des libéralités, selon leur qualité, leur mérite et leurs besoins.

Quoiqu'il se connût excellemment en cette divine physionomie, qui discerne les esprits, et qui découvre les bonnes et les mauvaises qualités de l'ame, sur le front et dans les yeux; lorsqu'il admettoit quelqu'un dans sa famille, quelque bonne opinion

qu'il en eût sur les rapports avantageux que des témoins irrépochables lui en faisoient, et quelque bien qu'il en pensât lui-même en le voyant ; il vouloit néanmoins en faire une épreuve particulière, en l'exerçant en quelque bonne œuvre selon le talent qu'il avoit reçu de Dieu et le caractère de son esprit. Par exemple, s'il le jugeoit capable de travailler à l'avancement de la discipline ecclésiastique, il lui faisoit réduire en abrégé, et sous divers titres, le Concile de Trente, et même les Conciles provinciaux. S'il avoit besoin d'être exercé dans les choses spirituelles, il l'obligeoit de faire des extraits des sentences de Grenade, et d'autres Théologiens mystiques des plus profonds et des plus spirituels.

Il l'éprouvoit encore par la pratique des actes de toutes les vertus, particulièrement de l'humilité, qu'il avoit choisie pour sa compagne inséparable, et dont il désiroit avec ardeur que l'amour fût profondément enraciné dans tous les cœurs des Chrétiens. Ainsi, quoique celui qu'il exerçoit de la sorte fût gentilhomme et d'une noblesse distinguée, et qu'il fût même très-célèbre Docteur, il ne l'occupoit pas moins durant quelque temps, dans les commencemens, à des choses humbles et de peu d'éclat : ou il lui faisoit transcrire quelque bon livre, ou il lui ordonnoit de se charger des valises et de ses autres hardes dans ses voyages, ou il l'obligeoit de porter sa queue au lieu de son Caudataire, ou sa Croix archiépiseopale, bien qu'il mît cette dernière dignité au rang des premières et des plus conssidérables de sa Maison. Quelquefois il tenoit cet homme durant quelque temps sans lui donner aucun office particulier, afin d'éprouver sa patience, s'il jugeoit qu'il en eût besoin; et avant que de permettre à d'autres d'entrer dans sa Maison, il les envoyoit en retraite durant plusieurs jours dans ses Colléges ou ses Séminaires, pour leur donner lieu de s'éprouver eux-mêmes par la pratique de l'obéissance, et de s'occuper à divers exercices spirituels pour se bien fonder dans les vertus.

propres à l'état ecclésiastique : tellement qu'il les éprouvoit tous comme l'or dans la fournaise ; et s'il en découvroit quelques-uns, par ces épreuves, qui ne fussent point humbles, patiens, sages et réglés dans leur conduite, il les congédioit le plus honnêtement qu'il pouvoit, ne voulant souffrir de quelque manière que ce fût dans sa Maison aucune personne soupçonnée d'intérêt et d'ambition, et qui ne fût pas de bon exemple.

Il se servoit de la sorte de ceux dont sa famille étoit composée, et principalement des hommes capables et savans dans tous les besoins du gouvernement de son église ; et bien qu'ils fussent Camériers ou pourvus de quelque autre titre relevé, il ne laissoit pas de les appliquer indifféremment à toutes sortes d'emplois. Il les faisoit Visiteurs, Vicaires, Auditeurs, ou il les occupoit à telles autres fonctions qu'il jugeoit à propos, les honorant en temps et lieu d'offices plus éminens, selon leur mérite et leur sage conduite. Ainsi ils alloient de degré en degré, montant depuis les derniers jusques aux premiers et aux plus élevés. Il en avançoit quelques-uns aux bénéfices et aux dignités ecclésiastiques de résidence, lorsqu'il estimoit qu'il y alloit de l'intérêt de l'Eglise, et non autrement, et sans qu'aucun d'eux lui en eût fait la moindre ouverture du monde. Enfin il veilloit sur tous, avec une telle exactitude, qu'il savoit de jour en jour tout ce qu'ils faisoient, et que jamais il ne les laissoit un seul moment oisifs, et sans s'occuper à quelque bonne chose.

Il pourvut ensuite tant au gouvernement des choses temporelles qu'à la conduite du spirituel de sa Maison, et il fit pour cela des réglemens si sagement imaginés, que j'ai cru devoir en tracer ici comme un abrégé, quelque soin que l'on ait déjà pris de les insérer dans le volume des Actes de l'église de Milan. Il établit donc en premier lieu un Supérieur-général de toute sa Maison, à qui il donna le nom de Prévôt, qui est un titre consacré par l'usage de

l'Ecriture sainte, *Præpositus domûs*, évitant de se servir des termes fastueux et séculiers de *Majordome*, ou Maître-d'hôtel et Surintendant. Celui-là devoit nécessairement être Prêtre. Il mit sous lui un Vicaire, qui étoit chargé du détail des affaires journalières et des menus soins de la famille. Il nomma encore un Économe, auquel il donna quelques agens particuliers, qui l'aidoient à retirer les revenus temporels, et à veiller sur les fonds d'où ils provenoient. Il tenoit douze Camériers, presque tous Prêtres ou Docteurs, et parmi ceux-là il en choisissoit deux d'une rare piété pour être jour et nuit les témoins continuels de ses actions ; soutenant que cette pratique est de la dernière importance pour un Evêque. Comme aussi il avoit deux Moniteurs secrets ecclésiastiques, d'une sainte gravité de mœurs, auxquels il donnoit la liberté, et commandoit même de l'avertir avec sincérité de tous les défauts qu'ils pouvoient découvrir en sa personne, afin de les éviter et de s'en corriger. Il ordonna depuis, dans son sixième Concile provincial, à tous les Evêques de sa province, de pratiquer la même chose, l'expérience lui ayant fait connoître l'efficace de ce moyen pour se purifier de toutes ses imperfections, et pour faire de continuels progrès dans les vertus chrétiennes. Il établit un autre Prêtre, Préfet spirituel, dont la fonction étoit de veiller sur tous les besoins spirituels de la famille, et d'y apporter les remèdes nécessaires.

Il en commit un autre, qu'il nomma Préfet de l'hospice, pour avoir soin de l'hospitalité, c'est-à-dire, pour recevoir, pour rendre les honneurs, et pour faire servir les Prélats et les autres étrangers qui survenoient sans cesse, et qui logeoient dans son Palais. Il avoit aussi deux Aumôniers, un public et un secret, dont l'ardente charité et le grand amour envers les pauvres de Jésus-Christ lui étoient connus, un infirmier pour faire assister de toutes choses les malades, et leur rendre lui-même tous les services dont il pouvoit être capable.

Il pourvut semblablement de Ministres excellens et d'une vie exemplaire les offices inférieurs de sa Maison.

Quant aux règles qu'il prescrivit pour le spirituel, les Prêtres étoient obligés de se confesser au moins une fois la semaine, et de dire la Messe tous les jours; et tous les autres se confessoient pour le moins une fois le mois, et entendoient la Messe tous les jours, étant obligés d'apporter au Préfet spirituel une attestation par écrit des Confesseurs destinés pour eux, et de justifier ainsi comme ils s'étoient confessés.

Ceux qui étoient tenus de réciter l'Office divin, et qui n'avoient aucun emploi de résidence ni d'autres charges, s'assembloient le matin au second coup des Matines de la Cathédrale, dans l'antichambre du Cardinal, pour y dire Matines en sa compagnie, s'il n'étoit point empêché; et avant que de les commencer, ils faisoient tout au moins un quart-heure d'oraison mentale, afin de se mieux préparer à célébrer les louanges de Dieu; puis ils récitoient le reste de l'Office aux heures propres et marquées par l'Eglise. Les autres qui n'étoient pas chargés de la même obligation, se trouvoient en même temps dans la chapelle de l'Archevêché, où, après s'être disposés pour l'oraison mentale, ils disoient le petit Office de la sainte Vierge jusques à Vêpres.

Tous les soirs après souper, ils s'assembloient tous dans la chapelle, pour faire l'examen de conscience, lequel étant fini, le Préfet spirituel, ou quelque autre chargé de cet office, proposoit les points de la méditation pour le lendemain. Après quoi on faisoit l'aspersion de l'eau bénite, et ensuite chacun se retiroit dans sa chambre gardant un profond silence de même que des Religieux. Il étoit sur toutes choses très-expressément défendu à qui que ce fût, de demeurer la nuit hors de la maison, ou d'en sortir, à moins que d'en avoir une permission particulière ou du Cardinal même, ou du Prévôt ou Supérieur-général de la famille.

L'hiver, comme on a coutume de se tenir auprès du feu le soir après souper, on faisoit les conférences spirituelles pour fuir l'oisiveté et les entretiens inutiles ; et dans ces conversations, chacun rendoit compte des bonnes pensées que Dieu lui avoit données dans son oraison, et du fruit qu'il en avoit recueilli ; ce qui se faisoit avec une grande simplicité de paroles, et beaucoup de modestie. Le saint Cardinal s'y rencontroit ordinairement, afin d'en augmenter le fruit par ses sages avis et par une infinité d'autres réflexions très-excellentes qu'il y ajoutoit.

Il y avoit des personnes destinées pour enseigner la doctrine Chrétienne au commun des domestiques, qui pour cet effet s'assembloient dans la chapelle à certaines heures précises. Tous les ecclésiastiques étoient obligés d'aller les jours de fêtes à la Cathédrale avec leurs surplis, et d'assister aux Offices divins, à la réserve des Vicaires et des autres Officiers du tribunal, qui s'y trouvoient aussi, mais avec leur habit ordinaire; et lorsqu'on faisoit quelque procession ou dans l'église, ou par la ville, ils devoient tous s'y rencontrer, de même qu'à la prédication.

Ils étoient très-modestement vêtus, l'usage de la soie et de quelque autre étoffe de prix que ce fût leur étant sévèrement interdit. Les ecclésiastiques portoient l'habit long, chacun selon le rang qu'il tenoit et la forme établie par les Conciles ; les laïques étoient tous habillés de noir simplement, et sans aucun ornement vain et superflu.

Nul n'avoit la permission de porter ni d'avoir à la maison aucune sorte d'armes ni d'instrumens de musique. Il y avoit même une défense très-expresse d'avoir quelque conversation dans les chambres particulières avec des personnes de la maison, aussi bien qu'avec les étrangers et les gens du dehors. Il ne leur étoit point permis non plus de se divertir entre eux à chanter quelque air de musique ; on n'en usoit que dans la chapelle aux jours de fête, lorsqu'on faisoit oraison ; et encore y fut-elle depuis supprimée par l'ordre même du Cardinal.

Il vouloit qu'il y eût toujours sur les tables de ses anti-chambres, et dans la sacristie de la Cathédrale, quelques livres de piété, et particulièrement la Vie des Saints, afin d'occuper ses domestiques et les autres personnes qui étoient obligés d'y demeurer, et leur donner ainsi lieu de profiter du temps qu'ils perdoient ordinairement en discours oisifs et de nulle utilité. Il enjoignit depuis par un décret particulier, dans le quatrième Concile provincial, aux Evêques ses suffragans, de faire la même chose.

Ils mangeoient tous ensemble, et même les Vicaires, dans un réfectoire qu'il avoit fait bâtir à ce dessein sur le modèle de celui des Réguliers ; on y lisoit, durant tout le repas, quelques livres spirituels, ou bien quelqu'un des clercs faisoit un sermon, chacun écoutant avec beaucoup d'application et un très-grand silence. Le saint Cardinal avoit coutume d'y manger aussi dans les premières années de cet établissement, c'est-à-dire, avant qu'il se fût engagé, comme il fit après, dans les austérités des jeûnes au pain et à l'eau, dont nous parlerons dans la suite de cette histoire. Les viandes étoient distribuées par égales portions, et comme elles ne passoient pas les bornes de la modestie cléricale, aussi étoient-elles assez grandes pour donner lieu à chacun d'en être satisfait. Après le dîner et le souper, ils alloient tous à la chapelle rendre graces à Dieu et réciter les Litanies.

Ils n'usoient point de chair les mercredis, et ils jeûnoient tous les vendredis de l'année ; ils n'observoient pas seulement les jeûnes de précepte, mais ils jeûnoient encore les veilles des fêtes de dévotion particulière, et des saints archevêques de Milan, qui sont au nombre de trente-six, en comptant saint Bernard, bien qu'il eût refusé cette dignité à laquelle il avoit été élu. Ils commençoient le jeûne du Carême au Dimanche de la Quinquagésime ; et durant l'Avent, qui selon l'usage Ambroisien, commence au premier Dimanche après la Saint-Martin. Ils s'abstenoient de chair et de laitage, imitant ainsi leur illustre patron

saint Ambroise, quoique de loin : car durant ce temps-là il ne mangeoit qu'un peu de pain, et il ne buvoit que de l'eau. Ils s'assembloient aussi très-souvent dans un même lieu pour prendre la discipline à son exemple, particulièrement tous les vendredis, en mémoire de la très-sainte Passion de Notre-Seigneur. Enfin cette bienheureuse Maison vivoit dans une telle abstinence, qu'à peine y mangeoit-on de la chair durant trois mois de l'année.

Il vouloit que sa famille fût entièrement pourvue de tout ce qui lui étoit nécessaire, ayant fait donner à chacun une chambre garnie de tous ses meubles, selon son rang et sa qualité.

Les malades étoient libéralement assistés de toutes sortes de remèdes et d'un nombre de personnes propres, adroites et uniquement destinées à les servir, sans qu'il en coutât rien pour les médecins et les chirurgiens ; et le soin qu'en prenoit cet admirable Prélat étoit si grand, que lui-même en personne les visitoit au lit, non-seulement pour les consoler et les fortifier dans leurs maux, mais encore pour reconnoître s'il ne leur manquoit rien pour le soulagement de leurs corps et pour la sanctification de leurs ames. Si quelques-uns étoient obligés d'aller en campagne, il leur faisoit fournir des chevaux et de l'argent pour leur voyage, quoique même ils ne l'entreprissent que pour leurs affaires particulières.

Tant de précautions, de diligence et de peines ne furent pas inutiles : ce saint Pasteur en fut sensiblement recompensé par la satisfaction qu'il eut de voir toute sa famille dans une parfaite soumission à tous ses ordres ; menant une vie si exemplaire et si bien réglée, qu'elle ne cédoit en rien aux Maisons des Ordres les plus religieux de l'Eglise. De sorte qu'un Evêque, très-célèbre prédicateur, admirant les vertus qui s'y pratiquoient, disoit que le Cardinal de Sainte-Praxède faisoit voir au monde une chose qu'il n'avoit jamais vue, qui étoit une Cour de Réguliers, et que sa Maison surpassoit en discipline, en obéis-

sance et en fidélité à s'acquitter des devoirs les plus parfaits, les Couvens et les Monastères mêmes les plus réguliers.

Saint Charles traitoit tous ses domestiques et ses serviteurs avec autant de tendresse et de cordialité que s'ils eussent été ses propres frères ou ses enfans; et il n'oublioit rien aussi pour faire qu'ils eussent entre eux et l'un pour l'autre la même charité et le même amour. Pour cet effet, il ne manquoit jamais de les visiter lui-même à certains temps précis, s'entretenant avec le dernier de tous, et tâchant de découvrir s'il n'y avoit point de désunion parmi eux, ou d'occasion de rancune et de froideur, afin d'y mettre ordre sur-le-champ. Il faisoit encore cette sorte de visite en personne dans les chambres, où il examinoit toutes choses avec soin, pour savoir si personne ne contrevenoit à ses ordres, et si chacun avoit tout ce qu'il lui falloit. Ces visites étoient un grand frein à la licence qui pouvoit s'y glisser, d'autant plus qu'il avoit coutume de les faire lorsqu'on s'y attendoit le moins, afin qu'on n'eût pas le temps de cacher ce qu'il y auroit de choses indécentes, s'il s'y en fût rencontré.

Il tenoit aussi une fois le mois la congrégation du gouvernement temporel et spirituel de sa Maison, pour être informé de tout ce qui se passoit en l'un et en l'autre, et y donner l'ordre nécessaire. Outre les Ministres qui en étoient chargés, il appeloit encore à cette assemblée d'autres personnes dont la prudence et la gravité des mœurs lui étoient connues.

Enfin il vouloit que tout le monde de sa famille fût très-bien traité en toutes manières; et il avoit grand soin d'enjoindre souvent au Supérieur général ou Prévôt de la Maison, de prendre garde que nul n'eût sujet de s'en plaindre. Mais d'un autre côté il tenoit chacun si fortement occupé aux fonctions de sa charge, que bien loin d'être en danger de se laisser corrompre par l'oisiveté, qui est la source de tous les vices, ils étoient comme accablés des continuelles

fatigues auxquelles il les engageoit sans relâche. Et quoique leur condition parût dure et fâcheuse, ayant à peine le temps de respirer, ils ne trouvoient tous que de la consolation et de la douceur dans leurs plus pénibles travaux, étant animés par l'exemple de leur saint maître, qu'ils avoient toujours présent devant eux, et qu'ils voyoient, quoique accablé de maux, travailler sans cesse jour et nuit aux choses qui regardoient le service de Dieu et le secours des ames.

Les fruits que produisit l'exacte et la parfaite discipline que le saint Cardinal établit dans sa famille, et qu'il y fit toujours observer avec une pieuse sévérité, furent si nombreux et si excellens, que sa Maison fut depuis (comme on le disoit communément) un Séminaire d'Evêques et de Prélats d'une vertu sans égale, et de personnages admirables pour la conduite de l'Eglise de Dieu. En effet elle a donné au saint Siége apostolique plusieurs Nonces, pour envoyer auprès des Princes de l'Europe, un très-grand nombre d'Officiers pour remplir les plus grandes et les plus difficiles charges de l'Eglise, et plus de vingt Evêques d'une sainteté exemplaire, et d'un zèle dont on ressent encore aujourd'hui les merveilleux effets en divers endroits. J'ai voulu en marquer ici, entre autres, le nom de douze des plus fameux, pour la satisfaction de ceux qui pourroient souhaiter de les connoître : Silvius, cardinal Antonien, secrétaire du Consistoire, et qui fut auparavant Maître de chambre de Clément VIII ; Nicolas Ormanette, évêque de Padoue, nonce en Espagne ; Jean-Baptiste Castello, évêque de Rimini, nonce en France ; Jérôme Fédéric, évêque de Lodi, gouverneur de Rome et nonce en Savoie ; Jean-François Bonome, évêque de Verceil, nonce en Suisse, auprès de l'Empereur, et dans la basse Allemagne ; César Speciane, évêque de Crémone, nonce en Espagne, et auprès de l'empereur Rodolphe II ; Audoenus Louis, évêque de Cassan, nonce en Suisse ; Bernardin Morra, évêque d'Averse,

secrétaire de la Congrégation des Evêques, et président de la réforme apostolique ; Nicolas Mascardo, évêque de Brugnette, et nonce ; Nicolas Jean Fontaine, évêque de Ferrare ; Charles Bascapé, évêque de Novarre ; et Antoine Sénèque, évêque d'Agnani, Prélat de la réforme apostolique, secrétaire de la Congrégation des Indulgences, et un des assistans à l'examen des Evêques dans Rome.

CHAPITRE IV.

Ce que saint Charles fit pour la conduite de ses Officiers.

L'ÉGLISE de Milan est d'une si vaste étendue, et ce grand Corps est composé de tant de parties, qu'il est nécessaire d'avoir un grand nombre d'Officiers pour le bien gouverner ; c'est pourquoi saint Charles, voulant satisfaire l'ardeur de sa charité pastorale et pourvoir à tous les besoins de son cher troupeau, chercha de toutes parts, avec un soin et un empressement inconcevable, des personnes capables de l'aider à le conduire. Il ne revenoit jamais de Rome, qu'il n'en amenât plusieurs avec lui ; et en quelque part qu'il allât, s'il rencontroit des sujets propres à le servir dans ses desseins, il les y engageoit à quelque prix que ce fût ; outre ceux qu'il pouvoit recouvrer parmi ses citoyens et ses diocésains. Il n'épargnoit rien pour contenter là-dessus ses désirs. Il leur payoit leurs voyages, il les tenoit en sa maison, et les fournissoit d'habits et de toutes autres choses. Il en entretenoit quelques-uns aux études, et il payoit même jusques aux frais et à la dépense de leur Doctorat. Enfin il n'y a chose au monde qu'il ne fît pour avoir de bons Officiers et d'habiles ouvriers. Plus il se donnoit de peine à les chercher, moins aussi consentoit-il à s'en défaire, lorsqu'il en avoit trouvé quelqu'un ; et il se fût plutôt dépouillé de toute autre chose,

que de priver son Eglise d'un Officier qui étoit selon son gré, et de le relâcher en faveur de qui que ce fût.

Quelques-uns se donnèrent à lui de leur propre mouvement, et même sans vouloir aucune récompense. Entre autres Louis Monéta, Patrice milanois, et Prêtre d'une très-sainte vie, lequel ne voulut jamais accepter ni pension ni bénéfice. Il jouissoit d'un riche patrimoine, dont il s'entretenoit très-modiquement, faisant de grands retranchemens sur lui-même pour répandre ses biens en plus grande abondance sur les pauvres. Cet homme, digne de la plus grande vénération, n'eut pas plutôt connu la sainteté du cardinal Charles, qu'il s'attacha fortement à lui, et lui voua tous ses services, qu'il continua de lui rendre en différens emplois, et ce durant plusieurs années. On peut dire qu'il fut le plus fidèle compagnon de ses voyages, et qu'il partagea toujours constamment avec lui ses peines et ses travaux. Saint Charles avoit pour lui de très-grands égards, et il ne faisoit rien sans le consulter ; car outre la candeur de son ame et l'innocence de ses mœurs, il étoit encore pourvu d'un jugement très-solide et d'une prudence soutenue d'une longue expérience en toutes choses. Il vécut encore quatorze ans après lui, et mourut agé de soixante-huit ans, la veille de l'Annonciation, de l'année mil cinq cent quatre-vingt-dix-huit, laissant au monde une opinion d'autant plus grande de sa sainteté, qu'il avoit été un très-parfait imitateur des vertus de son saint Archevêque. Il fut enterré dans l'église de Sainte-Marie-des-Graces, à Milan, avec un grand concours de peuple et une nombreuse multitude de pauvres, qui l'accompagnèrent au tombeau.

Lors donc que notre saint Cardinal avoit assemblé le plus grand nombre d'ouvriers qu'il avoit pu attirer à son service, il partageoit entre eux le faix du gouvernement de son église, n'en donnant à porter à chacun qu'à proportion de sa capacité et de ses forces, et ne les engageant les uns et les autres que

dans les fonctions où il les croyoit capables de réussir : car il est difficile de concevoir quel étoit l'esprit de sagesse qui dominoit dans tous ses desseins, et qui régloit toutes les vues et les démarches de sa conduite. On ne sauroit appeler autrement que surnaturelle et toute divine, la prudence avec laquelle il disposoit ses Officiers, et faisoit valoir jusqu'aux moindres de leurs talens pour l'honneur et l'avantage de son église. Aussi le bon ordre qu'il établit partout autant qu'il pût, dans ces premières années de sa résidence, se perfectionna avec le temps, et dans la suite eut un tel succès, que nul jusques-là n'avoit encore rien pensé de semblable.

Premièrement il commença par s'instruire pleinement et entrer dans une exacte connoissance de la multitude et de la diversité des besoins de cette église, avec une ferme résolution de remédier à tous. Il jugea pour cela qu'avant toutes choses, il étoit nécessaire d'avoir un Vicaire-Général qui fut Prêtre, Docteur ès droits, parfaitement versé aux choses de la discipline ecclésiastique, et d'une sainteté de vie au-dessus du commun : et il eut toujours dans cette charge des hommes rares et célèbres par leurs excellentes qualités. Il lui donna pour adjoints deux autres Vicaires, l'un pour les causes civiles, et l'autre pour les criminelles, un Fiscal et un Auditeur, qui devoient veiller aux causes du domaine temporel de son Archevêché, et aider aux Vicaires-Généraux dans leurs offices. Il voulut que ces Officiers fussent étrangers, afin qu'étant libres de toute affection et de tout intérêt, ils pussent rendre la justice avec plus d'équité.

Ils étoient tous compris dans sa famille, nourris à ses dépens et assujettis comme les autres aux règles prescrites à toute la Maison. Il leur donnoit de bons et honnêtes gages, avec défense de recevoir le moindre présent, afin de leur ôter toute occasion de commettre des injustices : et on lui a ouï dire quelquefois de lui-même à ce sujet, que pour petit que fût le présent qu'il reçût, il se sentoit toujours naturel-

lement porté à favoriser celui qui le lui faisoit ; aussi n'en acceptoit-il jamais. Et pour la même raison il défendoit sévèrement à tous ceux de sa Maison, de solliciter en aucune manière ces Juges et ces Officiers pour qui que ce soit. Lorsqu'ils s'assembloient pour traiter des causes civiles et criminelles, il vouloit encore qu'il y eût dans leur Congrégation, d'autres Docteurs tant de sa famille que de la ville, et tous Ecclésiastiques.

Autrefois l'Archevêché de Milan avoit un Chancelier, homme laïque, qui, par ses secrétaires, et en vertu d'autres priviléges dont il étoit en possession, retiroit de sa charge tous les émolumens qu'il vouloit : ce que saint Charles ne put souffrir plus long-temps. Il y rétablit donc, selon l'ancien usage, un Chancelier ecclésiastique, Chanoine ordinaire de l'église métropolitaine, et de l'Ordre des diacres. On trouve encore des vestiges de cette pratique dans quelques mémoires écrits de la main de saint Galdia, Milanois, qui depuis fut Cardinal et Archevêque de Milan, et qui auparavant avoit été Chancelier de cet Archevêché et Chanoine ordinaire de cette église. Saint Charles donna à cet Officier cent écus d'appointement et sa table. Il lui substitua quelques coadjuteurs et trois Notaires pour les causes criminelles, avec des gages raisonnables et sa table ; étant tous du corps de sa famille et en habit ecclésiastique.

Il réduisit en même temps les taxes de la Chancellerie sur un pied très-modique, ordonnant que plusieurs expéditions se fissent gratuitement, particulièrement celles qui concernoient les choses spirituelles et la discipline de l'Eglise. Et afin que personne ne doutât de ces Réglemens, il les fit imprimer tels qu'on les peut voir dans les actes de l'église de Milan. Il nomma outre cela un trésorier, entre les mains duquel on consignoit l'argent que l'on exigeoit suivant ces taxes.

Il fit encore un protecteur des prisonniers, et un autre des pauvres, pour défendre leurs causes et leurs

procès ; puis un collatéral ou barigel, que nous appelons huissier, avec un garde des prisons, ou géolier, et huit hommes de pied armés comme autant de recors, pour la sûreté de son Tribunal, auquel pareillement il assigna de bons gages.

Les sommes auxquelles on étoit condamné par les Vicaires-Généraux dont nous avons parlé, se délivroient à un dépositaire qui étoit un Ecclésiastique expressément chargé de cet emploi, lequel distribuoit après les deniers qu'on lui avoit remis, à des lieux de piété, suivant l'ordre qu'il en recevoit de l'Archevêque, ou du Vicaire-Général, avec un mandement particulier.

Quelque excellent que fût l'ordre qu'il établit dans son Tribunal, il ne s'en fioit pourtant pas si absolument à ses Juges, qu'usant souvent du droit d'inspection qu'il s'étoit reservé, il ne voulût savoir comment toutes choses s'y passoient, si chacun s'acquittoit exactement de son devoir, si la justice étoit bien administrée, si l'on ne consumoit point les parties en frais injustes et inutiles, par des longueurs insupportables et affectées, ou s'il s'y commettoit d'autres abus semblables. Que s'il remarquoit que quelqu'un de ses Officiers fût ou foible, ou négligent, il le reprenoit avec beaucoup de charité ; mais s'il en trouvoit de coupables de quelques défauts essentiels et d'une dangereuse conséquence, il les privoit de leur charge, et les congédioit de sa Maison.

C'est pourquoi il visitoit lui-même les prisons, ou les faisoit visiter par quelque personne affidée, pour être plus certain de la manière que l'on traitoit les prisonniers, et si l'on avoit soin de remédier à toutes leurs nécessités. Il vouloit que tous les jours ils entendissent la Messe à un autel très-commode qu'il avoit fait dresser exprès vis-à-vis les fenêtres de la prison ; qu'on leur administrât les Sacremens ; qu'ils fissent la prière le matin et le soir ; et que leur Préfet spirituel leur donnât les instructions nécessaires, et les exhortât assidument à songer à leur salut.

Sa grande occupation étoit celle qu'il s'étoit faite du gouvernement spirituel de l'Eglise ; car il agissoit sans cesse ou par lui ou par ses Officiers pour le bien de son peuple, ayant, outre son Vicaire-Général, député deux Vicaires-Généraux, un pour la ville, et l'autre pour le diocèse, gens choisis parmi tout ce qu'il avoit de meilleurs sujets. Il ordonna de plus pour la ville six Prêtres visiteurs avec la qualité de Préfets, et ceux-là étoient tirés d'entre les principaux du Clergé en doctrine et en bonnes mœurs. Il partagea la ville en six régions ou quartiers, selon le nombre de ses portes, en assignant une à chacun d'eux pour en avoir un soin particulier. Il fit la même chose dans le diocèse ; il le divisa en six provinces, à la conduite desquelles il commit des Prêtres des plus qualifiés, qu'il nomma Visiteurs, dont l'emploi étoit de faire la visite des églises et des personnes ecclésiastiques, chacun dans sa province, avec autorité et jurisdiction particulière. Ils s'assembloient tous une fois la semaine en présence du saint Cardinal, pour traiter des moyens les plus propres et les plus assurés pour réformer tout le diocèse, et l'on appeloit cette assemblée, la Congrégation de la Discipline, outre laquelle il s'en tenoit encore trois autres générales pour la même fin : la première, avant la célébration du Synode diocésain ; la seconde, avant que de commencer la visite du diocèse ; et la troisième précédoit la Congrégation des Vicaires forains.

Il institua pareillement pour le gouvernement du diocèse, soixante Vicaires forains, qui sont ou les Doyens ruraux, ou d'autres Ecclésiastiques les plus propres pour cet office. Et ces Vicaires sont chargés de visiter en certains temps les églises de leur Vicariat, de tenir la main à l'exécution des Ordonnances faites dans les visites pour la réforme, de convoquer le Clergé de ce doyenné tous les mois à certaines congrégations, dans lesquelles on décide des cas de conscience, et l'on convient de ce qui est à faire pour surmonter ou pour détruire les difficultés qui

se rencontrent dans la conduite des ames. Et chacun, dans ces congrégations, est obligé de montrer au Vicaire forain l'attestation de la confession qu'il a faite une fois la semaine durant le mois.

Ces Vicaires ont une jurisdiction limitée dans les procès civils. Ils doivent être très-exacts à faire observer la discipline ecclésiastique et les Décrets et Ordonnances archiépiscopales, tant par le peuple que par le Clergé, et ils sont tenus de s'assembler tous devant l'Archevêque, douze jours avant la Septuagésime, avant que l'on célèbre le Synode diocésain, et après avoir visité chacun son propre Vicariat pour en apporter un état fidèle dans cette même Congrégation, afin que dans le temps du Synode on puisse pourvoir par de nouveaux réglemens aux nécessités qu'on a reconnues.

Il établit une autre forme particulière de gouvernement pour les Religieuses : il commit un Vicaire et quelques Visiteurs pour le spirituel, et d'autres députés et protecteurs pour le temporel, avec ordre aux premiers de visiter les Monastères à certains temps déterminés, et tout au moins une fois l'année, et d'avoir chacun en son particulier tous les soins possibles de ceux qui étoient tombés en son partage par la distribution que le saint Cardinal en fit entre eux. Ils s'assembloient aussi une fois la semaine, en sa présence, dans une congrégation que l'on nommoit des Religieuses, pour examiner et régler les affaires qui étoient de ce gouvernement, pour étendre toujours de plus en plus le progrès de la réforme, et pour réduire la discipline régulière à une plus grande perfection.

De même les députés pour le temporel, qui étoient en partie des Ecclésiastiques, et en partie des Nobles séculiers, avoient une vigilance admirable pour toutes les choses temporelles de ces saintes Maisons. De sorte que ces bonnes servantes de Dieu, étant d'un côté déchargées du soin des biens de la terre, et puissamment secourues de l'autre pour les choses de l'es-

prit et du Ciel, se trouvoient dans l'heureuse nécessité de courir dans la voie de leur salut, et de s'élever comme par force à l'éminent degré de perfection où elles étoient obligées d'aspirer par la sainteté de leur état.

Il fit encore beaucoup d'autres Officiers, comme des Préfets, des Clercs, des témoins synodaux, des Moniteurs secrets, des Ponctuateurs du Clergé, et tant d'autres que l'on estimoit que le nombre en montoit bien à quatre cents, qui étoient comme les yeux, les mains et les pieds de ce saint Archevêque, et par l'assistance desquels il vint à bout de tant et de si grandes choses, et réduisit son diocèse à l'état heureux auquel nous l'avons vu. Car de même que de la tête et du cœur se répandent dans les autres parties de notre corps les esprits qui en font la santé et la vigueur, tous ces Officiers tiroient leur force de l'esprit sublime et de l'incomparable prudence de leur Chef et de leur Supérieur, qui communiquoit à tous ses lumières, sa sagesse, sa vigilance et sa fermeté, par les saints et solides conseils qu'il leur donnoit continuellement, et encore plus par ses exemples. Lui seul étant comme le premier mobile qui imprimoit son mouvement à tous les autres avec un ordre merveilleux, les tenant toujours appliqués à toute heure à ce qui étoit du service de Dieu et du salut des ames, et les instruisant soigneusement de tout ce qu'ils étoient obligés de faire dans leurs emplois. De là vint cette grande capacité et cet inépuisable trésor de science que l'on découvrit en tant de personnes élevées sous sa discipline et sorties de son école, et dont il avoit un si grand nombre, qu'une fois s'entretenant avec quelques Evêques ses suffragans, il leur dit qu'il bénissoit Dieu de ce qu'il avoit au gouvernement de son église plus de trente Officiers d'une suffisance si accomplie, que chacun d'eux étoit capable, autant qu'on le pouvoit désirer, de gouverner saintement quelque grand et quelque illustre Evêché que ce fût.

CHAPITRE V.

Saint Charles institue quelques Séminaires pour rétablir la Discipline ecclésiastique en son Diocèse.

CE que saint Charles avoit appris par le sieur Ormanette de l'état où étoit l'église de Milan, et ce qu'il connut depuis par lui-même dans le temps qu'il commença à y faire sa résidence, le convainquit puissamment du besoin qu'il avoit de bons Ecclésiastiques et d'ouvriers habiles et laborieux pour cultiver parfaitement cette grande et vaste vigne, pour en arracher les ronces effroyables des crimes et des abus dont elle étoit toute remplie : d'autant plus encore qu'il ne voyoit nul secours à espérer du côté du Clergé, qui vivoit dans une honteuse ignorance et un libertinage infame et scandaleux.

Il songea d'abord à fonder un nombreux Séminaire, où il pût élever des sujets dignes par leur doctrine et par leur piété d'être consacrés au service de l'Eglise : outre qu'il satisfaisoit en cela à l'Ordonnance expresse du Concile de Trente, qui enjoint aux Evêques de faire dans leurs diocèses de ces pieux établissemens. Son Vicaire-Général Ormanette avoit bien ébauché en quelque façon ce dessein par son ordre ; mais ce qu'il trouva de commencé lui parut trop imparfait et trop borné à proportion de sa nécessité et de l'idée qu'il s'étoit faite des remèdes qu'il vouloit y apporter.

Il reconnut qu'il avoit besoin de trois sortes d'aides pour cet effet : premièrement d'hommes déjà formés, et en état de porter les principales charges du diocèse. En second lieu, de plusieurs nouveaux Curés pour arrêter les désordres, et les employer au service des Paroisses vacantes. Et enfin d'un moyen commode pour inspirer quelque changement de vie aux Curés qu'il trouvoit déjà établis, en les instrui-

sant, autant qu'il seroit possible, des choses qu'ils devroient faire, et qu'ils devroient savoir, afin qu'ils pussent s'acquitter dignement de leurs charges et de leurs devoirs. Là-dessus il commença à prendre ses mesures et à disposer avec ordre tout ce qu'il jugea nécessaire pour l'heureuse exécution de ses desseins.

Il établit donc, dans Milan même, un grand et vaste Séminaire qu'il appela du nom de Saint-Jean-Baptiste, et dans lequel il mit de jeunes Clercs qui avoient déjà une parfaite connoissance de la Grammaire et des principes des Lettres humaines, et qui donnoient lieu d'espérer qu'ils réussiroient dans leur cours de Philosophie et de Théologie, et qu'ils se rendroient assez habiles pour remplir un jour les plus considérables emplois. Cette maison fut destinée pour loger cent cinquante de ces jeunes hommes.

Il en érigea un autre appelé *La Canonica*, pour les jeunes gens que l'on ne jugeoit pas capables d'achever avec succès le cours de leurs études, et à ceux-là il faisoit lire les cas de conscience et la sainte Ecriture, et expliquer le Catéchisme du Concile, prétendant ainsi les former pour la conduite et la direction des ames. Ce lieu-là pouvoit bien contenir environ soixante Clercs.

Il y avoit outre cela à Milan une église nommée Sainte-Marie-Falcorine, à laquelle étoit annexée une maison de Chanoines : ç'avoit été autrefois une Collégiale, mais ce titre s'étant perdu par la succession du temps, elle ne tenoit plus rang que de bénéfice simple, où il ne résidoit aucun titulaire. Le saint Cardinal s'en servit pour faire un autre Séminaire, où il tenoit les Prêtres et les Curés qu'il trouvoit inhabiles aux fonctions ecclésiastiques et à la conduite des ames, ou faute de science, ou par l'irrégularité de leurs mœurs. Là on leur expliquoit pareillement les cas de conscience et le Catéchisme du Concile, et il ne cessoit point de les faire instruire dans les maximes de la piété chrétienne et les règles de la discipline ecclésiastique, qu'ils ne fussent devenus plus

réglés et plus habiles, après quoi il les renvoyoit à leurs bénéfices.

Comme il ne pouvoit pas placer dans ces trois lieux autant de Clercs qu'il lui en falloit pour remplir les grands vides et réparer les débris affreux d'une église aussi étendue qu'étoit la sienne, il fonda trois autres Séminaires en divers endroits de son diocèse. Le premier, à Sainte-Marie-de-Celane, dans le doyenné de Brivio; le second, à Sainte-Marie-de-la-Noix, dans le doyenné de Marliano; et le troisième, à Saint-Ferme, dans le doyenné d'Incino; et là il envoyoit les Clercs qui étudioient la Grammaire, en diverses classes; c'est-à-dire, les plus avancés dans l'un, les médiocres dans l'autre, et les plus petits ou les commençans dans le dernier. Il les y entretenoit jusques à ce qu'ils fussent capables de passer en des écoles plus relevées, et alors il les faisoit venir à Milan, pour achever leurs études dans le premier Séminaire, ou à *la Canonica* pour étudier aux cas de conscience, selon l'âge et la capacité de chacun; et par ce moyen il eut suffisamment de lieux pour élever plus de trois cents Clercs, et les loger tous séparément l'un de l'autre.

Il voulut que le Séminaire de Saint-Jean-Baptiste fût le chef, et les autres ses membres, et que leur gouvernement dépendît en toutes choses de celui-là. Il fut obligé de faire quantité de grands et magnifiques bâtimens dans toutes ces Maisons, pour leur donner quelque forme de Séminaire, particulièrement en celui-ci, où il dépensa de grosses sommes de son propre fonds pour le mettre en état, et surtout pour le meubler dans son premier établissement: car pour lors les Clercs n'y portoient que leurs habits et leurs livres, ce bon Pasteur leur fournissant les autres choses nécessaires à leur entretien, et même, s'ils étoient tout-à-fait pauvres, sa charité paternelle leur donnoit de quoi s'habiller et acheter des livres pour étudier.

Il recevoit avec joie dans ses Séminaires les pau-

vres enfans des montagnes et des vallées éloignées, afin d'en faire de bons Curés, pour avoir soin de ces lieux comme abandonnés; car ceux qui n'y étoient pas nés, ne pouvoient en aucune manière s'accommoder à l'âpreté du pays, et ceux qui y étoient élevés dès leur naissance avoient des inclinations très-opposées à la vie ecclésiastique. Il prenoit lui-même de petits enfans de ces endroits-là, qui servoient à Milan aux choses les plus pénibles et les plus basses, lorsqu'il en rencontroit, qui avoient du feu, et quelque disposition naturelle à l'étude, et les faisoit instruire dans ses Séminaires. Et comme quelques-uns devinrent de très-habiles Théologiens, il s'y en présenta dans la suite une si grande multitude, qu'il étoit impossible de donner retraite à tous. Par ce moyen il pourvut toutes les Paroisses des montagnes d'ouvriers savans, pieux, disciplinés, et qui pouvoient même gouverner de grandes villes.

Quant au revenu dont il faisoit subsister ces Séminaires, il les entretint du sien propre dans ces commencemens, et depuis, usant du pouvoir que lui donnoit le Concile de Trente, il imposa une taxe sur tous les Bénéfices du diocèse, de laquelle il voulut lui-même le premier payer sa portion; ce qu'il continua de faire jusques à ce qu'il eût établi un fonds suffisant et assuré, qui revînt à plus de six mille écus par an.

Quoiqu'il ne fît aucune difficulté de recevoir au Séminaire ceux qui payoient pension, par le désir qu'il avoit de voir les personnes riches embrasser aussi l'exercice de cette excellente discipline, néanmoins il préféroit toujours les pauvres et ceux qui étoient privés des moyens de pouvoir faire leurs études hors du Séminaire. Il y admettoit de même les Clercs de sa province, et particulièrement ceux qui avoient été élevés dans les Séminaires subalternes dont nous avons parlé, et qui par la modicité de leurs biens se trouvoient dans l'impuissance d'achever leurs études: et il en usoit de la sorte moins pour leur procurer la commodité d'étudier, que pour les

élever dans l'esprit de l'Eglise, et dans la pratique des vertus; ainsi il les rendoit capables d'édifier et de servir les autres diocèses. Jusques-là même que plusieurs d'entre eux étoient choisis au sortir de là, pour être Recteurs et Ministres des Séminaires, même de la province. Mais ceux-ci payoient la pension entière, et il vouloit que ce fussent des personnes de quelque considération, parce que d'ordinaire elles ont l'air de s'accréditer davantage, et de faire de plus grands fruits.

On ne sauroit rien ajouter aux Ordonnances qu'il fit pour le gouvernement de son Séminaire, ni à l'ordre exact qu'il y mit pour toutes choses. En premier lieu, il nomma quatre députés ecclésiastiques, ainsi qu'il est ordonné par le Concile de Trente, deux du Chapitre de la métropolitaine, et deux du reste du Clergé, gens distingués par leur réputation et par leur mérite, auxquels il confia le soin du revenu et de tous les biens temporels de la Maison, avec ordre de s'assembler en sa présence une fois la semaine, et même plus souvent, s'il étoit nécessaire, pour traiter de toutes les affaires qui regardent cette administration.

Pour la conduite spirituelle et domestique, il établit un Recteur en chef, homme grave, prudent, docte, et d'une vertu signalée, auquel il donna plusieurs autres Officiers, tant pour l'aider dans la direction du grand Séminaire, que pour veiller sur les autres qui en dépendoient, et faire observer partout les Réglemens communs. Il en fit aussi de particuliers pour ces derniers Officiers, où il leur marqua séparément les devoirs de chacun de leurs emplois, et la manière de s'en acquitter parfaitement. On les peut voir dans les Actes de l'église de Milan.

Les Pères de la Société de JÉSUS firent durant quelques années cette même fonction, comme encore beaucoup d'autres où le saint Cardinal les employa pour le service de son église; mais il la leur ôta depuis, de leur consentement, et en chargea la Con-

grégation des Oblats, ainsi que nous le dirons en son lieu, afin qu'il pût avoir une connoissance plus parfaite des sujets de son Séminaire, et de leurs progrès pour les employer ensuite dans les occasions, ou au gouvernement des ames, ou à la résidence des Canonicats, ou à d'autres exercices dont il les estimeroit capables.

Il leur donna en particulier pour les confesser et les diriger, un homme d'une excellente vertu et très-intelligent dans les choses de la vie intérieure et spirituelle, à qui il enjoignit expressément d'accoutumer ces jeunes gens à faire tous les jours l'Oraison mentale et l'examen de conscience, à fréquenter les Sacremens, à se vaincre eux-mêmes, et à mortifier leurs passions, à pratiquer les vertus chrétiennes, et surtout celles de leur état, et à se rendre fidèles aux lois de la discipline ecclésiastique; leur ordonnant outre cela de leur enseigner la véritable manière d'annoncer avec fruit la parole de Dieu; et pour ce sujet de les faire prêcher souvent et tour-à-tour dans le réfectoire pendant que les autres prenoient leurs repas.

Et afin qu'ils édifiassent sur de solides fondemens une vie sainte et séparée de tout ce qui peut satisfaire dans les créatures, il ordonna que, dès leur première entrée dans le Séminaire, ils fussent mis en retraite durant quelques jours, pour s'appliquer entièrement aux Exercices spirituels de l'Oraison, sous la conduite de leur propre confesseur, qui par des méditations faites exprès, les disposoit à se dépouiller de tout le vieil homme pour se revêtir du nouveau, et à ne vivre plus que de la vie de l'esprit, après s'être entièrement purifiés des désordres de leur vie passée par une entière et sincère confession. Il voulut encore que chacun réitérât tous les ans ces mêmes Exercices, un peu avant l'ouverture des leçons, et aussi lorsqu'ils devoient recevoir les Ordres sacrés. Ce qui produisoit des biens inestimables.

Il fit à ce dessein bâtir dans le Séminaire de *la*

Canonica un grand corps de logis partagé en plusieurs cellules, comme un couvent de Capucins, sur la porte duquel il fit graver ce mot grec *Asceterium*, c'est-à-dire, lieu propre à s'exercer en silence à la méditation; car c'étoit là où on renfermoit les jeunes gens, comme dans une sainte solitude, pour les occuper aux pieux Exercices dont nous venons de parler; car ce grand Saint faisoit beaucoup plus de cas de la bonne vie, que de la science, dans les ecclésiastiques, et il disoit d'ordinaire que tout le savoir du monde ne servoit de rien, si l'on ne craignoit Dieu.

Il prit soin de pourvoir toutes ces diverses écoles de bons maîtres, outre lesquels il mit au grand Séminaire où se finit le cours de Théologie, un très-habile Préfet des études, lequel n'avoit d'autre occupation que celle de prendre garde que les jeunes gens s'avançassent dans les Lettres, comme ils devoient, d'être présent aux disputes et aux répétitions des leçons qu'ils avoient eues de leurs maîtres, et de leur lire une fois la semaine le Catéchisme romain pour les instruire de la doctrine des Sacremens et des règles de la vie chrétienne.

Il commit encore pour chaque dortoir quelques Clercs des plus âgés, d'une intégrité reconnue et tout à fait zélés pour l'observance des règles, à qui il donna aussi la qualité de Préfets, et dont la charge étoit de veiller sur les autres tant de jour que de nuit, audedans et au-dehors de la Maison; ce qui servit d'un frein merveilleux pour arrêter cette jeunesse et l'empêcher de tomber en beaucoup de maux, comme aussi d'un bon aiguillon pour l'exciter à se porter au bien.

Et afin qu'il ne leur manquât aucun secours pour se perfectionner en toutes sortes de vertus et de connoissances nécessaires, il leur donna des maîtres pour leur apprendre le plain-chant et la note, d'autres pour écrire, et d'autres enfin pour les cérémonies de l'Eglise. Il institua de même, pour ne négliger aucune précaution, une congrégation d'Ecclé-

siastiques expérimentés, avec le titre de Députés spirituels et de Surintendans du gouvernement de son Séminaire, lesquels tenoient leur assemblée une fois la semaine en sa présence, pour traiter des nécessités qui naissoient tant à l'occasion des études, qu'au sujet de l'observance des réglemens et des bonnes mœurs.

Cet incomparable Prélat, non content de toute cette prévoyance, et n'estimant pas qu'il pût trop prendre de peine pour des personnes de cette importance, qu'il formoit pour être les Ministres du Dieu vivant et les Pasteurs des ames rachetées du Sang de JESUS-CHRIST; ce grand Saint, dis-je, en eut toujours lui-même un soin très-particulier, comme de la chose du monde qui lui étoit la plus précieuse et la plus chère; c'est pourquoi il vouloit les recevoir lui-même au Séminaire, les regarder en face, s'entretenir avec eux en particulier, et être fidèlement informé de toute leur conduite, pour n'y admettre que ceux en qui il reconnoissoit des inclinations vertueuses; et lorsqu'ils étoient une fois reçus, il n'oublioit jamais leurs visages et leurs noms, quelque grand qu'en fût le nombre.

Il visitoit ordinairement deux fois l'année le Séminaire, savoir à Pâques et au commencement du mois de septembre; et dans ces visites il faisoit examiner devant lui et les Députés spirituels tous les Clercs, dressant de chacun d'eux en particulier un état succinct, qui contenoit leur âge, leur légitimation, la qualité de leurs parens, leur pays, leur patrimoine, le caractère de leur esprit et de leur mémoire, leur capacité et semblables choses; et selon qu'il les voyoit avancés, il les faisoit monter à d'autres classes plus hautes, ou il les envoyoit étudier en Philosophie et en Théologie chez les Jésuites au Collége de Bréra qu'il leur avoit fondé, comme nous dirons ci-après, ou il les appliquoit à l'étude des cas de conscience, au Séminaire de *la Canonica*. Et à la fin de leurs cours, si quelques-uns s'étoient rendus

habiles, en sorte qu'ils lui donnassent lieu d'espérer qu'ils pouvoient remplir dignement les premières dignités du Clergé de la ville ou du diocèse, il leur conféroit le Doctorat dans la salle de l'Archevêché, suivant le pouvoir qu'il en avoit du saint Siége apostolique, les pourvoyant de prébendes théologales, ou de quelque autre titre suffisant pour leur donner le moyen d'être admis aux Ordres sacrés. Et ce qui marque encore admirablement la grande charité de ce digne Pasteur, c'est qu'il ne tiroit jamais aucun Clerc de son Séminaire, qu'il ne lui eût auparavant donné quelque Bénéfice pour subsister, à moins qu'il n'eût mérité d'en être chassé pour des fautes considérables.

Outre cet examen des études, il en faisoit un autre des mœurs beaucoup plus sévère. Il s'informoit du Recteur et des autres ministres, du détail de la conduite de chacun; il avoit des entretiens particuliers avec eux depuis le premier jusques au dernier, pour reconnoître leur génie, la qualité de leur esprit, le but et la fin qu'ils se proposoient, leur avancement dans la vie intérieure, les affections et les bons mouvemens dont ils étoient touchés dans leur Oraison et leurs autres Exercices spirituels. On ne sauroit s'imaginer (à ce qu'il disoit lui-même) les biens qu'il retiroit de cette exacte recherche, et combien elle lui étoit utile pour découvrir, non pas tant les nécessités secrètes de ces jeunes gens, afin de les assister, que leur portée et leurs talens particuliers, afin de les placer plus à propos et les employer chacun selon sa force. Il leur faisoit de ferventes exhortations à proportion du besoin qu'ils en avoient pour les animer vivement à l'étude de la perfection et à l'acquisition de toutes les vertus. Il s'informoit soigneusement s'il ne leur manquoit rien, ne voulant pas (comme un bon père) qu'ils souffrissent aucune nécessité, et il leur faisoit rendre compte avec beaucoup d'adresse de ce qui se passoit dans le Séminaire à l'égard de l'administration du temporel, afin qu'il pût y mettre tous les ordres nécessaires.

Lorsqu'il rencontroit quelque Clerc déréglé ou immortifié, il s'efforçoit de le ramener à son devoir par toutes sortes de voies possibles, douces et charitables. Si elles étoient inutiles, il y ajoutoit les pénitences, ou il l'envoyoit dans un autre Séminaire, ou bien il le mettoit dans la maison de quelque bon Prêtre de la ville, en en prenant toujours lui-même un soin très-particulier. Il avoit une condescendance si grande pour cet âge fragile et léger, qu'il faisoit toutes choses au monde pour empêcher que ces pauvres enfans ne se perdissent, et pour les arrêter sur le bord du précipice où quelquefois ils étoient près de se jeter, inclinant plutôt du côté de la miséricorde et de la pitié, dans les choses douteuses, que de suivre les voies de la justice et de la rigueur. Par cette conduite il en sauva plusieurs qui se seroient perdus sans ressource. Il réprimoit même souvent à cet égard le zèle de ses Officiers, sans toutefois blesser leur autorité ; et les faisant entrer dans cet esprit doux et compatissant, il les édifioit merveilleusement par ses manières d'agir.

Il faisoit ces visites du Séminaire avec tant d'exactitude et d'attachement, qu'il y employoit quinze jours à chaque fois, ne voulant point que durant ce temps on lui parlât de quelque autre affaire que ce fût. Il prenoit alors sa commodité pour se faire rendre compte du maniement des choses temporelles, dans une congrégation particulière, à laquelle il appeloit les Députés temporels, et pour prendre garde qu'il ne s'y passât rien contre ses saintes intentions et les Réglemens qu'il avoit prescrits.

Outre ces visites ordinaires, il en faisoit d'autres particulières, lorsqu'il survenoit quelque chose de nouveau ; et très-souvent, durant le cours de l'année, il y alloit pour exciter par sa présence cette jeunesse à s'avancer avec plus d'application et d'ardeur. Il y menoit même tous les Prélats qui venoient à Milan, comme à un lieu de récréation spirituelle, où ils étoient divertis par des prédications, par des Orai-

sons latines, par des disputes, et par divers autres exercices de Lettres et de piété, que ces jeunes Clercs pleins de vertu s'efforçoient de faire par son ordre en leur faveur. Ce qui attiroit l'admiration de tous ceux qui les entendoient; outre que le saint Cardinal prétendoit par-là porter ces Prélats à fonder à son imitation de semblables Séminaires dans leurs villes et dans leurs diocèses. Et s'il les y arrêtoit à manger, il ne vouloit pas qu'il en coûtât rien au Séminaire; il donnoit ordre à ses gens d'en faire toute la dépense.

Enfin ce grand Saint conduisit son entreprise avec tant de vigilance, de circonspection, de sagesse et de soin, qu'il rendit ses Séminaires des écoles parfaites de toutes les vertus; en sorte que chacun en bénissoit Dieu avec d'humbles actions de graces. Et quoique dans le commencement il eût des peines extrêmes à trouver des jeunes gens pour les remplir, parce qu'il s'étoit répandu un bruit qu'il les emprisonnoit, et qu'il exposoit leur santé par l'étroite observance de tant de règles dont ils étoient accablés; néanmoins il s'y en présenta dans la suite une si grande quantité, que l'on étoit obligé d'en refuser plusieurs: les étrangers et les personnes de qualité des villes et des provinces voisines s'estimant très-heureux de pouvoir obtenir cette grace.

Mais quelque nombreuse que fût la multitude de ces prétendans, il ne vouloit en aucune manière que l'on fît préjudice à ceux qui de droit devoient être préférés; c'est pourquoi avant que de faire la visite du Séminaire, au mois de septembre, il ordonnoit aux Vicaires forains de lui envoyer la liste des Clercs de leurs vicariats, avec un état instructif de chacun d'eux en particulier, et sur tout ce nombre il choisissoit celui qui lui manquoit, prenant toujours garde que chaque portion de son diocèse eût une partie de ses Clercs au Séminaire, particulièrement celle de de qui la pauvreté en augmentoit le besoin, telles qu'étoient les vallées et les montagnes éloignées.

Et ainsi nous pouvons dire que les Séminaires ont été un des plus forts et des plus efficaces moyens qu'il ait employés pour rétablir l'ancienne discipline dans son Clergé et parmi son peuple. Car il en est sorti et il en sort encore tous les jours un grand nombre de Prêtres d'une éminente vertu, très-zélés et savans défenseurs de la discipline, capables de gouverner non-seulement des Cures et d'autres bénéfices chargés de la conduite des ames, mais aussi des églises cathédrales. Outre qu'ils n'ont pas été d'un petit secours pour les Religieux ; car plusieurs ayant goûté l'esprit de Dieu et les douceurs ineffables de son amour, et connoissant la vanité des choses de la terre par les lumières intérieures dont Dieu éclairoit leurs ames dans la méditation et les autres Exercices spirituels qu'on leur enseignoit, plusieurs, dis-je, choisissoient un état de vie de plus grande perfection, entrant en divers Ordres religieux des plus réformés, où ils faisoient des progrès admirables en toutes sortes de sciences et de vertus, qui étoient comme les ruisseaux qui découloient de la source de l'excellente et sainte éducation qu'ils avoient eue dans les Séminaires. D'où la plupart se rendoient ensuite illustres ou par la profondeur de leur doctrine, ou par leur habileté au gouvernement des ames, ou par leur talent extraordinaire dans le ministère de la prédication. Il y en eut même un si grand nombre parmi ceux-là qui entroient en une certaine Religion particulière, que le saint Cardinal jugea qu'il étoit à propos d'y apporter du remède, à cause du préjudice qu'en recevoit son église ; laquelle par là se trouvoit privée de plusieurs bons ministres. C'est pourquoi il obtint un Bref de Grégoire XIII, qui défendit qu'aucun Clerc de ses Séminaires fût reçu en cette Religion, s'il n'avoit été tout au moins durant trois ans hors du Séminaire.

CHAPITRE VI.

Ce que saint Charles fit pour empêcher l'hérésie de s'établir dans son diocèse.

LES choses étant ainsi disposées pour le gouvernement de son église, suivant le projet admirable qu'il s'en étoit fait lui-même dès le commencement qu'il se sentit inspiré d'embrasser cette entreprise, il ne songea plus qu'à son peuple, résolu de lui donner tous ses soins, et de le purifier à quelque prix que ce fût d'une infinité de vices et de dangereuses habitudes dont il étoit depuis si long-temps inffecté.

La première chose qu'il fit, ce fut de faire imprimer son premier Concile provincial, que Pie V avoit solennellement confirmé, et dans lequel il y avoit un grand nombre de Décrets très-utiles touchant le rétablissement du culte divin et des choses sacrées, la défense de la foi et de la Religion chrétienne, l'administration décente des Sacremens, les moyens dont les Evêques devoient user pour conduire avec fruit leurs diocèses, et la réformation des Ecclésiastiques et généralement de toutes sortes de séculiers. A peine ce Concile fut-il sorti de la presse, qu'il le fit publier dans toute sa province; il en envoya même plusieurs copies en divers lieux, et surtout aux Archevêques et aux Evêques qui étoient ses amis particuliers : comme au Sérénissime cardinal de Portugal, à l'archevêque de Bragues, au cardinal de Lorraine et à l'évêque d'Amiens en France, au cardinal de Vuarmerlande en Pologne, à l'archevêque de Saltzbourg en Allemagne, et à plusieurs autres, cherchant de toutes parts quelque ouverture pour donner entrée à la réformation qu'il désiroit de procurer à toute l'Eglise, et voulant exciter ces Prélats, ainsi qu'il le témoigne dans les lettres qu'il leur écrit pour ce sujet, à célébrer aussi des Conciles dans leurs

églises sur le modèle de celui-ci, qui étoit le premier qui eût paru depuis le Concile de Trente.

Il tourna d'abord toute son application à ce qui regardoit les choses de la Foi catholique, n'estimant pas qu'il eût de plus importante affaire dans sa province, que celle de réparer les maux qu'une longue négligence y avoit causés à cet égard. Il s'y sentit encore d'autant plus fortement engagé, qu'il avoit tout à craindre, au dehors, du voisinage des hérétiques qui environnoient son diocèse, et au dedans, de la corruption du peuple et du Clergé, laquelle est d'ordinaire la semence des plus mortelles hérésies; outre que l'on soupçonnoit déjà que cette peste eût donné quelque atteinte à l'Italie, et que même on s'étoit aperçu que dans Milan certains Prédicateurs en étoient infectés. C'est pourquoi il ne se contenta pas de donner à ses Vicaires les ordres prescrits en pareils cas, et d'enjoindre à ses Juges d'y tenir soigneusement la main; il exhorta de plus l'Inquisiteur à redoubler sa vigilance dans les fonctions de sa charge, et son exactitude à faire les recherches et les perquisitions qui étoient de son devoir, lui offrant pour cela toutes sortes de secours; il lui assigna même deux cents écus de pension sur son revenu, pour fournir plus aisément aux frais qu'il lui conviendroit de faire dans un plus grand exercice de son emploi, et pour l'entretien d'un plus grand nombre de gens dont il pouvoit avoir besoin en diverses rencontres. Cette pension fut rendue fixe après sa mort, par un Décret apostolique qui ordonne aux archevêques de Milan de la payer à perpétuité. Il établit aussi des Visiteurs pour examiner les Libraires, et en retrancher tout ce qu'ils y rencontreroient de livres suspects ou défendus. Et il défendit, sous de très-rigoureuses peines, à tout Imprimeur de mettre à l'avenir sous la presse aucun livre sans sa permission et celle du père Inquisiteur, afin d'arrêter par ce moyen la liberté que chacun s'attribuoit de mettre au jour tout ce qui tomboit entre leurs mains de mauvais livres.

Il érigea une Congrégation, qu'il nomma du Saint-Office, à laquelle il voulut qu'outre l'Archevêque, l'Inquisiteur, leurs Vicaires et leurs Fiscaux, il y eût encore d'autres Conseillers ecclésiastiques, théologiens et canonistes, et quelques Docteurs laïques, faisant choix pour cet effet des personnes de mérite, capables et extrêmement zélées pour la religion ; en sorte que cette précaution fut d'un secours nompareil pour la ville et pour toute la province, et servit merveilleusement à réprimer l'insolence des libertins. Il établit pareillement une autre congrégation pour l'examen des livres qui devoient être ou corrigés ou censurés, s'efforçant ainsi et par diverses autres Ordonnances de garantir son troupeau d'un mal si contagieux, surtout en ayant publié de terribles contre ceux qui ne dénonçoient pas les hérétiques ou les personnes soupçonnées d'hérésie. Il en fit encore de particulières pour les Imprimeurs et pour les Libraires, afin qu'il ne pût rien sortir de leurs mains que de très-pur, tant pour les matières de la foi, que pour ce qui concerne les bonnes mœurs. On peut lire avec fruit et avec édification toutes ces Règles, ces Ordonnances et ces Décrets, au commencement de la troisième partie des Actes de l'église de Milan.

De plus, dans les instructions qu'il dressa pour les Vicaires forains, il ordonna qu'eux et les Curés des bourgs et des villages de leur district, observeroient avec grand soin les étrangers, et particulièrement ceux qui venoient des pays suspects, comme certains scieurs d'ais français, et quelques autres qui alloient vendant de menues merceries qu'ils portoient dans des balles ou boites, où il vouloit qu'on fouillât sans les avertir, pour voir s'il n'y avoit point de livres défendus; car la plupart répandoient sur leur route, non-seulement le venin de leur hérésie dont ils étoient infectés, mais aussi enseignoient aux peuples mille superstitions diaboliques, par le moyen des livres remplis d'opinions erronées et de pratiques supersti-

tieuses, qu'ils débitoient en secret. Et il leur enjoignoit, lorsqu'ils surprendroient quelqu'un d'eux faisant ce négoce, d'y apporter promptement du remède, et d'en donner avis sur-le-champ à ses Officiers. On ne sauroit s'imaginer les biens que produisit cette sage prévoyance, ni combien de personnes simples et peu instruites elle empêcha de tomber dans les malheureux piéges qui leur étoient tendus par cette sorte de gens.

Il défendit à tous ses diocésains d'aller en aucun pays hérétique, et d'y avoir le moindre commerce, sans une permission expresse par écrit ; recommandant aux Curés de veiller de près ceux à qui elle auroit été accordée.

Il obligea tous les Maîtres d'école à faire la profession de foi, et à ne proposer à leurs disciples que de bons livres et approuvés, afin de les élever dans les principes d'une pure et saine doctrine. En un mot, il mit tout en usage pour ruiner les entreprises de l'ennemi, et fermer à l'hérésie l'entrée dans son diocèse. Ce seroit une chose trop longue et même inutile, de rapporter en détail tous les moyens dont il usa, et l'ordre qu'il tint pour en venir à bout, puisqu'ils sont suffisamment décrits dans les Actes de l'église de Milan.

CHAPITRE VII.

Ce que saint Charles fit pour réformer son Diocèse.

APRÈS que le saint Cardinal eut pris ces sûretés pour la conservation de la foi, il mit la main à la réforme du Clergé, de laquelle il étoit très-persuadé que dépendoit celle du peuple. Il commença par dresser un état des Ecclésiastiques, dans un livre fait exprès, afin d'avoir une parfaite connoissance de chacun d'eux en particulier, sachant qu'un véritable Prélat ne doit rien ignorer de ce qui regarde ses Ministres, et principa-

lement les Ecclésiastiques. C'est pourquoi il fit appeler tous ceux de la ville, et il les voulut tous connoître, marquant leurs noms et leurs surnoms, s'informant des Ordres dans lesquels ils étoient et s'ils en faisoient les fonctions, et des bénéfices qu'ils possédoient, s'ils s'acquittoient des charges auxquelles ils étoient obligés, les examinant sur les choses qu'ils devoient savoir, enfin ne laissant rien passer en eux dont il ne retînt des mémoires extrêmement exacts. Tous les ans il renouveloit cet état, y ajoutant toujours quelque chose. Il fit des Ordonnances accompagnées de quelques avertissemens, pour mettre cette pratique en sa dernière perfection.

Il en usa de même avec le Clergé du diocèse, dans le temps de la visite, et par le moyen des Vicaires forains, non sans en retirer de très-grands fruits : car en ayant ainsi acquis une entière connoissance, il fit valoir quelques bons sujets qu'il y rencontra, et il procura les secours nécessaires aux autres qui vivoient dans une extrême indigence spirituelle, faisant venir à Milan plusieurs Curés de divers endroits du diocèse, afin d'y étudier sous un Professeur de théologie, qu'il gagea exprès pour les instruire, même des choses qui regardoient la discipline de l'Eglise, jusques à ce qu'ils se fussent rendus capables de conduire les ames. Et par ce moyen il dissipa en peu de temps cette grande ignorance qui régnoit généralement dans tout le Clergé, et fit cesser les scandales de la vie qu'il menoit auparavant. En un mot, il s'étudia avec tant d'application à connoître par lui-même tous les Ecclésiastiques de son diocèse, dont le nombre alloit au-delà de trois mille, que lorsqu'on lui parloit de quelqu'un d'eux, il s'en ressouvenoit aussitôt, marquoit en particulier ses bonnes et ses mauvaises qualités, et le nommoit même par son nom. Ce que tout le monde admiroit d'autant plus, qu'on savoit d'ailleurs qu'il étoit occupé de plusieurs autres différentes affaires. Une chose qui lui servit merveilleusement à découvrir les désordres les plus

secrets des Ecclésiastiques de la ville, fut une visite imprévue qu'il fit, en moins de quatre heures, de leurs maisons et de tous les endroits où ils avoient coutume de se retirer.

Il publia ensuite une Ordonnance contre ceux qui ne portoient pas l'habit ecclésiastique; les obligeant tous à être vêtus modestement et de porter la soutane. Il enjoignit aux titulaires de plusieurs bénéfices sujets à résidence, d'opter, et ne s'en retenant qu'un seul, de se retirer incessamment dans celui qu'ils se seroient réservé. Il attaqua en même temps une infinité d'autres désordres qu'il remarqua dans le Clergé, injurieux aux intérêts de Dieu, et d'un pernicieux exemple pour les séculiers ; mais il fut contraint d'user de sévérité pour en venir à bout : les maux étoient trop enracinés, et les malades si peu capables de soumission et de douceur, qu'il ne pût se dispenser d'avoir recours à de plus puissans remèdes. Quoique cette conduite fût très-opposée à son esprit, qui étoit un esprit de paix et de charité, il se faisoit pourtant violence, lorsqu'il étoit nécessaire d'en user de la sorte pour détruire le péché et sauver les pécheurs. Il disposa peu à peu son Clergé à l'observance des saints Décrets établis dans le Concile provincial, et pour y réussir plus facilement, il commença à visiter la ville et le diocèse ; mais nous en parlerons plus particulièrement dans le Chapitre suivant, où nous tâcherons de faire voir clairement l'ordre qu'il tenoit dans ses visites.

Il voulut aussi apporter quelque commencement de réforme parmi les Religieuses, qui en avoient un extrême besoin ; il visita leurs Monastères, et y fit mettre en exécution les Décrets du Concile de Trente, et de celui de sa Province, et d'autres Constitutions particulières des Souverains Pontifes. Mais le démon fit jouer de terribles ressorts pour ruiner cette entreprise. Il lui suscita mille obstacles, et surtout dans les Monastères qui étoient soumis aux Réguliers. Car sous prétexte de conserver leur exemption, ou pour

mieux dire, ne pouvant souffrir qu'on les troublât dans leur libertinage, ils s'opposèrent d'abord aux poursuites du saint Archevêque. Les parens mêmes des Religieuses résolurent de tout entreprendre pour détourner ses visites, et rendre inutiles les Décrets qu'il avoit faits pour leur réformation, étant en cela conseillés en secret et fortement appuyés par des personnes qui ne devoient rien moins prendre qu'un tel parti. L'affaire alla si avant, qu'étant portée au Conseil de ville, on y prit la résolution d'envoyer un ambassadeur au Pape, ou du moins d'écrire à sa Sainteté pour empêcher cette réforme. Mais Dieu permit que ce grand bruit s'en alla en fumée. Le Saint en supporta les efforts avec beaucoup de patience et de douceur. Il fit insensiblement entrer les plus opiniâtres dans ses desseins, qui n'avoient d'autre but que la gloire de Dieu, le salut des ames, et la réputation de ces mêmes Religieuses. En sorte que toutes ces contrariétés étant cessées, il continua ses visites, et réduisit avec le temps tous les Monastères à vivre dans une exacte observance de leurs Règles. Il supprima dans la ville et dans le diocèse plusieurs Couvens qui étoient situés dans des lieux ou peu sûrs ou trop incommodes, et il en transféra les Filles en d'autres Maisons plus régulières. Il ôta, avec l'autorité du Pape, la conduite de quelques Monastères aux Réguliers, à cause des désordres qui s'y passoient, et les soumit à la jurisdiction Archiépiscopale. Et généralement il renferma toutes sortes de Religieuses dans une bonne et sûre clôture, les obligeant de vivre selon leurs Constitutions et leur ancien Institut, qu'elles avoient depuis long-temps entièrement abandonnés. Il les pourvut de Visiteurs exacts et de Confesseurs très-experts dans les choses spirituelles. Ce qui fit que bientôt après on s'y aperçut d'un renouvellement de vie et de mœurs, dont tout le monde fut merveilleusement édifié.

Mais tout occupé qu'il étoit à réformer les personnes ecclésiastiques, il n'oublioit pas ce qu'il de-

voit au peuple et aux séculiers, de qui les misères ne lui étoient que trop connues. Le premier pas qu'il fit pour sa conversion, fut de tenter toutes sortes de voies pour l'instruire à fond des choses de Dieu et de la foi. Il s'attacha singulièrement à celle de la Doctrine chrétienne, qu'il obligea les Prêtres, et surtout les Curés, de leur enseigner avec soin, leur donnant pour ce sujet d'autres ouvriers pour les secourir dans ce travail, ainsi que nous le dirons plus au long autre part; tandis que lui-même, s'abandonnant au zèle qu'il avoit pour le salut de son peuple, s'employoit sans cesse à remplir avec beaucoup d'exactitude et de ferveur tous les devoirs d'un bon Pasteur, et particulièrement celui d'annoncer la parole de Dieu et d'administrer les Sacremens, entre autres la Confirmation. Il en fit les cérémonies durant la fête du Saint-Esprit, avec une majesté extraordinaire et des fatigues inconcevables, ayant confirmé un nombre presque infini de personnes. Lorsqu'il s'appliquoit à cette action sainte, il avoit accoutumé de faire avertir ceux qui vouloient s'approcher de ce Sacrement, de prendre garde qu'ils n'eussent pas moins de huit ans, que tous fussent confessés, et les plus âgés communiés, qu'ils portassent le nom de quelque Saint, ou qu'autrement on le leur changeroit en leur donnant le saint-Chrême. Il confirmoit le matin immédiatement après la Messe, pour rendre plus d'honneur au Sacrement, et pour qu'on le reçut avec plus de dévotion, toute cette action ayant été précédée d'un Sermon où il avoit expliqué sa vertu, son efficace, et la manière de le recevoir dignement. Et ainsi il fit des biens surprenans, il excita la piété dans le cœur de son peuple, et le disposa à regarder les choses sacrées avec révérence; les Milanois n'ayant point encore vu jusques alors de pareils exemples.

Comme il reconnut que la moisson étoit grande, et qu'il avoit peu d'ouvriers, il n'épargna rien pour en avoir grand nombre et des plus excellens, il jeta les yeux, pour cet effet, sur le père Benoît Palmio,

provincial des Jésuites de la Lombardie, homme de bien et véritable Prédicateur apostolique, qui étoit, avec quelques-uns de sa Compagnie, à Milan, où il l'avoit envoyé de Rome en l'année mil cinq cent soixante-trois, ainsi que nous l'avons dit dans le premier Livre. Il lui proposa de fonder dans cette ville un Collége des Pères de sa Société; ce qui ayant été communiqué au Général, fut aussitôt accepté. On commença donc ce Collége, que l'on remplit de très-dignes sujets et très-propres à seconder l'ardent amour que le saint Prélat avoit pour le salut des ames. Il leur donna l'église paroissiale de Saint-Fidèle avec les maisons voisines, transférant la Cure à Saint-Etienne en *Nosigia*, et il les pourvut de meubles et de tout ce qui leur étoit nécessaire. Il se servit ensuite de ces Pères pour gouverner le Séminaire qu'il venoit d'établir, pour prêcher, pour confesser, et il les employa en divers autres emplois ecclésiastiques dont ils s'acquittoient en bons Prêtres remplis de l'esprit de Dieu, et doués d'une profonde doctrine et d'une rare prudence.

Il trouva à Milan une congrégation de Clercs réguliers de Saint-Paul, que l'on appelle Barnabites, personnages vraiment religieux et fort spirituels : il les employa aussi très-souvent et toujours utilement pour le secours de son église. Mais estimant que tous ces établissemens de piété devoient être peu fructueux pour son peuple, en comparaison des bons exemples qu'il trouveroit à imiter dans la propre maison de son Archevèque; outre les saints exercices que l'on avoit accoutumé d'y pratiquer, il voulut encore que l'on y fît tous les soirs une manière d'Oraison publique, à laquelle assistoient quantité de citoyens et particulièrement des gentilshommes. On y faisoit de petits discours spirituels, on y chantoit dévotement les louanges de Dieu en musique, et par cette ingénieuse charité, il attira plusieurs personnes à la piété, et leur fit aimer les exercices de la vie spirituelle. Comme il recevoit de fréquentes visites de la noblesse

et des personnes les plus considérables de la ville, il profitoit de leurs civilités pour gagner leurs ames à JÉSUS-CHRIST, faisant naître adroitement dans les conversations des sujets pieux et utiles pour leur salut, et prenant de là occasion de les porter à Dieu et de leur donner de salutaires avis.

Voilà quels furent les heureux progrès des peines que saint Charles se donna dans ces commencemens pour établir la réforme ; mais la foiblesse de ces premiers coups ne pouvant pénétrer jusques à la racine des vices qu'il vouloit arracher, il fut contraint dans la suite de les soutenir de l'autorité épiscopale, et de faire des ordonnances et des lois pour cet effet.

Le Grand-Vicaire Ormanette en avoit déjà fait exécuter quelques-unes, entre autres celle qui obligeoit chacun de se confesser et de se communier à Pâques, et d'en apporter un certificat à son Curé ; ce que le duc de Sesse, gouverneur de Milan, trouva si juste et si bien réglé, qu'il voulut absolument que toute sa Maison y obéit : et même le marquis de Pescaire, qui pour lors étoit à Milan, déclara à ses domestiques qu'il congédieroit sans autre formalité ceux qui n'observeroient pas ce Décret. L'exemple de ces Seigneurs fut suivi de plusieurs autres, et la plupart de ce grand peuple, excité par cet ordre, commença d'ouvrir les yeux et de reconnoître combien il étoit éloigné de la voie de son salut. Depuis ce temps-là ce bon Pasteur le fit toujours exactement observer. Il se faisoit donner par ses Curés les noms de ceux qui ne s'étoient pas confessés et qui vivoient dans le désordre, afin de les en retirer, et découvrant ainsi le débordement effroyable de cette ville, et surtout les concubinages publics qui sembloient être autorisés par leur impunité, il chercha promptement les moyens d'y remédier, étant persuadé que nulle chose au monde n'attire si évidemment la colère de Dieu, que l'obstination des pécheurs et la lâcheté de ceux qui les laissent croupir dans leurs habitudes. C'est pourquoi il fit publier une Ordonnance très-rigou-

reuse, du vingt-unième d'août de l'année mil cinq cent soixante-six, contre ceux qui se trouvoient coupables de ces crimes, laquelle eut des fruits fort heureux; il y joignit un nouveau commandement d'obéir à celles que le Concile de Trente et le Concile provincial avoient faites en particulier pour la réformation des mœurs, principalement touchant la sanctification des jours de fête, l'observance des jeûnes de l'Eglise, et contre les comédies, les spectacles, et plusieurs autres abus.

Comme la corruption alors étoit excessive, il jugeoit à propos de traiter quelquefois un peu sévèrement ceux qui n'obéissoient pas à ces lois. Le démon craignant de se voir arracher des mains tant d'ames dont il s'étoit rendu le maître, s'efforça d'arrêter le progrès de notre saint Pasteur, et de faire avorter tous ses grands desseins; et croyant les pouvoir saper par le fondement, s'il ruinoit l'autorité qu'il s'étoit acquise et l'attachement que son troupeau témoignoit avoir pour lui, il commença à rendre ses bonnes intentions suspectes à plusieurs personnes, auxquelles il fit envisager l'entreprise de cette réforme comme l'effet d'un zèle indiscret, leur persuadant que les moyens dont il se servoit pour l'établir excédoient les bornes de la justice et de la raison, et dégénèreroient enfin en une tyrannie insupportable par sa dureté et par sa rigueur.

Le peuple, séduit par cet artifice, commençoit déjà à s'emporter en divers murmures : les uns disoient que sa vanité, son ambition, et le désir de passer pour un saint, étoient le but unique de ses aumônes, de ses austérités et des autres vertus qu'on voyoit éclater en lui. Les autres, que c'étoit un homme sans prudence, sans jugement et autant incapable de se conduire lui-même que de gouverner les autres; qu'il ne consultoit que des étourdis comme lui, et qu'il se laissoit entièrement prévenir par des gens sans expérience et tout-à-fait ignorans en l'art de gouverner.

Ces plaintes injurieuses et ces faux bruits faisoient que plusieurs se retiroient de lui, et cessoient d'imiter la sainteté de sa vie qu'ils s'étoient proposée pour modèle ; que quelques-uns ne se rendoient qu'extrêmement tard et après de longues et opiniâtres résistances à ses sollicitations et aux ordres qu'il donnoit pour les mettre dans la voie de salut ; et que d'autres plus insolens et plus fiers s'opposoient ouvertement à ses Décrets. Les gens de bien même et ses propres amis ne pouvoient approuver ses manières d'agir, dans l'état corrompu et la mauvaise disposition où pour lors le monde étoit réduit ; jusques-là qu'un Prélat d'importance lui fit à cette occasion de très-fortes remontrances, et telles qu'il croyoit que la charité vouloit qu'on les fît à son frère que l'on voyoit embrasser de dangereux partis.

Toutes ces contrariétés l'affligeoient sensiblement, non pour son intérêt particulier, son humilité le mettant au-dessus de toutes sortes d'injures et de mépris, mais à cause du préjudice qu'en pourroit souffrir l'autorité Episcopale et les ames au salut desquelles il commençoit à travailler ; néanmoins s'affermissant dans la confiance qu'il avoit au secours du Ciel, et sachant que le monde traite ainsi d'ordinaire ceux qui se donnent à Dieu sans réserve, et qui sacrifient leurs peines à la conversion des pécheurs, qu'en cela il étoit traité comme son Seigneur et son Maître, qui avoit essuyé des outrages infiniment plus grands, puisqu'on l'avoit fait passer pour un Samaritain, pour un homme aimant le vin et la bonne chère, et pour un possédé ; bien loin de se relâcher, il parut plus ferme et plus intrépide que jamais en tout ce qui regardoit les obligations de son ministère et la perfection de l'ouvrage qu'il avoit entrepris. Et quoiqu'il se souciât peu de ce que les hommes du monde pensoient de lui, et moins encore de ce qu'ils en disoient, à l'imitation de saint Paul, qui disoit aux Corinthiens : *Mihi autem pro minimo est ut à vobis judicer, aut ab humano die ;* cependant il chercha

toutes les occasions d'ôter de l'esprit du peuple ces fausses opinions, de crainte qu'elles ne servissent d'obstacle au bonheur qu'il espéroit de leur procurer. Il fit une réponse au Prélat dont j'ai parlé, où il lui ouvrit son cœur avec beaucoup de sincérité. Il commença par lui faire de grands remercîmens de la charité qui l'avoit porté à lui donner des avertissemens si utiles. Il lui déclara qu'il ne souhaitoit rien tant que d'être instruit de la véritable manière de se conduire soi-même et de conduire les autres ; qu'il ne s'étoit jamais proposé d'autre but que celui-là, quoique le peuple en jugeât tout autrement, non sans quelque sorte de raison, peu de gens comprenant celle qui le portoit à agir avec sévérité dans ces commencemens ; que cependant il étoit obligé d'en user ainsi, parce qu'il avoit trouvé l'église de Milan dans un abandonnement si terrible, que pour en arracher les abus et la rendre capable d'une plus sainte discipline, il étoit contraint quelquefois de changer sa condescendance en rigueur, ne croyant pas devoir rien épargner pour sauver les ames dont il étoit chargé, quoique, à dire le vrai, il n'en vînt là qu'après avoir tenté toutes les voies imaginables de condescendance et de douceur, son dessein étant de secourir et d'aider tout le monde, et de ne nuire à personne. Qu'avec tout cela il ne s'en vouloit pas fier tellement à son jugement, qu'il ne s'en rapportât encore avec plaisir à celui des autres. Comme il avoit eu la bonté de lui marquer les choses qu'il estimoit en lui dignes de répréhension, ce qui le persuadoit fortement de la sincérité de son affection ; il le supplioit encore de l'assister de ses conseils, et de l'avertir, sans dissimulation, du chemin qu'il devoit tenir à l'avenir pour ne point se tromper dans son devoir : qu'il ne pouvoit lui rendre un plus important ni un plus agréable service, sachant bien qu'il n'y a personne si dénué de tout secours, que celui qui n'en veut point recevoir ; comme nul n'a plus grand besoin de conseil que celui qui s'imagine n'en avoir

aucun besoin. Voilà de quelle manière il répondit à ce Prélat ; et comme il ne voyoit pas de plus sûr moyen pour achever ce qu'il avoit commencé, malgré les ruses et les efforts de l'enfer, il continua à s'en servir avec une vigueur nouvelle et un succès admirable.

CHAPITRE VIII.

Saint Charles entreprend la visite de son Diocèse.

LES deux principaux moyens que saint Charles employa, outre celui des Séminaires, pour introduire cette grande réforme que tout le monde a vue et admirée dans le diocèse de Milan, furent la célébration des Conciles proviciaux et diocésains, et les fréquentes, ou pour mieux dire, les continuelles visites qu'il fit de son diocèse, ou en personne, ou par ses Officiers ; car, par ces visites, il connoissoit les besoins des églises particulières, des Prêtres et du peuple, auxquels il pourvoyoit dans ses Conciles par les Décrets et les Ordonnances qu'il y faisoit. C'est pourquoi, comme il étoit d'une régularité inviolable à tenir ces saintes assemblées dans les temps prescrits, aussi ne manqua-t-il jamais de faire constamment ses visites jusques aux derniers jours de sa vie, les estimant plus utiles et plus nécessaires que toute autre chose qu'il pût entreprendre pour le salut des ames et pour le bien de l'Église. Aussi disoit-il souvent, qu'il comptoit pour rien ce que faisoient ses Vicaires, lorsqu'il le comparoit à ce qu'il exécutoit lui-même dans ses visites.

Il visita deux fois lui-même d'un bout à l'autre tout son diocèse ; ce qui parut comme une chose impossible, tant à cause de sa vaste étendue, que parce qu'il étoit sans cesse occupé d'un prodigieux nombre d'affaires. Il voulut reconnoître de ses propres yeux tous les bourgs, les villages et les plus

petits hameaux, quoique situés en des lieux sauvages et presque déserts, examinant avec toute sorte d'exactitude, les Eglises, les Oratoires, les Confréries, les Hôpitaux, les Monastères, et tous les autres lieux de piété, principalement les écoles de la Doctrine chrétienne, sur lesquelles il veilla toujours avec un soin particulier, afin que la Foi catholique y fût enseignée dans sa pureté, que son peuple fût élevé dans les vraies maximes de la discipline chrétienne, et qu'en même temps il employât saintement les jours de fêtes, au lieu de les passer comme il faisoit aux jeux et à la débauche.

On ne sauroit se représenter les incommodités effroyables qu'il étoit nécessairement obligé de souffrir dans ses visites, en passant par quantité de vallées affreuses et de montagnes âpres et difficiles que le diocèse de Milan renferme dans son enceinte. Dans les endroits étroits et rapides, où l'on ne pouvoit conduire des chevaux, le saint homme ne faisoit point difficulté d'aller à pied, et de faire plusieurs lieues avec un bâton à la main, comme un de ces pauvres montagnards, même durant les plus grandes violences de la chaleur et du froid; en sorte qu'on lui voyoit très-souvent couler la sueur en abondance sur le visage comme à une personne qui fatiguoit extrêmement et qui prenoit beaucoup sur soi, et quelquefois il portoit encore lui-même des valises ou d'autres choses de son bagage, afin d'en soulager ses domestiques, autant pour satisfaire sa tendresse et sa charité qui ne pouvoit souffrir de les voir accablés de toute cette charge, que pour s'abaisser par un sentiment d'une humilité profonde jusques à faire l'office des chevaux qui ne pouvoient aborder en ces lieux inaccessibles. C'est ce que les serviteurs qui le suivoient dans ces montagnes ont depuis déposé authentiquement. Lorsqu'il devoit passer sur le bord de quelque précipice, ou à la pointe de quelque rochers fort élevés, ou en d'autres lieux dangereux, il attachoit sous ses souliers certains crampons de

fer pour s'empêcher de tomber, et s'il voyoit qu'il n'y eût pas lieu de s'y fier, il marchoit, comme on dit, à quatre pieds, afin de passer avec plus de sûreté les endroits où le péril étoit plus grand, tant il étoit pénétré du désir de convertir les ames, et de porter la réforme dans toute son église. Aussi alla-t-il en une infinité d'endroits où jamais on n'avoit vu d'Evêque, et où sa présence surprit et jeta dans de merveilleux étonnemens tous ceux qui eurent le bonheur d'en jouir.

Il ne se reposoit jamais ni durant tout le chemin qu'il faisoit à pied, ni encore moins lorsqu'il étoit arrivé dans les lieux qu'il avoit dessein de visiter. Quelque lassé qu'il fût, il alloit d'abord à l'église, et après avoir fait sa prière, il travailloit sans interruption à sa visite. Et l'on peut dire que ses travaux ne finissoient point, qu'au contraire ils se renouloient tous les jours : car après avoir visité un endroit, il passoit dans l'autre sans perdre un moment de temps, et d'ordinaire il en visitoit plusieurs en un jour, à moins qu'il ne se rencontrât dans quelque ville ou dans de gros bourgs, où il trouvoit un plus grand nombre d'affaires.

Ce qui faisoit l'une des plus grandes peines qu'il souffrît durant ses visites, c'étoit la coutume qu'il avoit de ne loger jamais autre part que chez ses Curés, évitant les maisons des personnes riches, chez lesquelles il auroit pu trouver toutes ses commodités ; aussi très-souvent il couchoit sur des tables nues, sur la terre, sur un peu de paille, ou sur quelques feuilles d'herbes desséchées. Et si dans ces lieux misérables il s'y trouvoit quelque lit, il y faisoit coucher ses Officiers, et même ses valets. Il pratiquoit la même chose pour le manger ; il prenoit pour soi ce qu'il y avoit de pire sur la table, et il leur laissoit le meilleur, et d'ordinaire ce qu'il mangeoit le plus volontiers dans ces montagnes, c'étoit du lait, des chataignes et d'autres fruits grossiers, où il témoignoit trouver autant de goût que le dernier et le plus pau-

vre de ces lieux sauvages. Il défendoit très-sévèrement à tous ses gens de porter aucune provision de bouche, ni même aucun meuble qui pût servir aux repas. Une fois étant dans la vallée Laventine, comme il s'aperçut qu'un de ses gentilshommes lui avoit apporté une cuillère de laiton, ne pouvant souffrir qu'il se servît de celles de bois dont usoient les pauvres gens de ces pays-là, il lui en fit une forte réprimande, le traitant d'homme très-délicat et désobéissant, qui avoit peu d'égard à la défense qu'il avoit faite.

Il faisoit ordinairement les visites de son diocèse, dans la plus chaude saison de l'année, particulièrement celles des montagnes, afin d'employer avec fruit le temps que les autres ne donnent qu'à l'oisiveté et au repos. Il prenoit plaisir de marcher durant les plus violentes chaleurs du jour, pour réparer, disoit-il, par le voyage, le temps que le sommeil lui auroit dérobé.

Il ne menoit jamais plus de six chevaux avec lui, pour ne pas accabler d'une dépense superflue ceux qu'il alloit visiter, et qui étoient obligés de faire les frais de sa visite selon la coutume de ces lieux et le droit des Evêques. Que si leur pauvreté les mettoit hors d'état de faire cette dépense, il les en exemptoit, et lui-même la faisoit tout entière. Il n'avoit ni mulets, ni chevaux de bât : chacun, de quelque rang et condition qu'il fût, portoit ses hardes sur son propre cheval ; il faisoit néanmoins suivre quelquefois un cheval chargé de deux caisses de livres pour étudier, ainsi que nous le dirons ailleurs. Il vouloit que l'on ne donnât à manger que fort sobrement, et seulement de trois sortes de mets ; savoir, de quelques fruits, un potage, et d'une seule espèce de viande dont il ne goûtoit point ; mais après que l'on avoit servi, il se retiroit, se contentant d'un peu de pain et d'eau selon la règle du jeûne qu'il s'étoit prescrite.

Plus il retranchoit de sa propre nourriture, et plus il sembloit épargner en se traitant avec cette dureté,

plus il répandoit aussi libéralement et avec profusion ses révenus et ses biens pour l'amour de Dieu, en donnant l'aumône aux pauvres, en rétablissant les églises ruinées, et embellissant celles qu'il trouvoit dépouillées d'ornemens.

On ne pouvoit rien voir de plus majestueux ni qui inspirât davantage la piété, que l'air avec lequel il s'acquittoit des diverses fonctions de ses visites. Lorsqu'il faisoit son entrée pontificale dans les endroits qu'il s'étoit proposé de visiter, ou qu'il disoit solennellement la Messe à l'occasion de quelque consécration d'église, qu'il administroit les Sacremens, ou qu'il faisoit quelque autre cérémonie, il accompagnoit toutes ses actions d'une bienséance si conforme à la grandeur de son ministère, et observant avec régularité, même dans les lieux les plus champêtres, jusques aux moindres cérémonies, qu'il paroissoit bien que son esprit étoit toujours attaché à Dieu, et qu'en toutes rencontres il ne pensoit qu'à rendre à la Majesté du Très-Haut les souverains honneurs qui lui sont dus. Il produisoit par-là des effets merveilleux dans l'esprit des assistans, que la vue d'un appareil si auguste rendoit plus sensibles aux choses de piété, et plus respectueux envers les Prélats et les Ministres de la sainte Eglise, jusques-là même que de leur pur mouvement ils alloient en grand nombre au-devant des Visiteurs du saint Cardinal et de ses autres Officiers, pour les recevoir plus solennellement. Et quand ils lui faisoient quelquefois récit des honneurs que les peuples leur rendoient, il leur répondoit d'ordinaire qu'ils eussent à se ressouvenir dans ces occasions de ces paroles que Notre-Seigneur dit à ses Apôtres, lorsqu'au retour d'une mission ils lui rapportèrent avec joie que les démons même leur étoient soumis : *Etiam dæmonia subjiciuntur nobis* ; Ne vous réjouissez pas de ce que les démons vous sont soumis, mais de ce que vos noms sont écrits dans le ciel. Ces mêmes peuples étoient si édifiés de cette manière de traiter les choses saintes

avec tant de dévotion et de respect, que lorsqu'ils voyoient ensuite d'autres Evêques agir en de pareilles rencontres avec moins d'exactitude, ils les blâmoient de leur négligence, ne croyant pas qu'ils apportassent toute la bienséance et l'application qu'exigeoit d'eux le culte de Dieu.

Voici quelle étoit sa conduite et l'ordre qu'il tenoit dans ses visites. La première chose qu'il faisoit étant arrivé, c'étoit de prêcher ; car le peuple qui étoit allé en processon au-devant de lui, l'accompagnoit jusques à l'église, où après avoir fait sa prière, il montoit en chaire si c'étoit le soir ; et si c'étoit le matin, il commençoit par dire la Messe, et l'Evangile étant fini il prêchoit, quoique même il eût déjà prêché le soir précédent. Ce qu'il faisoit plusieurs fois le jour, en visitant les Monastères de Religieuses, les Ecoles, les Confréries, et d'autres semblables lieux, en chacun desquels il ne manquoit jamais de faire un discours. Il choisissoit les sujets de ses prédications selon les besoins des lieux qu'il visitoit, et il prenoit grand soin d'y faire comprendre l'importance de son action et le fruit qu'ils en devoient tirer : et afin d'en être mieux informé, il avoit la précaution de prévenir les Curés, et de les obliger de lui envoyer un mémoire des désordres de leurs Paroisses, et des péchés les plus grands et les plus communs qu'ils y remarquoient, et sur leurs avis il disposoit ses Sermons, comme un sage médecin qui compose ses remèdes selon la qualité des maux qu'il veut guérir : aussi produisoient-ils des effets extraordinaires et d'autant plus assurés, qu'après avoir publiquement attaqué les pécheurs, il faisoit venir en particulier ceux qu'il savoit être les plus criminels, et il leur parloit en secret avec tant de zèle et de vigueur, de sagesse et de discrétion, qu'il effrayoit les uns et rassuroit les autres, en sorte que plusieurs, touchés dans ce moment d'un véritable repentir, se convertissoient sincèrement à Dieu.

Un autre moyen dont il se servoit pour réussir

heureusement dans ses visites, étoit la sainte Communion, qu'il administroit lui-même partout où il passoit. Il y disposoit le peuple en envoyant avant lui quelques Prêtres, auxquels il donnoit le pouvoir d'absoudre des Cas réservés, ordonnant en même temps aux Curés des paroisses voisines de se joindre à eux et de les aider à entendre les Confessions, après quoi il communioit tout le monde de sa propre main. En sorte que tous les jours, au temps de sa visite, il faisoit une Communion générale, et d'autant plus nombreuse, que non-seulement les personnes du même lieu avoient la dévotion de recevoir plusieurs fois ce divin Sacrement de la main de leur saint Pasteur, mais encore celles des paroisses qu'il avoit déjà visitées le suivoient en foule pour jouir du même bonheur. Ce qui le combloit d'une joie extrême, regardant le fréquent usage de ce Sacrement comme une partie du fruit de ses visites.

Après que tout le monde étoit communié, il commençoit à donner la Confirmation, à laquelle il ne vouloit recevoir personne, qui ne fût à jeun, et qui n'eût été confessé auparavant, afin d'honorer davantage ce Sacrement par toutes ces pieuses dispositions.

Quelque violentes et quelque longues que fussent les fatigues inséparablement attachées à ces sortes de fonctions, on n'eût pas dit que c'étoit lui qui les supportoit. Jamais on ne l'entendoit se plaindre de l'excessive chaleur que causoit dans ces églises la multitude du peuple qui s'y étoit renfermé durant les plus brûlantes ardeurs de l'été, ni moins encore de l'infection et de la puanteur que portent avec eux les pauvres gens de ces montagnes, tant à cause de leur mauvaise nourriture, que parce que d'ordinaire sur les Alpes ils n'habitent qu'avec le bétail. D'où vient que ses Prêtres et ses autres Officiers étoient contraints de temps en temps de sortir de l'église pour respirer, et pour chercher quelque secours contre ces mortelles odeurs, tandis que le Serviteur de Dieu demeuroit ferme et inébranlable dans son poste,

l'amour divin l'emportant en son cœur par-dessus les infirmités de la nature ; la soif ardente dont il brûloit pour la conversion de ces ames presque abandonnées le rendant insensible à toutes sortes de maux.

Ces travaux n'étoient rien en comparaison de ceux qu'il souffrit dans la consécration des églises et des autels. Comme il avoit trouvé le diocèse de Milan dans l'état misérable dont nous avons parlé, et que les bâtimens des églises ou tomboient en ruine, ou étoient trop étroits, ou d'une figure irrégulière, il ordonnoit, dans le temps qu'il en faisoit la visite, qu'on les répareroit, ce qui fut exécuté dans la Suisse; car ou l'on en rebâtit d'autres, ou les vieilles furent rétablies de manière qu'elles étoient comme toutes neuves. On peut juger par le grand nombre de ces édifices, des peines qu'il lui fallut essuyer pour en faire la consécration; car on remarque qu'en dix-huit jours de visite, il en consacra quatorze ou quinze; et pour s'y préparer il jeûnoit la veille au pain et à l'eau, il passoit la nuit en oraison devant les reliques qu'il devoit mettre dans les autels, et il employoit pour le moins huit heures tout entières à satisfaire aux cérémonies de cette action, en comptant le temps qu'il mettoit à dire la grand' messe, à prêcher et à communier le peuple. Et pour surcroît de peine, il trouvoit presque toujours des Calices à consacrer, et des cloches ou d'autres choses à bénir, qui souvent l'arrêtoient dans l'église très-long temps après midi.

Il agissoit avec une circonspection admirable en tout ce qui regardoit les divers emplois de sa visite; et soit qu'il fît celle du très-saint Sacrement, des reliques, des saintes huiles, des autels, et généralement de toutes les parties de l'église, ou qu'il examinât l'état des Curés de chaque Paroisse, ou des autres choses qui regardent la visite de l'Evêque, il pourvoyoit exactement à tout ce qu'il jugeoit être nécessaire.

Lorsqu'il avoit achevé la visite d'un doyenné, ou

d'une certaine étendue de pays, il se retiroit en quelque lieu propre à donner ses ordres, et là il faisoit venir tous les Ecclésiastiques à qui il avoit affaire ; il traitoit avec chacun d'eux des besoins où il se trouvoit intéressé, et il leur enjoignoit à tous de tenir la main à l'exécution des Décrets qu'il faisoit pour le réglement de leurs Paroisses. Et comme il avoit accoutumé durant sa visite de s'informer adroitement et en secret de leurs mœurs et de leur conduite, il prenoit occasion dans ce même temps-là de leur parler à chacun en particulier et à tous en général, donnant des avis aux uns, faisant de fortes corrections aux autres ; en un mot les instruisant tous d'une manière efficace et salutaire : et ces assemblées étoient à son avis d'une si grande utilité, qu'il faisoit toujours en sorte que la congrégation que l'on tenoit d'ordinaire tous les mois par son ordre dans chaque doyenné, se rencontrât dans le temps de sa visite, afin de l'animer davantage par sa présence, et d'en augmenter la ferveur.

Si, pendant qu'il étoit en visite, l'Ordination, ou quelques fêtes solennelles, ou d'autres semblables sujets le rappeloient dans son église métropolitaine, quelque éloigné qu'il en fût, il ne laissoit pas d'aller à Milan, d'où il partoit aussitôt après, pour retourner à l'ouvrage qu'il avoit commencé, et dont les fruits étoient presque infinis. Car outre ce que nous avons déjà remarqué, il prenoit encore la peine de terminer les procès, d'accommoder les différens, de réconcilier les esprits ; il rétablissoit le culte divin, il retiroit les biens de l'Eglise qui avoient été usurpés, il rendoit les Prêtres vigilans et exacts à faire leur devoir, il obligeoit les laïques à leur porter le respect qui leur est dû ; il maintenoit partout la jurisdiction ecclésiastique, il sollicitoit les pécheurs à embrasser la pénitence, il mettoit ordre que l'on satisfît aux legs pieux, il érigeoit de nouvelles églises paroissiales, il faisoit des unions de bénéfices, il transféroit des monastères de Religieuses et d'autres églises

titulaires, en divers lieux plus commodes; il combattoit les mauvaises coutumes, il supprimoit les abus; en un mot, il n'y a sorte de bien auquel son zèle ne trouvât matière de s'exercer. Mais ce qui faisoit sa plus grande consolation et sa joie la plus sensible, c'étoit de voir de ses propres yeux et de connoître par soi-même ses brebis, d'appliquer, sans le secours d'aucune main étrangère, des remèdes à leurs plaies spirituelles, de leur distribuer le pain de la parole de Dieu, de les nourrir du Sacrement adorable de l'autel, et même de pouvoir soulager celles qu'il savoit être en d'extrêmes besoins temporels.

Enfin le soin de ce saint Prélat étoit si grand, et sa charité si délicate et si scrupuleuse, qu'outre l'état général des ames de chaque paroisse de tout son diocèse qu'il faisoit faire tous les ans, il prenoit encore le soin lui-même de marquer dans un livre qu'il intituloit, *l'État des ames d'un tel district*, toutes les personnes en particulier qui étoient dans quelque nécessité corporelle, qui étoient en danger de tomber dans le péché, ou qui y étoient déjà malheureusement tombées, afin de prévenir dans celles-là les suites mortelles d'une extrême indigence, en leur faisant des aumônes considérables de son propre bien, et d'arrêter celle-ci sur le penchant de l'abîme, ou de les en retirer si elles s'y étoient précipitées, en éloignant d'elles les occasions qui rendoient leur perte inévitable, et châtiant rigoureusement celles qui refusoient de profiter de sa douceur. Lorsque ses Visiteurs partoient pour aller travailler chacun dans son district, il leur donnoit un extrait de ses mémoires, avec ordre d'observer diligemment l'état des choses, et de voir si le péril continuoit, ou s'il étoit passé : et jamais il ne quittoit prise, qu'il n'eût écarté entièrement le péché, et mis en quelque sorte de sûreté les ames qu'il savoit y être exposées.

Il fit ses visites à cheval durant quelques années; mais sa ferveur allant toujours en augmentant, il résolut de ne les faire plus qu'à pied, à l'exemple de

notre Sauveur et de ses saints Apôtres. Il commença par le doyenné de Vimercat, qu'il visita à pied d'un bout à l'autre ; ce que depuis il ne put continuer à cause d'une incommodité qui lui survint à une jambe. Et certes c'étoit une chose de la dernière édification de voir alors ce grand Cardinal aller ainsi de bourg en bourg, de village en village, et suivi d'une nombreuse multitude de peuple, qui l'accompagnoit volontairement, et par pure dévotion, de même que s'il eût été un nouvel Apôtre de JÉSUS-CHRIST.

Ses visites ne s'étendoient pas seulement sur les peuples qui étoient commis à sa conduite ; il veilloit encore soigneusement sur les Visiteurs qu'il commettoit pour la ville et pour le diocèse, il les occupoit sans cesse à quelque chose qui regardât le devoir de leur charge. Il vouloit absolument qu'ils lui donnassent avis de ce qu'ils faisoient, jusques aux moindres choses, et lui de son côté les munissoit de toutes les instructions nécessaires, et les appuyoit de tout son crédit ; par-là il rendoit comme perpétuel l'exercice de la visite dans le diocèse de Milan. Ainsi on ne doit pas s'étonner du grand changement qui s'y est fait de toutes parts. La vigilance inconcevable d'un si saint Pasteur ne pouvoit qu'y attirer ces bénédictions, et tant de fatigues et de soins ne méritoient pas une moindre récompense.

CHAPITRE IX.

La visite que saint Charles fit dans son église cathédrale.

SAINT Charles commença ses visites par celle de son église cathédrale de Milan, comme étant la première et la plus grande de toutes les autres. Il y fit plusieurs Réglemens qui pourtant ne s'exécutèrent que par la suite du temps et par sa longue patience. Il s'appli-

qua avec d'autant plus de soin à la réformation de ce Corps, que non-seulement il étoit étroitement lié avec l'Archevêque, mais encore qu'il étoit convaincu que de son changement dépendoit celui des autres Chapitres de toute la ville, du diocèse, et même de la province.

Il y avoit dans cette église plusieurs bénéficiers séparés en divers ordres ; savoir, les Chanoines ordinaires, qui ont le privilége d'être vêtus de rouge et de violet, selon la différence des temps, ainsi que les Cardinaux le pratiquent à Rome. Il y avoit cinq dignités parmi eux, et de plus on y comptoit des Décumans, des Notaires, des Mazzaconiques, lesquels ont aussi droit de porter la mante ou une espèce de grand manteau noir, des Recteurs et des Obédienciers, qui étoient autrefois comme les aides des Chanoines dans leurs fonctions ecclésiastiques. Il y avoit encore quelques gardes du trésor, qui étoient sous la dépendance d'un chef que l'on appeloit le grand trésorier.

On voit par-là combien étoit nombreux le Clergé de cette église, laquelle n'en étoit pas pour cela mieux desservie ; car comme on y faisoit très-peu de résidence, le culte divin y étoit étrangement négligé, tant par la faute des Chanoines qui avoient d'autres bénéfices où ils faisoient leur demeure ordinaire, et qui même possédoient deux Canonicats dans la même église, les Décumans et Obédienciers passant pour des bénéfices simples, que parce que les rétributions, qui se distribuoient manuellement à ceux qui assistoient au chœur, étoient très-modiques. De manière que l'on n'y chantoit point d'autres Offices que Tierce, la Messe et Vêpres, où encore peu d'entre eux se trouvoient. Et cette désertion étoit venue jusques à ce point, que très-souvent aux jours de féries on étoit contraint de payer des Prêtres étrangers, à qui l'on avoit recours pour faire dire la grand' Messe. Je passe sous silence une infinité d'autres désordres qui s'y étoient répandus, et qu'il seroit trop ennuyeux de rapporter.

Le saint Archevêque ayant compris, dès cette première visite, toute l'étendue de la dépravation de cette église et de son Chapitre, prit une forte résolution d'y pourvoir sérieusement : et comme il savoit que la source principale de tous ces maux venoit de la modicité de son revenu, qui contraignoit ceux qui étoient destinés pour la servir, à prendre parti ailleurs, et que même, sur l'avis qu'il en avoit reçu lorsqu'il étoit encore à Rome au temps de Pie IV son oncle, il en avoit obtenu une pension de douze cents écus d'or par an, sur l'abbaye de Miramont que Sa Sainteté unit au grand hôpital de Milan, laquelle pension il fit appliquer au fonds des distributions et des fruits destinés pour ceux qui faisoient une actuelle résidence ; il s'employa de nouveau à augmenter ses revenus, et en diverses occasions le saint Siége secondant ses desseins lui donna plusieurs autres bénéfices, avec pouvoir de faire tout ce qu'il jugeroit nécessaire pour établir une bonne et exemplaire résidence.

Il supprima outre cela quelques Canonicats, ces Décumans et Obédienciers, et en unit les revenus à la masse des distributions, qu'il augmenta de telle manière, qu'à l'heure qu'il est, le fonds des Chanoines monte à plusieurs milliers d'écus. Il fit la même chose à l'égard de la masse des autres bénéficiers inférieurs, que l'on appelle Officiers. Il obligea ensuite les Chanoines à se défaire des bénéfices incompatibles qu'ils possédoient, afin de pouvoir se donner entièrement à leur église, et y faire une exacte résidence.

Une précaution si sage et si solide fut suivie des Statuts et des Décrets qu'il fit, suivant l'autorité que le saint Siége lui en avoit donnée ; et après une longue et mûre délibération qu'il apporta, pour pourvoir au gouvernement de toute cette église, et particulièrement du Chapitre, il obligea chaque titulaire d'y résider actuellement, et sans y manquer d'un seul jour. Il ordonna que les Heures canoniales seroient

chantées au chœur, où tous se trouveroient, sous peine d'être privés des distributions, et que l'on y réciteroit aussi l'Office de la Vierge, qui ne s'y disoit plus depuis plusieurs années, au temps et aux jours marqués par les rubriques générales, et ordonnés par les Décrets particuliers. Et afin que les mesures qu'il prenoit pour l'établissement de la résidence eussent l'effet qu'il s'en proposoit, il voulut qu'à l'avenir les Archevêques nommassent un Ponctuateur, outre celui du Chapitre, lesquels marqueroient fidèlement tous les absens du chœur, tous les manquemens et les défauts personnels, comme aussi les fautes qui se commettroient en récitant l'Office.

Il distingua, conformément au Concile de Trente, les Chanoines en Prêtres, en Diacres et en Sous-diacres, et leur désigna à tous leur rang et leur place au chœur, aux processions et aux autres cérémonies, selon leur ordre. Il y érigea, en exécution des Décrets du même saint Concile, deux prébendes : la première fut la Théologale, chargeant celui qui en seroit pourvu de prêcher les jours de fêtes dans l'église, et d'instruire le peuple des principes de la foi et des choses qu'on ne peut ignorer sans exposer son salut, et de faire aux autres jours dans la chapelle de l'Archevêché deux leçons par semaine au Clergé sur quelque matière de Théologie. On appelle la seconde prébende, Pénitencerie ; et son titulaire, grand Pénitencier ; auquel il donna quatre Coadjuteurs avec le titre de Sous-pénitenciers, et le pouvoir d'absoudre des cas réservés. Il leur assigna des gages particuliers, en attendant qu'il pût mettre quelque jour cette sorte d'Officiers sur un pied plus considérable. Il les obligea de se rendre assidus à la Cathédrale, afin d'y entendre les confessions avec plus de commodité pour le peuple, et de s'assembler tous, une fois la semaine, avec d'autres Théologiens et Canonistes, pour consulter entre eux et décider les cas de conscience qui leur seroient

proposés de toutes parts par les Confesseurs du diocèse et de la province ; et il nomma ces assemblées, la Congrégation de la Pénitencerie, laquelle fut d'un très-grand secours pour le salut des ames, et pour ceux-mêmes qui étoient chargés de leur conduite. Il fonda encore pour le bien de cette église une troisième prébende, qu'il nomma la Doctorale, afin d'élever les jeunes Clercs dans la science des saints Canons ; et pour cet effet il obligea celui qui la porteroit, d'en faire des leçons deux fois la semaine dans la même chapelle de l'Archevêché. De si grands et de si importans établissemens n'ont pas peu contribué au bonheur dont jouit à présent cette grande et fameuse église.

Comme il souhaitoit ardemment de voir l'Office divin célébré avec toute la majesté et la bienséance due au culte de Dieu, et qu'on en observât religieusement l'ordre et les cérémonies prescrites par l'Eglise, il commit un Maître des cérémonies avec un Coadjuteur, afin d'y tenir la main avec la dernière exactitude. Pour ce sujet, il voulut qu'ils assistassent dans le chœur à tous les offices, qu'ils résidassent indispensablement, et qu'ils eussent part aux distributions de la mense canoniale ; outre cela, il leur assigna encore une prébende particulière. Il retrancha de plus les Custodes dont nous avons parlé, à cause de leur inutilité, et du peu de secours que l'église en retiroit, et fonda en leur place un Collége de douze portiers, dont l'emploi devoit être de vaquer, sous la dépendance d'un sacristain, aux fonctions les plus basses du chœur, de veiller aux actions du peuple, d'avoir soin que les hommes fussent séparés des femmes, de garder les portes et de sonner les cloches (n'estimant pas qu'il y eût de la bienséance de rien laisser faire dans l'église par des laïques, de quelque peu de conséquence que ce fût,) et qui enfin s'acquitteroient des autres exercices concernant les Clercs des moindres Ordres, en ce qui

regarderoit seulement le service du grand autel.

Il établit deux Sacristains prêtres, dont les fonctions étoient différentes, et les sacristies séparées : il confia au premier la grande Sacristie que l'on appelle des Ordinaires, et où l'on tient la vaisselle d'argent, et les autres meubles qui servent au grand autel; et il chargea le second, du soin de l'autre Sacristie où sont les ornemens des petits autels, de faire dire les Messes basses aux heures réglées, pour la commodité du peuple, suivant l'ordre marqué chaque semaine par le Préfet du chœur, et de prendre garde que les autels et leurs paremens fussent tenus et conservés avec beaucoup de décence et de propreté, lui donnant pour l'aider dans cette charge un grand nombre de Clercs sous lui.

Il pourvut excellemment à la musique : il fit venir d'excellentes voix de divers endroits ; il augmenta le nombre des musiciens, afin de pouvoir chanter à plusieurs chœurs, et il leur donna à tous de très-bons appointemens ; il fit réformer le chant figuré, et le disposer de manière que l'on entendît distinctement les paroles, et que leurs airs dévots servissent plutôt à exciter la piété dans les cœurs, qu'à charmer les oreilles. Il en bannit dans cette vue tous les instrumens de la musique profane, ne voulant point souffrir que l'on jouât d'aucun autre dans l'église, que des Orgues seulement. Et de ce réglement particulier il en fit un Décret exprès dans ses Conciles, afin qu'il fût inviolablement observé dans toute sa Province. De plus comme les musiciens tiennent rang parmi les Clercs, il congédia les séculiers qu'il trouva engagés au service de l'église, et il ordonna qu'on n'y reçût que des Ecclésiastiques de bonnes mœurs, et qui y porteroient toujours le surplis ; estimant que c'étoit une chose trop honteuse aux ministres du culte divin, de paroître ainsi à la vue des autels, dépouillés des ornemens qui marquent l'innocence et la pureté que demandent leurs exercices

et leurs emplois. S'étant aperçu que quelques Bénéficiers et Officiers de la Cathédrale tenoient leur partie dans la musique, il le leur défendit expressément, afin que le chœur ne fût pas privé de leur présence.

Après que le saint Prélat eut mis dans son église les ordres que nous venons de voir, et qu'il eut si bien commencé d'y relever l'honneur du culte de Dieu, remarquant que de jour à autre elle devenoit plus fréquentée, et que le peuple s'empressoit d'y aller entendre la Messe, et d'assister aux divins Offices que l'on y célébroit avec tant d'éclat et de régularité, il ordonna que l'on y prêchât toutes les fêtes, le matin après l'Evangile de la Messe canoniale; et l'après dîner, à la fin des vêpres; et très-souvent il fit succéder à ces Sermons, des processions où l'on chantoit les Litanies en musique, et d'autres pieux exercices, afin de détourner le peuple en ces jours consacrés à la prière, des spectacles et des divertissemens profanes, en l'occupant à des œuvres toutes saintes et toutes spirituelles. Et pour cette raison il fut toujours très-soigneux d'avoir des Prédicateurs capables de toucher les ames, non-seulement par la force de leur éloquence et de leur raisonnement, mais encore par leur vie exemplaire et la pratique exacte des maximes qu'ils enseignoient. Il ne fut point trompé dans ses bons desseins; car si d'un côté il voyoit le culte divin si majestueusement rétabli dans cette église, il savoit de l'autre les grands biens qui en revenoient à son peuple, et dont lui-même étoit témoin. Chacun prenoit tant de goût à ces entretiens de piété et à ces saintes occupations si adroitement ménagées pour leur salut, que d'ordinaire quantité de personnes passoient les jours de fêtes entiers dans l'église, ou se déroboient à peine quelques momens pour aller prendre un peu de nourriture, et l'affluence y étoit si grande, que l'on étoit contraint d'y aller de très-bonne heure pour y trouver place, autrement on couroit risque de ne point entrer dans cette église,

quoiqu'elle soit une des plus grandes de l'Europe.

Le saint Cardinal, qui connut par-là le pouvoir qu'avoit la nouveauté sur les Milanois, ajoutoit tous les jours quelque chose à ces premiers exercices, et relevoit de plus en plus l'éclat des fonctions ecclésiastiques, afin de les engager davantage par ces nouveaux attraits, et les gagner plus fortement à JÉSUS-CHRIST, de même que les marchands et les ouvriers inventent sans cesse des modes pour en trouver un plus prompt débit, et multiplier ainsi leur gain. Et comme il étoit toujours à la tête des bonnes œuvres qu'il leur proposoit, sa présence et son exemple faisoient en eux de merveilleux effets; car voyant leur saint Pasteur, brûlant d'une ardeur toute céleste, se tenir comme un ange en la présence de Dieu, et assister avec une exactitude inconcevable à toutes les heures de l'Office divin, et que d'ailleurs ils étoient en tant de manières spirituellement récréés et consolés, il leur sembloit qu'ils ne devoient jamais sortir de l'église, et comme s'ils eussent été ravis hors d'eux-mêmes, ils oublioient toute autre chose, si grande étoit la douceur et la joie dont ils se sentoient pénétrés.

Cette assiduité à se trouver au chœur étoit si grande, qu'il fit faire quelques passages avec un degré sous le portique de *la Canonica*, pour aller avant le jour à Matines, de son Palais à la Cathédrale, par l'appartement des Chanoines, auxquels on lui a ouï dire souvent, que ses plus chères délices étoient de se trouver au chœur avec eux.

CHAPITRE X.

Ce que saint Charles fit pour l'ornement de son église Cathédrale.

EN même temps que saint Charles entreprit la réformation spirituelle de son église métropolitaine, il s'attacha aussi avec soin à réparer le corps de ses

bâtimens qui en avoient un extrême besoin ; mais l'accomplissement d'un si grand dessein ne fut pas l'ouvrage d'un jour. Cette église peut sans contredit être mise au nombre des plus considérables de l'Europe, tant pour sa longueur et pour sa capacité, que pour la magnificence de ses édifices, étant toute bâtie d'un fort beau marbre, avec des ornemens de sculpture très-rares et parfaitement recherchés, et enrichie de tous côtés de plusieurs statues de grand prix, faites par la main des maîtres les plus fameux, et qui donnent à cet édifice, avec l'air de grandeur que l'on y admire, un certain agrément qui en relève extrêmement la beauté.

Elle a outre cela des revenus qui vont à des sommes immenses, qui sont destinées à y faire les réparations nécessaires et de nouveaux embellissemens. Ils sont gouvernés par une congrégation appelée le Chapitre de la Fabrique du Dôme, qui est composée de l'Archevêque et de son Vicaire-Général, de trois Chanoines ordinaires, du Vicaire de provision, de trois Docteurs collégiés et de douze Chevaliers de robe courte ; qui tous ont le soin et la conduite de la Fabrique, disposant entre eux de toutes choses, et formant tel dessein qu'il leur plaît. Mais comme avant la venue de saint Charles à Milan, ils connoissoient peu ce qui étoit du culte divin, et que même en ce qui regardoit les choses spirituelles, ils avoient plutôt pour but la pompe et le faste du monde, que la fin à laquelle elles doivent être rapportées, il arrivoit de là que ces mêmes Députés consumoient tous les biens de la Fabrique en de vaines dépenses et en des superfluités d'ostentation et d'orgueil, tandis que nul ne pensoit à s'acquitter de la première de ses obligations, qui étoit de veiller au culte de Dieu, et de lui faire l'honneur qui lui est dû. Aussi ce Temple en toutes choses superbe et magnifique par le dehors, ne ressembloit au-dedans qu'à un lieu profane ; car à peine y remarquoit-on quelque légère apparence d'église ; il n'y avoit ni chœur, ni chapelles, et fort

peu d'autels, encore très-mal tenus. Au lieu de saintes images et de tableaux de piété, on n'y voyoit que des tombeaux des ducs de Milan, et d'autres personnes de qualité, qui par leurs élévations et la quantité de leurs ornemens embarrassoient une grande partie de l'église. Les armes et les bannières des principales familles de la ville pendoient tout autour avec une indécence tout-à-fait indigne de la maison de Dieu. Il y avoit de plus deux portes aux deux côtés, par où non-seulement le peuple passoit sans cesse en confusion pour aller d'une rue à l'autre, mais même les crocheteurs et la populace la plus abjecte chargée de toute sorte de choses, s'en faisoit impunément un passage, comme si ce lieu si saint et si auguste eût été une place publique.

Le Cardinal, indigné d'une si terrible profanation, ne tarda guères à y apporter du remède. Il commença, en exécution des Décrets du Concile de Trente, par faire ôter tous ces trophées et ces riches ornemens de la vanité des hommes qui défiguroient la maison de Dieu; et afin d'autoriser davantage son zèle par son propre exemple, il n'épargna pas même les tombeaux de ses plus proches parens, ayant fait abattre comme les autres celui du marquis de Maregnane son oncle, frère de Pie IV. Après cela il fit accommoder le chœur d'une manière toute particulière qu'il avoit lui-même inventée; car il étoit très-intelligent dans l'Architecture.

Le grand autel, consacré par le Pape Martin V, qui y avoit enfermé onze corps des saints Innocens, lui paroissant trop bas, il le fit élever tout entier, comme s'il n'eût été que d'une pièce, afin qu'il pût être vu de tout le peuple; il l'environna des siéges du chœur, qu'il distingua en trois étages. Les Chanoines occupoient les plus hauts qui sont tous délicatement travaillés, et ornés avec un artifice merveilleux d'excellens bas-reliefs qui représentent divers sujets de l'histoire de l'Eglise, et entre autres la vie de saint Ambroise, patron de l'église et de la ville de

Milan. Les habiles connoisseurs font un cas extraordinaire de cet ouvrage. Le second rang est destiné pour les Bénéficiers ou Officiers de l'église ; les siéges en sont aussi d'une beauté peu commune : et dans le troisième siégent les Clercs inférieurs, et particulièrement ceux du Séminaire. La Chaire archiépiscopale est placée dans l'endroit où elle doit être, mais fort élevée ; sa sculpture et ses embellissemens en sont très-rares. Toute cette première partie du chœur est enfermée d'une grande balustrade de marbre mêlé.

Il défendit qu'aucun laïque demeurât au-dedans de l'enceinte de cette balustrade durant l'Office divin, parce que nul ne devoit aborder ce lieu, que les ministres choisis de Dieu pour la célébration des saints Mystères. Il fit toujours observer cet ordre avec une fermeté inflexible, à l'exemple de son prédécesseur saint Ambroise, qui obligea l'empereur Théodose de se retirer de l'intérieur du sanctuaire, où il s'étoit arrêté en attendant le temps de la communion, lui ayant fait dire par un de ses Diacres que le chœur étoit destiné pour les Prêtres seuls, et qu'il devoit être inaccessible à tout autre. Il ne souffrit point non plus, qu'aucun Ecclésiastique entrât dans le chœur sans surplis, lorsqu'on disoit l'Office. Il croyoit que c'étoit manquer de respect pour la sainteté du lieu et de l'action qui s'y passoit.

Il traça une autre place joignant le chœur, mais plus basse de quelques degrés, qu'il fit aussi renfermer d'une balustrade de pierre polie et marquée de diverses couleurs, avec des siéges par-dedans un peu élevés, pour les Seigneurs laïques, les Magistrats et les personnes de la première qualité ; croyant qu'il y avoit de la justice de les séparer du commun du peuple, et de les placer en un lieu plus honorable et à la vue de tout le monde. La chaise du Gouverneur étoit aussi au même endroit au-dessus des autres et plus élevée d'un certain nombre de degrés.

Il fit rapporter dans le chœur même les Orgues,

que leur trop grand éloignement rendoient incommodes et inutiles, et il pratiqua au-dessous deux tribunes pour les musiciens avec beaucoup d'art et de propreté ; il ajouta à cela deux chaises à prêcher sur les dernières colonnes du chœur, en face du peuple et du Clergé, afin que l'un et l'autre pussent commodément entendre le Prédicateur sans changer de place. La structure de ces chaises est d'une beauté surprenante ; elles sont couvertes comme par compartimens de plaques en façon d'argent et de vermeil doré, dont la variété des dessins fait un très-agréable effet à l'œil. Chacune est soutenue de quatre admirables figures de bronze, dont celles qui sont à main droite représentent les quatre Evangélistes, et les autres de la main gauche, les quatre docteurs de l'Eglise. Et ce ne fut pas sans mystère qu'il doubla de la sorte le nombre de ces Chaises ; il voulut que l'une fût pour les Prédicateurs ordinaires, mais que l'autre ne servît uniquement qu'à l'Archevêque, montrant par-là que non-seulement son rang et sa dignité méritoient cette distinction, mais encore que l'une des plus essentielles obligations de son ministère étoit de prêcher l'Evangile et d'instruire son peuple des vérités chrétiennes.

Cette partie supérieure du chœur étant ainsi parfaitement achevée, il entreprit le rétablissement et la décoration de celle qui est immédiatement au-dessous, et que l'on appelle Confession, en termes ecclésiastiques. Il la rebâtit presque toute de nouveau, et l'orna de divers ouvrages de stuc ; il érigea dans le milieu un autel où il mit plusieurs corps saints et d'autres reliques qu'il avoit eues de divers endroits, et il l'environna de siéges en forme de chœur, afin que les Chanoines pussent y aller dire Matines en hiver : il obtint depuis du saint Siége pour cet autel le même privilége dont jouit l'église de Saint-Grégoire de Rome, qui est de retirer une ame du Purgatoire toutes les fois que l'on y dit la Messe. Le peuple y a une dévotion si singulière, que ce lieu est des plus

fréquentés, et on la doit considérer comme l'effet de l'exemple que lui en donnoit son saint Archevêque, lequel y passoit d'ordinaire plusieurs heures en prières, et très-souvent il y célébroit la sainte Messe.

Après qu'il eut si judicieusement et avec tant de dépense changé l'ordre et corrigé les irrégularités du chœur haut et bas, il disposa des chapelles et des autels de l'église, et il en régla le nombre et les embellit de la manière que l'on voit encore aujourd'hui. Il les fit tous couvrir de riches dais pour rendre plus d'honneur aux saints mystères qui s'y célébroient, et les fit environner d'une balustrade de fer proprement travaillée, pour garantir les autels de l'approche des laïques, ainsi qu'il en fit après un réglement particulier dans ses Conciles. Il eut grand soin de faire murer les deux portes des côtés dont j'ai parlé ci-dessus, et dans le même endroit il y éleva deux autels, dont il dédia l'un à la sainte Vierge, sous le nom de Notre-Dame-d'*Albero*, ou de l'*Arbre*, et il y plaça la précieuse image de l'Annonciade de Florence, qui lui avoit été donnée par François de Médicis, grand duc de Toscane, son intime ami, et dans l'autre il mit le corps de saint Bon, Archevêque de Milan. Ces autels sont à présent en grande vénération, et plus le lieu où ils sont posés donnoit autrefois occasion aux scandales et aux irrévérences qui se commettoient dans l'église, plus il est maintenant honoré, et l'on s'empresse d'y faire tout ce qu'on croit être à la plus grande gloire de Dieu.

Et d'autant que les fonctions curiales s'exercent dans cette église, il fit faire à l'entrée un fort beau Baptistère d'une pierre de porphyre taillée en cuvette, sous un petit dôme soutenu de quatre colonnes de marbre choisi, et à l'entour une riche balustrade de fer : sa dévotion étant de rendre ce lieu fort propre pour y pouvoir administrer avec décence le Sacrement de notre salut. Lui-même y baptisoit solennellement deux fois l'année quelques enfans aux veilles de Pâques et de la Pentecôte, suivant l'ancienne cou-

tume que le temps avoit comme abolie, et qu'il voulut rétablir en quelque manière. Tout ce qu'il fit pourtant alors pour ces fonts baptismaux, ne fut qu'en attendant qu'il pût prendre d'autre dessein ; car son intention étoit de les placer hors de l'église dans une chapelle magnifique.

Il falloit en ce temps-là traverser à découvert une grande rue, pour aller de l'Archevêché à la Cathédrale ; saint Charles pourvut aussi à cette incommodité : car lorsqu'il rebâtit si somptueusement la maison des Chanoines ordinaires, il trouva l'invention de faire sous terre un passage qui communiquoit de l'un à l'autre, et par où l'Archevêque et tout le Chapitre pouvoient à toute heure aller sans peine à l'église.

Il choisit encore lui-même le lieu de la sépulture des Archevêques et des Chanoines, aux pieds des premiers degrés par où l'on monte au chœur, voulant que les Prêtres fussent mis à la main droite, les Diacres et Sous-diacres à la main gauche, et les Archevêques au milieu ; mais il a depuis rompu lui-même cet ordre. Car comme son saint corps fut le premier que l'on mit dans le tombeau destiné pour les Archevêques, on l'en tint si fort honoré, qu'on ne l'a plus regardé comme un sépulcre propre à renfermer des morts, mais comme le glorieux dépôt d'un Saint qui vit dans le Ciel.

Il ajouta à cette prévoyance, celle de meubler l'église de tout ce qui étoit nécessaire à l'usage des autels ; ce qu'il fit avec des profusions et des dépenses si extraordinaires, que cet auguste Temple qui n'éclatoit autrefois que par le dehors, changea absolument de face au dedans. On n'y trouva plus rien à désirer pour la majesté et la bienséance du culte divin, et toutes choses y étoient disposées avec tant de justesse et d'agrément, qu'en même temps qu'on admiroit toutes ces merveilles, la ferveur, la piété, la religion, et l'amour des choses de Dieu s'augmentoient sensiblement dans le cœur de ceux qui les voyoient.

Et pour donner la dernière perfection à une si haute et si glorieuse entreprise, ce vigilant Pasteur fit partager la nef dans toute sa longueur avec de bonnes et de fortes planches de bois pour placer les hommes séparément des femmes, afin qu'étant ainsi séparés, les uns et les autres eussent moins d'occasion de se distraire dans ce saint lieu, et qu'ils s'y tinssent dans un plus grand recueillement.

Enfin, voulant empêcher qu'il n'arrivât plus à l'avenir de désordres pareils à ceux qu'il avoit trouvés dans le gouvernement de la Fabrique de cette église, il laissa de très-judicieuses Ordonnances, tant pour l'administration de ses biens, que pour la manière de les employer utilement à ses nécessités.

CHAPITRE XI.

Ce que fit saint Charles dans les autres églises de de Milan et de son diocèse.

DE l'église Métropolitaine il passa aux autres de la ville; et il commença sa visite par les Collégiales, où il rétablit avec sa vigueur et son zèle ordinaire, la résidence des Chanoines, l'assiduité au Chœur, l'ordre, la bienséance et l'exactitude dans la célébration des Offices, et le soin de les pourvoir d'ornemens et de tout ce qui peut marquer un profond respect pour la sainteté du Dieu que l'on y adore. Pour cet effet, il supprima plusieurs petits Bénéfices, il en unit d'autres, il transféra quelques églises, et en établit de nouvelles. Il fit la même chose dans les églises paroissiales, en en supprimant quelques-unes pour les unir à d'autres, selon qu'il le jugeoit nécessaire pour l'avantage de ces mêmes églises, pour la commodité du peuple, et pour avoir de quoi faire subsister les Curés. Il appliqua même à celles qu'il trouva le plus dénuées de secours, une partie de la pension de trois mille écus, dont nous avons dit

ailleurs que la réserve avoit été faite sur l'abbaye de Miramont, et dont il avoit déjà donné un portion considérable aux Chanoines de l'église métropolitaine; et il sut user si judicieusement de sa charité et de son autorité, que les ordres qu'il donnoit pour lors dans toutes ses églises, y produisirent une continuelle résidence des Titulaires, qu'ils ont depuis toujours observée.

Il prit occasion de ces visites pour examiner les Confréries et les Compagnies des Pénitens, desquelles il retrancha quantité d'abus, réformant leurs règles, disposant tous leurs exercices spirituels d'une manière plus parfaite, et leur donnant des lumières particulières pour se conduire dans leurs affaires.

Il institua dans les églises dont il avoit supprimé les titres et les charges, quelques Compagnies pieuses d'hommes laïques, auxquelles il prescrivit des règles et des exercices de la vie chrétienne propres à les mettre dans la voie du salut la plus assurée. Il voulut aussi qu'elles fussent distinguées par la couleur de leurs habits de celles des Pénitens; et tout le monde fut si fort charmé de ses sortes d'établissemens, qu'en peu de temps on vit sur pied un très-grand nombre de ces Compagnies qui font une infinité de bonnes œuvres.

Il s'attacha particulièrement à la réformation de la Compagnie que l'on appelle de Saint-Jean-décollé, dont l'institut est d'accompagner les criminels au supplice. Il sut si bien persuader aux nobles et aux personnes qualifiées de la ville d'embrasser un si saint emploi, que les premiers Officiers du Roi, et même le Gouverneur de Milan, se firent inscrire au nombre des Confrères. D'où il arriva que beaucoup de gens qui croupissoient auparavant dans une oisiveté scandaleuse, se trouvèrent utilement occupés à ces pieux et édifians exercices de charité. Son premier but étoit de faire en sorte que les condamnés à la mort s'y pussent disposer chrétiennement, qu'ils eussent le temps de se confesser et de communier

avec toute la préparation nécessaire. C'est pourquoi il ordonna qu'incontinent après que leur sentence auroit été prononcée, ils fussent menés dans la chapelle de la prison au moins deux jours avant d'être exécutés, et que là le Prieur de la Compagnie avec quelques autres des Confrères, leur annonçant qu'il falloit mourir, les exhortassent à souffrir patiemment en esprit de pénitence et pour l'amour de Dieu la rigueur et l'ignominie du supplice. Ce réglement produisit deux grands biens: l'un fut que depuis ce temps-là les Officiers du Roi ont toujours observé de ne faire mourir aucun criminel le jour qu'il auroit communié, et l'autre que, du moment qu'ils sont condamnés, on a la coutume de les remettre entre les mains du Chapelain de la Compagnie, ou d'un autre Confesseur, pour recevoir de lui les secours nécessaires en cette extrémité, après quoi ils sont accompagnés jusques au lieu de l'exécution par les Confrères, et souvent par de bons Religieux, qui leur rendent toutes les assistances imaginables, et qui ne les abandonnent point qu'ils ne les aient vus expirer. Ce qui ne se pratiquoit pas auparavant; ces misérables étant traînés au supplice presque comme des bêtes, sans aucun secours ni consolation.

L'église de Milan embrassa aussi la dévotion des Litanies mineures ou Rogations, de la manière que les avoit ordonnées saint Mamert, évêque de Vienne en France, qui en a été le premier instituteur; c'est-à-dire, avec le jeûne de trois jours dont elles devoient être accompagnées: ce qui avoit obligé l'ancien Rituel, dit de Saint-Ambroise, de les transférer dans la semaine d'après l'Ascension, parce que l'Eglise n'a point accoutumé de jeûner durant ce temps, et avant le départ de son Epoux. La même négligence qui avoit laissé perdre l'usage de tant de saintes pratiques, avoit si étrangement corrompu ce qui restoit encore de celle-ci, qu'elle devoit plutôt attirer la colère de Dieu par les irrévérences et les indignités qui s'y commettoient, que de l'apaiser; car non-seulement

on ne jeûnoit plus, mais même on s'abandonnoit aux plus infames excès de bouche ; et les Processions marchoient dans une telle confusion et un si honteux désordre, qu'il n'y paroissoit aucune marque de piété et de religion.

Le saint Cardinal, vivement touché de la profanation d'une action si pieuse, n'eut point de repos, qu'il en eût banni tous les abus et rétabli le jeûne ainsi qu'il étoit autrefois pratiqué. Il ordonna pour cet effet que tout le Clergé se rendroit avant le jour à la grande église sans tumulte, et chacun dans son rang, et que là il recevroit, avec le peuple, des cendres sur la tête de la propre main de l'Archevêque. Après il faisoit partir chaque Procession dans un si bel ordre, et toutes choses y étoient si régulièrement observées, que le peuple, édifié de ce changement, commença à entrer dans l'esprit de ces prières solennelles, dont la fin est de disposer les Fidèles par la pénitence à recevoir le Saint-Esprit à la solennité de la Pentecôte. De sorte que dans la suite les Milanois s'y portèrent avec tant de zèle, que non-seulement ils abolirent ce qui s'y étoit introduit de vicieux, mais aussi, qu'outre le jeûne qu'ils observèrent très-austèrement, ils alloient presque tous à ces Processions, suivant le Clergé d'un air contrit et mortifié, les uns tenant leurs livres de prières à la main, les autres leur chapelet, et tous n'étant pas moins appliqués à chanter les louanges de Dieu, que les Prêtres mêmes. Notre bienheureux Pasteur avoit une telle vénération pour cette sainte coutume, qu'il ne manquoit jamais d'y assister tous les ans en habits pontificaux, et de jeûner durant ces trois jours au pain et à l'eau.

Quelque tard qu'il fût, et quelque accablé de fatigues qu'il se sentît, il faisoit chaque jour le matin un Sermon sur la pénitence, dans l'église où il disoit la grand'Messe. Et vers les deux heures après minuit il se trouvoit à l'église, où il chantoit Matines avec ses Chanoines, après quoi ayant donné les cendres,

comme nous avons dit, la Procession se mettoit en chemin qu'il n'étoit pas encore jour, et d'ordinaire elle ne revenoit que vers les quatre ou cinq heures du soir. Nul Ecclésiastique quel qu'il fût ne pouvant s'exempter d'y assister que par des raisons d'une absolue nécessité; afin de prévenir toute surprise qu'on auroit pu lui faire à cet égard, il faisoit dresser chaque jour la liste de tout le Clergé par les Préfets des portes de la ville, et puis lui-même s'arrêtoit en quelque lieu public, les faisant tous passer devant lui deux à deux, afin de mieux reconnoître si quelqu'un y manquoit.

Il trouva encore dans son église une autre désordre très-considérable, que la négligence des Supérieurs ecclésiastiques sembloit y avoir comme autorisé. Les six quartiers ou les six portes de la ville de Milan, suivant une ancienne coutume, font tous les ans certaines offrandes publiques à la Fabrique du Dôme, durant six Dimanches consécutifs, à commencer par le premier qui vient immédiatement après la Pentecôte. L'on portoit d'ordinaire ces présens l'après-dînée, mais avec des cérémonies qui n'avoient rien de différent des jeux les plus profanes dont quelquefois on divertit les peuples. Aussi toute la ville y accouroit en foule, comme à un spectacle de joie et à une fête qui sembloit n'avoir été inventée que pour lui donner du plaisir. Je n'entre point dans le détail des crimes qui se commettoient à cette occasion, ni des irrévérences que l'on faisoit dans la grande église où ces présens étoient offerts. Le récit ne pourroit qu'en être très-désagréable; je me contenterai seulement de dire que saint Charles, outré de douleur à la vue du peu de respect que des Chrétiens portoient aux lieux saints, s'empressa d'y remédier de manière que ces maux fussent sans retour. Il ordonna que l'on ne feroit plus à l'avenir ces offrandes que le matin, dans le temps de la grand'Messe, et que les Curés de ces portes, revêtus de leurs habits de chœur, les accompagneroient en procession, à la tête de laquelle

seroit portée la bannière de la ville où est peinte l'image de son protecteur saint Ambroise. Depuis ce temps-là on a toujours offert ces présens avec beaucoup de dévotion et de modestie.

Après s'être ainsi parfaitement instruit de l'état des églises de la ville, et y avoir donné les ordres nécessaires, il entreprit, l'année suivante mil cinq cent soixante-six, la visite de son diocèse, ce qui lui coûta des travaux infinis ; car tout ce qui regarde la Religion y étoit si étrangement avili, qu'il ne pouvoit en être témoin sans verser des larmes en abondance. Mais son zèle pour la gloire de Dieu et l'honneur de son culte sacré, et son amour pour le salut des ames, que nulle difficulté ne pouvoit arrêter, agirent avec tant de prudence, de sollicitude et de vigueur dans cette visite et quelques autres qu'il fit ensuite, qu'en peu de temps il rétablit la discipline dans le Clergé, l'ordre et la bienséance dans le service divin, et les exercices d'une vie chrétienne dans les lieux et parmi les personnes qu'il avoit trouvées profondément engagées dans le vice. Il obligea tous les Chanoines des Collégiales d'y résider. Si leur nombre n'étoit pas suffisant pour y faire régulièrement l'Office, il y unissoit d'autres Collégiales ou d'autres Bénéfices ; et s'il les trouvoit établis en des lieux incommodes ou peu habités, il les transféroit en quelques villes, ou dans de gros bourgs. Nous citerons, entre autres, l'église de Séprio, située au milieu des bois, qu'il transféra au bourg de Carnago ; celle d'Olgiato Olono, qui est un très-petit village, qu'il transféra à Busto Arsirio ; celle de Galiano, à Cantri ; et celle d'un autre village appelé Castello, à Lecco : et de même il érigea une Collégiale à Abbiagrasso, et en transféra beaucoup d'autres, comme on verra dans la suite de cette histoire. De plus, où il reconnut que le fond des distributions affectées pour ceux qui font actuellement et en personne le service, contraignoit par sa modicité les Chanoines à chercher autre part de quoi vivre, il l'augmenta raisonnablement, ou en y unissant

d'autres bénéfices, ou en supprimant quelques canonicats dont il appliquoit les revenus à la masse des distributions, qu'il grossissoit même quelquefois par le retranchement de la troisième partie de chaque prébende unie, ainsi que le permet le Concile de Trente. Ce qu'il fit en divers endroits. Il vouloit que ses ordonnances touchant la résidence fussent exécutées de point en point; et lorsqu'il trouvoit quelques Chanoines opiniâtres à n'y point obéir, il les châtioit sévèrement, jusques à les priver même de leurs canonicats. Il en traita de la même manière plusieurs, qui, pour avoir d'autres bénéfices incompatibles, ne pouvoient pas satisfaire à tous ceux qui les engageoient à la résidence : il les obligea de s'en défaire; et lorsqu'il se voyoit les mains liées par des dispenses que quelques-uns d'eux avoient obtenues du saint Siége, il les exhortoit fortement à ne retenir qu'un seul titre, lorsque les autres étoient incompatibles; et ses raisons faisoient très-souvent de si puissantes impressions sur leurs esprits, que, convaincus de cette nécessité, ils résignoient volontairement ces bénéfices.

Il tint la même conduite à l'égard des églises paroissiales et des Curés, qu'il obligea aussi de résider chacun dans sa Cure, et même d'habiter les maisons particulièrement destinées pour leur logement; que s'ils en manquoient en quelques lieux, ou qu'elles fussent si ruineuses qu'il y eût du danger à y demeurer, il faisoit en sorte, avec le secours des peuples, ou que l'on réparât les vieilles, ou qu'on leur en bâtit de toutes neuves. Il fit la même chose pour les maisons des Chanoines, voulant à quelque prix que ce fût, que son Clergé demeurât séparé du commerce des laïques, et leur ôtant par même moyen tout prétexte de violer les lois de la résidence. Mais lorsqu'il y avoit des lieux d'où les Curés ne retiroient pas de quoi fournir à leur entretien, ou il leur donnoit quelque bénéfice, ou il obligeoit le peuple à contribuer honnêtement à leur subsistance.

Il s'appliquoit aussi avec soin à la recherche des biens de l'Eglise aliénés. Il retira quantité de fonds, de rentes, et même de maisons ayant eu titres de bénéfices, dont divers séculiers s'étoient rendus possesseurs contre la disposition des saints Canons, et il les rendit aux églises à qui elles appartenoient de droit, ce qui l'aida extrêmement à rétablir partout la résidence. De sorte que dans la suite du temps, il ne se trouvoit pas dans tout ce vaste diocèse le moindre village, sans excepter même les pays des montagnes et les lieux les plus stériles et les plus déserts, qui n'eût son église paroissiale et son Curé toujours attaché à son service. Il en érigea aussi beaucoup de nouvelles, et établit même des Vicaires dans celles qu'il connoissoit en avoir besoin.

Par ce moyen le culte divin fit de merveilleux progrès, et les peuples fidèlement instruits par leurs Pasteurs des mystères de la Religion et de leurs devoirs, devenant plus éclairés, devinrent aussi plus sensibles et plus appliqués aux choses de leur salut.

Cette même année, faisant la visite d'un bourg appelé Bésos, éloigné de Milan d'environ quatorze ou quinze lieues, on lui dit que le corps de saint Nico, ermite, y reposoit. Il y trouva même une chapelle dediée à son nom; et comme il sut que ce Saint étoit en grande vénération en ce lieu et aux environs, il en fit chercher diligemment le corps, que l'on trouva dans cette chapelle sous terre, tout réduit en poussière dans un cercueil de pierre. Il en retira ce saint dépôt avec de grands honneurs, et le mit dans une châsse très-propre, laquelle il renferma dans l'autel de cette même chapelle, qu'il eut grand soin de faire orner. Il en confia après le service et la conduite à une Compagnie de personnes pieuses, sous le nom de Pénitens, qu'il y établit avec une manière de Règle qu'il leur prescrivit; et depuis cette Compagnie fut augmentée beaucoup, et a fait de grands fruits pour le secours des ames. On a même rebâti la chapelle qui, à l'heure qu'il est, ressemble à une fort grande église.

CHAPITRE XII.

La peine que saint Charles eut pour rétablir la Juridiction ecclésiastique.

Le temps que saint Charles donna à la visite des églises de Milan, ne l'empêcha pas d'examiner aussi la conduite et la vie des Ecclésiastiques et des séculiers. Il fut effrayé des désordres infinis qu'il trouva parmi ceux-ci, et encore plus surpris de ce que personne ne s'opposoit à tant d'adultères, de concubinages et d'autres crimes qui causoient des scandales inouis : il crut qu'il étoit du devoir de son ministère et de sa charge d'y pourvoir par toutes sortes de voies. Il essaya premièrement de dompter par la douceur ces ames abruties ; il les exhorta, il les conjura en public, en secret, dans ses sermons, dans ses entretiens particuliers, avec une tendresse de père et une charité de véritable Pasteur, d'écouter la voix de Dieu, qui les rappeloit de leur égarement ; mais la dureté de leurs cœurs rendant tous ces remèdes inutiles, il fut contraint d'avoir recours à sa justice, dont il avoit depuis peu rétabli et réglé les tribunaux. Le premier acte d'autorité qu'il fit pour remettre son Siége archiépiscopal en possession de sa Juridiction, que l'on avoit presque toute laissé usurper, fut de faire emprisonner quelques-uns des plus opiniâtres de ces adultères publics et des concubinaires des plus scandaleux. Les autres irrités de cette action, qu'ils traitoient d'entreprise sur l'autorité royale, s'élevèrent avec fureur contre le pouvoir des Evêques, soutenant qu'il ne s'étendoit point sur les laïques qui, étoient sujets des Seigneurs temporels. Ils firent tant par leurs emportemens et leur bruit, qu'ils engagèrent dans cette querelle les plus grands Seigneurs et les personnes les plus riches, à qui ce joug de l'autorité Episcopale paroissoit d'autant plus dur, qu'il

ruinoit l'indépendance dans laquelle ils avoient vécu jusques alors, et les assujetissoit à des lois qu'ils avoient toujours ignorées ou méprisées.

Sur cela, quelques Officiers du Roi s'imaginèrent qu'ils étoient obligés de protéger les sujets de Sa Majesté Catholique, et d'entreprendre leur défense contre cette prétendue Juridiction de l'Archevêque. Ce fut ici que le démon, qui ne pouvoit plus supporter ces grands et heureux succès des premiers pas que le saint Cardinal venoit de faire pour la réformation de son diocèse, commença à déployer ses ruses et sa malignité, en mettant dans le cœur des premiers Magistrats la résolution de lui résister de toutes leurs forces, sous prétexte de maintenir la Juridiction royale ; mais comme ils redoutoient son crédit, et l'estime où il étoit déjà pour ses vertus extraordinaires, ils n'osèrent l'attaquer ouvertement, en faisant publier des ordonnances contraires aux siennes. Il se contentèrent seulement de faire dire en particulier à son Barigel, qui étoit le prévôt des huissiers de sa Justice, et aux autres Sergens, qu'ils ne fussent plus à l'avenir si hardis que d'arrêter et mettre en prison quelque laïque, ni moins encore de porter des armes, contre les défenses expresses que le Gouverneur en avoit faites à toutes sortes de personnes ; que s'ils y contrevenoient, ils en seroient sévèrement punis ; et en même temps ils protestèrent avec une grande hauteur, qu'ils ne souffriroient jamais que la Juridiction royale fût violée en la moindre chose du monde.

Ces menaces et tout ce procédé furent incontinent rapportés à saint Charles, lequel, après avoir recommandé avec ferveur cette affaire à Dieu et le salut de son troupeau, en donna avis au pape Pie V, avec un détail fort exact de tout ce qui s'y étoit passé, et des raisons sur lesquelles il appuyoit le droit de son église, et qu'il avoit auparavant fait examiner par des personnes fort habiles, remettant à la fin de sa lettre ses intérêts à sa Sainteté, et se soumettant,

avec une extrême déférence, au jugement qu'il la prioit de rendre sur cette difficulté, espérant d'ailleurs que les Officiers du Roi auroient pour elle la même soumission et le même respect.

Cependant il fit en sorte, avec toute la douceur et toute l'honnêteté imaginable, d'entrer en quelque négociation avec quelques-uns de ces Magistrats, afin de pouvoir trouver les moyens de pacifier les choses et d'assoupir le grand éclat que faisoit déjà ce différend; mais comme il eut appris qu'ils en avoient informé le roi catholique Philippe II, il crut qu'il ne pouvoit se dispenser de justifier sa conduite auprès de Sa Majesté, et de lui représenter les motifs qui l'avoient obligé d'en user ainsi pour le gouvernement de son église, l'assurant de la sincérité de ses intentions, qu'il ne regardoit que la gloire de Dieu, et que son unique empressement ne tendoit qu'à s'acquitter dignement des obligations dont il se reconnoissoit chargé en qualité d'Archevêque. Le Roi lui fit réponse en termes très-honnêtes, que la connoissance de cette cause appartenoit au Souverain Pontife, qu'il s'en rapportoit entièrement à lui, et qu'il se tiendroit sans réplique à ce qu'il en décideroit. Il écrivit aussi en même temps à ses Officiers à Milan, et leur commanda de ne point toucher aux droits de l'Eglise, en voulant trop exactement conserver les siens.

Lors donc que l'on eut appris que l'intention de Sa Majesté étoit que la cause fût portée à Rome, et que l'on terminât sans délai toutes ces difficultés, on envoya, par son ordre, auprès du Pape, Jean Paul Chiésa, Sénateur de Milan, lequel depuis fut Cardinal, et qui étoit un homme de grand mérite, et très-capable de ménager par sa prudence une affaire aussi délicate que l'étoit celle-là, et de la faire régler en peu de temps par sa Sainteté, qui, pour cet effet, nomma quelques Cardinaux, auxquels il joignit de très-habiles Docteurs, et fit écrire à saint Charles qu'il se maintînt toujours dans la possession de ses

droits, en attendant le jugement qui interviendroit. Pendant que ces Commissaires discutoient cette cause avec l'application que méritoit son importance, le sénateur Chiésa n'espérant pas d'en voir sitôt la fin, obtint du Pape la permission de retourner à Milan. Sa Sainteté le chargea en partant de deux Brefs, l'un pour le Gouverneur, et l'autre pour le Sénat, par lesquels elle exhortoit les uns et les autres, en Père commun, de vouloir maintenir par leur piété et par leur amour pour la Religion, les intérêts et l'autorité de l'Eglise. Voici comment étoit conçu le Bref adressé au Sénat.

Bref de Pie V, au Sénat de Milan.

« MES Enfans bien-aimés : Jean Paul Chiésa, votre » collègue, s'en retournant à Milan, nous avons cru » qu'il étoit et de la charité et de la justice tout en- » semble de vous rendre témoignage de la fidélité » et de l'exactitude que nous avons remarquée dans » sa conduite, en traitant avec nous de votre affaire » commune, laquelle étant de la nature et de la » qualité que chacun sait, n'a pu encore être finie. » On ne la fera pas durer plus qu'il ne faut; car lors- » que les deux parties auront été suffisamment ouïes, » et que l'on aura mûrement pesé et examiné les rai- » sons de part et d'autre, nous ordonnerons qu'on » la juge sans aucun retardement. Cependant nous » vous vous exhortons en Notre-Seigneur, avec toute » l'affection possible, d'aider de vos soins votre Ar- » chevêque et les autres Evêques de sa province, à » conserver l'honneur de la dignité Pastorale; parce » que nulle chose au monde n'affermit si solidement » et n'augmente avec tant d'avantage la puissance » séculière, que la grandeur et l'autorité de la Juri- » diction ecclésiastique. La force et la vigueur d'un » Etat temporel s'accroît par l'appui qu'on donne à » la conduite spirituelle : car le respect et la pieuse » déférence que les Princes et les Magistrats rendent

» aux Prélats de l'Eglise, engagent leurs sujets à leur
» être si obéissans et si fidèles, qu'on est contraint
» d'avouer que le salut et la conservation des Royau-
» mes et des autres Etats, dépendent du secours qu'ils
» donnent à la Juridiction ecclésiastique, comme
» du plus solide fondement sur lequel ils puissent
» être appuyés; et plût à Dieu que nous ne vissions
» pas cette vérité autorisée par les malheurs et la
» ruine de plusieurs qui s'en sont éloignés! Nous pou-
» vons dire, à la louange de vos Prédécesseurs, que
» non-seulement leur piété se signala autrefois en de
» semblables occasions, mais même que plusieurs
» villes et provinces se rendirent à leurs sollicita-
» tions, et suivirent l'exemple de leur zèle et de leur
» fermeté. Nous voulions vous presser encore plus
» vivement, et par un plus long discours que celui-
» ci, de les imiter, mais d'autres considérations nous
» ayant fait changer de dessein, nous nous conten-
» tons de vous adresser ce peu de mots, pour vous
» encourager à ne point dégénérer de leur gloire,
» et à soutenir généreusement la réputation que vous
» vous êtes acquise de favoriser et de défendre la
» Juridiction ecclésiastique, afin que vos Pasteurs,
» animés par ces marques éclatantes de votre affec-
» tion, s'acquittent de leur charge avec plus de ponc-
» tualité, et tâchent de rendre à Notre-Seigneur avec
» plus d'abondance les fruits de leurs travaux. »

Le Gouverneur et le Sénat reçurent les Brefs du Pape avec de grands respects, et l'on espéra de voir bientôt dissiper cet orage. Mais peu de temps après les choses changèrent étrangement de face. Quelques-uns des Officiers du Roi, qui tenoient leur cause infaillible parce qu'ils étoient en possession de ce qui étoit contesté, résolurent d'empêcher le for ecclésiastique de s'en prévaloir, et de lui enlever toutes les marques de juridiction pour se les approprier. Quoique la plupart des Officiers fussent d'avis de ne rien innover, ainsi que le bruit en couroit, parce que l'affaire se discutoit à Rome; néanmoins comme

il s'agissoit des droits du Roi, et que d'ordinaire ceux qui en sont établis les défenseurs appréhendent de rendre leur fidélité suspecte pour peu qu'ils semblent se relâcher sur cette matière, qui est d'une telle délicatesse, que l'on n'hésite point de traiter d'abord de rebelles et de criminels d'Etat ceux qui osent s'y opposer, quelque raison qu'ils aient; on ordonna au Capitaine de la justice d'emprisonner le Barigel ou Prévôt de l'Archevêque, et de le punir comme transgresseur des Edits royaux touchant le port des armes défendues, afin que lui et les autres Officiers de l'Archevêque épouvantés par cette rigueur, n'entreprissent jamais plus de mettre en prison aucun séculier. On lui donna cruellement dans une place publique trois traits de cordes, qui est une manière d'estrapade ou de torture dont on punit ceux qui violent certains règlemens de police, et ensuite on bannit ce misérable de la ville sous peine de la galère.

Une violence si injuste troubla sensiblement le Cardinal, voyant par là que son autorité archiépiscopale étoit blessée avec tant d'outrage, que l'on avoit porté si peu de respect au saint Siége apostolique, que de si grands empêchemens alloient traverser de nouveau la réformation qu'il avoit commencée dans son église, et que ceux qui devoient le secourir davantage dans une entreprise si importante au service de Dieu s'élevoient les premiers contre lui et s'éloignoient de la voie de leur salut. Néanmoins se confiant entièrement en l'assistance de Dieu et au bon droit de son église, qu'il avoit fait consulter plusieurs fois avec tant de soin et toute la diligence imaginable par des hommes savans et craignant Dieu; ce saint et généreux Prélat, aidé de leurs avis et de leurs conseils, se mettant devant les yeux l'honneur de son Dieu et les terribles obligations de sa charge, s'armant d'un saint zèle et se résolvant de mourir s'il étoit nécessaire pour la défense des immunités de son église, déclara excommuniés le capitaine de la Justice avec le Fiscal royal, un Notaire

et le Geolier des prisons où on avoit arrêté son Prévôt, comme étant tous complices de ce crime. Il fit en même temps afficher publiquement par toute la ville des copies de sa sentence, et ensuite par un autre acte qu'il fit afficher à la porte du Sénat, il cita le Président et les Sénateurs pour dire leurs raisons sur ce fait.

Le Gouverneur de Milan témoigna un déplaisir extrême du traitement que l'on avoit fait au Prévôt de l'Archevêque ; aussi n'y avoit-il aucune part : car outre qu'il avoit beaucoup de douceur et de piété, il étoit d'ailleurs très-bien informé des saintes intentions du Roi, son seigneur, qui avoit toujours été attaché avec de grands respects aux intérêts de l'Eglise. Son ressentiment et son amour pour la religion éclatèrent par divers ordres qu'il donna en même temps. Il fit mettre en prison quelques Archers qui avoient arraché des portes de l'Archevêché et des églises les copies de la sentence dont nous avons parlé ; et jamais il ne voulut écouter ni voir même un Juge qui avoit fait emprisonner un Clerc qui portoit quelques citations. Le Sénat fit réponse par un Procureur, niant que ce fût par son ordre que ce Prévôt eût été puni comme Officier de la justice ecclésiastique, qu'il ne savoit pas ce que c'étoit, ni qui il étoit, mais qu'il avoit été châtié comme le seroit tout autre violateur des Edits du Prince. Il écrivit aussi au Souverain Pontife, à qui il fit les mêmes excuses, rejetant la cause de tous ces désordres sur le Cardinal.

Cette action indiscrète et téméraire déplût grandement au Pape ; il ne fut pas moins choqué des lettres du Sénat auxquelles il ne voulut faire aucune réponse. Il répondit au Gouverneur, le duc d'Alburquerque, et il le sollicita fortement de faire donner à l'Eglise une satisfaction proportionnée à l'offense qu'elle avoit reçue. Il ordonna que le Président du Sénat avec deux Sénateurs qui par leur conseil et leur autorité avoient donné lieu à cet attentat, comparoîtroient en personne à Rome dans trente jours, et en même temps

il commanda aussi que l'on citât ceux qui avoient été dénoncés excommuniés. On dépêcha un Curseur apostolique à Milan, adressé au Gouverneur, pour faire ces citations et ces commandemens. Il y arriva le premier de septembre de l'année mil cinq cent soixante-sept. Le Gouverneur à qui il présenta le Bref du Pape, lui fit de grands accueils, et le favorisa en tout ce qu'il put pour l'exécution de sa commission, le faisant accompagner par son Confesseur dans tous les lieux où il jugeoit que son crédit et sa recommandation lui pourroient être utiles. Le grand Chancelier lui dit en recevant le Bref, qu'il lui rendit aussi en son particulier, qu'il le respectoit comme venant de la main même de saint Pierre.

Le Démon qui n'oublioit rien pour perdre le saint Archevêque, souleva contre lui, par un nouvel effet de son envie et de sa rage, les langues les plus médisantes, afin de ruiner avec sa réputation tout le bien qu'il espéroit de faire dans la ville. Il insinua donc par ses émissaires à quantité de personnes, que ses desseins ambitieux se portoient plus haut que l'on ne s'imaginoit, qu'il ne prétendoit rien moins que de se rendre maître de Milan, qu'il se frayoit insensiblement le chemin à la souveraineté; que le Pape même y avoit donné son consentement; et qu'ainsi toute cette grande sainteté qui sembloit éclater dans ses actions, n'étoit qu'un leurre pour séduire les ames foibles, et un voile trompeur sous lequel il cachoit impunément ses dangereux artifices. Ces calomnies si fausses et si atroces causèrent une douleur très-sensible au Gouverneur qui connoissoit à fond la pureté des intentions et la solidité de la vertu du Cardinal: il protesta qu'il en feroit une justice très-sévère; et en effet il fit mettre dans une étroite prison un homme de considération, dont le génie satyrique et mordant, n'épargnant personne, avoit donné lieu de le soupçonner d'être l'inventeur de ces médisances. Mais l'innocent Pasteur, qui faisoit plus de cas du salut de son troupeau que de sa propre

réputation, souffrit ces contradictions et ces faux bruits sans en faire la moindre plainte ; il ne parut en lui aucune altération ; et conservant toujours la paix et la tranquillité de son cœur, il n'interrompit point, pour tout ce qu'il entendit publier contre lui de suppositions et d'injures, les exercices de sa charité. Il poursuivit avec son zèle et son soin ordinaire les travaux qu'il avoit commencés pour rétablir l'ordre dans son église. Et quoiqu'il s'aperçut avec douleur qu'il perdoit l'occasion de faire de grands fruits parmi quantité de personnes de qualité, qui le voyoient assidument avant toutes ces divisions, et depuis s'en étoient retirées par des respects humains, et pour ne point s'attirer d'affaire ; néanmoins il se mortifioit encore en cela ; et par cette humble soumission aux ordres de Dieu, son cœur s'élevoit de plus en plus vers l'objet de son amour, et se mortifioit dans le mépris des choses de la terre.

Ceux qui avoient été cités à Rome devoient s'y présenter au terme prescrit, mais il leur fut prolongé, parce qu'on attendoit l'arrivée du marquis de Seralvio, que Sa Majesté Catholique envoyoit à Rome pour assoupir ces contestations sans faire davantage de bruit. Il ne fut pas plutôt à Milan, où il arriva au commencement de l'année mil cinq cent soixante-huit, qu'il alla rendre visite au Cardinal, avec lequel il s'entretint fort long-temps de cette affaire. Il débuta d'abord par lui faire de grandes plaintes de la rigueur dont il usoit envers ces Sénateurs, et de ce qu'il n'avoit pas eu plutôt recours au Roi, duquel il pouvoit espérer toute sorte de satisfactions, que d'aigrir, comme il avoit fait, l'esprit du Pape. Il ajouta qu'il devoit se croire d'autant plus obligé de prendre ce parti-là, qu'il ne pouvoit avoir oublié les grands bienfaits dont Sa Majesté l'avoit comblé, et que l'affection qu'elle lui avoit témoignée méritoit bien du moins ce respect et cette reconnoissance. Ces reproches furent suivis de quelque espèce de menaces, lui disant que, quoi qu'il en coûtât, le Roi

maintiendroit ses droits, et qu'il se soucioit peu des désordres qui en pouvoient arriver, pourvu qu'il fût satisfait. A la fin pourtant il le pria de faciliter comme un bon père la réunion des esprits, en se relâchant un peu de la chaleur avec laquelle il embrassoit cette cause : que s'il refusoit de changer de sentiment, au moins il écrivît à Sa Sainteté, et la suppliât de lever ces citations, de pacifier toutes choses, et d'exempter du voyage de Rome ceux qui y avoient été cités.

Saint Charles répondit avec beaucoup d'humilité, de prudence et de fermeté, qu'il avoit mauvaise grace de vouloir empêcher que le saint Pontife ne procédât contre ces Sénateurs comme il avoit fait : que Sa Sainteté ne devoit pas même s'en départir, parce que la cause étoit trop importante, et la juridiction de l'église y étoit trop intéressée ; quant à ce qui le regardoit en son particulier, qu'il avoit plutôt sujet d'appréhender que le Pape ne le blamât et avec justice, de n'avoir pas poussé cette affaire avec toute la vigueur et toute la promptitude qu'il devoit. Que c'étoit ignorer sa conduite, que de l'accuser d'avoir manqué d'égards pour le Roi Catholique. Que la vérité étoit, qu'il n'avoit point voulu recourir à Rome dès la naissance de ces désordres ; qu'il les avoit supportés avec beaucoup de patience : qu'il avoit fait tout ce qu'il avoit pu auprès du Gouverneur et du Sénat pour trouver des voies d'accommodement, et pour détourner avec douceur les obstacles qu'il voyoit s'élever contre l'exercice de la juridiction de son église : que ses peines et ses précautions avoient été inutiles : que même ses ennemis étant devenus plus furieux par tous ces ménagemens, s'étoient portés à des violences, qui n'outrageoient pas seulement l'église de Milan, mais même l'Eglise universelle et l'autorité du Souverain Pontife. Que toutes ces raisons marquoient assez celle qu'il avoit eue de s'adresser à Sa Sainteté comme au juge souverain, et au père de toutes les Eglises ; qu'il n'estimoit pas qu'un pareil procédé dût

être trouvé mauvais par Sa Majesté Catholique, à laquelle il s'efforceroit toujours de témoigner sa reconnoissance, en employant sa personne et tout ce qui lui appartenoit, à quoi qu'elle pût désirer de lui; mais qu'il ne sacrifieroit jamais les intérêts de l'Eglise pour ne pas paroître ingrat envers son Prince : que la piété du Roi étoit trop connue pour craindre de sa part aucun ordre qui ne répondît pas aux sentimens respectueux dont il étoit sincèrement prévenu pour l'Eglise; et qu'il ne doutoit nullement que bien loin de vouloir lui ravir ses droits et détruire son autorité, il emploieroit toute sa puissance royale pour les lui conserver. Quant à la lettre qu'on vouloit l'engager d'écrire à Sa Sainteté, qu'il n'étoit pas à propos de la tourner de la manière que l'on avoit proposée, mais qu'il lui écriroit selon les mesures que son devoir et la bienséance vouloient qu'il gardât avec elle. Ce qu'il fit en ces termes.

Lettre de saint Charles à Pie V.

« TRÈS-SAINT PÈRE : Il y a déjà quelque temps que » j'informai votre Sainteté le plus exactement qu'il » se put faire, de tout ce qui concerne la juridic- » tion de cette église. Je charge à présent le sieur » Ormanette, de l'entretenir de ce qui s'est passé ici » avec le marquis de Seralvio qui s'en va à Rome. Je » n'ai pu lui refuser cette lettre, par laquelle il a exigé » de moi de supplier votre Sainteté de finir cette » affaire, et de dispenser les Sénateurs d'aller à Rome. » Je lui dirai en peu de mots mon sentiment touchant » cette particularité, qui est ce que j'ai toujours pensé » là-dessus, et que j'ai fort librement déclaré audit » Marquis. Quant aux Sénateurs, je ne prétens nul- » lement qu'il me soit fait la moindre satisfaction » d'aucune injure que je puisse avoir reçue en mon » particulier; et je prie votre Sainteté de ne s'en point » mettre en peine : qu'elle songe seulement, s'il lui » plaît, à rendre un jugement digne de l'équité du

» Siége apostolique, et à faire respecter son autorité, » sans avoir le moindre égard pour moi, qui ne suis » qu'une petite partie du Corps auguste dont elle est » le chef. Pour ce qui regarde les droits de cette église, » je proteste de n'avoir autre but que celui d'affran- » chir son autorité, et de mettre par-là en état mes » successeurs en cet Archevêché, de pouvoir satis- » faire en liberté à toutes les obligations de leur » charge. Au surplus il me suffit d'avoir envoyé à » votre Sainteté tous les titres et les raisons qui » peuvent prouver la possession de l'église. Comme » elle a auprès d'elle des hommes d'une piété, d'un » discernement et d'une doctrine consommée, et » même de ceux qui ont été présens au Concile » de Trente, et qui ont aidé à faire ses Décrets sur » de pareilles matières; et d'ailleurs, ce qui est le » plus important, votre Sainteté étant conduite et » dirigée par le Saint-Esprit, il me semble que je » ne dois faire autre chose que d'attendre ses déci- » sions, auxquelles je souscrirai toujours sans répli- » que, tous ses Jugemens et ses Ordonnances ne » pouvant être que très-justes et très-saintes. »

CHAPITRE XIII.

Saint Charles visite les trois Vallées du Domaine des Suisses qui étoient de son Diocèse.

QUOIQUE cette affaire de la juridiction fût assez importante pour occuper le Cardinal d'une manière à n'avoir pas la liberté de s'éloigner tant soit peu de la ville : néanmoins, comme nulle chose au monde ne pouvoit le distraire de ses fonctions archiépiscopales, ainsi que nous l'avons remarqué ci-dessus, il ne laissa pas, quelque grand que fût l'embarras où il se trouvoit, de rendre tous les secours possibles aux ames de son diocèse, particulièrement depuis qu'il eut remis toutes choses entre les mains du Pape.

Voulant donc profiter du repos d'esprit qu'il s'étoit procuré par cette déférence au saint Siége, il résolut d'aller lui-même faire la visite des trois vallées qui appartiennent aux Suisses, sachant l'extrême besoin qu'elles avoient de sa présence. Il partit au commencement du mois d'octobre de l'année mil cinq cent soixante-sept, quoique la saison fût très-incommode pour passer en ces contrées-là, qui sont éloignées de Milan d'environ cent mille, qui reviennent à plus de trente lieues de France, et situées dans un climat où l'hiver commence de très-bonne heure; car elles vont jusques à la montagne de Saint-Gothard qui sépare l'Italie de l'Allemagne. Il auroit pu choisir un temps plus favorable pour y aller; mais la charité, qui ne souffre jamais de retardement dans l'exécution de ses desseins, lui fit mépriser toutes ces difficultés, parce qu'il étoit très-bien informé que l'on n'y reconnoissoit presque plus d'Archevêque, et qu'il n'y restoit même aucun vestige de la discipline ecclésiastique et de la religion chrétienne.

Ces trois vallées, dont l'une est appelée Laventine, l'autre Brégno, et la troisième les Rivières, ne sont pas de la domination de tous les Suisses : mais elles dépendent en propre de trois Cantons seulement, savoir d'Uri, de Schwitz, d'Underwald. Elles relevoient autrefois, tant au spirituel qu'au temporel, de quatre Chanoines ordinaires de l'église métropolitaine de Milan, que l'on appeloit Comtes, et qui y faisoient exercer en leur nom, avec toute autorité, l'une et l'autre justice. Elles furent depuis usurpées par les Suisses, durant une guerre qu'ils eurent avec un duc de Milan, lequel les leur céda par un traité de paix, donnant pour dédommagement aux Chanoines qui en étoient Seigneurs, certains revenus au territoire de Castel Séprio. Ainsi il ne leur resta dans ces vallées que la seule juridiction ecclésiastique, laquelle saint Charles joignit depuis à la sienne, comme une chose qui devoit lui appartenir, et qui étoit entièrement à sa bienséance, étant situées aux

confins de son diocèse. Et d'ailleurs ces Chanoines se trouvant dans l'impuissance de la défendre contre certaines personnes qui prétendoient s'en rendre les maîtres, s'en défirent en sa faveur, et ne s'y réservèrent d'autre droit que celui d'y nommer aux bénéfices.

Voilà quel étoit le pays que saint Charles entreprit de visiter ; mais comme il alloit parler de réforme à des peuples fort durs et incapables de toute discipline, pour ne s'attirer aucune affaire avec les Suisses, Seigneurs de ces lieux, à qui peut-être leurs sujets pourroient faire des plaintes de son entreprise, et pour se les rendre favorables avant que de s'engager à cette visite, il leur en écrivit avec de grandes honnêtetés, et les pria d'envoyer quelque personne d'autorité, qui faisant agir le bras séculier, concourut avec lui au parfait accomplissement d'une si sainte œuvre.

Ce bon exemple et ces manières d'agir du Cardinal agréèrent extrêmement à ces Seigneurs, et ils lui envoyèrent aussitôt trois Ambassadeurs, un pour chaque Canton, avec un plein pouvoir et d'amples instructions de toutes leurs intentions. Lorsqu'il fut arrivé au lieu qu'il leur avoit marqué, ces Ambassadeurs le reçurent avec de grands témoignages d'affection et de respect au nom de tous leurs maîtres, et depuis ne cessèrent point de l'accompagner durant toute sa visite, dans laquelle il découvrit des dissolutions effroyables, surtout parmi les Ecclésiastiques, qui étant presque tous entrés dans leurs bénéfices par des voies simoniaques et honteuses, vivoient impunément dans de publics concubinages, et s'abandonnoient à tout ce que l'on peut se représenter de plus abominable et de plus scandaleux ; sans parler de l'avarice sordide qui leur faisoit exercer toutes sortes de négoces et de trafics. Il est aisé de juger par-là du soin qu'ils avoient d'entretenir et d'orner leurs églises et d'y faire le service. Ils conservoient la très-sainte Eucharistie et traitoient les autres Sacremens

avec la dernière indécence : les places profanes les plus remplies d'ordures n'étoient pas si sales que les lieux saints et les temples sacrés.

Cette dépravation des Prêtres et des Curés étoit comme une racine envenimée, d'où naissoient mille péchés, qui se répandoient parmi les séculiers et les infectoient d'une étrange manière. Lorsque le saint Pasteur les voyoit de ses propres yeux, il versoit des torrens de larmes, dans l'excès de la douleur dont son cœur étoit pénétré. Il est vrai qu'après qu'il eut reconnu dans ces peuples beaucoup de simplicité, et qu'ils péchoient plutôt par ignorance et par grossiéreté que par malice, il conçut une forte espérance de travailler utilement pour leur salut, avec la grace de JÉSUS-CHRIST. Il embrassa donc, mais avec tant de courage et de joie, toutes les peines qui étoient inévitables dans cette visite, à cause des lieux affreux et presque inaccessibles où il ne laissoit pas d'aller lui-même à pied, quelque temps qu'il fît, et du grand nombre de ces ames rudes et sauvages qu'il avoit à instruire, qu'il faisoit l'étonnement de toutes les personnes qui le voyoient, d'autant plus qu'il ne se nourrissoit que des viandes dégoûtantes et grossières de ces pays, qu'il ne se couchoit que sur des ais fort rudes, et ne se relâchoit point de ses austérités ordinaires, quelque fatigue nouvelle qui lui survînt. Nul ne pouvoit comprendre comment il pouvoit mener un genre de vie si opposé à la délicatesse naturelle des personnes de sa naissance, et si peu connue dans le rang qu'il tenoit.

Il usa d'une telle diligence, que la récolte qu'il fit répondit abondamment à ses travaux ; car par le moyen de ses Ordonnances et de ses Décrets, et même de quelques châtimens exemplaires, il ramena les Ecclésiastiques dans le bon chemin ; il leur persuada de traiter à l'avenir saintement les choses saintes, et d'avoir une profonde vénération pour les lieux sacrés ; il changea les mœurs des peuples, et leur en inspira de plus pieuses et de plus chrétiennes ;

il affermit dans la foi catholique ceux qui avoient été ébranlés ; il remit enfin tout le pays, quant à la juridiction spirituelle, sous la puissance de l'Archevêque, avec un plein consentement des Suisses, leurs Seigneurs temporels, qui s'en départirent sur les puissantes exhortations qu'il leur en fit. Et comme ils lui dirent qu'ils vouloient lui marquer par-là l'estime qu'ils faisoient de sa vertu, il leur répondit qu'ils ne devoient nullement le considérer en cela, mais JÉSUS-CHRIST seul et sa sainte Eglise. Cette humble repartie, jointe au bon exemple qu'il leur donna d'une sainte libéralité, en les défrayant eux et tout leur équipage pendant tout le temps que dura sa visite et qu'ils l'accompagnèrent, servit beaucoup à gagner leurs esprits et ceux de tout le peuple.

Lorsqu'il eut fini sa visite, il assembla tout le Clergé des trois Vallées, à qui il s'efforça, et par ses remontrances et par les prédications qu'il leur fit faire par d'autres savans hommes qu'il avoit avec lui, d'imprimer vivement dans le cœur l'obligation qu'ils avoient, en qualité de Prêtres et de Pasteurs des ames, de vivre saintement, et de conduire les troupeaux commis à leurs soins par le véritable chemin de la vie éternelle ; et il les conjura tous, avec une vertu incomparable, de se soumettre à l'avenir aux lois de l'ancienne discipline de l'Eglise, dont la vigueur étoit entièrement rompue parmi eux.

De si puissans secours donnés avec tant de zèle et si à propos, firent des effets merveilleux dans cette assemblée : mais ce qui acheva de déterminer ceux dont elle étoit composée à mettre en pratique les vérités dont ils venoient d'être convaincus sans réplique, fut le pieux discours de l'un de ces ambassadeurs, lequel parlant au nom de tous les trois Cantons, leur dit qu'ils avouoient sincèrement que leurs Seigneurs avoient excédé les bornes de leur autorité, en permettant aux Gouverneurs et aux Juges d'assujettir les Ecclésiastiques à leur juridiction, mais qu'ils y

avoient été forcés par leurs débauches, qui toutes publiques et toutes scandaleuses qu'elles étoient, demeuroient impunies par la négligence des Archevêques, qui depuis si long-temps avoient abandonné ces pauvres vallées ; que cependant ils fussent persuadés qu'à l'avenir les choses n'iroient pas de la même manière ; car comme leurs Seigneurs avoient aussi assisté au sacré Concile de Trente, et qu'ils en avoient accepté les Décrets, ils vouloient qu'ils fussent exactement observés dans toute l'étendue de leur Domaine ; et qu'ainsi ils se résolussent à se soumettre à l'obéissance du Cardinal leur Archevêque, duquel il étoit bien raisonnable qu'ils dépendissent et qu'ils reçussent la correction. Enfin tout ce Clergé embrassa publiquement les Décrets du Concile de Trente, et aussi ceux du Concile provincial et dioeésain, promettant de les garder inviolablement ; après quoi chacun fit la profession de foi en la forme accoutumée.

Toutes choses étant donc ainsi heureusement terminées, le saint Cardinal ne pensa plus qu'à partir. Il remercia très-affectueusement les Ambassadeurs de leur cordialité et des bons offices qu'ils lui avoient rendus. Il écrivit aussi dans les mêmes sentimens et avec la même reconnoissance à tous ces Seigneurs des trois Cantons, leur marquant en particulier certaines choses concernant le gouvernement de ces Vallées, auxquelles ils ne devoient point toucher. Et depuis ce temps-là il entretint toujours avec eux une amitié très-étroite ; il secourut autant qu'il put leur pays, en ce qui regardoit le bien des ames et la propagation de la foi. Il reçut, à l'heure même, dans son Séminaire de Milan, six jeunes enfans sous le bon plaisir du Pape. Et lorsqu'il y fut retourné, il envoya dans ce pays-là quelques bons Prêtres, qui y firent de notables progrès, prêchant partout la parole de Dieu, administrant les Sacremens avec beaucoup de charité, et les soutenant dans leurs infirmités avec beaucoup de condescendance et de douceur.

CHAPITRE XIV.

Saint Charles entreprend de mettre la réforme dans l'Ordre des Frères Humiliés et dans celui des Frères Observantins de Saint-François.

Nous avons dit ailleurs, que plusieurs Ordres Religieux s'étoient mis sous la protection de saint Charles : mais comme il estimoit peu quelque titre d'honneur que ce fût, si l'on ne satisfaisoit aux obligations qu'ils emportent avec eux, il voulut aussi entrer en connoissance de leurs besoins spirituels, et leur faire ressentir à chacun en particulier les effets de sa charité toujours agissante pour la gloire de Dieu et l'honneur de sa sainte Epouse.

Il commença par les Frères Humiliés, qui s'étoient fort relâchés non-seulement de la vie commune, qui fait le premier engagement de tous les états Réguliers, mais même des devoirs les plus essentiels à leur Institut particulier. Cette Religion doit son origine à quelques gentilshommes Milanois, qui étant retournés en Italie, après avoir souffert une captivité très-longue et très-cruelle en Allemagne, où ils avoient été menés par l'empereur Conrad, ou selon d'autres, par Féderic Barberousse, qui les avoit fait prisonniers, prirent résolution de mettre tous leurs biens en commun, et de professer ensemble la Règle de Saint-Benoît. Tant que l'on y vit régner cet esprit de désappropriation, et que la Règle y fût religieusement observée, elle éclatoit par un très-grand nombre d'excellens Religieux, et ses facultés temporelles augmentoient tous les jours de plus en plus. Mais dès qu'elle commença à déchoir de sa première ferveur, la propriété s'y éleva peu-à-peu sur la ruine de la discipline. Les Supérieurs qu'on appelle Préposés, se rendirent maîtres du revenu des Monastères, et s'en attribuèrent enfin la jouissance, de même que s'ils

avoient été les Titulaires et les Préposés perpétuels, faisant telle part qu'ils vouloient aux Religieux, à qui ils laissoient à peine de quoi vivre. Ils résignèrent ensuite à qui ils voulurent ces places, comme de véritables Bénéfices dont ils eussent été les légitimes possesseurs; et de là naissoit une infinité d'abus : car non-seulement on recevoit très-peu de Religieux dans les Maisons de l'Ordre, l'avarice des Préposés en diminuant le nombre autant qu'elle pouvait, afin d'avoir plus d'occasion de grossir leur revenu; mais même, ce qui étoit le plus pernicieux, on n'y recevoit d'ordinaire que des sujets indignes, ignorans, et pour la plupart adonnés à toute sorte de vices. Ces Préposés mêmes, enrichis de tant d'injustes dépouilles, menoient une vie si licencieuse, qu'ils ne refusoient rien à leur sensualité : ils alloient à la chasse avec de grands équipages, et on les voyoit scandaleusement plongés dans tous les plaisirs des gens du monde. Les Religieux formés sur leur modèle, faisoient honte même aux séculiers les plus débauchés; leurs excès étoient autorisés par ceux mêmes qui devoient les corriger : en un mot, tout étoit absolument perverti dans cette Religion.

Saint Charles, touché de son déplorable état, prit le dessein d'en faire revivre l'esprit qui étoit tout-à-fait éteint, et de tendre sa main secourable à ces aveugles pour les tirer du chemin de perdition. Il avoit déjà comme ébauché cette entreprise par le ministère du sieur Ormanette, dès le temps même qu'il l'envoya à Milan, sous le Pontificat de Pie IV; et par divers réglemens qu'il fit faire dans un Chapitre général qui fut tenu à Milan, il avoit essayé de retracer dans cet Ordre les traits effacés de sa première régularité. Mais la suite lui ayant fait connoître qu'il étoit nécessaire d'employer une main plus puissante pour retrancher de si grands maux et si profondément enracinés, il en conféra avec le pape Pie V, afin d'en tirer les lumières et le secours dont il avoit besoin dans une affaire de cette impor-

tance, et qui appartenoit proprement au saint Siége apostolique. Aussi, comme il eut témoigné à Sa Sainteté, que sa pensée étoit d'attaquer d'abord les Chefs de l'Ordre, en les dépouillant de toute propriété, et ne souffrant plus qu'ils fussent érigés en Préposés titulaires et perpétuels, et d'établir un Noviciat où l'on élevât les jeunes gens dans le propre esprit de leur Institut et la véritable observance de la discipline religieuse; sachant bien que la régularité des Supérieurs et l'exacte éducation de la jeunesse étoient les deux points essentiels d'où dépendoit tout le succès de la réforme des Ordres Religieux; le Pape lui accorda deux Brefs, l'un avec pouvoir de lever la dixième partie du revenu de toutes les Prépositures pour contribuer à l'établissement et à l'entretien du Noviciat, et l'autre avec autorité de Délégué apostolique, afin de pouvoir exécuter tout ce qu'il jugeroit à propos pour le bien de cet Ordre, prévoyant bien les contradictions terribles dont une telle entreprise alloit être traversée.

Après cela il enjoignit à ces Pères de convoquer à Crémone un Chapitre général, où il fit lire avant toutes choses son second Bref, duquel nul d'eux n'avoit eu la moindre connoissance; et dans toute la suite des diverses affaires qu'il eut à y démêler avec eux, il se conduisit avec tant de prudence, et Dieu bénit si visiblement ses soins, qu'enfin ils consentirent à la réforme. Il leur ôta donc toute sorte de propriété, en les obligeant de mettre en commun tous les biens de chaque Monastère. Il ordonna que l'on changeroit de trois en trois ans les Préposés dans le Chapitre général, où ils seroient élus à la pluralité des voix, et que nul d'eux ne pourroit jamais porter cette qualité en titre et pour toujours; en même temps il nomma un Préposé général, avec ordre de le changer aussi de la même manière que les autres. Il fit encore plusieurs autres Réglemens qui tendoient tous à renouveler cette Religion, et à la rétablir dans son ancienne splendeur.

La plupart des Religieux particuliers reçurent avec joie les Ordonnances du saint Cardinal, et témoignèrent d'abord de s'y vouloir soumettre. Les Préposés, au contraire, retenus par les liens de leurs propres intérêts, et demeurant insensibles au secours que Dieu leur présentoit par l'entremise de son fidèle serviteur, ne pensèrent qu'à s'opposer à l'exécution de ces mêmes Ordonnances, et qu'à se maintenir dans l'état qu'on prétendoit leur faire abandonner. Ils firent tous leurs efforts auprès du Pape pour l'obliger de condescendre à leurs instantes prières; ils employèrent pour cela les sollicitations et la faveur de quelques grands Princes qu'ils avoient préoccupés, et auxquels ils avoient persuadé qu'un pareil renversement ne pouvoit que beaucoup préjudicier à leurs Etats. Ils s'emportèrent en mille autres extravagances, que saint Charles confondit toutes avec la force invincible de son courage; et malgré leur violence et leur opiniâtreté il voulut absolument que tout ce qu'il avoit ordonné fût ponctuellement exécuté. Mais ces esprits aigris, cédant en apparence à une autorité supérieure à la leur, formèrent en secret, à la persuasion du démon, le dessein de se venger du traitement qu'on leur faisoit; ce qu'ils exécutèrent quelque temps après, par un attentat effroyable que nous décrirons en son lieu.

Il étoit aussi, comme nous avons dit ci-dessus, protecteur de tout l'Ordre de Saint-François, duquel il avoit d'autant plus de soin, qu'il est extrêmement étendu, très-célèbre, et d'une grande utilité à toute l'Eglise. Cet Ordre est distingué en plusieurs parties selon la diversité des réformes qui de temps en temps s'y sont introduites. Les plus considérables sont celles des Frères Conventuels et des Observantins, qui ont les uns et les autres un très-grand nombre de Couvents répandus dans toute la chrétienté.

Le Cardinal ayant découvert que cette damnable propriété s'étoit glissée dans la plupart des premières Maisons des Frères Conventuels, et qu'ils en avoient

ouvertement proscrit la sainte pauvreté de JÉSUS-CHRIST, qui est comme le nerf et l'appui de toutes les Religions, de manière que quelques-uns de ces Religieux s'attribuoient une espèce d'indépendance et de domination sur les autres, vivant séparés dans des Maisons particulières qu'ils avoient fait bâtir de leur propre argent avec toutes sortes de commodités et divers lieux de plaisirs et de délices. Saint Charles, justement indigné contre ces violateurs de leur Règle, les rangea bientôt à leur devoir, et leur fit reprendre la voie de la pauvreté évangélique qu'ils avoient si lâchement abandonnée. En quoi il fut très-bien secondé par le cardinal Alexandre Crivelly, homme d'une sagesse et d'une capacité peu commune, lequel faisoit sa charge de Protecteur lorsqu'il étoit absent de Rome. Et entre autres choses, il choisit pour Visiteurs généraux quelques Pères des plus zélés du même Ordre, parce qu'étant mieux instruits que des étrangers, de la cause de ces maux, ils pourroient plus facilement les guérir. En effet, ils visitèrent toutes les Provinces, et ensuite ils firent des Réglemens et des Décrets si utiles, que cette Religion en ressentit de merveilleux effets.

Il trouva pareillement que, parmi les Observantins, quelques Frères peu spirituels s'étoient laissé séduire à cette même passion de posséder quelque chose en propre, et qu'il naissoit de là de grands désordres : car répandant en secret l'argent dont ils se croyoient les maîtres, ils s'acquéroient des partisans qui, gagnés par leurs largesses, formoient des brigues et des cabales dans les élections, et souvent faisoient tomber les charges et les dignités sur des personnes de nul mérite. Ce qui sans doute auroit causé la perte infaillible de cette Religion, si elle n'eût été promptement secourue par son zélé Protecteur; lequel étant averti de toutes ces choses, courut incontinent à l'origine du mal. Il ne laissa pas la moindre ombre de propriété dans les lieux où l'on avoit entrepris de l'établir, et il fit sortir les chefs de parti

des plus considérables Monastères où ils avoient choisi leur demeure, et il les relégua dans les dernières Maisons de l'Ordre, et par ce moyen il dissipa en très-peu de temps toutes leurs factions.

Il étoit arrivé quelques années auparavant, dans le même Ordre, qu'un Religieux de Lisbonne, nommé Amédée, homme de sainte vie, voyant que l'ancienne ferveur de sa religion s'étoit étrangement refroidie, et que, comme il arrive souvent que les Ordres religieux s'affoiblissent en vieillissant et se corrompent en s'éloignant de leur source, de même le sien étoit tombé dans une très-grande inobservance de sa Règle, entreprit de le relever de sa chute, et de le réformer tout de nouveau. Mais se trouvant dans l'impossibilité de faire consentir tout ce grand Corps à ses pieux désirs, il tâcha au moins de se séparer de ceux qui rejetoient ses propositions, et de former un petit Corps qui pût s'exercer dans des pratiques plus conformes à la perfection de son état, dépendant néanmoins toujours d'un même Chef et d'un même Ministre général. Il fut suivi dans son dessein de plusieurs autres, avec lesquels il établit presque un nouvel Ordre de Religieux, qui furent appelés de son nom Amédéens.

Cette réforme fleurit durant quelque temps; mais comme notre malheureuse nature retombe à tout moment dans l'abîme de sa corruption, si on ne lui fait une continuelle violence pour la tenir en bride; aussi on vit ce zèle distingué de ces observateurs rigides de la loi de saint François, s'amortir insensiblement, et leur conduite devenir si perverse, qu'il ne leur restoit plus rien qu'un air de schisme qui les soutenoit, et la pourriture gagnoit d'autant plus aisément ce membre déjà corrompu, que sa séparation monstrueuse d'avec son corps le privoit de toutes les saintes influences qui font le bonheur des Religions parfaitement unies entre elles.

Il y avoit aussi dans ce temps-là une autre branche de Réformés que l'on nommoit *Clarins*, qui ne scan-

dalisoient pas moins l'Eglise par leurs divisions, que ceux dont nous venons de parler. Le saint Cardinal, connoissant mieux que personne le danger de pareilles maladies, ne voulut en entreprendre la guérison qu'après avoir consulté le Pape sur la manière dont il devoit s'y conduire. Sa Sainteté lui accorda par un Bref le pouvoir de réunir ensemble ces deux membres avec le reste du Corps de la Religion sous un seul Chef. Il les fit donc tous assembler à Milan dans le couvent de la Paix, qui est un des plus beaux qu'ils aient. Comme il se mettoit en état de leur déclarer ce Bref et la résolution où il étoit de le faire exécuter, les Frères, à qui cette union paroissoit insupportable au dernier point, se levèrent comme des frénétiques, les uns poussant des hurlemens terribles, les autres courant aux cloches pour augmenter le bruit et le tumulte, et plusieurs protestant avec une impudence excessive de se porter aux dernières violences, sans épargner même la personne du Cardinal pour peu qu'il passât outre, et qu'il témoignât dans ce moment-là, par quelque démarche, de vouloir être obéi. Il vit donc que la prudence exigeoit qu'il cédât pour le moment à des furieux. Il les quitta sans s'avancer davantage, mais dans le dessein de poursuivre son entreprise, lorsqu'il trouveroit ces esprits plus radoucis et moins agités de la passion qui les possédoit alors. Ce qu'il ne manqua pas de faire à la première occasion qui s'en présenta ; et il s'en acquitta même avec une telle fermeté, que quelque instance et quelque prière qu'on lui en fît de la part de plusieurs personnes de la plus haute qualité, jamais il ne changea de sentiment ; et il ne donna nul repos à ces opiniâtres, qu'il n'eût fait une Communauté légitime de tous ces détachemens irréguliers de l'Ordre, et supprimé ces noms de *Clarins* et d'*Amédéens*, comme odieux à l'unité de la Religion. Et quoiqu'il pût très-justement punir les coupables de cette révolte, pour n'avoir pas porté le respect qu'ils devoient à l'autorité du Souverain Pontife, et encore

moins à la propre personne de leur Protecteur, néanmoins il en usa envers eux avec tant de clémence et de bonté, qu'il ne leur donna aucune marque de ressentiment, et même il s'employa avec zèle auprès de Sa Sainteté pour obtenir leur grace, et empêcher qu'ils ne fussent châtiés comme ils le méritoient.

CHAPITRE XV.

Saint Charles est employé par le Pape pour convertir certains hérétiques.

DANS ces premières années du Pontificat de Pie V, il arriva un scandale extraordinaire en une ville d'Italie, où un faux prédicateur, imbu d'une très-dangereuse doctrine, en avoit répandu les erreurs parmi quantité de gens ; et parce que l'Inquisiteur voulut en informer, suivant le devoir de sa charge, plusieurs personnes de la première qualité, s'y trouvant intéressées, armèrent contre lui une troupe de scélérats, qui, séduits comme eux par les mêmes hérésies, s'opposèrent à ses poursuites avec une rage si diabolique, qu'ils l'outragèrent excessivement, et étendirent un de ses Religieux mort sur la place.

La nouvelle de cet horrible attentat pénétra de douleur le cœur de Sa Sainteté, qui n'en gémit pas seulement pour l'affront qu'en recevoit le Saint-Office de l'Inquisition, et pour la plaie cruelle qu'il faisoit à son autorité apostolique, mais encore plus pour la perte de tant d'ames si malheureusement trompées. Mais comme il n'y avoit pas de temps à perdre, et qu'il étoit à craindre qu'un feu si fort allumé dans sa naissance même, ne gagnât bientôt les villes voisines, et ensuite n'embrasât toute l'Italie, ainsi qu'il étoit arrivé en d'autres Etats qui la confinent, elle se hâta de toutes ses forces d'y apporter les plus prompts et les plus puissans remèdes, et après avoir

sagement pesé toutes ces choses, elle crut n'avoir pas de personne plus capable de les appliquer, que le cardinal Borromée, dont elle connoissoit à fond la prudence, le zèle pour la Foi catholique, le talent singulier qu'il avoit pour venir à bout des entreprises les plus difficiles, et toutes les autres vertus qu'il avoit fait éclater dans la conduite d'une très-grande partie des affaires de l'Eglise, desquelles il l'avoit vu chargé sous Pie IV, son oncle. Sans délibérer davantage, Elle le nomma pour son Légat en cette affaire, avec un pouvoir absolu d'y faire tout ce qu'il voudroit. Le Saint accepta sans réplique cette commission, quelque nécessaire qu'il sût sa présence au soutien de sa Juridiction, qui pour lors étoit si injustement attaquée; et quoiqu'il prévît les difficultés infinies et peut-être insurmontables où il alloit s'engager, il l'accepta, autant pour la soumission qu'il avoit aux volontés du Souverain Pontife, que parce qu'il trouvoit matière à satisfaire le zèle dont il brûloit pour les intérêts de la Foi, n'ayant jamais refusé de souffrir quoique ce fût, lorsqu'il s'agissoit de sa défense.

Avant que de se mettre en chemin, il voulut s'assurer de l'assistance du Ciel, sans laquelle il savoit très-bien qu'en vain il s'efforceroit de réussir dans ses desseins. Et pour cet effet, il mit tout le Clergé et tout le peuple de Milan en prières, durant plusieurs jours sans interruption, à l'exemple de la primitive Eglise, afin de faire une sainte violence à Dieu, et de forcer en quelque sorte sa miséricorde à favoriser d'un heureux succès les travaux qu'il alloit entreprendre. Après quoi il partit au mois de février de l'année mil cinq cent soixante-huit; et lorsqu'il fut arrivé au lieu où il étoit appelé, il tourna les choses avec tant de ménagement, de sagesse et de capacité, que les coupables, convaincus par la force de ses raisonnemens et charmés de son procédé, d'ailleurs redoutant l'autorité dont il étoit revêtu, se rendirent à lui sans résistance, et abjurèrent leur hérésie et

toutes les opinions erronées dont ils étoient prévenus. Le Saint-Office et ses Ministres furent en même temps rétablis dans toute leur puissance, et l'on abandonna au bras séculier les auteurs d'un crime si énorme, pour en recevoir la punition qui leur étoit due. Ainsi fut terminée, à la gloire du Cardinal, cette affaire, de laquelle on avoit juste raison de tant appréhender les suites. Toute cette ville disoit hautement, dans les humbles actions de graces qu'elle en rendoit à Dieu, que c'étoit un ange et non un homme qui lui avoit été envoyé pour la délivrer du malheur épouvantable dont elle étoit menacée. Et le Pape, avec tout le Sacré Collége des Cardinaux, satisfaits, autant qu'on le pouvoit être, des prompts et heureux effets de sa négociation, lui donnèrent avec une reconnoissance extrême les louanges que méritoit une conduite aussi spirituelle et aussi judicieuse qu'étoit celle qu'il avoit tenue en cette périlleuse occasion, de laquelle il ne fut pas plutôt sorti avec tous les avantages que nous venons de voir, que sa Sainteté l'engagea de nouveau dans une autre toute semblable.

L'ennemi déclaré du genre humain avoit semé de très-dangereuses hérésies dans un certain Ordre Religieux, et la plupart de ces Frères, qui d'ailleurs ne craignoient ni Dieu, ni Règle, en étoient si mortellement infectés, que ce subtil poison s'étendant de jour en jour donnoit lieu de craindre qu'il ne se communiquât bientôt et ne fît les mêmes ravages en divers autres endroits de l'Italie. Le Pape ne douta point qu'il n'arrêtât ses progrès, s'il lui opposoit notre saint Cardinal; c'est pourquoi il le chargea de tout le poids de cette affaire; et saint Charles fit une si prompte et si surprenante recherche des Religieux accusés d'être tombés dans ce piége, qu'encore qu'ils se fussent tous séparés, et qu'ils se tinssent très-cachés en divers lieux de l'Italie, il les découvrit néanmoins tous les uns après les autres, et ayant trouvé le moyen de les faire mettre en prison, il trouva en même temps celui de les faire rentrer en eux-mêmes,

et de couper promptement et sans bruit la racine à ces maux. Ainsi l'on peut dire assurément que si l'hérésie qui, dans ces temps malheureux, triomphoit presque sans résistance du reste de l'Europe, ne compta pas l'Italie au nombre de ses conquêtes, elle doit sa liberté et son salut au grand Serviteur de Dieu, qui repoussa tous les efforts que cette cruelle ennemie fit alors pour s'en rendre la maîtresse, et qui la contraignit d'abandonner cette entreprise à sa confusion.

CHAPITRE XVI.

La manière dont saint Charles tenoit ses Synodes.

DURANT cette absence, il employa soigneusement les intervalles de repos que lui donnoient les affaires, à se recueillir en lui-même et à examiner en la présence de Dieu les plus secrets mouvemens de son cœur, afin de se purifier de plus en plus et se perfectionner dans la pratique des vertus. Il y eut même assez de temps et de commodité pour faire ses exercices spirituels, qu'il renouveloit tous les ans, afin de donner par leur secours de nouvelles forces à sa ferveur. Il fit à cette occasion une confession générale de tous les péchés de sa vie à Don Alexandre Saulo, Clerc régulier de Saint-Paul, qui étoit alors Préposé ou Supérieur de Saint-Barnabé de Milan, et qui fut depuis évêque d'Altéria en Corse, et ensuite de Pavie, personnage d'une vie très-sainte, et dont notre Saint estimoit singulièrement la sagesse et la doctrine, se réglant ordinairement par ses conseils dans les affaires difficiles et de son diocèse et de sa conscience. Ce fut au sortir de cette retraite qu'on lui entendit prononcer ces paroles si humbles et si édifiantes : *Je reconnois que je ne commence qu'à présent d'entrer dans les voies de la vie spirituelle*, comptant ainsi pour rien les grands progrès qu'il y avoit déjà faits.

Le pape Pie V étoit si charmé de l'excellence de ses mérites, qu'il en faisoit l'éloge à tout le monde, et surtout au Sacré Collége, comme il se voit particulièrement par une lettre que lui écrivit le cardinal Jean-Baptiste Cigala, dans laquelle il lui marquoit à ce sujet que toutes ses actions et sa manière de vivre étoient si agréables à Sa Sainteté, qu'elle avoit dit hautement qu'elle ne connoissoit aucun Prélat ni plus vigilant que lui dans les choses qui regardoient l'honneur et le culte de Dieu, ni plus courageux et plus intrépide pour défendre la juridiction de l'Eglise et l'autorité du saint Siége apostolique. Outre le témoignage de ce Cardinal, on sait encore assez que ce même Pape avoit accoutumé de dire, que le bonheur de l'Eglise de Dieu seroit incomparable si elle avoit une demi-douzaine de Cardinaux semblables au cardinal Borromée. Aussi le proposoit-il sans cesse pour exemple aux autres; et soit qu'il voulût les porter à faire quelque bonne œuvre, ou qu'il les reprît de quelque imperfection, il leur mettoit toujours devant les yeux ce saint Cardinal, comme le plus parfait modèle qu'ils pussent imiter. Et lui-même avoit une telle confiance en sa conduite, que bien qu'il fût à peine en sa trentième année, il se faisoit un plaisir tout particulier de lui remettre entre les mains les plus grandes et les plus importantes affaires, ainsi qu'il a paru en quantité d'autres occasions.

Il y avoit déjà quatre mois passés qu'il étoit absent de son Eglise, et l'attachement qu'il avoit pour sa chère Epouse lui faisant paroître le temps de cette séparation d'une longueur infinie, il sollicita fortement Sa Sainteté de lui permettre de retourner à sa résidence, lui représentant plusieurs besoins qui le rappeloient par nécessité, et entre autres la tenue d'un Synode, ou d'un second Concile diocésain, qu'il étoit temps de célébrer. Il ajouta qu'une si longue absence donnoit occasion de parler à beaucoup de personnes, que plusieurs faisoient courir le bruit que ces délégations n'étoient qu'un vain prétexte dont le Pape

l'entretenoit pour l'empêcher de retourner à Milan; que cette nouvelle affligeoit sensiblement les gens de bien, et les pourroit jeter dans quelque relâchement, qu'au contraire les méchans en témoignoient une joie extrême par l'espérance qu'ils avoient de vivre dans leur libertinage avec plus d'impunité. Le Pape ne put le savoir plus long-temps agité de ces inquiétudes; il le consola fort tendrement, et lui accorda enfin tout ce qu'il demandoit.

Il retourna donc à Milan, au mois de juin de cette même année mil cinq cent soixante-huit, où il fut reçu avec des démonstrations de joie extraordinaire de tout son peuple qui avoit une passion inexprimable de le revoir. Il ne fut pas plutôt arrivé, qu'il donna tous ses soins à la célébration de son Synode, afin d'obéir au saint Concile de Trente, et de remédier à divers maux qu'il avoit découverts dans la visite qu'il avoit faite quelque temps auparavant, soit à la ville, soit à la campagne. Il le fit convoquer au quatrième d'août suivant, et il enjoignit aux Archiprêtres du diocèse d'en donner avis à tout le Clergé. Et comme ce Concile étoit le premier qu'il célébroit depuis la tenue du premier Concile provincial, il y fit lire pour cette raison les Décrets dudit Concile, afin que cette assemblée n'en prétendît aucune cause d'ignorance, et que chacun se rendît ponctuel à les exécuter. Il y ajouta encore beaucoup de nouvelles Ordonnances, qui sont imprimées dans le Recueil des Actes de l'église de Milan, avec tous ses autres Conciles diocésains et provinciaux.

Cette action se passa avec beaucoup d'éclat et de majesté, et fut d'une utilité nompareille. On la considéra comme le fruit des peines qu'avoit prises ce vigilant Pasteur, qui dans ces occasions se surpassoit lui-même, quelque exact et quelque appliqué qu'il fût ordinairement aux choses qui concernoient le service de Dieu et de son Eglise : car il étoit persuadé qu'il n'y avoit pas de plus puissant moyen que la célébration des Conciles, pour rétablir la disci-

pline ecclésiastique, pour augmenter le culte divin, pour maintenir la foi dans sa pureté, et pour travailler utilement au salut des ames. Mais afin de mieux faire comprendre jusques où s'étendoit le soin de ce saint Prélat et la circonspection dont il usoit dans les fonctions de son ministère, je rapporterai en peu de paroles l'ordre qu'il tenoit dans la célébration de ses Synodes ou Conciles diocésains.

La première chose qu'il faisoit avant que de rien commencer, étoit de s'informer de tous les désordres de son diocèse, et pour cela il consultoit les mémoires qui en avoient été dressés dans les visites faites ou par lui ou par ses Officiers. Mais ses plus grandes lumières à cet égard lui venoient d'une Congrégation des soixante Archiprêtres du diocèse et des Préfets des portes de la ville, laquelle se faisoit tous les ans à Milan en sa présence, au commencement du mois de janvier : car, avant que de s'y rendre, les uns et les autres visitoient exactement leurs quartiers, et en remarquoient avec soin tous les besoins. Cette congrégation duroit plusieurs jours, et servoit comme de préliminaires ou de première disposition au Concile futur, parce qu'on y examinoit à fond toutes les nécessités du diocèse, chacun y rapportant en détail celles qu'il avoit découvertes dans son district en y faisant la visite. Par cette voie rien n'échappoit à sa connoissance. On délibéroit ensuite mûrement et avec réflexion sur toutes les choses qui avoient été proposées. Et afin que l'on pût apporter des remèdes proportionnés aux maux, il vouloit que chacun dît ce qu'il en pensoit ; et après il choisissoit l'avis qu'il estimoit le plus sûr, et sur-le-champ il le faisoit mettre par écrit. Pour ce sujet il fit dresser plusieurs bureaux dans le lieu où la congrégation se tenoit, avec ordre à chacun d'avoir devant soi une écritoire, de marquer ses doutes sur les difficultés qui se présentoient, et la manière dont il croyoit qu'on devoit les décider. On y discutoit les matières, de même que dans une école de quelque science ou

dans une académie, et ces disputes faisoient naître des lumières admirables, à la faveur desquelles on discernoit les secours les plus efficaces et l'on prenoit le meilleur parti. Et afin de pouvoir être plus assidu à cette assemblée, et suivre de plus près les affaires qui y étoient agitées, il vouloit que tous les Archiprêtres logeassent dans son palais, et y fussent défrayés à ses propres dépens, quoique d'ordinaire ces congrégations durassent quinze ou vingt jours; car on ne les finissoit jamais que l'on ne fût convenu des remèdes propres à guérir les abus dont on s'y étoit plaint, et que l'on n'eût tâché, par de bonnes et vigoureuses ordonnances, de porter sérieusement le Clergé et tous les peuples du diocèse à mener une vie conforme aux maximes de la foi de JÉSUS-CHRIST.

Ces congrégations produisoient encore deux autres biens d'une très-grande conséquence. Le premier étoit que les résultats des questions que l'on y avoit si bien examinées, ne servoient pas seulement après de matière aux Décrets des Conciles, mais encore aux Avis, aux Lettres pastorales, et aux Edits qu'il faisoit si souvent publier pour l'avantage spirituel de son troupeau. Le second étoit que ses Officiers devenoient par ce moyen extrêmement éclairés, et se rendoient très-habiles dans la discipline et l'art de gouverner les ames, par tant de doctes discours et de judicieuses décisions de cas extraordinaires et épineux qui faisoient les sujets des entretiens de cette assemblée, et encore plus par les choses rares et recherchées qu'ils entendoient dire à leur admirable Prélat, lequel étant plein de l'Esprit de Dieu et de la science des Saints, trouvoit des expédiens si surprenans dans les affaires même les plus désespérées, qu'ils en étoient tous dans l'étonnement. Et quelques-uns ont souvent protesté qu'ils avoient plus appris de choses dans une seule de ces congrégations, qu'ils n'avoient fait en plusieurs années dans les lieux destinés à enseigner les sciences.

Cette première préparation de doctrine étoit sui-

vie d'une seconde qu'on pouvoit appeler d'oraison. Lorsque le temps de célébrer le Concile approchoit, il ordonnoit quantité de processions et de prières dans la ville et par tout le diocèse, afin d'attirer les bénédictions du Ciel sur une action dont l'utilité devoit être universelle, et devoit se répandre sur les peuples aussi bien que sur le Clergé. Et afin que chacun se rendît plus digne d'être écouté de Dieu, il les exhortoit à se confesser et à communier à cette intention, se confiant davantage aux prières des saintes ames et aux sacrifices des bons Prêtres, qu'en toutes ses précautions et toutes les peines qu'il prenoit.

En dernier lieu, et peu de jours avant que l'on ouvrît la cérémonie du Synode, il faisoit tenir en sa présence deux congrégations des Visiteurs de la ville et du diocèse, où l'on convenoit de la manière dont se devoit tenir le Synode, et de l'ordre qu'il falloit y observer ; on élisoit les Ministres et les Officiers nécessaires ; on pourvoyoit au logement de tout le Clergé, avec défense aux Ecclésiastiques de loger aux hôtelleries : le saint Cardinal retirant dans sa maison ceux des vallées, des montagnes, et les pauvres de quelque lieu qu'ils fussent. On nommoit aussi quelques Ecclésiastiques des plus considérables et des plus zélés, à qui l'on donnoit le titre de Préfet de l'hospice, pour avoir l'inspection sur les autres, et prendre garde que tout ce qui avoit été ordonné fût ponctuellement exécuté. Enfin l'on disposoit dans ces congrégations toutes les choses qui pouvoient contribuer à l'éclat et au fruit d'une action si sainte : n'y en ayant aucune, quelque petite qu'elle fût, à laquelle on n'eût pourvu en particulier. Aussi ces Conciles réussissoient si heureusement qu'ils faisoient l'admiration de tout le monde, qui étoit contraint d'avouer qu'on n'y pouvoit rien ajouter.

Le jour de la célébration du Synode, tout le Clergé alloit en procession depuis la Cathédrale jusques à l'église de Saint-Ambroise, et lorsqu'on en étoit de retour, tout ce grand nombre d'Ecclésiastiques se

mettoit sans confusion dans les endroits qu'on leur avoit marqués; car l'ordre de la séance étoit si adroitement ménagé, que chaque Chapitre et chaque Curé avoit au haut des siéges qui leur étoient destinés, l'image du saint Patron de son église, et par ce moyen savoit précisément la place qu'il devoit occuper. Ainsi tout le Clergé se trouvoit renfermé et assis modestement dans les siéges qu'on lui avoit préparés, conformément aux réglemens de discipline qui en avoient été faits et que l'on avoit écrits dans des tables suspendues en divers endroits de ce lieu. Le Cardinal disoit ensuite la grand'Messe, par laquelle il faisoit l'ouverture du Concile, et étant toujours revêtu de ses habits Pontificaux, il se plaçoit avec beaucoup de gravité à la tête du Clergé dans un lieu élevé, et d'où sa vue pouvoit s'étendre sur toute l'assemblée, au bien de laquelle il étoit sans cesse appliqué.

Il ne se contentoit pas seulement d'y faire des Décrets, des Ordonnances et toutes les autres choses qui ont accoutumé d'occuper les Synodes ; son zèle et son amour alloit bien au-delà de ces emplois ordinaires. Il ne respiroit que la perfection de ses Ecclésiastiques, il faisoit de continuels efforts pour embraser leurs cœurs d'une piété sincère, d'un amour désintéressé, et d'une charité toujours préparée à secourir les ames dans leurs besoins, sachant très-bien, et par ses propres lumières et par son expérience, que le salut du peuple dépend de la bonne vie et de la sainteté du Clergé. Aussi regardoit-il ce temps du Synode, comme une saison très-propre à faire une ample moisson ; il y étoit dans une sainte agitation qui lui donnoit peu de repos. Il reprenoit, il corrigeoit, il instruisoit, ou en secret dans ses discours familiers, ou dans la chaire de vérité par de doctes et ferventes prédications, et tout ce qu'il disoit étoit rempli d'une telle onction, et l'Esprit-saint parloit si efficacement par sa bouche, que ses paroles, semblables à des traits de feu, perçoient et

embrasoient les cœurs de ceux qui l'entendoient; chacun se sentant comme ravi hors de soi-même et enlevé jusques au Ciel : je dis ce que j'ai vu de mes propres yeux, et ce que j'ai sensiblement éprouvé en moi-même autant de fois que je me suis trouvé à ces Synodes.

Il continuoit ces Sermons publics pendant les trois jours que duroit le Synode, prêchant deux fois chaque jour, l'une après avoir célébré la Messe, et lu dans la chaire un Evangile qui convenoit au sujet de l'assemblée, et l'autre l'après-diné à l'entrée de la Session, faisant avant toutes choses sortir de l'église tous les Séculiers, afin de pouvoir expliquer plus clairement à son Clergé, ce qu'il pensoit de sa conduite, et le reprendre de ses défauts avec plus de liberté.

Il avoit coutume de faire dire la Messe à tous les Prêtres durant ces trois jours, et si quelques-uns ne le pouvoient, faute de temps ou de lieu, il les exhortoit de communier du moins de sa main à sa Messe, afin que chacun attirât sur soi une plus grande abondance de graces, et méritât d'être éclairé de plus en plus des lumières de l'Esprit divin. Outre cela on faisoit à chaque Session un si grand nombre de prières particulières, et toutes les actions du Synode étoient accompagnées de cérémonies pleines de tant de dévotion et de majesté, qu'il étoit bien difficile en les voyant de n'avoir pas de grands sentimens de piété et un amour sensible pour la Religion. Mais ce qui relevoit par-dessus toutes choses la grandeur de ces vénérables assemblées, c'étoit la personne du saint Archevêque, qui seul en faisoit le plus grand ornement et la principale gloire; et ses vertus y éclatoient avec tant de force et de vivacité, que personne ne l'admiroit sans être touché d'un pressant désir de l'imiter.

A tous ces secours qui ne regardoient que le réglement de l'intérieur des Ecclésiastiques, on ajoutoit encore un scrutin, ou une recherche extérieure

qui se faisoit dans le Synode même, de tout ce qui concernoit l'état de la personne, l'office et le devoir de chacun en particulier. Le Préfet ou Syndic du Clergé examinoit toutes les manières des uns et des autres, leurs habits, leurs cheveux, leur tonsure, et généralement tout ce qui paroissoit d'eux au-dehors, afin qu'il n'y eût rien, ainsi que le marquoient les Réglemens du Synode et que le dit expressément le Concile de Trente, qui ne fût digne de la modestie et de l'extérieur grave et composé qui convient à la personne des Prêtres. Ainsi, dans cette nombreuse assemblée, tout le monde y étoit également vêtu de long et en habit noir par-dessous aussi bien que par-dessus; chacun y avoit la barbe rase, et tous y étoient dans une si grande décence et un si profond recueillement, qu'on les eût pris pour de saints Solitaires réunis tous ensemble pour offrir un sacrifice de louange au Seigneur. Ce qui donnoit un merveilleux lustre à l'Ordre ecclésiastique, et le rendoit autant vénérable aux personnes du monde, qu'ils l'avoient auparavant haï et méprisé à cause de ses mœurs scandaleuses et dépravées.

Les Sessions étant finies, on distribuoit à tout le Clergé plusieurs copies de prières imprimées, avec ordre de les faire publiquement dans toutes les Eglises, aux jours de Fêtes, pour recommander à Dieu diverses nécessités de la sainte Eglise. Après quoi le saint Cardinal finissoit le Synode par faire savoir qu'il donneroit audience les jours suivans à qui voudroit l'avoir. Et il se servoit encore de cette occasion pour donner à divers Ecclésiastiques les avertissemens et les conseils qu'il jugeoit leur devoir être utiles : ce qui faisoit que ces bons Prêtres s'en retournoient à leurs maisons fortifiés d'un saint zèle, et résolus de se donner entièrement à la piété et de s'employer de tout leur pouvoir au soin et au secours des ames. Ils recevoient par ce moyen tant de vertu et de force d'esprit, qu'il n'y avoit ni péril ni difficulté qui pût ensuite les empêcher de faire

leur charge, et de tenir courageusement la main à l'exécution des Ordonnances et des Décrets établis dans ces Synodes. D'où nous devons conclure que ces mêmes Synodes ont été l'un des plus efficaces moyens qu'on ait pu employer pour réformer cette église de Milan au point qu'on l'a vue durant le temps de ce grand Saint.

CHAPITRE XVII.

Saint Charles établit la Maison du Secours, et entreprend une visite de son Diocèse.

Il y avoit déjà plus d'un an que saint Charles avoit commencé dans Milan une œuvre de très-grande charité, mais que l'accablement d'autres affaires encore plus importantes l'avoit obligé de laisser imparfaite. Lors donc qu'il se vit un peu plus libre, il voulut reprendre son dessein et y mettre la dernière main. Voici ce que c'étoit: Une Dame Espagnole, nommée Isabelle d'Aragon, avoit depuis plusieurs années, par un effet tout particulier de sa piété et de son zèle pour le salut des ames, donné retraite à plusieurs malheureuses qui étoient tombées dans le péché, et qui se trouvant sans secours se faisoient pour la plupart une nécessité de leur libertinage. Elle en avoit formé une espèce de Communauté, qu'elle entretenoit dans une maison de louage, avec l'aide d'autres personnes qui avoient aussi quelque part à cette charité. Cette vertueuse Dame étant morte, le saint Cardinal se chargea du soin de cette Communauté, pour ne pas laisser échouer une si charitable entreprise. Et afin d'y établir une forme de gouvernement qui fût de durée, il y unit une autre Communauté composée de douze filles que l'on appelle Tiercelines, ou du Tiers-Ordre de Saint-François, lesquelles vivoient dans leurs propres Maisons, s'assemblant à certains temps dans une petite église dé-

diée à saint Louis; et il donna à celles-ci la conduite de toute la Congrégation, à qui il assigna l'église voisine de la paroisse de Saint-Benoit, avec la maison du Curé, à laquelle on en joignit une autre que l'on acheta d'un particulier pour les loger plus commodément, et en même temps il supprima cette Cure qui étoit fort petite, et d'un très-modique revenu, et l'unit à celle de Saint-Pierre-Cornarède qui n'en est pas beaucoup éloignée. De sorte qu'il forma un très-beau corps de logis qui, étant joint à l'église, fit une manière de clôture des plus régulières. Il donna à cette Maison le nom de *Secours*, comme pour marquer qu'elle étoit expressément fondée pour secourir ces pauvres créatures dans leurs misères, et leur servir de refuge et d'asile, lorsqu'elles manqueroient de moyens et de lieu pour se mettre à couvert des atteintes du péché et des suites criminelles de leur premier égarement.

Il fit de grandes dépenses pour l'accomplissement d'une œuvre si sainte : car non-seulement il rebâtit toute la maison, mais même il la pourvut de toutes les choses nécessaires. Dès le commencement il lui assigna un revenu fixe pour contribuer à sa subsistance, et il lui faisoit en outre tous les mois une aumône réglée, laquelle dura tant qu'il vécut, sans compter celles dont il la soulageoit dans les rencontres extraordinaires, et lorsqu'il lui survenoit des besoins imprévus.

Lorsqu'il étoit dans la délégation dont nous avons parlé un peu plus haut, et où, quelque distrait qu'il dût être par le nombre d'autres affaires, celles de son église étoient néanmoins toujours présentes à son souvenir; il fit quelques Règles pour cette Congrégation, qu'il envoya à ses Directeurs temporels, avec une lettre, datée du quinzième de Mai de l'année mil cinq cent soixante-huit, pleine d'une cordialité et d'une bonté vraiment paternelle, les exhortant à se faire un grand fond de mérites devant Dieu des soins qu'ils vouloient bien prendre de cette Maison

de piété. Après qu'il fut retourné à Milan, et qu'il eut tenu son second Synode, il fit donner ces Règles aux Filles qui étoient chargées de la conduite intérieure de la Congrégation, et il les accompagna d'une lettre où il leur donnoit plusieurs admirables instructions touchant la manière de les observer. Il est, entre autres choses, porté dans ces Règles, que l'on recevra dans la Maison du Secours les filles qui seront tombées en faute, les femmes mal mariées, et qui seront dans l'impossibilité de compâtir avec leurs maris, et celles qui, étant privées de tout appui, courent risque de perdre l'honneur et la vie. De plus, il y est ordonné, quant aux premières, que le Confesseur qui leur sera donné exprès, et les Sœurs du Tiers-Ordre qui les ont sous leur direction, tâcheront de leur inspirer par de fréquentes et charitables exhortations un repentir sincère de leurs péchés passés, et de les porter, autant qu'elles pourront, à se retirer en quelque Monastère de filles converties, ou en d'autres lieux où elles puissent sacrifier le reste de leur vie aux travaux d'une sainte pénitence; que l'on gardera les secondes jusqu'à ce qu'on ait trouvé les moyens de les remettre en bonne intelligence avec leurs maris, et pour cet effet il invite les Directeurs du dehors et d'autres personnes de piété de s'employer avec empressement et charité à faire ces sortes d'accommodemens; et que, sous quelque prétexte que ce soit, jamais on ne relâchera les dernières que l'on n'ait pourvu à leur sûreté, et que l'on ne se soit pleinement convaincu qu'il n'y a plus rien à craindre pour leur salut. Cet établissement s'est toujours maintenu depuis ce temps-là, et n'a cessé de produire des biens dont le nombre pourroit être connu, s'il étoit possible de compter celui des ames qu'il a retirées de l'abîme du péché, ou qu'il a retenues sur le bord du précipice où elles étoient près de tomber. On y observe toujours les mêmes Règles qui lui ont été prescrites par son saint Fondateur, et d'ordinaire il y a dans la Maison plus de quatre-

vingt femmes ou filles renfermées, qui jouissent de l'heureux avantage que sa piété leur a procuré.

Dans ce même temps, il alla faire sa visite dans la côte des montagnes les plus éloignées de Milan, et les plus voisines des pays infectés d'hérésie. Il y rencontra des peuplés un peu moins instruits que des barbares dans les choses de la Religion chrétienne. A leur ignorance et à leurs débordemens, il ne paroissoit presque pas qu'ils eussent jamais eu quelque connoissance de Dieu et la moindre lumière de l'Evangile ; et peu même d'entre eux savoient faire le signe de la Croix. Presque tous les Curés ignoroient jusques à la forme essentielle du Sacrement de Pénitence, et qu'il y eût des Cas réservés au Pape et à l'Evêque ; il y en avoit même quelques-uns qui ne se confessoient jamais, quoique leur vie ne fût qu'une suite effroyable d'abominations.

Le saint Archevêque fut d'autant plus affligé, que les difficultés qu'il vit à y pouvoir apporter quelque remède lui parurent presque insurmontables : mais espérant contre toute espérance, il s'abandonna à toutes sortes de travaux pour satisfaire son zèle ; et comme un fidèle et soigneux laboureur du champ qui lui avoit été donné en partage, il alloit de hameau en hameau, et de village en village, plein de sueur et de poussière, arrachant les vices et les abus, et y répandant en leur place avec succès la semence de la parole divine, de la connoissance de la foi, et de la pratique de ses vérités.

Il courut diverses fois de grands périls en faisant cette visite ; et entre autres, un jour marchant à pied dans la montagne d'Introzzo, vers les confins de la Valtéline, il rencontra un torrent qui tomboit avec une extrême rapidité du haut de ces montagnes, et qui s'étoit furieusement enflé par les pluies de plusieurs jours précédens. Comme il cherchoit partout les moyens de le passer, un paysan du voisinage, nommé Dominique Vallinello, qui le vit dans cet embarras, s'offrit de lui rendre ce service en le portant sur ses

épaules. Il y consentit ; mais ils ne furent pas plutôt dans le fort du courant de l'eau, que cet homme le laissa tomber, et bien loin de se mettre en devoir de le secourir, craignant de se noyer lui-même, il retourna sur ses pas, et incontinent qu'il eut gagné le bord, il s'enfuit de toute sa force, de peur d'être maltraité s'il étoit pris. Ce ne fut pas sans un miracle visible que le saint Cardinal ne périt point en cette rencontre ; car les eaux étoient d'une hauteur démésurée, et il étoit encore par-dessus cela chargé de tous ses habits longs. Il sortit de ce torrent, et mouillé comme on peut se l'imaginer, il fut contraint de marcher en cet état près d'un quart de lieue pour trouver quelque maison où il pût se mettre à couvert. Lorsqu'il y fut arrivé, il fit chercher le paysan qui l'avoit laissé tomber dans l'eau ; il l'embrassa et le caressa fort, et après il lui donna un écu d'or au lieu du châtiment qu'il méritoit. Depuis ce temps-là, on a toujours appelé cet endroit : *la vallée du Cardinal.* Un accident si miraculeusement évité jeta dans une admiration extraordinaire tout le peuple de cette montagne ; mais ils furent encore bien plus édifiés d'un si grand exemple de douceur, qui les gagna tellement, qu'ils n'eurent plus la force de résister aux paroles de celui qui le leur avoit donné ; en sorte qu'ils reçurent avec joie ses instructions, et se rendirent sans peine aux salutaires ordonnances qu'il leur laissa pour leur utilité et leur avancement spirituel.

Il trouva dans cette même visite quelques Monastères de Religieuses, qui vivoient dans une dissolution très-scandaleuse, où l'on ne faisoit aucun scrupule des désordres les plus honteux. Il fit ce qu'il put pour retrancher la cause de ces maux, et ôter de devant les yeux du voisinage un exemple si pernicieux. Mais tous ses efforts étant rendus inutiles par l'endurcissement et les artifices des ennemies déclarées de toute discipline, il prit le parti de supprimer ces Maisons, et d'en disperser les Religieuses en divers autres

Monastères plus grands et plus réguliers, après néanmoins avoir mis en pénitence et châtié exemplairement les plus criminelles, lesquelles presque toutes s'emportèrent contre lui avec la dernière fureur, et lui dirent mille paroles injurieuses qu'il feignit de ne pas entendre, son amour pour la gloire de Dieu et le salut de ces pauvres ames le rendant comme insensible à quelque outrage que l'on pût faire à sa personne. Il n'usa pas seulement de son autorité envers ces Religieuses pour les corriger et les remettre dans la bonne voie; il en fit encore ressentir de sévères effets à d'autres personnes qui fréquentoient dans ces Monastères avec beaucoup de scandale; et Dieu fut ensuite grandement glorifié par le retour de tant d'aveugles qui l'avoient tant offensé, et qui couroient tous à grands pas dans la voie de perdition.

Je ne puis taire ici une chose qui arriva à Monza, une des bonnes villes du diocèse, lorsque saint Charles y visitoit les Monastères des Religieuses. Il y avoit long-temps qu'un esprit follet s'étoit comme mis en possession du Monastère de Sainte-Cathérine, qui fut uni par notre saint Cardinal à celui de Saint-Martin. Il y faisoit des ravages étranges, et en quelque endroit de la Maison que fussent les Religieuses, il ne cessoit point de les persécuter, surtout au dortoir durant la nuit, et pendant le jour dans la chambre où elles travailloient en commun, arrachant de leurs mains les instrumens qui leur servoient à faire leurs ouvrages. De sorte qu'elles étoient dans de continuelles inquiétudes; et ce qui les affligeoit davantage, c'étoit le peu d'espérance qu'elles avoient de s'en voir délivrées. Lorsque le saint Archevêque y fit sa visite, elles lui racontèrent le sujet de leurs peines, et ne doutant nullement que s'il bénissoit leur Monastère, le démon ne cédât à sa sainteté et à son autorité, elles le supplièrent instamment de vouloir s'en donner la peine. Ce qu'il fit très-volontiers; et, ainsi que ces pieuses Filles s'y étoient atten-

dues avec une si grande confiance, par cette bénédiction il chassa de toute la Maison ce serpent infernal qui en troubloit la tranquillité.

CHAPITRE XVIII.

La manière dont saint Charles célébroit ses Conciles provinciaux.

Le Concile de Trente ayant enjoint aux Métropolitains d'assembler, tous les trois ans, leurs Evêques suffragans pour tenir un Concile, saint Charles, qui se faisoit un devoir inviolable d'exécuter jusques aux moindres de ses Décrets, ne fut pas plutôt à la fin des trois années qui s'étoient écoulées depuis la tenue de son premier Concile provincial, qu'il se prépara à commencer le second, qu'il indiqua au vingt-quatrième d'Avril de l'année mil cinq cent soixante-neuf, ayant différé cette année, avec le consentement du Pape, jusques aux fêtes de Pâques, pour la plus grande commodité de ceux qui devoient y assister. Tous les Evêques qui avoient été au premier, se trouvèrent encore à celui-ci, et on y fit plusieurs Décrets fort utiles pour la réformation des mœurs du Clergé, aussi bien que du peuple, comme on le peut voir dans le Recueil des Conciles de Milan qu'on a fait imprimer. Il ne sera pas hors de propos de rapporter ici l'ordre qu'il tenoit dans la célébration de ses Conciles provinciaux, particulièrement dans les derniers, afin que de là on puisse juger plus facilement avec quel soin et quelle exactitude il s'appliquoit à tout ce qui étoit de son devoir.

Il n'avoit pas plutôt célébré un Concile, qu'il commençoit à préparer les sujets pour en tenir un autre, ayant soin de marquer dans des livres qu'il gardoit exprès pour ce dessein, tous les besoins de sa province et de chaque diocèse en particulier. Il veilloit avec une exactitude très-grande sur toutes choses

et principalement sur les mœurs et la conduite de ses suffragans, s'informant adroitement de quelle manière ils conduisoient leurs diocèses, et remarquant fidèlement les défauts qu'il en pouvoit apprendre, pour y remédier dans le temps des Conciles. Il souhaitoit que chaque Evêque choisît dans son diocèse deux Ecclésiastiques pieux, savans et zélés, lesquels s'appliquassent soigneusement à découvrir tous les abus et les désordres qui pouvoient être dans les paroisses, pour en faire leur rapport au Concile provincial. Il obligeoit encore les témoins Synodaux à faire les mêmes diligences, afin d'être plus parfaitement instruit de l'état de chaque diocèse, et de remédier ensuite par les saints Décrets qu'il feroit dans ses Conciles provinciaux à tous les abus qui y pourroient être. Il avoit un don particulier de Dieu pour appliquer à chaque mal le remède qui lui étoit propre et nécessaire, comme un prudent médecin. Sa coutume étoit, pour les choses qui paroissoient difficiles et douteuses, de commencer premièrement à les éprouver dans son diocèse, et si dans la suite il trouvoit qu'elles eussent un heureux succès, et que la pratique en fût avantageuse pour le bien des ames, il en faisoit des Décrets pour toute sa province.

L'année qu'il devoit tenir le Concile, il se retiroit pendant un temps considérable à la campagne, où étant séparé de toutes autres affaires, il s'appliquoit uniquement à revoir tout ce qu'il avoit remarqué et recueilli depuis les trois dernières années, et il disposoit toutes les matières conformément aux besoins qui étoient dans les diocèses, menant avec lui les personnes qu'il pouvoit trouver les plus intelligentes dans la discipline de l'Eglise et dans la science des Conciles. Deux mois avant la tenue du Concile, il envoyoit un Notaire ecclésiastique pour avertir les Evêques et tous ceux qui avoient droit d'y assister, comme les témoins Synodaux et deux Chanoines de chaque église cathédrale, de se trouver à Milan au

jour qu'il indiquoit pour le commencer. Il étoit extrêmement exact en ce point ; aussi vouloit-il que tous les Evêques ses suffragans ne le fussent pas moins, les obligeant de se trouver à chaque Concile, quoiqu'ils fussent Cardinaux, à moins qu'ils n'eussent quelque excuse légitime qui les en dispensât, comme on en peut juger par l'histoire qui suit.

Un Cardinal de grande autorité, et qui étoit Evêque en sa Province, s'étant trouvé à Milan dans le temps que se devoit célébrer un Concile, notre saint Archevêque lui fit savoir le jour qu'il commenceroit, et le pria d'y assister. Ce Cardinal s'excusa sur l'obligation qu'il dit avoir de se trouver au plutôt à Rome ; mais notre Saint qui reconnut que c'étoit un prétexte dont il vouloit couvrir son absence, le pressa encore davantage de rester, pour obéir au saint Concile de Trente qui l'ordonnoit ainsi. Ce que lui ayant refusé, comme il fut sur le point de partir, il lui envoya signifier par un de ses Officiers, nommé César Spéciane, une Ordonnance du Pape, qui lui commandoit absolument de se trouver au Concile provincial de Milan ; à laquelle il fut obligé d'obéir, non sans beaucoup de mortification et de répugnance.

De ceci on peut juger que saint Charles n'avoit aucune considération humaine, lorsqu'il s'agissoit de la gloire de Dieu ; car il y avoit dans ce Cardinal, outre sa dignité de Prince du saint Siége, plusieurs autres raisons qui sembloient demander qu'il fît semblant de ne pas s'apercevoir de son départ : mais il n'y eut aucun égard, n'ayant point d'autre vue que le service de Dieu et le bien de l'Eglise, comme on le voit encore par la conduite qu'il tint à l'égard d'un autre Evêque de sa province, lequel s'excusoit de se trouver à un Concile sous prétexte qu'il étoit occupé par un grand Prince en des affaires très-importantes pour l'Etat, étant même pour lors actuellement Ambassadeur dans une Cour étrangère. Saint Charles qui n'approuvoit point cette conduite, et qui ne croyoit pas qu'il fût permis à un Evêque

de quitter son diocèse pour vaquer aux affaires temporelles d'un Prince, sans une permission expresse du Pape, ne voulut point recevoir son excuse. Il traita, dans la Congrégation du Concile, de la manière dont on pourroit l'obliger d'y venir; et avec l'avis et le consentement des Evêques, après l'avoir averti plusieurs fois, il le fit enfin sommer juridiquement de se rendre incessamment au Concile pour obéir au Décret du saint Concile de Trente qui le commandoit étroitement; ce qui l'obligea de prendre la poste pour s'y trouver au jour nommé, et obéir à la sommation qu'on lui avoit faite de la part de tous les Evêques assemblés. Saint Charles le reçut avec beaucoup de caresses, et lui fit connoître charitablement l'obligation qu'il avoit d'obéir aux Ordonnances du saint Siége et à celles de son Archevêque; ce dont il profita. Car depuis il quitta tous les emplois et les affaires qu'il avoit dans la Cour de son Prince, et il résida soigneusement dans son diocèse, pour le moins tant que saint Charles vécut.

Il prioit d'ordinaire trois Evêques de se préparer pour faire chacun une prédication ou une méditation publique au peuple, pendant le temps du Concile, et il leur donnoit le sujet sur lequel ils devoient se préparer. Il leur envoyoit encore à tous une Lettre pastorale, pour la publier dans les Paroisses de leurs diocèses. Il y faisoit voir l'importance des Conciles provinciaux; et il exhortoit les peuples à faire des prières extraordinaires, des processions et de bonnes œuvres, et surtout à s'approcher des Sacremens de Pénitence et d'Eucharistie, pour demander à Dieu qu'il lui plût répandre sa bénédiction sur tout ce qu'on y devoit déterminer. Il ordonnoit la même chose en tout son diocèse : et pour lui, quelques jours auparavant la tenue du Concile, il faisoit une retraite, séparé de tout le monde, pour traiter plus librement avec Dieu de cette grande affaire; il l'accompagnoit de prières continuelles et d'austérités très-rigoureuses, comme de jeûnes, de disciplines,

et de veilles très-longues. Car de quatre heures qu'il avoit coutume en un autre temps de se reposer pendant la nuit, il en retranchoit encore une bonne partie en ce temps-là, pour l'employer à prier Dieu, et à prévoir les matières qu'on devoit traiter. Il recommandoit que le Dimanche qui précédoit le Concile, tout le peuple se confessât et communiât; et afin de l'y exciter encore davantage, il avoit obtenu du Pape des Indulgences plénières pour tous ceux qui le feroient, et qui visiteroient l'église Cathédrale pour y demander à Dieu que le Concile qui devoit se tenir, fût pour sa gloire et pour le bien de son Eglise. Il y exposoit le saint Sacrement le Dimanche, et y mettoit les prières de quarante heures, pendant lesquelles tous les Chapitres, les Religieux et les Curés y venoient en procession les uns après les autres, selon l'ordre qui leur étoit marqué; et à chaque procession il y avoit un Prédicateur qui faisoit un discours spirituel, pour exhorter le peuple à vivre chrétiennement, et à prier avec ferveur pour les nécessités présentes de l'Eglise. A tout cela il ajoutoit encore l'Oraison continuelle, qu'il faisoit faire dans Milan et par tout le diocèse, distribuant dans toutes les églises l'heure à laquelle on devoit s'y assembler, pour y prier Dieu pour le Concile durant le temps qu'on le célébroit. Il ordonnoit encore que, pendant ce temps, on visiteroit tous les jours les sept Stations de la ville de Milan, et que tous les Curés y viendroient en procession les uns après les autres à l'heure qui leur avoit été marquée; et que dans toutes les églises des Chapitres et des Paroisses de la ville et du diocèse, on feroit tous les Dimanches une procession générale pour invoquer le secours des Saints, et que tous les jeudis chaque Prêtre diroit la Messe du Saint-Esprit, ou pour le moins la Collecte, pour le même sujet.

Avant que les Evêques suffragans fussent arrivés, il tenoit quelques assemblées des principaux Officiers de son Conseil, pour prévoir avec eux tout ce

qui étoit nécessaire pour la célébration du Concile, et particulièrement pour loger tous les Evêques et leur train ; lesquels il recevoit toujours dans son Palais, à ses propres dépens, avec tant de commodité, que plusieurs avouoient qu'ils y étoient beaucoup mieux que chez eux. Le jour qu'ils devoient arriver, il envoyoit, près d'une lieue au-devant d'eux, son grand Vicaire et quelques autres Ecclésiastiques des plus considérables de son église, pour les recevoir avec des mules fort richement parées, afin d'entrer avec plus de pompe dans la ville, et il les prioit de donner la bénédiction au peuple en passant par les rues. Ils venoient droit à l'église cathédrale, où les Chanoines revêtus de leurs habits de chœur les recevoient à la porte et les conduisoient au grand autel ; et après qu'ils avoient fait leurs prières devant le saint Sacrement, ils les conduisoient jusques à la même porte où ils les avoient reçus. Pendant tout ce temps ils étoient toujours accompagnés du grand Vicaire et des autres Ecclésiastiques que saint Charles avoit envoyés au-devant d'eux hors de la ville, et qui ne les quittoient point qu'ils ne les eussent menés jusques dans l'appartement qu'on leur avoit préparé dans l'Archevêché pour les loger.

Dès qu'ils étoient tous arrivés à Milan, on faisoit quatre Congrégations des personnes les plus capables d'entre les Ecclésiastiques et les Religieux, tant de Milan que des autres diocèses. La première étoit de Théologiens ; la seconde, de Canonistes ; la troisième, de personnes intelligentes dans les cérémonies de l'Eglise ; et la quatrième, de personnes versées dans la conduite et la direction des Religieuses. Chaque Evêque devoit amener avec lui deux Ecclésiastiques des plus considérables de son diocèse pour la science et pour la piété, lesquels assistoient à ces Congrégations. Il y avoit toujours trois ou quatre Evêques députés pour y présider, lesquels se trouvoient à toutes les conférences et à toutes les disputes qu'on faisoit dans chacune sur les matières qui y étoient

proposées : et après qu'on les avoit examinées sérieusement et qu'on étoit tous d'un même accord, saint Charles rapportoit aux Congrégations secrètes des Evêques, qui se tenoient deux fois par jour, les propositions dont on étoit convenu, lesquelles étant encore examinées de nouveau et confirmées d'un commun consentement des Evêques, on en formoit des Décrets qu'on lisoit ensuite dans les Congrégations publiques, la veille de la session du Concile, lesquels Décrets étant approuvés par les suffrages de tous les Evêques, demeuroient conclus et arrêtés, et le lendemain on les publioit dans la session qui se tenoit dans l'église cathédrale, où les Evêques y donnoient encore publiquement leur consentement, et les approuvoient. Quand il arrivoit que les Evêques n'approuvoient pas dans un Concile quelques propositions que saint Charles avoit fait faire, il les réservoit pour un autre temps, étant très-convaincu par la lumière que Dieu lui en donnoit, qu'elles étoient toutes utiles, et que lorsqu'on y auroit fait réflexion dans une autre occasion, on les recevroit sans aucune difficulté, comme il arrivoit presque toujours : parce que les Evêques, dans la suite, s'étudiant davantage à reconnoître les besoins de leurs diocèses et à rechercher les moyens d'y rémédier, trouvoient par expérience qu'il n'y en avoit point de meilleurs et de plus propres que ceux que leur saint Archevêque leur avoit déjà proposés : ce qui lui faisoit dire qu'il reconnoissoit que ses suffragans profitoient de ses Conciles, et se perfectionnoient de jour en jour dans la discipline ecclésiastique ; car à la fin ils embrassoient tout ce qu'il leur proposoit pour le bon ordre de la province, et s'en rapportoient entièrement à son sentiment.

Pendant tout le temps du Concile, on faisoit chaque jour un Sermon ou un Discours en latin, et particulièrement les trois jours des sessions, pour faire voir l'utilité des Conciles et le fruit qu'on en devoit tirer. Chaque Evêque le faisoit à son tour, et

le saint Archevêque ne s'en dispensoit pas, quoiqu'il fût chargé d'une infinité d'autres affaires. La veille de chaque session, tous les Evêques jeûnoient, avec toute leur famille, tant par respect pour cette sainte action, que pour se mieux disposer à recevoir les lumières du Saint-Esprit pour former des Décrets qui fussent saints et utiles. Le saint Cardinal avoit encore soin que pendant tout ce temps, quelque excellent Prédicateur prêchât pour le moins trois fois la semaine dans la Cathédrale, où il y avoit toujours un grand concours de peuple, et que tous les jours dans la chapelle on fît deux Conférences aux domestiques des Evêques, l'une, le matin, sur la discipline ecclésiastique, et l'autre, l'après-dînée, sur l'explication des psaumes; afin de leur faire éviter l'oisiveté, et de leur ôter toute occasion d'aller courir par la ville, pendant que leurs maîtres étoient occupés des affaires du Concile. Il choisissoit pour cela les plus habiles Théologiens qu'il pouvoit trouver. Tous les soirs on s'assembloit dans cette chapelle pour y faire Oraison, à la fin de laquelle il y avoit toujours un petit concert de musique pour réjouir saintement tous ceux qui y assistoient. On y donnoit ensuite les points d'Oraison sur lesquels le lendemain matin chacun devoit faire la méditation, à laquelle le saint Cardinal et tous les Evêques ne manquoient jamais de se trouver.

C'étoit particulièrement en ce temps, que saint Charles s'informoit avec soin de chaque Evêque de sa propre conduite, de celle de sa famille, et de tout son diocèse, et qu'il se faisoit rendre compte de tout ce qu'ils faisoient, et surtout s'ils veilloient à l'exécution des Décrets du Concile de Trente, et de ceux des Conciles provinciaux qui avoient déjà été tenus, s'informant nommément des choses principales et plus importantes.

Il savoit que rien n'étoit plus utile et plus nécessaire à l'Eglise, qu'un bon emploi et un saint usage des revenus ecclésiastiques; c'est pourquoi il fit un

Décret, dans un de ses premiers Conciles, par lequel chaque Evêque étoit obligé de rendre compte au Concile de l'administration de tous les revenus de son évêché ; et lui-même commençoit toujours le premier à rendre ce compte. Pour cet effet, on choisissoit en chaque Concile deux Ecclésiastiques des plus considérables, pour examiner les comptes de l'administration des biens de tous les diocèses de la province, et en faire ensuite leur rapport à la congrégation des Evêques. On ne sauroit exprimer quels grands biens a procuré à toute la province ce saint Décret, tant pour l'assistance des pauvres que pour l'ornement des Eglises, sans parler du bon exemple que tout le monde en recevoit ; ce qui a beaucoup servi pour établir une sainte discipline tant dans le Clergé que parmi le peuple.

Il avertissoit charitablement chaque Evêque en particulier, des défauts qu'il avoit remarqués en lui : et comme il avoit un soin extrême de s'informer de quelle manière ils se comportoient dans leurs diocèses ; quand il apprenoit qu'ils ne se conduisoient pas selon toute la sainteté que leur caractère demandoit, il les exhortoit à changer de conduite, à donner de meilleurs exemples, et à se rendre plus utiles à leur troupeau. Que s'ils ne profitoient pas des bons avis qu'il leur donnoit, il en avertissoit le Pape, afin que par son autorité il les obligeât de mieux vivre, et de s'appliquer avec plus de soin au service de Dieu et au salut des ames : étant très-convaincu que le bonheur des peuples dépend entièrement du soin et de la vigilance des Evêques.

Pour preuve de ceci, il suffira de rapporter ce qu'il fit à un de ses Suffragans, qui étoit le plus considérable de la province, tant pour l'étendue de son diocèse, que pour les emplois honorables qu'il avoit eus du saint Siége, et pour les grands biens qu'il possédoit. Ce Prélat témoignoit avoir peu d'inclination pour la discipline ecclésiastique, et encore moins pour la réformation des mœurs ; ce qui venoit sans

doute de ce qu'il avoit demeuré trop long-temps à la Cour de quelques Princes souverains, dans des emplois qui sont souvent peu convenables à des Ecclésiastiques, et encore moins à des Evêques. Comme il n'étoit pas fort instruit des grands devoirs et des effroyables obligations des évêques, il lui arriva un jour de dire, dans une certaine occasion, qu'il n'avoit rien à faire, et qu'il ne savoit à quoi employer le temps. Le saint Cardinal, qui avoit un ardent désir et un grand soin du salut de ce pauvre Prélat, ayant appris cette parole, envoya exprès le sieur Antoine Senéca le trouver à vingt ou vingt-cinq lieues de là, avec une lettre de créance, et une ample instruction pour lui faire connoître les différentes fonctions et les grands devoirs d'un Evêque, et l'exhorter à ne point s'épargner pour s'en acquitter dignement. Il recommanda instamment au sieur Senéca de faire tout ce qu'il pourroit pour tâcher de le convaincre de l'obligation qu'il avoit de travailler sérieusement à ce qui étoit de son devoir, et de lui représenter que l'Episcopat étoit un fardeau trop pesant et trop terrible pour le prendre seulement par manière d'acquit, et se repaître des honneurs éclatans qui l'environnent. Il s'acquitta de sa commission le mieux qu'il put, mais sans aucun succès, parce qu'il trouva un homme très-peu disposé à profiter des bons avis que le saint Archevêque lui envoyoit; car il ne lui répondit autre chose sinon, que le cardinal Borromée en vouloit trop faire, et qu'il portoit les choses à l'extrémité. Saint Charles fut extrêmement touché de cette réponse : il résolut pourtant de ne point l'abandonner, et de tenter toutes autres sortes de moyens pour le ramener à son devoir. Il lui écrivit donc une lettre de plusieurs feuilles, où il lui représenta tous ses devoirs en qualité d'Evêque, et tous les besoins de son diocèse, dont il avoit une parfaite connoissance, même des plus petits, le reprenant fortement de sa négligence, et l'exhortant à s'appliquer avec plus de soin à ce qui étoit de sa charge; et à chaque

article de sa lettre, il lui répétoit presque toujours cette parole, *un Evêque après cela dira-t-il qu'il n'a rien à faire, et qu'il n'a besoin d'aucun avis.*

Il apprit depuis qu'il devoit faire un voyage à Rome pour rendre compte au pape Grégoire XIII d'une Nonciature dont il l'avoit chargé; et craignant que sa lettre n'eut pas produit tout le fruit qu'il souhaitoit, il en envoya une copie au Pape, qu'il savoit avoir de l'affection pour ce Prélat, et il le pria instamment de vouloir l'aider à lui faire connoître ses obligations et à changer de conduite; ce qui réussit heureusement; car Sa Sainteté l'ayant repris de sa manière d'agir, il reconnut sa faute et l'aveuglement dans lequel il avoit vécu jusques alors; et il écrivit au sieur Senéca pour lui demander pardon de ce qu'il n'avoit pas reçu comme il devoit les avis charitables qu'il lui avoit apportés de la part de son Archevêque. Peu de temps après il mourut.

Le grand soin avec lequel saint Charles veilloit sur ses Evêques suffragans, afin qu'ils fussent de véritables Pasteurs des ames, et qu'ils s'acquittassent dignement de tous leurs devoirs, fut cause, avec le secours de la grace de Notre Seigneur, que dans ce temps heureux on vit tous les Evêques de la province de Milan fort exemplaires, et qu'ils furent tous comme des flambeaux posés sur le chandelier pour éclairer toute l'Eglise; de sorte même que quelques-uns d'entre eux sont morts en une très-grande odeur de sainteté.

Il se comportoit envers eux avec beaucoup de douceur et d'affection; il leur déféroit tout l'honneur qu'il pouvoit, et il leur témoignoit une grande confiance; ce qui les gagnoit tellement, qu'il n'y en avoit pas un qui n'eût une affection particulière pour lui. Tous les matins il mangeoit avec eux en communauté, où il les traitoit avec tant d'égards, que, quoiqu'on n'y passât point les termes de la frugalité et de la tempérance, on y avoit pourtant non-seulement le nécessaire, mais encore on y étoit servi d'une manière fort honnête, dont chacun étoit très-

content et très-édifié, y recevant en même temps la réfection spirituelle par quelques prédications ou conférences qu'il faisoit faire aux Clercs de son Séminaire, ou bien par la lecture spirituelle de quelque bon livre. Ce qui étoit cause que quelques Evêques venoient d'ordinaire à Milan quelques jours avant la tenue du Concile, pour profiter pendant ce temps de ses exemples et de ses entretiens ; et ils s'y arrêtoient même encore après qu'il étoit fini, tant ils avoient de peine à se séparer de lui.

Mais il ne les retenoit pas sans rien faire ; car il les occupoit pour le bien de son diocèse tantôt à une fonction, tantôt à une autre, pendant que de son côté il travailloit aussi à d'autres choses. C'est pourquoi il différoit souvent plusieurs fonctions épiscopales jusques à leur arrivée, comme de donner l'habit à des Religieuses, de recevoir des novices à profession, de conférer le Sacrement de Confirmation, de sacrer des Autels et des marbres, et d'autres choses semblables. Il les obligeoit de prêcher ou de faire des Conférences spirituelles en des lieux de piété, et il leur donnoit d'autres occupations semblables dignes d'eux dans les Séminaires et les Colléges qu'il avoit fondés. Mais il s'étudioit particulièrement à faire pour lors quelque translation de Corps saints, tant afin de rendre cette cérémonie plus solennelle par l'assistance de plusieurs Evêques, qu'afin d'imprimer à ses Suffragans plus de respect et de dévotion pour les saintes reliques. Ce qui étoit cause que la plupart de tous ces Evêques s'en retournoient chez eux pleins d'une nouvelle ferveur, et d'une estime très-grande pour leur saint Archevêque.

D'abord qu'un Concile étoit conclu, lequel duroit d'ordinaire près de trois semaines, il en envoyoit une copie au Pape par quelque Prélat de mérite, avec une lettre de la part de tous les Evêques qui y avoient assisté, pour le soumettre à l'examen et au jugement de Sa Sainteté, afin qu'elle y ajoutât, ou en retranchât tout ce qu'elle jugeroit à propos ; et quand le

Pape l'avoit approuvé, il le faisoit imprimer, et il en envoyoit des copies à tous ses Evêques suffragans pour le publier et le faire exécuter dans leurs diocèses, ce qu'il commençoit le premier de faire dans le sien. Il envoya à Rome la copie de ce second Concile, par le sieur François Bonhomme, natif de Crémone, et Abbé de Nonantole, depuis évêque de Verceil et Nonce apostolique en Suisse et en Allemagne, qui fut un Prélat d'un mérite et d'une vertu extraordinaire.

En dix-neuf ans qu'il a résidé en son diocèse, il a célébré six Conciles provinciaux, lesquels se trouvent tous dans le livre des Actes de l'église de Milan; d'où on peut voir combien il a été un exact observateur des saints Décrets du Concile de Trente, qui ordonne que les Archevêques tiennent tous les trois ans un Concile provincial. Un jour on lui rapporta qu'un Cardinal très-qualifié, et qui a été depuis Pape, croyant que cette multitude de Conciles pouvoit à la fin être à charge, avoit dit qu'il en faisoit trop souvent. Il répondit que puisque le saint Concile de Trente commandoit à tous les Evêques de travailler à rétablir l'ancienne discipline, et qu'il leur avoit enjoint de tenir tous les trois ans des Conciles provinciaux pour ce sujet, il croyoit être obligé d'en célébrer jusques à ce qu'il eut rétabli, dans sa province, la discipline ecclésiastique dans sa première perfection. Ensuite il ajouta; *Je tiens des Conciles pour moi, et pour plusieurs années de mes successeurs*; ce que nous avons vu se vérifier, puisqu'il s'est écoulé vingt-sept années depuis son dernier Concile jusques au premier qui s'est tenu depuis sous l'éminentissime cardinal Borromée son cousin, l'an mil six cent neuf.

Il est vrai que si on considère les affaires importantes dont il étoit continuellement accablé, et la peine qu'il se donnoit pour préparer toutes les matières dont on devoit traiter dans les Conciles, il y aura de quoi s'étonner comment il a pu en tenir si souvent; mais le zèle incomparable qu'il avoit pour

le rétablissement de la discipline, et l'esprit de Dieu dont il étoit animé, ne lui permettoient pas de rien oublier de ce qui étoit de son devoir, particulièrement en ce point. Et il n'y a personne qui n'avoue que les Conciles qu'il a tenus pour obéir au Décret du saint Concile de Trente, ne soient les règles les plus justes que les Evêques et les autres Pasteurs des ames puissent suivre pour réformer les peuples, conduire dans la voie assurée du Ciel les ames que Dieu leur a confiées, et enfin les élever dans la perfection et la sainteté de leur état. C'est pourquoi il n'y a point de diocèse ni d'endroit en toute la chrétienté, même dans les provinces les plus éloignées du nouveau monde, où l'on ne s'en serve avec beaucoup de fruit pour le bien des ames et l'honneur de toute l'Eglise.

CHAPITRE XIX.

Il établit à Milan les Pères Théatins, et il jette les premiers fondemens de l'église de Saint-Fidèle pour les Pères Jésuites.

SAINT Charles connoissoit depuis long-temps la vertu et la piété des pères Clercs Réguliers qu'on appelle Théatins, parce que lorsqu'il étoit à Rome, du temps de Pie IV son oncle, il alloit souvent à Saint-Silvestre *de Monte Cavallo* où ils demeurent, pour s'entretenir spirituellement avec eux; et il y avoit même contracté une amitié particulière avec le Père Guillaume Sirlette, qui étoit un homme d'une science et d'un mérite extraordinaire, et qu'il fit nommer depuis par son oncle à la dignité de Cardinal. C'est pourquoi sachant qu'ils étoient fort zélés pour le salut des ames, et fort laborieux pour les secourir, particulièrement par les prédications et par les confessions, il crut qu'il rendroit un service très-considé-

rable au peuple de Milan s'il les y établissoit, afin de rendre cette ville plus fertile et plus abondante en toutes sortes de biens spirituels. Il en écrivit donc cette année aux Supérieurs de cette Religion, et il donna ordre à ses agens à Rome d'en traiter avec eux, lesquels lui en envoyèrent jusques au nombre de quatorze, qu'il mit d'abord dans l'église et dans la maison de Sainte-Marie près Saint-Calimère à la porte Romaine. Et comme par les Règles de leur Institut il leur est défendu d'avoir aucun bien ni en commun ni en particulier, et qu'ils doivent vivre des aumônes qu'on leur apporte ou qu'on leur envoie, sans qu'il leur soit permis même de les aller demander; saint Charles, dans le commencement, leur fournit tout ce qu'ils eurent besoin pour meubler leur maison, pour orner leur église, et pour subsister jusques à ce qu'étant connus des Milanois pour les services spirituels qu'ils leur rendirent, ils fussent assistés de leurs charités. Ils s'établirent donc à Milan cette année mil cinq cent soixante-dix, et dans la suite ils eurent, par le moyen du saint Cardinal, l'église et la maison de l'Abbaye de Saint-Antoine, dont le sieur Marsilius-Landrien, qui fut depuis évêque de Vigevane, étoit Abbé. Saint Charles eut beaucoup de joie de l'établissement de ces bons Pères, qui rendent de grands services à la ville de Milan, étant d'ordinaire un nombre considérable de Religieux qui s'appliquent à la prédication et aux confessions avec beaucoup de succès et de profit pour les ames. Ce qui étoit cause que le saint Cardinal les aimoit beaucoup, et les protégeoit autant qu'il pouvoit, les regardant comme de dignes ouvriers qui travailloient avec zèle dans la vigne du Seigneur.

Nous avons déjà rapporté comme il avoit établi à Milan les Pères de la Compagnie de JÉSUS, auxquels il avoit donné l'église de Saint-Fidèle; mais le progrès qu'ils faisoient dans la conduite des ames par leurs prédications et leurs confessions fréquentes, y attiroit un si grand concours de peuple, qu'on ne pou-

voit s'y assembler qu'avec beaucoup de peine et de difficulté. C'est pourquoi il crut qu'il étoit nécessaire d'en bâtir une autre ; et il résolut d'en jeter les premiers fondemens avec une joie très-grande. Il en fit auparavant dresser le dessin par un excellent Architecte nommé Pérégrin ; et le cinquième de juillet de l'année mil cinq cent soixante-neuf, il alla en procession, de la grande église en celle de ces Pères, accompagné du Gouverneur de la province, du Sénat, des Magistrats, et de tout le peuple. Il y dit la grand'messe, et y prêcha, et dans son Sermon il fit voir combien c'étoit une chose sainte que d'élever des temples sacrés en l'honneur de Dieu et pour le bien des ames. Ensuite il bénit la première pierre de la nouvelle église, et la posa dans les fondemens avec toute la solennité que les règles de l'Eglise demandent. Tout le peuple de Milan fut extrêmement édifié de cette cérémonie. Il fit graver sur cette pierre cette inscription latine :

D. O. M.

Carolus Borromeus S. R. E. Presbyter
Cardinalis, Archiepiscopus Mediolani,
In hac Divi Fidelis Æde restituenda
Lapidem hunc à se ritibus Ecclesiæ benedictum
Primò posuit
i i i. Non. Julii M. D. lxix.

« Charles Borromée, Prêtre-Cardinal de la sainte
» Eglise romaine, Archevêque de Milan, en rétablis-
» sant cette église de Saint-Fidèle, martyr, a béni
» cette première pierre selon les cérémonies de l'E-
» glise, et l'a mise en ce lieu le troisième des Nones
» de juillet de l'année mil cinq cent soixante-neuf. »

Il donna une somme d'argent fort considérable pour commencer cet édifice, et depuis il y contribua encore beaucoup par quantité d'autres aumônes, ce qui excita plusieurs Milanois à faire la même chose ; de sorte que cette église fut achevée des seules aumô-

nes qu'on y fit, avec tant de magnificence et d'étendue, qu'on la peut mettre aujourd'hui au nombre des plus grandes et des plus belles de l'Italie. Ce qui sera à jamais un monument de la sainte générosité de ce grand Archevêque.

CHAPITRE XX.

Nouvelles contradictions que souffrit saint Charles pour la défense de la juridiction ecclésiastique ; et insultes que lui firent les Chanoines de la Scala, *lorsqu'il voulut les visiter.*

Il y avoit déjà quelque temps qu'on ne parloit plus des différens de la juridiction ecclésiastique, et que le saint Archevêque jouissoit d'une douce tranquillité, Dieu le permettant ainsi, afin qu'il eût plus de liberté et de temps pour s'appliquer à d'autres affaires plus importantes pour le bien de son église et le salut des ames, particulièrement pour célébrer les deux Conciles provinciaux dont nous avons parlé. Mais l'ennemi commun de notre salut ne s'endormoit point durant ce temps, et il ne manquoit pas de chercher toutes sortes de moyens pour lui susciter quelque nouvelle persécution. Ce qu'il fit avec beaucoup plus d'impétuosité qu'auparavant ; car comme un lion cruel et irrité, il s'élança contre lui, et il se servit pour cet effet de la mauvaise volonté de quelques personnes mal intentionnées, qui, sous prétexte de soutenir l'autorité du Roi, accusèrent le Gouverneur de la laisser usurper tous les jours par les Officiers du Cardinal ; parce que ce Gouverneur étant un homme sage et pieux, ne troubloit point les Officiers de la justice ecclésiastique dans l'exercice de leurs charges. On lui représenta donc que s'il ne s'y opposoit davantage, on pourroit en porter des plaintes jusques au Roi d'Espagne, lequel ne manqueroit pas d'en être indigné ; ce qui produisit un très-mauvais

effet ; car ce Gouverneur, qui se piquoit d'être fidèle à son Prince, et zélé à soutenir ses droits, craignant d'être accusé du contraire, et qu'on ne donnât quelque mauvaise impression de sa conduite au Roi, crut qu'il étoit de la politique de pourvoir et à son honneur et aux intérêts de son Maître par quelque bon expédient.

Le démon, qui par ses artifices avoit suscité cette persécution, suggéra à ceux qui en étoient les principaux auteurs, des moyens pernicieux pour y réussir ; ils persuadèrent au Gouverneur de faire une Ordonnance par laquelle défenses seroient faites à toutes sortes de personnes de rien entreprendre sur la juridiction royale, sous les peines portées contre les rebelles à l'État. Voilà en peu de mots un tissu de ruses des plus malignes que l'enfer avec toute sa malice pût inventer sur le sujet des différens concernant la juridiction ecclésiastique : car encore qu'en apparence elle ne la blesse point, et qu'elle semble même très-raisonnable, cependant l'expérience fit voir qu'elle ne tendoit qu'à détruire entièrement la liberté ecclésiastique, et qu'elle étoit comme ce petit vers, qui, rongeant la racine de la courge sous laquelle le prophète Jonas s'étoit mis à l'abri, la fit mourir insensiblement, et le mit entièrement à découvert. Car les termes ambigus de cette Ordonnance tenant en suspens les Notaires, les Procureurs et les Avocats, qui ne pouvoient distinguer quelles causes, suivant le Gouverneur, appartenoient au tribunal laïque, et quelles étoient celles du tribunal de l'Archevêque, et ne voulant pas s'embarrasser mal à propos ni se commettre avec les deux Puissances, ils refusèrent toutes les affaires qu'on leur présenta pour plaider devant le juge ecclésiastique.

Et c'est en cela que cette Ordonnance, semblable à ce petit vers, rongeoit dans sa racine la juridiction sous laquelle l'Eglise se mettoit un peu à couvert des insultes de ses ennemis : et comme elle tendoit à la faire mourir insensiblement, saint Charles

en reçut un sensible déplaisir, tant parce qu'elle rompoit la paix dont il avoit joui par le passé, et qu'elle violoit la liberté de l'Eglise, que parce qu'elle jetoit dans les censures ceux qui en avoient été les auteurs. Mais son déplaisir s'augmenta encore beaucoup, lorsqu'il apprit qu'on faisoit courir le bruit, qu'il avoit lui-même donné lieu à cette Ordonnance, par l'affront qu'il avoit fait au Gouverneur le jour de Saint-Barthélemy, lorsqu'allant visiter l'église de ce Saint, il la trouva fermée par l'ordre du saint Archevêque. Mais ces bruits étoient aussi malins qu'ils étoient faux. Il est bien vrai que le jour de saint-Barthélemy il avoit fait fermer les portes de cette église, non pas à cause du Gouverneur, mais par un pur zèle de la gloire de Dieu et de l'honneur de ce Saint, d'autant que dans ce jour, au lieu d'en célébrer la fête comme du patron de cette église, on y faisoit un marché public, où il se commettoit mille irrévérences dont Dieu étoit grièvement offensé; ce que le saint Cardinal crut être obligé d'empêcher, en faisant fermer les portes; et le Gouverneur, bien loin de s'en formaliser, l'en loua beaucoup.

Quoiqu'il prévît que s'il s'opposoit à cette Ordonnance, il s'attireroit une rude tempête, ayant à combattre un ennemi puissant et accrédité; cependant comme il avoit extrêmement à cœur les intérêts de l'Eglise, il ne perdit point courage, et armé d'une constance véritablement Episcopale et d'une entière confiance en Dieu, il résolut d'exposer plutôt sa vie que de souffrir qu'on fît une injure si atroce à son église. Mais dans le temps qu'il prioit Dieu avec plus de ferveur pour cette affaire, qu'il y pensoit plus sérieusement, et qu'il cherchoit tous les moyens possibles pour dissiper cet orage, le démon son plus cruel ennemi contre lequel il avoit juré une guerre irréconciliable, lui suscita de nouveaux troubles par le moyen de quelques Ecclésiastiques, qui étant poussés par ce père du mensonge, en vinrent jusques à ce point que de l'offenser non-seulement dans sa juri-

diction, mais encore en sa propre personne, lors même qu'il étoit revêtu de ses habits Pontificaux et qu'il étoit dans les fonctions de son Ministère.

Il y a dans Milan une Eglise collégiale des plus considérables, nommée Sainte-Marie-de-*la-Scala*, dans laquelle il y a plusieurs Chanoines et trois Dignités, qui sont un Prévôt, un Archiprêtre et un Archidiacre; elle fut fondée par une Dame Béatrix de *la Scala*, femme de Barnabé, Vicomte Seigneur de cette Ville, et c'est pour ce sujet qu'on l'appelle l'église de *la Scala*: le droit de patronage des Canonicats appartient au Roi d'Espagne, comme Duc du pays, et il présente à l'Archevêque, lequel sur sa nomination confère les Bénéfices. François Sforce, second du nom, Duc de Milan, enrichit beaucoup ce Chapitre, et lui obtint, l'an mil cinq cent trente-un, du pape Clément VII, plusieurs priviléges, dont le principal étoit l'exemption de la Juridiction de l'Ordinaire pour l'Eglise, pour tous les Chanoines, et pour les autres Bénéficiers du Chapitre. Mais dans ce privilége le Pape avoit mis ces propres termes, ainsi qu'on le peut voir dans la Bulle même: *Si venerabilis fratris nostri moderni Archiepiscopi Mediolani, expressus ad id accesserit assensus*: « Pourvu » que notre vénérable frère l'Archevêque de Milan » y donne un exprès consentement. » Et comme aucun Archevêque, ni celui qui occupoit pour lors le Siége, ni aucun autre depuis ce temps-là, n'y avoit donné son consentement, il s'ensuit que ce Privilége par soi-même étoit nul, et ne pouvoit avoir aucune vigueur.

Du temps de saint Charles ces Chanoines vivoient avec assez de licence; ce qui lui donna la pensée de les visiter ainsi que leur église, comme il avoit visité toutes les autres de son diocèse. Mais comme ils n'étoient pas d'humeur à changer de vie, ni à se soumettre aux saintes Ordonnances qu'il leur avoit faites, excepté quelques gens de bien qui étoient encore parmi eux, ils lui firent savoir qu'ils étoient exempts par

leur privilége, qu'il n'avoit aucune juridiction sur eux, et qu'ils ne souffriroient point sa visite. Cette réponse arrêta saint Charles, et pour ne rien faire légèrement, il assembla des personnes capables et d'expérience dans les affaires, pour consulter les droits de l'Archevêque sur cette église. Bien qu'ils fussent tous d'avis que son droit étoit indubitable, il voulut, pour marcher encore plus sûrement, en donner avis au Pape, et l'informer de toute cette affaire, le priant de lui faire savoir de quelle manière il devoit se comporter, son intention étant de ne rien faire que ce que sa Sainteté lui conseilleroit. Le Pape fit tenir une Congrégation exprès, où ses raisons ayant été examinées et son droit reconnu, il lui fit répondre par le sieur Ormanette qu'il avoit déjà appelé à Rome pour les affaires ecclésiastiques, que son droit étoit incontestable, et qu'il procédât à la visite des Chanoines de *la Scala* ainsi qu'il le jugeroit plus à propos. Après cette réponse, il pouvoit, s'il eût voulu, entreprendre cette visite, mais son zèle ne l'emporta pas légèrement. Il leur donna encore deux mois pour mieux consulter leur affaire, reconnoître l'invalidité de leur privilége prétendu, le droit certain de leur Archevêque, et se soumettre amiablement à son obéissance, sans faire de bruit ni de scandale, afin que sa visite se faisant d'un commun accord, elle réussît plus heureusement pour la gloire de Dieu et le bien de l'Eglise. Mais ce délai ne produisit point l'effet qu'il en attendoit ; car la plupart de ces Chanoines étant mal intentionnés pour lui, et ne voulant point correspondre aux bonnes volontés qu'il avoit pour eux, demeurèrent obstinés dans leur premier dessein.

Il arriva en ce temps-là que le Vicaire-criminel de l'Archevêque ayant fait quelques procédures contre un Prêtre de leur Chapitre, dans le dessein de le dénoncer excommunié, ils élurent pour conservateur de leurs priviléges (suivant la forme d'Italie) un prêtre de Pavie, nommé Pierre Barbesta, homme

sans lettres, sans jugement, et sans aucune connoissance des matières de juridiction. Il étoit tel qu'ils le souhaitoient, ignorant, étourdi, et capable de faire encore pis, s'ils eussent voulu. Il excommunia donc le Vicaire-criminel et le Procureur-fiscal de l'Archevêque, à cause qu'ils avoient violé le privilége apostolique du Chapitre de *la Scala*, et en fit exposer des affiches dans les places publiques. Ces rebelles se portèrent à cette insolence dans l'espérance d'être protégés des Officiers royaux et du Gouverneur, qui avoit fait publier depuis peu un édit pour la conservation de la Juridiction royale, parce qu'ils prétendoient être sous la protection du Roi, à cause que c'étoit lui qui nommoit à leurs Bénéfices.

Le saint Cardinal, considérant l'importance de cette entreprise, crut qu'il étoit de son devoir, selon l'ordre qu'il en avoit reçu du Pape, de visiter ce Chapitre quand même il y iroit de sa vie, laquelle il étoit toujours prêt d'exposer pour la défense de l'honneur de Dieu et des droits de son église. Il leur envoya donc le matin du trentième du mois d'Août de l'année mil cinq cent soixante-neuf, le sieur Louis Monéta pour le leur faire savoir. Aussitôt ils cessent l'Office, font fermer les portes de l'église, et se retirent dans le cimetière avec leurs habits de chœur.

Un d'entre eux, Calabrois de nation, et qui portoit la qualité d'Econome du Roi, s'étoit rendu chef d'un parti dans lequel il en avoit attiré un grand nombre, pour s'opposer fortement aux desseins de l'Archevêque. D'abord que le sieur Monéta leur eut dit le sujet de sa commission, celui-ci lui repartit fièrement et avec arrogance, que l'église et le clergé de *la Scala* étoient au Roi, et que l'Archevêque de Milan n'y avoit aucune juridiction; qu'il le rapportât à son Maître, et qu'il lui dît de prendre garde à ce qu'il feroit, pour ne pas s'attirer une mauvaise affaire, des édits fulminans venant d'être publiés contre les rebelles à Sa Majesté catholique. Monéta ne lui fit point de réponse, mais il s'adressa à d'au-

tres Chanoines qu'il jugea plus raisonnables, et il voulut savoir d'eux quelle étoit leur intention. Alors cet insolent Calabrois, ministre de Satan, plein de rage et de fureur, pour les empêcher de parler commença à dire des injures infames à ce bon Prêtre, et excitant ses autres compagnons par ses crieries, ils le poussèrent rudement et le chassèrent avec violence, contre toutes sortes de lois divines et ecclésiastiques, sans aucun respect pour son caractère, ni pour sa qualité, ni pour celui qui le leur avoit envoyé.

A peine cela fut-il fait, que saint Charles arriva monté sur sa mule et en habit de visite, accompagné de ses gens à cheval. Les Chanoines, escortés d'un grand nombre de gens armés qu'ils avoient amassés pour ce sujet, vinrent à la rencontre de celui qui marchoit le premier portant la bannière du Cardinal, prirent les rênes de son cheval, le heurtèrent violemment, et l'empêchèrent de passer outre; ils firent encore la même chose à celui qui portoit la Croix archiépiscopale. Saint Charles, voyant ce désordre, descendit de sa mule, et prenant lui-même sa Croix, qu'il étoit nécessaire qu'il tînt pour prononcer la sentence d'excommunication, vint droit à eux, estimant que comme chrétiens et ecclésiastiques ils porteroient quelque respect au signe de notre Rédemption, et peut-être encore à la dignité d'un Cardinal, leur archevêque. Mais le démon et leur propre passion les avoient tellement aveuglés, que sans aucune crainte de Dieu et sans aucun respect pour sa personne, ils mirent la main aux armes, et que criant comme des fous, *Espagne*, *Espagne*, ils fondirent sur lui, le repoussèrent, et lui fermèrent les portes de l'église. Cette insolence si brutale ne le troubla point, et ne lui fit dire aucune parole qui témoignât que son cœur en eût du ressentiment.

Pendant tout cet orage, il eut toujours les yeux attachés sur le Crucifix, se recommandant à Notre-Seigneur, et le priant pour ces misérables qui l'offen-

soient avec tant d'impiété. Plusieurs témoins dignes de foi, qui se trouvèrent en cette occasion, ont déposé dans le procès de sa Canonisation, qu'il courut un grand hasard d'être tué des coups d'arquebuse qui furent tirés sur la Croix qu'il tenoit, laquelle en fut tellement faussée, qu'il fallut la faire racommoder. Son Vicaire-général, le sieur Jean-Baptiste Castello, homme d'un mérite extraordinaire, s'y trouva présent, et sur-le-champ il fit attacher une sentence d'excommunication contre ces Chanoines. Ils l'arrachèrent incontinent, et le chassèrent avec violence en le chargeant d'injures. Leur impiété alla plus avant ; car le prêtre Barbesta, par une arrogance inouie déclara à son de cloche le saint Cardinal tombé dans les Censures ecclésiastiques et suspendu de ses fonctions, pour avoir violé le Privilége apostolique de l'église de *la Scala*, et fit afficher cette déclaration scandaleuse par toutes les places publiques de la ville.

CHAPITRE XXI.

De quelle manière se comporta saint Charles après l'insulte que lui firent les Chanoines de la Scala.

UNE si étrange entreprise offensa non-seulement tous les gens de bien, mais encore ceux qui avoient le moins d'affection pour le saint Cardinal. Il n'y eut personne qui ne condamnât un procédé si extraordinaire contre un Archevêque plein de bonté et de charité pour son peuple, qui ne cherchoit que la gloire de Dieu et le salut des ames. Ce qui l'affligea le plus, fut de voir que la dignité de Cardinal et l'autorité d'Archevêque fussent si honteusement méprisées en sa personne, et la Juridiction ecclésiastique si injustement violée par des chrétiens et des prêtres. Et bien qu'il n'eût aucun ressentiment particulier pour l'injure qu'on lui avoit faite, sachant que

tous les Saints ont été persécutés, haïs et méprisés en ce monde, ainsi que Notre-Seigneur leur avoit prédit par ces paroles : *Le disciple n'est pas au-dessus du Maître ; s'ils m'ont persécuté, ils vous persécuteront aussi ;* il crut néanmoins qu'il étoit obligé d'user de son pouvoir pour défendre ses droits, et faire connoître au peuple l'erreur de ces Chanoines, et l'énormité du péché qu'ils avoient commis.

C'est pourquoi en se retirant il alla droit à la Cathédrale, où après avoir demeuré long-temps en oraison devant le saint Sacrement pour recommander à Notre-Seigneur son Eglise, et lui demander les lumières nécessaires pour se gouverner saintement dans cette affaire, il renouvela et confirma déréchef l'excommunication que son Grand-Vicaire avoit déjà prononcée ; et le lendemain il déclara excommuniés tous les Chanoines de *la Scala*, et nomma particulièrement le Calabrois qui étoit chef des révoltés ; il déclara aussi leur église tombée dans l'interdit ecclésiastique, suivant la Bulle de Boniface VIII, contre ceux qui offensent les Cardinaux ; et à la même heure il fit savoir par écrit au Gouverneur et au Sénat tout ce qui étoit arrivé, et il leur manda que s'ils y avoient eu quelque part, ils avoient aussi encouru les censures.

Ensuite il donna avis au Pape de tout ce qui s'étoit passé en cette affaire, jusques aux moindres particularités ; et considérant de quelle conséquence elle étoit, et le besoin qu'il avoit de la protection de Sa Sainteté pour la soutenir, à cause du nouvel Edit que le Gouverneur avoit publié contraire à la Juridiction ecclésiastique, sur lequel il étoit nécessaire d'avoir une déclaration expresse du Pape pour l'opposer à toutes les difficultés qu'on lui faisoit, il dépêcha à Rome un de ses domestiques, nommé le sieur César Spéciane, pour lors Chanoine de la Cathédrale, afin de lui demander sa protection. Etant aux pieds de Sa Sainteté, il lui fit un récit fidèle de la manière insolente dont on avoit traité le saint Cardinal. Le Pape

apprit ces nouvelles avec autant d'indignation que de douleur ; et aussitôt il fit tenir une Congrégation pour résoudre ce qui se devoit faire. La procédure de saint Charles ayant été examinée, fut trouvée juridique, et l'attentat des Chanoines insoutenable. Le Pape donc déclara nul tout ce qu'avoit fait Barbesta, et le cita à Rome, ainsi que quelques Chanoines qui, pour n'avoir pas obéi, furent depuis excommuniés. Le Calabrois, chef des rebelles, et le plus séditieux de tous, se mit en chemin pour venir défendre sa cause ; mais il mourut subitement, et d'une façon qui ne pouvoit être prise que pour une punition manifeste de la Justice de Dieu, qui vouloit venger l'injure de son serviteur. La même chose arriva aussi à un de ces hommes armés qui avoient tiré sur la Croix archiépiscopale, lequel s'étant retiré dans le bourg de Lambrat, deux jours après cette impiété, fut surpris, dans une hôtellerie, d'une mort subite, que tout le monde crut être la juste punition de son crime.

Le sieur César Spéciane sollicita avec tant de vigueur l'affaire de la Juridiction, que le Pape ordonna qu'on l'examinât soigneusement pour en faire ensuite une déclaration authentique qui pût servir à jamais: disant qu'il croyoit être obligé de défendre et de protéger, même aux dépens de sa propre vie, les affaires du cardinal Borromée ; que c'étoit un Prélat bien intentionné, et qui n'avoit point d'autre vue dans toutes ses actions que la gloire de Dieu et le bien de l'Eglise. Ce furent les termes dont il s'en expliqua, comme on le peut voir dans deux lettres qu'il écrivit au Gouverneur de Milan, à l'occasion des Chanoines de *la Scala*, lesquelles nous rapporterons à la fin du Chapitre suivant pour satisfaire ceux qui souhaiteront de les voir. Sa Sainteté pensa depuis qu'il étoit plus à propos de différer la décision de tous ces différens, afin que le temps, qui en semblables affaires est le meilleur médecin, y pût apporter quelque remède.

Quoique saint Charles fût très-persuadé de l'amour

sincère que le Pape lui portoit, et du zèle véritable qu'il avoit de soutenir les droits de son église, dont il espéroit un heureux succès ; cependant il ne cessoit d'offrir continuellement ses prières à Dieu pour cette affaire, et de solliciter avec tout le soin possible ceux qui pouvoient l'y servir, écrivant à tous ses amis qui avoient quelque crédit auprès du Pape, afin de l'employer en sa faveur. Il avoit sans doute quelque sujet de se plaindre en cette occasion de ce que Sa Sainteté sembloit avoir changé de sentiment, différoit trop long-temps la décision de cette affaire, et ne la soutenoit pas autant qu'elle l'avoit promis. Il n'en témoigna pourtant jamais la moindre chose dans ses lettres ; et il fit toujours paroître durant tout ce temps une si grande modestie dans sa conduite, qu'on ne l'entendit jamais prononcer une seule parole pour condamner aucun de tous ceux qui lui faisoient tant de peine ; au contraire il les excusoit autant qu'il pouvoit : car il est vrai que tous les Officiers royaux n'avoient pas trempé dans cette affaire, et qu'il y en avoit encore quelques-uns bien intentionnés pour lui, mais qui ne pouvoient pas tout ce qu'ils auroient bien voulu pour seconder ses bons desseins.

Lorsque le véritable Serviteur de Dieu faisoit réflexion sur toutes les contradictions qu'il trouvoit à s'acquitter de son devoir, et à déraciner les abus qui régnoient parmi son peuple, il s'imaginoit que ses péchés en étoient la cause; et dans cette pensée, il disoit, avec le saint prophète Jonas : *Tollite me, et mittite in mare, et cessabit mare à vobis;* ce qu'il disoit du profond de son cœur, tant parce qu'il croyoit que c'étoit le bien de l'Eglise, qu'à cause de la grande inclination qu'il avoit pour une vie privée et tranquille, qu'il auroit embrassée volontiers, s'il n'eût cru que Dieu demandoit de lui qu'il persévérât dans la vocation à laquelle il l'avoit appelé, et qu'il soutînt généreusement l'autorité et la puissance Episcopale qu'on tâchoit ouvertement de diminuer,

pour empêcher que les Evêques pussent s'opposer aux désordres des gens du monde. Ce qui le confirma dans la résolution de ne jamais abandonner son église, pour laquelle il auroit volontiers donné sa propre vie, principalement lorsqu'il s'agissoit des ames qu'il aimoit si tendrement, quoiqu'il se vît souvent abandonné de ses plus intimes amis, qu'on contraignoit par menaces et par violence de quitter son parti, et même de ses plus proches parens, qui, craignant qu'il ne lui arrivât quelque fâcheux accident, lui conseilloient de céder au temps, et de ne point poursuivre cette affaire. Cela ne fut pourtant pas capable de lui faire quitter son entreprise. Il mit toute sa confiance dans le secours de la grace de Dieu, dans la protection du Pape, et dans la piété du Roi Catholique, lequel il savoit être bien intentionné pour l'Eglise, et auprès duquel il faisoit solliciter le plus qu'il pouvoit en faveur de son affaire.

Il apprit dans ce temps que quelques-uns, se servant du prétexte de toutes ces contestations, avoient écrit en Espagne au Conseil du Roi, qu'il étoit un homme d'un ambition cachée, et qui couvroit de fort mauvais desseins contre le service de Sa Majesté, sous des apparences de piété et sous le prétexte de réformer son diocèse ; que si on ne le chassoit de l'état de Milan, la province ne seroit jamais en repos, ni l'autorité du Roi bien assurée. Saint Charles étant averti de ces mauvais offices, crut qu'il étoit nécessaire de faire connoître au Roi sa sincérité et son innocence, et d'empêcher qu'il ne fût préoccupé contre lui, de peur que cela ne portât quelque préjudice à son église. Il y avoit pour lors un Nonce à la Cour, qui étoit de ses intimes amis, appelé Jean-Baptiste Castagne, archevêque de Rossane, prélat d'une doctrine, d'une prudence, et d'une intégrité extraordinaire, et qui pour ses grands mérites fut depuis élevé sur la chaire de saint Pierre, et se nomma Urbain VII. Comme il connoissoit sa grande piété et son zèle pour l'Eglise, il lui écrivit en confi-

dence une lettre fort ample, où il lui fit un fidèle récit de tout ce qui s'étoit passé à Milan; et il lui découvrit avec sincérité la pureté de ses intentions envers Dieu, et de sa fidélité envers son Prince, le priant de travailler avec adresse à ôter de l'esprit du Roi les soupçons qu'on pourroit lui avoir inspirés contre lui.

Le Nonce eut pour ce sujet une audience favorable du Roi, où il lui exposa clairement et avec des raisons très-fortes, premièrement que le Cardinal n'étoit point la cause de tous les troubles qui étoient arrivés à Milan, qu'il étoit très-convaincu du profond respect qu'il devoit à Sa Majesté, et qu'on ne le pouvoit justement accuser d'avoir rien fait, en tout ce qui s'étoit passé, qui fût contre les intérêts de sa couronne; qu'il savoit trop les grandes faveurs que le comte Gilbert son père, le comte Fédéric son frère et lui-même en avoient reçus; que par droit héréditaire il étoit attaché d'inclination à la Cour d'Espagne, et qu'en toutes occasions il en avoit donné des marques, particulièrement à Rome du temps du Pontificat de son oncle. En second lieu, qu'il n'y avoit aucune apparence qu'il eût eu jamais la pensée d'entreprendre la moindre chose pour s'élever par ambition, comme peut-être quelques-uns avoient tâché de le persuader à Sa Majesté, puisqu'il en avoit fait paroître un esprit si éloigné, lorsqu'il avoit renoncé à tant de charges, à tant de bénéfices qu'il possédoit, et à toutes les grandes prétentions qu'il pouvoit avoir dans le monde, afin de servir Dieu avec plus de liberté. Qu'on ne pouvoit aussi l'accuser d'agir avec imprudence et par caprice, puisqu'il n'entreprenoit rien qu'auparavant il n'en eût consulté avec des gens d'esprit et d'expérience, sans le conseil desquels il ne faisoit pas la moindre chose du moude. Que bien loin d'avoir méprisé l'amitié des Magistrats et des Officiers royaux de Milan, il n'y avoit rien au contraire qu'il souhaitât davantage que de vivre dans une parfaite intelligence avec eux. En troisième lieu,

il lui fit voir clairement combien l'Edit que le Gouverneur avoit nouvellement publié étoit injurieux à l'église de Milan, contraire aux libertés Ecclésiastiques, et préjudiciable au salut des ames ; d'où il prit occasion de lui faire un fidèle récit de tout ce qui étoit arrivé dans la visite de l'église collégiale de *la Scala*. En quatrième lieu, il lui remontra que la juridiction que l'Archevêque prétendoit avoir sur les Chanoines de cette église, n'étoit en aucune manière contraire à celle du Roi, ni aux intérêts de l'Etat; qu'il ne s'y agissoit que de procurer le salut des ames; et que lorsque les peuples vivoient dans la crainte de Dieu, les Etats en étoient beaucoup plus fermes, et moins sujets aux troubles et aux séditions. Enfin il supplia Sa Majesté de peser toutes ces raisons et d'en ordonner selon que sa piété le jugeroit plus à propos pour la glôire de Dieu et le bien de l'Eglise. Le Roi écouta avec beaucoup de bonté tout ce discours du Nonce, et témoigna y prendre beaucoup de plaisir. Il fit examiner soigneusement toute cette affaire, et en étant bien informé, il la décida entièrement en faveur du Cardinal, ainsi que nous le rapporterons dans la suite.

CHAPITRE XXII.

Deux réponses du pape Pie V au Gouverneur de Milan sur l'affaire des Chanoines de la Scala.

LES Chanoines de *la Scala* voyant que leurs affaires prenoient à Rome un mauvais train, s'avisèrent d'intéresser les Officiers royaux dans leur défense, sous prétexte que leur église étoit sous la protection du Roi. Ceux qui étoient les plus prévenus contre le saint Cardinal, ayant trouvé quelque accès auprès du Gouverneur, ménagèrent tellement son esprit, qu'ils lui persuadèrent qu'il étoit obligé de prendre leurs intérêts et de défendre leurs privilèges pré-

tendus contre les usurpations de leur Archevêque, dont ils lui dirent mille faussetés, le dépeignant comme un homme opiniâtre, brouillon, et capable de troubler tout l'Etat de Milan, si par sa prudence il ne l'empêchoit, et s'il ne s'opposoit à toutes ses entreprises. Ce Gouverneur trop crédule, poussé par ces longues médisances, écrivit au Pape une lettre fort piquante contre le saint Cardinal, où il le traita d'homme de boutade et de caprice, qui suivoit les mouvemens impétueux de son zèle, et qui excitoit tant de bruit dans Milan par les nouveautés qu'il vouloit y introduire, que s'il n'agissoit à l'avenir avec plus de prudence et de retenue, il seroit contraint, pour le repos du public, d'en venir à quelque extrémité et de le bannir de l'Etat. C'est pourquoi il supplioit Sa Sainteté de le modérer, et de lui donner avis de procéder avec plus de circonspection. Il lui demandoit encore qu'il commît la connoissance de l'affaire des Chanoines de *la Scala*, à des Juges dans le duché de Milan, et non pas à Rome; alléguant une Bulle de Léon X, pour justifier sa prétention. Le Pape reconnut dans cette lettre que les ennemis du saint Cardinal avoient préoccupé l'esprit du Gouverneur, et que le diable suscitoit cette tempête pour arrêter le cours de la réforme du diocèse de Milan, si heureusement commencée. Il en fut extrêmement touché, et avec une générosité digne d'un grand Pape, zélé pour l'honneur de Dieu et pour la défense de la liberté Ecclésiastique, il récrivit fortement au Gouverneur afin de lui faire connoître son devoir, et de lui rendre un témoignage honorable et avantageux de la sainteté du Cardinal, de ses bonnes intentions et de sa sage conduite, dont il avoit été lui-même témoin durant le temps du Pontificat de Pie IV son oncle, lorsqu'ils étoient tous deux chargés de tout le poids des affaires de l'Eglise. Voici quelle étoit la teneur de ces deux lettres.

Premier Bref du Pape Pie V, au Gouverneur de Milan.

« Pie Pape V, à notre Fils bien-aimé le Gouver-
» neur de Milan, salut et bénédiction Apostolique.
» L'affaire qui est arrivée entre notre Fils bien-aimé
» le cardinal Charles Borromée, et les Chanoines de
» Notre-Dame-de-*la-Scala*, que nous savions déjà,
» et dont vous nous avez écrit fort au long le pre-
» mier de Septembre, nous a causé un déplaisir
» qui ne nous a pas été moins sensible qu'une
» affaire de cette importance le demandoit, et
» pour plusieurs raisons ; car en premier lieu nous
» avons été extrêmement touchés de l'insulte qu'on
» a faite à la dignité d'un Cardinal, qui est si étroi-
» tement unie à notre Personne, et à notre Siége Apos-
» tolique, et qui lui a été faite par des Ecclésiasti-
» ques qui sont le plus obligés de le respecter, et
» qui devroient même le défendre aux dépens de
» leur propre vie, si d'autres personnes vouloient
» l'offenser. De plus, souffrir un si grand désordre,
» c'est donner lieu aux libertins de devenir tous les
» jours plus insolens, et d'entreprendre sur les lois
» les plus saintes de l'Eglise, s'ils reconnoissent par-
» ticulièrement qu'ils soient soutenus de la faveur
» des Princes, et que les Ecclésiastiques commettent
» impunément les mêmes choses. On n'a pu donc
» offenser un membre si honorable de l'Eglise, qu'en
» même temps on ne nous ait fait une injure très-
» signalée, au grand mépris du saint Siége. Si les Cha-
» noines de *la Scala* avoient quelque différent avec ce
» Cardinal, pour maintenir les droits de leur église,
» ils devoient se pourvoir par les voies de la justice,
» et se servir des moyens légitimes que les lois leur
» permettent, et non pas user de violence et en venir
» aux mains : car on ne les empêchoit point de pro-
» tester de nullité et d'en appeler comme d'abus,
» quoiqu'ils y fussent très-mal fondés, puisque leur
» Archevêque, comme on nous l'a dit, étoit en pos-

» session de les visiter; mais ayant été assez malheu-
» reux que de se laisser séduire au malin esprit, qui
» ne pense qu'à mettre la division et le trouble parmi
» les Ecclésiastiques, ils se sont portés à des excès
» qui leur ont fait oublier et le respect qu'ils de-
» voient à la dignité d'un Cardinal, et la modération
» qui étoit convenable à leur caractère. C'est pour-
» quoi nous croyons que la charge à laquelle Dieu
» par sa miséricorde nous a élevé, nous oblige à ré-
» primer leur insolence, et que nous ne pouvons,
» sans trahir notre conscience, nous dispenser de les
» punir comme ils le méritent. Et bien loin que nous
» ayons la moindre pensée qu'on leur pardonne une
» faute si énorme, au contraire nous sommes per-
» suadé que vous ne nous refuserez point tout le
» secours dont nous pourrions avoir besoin pour les
» punir selon les lois de la justice.

» Pour les différens que vous avez avec ce même
» Cardinal, nous enverrons dans peu de temps notre
» Nonce à Milan, lequel vous instruira amplement
» de toutes nos intentions sur cette affaire, et en
» traitera de notre part avec vous d'une manière qui
» ne sera pas moins avantageuse pour la Province,
» qu'utile pour la conservation des libertés de l'Eglise.

» Quant à ce que vous nous mandez que ce Cardi-
» nal est un homme opiniâtre et emporté, qui ne se
» conduit que par boutade; bien que nous ne vous
» croyons pas capable d'aucune imposture ni de calom-
» nie, cependant nous ressouvenant de la prudence
» et de la sagesse avec laquelle il s'est toujours com-
» porté du temps du Pontificat de Pie IV son oncle,
» notre Prédécesseur, lorsqu'il gouvernoit toutes les
» affaires de l'Eglise, il nous est impossible d'avoir
» de semblables sentimens de lui, puisqu'il en a tou-
» jours paru très-éloigné, et que jamais personne
» n'en a eu le moindre soupçon; car s'il avoit été tel
» que vous le dépeignez, il auroit été très-difficile
» que dans une si grande multitude d'affaires qu'il
» a maniées pendant plusieurs années, il n'en eût

» fait paroître quelque chose. En vérité n'est-ce pas
» une chose bien affligeante, que Dieu ayant donné
» dans ces derniers siècles à la ville de Milan un
» Archevêque si saint et si bien intentionné, qui ne
» cherche que le salut des ames qui lui ont été con-
» fiées, et qui ne travaille qu'à déraciner les abus qui
» sont parmi le peuple, ceux qui devroient le pro-
» téger, l'aimer et l'en estimer davantage, soient
» les premiers à s'opposer à tous ses bons desseins,
» et à lui imposer des crimes dont il est aussi inno-
» cent, qu'il est éloigné de l'apparence même de
» semblables défauts ? Tant est véritable cette parole
» que la Vérité même a prononcée par la bouche de
» son Apôtre : Que tous ceux qui veulent vivre avec
» piété en JÉSUS-CHRIST, seront persécutés. Mais le
» fruit de leurs persécutions sera doux, et la fin glo-
» rieuse, s'ils endurent volontairement et avec joie
» pour son saint Nom. Donné à Rome dans le Palais
» de Saint-Pierre, le 10 de septembre de la quatrième
» année de notre Pontificat mil cinq cent soixante-
» neuf.

Autre Bref de Pie V au Gouverneur de Milan.

« A notre fils bien aimé le Gouverneur de Milan,
» salut et bénédiction, etc. Pour répondre aux deux
» lettres que vous nous avez écrites du vingt-huitième
» de septembre, nous vous dirons que, suivant le
» conseil de l'Apôtre, qui nous exhorte à éviter toutes
» sortes de disputes et de contentions, et que con-
» sidérant aussi le rang éminent que nous tenons
» dans l'Eglise, nous répondrons seulement aux
» choses nécessaires que vous nous avez mandées,
» étant plus à propos de passer sous silence le reste
» de vos lettres, que de le pénétrer trop exactement.
» L'amour véritable et sincère que nous avons pour
» votre personne, fait que nous ne voulons rien vous
» écrire, qui ne soit pour le salut de votre ame aussi
» bien que pour la défense de la vérité et de la justice,

» afin que vous le receviez dans le même esprit que » nous vous l'écrivons, et qu'il n'y ait rien qui soit » capable de vous offenser. C'est pourquoi nous prions » Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST qu'il vous fasse con- » noître avec combien de charité et de tendresse » nous vous faisons cette réponse.

» Et premièrement, pour ce que vous nous mandez » de la manière d'agir et des desseins du cardinal » Borromée, nous vous assurons dans la vérité, que » si nous ne le connoissions parfaitement, et que si nous » n'étions aussi pleinement instruits de sa vie, de » ses mœurs, et de toutes ses bonnes intentions que » nous le sommes, votre lettre auroit pu nous en » faire douter; mais comme nous savons très-certai- » nement que toutes les pensées ds ce Cardinal, aussi » bien que de ses Officiers, et de ceux dont il se » sert pour la conduite de son diocèse, ne tendent » qu'au salut des ames que Dieu lui a confiées, nous » sommes contraints de vous dire que nous ne dou- » tons point que cette tempête ne lui ait été suscitée » par les artifices du malin esprit, qui ne travaille » continuellement qu'à rompre l'union et la concorde » parmi les Fidèles pour y mettre la division, et » empêcher l'exécution de toutes les bonnes œuvres » qu'ils feroient. Car ayant remarqué dès le commen- » cement combien d'œuvres saintes se seroient pra- » tiquées, si vous aviez été d'intelligence avec ce » Cardinal, il a usé de toute sa malioe pour mettre » le trouble et la division entre vous deux, parce » que c'est sa coutume d'attaquer avec plus de fureur » les véritables serviteurs de Dieu, lorsqu'il voit » qu'ils s'appliquent avec zèle au salut des ames et » de leur propre perfection. C'est ainsi qu'il anima » les Juifs mêmes, lorsqu'ils firent mourir par envie » notre divin Sauveur; c'est ainsi qu'il trompa autre- » fois tant de Gouverneurs de villes et de provinces, » lorsqu'ils firent souffrir à nos généreux martyrs » tant de tourmens et de morts cruelles pour la dé- » fense de la foi. Mais comme Dieu, par un effet de

» sa sagesse infinie, a renversé tous ses desseins, et
» a fait même que ses efforts n'ont servi qu'à l'affoi-
» blir et à détruire davantage son empire, vous
» devez prendre garde aussi que cet ennemi du genre
» humain ne se serve de ceux qui approchent de
» vous pour vous séduire, et que ce que vous croyez
» faire maintenant avec justice pour la défense de la
» juridiction royale, ne soit cause dans la suite de
» sa ruine et de sa perte entière par quelque secret
» jugement de Dieu.

» Pour ce que vous nous priez avec tant d'instance
» de renvoyer à d'autres juges la connoissance de
» l'affaire des Chanoines de *la Scala*, nous sommes
» fâchés que cette affaire soit de telle nature, que
» nous ne puissions pas vous accorder votre demande
» sans violer un des plus anciens usages du saint
» Siége apostolique, qui a toujours coutume de con-
» noître des affaires les plus importantes, et il n'y
» en peut avoir de plus importante que celle où il
» s'agit d'une insulte faite à un Cardinal de la sainte
» Eglise Romaine, qui est d'un ordre, comme tout
» le monde sait, le plus uni et le plus conjoint à
» notre personne et au saint Siége apostolique.

» Pour ce qui est des Lettres apostoliques qui nous
» ont été présentées par l'Ambassadeur résidant au-
» près de nous, de notre très-cher Fils le Roi catho-
» lique, par lesquelles il prétend qu'il a été ordonné
» par Léon X, l'un de nos prédécesseurs, que les
» causes de la province de Milan ne se connoîtroient
» point que par des juges choisis du pays ; encore
» que cela fût, comme il le dit, cependant comme
» il dépend de nous de modérer les priviléges accordés
» par les Pontifes nos prédécesseurs, selon la diver-
» sité des temps, nous ne ferions rien de nouveau
» ni d'injuste, si nous dérogions à de tels priviléges,
» la nature de l'affaire dont il s'agit maintenant le re-
» quérant ainsi. Mais il n'est pas nécessaire que nous
» en agissions de la sorte, puisque dans les mêmes
» Lettres apostoliques qu'il nous a présentées, non-

» seulement toutes les causes des Cardinaux, telle
» qu'est celle-ci, sont exceptées, mais encore toutes
» celles des bénéfices.

» Quant à ce que vous menacez dans vos mêmes
» lettres, de chasser le Cardinal, votre Archevêque,
» non-seulement de la ville de Milan, mais encore
» de toute la province, pour conserver la juridic-
» tion du Roi, nous vous prions de considérer qu'en-
» core bien que nous puissions vous répondre sur
» ce point avec autant de vigueur que de justice et
» d'équité; cependant l'affection paternelle que nous
» avons pour vous nous oblige de supprimer tout
» ce que nous pourrions vous dire sur ce sujet, pour
» vous avertir seulement de prendre garde à ce que
» vous ferez, et que vous ne vous engagiez point
» dans une affaire d'où il vous seroit impossible, ou
» au moins très-difficile de vous retirer. Vous vous
» servez du prétexte spécieux de la juridiction royale,
» qui est un nom qui semble d'abord frapper l'es-
» prit; mais prenez garde que ce que vous prétendez
» faire pour la défendre, ne soit la cause de votre
» perte, comme il est arrivé déjà à plusieurs. Res-
» souvenez-vous de ce qu'on a vu arriver il y a très-
» peu d'années à un autre Gouverneur de Milan,
» pour un semblable différend avec cet Archevêque;
» lequel ayant été frappé des Censures ecclésiastiques
» comme il le méritoit, et quelque temps après étant
» envoyé Ambassadeur à Rome auprès de Paul III,
» notre prédécesseur d'heureuse mémoire, reçut dé-
» fense de la part de ce Pape, comme il étoit déjà
» en chemin, de venir à Rome, qu'autrement il le
» feroit prendre et mettre prisonnier; et que depuis
» ayant fait sa paix par le moyen d'un Cardinal, et
» obtenu l'absolution des Censures qu'il avoit encou-
» rues, et le pouvoir d'aller à Rome pour s'acquitter
» de son ambassade, il mourut avant qu'il eut
» appris la nouvelle de son absolution et de sa récon-
» ciliation avec le saint Père. Dieu ayant voulu que
» cet accident arrivât de nos jours pour servir d'exem-

» ple à ceux qui n'ont point de respect pour les » premiers Ministres de l'Epouse de JESUS-CHRIST.

» Il est vrai qu'il seroit très-glorieux à ce Cardinal » d'être exilé pour la défense des droits et de la li- » berté de son église, et nous ne doutons point qu'il » ne s'estimât très-heureux de donner sa vie et son » sang pour ce sujet, si l'occasion s'en présentoit : » mais il y va de votre intérêt de prendre garde qu'en » lui procurant une gloire immortelle devant Dieu » et devant les hommes, cela ne tourne pas à votre » confusion et à votre préjudice devant tout l'Uni- » vers, et ne demeure pas écrit dans les annales de » votre ville pour une perpétuelle ignominie de votre » nom. C'est pourquoi nous avons jugé à propos » de vous écrire tout ceci, tant à cause de l'amour » paternel que nous avons pour votre personne, que » pour nous acquitter dignement de la charge pas- » torale que Dieu par sa miséricorde nous a imposée. » Nous espérons que dans toutes les affaires qui ont » quelque rapport aux libertés de l'Eglise, vous don- » nerez des marques de votre rare piété et de votre » zèle admirable pour la Religion catholique. Donné » à Rome, le huitième d'octobre, la quatrième année » de notre Pontificat mil cinq cent soixante-neuf.

CHAPITRE XXIII.

On tire sur saint Charles un coup d'arquebuse dont il est préservé miraculeusement.

NOUS avons déjà rapporté ailleurs comment les Prévôts de l'Ordre des Frères Humiliés avoient de la peine à souffrir la nouvelle réforme que saint Charles, leur Cardinal protecteur, y avoit établie, et comment ils cherchoient toutes sortes de moyens pour la faire échouer, et pour retourner au même état où ils étoient auparavant; mais voyant que tous leurs efforts étoient inutiles à cause de la grande autorité et de la

constance inébranlable de ce courageux Prélat, ils résolurent de faire un coup de désespoir, séduits par les suggestions du diable, qui depuis long-temps ne pouvant avec tous ses artifices ordinaires arrêter le cours de tant d'actions saintes, par lesquelles ce généreux Pasteur lui enlevoit tous les jours de nouvelles conquêtes et détruisoit insensiblement son empire, leva le masque pour l'attaquer ouvertement, et tâcher de se défaire de lui. Il se servit de ces malheureux mécontens, Dieu le permettant ainsi, pour exécuter ce qu'il ne pouvoit faire lui-même ; il leur inspira le dessein détestable d'ôter la vie à celui qui, plein de zèle et de charité, ne pensoit qu'à leur procurer toutes sortes de biens et le salut éternel.

Pour cet effet, trois Prévôts de cet Ordre, savoir, Jérôme, Prévôt de l'église de Saint-Christophe de Vercel ; Laurent, Prévôt de Caravage ; et Clément, Prévôt de Saint-Barthélemy de Vérone, firent une conspiration ensemble, et après plusieurs colloques sur ce sujet, conclurent, par une entreprise la plus impie et la plus barbare qu'on eût pu jamais concevoir, de faire tuer le Cardinal. Ils communiquèrent encore leur dessein à quelques autres du même Ordre, qui entrèrent d'abord dans cette cruelle pensée. Ils se servirent donc pour l'exécuter d'un de leurs Religieux, lequel étoit Prêtre, et s'appeloit Jérôme Donat, surnommé Farina. Ce malheureux s'y offrit de lui-même sans qu'on lui en parlât, pourvu qu'on lui donnât seulement quelque somme d'argent pour récompense. Et comme un autre Judas, il vendit le sang de cet innocent serviteur de Dieu pour le prix de quarante écus dont il se contenta. L'accord fait à cette condition, les Prévôts songèrent où ils prendroient l'argent pour le payer ; et ne trouvant point d'autre moyen pour en avoir, ils résolurent de se servir de l'un ou de l'autre de ces deux-ci : de dérober l'argenterie et les ornemens de l'église de Bréra, qui étoit la principale Maison de cet Ordre dans Milan, ou de prendre par force cette somme d'argent au trésorier, qui, selon les nouvelles

Constitutions, avoit été établi pour recevoir tous les revenus de cette Maison qui avoient été mis en commun depuis la réforme.

C'est ce qui fait voir clairement qu'un péché en produit un autre, et que quand le démon a une fois retiré un homme du droit chemin de la vertu, il le fait tomber de crime en crime, et ne lui donne jamais de repos qui ne l'ait enfin conduit dans une ruine entière. Ils résolurent d'abord de se servir du second moyen; et pour cela ils tâchèrent de rompre la porte du lieu où étoit l'argent; mais ne l'ayant pu faire, ils eurent la pensée d'étrangler le trésorier afin d'avoir les clefs. Il s'appeloit Fabius Simonéta, et il étoit un très-bon Religieux, et fort craignant Dieu. Dans le temps qu'ils le cherchoient pour exécuter leur damnable dessein, ils le trouvèrent en oraison dans l'église, et comme ils contestoient entre eux qui s'avanceroit le premier, afin de lui mettre la corde au col pour l'étrangler, Notre-Seigneur, par un effet de sa miséricorde, voulant préserver ce bon Religieux de la mort infame que ces malheureux lui préparoient, dissipa en un moment leur dessein, de sorte qu'ils se retirèrent sans lui faire aucun mal.

Enfin le détestable Farina eut recours au premier moyen, et il vola l'argenterie de l'église de la Maison de Bréra, dont il fit une somme fort considérable avec laquelle il s'enfuit en habit séculier, et, comme un autre Enfant prodigue, il dissipa tout cet argent en divertissemens et en débauches infames. Ayant ainsi consumé tout ce qu'il avoit dérobé, sans avoir rien exécuté de son dessein, il fit un autre vol dont il acheta deux arquebuses pour commettre ce cruel et pernicieux assassinat; et croyant qu'on en soupçonneroit facilement d'autres que lui, à cause des grandes disputes et contestations qu'avoient les Magistrats de Milan avec le saint Cardinal, il ne chercha que le lieu et l'occasion de le commettre. Il résolut un jour de prendre le temps que le Saint diroit la Messe dans l'église de Saint-Barnabé; mais n'ayant

pu réussir, il se détermina à exécuter son mauvais dessein dans la chapelle de l'Archevêché.

Saint Charles avoit coutume tous les soirs après l'*Angelus*, d'y faire oraison avec tous ses domestiques l'espace d'une heure. Pour lors on s'assembloit dans la première salle de l'appartement des Archevêques, en attendant que la chapelle qu'il faisoit rétablir fût achevée. Outre ceux de sa famille, il s'y trouvoit encore quantité d'autres personnes dévotes. Parmi ce nombre se glissa l'impie et détestable Farina, mais avec un dessein bien différent de celui des autres, le mercredi vingt-sixième d'octobre de la même année qu'arriva l'insulte des Chanoines de *la Scala*. On avoit coutume, pour donner plus de dévotion aux assistans, de chanter quelque motet de piété en musique, et pour lors on en chantoit un du fameux musicien Orlande, qui commence par ces paroles de l'Ecriture, *Tempus est ut revertar ad eum qui me misit:* « Il est temps que je retourne à celui qui m'a » envoyé. » Et dans le temps qu'on chantoit les paroles suivantes; *Non turbetur cor vestrum, neque formidet:* « Que votre cœur ne se trouble et ne craigne point; » ce cruel parricide, étant en habit séculier sur la porte de la chapelle, éloigné seulement de quatre ou cinq pas du saint Cardinal, environ une demi-heure de nuit, au commencement de l'Oraison, tire sur le saint Archevêque qui étoit à genoux en méditation devant l'autel, un coup d'arquebuse chargée d'une grosse balle et de plusieurs carreaux. Le bruit fit cesser la musique et lever tout le monde avec un étonnement qui peut mieux s'imaginer que s'exprimer. Mais le très-doux et très-patient Cardinal sans se remuer de sa place, ni être tant soit peu ému, fit remettre tout le monde en sa place, et acheva l'oraison avec autant de tranquillité d'esprit et de sérénité sur le visage, que si rien ne lui fût arrivé. C'est ce qui donna le loisir à l'assassin de sortir de la salle, sans que personne pût le connoître ni courir après lui pour l'arrêter.

Quand saint Charles reçut le coup, il crut, à la douleur qu'il lui fit, avoir été blessé à mort, et à l'instant il éleva les mains et les yeux au Ciel, et offrant sa vie à Dieu, il lui rendit graces de la faveur qu'il recevoit de sa bonté, la perdant pour la défense de la justice. Mais après l'oraison, s'étant levé, il trouva que la balle qui l'avoit frappé au milieu des vertèbres, et qui devoit le percer d'outre en outre, n'avoit pas seulement percé ses habits, ni même son rochet, qu'elle s'étoit contentée de le noircir un peu, et d'y laisser une marque large de la grosseur d'une balle, et qu'enfin elle étoit tombée comme par respect à ses pieds. Un des carreaux perçant tous ses habits étoit venu jusques à la chair, et s'y étoit arrêté sans y faire aucune blessure, comme si étant plus religieux que les cœurs impies de ces cruels scélérats, il n'eût osé se teindre dans le sang innocent de ce charitable Pasteur, ni faire de mal à celui qui travailloit sans cesse avec un zèle extraordinaire pour faire du bien à tout le monde.

Après un accident si merveilleux, on ramassa la balle et les carreaux que des personnes pieuses gardèrent par dévotion. La soutane qui en fut percée en plusieurs endroits, comme on le voit encore à présent, a été conservée par le sieur Lanfranc Régna, Prévôt de Saint-Ambroise-le-Majeur de Milan ; et la grosse balle, par Jules Petrucce, aumônier de saint Charles, qui après l'avoir gardée long-temps la donna aux Frères Oblats du Saint-Sépulcre, qui la conservent encore aujourd'hui. Le Rochet qui en fut marqué, fut envoyé à Rome, où on en fit présent au cardinal Paul Sfondrat du titre de Sainte-Cécile, qui depuis le donna au cardinal François de Sourdis, Archevêque de Bordeaux, lequel l'a mis dans l'église des Pères Chartreux de la même ville.

Après que saint Charles se fut retiré dans sa chambre, et qu'on l'eut déshabillé, on ne trouva à l'endroit où la balle l'avoit frappé qu'une légère meurtrissure avec un peu d'enflure sans aucune plaie :

cette marque lui demeura toute sa vie , et on la vit encore sur son corps lorsqu'il mourut , pour faire connoître que Dieu l'avoit préservé miraculeusement d'un coup qui auroit percé la cuirasse la plus forte, comme il est facile d'en juger par un des carreaux , qui, donnant dans une table d'un bois fort dur, laquelle étoit proche de lui , y entra de l'épaisseur d'un doigt en travers , et par le fracas épouvantable que firent les autres contre la muraille. Comme Dieu permit autrefois que le saint homme Job fût tenté pour servir d'un exemple de patience à toute la postérité , de même aussi pouvons-nous dire qu'il permit que cet accident arrivât à ce fidèle Serviteur , afin qu'il pût donner des marques de sa patience, de sa douceur et de sa force d'esprit, puisqu'il fit paroître dans cette occasion toutes ces vertus dans un souverain degré ; car dans le même instant du coup , lorsque le sang a coutume d'être le plus troublé , et que les hommes même les plus généreux ont bien de la peine de se reconnoître, il ne se remua point de sa place, et ne fit pas paroître seulement la moindre émotion d'esprit ; mais , avec la même sérénité que si rien ne lui fût arrivé, il continua son Oraison , et il empêcha les autres qui étoient plus troublés que lui , de se lever et de poursuivre l'assassin , auquel il pardonna de tout son cœur cette injure dans le temps même qu'il la reçut, sans donner le moindre signe de crainte en un si grand danger de sa vie.

Aussitôt que le bruit de cet étrange accident fut répandu dans la ville, on vit une consternation générale dans les esprits de tous ses habitans , pour le péril que leur saint Archevêque avoit couru , une indignation effroyable contre les auteurs de cet attentat , et une joie extrême de la protection miraculeuse qu'il avoit reçue de Dieu. Le duc d'Alburquerque qui étoit pour lors Gouverneur de Milan , vint au Palais du Cardinal aussitôt qu'il en eut appris la première nouvelle , et avec la plus grande démonstration d'amitié qu'il lui fût possible , il lui offrit toute l'assis-

tance dont il avoit besoin pour la sûreté de sa personne, et pour punir les coupables d'un si noir attentat. Il voulut visiter le lieu où le coup avoit été tiré, la balle, le rochet et les habits qui avoient été percés. Il pria saint Charles de souffrir qu'il fît interroger ceux de sa famille, qui pourroient lui donner quelque connoissance d'une action si détestable. Mais le saint Cardinal le remercia fort civilement de sa visite et de ses offres, et ne voulut jamais y consentir, quoiqu'il l'en pressât beaucoup, et qu'il restât même jusques à dix heures du soir auprès de lui pour l'en faire prier par des personnes de piété. Le Saint ayant déjà pardonné dans son cœur à celui qui avoit fait le coup, ne voulut jamais souffrir qu'on en fît aucune recherche. Il répondit au Gouverneur, que cette injure n'étant faite qu'à sa personne, il ne falloit pas s'en mettre beaucoup en peine; et que pour lui il remettoit le tout entre les mains de Notre-Seigneur qui en cette occasion l'avoit préservé par sa miséricorde d'un si grand danger. Il ajouta qu'il lui seroit beaucoup plus obligé, s'il vouloit employer son autorité pour faire cesser le trouble que les Magistrats lui faisoient dans l'exercice de sa juridiction, ce qui causoit tant de scandale parmi le peuple, et ce qui outrageoit si sensiblement l'honneur de l'église. Il lui marqua particulièrement l'affaire des Chanoines de *la Scala* qui étoit arrivée avant cet accident, et qui donnoit lieu aux méchans de tout entreprendre contre lui dans l'espérance de trouver ou la protection ou l'impunité.

Le Gouverneur lui répondit que pour les affaires de la juridiction où il s'agissoit des droits de l'Eglise et de ceux du Roi, il n'en étoit pas le maître; que le Conseil secret et le Sénat y étoient appelés, et que les choses s'y passoient à la pluralité des voix; mais qu'en ce qui regardoit la sûreté de sa personne, il lui offroit d'employer toute son autorité pour la mettre en tel état qu'elle n'eût rien à craindre, et que sa vie lui étoit incomparablement plus chère que

la sienne propre. Ce qu'il montra par effet : car il n'y eut point de diligence qu'il ne fît pour découvrir l'auteur d'une si noire action. Dès la même nuit , il publia une Ordonnance , où il rapportoit de quelle manière toute cette histoire étoit arrivée , comme le saint Cardinal , par la grace particulière de Dieu et par un miracle évident avoit été préservé sans recevoir aucun mal ; commandant sous peine de la vie et de confiscation de biens à tous ceux qui auroient quelque connoissance de l'assassinat que l'on avoit voulu commettre, et de ses auteurs, de venir le révéler au plutôt et pour le plus tard dans deux jours , et promettant de grandes récompenses à ceux qui pourroient en découvrir quelque chose. Cette déclaration fut renouvelée et publiée les trois jours suivans , durant lesquels on tint toujours les portes de la ville fermées , pour tâcher d'attraper les criminels. Le Gouverneur fit même emprisonner quelques personnes qui logeoient dans les maisons voisines du Palais archiépiscopal. Enfin il n'oublia aucune diligence possible pour avoir connoissance des coupables. Il voulut laisser de ses gardes auprès du saint Cardinal , qui ne voulut jamais le souffrir. Ce qui n'empêcha pas pourtant que tous les soirs à l'heure de l'Oraison il n'envoyât dix hallebardiers pour garder le Palais jusques à ce que les portes fussent fermées. Durant ce temps il le visita plusieurs fois ; et le lendemain de cet accident , pour marque d'une plus grande bienveillance , il resta à dîner avec lui sans retenir aucun de ses domestiques , afin de lui témoigner plus de franchise et plus d'amitié. Le jour suivant le Sénat en Corps le vint visiter , et chaque Sénateur lui offrit ce qui dépendoit de lui , de même qu'avoit fait le Gouverneur , auxquels il fit aussi la même réponse. Tous les autres Magistrats , les Décurions de la ville , les Colléges des Docteurs , les Seigneurs et toutes les personnes de qualité le visitèrent ; il les reçut tous avec beaucoup de civilité et de marques de reconnoissance , et les remercia de leurs offres et de leur bonne volonté.

Il voulut aussitôt rendre graces à Dieu de la singulière protection qu'il avoit reçue de sa bonté en une aventure si extraordinaire ; et pour les rendre plus solennelles il fit une procession générale où tout le Clergé de Milan assista. Il y eut une multitude infinie de peuple, qui ne pouvoit assez remercier le souverain Pasteur des Pasteurs de ce qu'il leur avoit conservé leur cher Pasteur d'une façon si miraculeuse. Peu de temps après, il alla s'enfermer dans le couvent des Pères Chartreux de Carignan, pour y considérer avec plus d'attention ce que Dieu demandoit de lui, après cette insigne protection de sa personne : et comme s'il n'eût encore rien fait pour sa gloire, il résolut dans cette retraite d'employer sa vie pour son honneur et pour le salut des ames, avec plus de zèle et de courage, afin de lui rendre ce qu'il confessoit tenir une seconde fois de sa miséricorde paternelle ; et quoique incontinent après cet accident on en eût déjà écrit à Sa Sainteté, il voulut encore pourtant lui en écrire, pour l'informer de quelle manière toutes choses s'étoient passées ; ce qu'il fit en ces termes :

Lettre de saint Charles au Pape Pie V.

« TRÈS-SAINT PÈRE : le sieur Ormanette aura l'honneur de raconter à Votre Sainteté l'accident étrange
» qui m'est arrivé depuis trois jours ; et bien que je
» sois persuadé que vous aurez beaucoup de déplaisir
» de l'apprendre, je vous prie pourtant de remercier
» pour moi Notre-Seigneur de la bonté qu'il a eue
» de me préserver d'une manière si miraculeuse du
» malheur qui me devoit arriver. C'est une grace que
» je ne méritois pas, et qu'il m'a accordée, non pas
» à cause de moi, qui en suis très-indigne, mais à
» cause du lieu saint où j'étois, ou du caractère sa-
» cré dont il m'a honoré, ou bien afin de me donner
» plus de temps pour faire pénitence dont je suis
» convaincu avoir très-grand besoin, ou enfin pour

» quelque autre sujet que nous ne devons point re-
» chercher trop curieusement. C'est pourquoi Votre
» Sainteté doit avoir plus de sujet de s'en réjouir que
» d'en être fâchée. Pour moi j'en remercie Dieu de
» tout mon cœur, et j'espère que cet accident pro-
» duira quelque bon effet pour la gloire de Dieu.
» Je baise vos très-saints pieds, et je souhaite à Votre
» Sainteté toutes sortes de bonheurs et de prospé-
» rités. »

Le Pape n'eut pas plutôt lu cette lettre, qu'il lui fit réponse de sa propre main en la manière suivante :

« Que depuis le commencement du monde, même
» du temps d'Abel, les méchans avoient toujours per-
» sécuté les justes, mais que Dieu permettoit que
» lorsqu'ils tâchoient davantage de leur nuire, ils leur
» faisoient plus de bien, et que tout le mal retom-
» boit sur eux-mêmes : qu'il étoit extrêmement affligé
» de la malice et de l'aveuglement de ces malheu-
» reux, qui, ne pouvant vivre en la crainte de Dieu,
» mettoient la division partout, et s'engageoient dans
» des malheurs d'où ils ne pourroient jamais se re-
» tirer : qu'il avoit rendu graces à Dieu de ce qu'il
» l'avoit préservé de ce détestable assassinat et avoit
» renversé toutes les ruses et artifices du malin esprit :
» mais qu'outre la confiance qu'il devoit toujours
» avoir en Dieu, il prît encore un peu plus de soin
» de sa personne ; que Dieu ne manqueroit pas en
» temps et lieu de venger, selon sa coutume, ce
» cruel parricide ; qu'il priât lui-même et qu'il fît
» encore prier par d'autres pour ces misérables déses-
» pérés, afin qu'il plût à Dieu de leur ouvrir les yeux
» et de leur faire connoître leur pitoyable aveugle-
» ment. »

Voilà les principaux points de la réponse tendre et paternelle que lui fit le Souverain Pontife. Il assembla le Consistoire, et fit part aux Cardinaux du péril qu'avoit couru ce saint Archevêque, en relevant beaucoup l'énormité de cet attentat, et leur disant entre autres choses que c'étoit le fruit ordi-

naire de la haine que les Gouverneurs des provinces avoient pour leurs Evêques, et que rien n'autorisoit plus les déréglemens et les crimes, que la mauvaise intelligence dans laquelle ils affectoient d'être avec eux. Enfin il les pria tous de remercier Dieu de ce qu'il avoit conservé miraculeusement ce saint Prélat. Ensuite, par le moyen de son Nonce, il informa le Roi Catholique de tout ce qui étoit arrivé, et le pria d'en faire faire justice, et d'envoyer l'ordre exprès à ses Officiers de Milan de poursuivre incessamment cette affaire.

Le bruit en courut dans Rome, où le peuple, qui aimoit saint Charles, fut extrêmement touché de douleur. Cette nouvelle passa bientôt dans les pays étrangers; et des Rois, des Princes et une infinité de personnes de qualité lui en écrivirent pour lui témoigner en même temps et la douleur qu'ils avoient d'une si noire trahison, et la joie qu'ils ressentoient du miracle que Dieu avoit fait en sa faveur. Les uns relevoient l'énormité de ce cruel assassinat, les autres le malheur du temps qui donnoit lieu à des crimes si horribles; les uns s'étendoient sur la sainteté de la vie, sur les bonnes intentions et sur la constance et la force d'esprit du Cardinal; d'autres sur la bonté de Dieu qui daignoit encore dans ces jours faire des miracles si évidens pour la conservation de ses fidèles Serviteurs. Le Cardinal Marc-Antoine Amulius disoit, qu'il ne savoit quel étoit le plus grand miracle, ou que Dieu eût préservé saint Charles d'un accident si étrange, ou que dans un si grand danger il eût fait paroître une si grande tranquillité et force d'esprit. D'autres publioient hautement que cela apprenoit aux Evêques à défendre courageusement les droits de leurs églises, puisque Dieu faisoit voir sensiblement le soin qu'il prenoit de les protéger; et d'autres enfin, se réjouissant et remerciant Dieu de l'heureux succès de cet accident, ajoutoient que, par un effet particulier de sa bonté, il avoit donné à ce généreux défenseur des libertés

de son église, la louange et la couronne du martyre, et qu'il lui avoit encore conservé la vie pour travailler plus long-temps à son service.

Il ne faut pas oublier ici cette sentence qui passa pour lors en proverbe : *Que le Rochet du Cardinal Borromée étoit plus dur et de meilleure trempe que les cuirasses les plus dures.* Parmi tous ces discours avantageux, le diable, auteur de cette noire action, voyant avorter le dessein qu'il avoit d'ôter du monde un ennemi redoutable, ne manqua pas d'essayer de diminuer la vérité de ce miracle, et de faire dire par des hommes aussi méchans que lui, que le Cardinal pour s'acquérir la réputation de Saint s'étoit fait tirer ce coup. Calomnie aussi grossière que noire et impudente. Plusieurs Princes de ses parens et de ses amis, lui offrirent tout le secours et la protection nécessaires pour la conservation de sa personne, mais il les en remercia très-humblement. On fit en plusieurs endroits des prières publiques pour sa santé, et on vit plusieurs saintes Congrégations se joindre aux processions fréquentes qu'on faisoit pour remercier Dieu de l'avoir préservé, et lui demander la grace de le conserver long-temps. Quelques-uns de ses amis, craignant qu'il n'y eût encore quelque secrète et diabolique conspiration de le tuer, le conjurèrent avec tous les empressemens et les témoignages d'amitié possibles d'avoir des gardes pour la sûreté de sa personne ; mais il leur répondit toujours qu'il n'en vouloit point avoir qui lui empêchassent de s'acquitter de son devoir d'Archevêque ; qu'autrement son diocèse en souffriroit : ce qu'il ne pourroit voir sans douleur. Il disoit quelquefois en riant, que les prières que l'on faisoit dans la ville pour lui valoient mieux qu'un régiment de soldats dont il seroit environné, et qu'il avoit cette consolation, que depuis cet accident l'Oraison qu'on faisoit tous les soirs dans sa chapelle, comme on avoit coutume auparavant, étoit beaucoup plus fréquentée ; qu'il croyoit que c'étoit la meilleure garde pour lui ; et que Dieu en étoit mieux servi et plus honoré.

CHAPITRE XXIV.

Dieu console saint Charles par le moyen de l'ordre que le Roi d'Espagne envoie de rétablir la Juridiction ecclésiastique et les Officiers de l'Archevêque dans leur premier exercice.

QUOIQUE Notre-Seigneur ait coutume de permettre que ses plus fidèles serviteurs soient souvent persécutés en cette vie, pour les éprouver comme l'or dans la fournaise, pour les conserver dans l'humilité, et empêcher qu'ils n'oublient les faveurs extraordinaires qu'ils reçoivent du Ciel, ainsi qu'il arriva à saint Paul, qui le témoigne par ces paroles: *Datus est mihi stimulus carnis, etc. ne magnitudo revelationum extollat me :* cependant il ne laisse pas de temps en temps d'adoucir par ses divines consolations l'amertume de leurs peines, de peur qu'ils ne succombent sous le poids de leurs cruelles persécutions. Et c'est un effet admirable de sa divine Providence, qui se sert de ce moyen surprenant pour les élever à un plus haut degré de perfection.

Ce fut la conduite qu'il tint envers le grand saint Charles, permettant quelques fois qu'il lui arrivât de rudes persécutions, et d'autres fois le comblant de consolations sprituelles par le succès heureux qu'il donnoit à ses bons desseins, et par le progrès continuel qu'il faisoit dans la pratique des vertus et dans la sanctification des ames. Dans ce temps Notre-Seigneur le délivra de ses deux plus grièves peines, et le remplit de consolations très-sensibles, faisant cesser tous les obstacles qu'on lui opposoit pour l'exercice de la Juridiction ecclésiastique. Car l'extrême péril qu'il avoit couru, non-seulement accrut de beaucoup l'opinion que chacun avoit de sa sainteté, mais encore changea le cœur de plusieurs personnes qui n'avoient aucune affection pour lui ; il fut en-

core cause qu'il vint des ordres de la Cour d'Espagne fort favorables, qui lui donnèrent beaucoup de joie et de satisfaction.

Nous avons déjà rapporté comme le Nonce du Pape avoit eu une très-favorable audience de Sa Majesté Catholique, pour lui parler des affaires de ce saint Archevêque, et comme cet entretien avoit produit un heureux succès, ainsi que nous allons voir. Car dès que Sa Majesté eut appris les désordres qui étoient arrivés à Milan, et l'insulte qu'on avoit faite à la personne même du Cardinal, elle en témoigna un grand déplaisir; et, comme un Prince fort religieux, il écrivit à l'instant au Gouverneur de révoquer l'Edit qu'il avoit publié touchant la Juridiction, dont l'Eglise avoit reçu une injure si considérable, et de procéder, par les voies de la Justice, contre les Chanoines de *la Scala* qui avoient osé faire violence à la personne de leur saint Archevêque dans le temps même de sa visite, et de les châtier fort rigoureusement; ajoutant dans sa lettre que bien loin qu'il voulût que ces Chanoines fussent exempts de la juridiction de leur Archevêque, quand bien même ils l'auroient été par quelques priviléges bien établis, il auroit prié saint Charles de veiller sur eux, d'en prendre soin et de les visiter souvent, afin de les obliger à mieux vivre, et même de leur ordonner de faire tout ce qu'il jugeroit nécessaire pour l'honneur de Dieu, l'exemple du public et l'édification des peuples. Il lui recommanda encore de faire toutes les diligences possibles pour découvrir les auteurs de ce cruel assassinat, et d'en faire une punition exemplaire, ainsi que leur crime énorme le méritoit, témoignant être fort satisfait de l'affection et du zèle qu'il avoit fait paroître en cette occasion pour le Cardinal, et l'exhortant à en faire à l'avenir paroître encore davantage : quoique saint Charles eût fait tout ce qu'il eut pu, même auprès Roi d''Espagne, pour obtenir de lui qu'il employât plutôt son autorité royale à défendre les droits et les libertés

de l'Eglise, qu'à venger l'injure faite à sa personne.

Voilà ce que contenoit à peu près la lettre du Roi au Gouverneur; et peut-être lui ordonnoit-il encore d'autres choses dont je n'ai pas eu connoissance: mais il est certain qu'il parut très-bien intentionné en cette occasion, ainsi qu'on en peut juger plus clairement par les lettres du Nonce apostolique et celles du révérend Père Vincent Justinien, Général des Jacobins, qui depuis, étant Cardinal, fut envoyé par le Pape en Espagne pour les mêmes différens de l'église de Milan, et pour d'autres affaires encore plus importantes pour le saint Siége : car ces deux Prélats ont rendu un témoignage fort authentique de la bonne volonté que Sa Majesté Catholique avoit pour le bon ordre et la conservation de la discipline ecclésiastique, comme aussi de l'affection particulière qu'elle avoit pour la personne du saint Cardinal.

Aussitôt que le Gouverneur eut reçu l'ordre de la Cour, il révoqua l'Edit qu'il avoit publié, et d'autant plus volontiers, que le Pape lui avoit fait savoir qu'il avoit encouru l'excommunication portée contre ceux qui violent les libertés de l'Eglise. Comme il étoit un seigneur pieux et craignant Dieu, il s'étoit toujours abstenu depuis ce temps-là des choses saintes qui lui étoient interdites par les saints Canons, avec tant de scrupule, qu'un jour faisant la revue des troupes de la province de Milan, il ne voulut jamais qu'on lui rendît les honneurs qu'on a coutume de faire en de semblables occasions. La révocation de son Edit n'eut pas l'effet qu'il s'étoit proposé, qui étoit de lever tout obstacle à l'exercice de la Juridiction ecclésiastique, ce qui avoit donné lieu au Pape de se plaindre. C'est pourquoi désirant passionnément de donner satisfaction au saint Père, et de mettre sa conscience en sûreté, il pria saint Charles, avec lequel il étoit en bonne intelligence, d'informer le Pape de la sincérité de ses intentions, et de l'assurer que si en révoquant son Edit, l'effet n'avoit pas répondu aux désirs de Sa Sainteté, il n'en étoit aucu-

nement la cause. Il obtint par ce moyen un Bref pour se faire absoudre par son Confesseur de toutes Censures ecclésiastiques, afin de pouvoir en sûreté de conscience s'approcher des sacrés Mystères les fêtes prochaines de Noël. Ce Bref portoit cette clause, qu'en cas que dans l'octave de l'Epiphanie il n'eût pas rétabli l'Eglise dans l'exercice de tous ses droits comme elle étoit auparavant, il retomberoit dans les mêmes Censures ecclésiastiques. C'est pourquoi voulant absolument obéir au commandement du Souverain Pontife, et se délivrer de tous ses liens, il écrivit de sa propre main au Président du Sénat, lui ordonnant qu'il eût à assembler tous les Officiers de la Justice archiépiscopale, pour leur dire de sa part qu'ils pouvoient exercer leurs charges en toute sûreté, et en faire toutes les fonctions comme ils faisoient avant la publication de son Edit; qu'il avertît de la même chose toutes les autres Justices ecclésiastiques de la province de Milan, avec ordre aux Magistrats des villes de ne les point troubler. Le Président exécuta incontinent l'ordre du Gouverneur, et dès le même jour il manda les Officiers de la Justice archiépiscopale avec leur Chancelier, et leur dit l'ordre qu'il avoit reçu, dont il leur donna même une copie pour plus grande sûreté, tellement que la Juridiction ecclésiastique fut en même temps rétablie comme elle étoit auparavant sans aucun changement. Cela arriva vers les fêtes de Noël, dans le temps déterminé par le Pape. Il ne laissa pas pourtant de se trouver, dans son conseil, des esprits assez mal faits pour vouloir le dissuader d'obéir aux volontés du saint Père : mais il fut plus sage qu'eux, et il ne voulut jamais les écouter, connoissant la volonté du Roi son maître, et que cette action n'étoit pas indigne d'un Seigneur catholique, et affectionné pour l'Eglise. Cette conduite ne lui procura pas moins d'honneur et de satisfaction, qu'au saint Archevêque de plaisir et de joie.

Pendant que l'on traitoit à Rome de l'affaire de

ceux qui avoient fait insulte au Barigel de la Justice archiépiscopale, c'est-à-dire au capitaine ou prévôt des sergens de l'Officialité, ceux qui avoient été excommuniés pour ce sujet prièrent saint Charles d'employer son crédit auprès du Pape pour obtenir leur absolution ; ce qu'il fit volontiers : et Sa Sainteté lui envoya le pouvoir de les absoudre, à condition pourtant qu'ils feroient à l'Eglise une satisfaction proportionnée à l'injure qu'ils lui avoient voulu faire. Ils s'en moquèrent dans la suite, faisant courir le bruit qu'ils ne s'étoient soumis que pour obéir aux ordres de Sa Majesté Catholique. Le saint Cardinal en écrivit d'abord au Roi d'Espagne, lui représentant que ce bruit faisoit tort à sa réputation. Bientôt après il reçut réponse de Sa Majesté, qu'elle vouloit absolument que ces rebelles lui fissent toutes sortes de satisfactions ; de sorte qu'ils furent obligés pour une seconde fois de s'humilier devant leur charitable Pasteur, et de lui demander l'absolution. Pour cet effet, il fit dresser un échafaud devant la porte de l'Eglise métropolitaine, et le Fiscal du Roi avec le Notaire qui étoient excommuniés, étant humblement prosternés à ses pieds, lui demandèrent pardon, et se soumirent à la pénitence qu'il voulut leur imposer. Il leur donna publiquement l'absolution, la veille de Noël de l'année mil cinq cent soixante-neuf.

Par ce moyen, le Barigel de la Justice archiépiscopale fut rappelé de son bannissement et rétabli dans un libre exercice de sa charge ; on lui rendit ses armes que les Officiers royaux lui avoient ôtées, et ceux-ci promirent, par un serment solennel qu'ils firent entre les mains du saint Cardinal, de ne plus attaquer les libertés de l'Eglise, ni violer sa Juridiction. Ce serment fut enregistré dans les Greffes publics, et ce ne fut qu'à ces conditions que saint Charles leva toutes leurs censures. Il accompagna cette action d'un discours pathétique qu'il fit au peuple qui y étoit accouru en foule, pour lui montrer la force des Censures ecclésiastiques, et combien

elles étoient redoutables. Ce qui donna beaucoup de joie et de satisfaction aux gens de bien, et jeta la crainte et la terreur dans l'esprit des méchans, ainsi que ce saint Archevêque se l'étoit proposé.

Mais la mort du capitaine de la Justice, qui avoit arrêté le Barigel, et que depuis on avoit créé Sénateur, leur donna plus de crainte que ses paroles, encore qu'elles fussent accompagnées de toute la force qu'elles pouvoient avoir pour persuader ses auditeurs. Car cet homme ne se souciant point de se faire absoudre, avoit demandé permission à saint Charles d'aller aux nôces d'un de ses parens qui se marioit à Alexandrie-de-la-paille, et ne l'ayant pu obtenir, comme étant une chose défendue aux excommuniés dénoncés, il ne laissa pas d'y aller. La nuit après la cérémonie du mariage, il fut attaqué subitement d'une maladie extraordinaire qui, dans peu de temps, le porta au tombeau; et chacun attribua cette mort si prompte au mépris qu'il avoit fait de l'excommunication : Dieu ayant permis cet accident pour apprendre à tout le monde qu'on ne se moque pas impunément des lois saintes de son Eglise, et qu'il prend toujours sa défense lorsqu'on tâche de l'opprimer.

On en vit encore un autre exemple dans le même temps. L'un des trois que le Pape avoit cités à Rome pour le même sujet, et qui se vantoit de s'être le plus opposé au saint Archevêque, fut pareillement surpris d'un mal où les Médecins ne connoissoient rien. Les accidens en furent si terribles que l'on crut qu'il étoit possédé; et en effet on employa le pouvoir des exorcismes pour le soulager; mais les remèdes du Ciel furent aussi inutiles que ceux de la terre, et il mourut misérablement dans des douleurs extrêmes. La main puissante de la justice de Dieu ne s'arrêta pas à ces seuls misérables, elle s'étendit encore sur plusieurs de leurs complices, qui tombèrent en plusieurs sortes de malheurs, et dont la punition passa même jusques à leurs descendans, ainsi qu'il a été facile de le remarquer.

CHAPITRE XXV.

Les Chanoines de la Scala *demandent humblement pardon, et ils sont absous par saint Charles.*

SAINT Charles ayant déclaré par sentence, ainsi que nous l'avons dit ailleurs, les Chanoines de *la Scala* excommuniés, pour avoir encouru les Censures portées par les saints Canons contre ceux qui offensent les personnes ecclésiastiques, afin que retournant à eux-mêmes, ils reconnussent l'énormité de leur crime, en fissent pénitence, et en demandassent l'absolution ; le Prévôt de cette Collégiale, lequel en cette occasion avoit paru le plus modéré, fut aussi le premier à se soumettre et à demander l'absolution de son excommunication. Le saint Cardinal la lui promit d'abord avec beaucoup de charité, et ensuite la lui donna publiquement devant la porte de l'église de Saint-Fidèle, après lui avoir fait promettre d'obéir à l'Archevêque de Milan comme à son supérieur.

Les plus séditieux, qui avoient pour chef le Calabrois, demeurèrent toujours dans leur opiniâtreté, et se moquèrent de cette excommunication publiée contre eux, augmentant de jour en jour leur faute, et célébrant même l'Office divin dans leur église avec plus de solennité qu'à l'ordinaire, pour braver de la sorte le saint Cardinal. Mais quand ils eurent appris la mort honteuse de leur chef, et l'ordre que le Pape avoit envoyé de procéder contre eux dans toute la rigueur de la justice, ainsi que leur crime le méritoit, ils commencèrent à s'humilier et à reconnoître leur faute. Le pape Pie V, très-zélé pour la conservation des droits et des libertés de l'Eglise, vouloit qu'à cause de l'opiniâtreté et du mépris qu'ils avoient fait paroître, on ne leur fît aucune miséricorde, et qu'on les punît dans toute la rigueur des peines portées dans les saints Conciles, lesquelles

sont très-sévères, ainsi qu'on le peut voir dans la Constitution de Boniface VIII, au chapitre, *Felicis, de Pœnis*, où la moindre est, que telles personnes soient déclarées infames, et privées, *ipso facto*, de leurs bénéfices, s'ils en possèdent. Mais saint Charles, qui n'étoit aucunement touché de l'injure faite à sa personne, et qui ne souhaitoit que l'amendement de ces Chanoines et la conservation des droits de son église, ayant compassion d'eux, pria Sa Sainteté de les traiter avec douceur, et qu'on ne procédât pas contre eux avec tant de sévérité. Il sollicita si fortement le Pape, que toute cette affaire lui fut renvoyée.

Quand il vit que ces Chanoines étoient touchés de leur faute et disposés à en faire publiquement une juste satisfaction, et à se soumettre à la juridiction de leur Archevêque, il leva leur excommunication un jour de Dimanche, en grande cérémonie, à la porte de l'église métropolitaine, les rétablit dans tous leurs premiers droits et honneurs, et leur imposa une pénitence salutaire, après pourtant qu'ils eurent avoué publiquement leur faute devant une foule innombrable de peuple qui y étoit accourue, et qu'ils lui eurent demandé humblement pardon de l'insulte qu'ils lui avoient faite. Après cette cérémonie, on les conduisit à l'église, où étant à genoux aux pieds du grand Autel, ils protestèrent d'être soumis à la juridiction de l'Archevêque de Milan, et prêtèrent serment de fidélité entre ses mains. Après cela ils le prièrent instamment d'avoir la bonté de lever l'interdit de leur église. Il le promit, et sur-le-champ fit un discours plein de zèle et de doctrine au peuple pour l'instruire de l'importance de cette cérémonie; et ensuite il alla avec eux en procession à l'église de *la Scala*, où après avoir réconcilié le cimetière où le crime étoit particulièrement arrivé, il entra en leur église, et en prit possession le cinquième de Février de l'année mil cinq cent soixante-dix, avec une joie extraordinaire de tout le peuple de Milan.

Entre autres pénitences salutaires qu'il leur imposa, il ordonna que pendant l'espace de dix ans consécutifs tout le Clergé de cette église viendroit en procession à la Cathédrale le jour de la Nativité de la sainte Vierge, qui en est la fête principale, à l'heure de la Messe pontificale, et qu'étant à genoux devant le grand Autel aux pieds de l'Archevêque, il lui demanderoit humblement pardon, et reconnoîtroit être soumis à sa juridiction. Ce qu'ils ont exécuté depuis fort fidèlement; cette peine étant encore très-légère en comparaison de ce qu'ils avoient mérité selon les saints Canons, et des peines auxquelles le Pape vouloit qu'on les condamnât : car son intention étoit que dans cette absolution on exceptât ceux qui avoient eu l'insolence d'assembler des gens armés et d'attaquer la personne même du Cardinal, ce qui en avoit fait mettre quelques-uns en prison; mais quand on fut sur le point de faire exécuter leur sentence, et de les déposer de leurs bénéfices, le saint Cardinal sollicite si vivement en leur faveur, que le Souverain Pontife le fit maître de toute cette affaire. Ce charitable Pastéur, plein de tendresse pour tout le monde, les délivra promptement du danger où ils étoient, et les condamna seulement à contribuer d'une certaine somme d'argent, par manière d'aumône, à la construction de l'église de Saint-Ambroise-le-Majeur, laquelle fut depuis achevée par ses soins et ses charités.

Le misérable Barbesta fut arrêté prisonnier par les ordres du Pape, et étant abandonné de tout le monde, et en très-grand danger de sa vie, parce que personne ne vouloit se charger de sa cause, le saint Cardinal fut touché de compassion pour lui, et témoigna, dans un écrit public, qu'on lui feroit un très-grand plaisir de le défendre ; mais ce fut sans effet : car tout le monde avoit tant d'horreur de son crime, que personne ne se présenta pour le soulager ; de sorte que saint Charles se crut obligé de se rendre son avocat, et de prier le Pape, par le sieur Orma-

nette, de lui faire miséricorde, et de ne le pas condamner selon que le méritoit la grandeur de son crime. Sa Sainteté ne put rien refuser à une demande qui procédoit d'un cœur si chrétien et si rempli de charité, et à sa considération elle le condamna seulement à un simple bannissement, d'où le saint Cardinal le fit encore bientôt rappeler.

CHAPITRE XXVI.

Les coupables du coup d'arquebuse sont découverts et punis, nonobstant toutes les sollicitations que saint Charles pût faire en leur faveur. Il retourne visiter les trois Vallées de la Seigneurie des Suisses, où il fait un fruit extraordinaire.

QUELQUES diligences que les Officiers royaux fissent pour découvrir les auteurs de l'assassinat qu'on avoit voulu commettre sur saint Charles, le Pape ne laissa pas de mander qu'il vouloit absolument qu'on n'oubliât rien pour les arrêter, et qu'on procédât contre eux dans toutes les formalités de la justice; et même il lui commanda de lui faire savoir en particulier quelles personnes il en soupçonnoit. Ce Saint qui, pour l'amour de Dieu, avoit déjà pardonné dans son cœur cette injure, et qui de peur de blesser la charité avoit toujours éloigné de son esprit les moindres soupçons, se voyant contraint d'obéir à la volonté du Pape, lui répondit avec une grande simplicité, qu'il ne doutoit point que tout ce qu'il avoit fait pour réformer les mœurs corrompues de son peuple, n'eût excité la haine de beaucoup de personnes contre lui, mais qu'il ne pouvoit savoir en particulier qu'elles personnes avoient été capables du crime qu'on avoit commis : que les Juges royaux tourmentoient tous les jours beaucoup de personnes pour cela, ce qui lui causoit un très-sensible déplaisir, parce qu'il les en croyoit très-innocentes.

Mais sa douleur s'augmenta encore beaucoup, lorsqu'il apprit que Sa Sainteté envoyoit exprès à Milan un Délégué apostolique pour en informer. Il fit tout ce qu'il put pour l'empêcher, protestant, même par écrit, qu'il ne vouloit point en aucune manière qu'on fît de poursuite pour tout ce qui le regardoit. Le Pape qui connoissoit combien il étoit important pour l'honneur de Dieu et l'autorité de l'Eglise que cet attentat ne demeurât point impuni, ne lui fit autre réponse, sinon qu'il vouloit absolument qu'on en fît justice. Pour cet effet, il députa Monseigneur Antoine Scarampa, évêque de Lodi, Prélat d'une grande expérience, d'une vertu et d'un mérite extraordinaire, et il lui envoya, pour faire publier en son nom, une Ordonnance qui portoit de très-grandes Censures contre tous ceux qui ayant eu quelque connoissance de l'attentat commis contre le saint Cardinal, ne viendroient pas le révéler.

Comme on la publioit, deux Prévôts de l'Ordre des Humiliés, dont l'un étoit complice de l'assassinat, et l'autre en avoit ouï parler seulement, vinrent trouver le Délégué apostolique, et lui en découvrirent quelque chose; mais non pas tant, ni avec tant de confiance qu'ils avoient déjà fait au saint Cardinal : il les examina soigneusement, et trouvant qu'ils s'embarrassoient en leurs réponses, il les fit mettre en prison avec de violens soupçons qu'ils étoient coupables. En effet, ils ne purent s'empêcher d'avouer le crime détestable qu'ils avoient voulu commettre.

Saint Charles en eut une douleur qui ne se peut exprimer, et touché de compassion pour ces pauvres misérables qu'il voyoit en si grand danger, il écrivit d'abord à Rome au sieur Ormanette pour faire les plus grandes instances qu'il seroit possible auprès de Sa Sainteté, afin d'obtenir leur grace, lui marquant plusieurs raisons pressantes qui sembloient demander qu'on en agît de la sorte. Mais nulles

prières et nulles raisons ne furent capables de fléchir le Saint Père, ni d'empêcher le Délégué de poursuivre le procès, pour le grand zèle qu'il avoit de la justice.

Enfin pour ne pas parler plus long-temps d'un si triste sujet, n'étant pas à propos d'en rapporter toutes les particularités, l'affaire se termina de telle sorte, que les coupables avouèrent leur faute, et que le Prévôt, qui étoit un des conjurés, découvrit les autres complices. On attrapa Farina, le principal auteur de l'assassinat, dans les troupes du duc de Savoie, où il s'étoit fait soldat dans une garnison, le Pape ayant écrit à Son Altesse pour le faire saisir sur ses terres. Ils furent tous pris et mis en prison, où ils confessèrent leur crime, et d'où ils ne sortirent que pour expier, par une mort publique et honteuse, l'injure et le tort irréparable qu'ils avoient voulu faire au peuple de Milan, en lui ôtant un si bon et si saint Pasteur. La sentence fut exécutée le vingt-huitième de Juillet de l'année mil cinq cent soixante-dix. Ils furent dégradés auparavant, selon les règles des saints Canons, et ensuite livrés au bras séculier, qui en condamna quatre à être pendus.

Il s'en trouva deux parmi eux, qui étoient nobles, celui de Verceil et celui de Caravage, lesquels eurent la tête tranchée. Le détestable Farina fut touché de Dieu dans cette extrémité, et fit paroître une grande douleur de son crime. Il avoua publiquement, dans le temps qu'on le dégradoit, qu'il étoit indigne de l'habit de religieux, et que c'étoit avec justice qu'on le lui ôtoit. Quand il fut sur l'échelle, il s'adressa au peuple pour lui demander instamment de prier Dieu pour son ame, afin qu'il lui pardonnât le crime horrible qu'il avoit voulu commettre, en donnant la mort à un saint Prélat dont la vie étoit si nécessaire pour le salut des ames.

Un de ces Prévôts, qui fut exécuté, connoissant la charité de ce bon Pasteur, lui recommanda une nièce qu'il laissoit orphéline et fort pauvre ; et le saint

Cardinal, pour le consoler, le fit assurer qu'il en prendroit un soin particulier, comme il l'effectua depuis avec beaucoup de charité. Un des prisonniers, comme moins coupable que les autres, fut seulement condamné aux galères pour toute sa vie, et saint Charles pria instamment le Pape de lui accorder sa grace, espérant qu'il seroit un bon Religieux; mais il ne reçut point d'autre réponse de Sa Sainteté que ces paroles du prophète Jérémie : *Si potest Æthiops mutare pellem suam;* cela n'empêcha pas qu'il ne pressât encore tant le Pape, qu'à la fin il obtint que cette peine fût changée en une prison dans un Monastère pour un certain temps, où il pût faire pénitence d'une façon convenable à un homme de sa profession.

Pendant que tout Milan étoit occupé du pitoyable spectacle de ces pauvres malheureux, saint Charles, dont les entrailles en étoient vivement touchées de compassion, sortit de cette Ville pour aller visiter les trois Vallées de son diocèse qui sont de la Seigneurie des Suisses, afin d'y recueillir le fruit de ses travaux passés. Il s'y comporta avec le même zèle et la même vigueur que dans ses autres visites; et non content de la faire à ses propres dépens, il y distribua encore quantité d'aumônes aux pauvres et aux églises du pays, ne laissant aucun lieu où il ne fît du bien, et où il n'augmentât la piété et la religion des peuples.

Après qu'il eut achevé de visiter ces trois Vallées, il passa dans les autres lieux de la même Seigneurie des Suisses, qui sont par-delà les montagnes d'Allemagne, sous prétexte de visiter sa sœur la comtesse Hortensie, au château d'Altaemps, mais dans le dessein de traiter avec ces Seigneurs de quelques affaires importantes pour la Religion catholique en leur pays, et particulièrement dans les trois vallées de son diocèse, et de leur rendre quelque service s'il pouvoit pour l'établissement de la discipline et de la réformation des mœurs dans leurs provinces. Il alla donc dans tous les Cantons catholiques les uns après les autres, et avec une conduite et une sagesse admira-

ble ; il mit la réforme presque partout, mais particulièrement parmi les Ecclésiastiques du pays qui vivoient dans une étrange dissolution, et même dans quelques Monastères, où il ne restoit presque plus aucune marque de l'ancienne Observance religieuse, et où on gardoit si peu la Règle, que la plupart des Religieux n'avoient aucun scrupule de se faire servir, même jusques dans leurs cellules, par des personnes de l'autre sexe, et quelques-uns avoient changé leurs Monastères en des cabarets infames, où on commettoit toutes sortes de débauches.

Il sut si bien ménager les esprits des Religieux, des Ecclésiastiques et des Seigneurs séculiers, qu'ils le prièrent de vouloir ordonner tout ce qu'il jugeroit à propos pour déraciner tous ces abus, le reconnoissant pour leur père et leur protecteur, et promettant d'obéir promptement à tout ce qu'il leur commanderoit. Ainsi, du consentement des uns et des autres, il remédia à tous ces désordres, avec tant de sagesse, que non-seulement ils reçurent avec joie toutes les Ordonnances qu'il fit pour les réformer, mais encore qu'ils les exécutèrent sans aucune peine ni difficulté.

On ne sauroit s'imaginer combien cette visite fut utile pour la gloire de Dieu et le salut des ames, particulièrement à cause de l'occasion qu'il eut de traiter avec les Seigneurs Suisses des affaires importantes de la Religion, où il s'agissoit de l'extirpation de l'hérésie, laquelle s'accroissoit de jour en jour en quelques-uns de leurs Cantons. Il y rétablit encore plusieurs choses pour la Juridiction ecclésiastique, et le bon gouvernement des trois Vallées de son diocèse.

Les lieux principaux où il passa, furent Altorff, Underwald, où il visita le Corps de saint Nicolas, et y communia quantité de personnes à sa Messe ; Lucerne, qui est la plus fameuse du pays, et où les Cantons catholiques s'assemblent pour leurs Diètes, Zurich, Saint-Gall, et Altaemps dont le comte

Annibal Sithich son cousin, étoit Seigneur. Il y séjourna quelque temps pour voir sa sœur, et de là il passa à Schwitz pour visiter Notre-Dame-de-Guade, où on lui vit répandre quantité de larmes devant cette sainte Image lorsqu'il y fit ses dévotions. De là il prit le chemin d'Italie pour s'en retourner à Milan. On ne peut pas recevoir plus d'honneurs ni de civilités qu'il en reçut des Seigneurs et des peuples de ces pays-là : les bourgs, les villes et les villages venoient en procession au-devant de lui avec des marques de joie qui ne peuvent s'exprimer. Il n'y avoit pas même jusques aux hérétiques qui n'accourussent pour le voir : ils publioient hautement que c'étoit un Saint, et qu'après la vie sainte et exemplaire qu'il menoit, on pouvoit hardiment croire ce qu'il prêchoit. Ils disoient encore quantité d'autres choses de cette nature à son avantage. Ce qui est une preuve évidente, que si tous les Prélats, les Prêtres et les autres Ecclésiastiques vivoient aussi saintement que le demande leur caractère, les hérétiques seroient contraints de se convertir à la foi, et les mauvais Chrétiens de changer de vie. Car un Ecclésiastique scandaleux fait plus de mal dans l'Eglise par son mauvais exemple, que n'en sauroient faire cinquante séculiers, quoique plus vicieux et plus débauchés que lui. Ses péchés contiennent éminemment toute la malice de ceux des laïques, et quoique en effet il n'en commette pas un si grand nombre, l'énormité pourtant des siens ne laisse pas de le rendre plus coupable.

La plupart des Catholiques avoient un empressement étrange pour avoir des chapelets, des médailles et d'autres choses saintes qui eussent été bénites de lui ; et quand on leur en donnoit, ils les recevoient avec tant de dévotion et de tendresse, qu'on en vit plusieurs jeter des larmes en abondance, et d'autres se prosterner à genoux pour les prendre, le considérant comme une divine lumière que le Ciel leur avoit envoyée pour leur faire voir les beautés de la

Foi catholique et de la Religion chrétienne. Il passa par un Canton où tous les habitans étoient hérétiques; et étant contraint de s'arrêter dans un Bourg pour y prendre sa réfection, les Seigneurs du lieu vinrent le saluer de la part de tout le Canton, lui rendirent tous les honneurs possibles, et lui envoyèrent quantité de présens, entre autres, du vin, qui est fort rare en ce pays, parce qu'il n'y en croit point, et qui est le présent ordinaire qu'on fait aux Princes lorsqu'ils y passent. Les Hérétiques de Saint-Gall ne lui firent pas moins d'honneur ainsi qu'à ceux de sa suite. Quand il passa par leur ville, il n'y eut ni homme ni femme qui ne courût après lui pour le voir et pour le saluer, quoiqu'ils eussent tant d'aversion pour les Ecclésiastiques, qu'ils ne pussent en souffrir ni en voir un seul en leur ville; d'où nous pouvons juger combien avoit de force, même sur les ennemis de l'Eglise, l'odeur de la sainteté de ce bienheureux Cardinal.

CHAPITRE XXVII.

Le pape Pie V supprime l'Ordre des Humiliés.

LE Pape, voyant la difficulté qu'il y avoit de réformer l'Ordre des Frères Humiliés, puisqu'après toutes les fatigues et tous les soins avec lesquels leur saint Protecteur y avoit travaillé, il n'avoit pu y réussir, crut qu'il étoit à propos de le supprimer. Saint Charles tâcha toujours de le détourner de ce dessein, par l'espérance qu'il lui donnoit de les ramener à leur devoir : mais dès qu'il eut appris l'horrible conspiration que quelques-uns des Prévôts de cet Ordre avoient faite contre la personne du saint Archevêque leur protecteur, sans aucun respect de sa qualité de Cardinal, il conclut qu'il étoit impossible de pouvoir jamais y établir aucune réforme; c'est pourquoi

sans différer davantage, il résolut d'exécuter le dessein qu'il avoit eu depuis long-temps d'abolir une Congrégation qui ne subsistoit dans l'Eglise qu'au mépris de la Religion et au scandale des ames. Mais de peur d'agir trop à la légère dans une affaire de cette importance, il en délibéra auparavant avec des personnes pieuses et prudentes, et particulièrement avec les Cardinaux.

Aussitôt que cette nouvelle fut arrivée à Milan, ce fut une affliction très-grande non-seulement parmi les Religieux de cet Ordre, mais encore parmi tous les habitans. Ils s'adressèrent à saint Charles pour suivre son conseil, et savoir de lui la manière dont il falloit s'y prendre pour empêcher ce coup. Il fut d'avis que le Supérieur-général allât à Rome se jeter aux pieds du Pape, qu'il lui promît de prendre telle réforme qu'il voudroit lui donner; que la ville de Milan écrivît en sa faveur à Sa Sainteté; et qu'il écriroit aussi de son côté pour lui représenter plusieurs raisons, et le porter à accorder la grace qu'on lui demandoit, et pour l'assurer qu'il avoit conçu une grande espérance que ces Religieux accepteroient sans aucune difficulté la réforme pour vivre à l'avenir avec plus de régularité.

Le Général, selon cet avis, alla à Rome, se jeta aux pieds du Pape, et le supplia les larmes aux yeux de conserver son Ordre en faveur duquel le Cardinal et la ville de Milan lui écrivoient. Mais toutes ces prières et ces sollicitations n'eurent ancun effet sur l'esprit du Saint Père, tant il avoit d'horreur du crime qu'on avoit commis, et à cause du peu d'espérance qu'il avoit qu'on pût jamais établir la réforme dans cet Ordre. Peut-être aussi parce que la mesure des péchés de cette Religion étoit remplie, et qu'il n'y avoit plus de pardon pour elle. Il loua beaucoup la charité admirable du saint Cardinal qui pratiquoit avec tant de perfection les maximes de l'Evangile: *Diligite inimicos vestros, et benefacite iis qui oderunt vos;* et la piété des bourgeois de Milan, qui, après

avoir reçu tant de chagrins des Religieux de cet Ordre, avoient encore cette charité pour eux, que d'employer leur crédit pour empêcher qu'ils ne fussent supprimés.

Mais le Saint Père, après avoir beaucoup consulté Dieu par la prière, et avoir pris conseil du sacré Collége des Cardinaux, de son Autorité apostolique abolit et supprima entièrement cette Religion, laquelle n'étoit composée que de cent soixante et quatorze Religieux, quoiqu'elle possédât encore quatre-vingt-quatorze Couvens, dans la plupart desquels il n'y avoit pas même un seul Religieux, les Prévôts en prenant tout le revenu sans y faire aucun service. Ensuite il publia la Bulle d'extinction, qui est la cent dix-neuvième de Pie V, et se trouve au feuillet cent soixante-six du Bullaire. Il y décrit amplement la vie scandaleuse de ces Religieux, et le crime détestable qu'ils avoient voulu commettre sur le saint Cardinal, assurant qu'il en avoit été miraculeusement préservé par une grace spéciale de Dieu. Il assigna à chaque Religieux une pension viagère sur les Commandes de cet Ordre, pour subsister honnêtement, et il se réserva le pouvoir d'en disposer après leur mort.

D'abord que saint Charles eut appris cette nouvelle, il manda au sieur Spéciane, qui étoit à Rome, de supplier Sa Sainteté de vouloir le gratifier de quelques-unes de ces Commandes, pour les unir aux Séminaires, aux Colléges et aux autres lieux qu'il avoit érigés à Milan. Elle lui accorda favorablement les suivans ; l'église et la maison de Bréra, où il fonda le Collége des Pères Jésuites ; Saint-Jean, à la Porte orientale, où il transféra le grand Séminaire ; l'église appelée *la Canonica*, à la Porte neuve, où il mit le petit Séminaire des Clercs ; Sainte-Marie, à la même Porte, où il érigea le Collége des nobles ; le Saint-Esprit, où il érigea celui des Suisses, lequel il transféra ensuite de cet endroit dans une plus belle situation, et où il y a maintenant un couvent de Religieuses ; et le lieu des Vierges-de-Sainte-Sophie, à la Porte romaine, proche Saint-Calimère. Toutes ces églises

appartenoient aux Frères Humiliés, et il les obtint du Pape avec tous les jardins et les autres lieux qui en dépendoient, pour les réunir aux Séminaires, etc. ainsi que nous l'avons dit. Il obtint encore quelques revenus et quelques autres Commandes pour son église métropolitaine et pour d'autres Colléges qu'il fonda. Si bien que les revenus qui auparavant ne servoient qu'à entretenir la vie licencieuse et déréglée de ces Religieux, furent employés, par la sage conduite de ce fidèle Serviteur de Dieu, en des œuvres très-saintes et de très-grande utilité pour le public.

CHAPITRE XXVIII.

Le secours que saint Charles donna à la Ville de Milan dans une grande disette.

LA récolte de l'année mil cinq cent soixante-neuf ayant été très-petite dans toute la Lombardie, fut suivie d'une grande disette, l'année mil cinq cent soixante-dix, dans tout le pays, particulièrement à Milan et aux environs, où les peuples furent réduits à une telle extrémité, que ne pouvant avoir du pain et d'autres vivres pour de l'argent, ils se réfugièrent en foule à Milan pour y être assistés par les charités des habitans. Saint Charles étant touché de compassion pour tous ces pauvres gens, crut qu'il étoit de son devoir, comme Père et Pasteur de son peuple, d'en prendre un soin particulier, et de chercher tous les moyens possibles pour empêcher qu'aucun ne mourût de faim. Pour cet effet, il commanda à son aumônier de redoubler, dans ce temps misérable, les aumônes ordinaires qu'il avoit coutume de faire, et d'avoir soin particulièrement de secourir les Maisons religieuses où on souffroit beaucoup. Ensuite il ordonna à son Maître-d'Hôtel de faire provision de blé, de riz et de légumes, afin d'en distribuer tous les jours à chaque pauvre, suffisamment pour

se nourrir, et de tenir toujours de grandes chaudières pleines de ces légumes cuits et assaisonnés, dans un lieu public à l'entrée de son Palais, afin que chacun eût la liberté entière de se présenter et de recevoir ce qui lui étoit nécessaire.

Cet ordre fut d'abord exécuté avec fidélité ; ce qui attira un si grand concours de pauvres dans Milan, que, pendant plusieurs mois que dura cette famine, il n'y eut point de jour où ce saint Archevêque ne nourrît plus de trois mille pauvres ; ce qui l'endetta tellement, qu'à la fin ne pouvant plus fournir à toute la dépense, il se résolut à chercher lui-même l'aumône pour les pauvres ; et par le moyen des fréquentes exhortations qu'il fit avec un zèle et une ferveur extraordinaire pour porter les riches à faire de grandes charités dans un temps si misérable, aussi bien que par l'exemple qu'il en donna lui-même le premier, il fut cause que quantité de personnes en firent de très-grandes, entre autres, le duc d'Alburquerque, Gouverneur de Milan, qui fit donner un sol tous les jours à chaque pauvre qui alloit demander l'aumône à la porte de son Palais. Plusieurs autres personnes envoyèrent encore en secret des sommes d'argent fort considérables à saint Charles, pour les distribuer aux pauvres qui en auroient le plus besoin, ainsi qu'il le jugeroit à propos. Enfin il s'appliqua avec tant de soin et de vigilance à les soulager dans cette famine, qu'il n'y en eut pas un seul qui perît de faim, quoiqu'il y eût grand sujet de le craindre, et que cela parût presque inévitable : ce que tout le monde regarda comme un miracle.

Sa charité et ses soins s'étendirent encore sur tout son diocèse. Il ne se contenta pas seulement de faire plusieurs saintes ordonnances pour trouver les moyens de les secourir, il alla encore lui-même visiter plusieurs bourgs et villages, afin de pourvoir à toutes leurs nécessités, et d'exhorter les Gentilshommes et les personnes riches à faire l'aumône plus abondamment, ainsi qu'il l'avoit déjà fait à Milan ; ce qui

fut d'un grand secours pour les pauvres de la campagne.

Il tomba une si grande quantité de neige dans ce quartier de la Lombardie, que la plupart des maisons furent en danger d'en être renversées, et que le toit d'un très-grand nombre en fut même enfoncé. Tous les chemins en étoient tellement remplis, que lorsqu'elle fut gelée, il fallut faire des degrés pour monter ou descendre dans les maisons, ou des voutes par-dessous pour entrer par les portes. Il étoit impossible d'aller en carrosse ni à cheval, et même très-difficile d'aller à pied sans tomber, à moins d'avoir des crampons à ses souliers. Enfin il y en avoit une si grande quantité, que cela passoit pour un prodige : car en certains endroits de la campagne il s'en trouva de la hauteur de plus de trois brasses. On appréhenda beaucoup qu'elle ne causât une grande disette, et que, lorsqu'elle commenceroit à se fondre dans le printemps, elle n'inondât tout le pays, ne renversât toutes les maisons, et ne causât même des maladies épidémiques.

Saint Charles, plein de charité pour son peuple, et touché de compassion de le voir dans un danger si évident, eut recours à la prière et au jeûne, et exhorta les Milanois à faire la même chose pour prier Notre-Seigneur de détourner ce fléau. Il faut admirer ici la vertu de la prière, lorsqu'elle est faite avec une foi animée de la charité. Cette neige se fondant peu à peu disparut insensiblement sans qu'on s'en aperçût. Ce que tout le monde, et même les plus intelligens, prirent pour un miracle, ne pouvant concevoir que ces eaux ne se fussent point débordées selon l'ordinaire, en semblables occasions. La récolte fut encore si abondante dans cette année, que jamais de mémoire d'homme on n'en avoit vu une semblable ; ce qui donna aux Milanois un respect et une dévotion particulière pour leur saint Archevêque, attribuant tout ce bonheur à ses prières et à ses mérites auprès de Dieu.

On eut avis, en ce temps, que le Grand Turc, cruel ennemi du nom Chrétien, avoit levé une grosse armée, et déclaré la guerre aux Vénitiens, et même qu'il avoit fait une descente en l'île de Chypre, avec des troupes très-nombreuses de cavalerie et d'infanterie. Pie V, qui étoit un saint Pape, et fort zélé pour la gloire de Dieu, chercha tous les moyens possibles pour s'opposer à ce terrible ennemi; et ne se contentant pas de préparer l'argent et les munitions qui étoient nécessaires, il sollicita encore les princes Chrétiens de s'unir ensemble pour lui résister. Et afin que cette ligue pût avoir un heureux succès, il implora, par des prières publiques, le secours du Ciel, sans lequel tous les soins et tous les travaux des hommes sont inutiles. Il défendit que dans Rome il y eût aucun masque, spectacle, ni divertissement profane depuis Noël jusques au Carême, qui est le temps auquel les gens du monde s'adonnent le plus à toutes sortes de libertinages et de dissolutions. Au commencement de l'année mil cinq cent soixante et onze, il accorda, par Lettres apostoliques, un Jubilé universel, pour exhorter tous les Fidèles à prier Dieu qu'il eût compassion de son peuple, qu'il renversât les desseins de ses ennemis, et qu'il disposât tous les Princes chrétiens à faire une sainte ligue pour la défense de son Eglise. Cette ligue, par la miséricorde de Notre-Seigneur, fut si heureuse, que le septième d'octobre de la même année, l'armée chrétienne obtint contre ce cruel ennemi des véritables enfans de Dieu, cette fameuse victoire du Golfe de Lépante, qu'on attribua principalement aux prières de ce saint pape Pie V.

Saint Charles, voulant profiter de cette favorable occasion pour le bien des ames qui étoient sous sa conduite, composa une Lettre pastorale, qu'il adressa au peuple de la ville et du diocèse de Milan, dans laquelle il représentoit le danger éminent où se trouvoit l'Eglise, et l'obligation qu'avoient tous les Fidèles d'apaiser la colère de Dieu par des prières et des jeûnes

extraordinaires, et de s'abstenir de toutes les folies extravagantes et autres divertissemens ridicules du Carnaval, qui sont la source d'une infinité de péchés et qui attirent sur nous le courroux et l'indignation de Dieu. Il exhorta enfin le peuple à vivre plus chrétiennement, à donner bon exemple, et à s'appliquer à des exercices de piété et de pénitence, pour implorer le secours de Dieu dans une telle nécessité. Ensuite il ordonna qu'on feroit trois processions générales de tout le Clergé et de tout le peuple; ce dont on s'acquitta avec tant de dévotion et de marques extérieures d'une véritable componction, qu'un chacun donna des signes d'une pénitence extraordinaire. Il ordonna encore l'oraison continuelle pendant trois jours, durant lesquels il fit exposer le Saint Sacrement en toutes les églises, même en celles des Réguliers, recommandant au peuple de les visiter le plus souvent qu'il lui seroit possible.

Tous ces exercices de piété se pratiquèrent justement les trois dernières semaines avant le Carême, précisément dans ce temps où, par un aveuglement et un abus insupportable, les hommes charnels et mondains s'imaginent qu'il leur est permis de vivre avec plus de dissolution; et ce fut un excellent remède pour empêcher tous ces désordres. Mais ce saint Pasteur, qui ne pensoit continuellement qu'à trouver des moyens pour gagner des ames à Dieu, ayant reconnu que le peuple de Milan prenoit plaisir aux Exercices spirituels, ordonna que les jours de Fêtes l'Office divin seroit célébré avec plus de solennité qu'à l'ordinaire, et qu'afin de l'y attirer il y auroit même la plus excellente musique qu'on pourroit avoir; ce qui réussit selon son désir. Outre cela, il régla plusieurs Exercices de piété, qui tenoient presque tout le jour le peuple occupé, en sorte qu'il n'y avoit pas un seul moment de reste pour l'employer en divertissemens profanes. Ainsi la ville de Milan se vit entièrement changée dans ces jours; et au lieu que les autres années précédentes on n'entendoit que

trompettes et tambours pour inviter le peuple aux danses, aux fêtes, et aux joûtes publiques, et que toutes les rues étoient remplies de masques, au contraire cette année on n'y rencontroit que de longues processions de personnes qui alloient d'église en église pour implorer le secours de Dieu, qui même se disciplinoient publiquement pour marque d'une plus grande pénitence, et on n'y entendoit de tous côtés que des Hymnes et des Psaumes qu'on chantoit à la louange de Dieu.

Dans ce temps-là, par un abus fort ancien, on mangeoit encore à Milan, de la chair le premier Dimanche de Carême, comme si c'eût été le dernier jour de Carnaval, et on faisoit plusieurs autres folies qui étoient des restes des Bacchanales, dont Dieu étoit grièvement offensé, et les ames fort scandalisées. Le saint Cardinal crut que c'étoit une occasion très-favorable pour abolir cette pernicieuse coutume. Pour cet effet, il invita ce jour-là tout le peuple de cette ville à une Communion générale qui se feroit dans l'église métropolitaine, et afin qu'on pût s'y préparer plus dignement, il l'exhorta à faire les jours précédens des prières et des jeûnes extraordinaires. Tous les Milanois entendirent volontiers pour lors la voix de leur saint Pasteur, et la suivirent fidèlement. Car la semaine précédant ce premier Dimanche de Carême, il y eut très-peu de personnes qui ne se préparassent par des marques extraordinaires de pénitence à la sainte Communion; et ce jour étant venu, il se trouva un si grand concours de peuple dans la grande église, que ce saint Archevêque demeura depuis la pointe du jour jusques après Vêpres à distribuer la sainte Eucharistie.

Par le moyen de ces pieux et saints Exercices, il préserva son bien-aimé troupeau d'une infinité de péchés très-énormes, et l'excita à une si grande ferveur de dévotion, que tout le monde en fut surpris. Ce fut sans doute un puissant motif pour engager

Dieu à protéger le peuple chrétien, et à le favoriser dans cette glorieuse victoire qu'on remporta la même année contre le Turc, ainsi que nous l'avons déjà rapporté ci-dessus.

CHAPITRE XXIX.

Saint Charles empêche que l'hérésie ne s'introduise dans le Pays des Suisses de deça les Monts.

DEPUIS que les Suisses eurent choisis saint Charles pour leur Cardinal Protecteur, ils eurent toujours une grande estime pour lui, tant à cause des choses surprenantes qu'il faisoit continuellement, que de la réputation qu'il s'étoit acquise dans toutes les provinces du monde chrétien. Mais depuis qu'il eut été en leur pays, et qu'ils eurent été eux-mêmes témoins de la sainteté de sa vie et du zèle qu'il avoit pour la gloire de Dieu et pour le salut des ames, ils en conçurent encore une estime et une affection beaucoup plus grande, ayant vu le fruit extraordinaire qu'il avoit fait pour la Religion, dans le peu de temps qu'il avoit été parmi eux; ce qui leur fit dire que, quelque estime et quelque réputation qu'il eût dans le monde, son mérite étoit encore infiniment plus grand.

Ce Saint ayant reconnu l'affection que ces peuples avoient pour lui, crut être obligé aussi d'en avoir pour eux; c'est pourquoi, brûlant d'un désir ardent de les assister dans tous leurs besoins, particulièrement pour le salut de leurs ames et pour la conservation de la Foi catholique dans leur pays, et ayant eu avis qu'en certains endroits de leurs Cantons par deçà les Monts, qui étoient du diocèse de Côme, il s'y étoit introduit deux maîtres d'école très-pernicieux hérétiques, lesquels sous prétextes d'enseigner les Humanités, semoient leur fausse doctrine et cor-

rompoient la jeunesse, en tâchant de l'infecter de l'hérésie de Calvin ; que d'autres encore de même croyance étoient venus sous d'autres prétextes en quelques villes du diocèse de Milan pour tâcher, comme des suppôts de Satan, de corrompre et de perdre les ames ; il en fut sensiblement touché à cause du danger extrême où il voyoit son cher troupeau, si on n'y apportoit promptement du remède, ayant pour lors devant les yeux l'exemple de tant de grandes provinces, qui avoient été toutes perdues par de semblables commencemens. Il apprit encore que les seigneurs Suisses des Cantons catholiques de deçà les Monts, envoyoient leurs enfans dans les Cantons hérétiques de delà les Monts, pour y faire leurs études et y apprendre la langue ; ce qui étoit très-pernicieux, non-seulement pour ces jeunes gens, mais encore pour tout le pays ; parce qu'après avoir respiré pendant quelques années l'air contagieux de l'hérésie, quand ils retournoient dans leur pays, ils en infectoient les autres, ce qui insensiblement auroit produit une ruine totale de la Religion Catholique.

C'est pourquoi il résolut, à quelque prix que ce fût, d'empêcher ce désordre et d'y apporter quelque prompt remède dans son commencement, de peur que dans la suite les effets n'en fussent plus fâcheux. Il avoit déjà parlé de cette affaire à quelques seigneurs Suisses l'année précédente, lorsqu'en faisant sa visite il passa delà les Monts ; mais ils lui avoient répondu que les lieux où ces deux maîtres d'école s'étoient retirés, ne dépendant d'aucun Canton particulier, comme les trois Vallées du diocèse de Milan, cette affaire devoit être traitée dans une assemblée générale, qu'ils appellent autrement Diète, où les principaux de tous les Cantons tant hérétiques que catholiques se trouvent.

Ayant donc appris qu'on devoit bientôt tenir cette Diète, il y envoya le sieur Jean-Ambroise Fornère son domestique, natif du même pays, qui est main-

tenant Agent à Milan pour lesdits Cantons, avec plusieurs lettres et un ordre exprès de visiter tous les Cantons catholiques avant qu'on commençât la Diète, afin de disposer tous les Seigneurs à y traiter de cette affaire importante, pour remédier aux désordres qui en arriveroient infailliblement. Il lui recommanda surtout de ne rien épargner pour leur faire des présens et pour les bien régaler, tant afin de leur faire plus d'honneur et de civilité selon la coutume du pays, que pour leur témoigner l'affection extraordinaire qu'il avoit pour eux. Le sieur Fornère s'acquitta avec beaucoup de fidélité et d'adresse de sa commission, et exécuta soigneusement tous les ordres que lui avoit donnés le saint Cardinal. Quand la Diète fut assemblée, il proposa à tous les Seigneurs les trois choses que saint Charles leur demandoit. Premièrement, qu'on ôtât ces Maîtres d'écoles dont nous avons parlé, et qu'à l'avenir il ne fût plus permis à aucun hérétique d'enseigner dans les lieux de la domination des Cantons catholiques. Secondement, qu'il fût expressément défendu aux Suisses catholiques de deçà les Monts, d'envoyer leurs enfans dans les Cantons hérétiques pour y étudier, y apprendre la langue ou quelque métier. Troisièmement, que lorsqu'on enverroit quelque Capitaine hérétique pour Gouverneur dans les lieux des Cantons catholiques, il ne pût connoître des affaires qui concernent la Foi et la Religion catholique, mais qu'il y eût un Officier catholique, lequel eût pouvoir de punir ceux qui pècheroient dans la Foi, puisque les hérétiques ne vouloient point permettre qu'aucun Prêtre ou Religieux fît l'office d'Inquisiteur.

Ces trois propositions furent très-bien reçues de toute l'Assemblée, mais particulièrement des Seigneurs catholiques ; et quoique ensuite après les avoir examinées plus attentivement, les hérétiques y trouvassent beaucoup de difficulté, principalement pour le troisième chef, lequel paroissoit le plus désavantageux à leur secte, néanmoins le respect et

l'estime qu'ils avoient tous pour saint Charles, furent cause qu'après une longue dispute elles furent acceptées généralement de toute l'Assemblée; et il fut ordonné par un décret perpétuel, que ces maîtres d'école seroient chassés, et qu'il seroit défendu sous de très-grièves peines à tous hérétiques d'enseigner dans les pays catholiques: qu'à l'avenir il seroit défendu aussi sous de très-rigoureuses peines à tous ceux de leur Seigneurie de deçà les Monts, de quelque qualité et condition qu'ils fussent, d'envoyer leurs enfans dans les Cantons hérétiques: et pour le troisième chef, ils établirent le Chancelier de la ville de Locarno, qui est une des plus considérables de deçà les Monts, pour surveillant et juge des affaires de la Religion et de la Foi catholique, et firent de très-expresses défenses à tous hérétiques de jamais s'en mêler à l'avenir. Ces décrets furent d'abord exécutés, et le sieur Fornère alla lui-même les signifier à ces maîtres d'école, et les fit conduire en même temps par delà les Monts, afin d'éloigner promptement la peste de l'héresie, des confins de l'Italie.

Ce fut en vérité une entreprise bien considérable, et un effet de la main toute-puissante de Dieu; car il n'y eut personne qui ne fût surpris qu'une affaire de cette importance se fût terminée si heureusement et si promptement, et qui pût même concevoir comment saint Charles avoit osé l'entreprendre, et comment les Cantons hérétiques y avoient jamais pu consentir. Ce qui nous fait connoître l'estime qu'ils avoient pour lui, et le crédit que la sainteté et l'innocence de sa vie lui avoient acquis sur leurs esprits. Tout le Milanois, et même l'Italie, reconnut avoir de grandes obligations à ce Saint, pour en avoir éloigné par ce moyen la peste de l'hérésie, laquelle s'y seroit facilement glissée, et l'auroit perdue, comme elle avoit déjà perdu les vallées voisines de Chiavène et de la Valteline.

Pendant que le sieur Fornère ménageoit ces affaires dans les Suisses, le saint Cardinal travailloit avec

zèle à la visite de son Diocèse, faisant en chaque lieu les réglemens qu'il jugeoit nécessaires pour le bien des ames et la réformation des mœurs : et comme il s'y appliquoit avec un soin et une fatigue extraordinaire, et que de jour en jour il augmentoit l'austérité de sa vie pour s'avancer dans la pratique des vertus chrétiennes, il y contracta une maladie fort dangereuse, qu'il supporta avec une patience admirable, et qu'il reçut de la main de Dieu, comme le fruit le plus précieux de ses travaux. Il trouva beaucoup de soulagement dans les remèdes qu'on lui donna ; mais le zèle dévorant qu'il avoit pour les ames que Dieu lui avoit confiées, ne lui permettant pas de demeurer long-temps en repos, fut cause qu'il fit plusieurs rechutes, qui furent encore plus dangereuses que sa maladie.

A la fin, ses amis le supplièrent de se ménager davantage et d'avoir plus de soin de sa santé, et que s'il ne vouloit pas le faire pour l'amour de lui-même, pour le moins il considérât qu'il étoit obligé de se conserver pour le bien de son troupeau, lequel dépendoit entièrement de lui, et que s'il venoit à mourir dans ce temps, tout ce qu'il avoit fait jusques alors avec tant de fatigues seroit bientôt renversé et détruit.

Il reçut ces avis charitables avec beaucoup de douceur et de reconnoissance, et il remercia ses amis du soin qu'ils prenoient de la santé de son corps ; mais il les pria en même temps de n'en avoir pas moins pour le salut de son ame, et d'être convaincus que le bonheur de son église n'étoit pas établi sur un fondement aussi foible que celui de la vie d'un homme, mais sur la bonté infinie d'un Dieu et sur la ferme pierre de JÉSUS-CHRIST notre Sauveur, duquel dépend tout bien et tout heureux succès : que tout ce qui étoit appuyé sur la vie mortelle des hommes ne pouvoit pas subsister long-temps, puisque le fondement en étant si fragile, il falloit nécessairement que tout l'édifice se renversât lorsqu'il venoit à manquer : que

Dieu nous enseignoit, par la bouche du prophète Isaïe, que de mettre sa confiance dans les hommes, c'étoit s'appuyer sur un foible roseau.

Cette généreuse réponse nous découvre les sentimens de son cœur, et nous fait voir combien il étoit vivement persuadé de l'obligation qu'il avoit de préférer le service de Dieu et le salut des ames à sa santé, et même à sa propre vie, s'il eût été nécessaire ; combien il craignoit de négliger la moindre chose de son devoir, et comment enfin il s'humilioit en toutes ses actions, même dans les meilleures, en rapportant toute la gloire à Notre-Seigneur, et ne se considérant que comme un très-foible instrument entre ses mains.

Après qu'il fut relevé de cette dangereuse maladie qui lui arriva au mois de Juin, et qui lui dura une bonne partie de l'été, il se mit en chemin dans les plus grandes chaleurs du mois d'Août, pour aller visiter les Paroisses de la campagne de son diocèse, selon qu'il avoit coutume de faire tous les ans : et il reçut avis que le duc d'Albuquerque, Gouverneur de Milan, étoit malade à l'extrémité, et même abandonné des Médecins. Il en fut sensiblement touché, parce que c'étoit un prince d'un bon naturel et d'une piété exemplaire. Il retourna en toute diligence à Milan pour l'assister dans ces derniers momens de si grande importance pour le salut éternel ; mais il eut la douleur de le trouver mort lorsqu'il arriva. Son voyage pourtant ne fut pas inutile ; car il alla d'abord visiter la Duchesse, qui étoit inconsolable de la mort de son cher mari ; il lui offrit en cette occasion tout ce qui dépendoit de lui et de ses amis pour son service, et il tâcha par plusieurs raisons de la consoler et de la faire résigner à la volonté de Dieu ; ce dont cette pieuse Duchesse reçut beaucoup de consolation.

Cette année mil cinq cent soixante et onze, les Religieux de Saint-François de Milan firent rebâtir leur église, qui avoit été autrefois dédiée aux bienheureux martyrs saint Nabor et saint Félix, dont les pré-

cieuses reliques reposoient sous le grand autel. On fut obligé de le détruire et de le transporter dans un autre endroit. Saint Charles se servit de cette occasion pour reconnoître ces saintes reliques, et après les avoir visitées avec beaucoup de dévotion et en avoir reconnu la vérité, il les mit avec cérémonie sur le grand autel de la nouvelle église, le quatrième de Septembre de la même année. Il trouva parmi ces reliques les cendres du glorieux apôtre saint Barnabé, les corps de ces deux saints martyrs, et ceux de deux saints archevêques de Milan, savoir de saint Caïus et de saint Maternus. Il y trouva encore les corps des saints martyrs Félix et Fortunat, et celui de sainte Sabine veuve, et après les avoir vérifiés selon les règles de l'Eglise, il les remit fort décemment dans le même endroit où ils étoient auparavant.

CHAPITRE XXX.

Mort du pape Pie V. Saint Charles va à Rome pour l'élection de Grégoire XIII. Il en obtient plusieurs graces pour son église.

SAINT Charles ne fut pas tellement rétabli de sa dernière maladie, que de temps en temps il n'en ressentît encore quelques atteintes; et quoiqu'il pratiquât exactement pour lors le régime de vie que lui avoient prescit les Médecins, il ne laissa pourtant pas de tomber dans une autre maladie qui fut encore plus à craindre que la première. Car il fut attaqué d'une certaine fièvre lente accompagnée d'un fâcheux catarre, laquelle peu à peu le consumoit et le mettoit dans le cas de tomber dans l'étisie, et de perdre bientôt la vie, ainsi que les Médecins le croyoient, d'autant que quelques remèdes qu'ils lui donnassent, même forts et violens, il n'en recevoit aucun soulagement; mais au contraire son mal augmentoit toujours; ce qui dura jusques au commencement de

l'été suivant. Pendant tout ce temps, il fut un exemple d'une patience admirable et d'une entière conformité à la volonté de Dieu, supportant son mal avec la plus grande tranquillité, et remerciant continuellement Dieu de ce qu'il daignoit le visiter en cette manière. Rien ne lui faisoit de la peine que le désir ardent qu'il avoit de travailler pour le bien de son église, ce que la maladie ne lui permettoit pas de faire autant qu'il auroit souhaité ; mais quelque violente qu'elle fût, elle ne l'empêcha pas d'y veiller autant qu'il lui fut possible.

Il étoit aisé de reconnoître que Dieu ne lui envoyoit toutes ces maladies que pour l'éprouver, puisque quelque rudes que fussent les coups dont il fut frappé, il demeura toujours ferme et constant comme un rocher, sans jamais donner le moindre signe d'impatience; au contraire il étoit disposé dans le cœur à en souffrir encore beaucoup plus pour l'amour de son Dieu. Il s'occupa durant cette maladie à préparer les matières pour son troisième Synode, qu'il indiqua au quinzième jour du mois d'Avril suivant; mais la violence de son mal ne lui permit pas de le tenir, et la foiblesse de son corps ne put correspondre à la grandeur de son courage.

Dans ce temps-là il apprit avec douleur que le pape Pie V étoit dangereusement malade ; il ordonna incontinent qu'on fît des prières publiques pour sa santé, et lui-même redoubla ses exercices de piété pour demander à Dieu qu'il lui plût de conserver un Pasteur si saint et si nécessaire à son Eglise ; mais il fut encore beaucoup plus affligé lorsqu'il reçut avis de Rome qu'il étoit mort le premier de Mai de l'année mil cinq cent soixante-douze. Jamais nouvelle ne l'a tant touché, à cause de la grande perte qu'il savoit que l'Eglise faisoit en la personne de ce saint Pape, qui n'eut jamais d'autre vue dans tous ses desseins que la propagation de la Foi catholique par tout le monde, la destruction des ennemis du nom chrétien, la réforme des mœurs corrompues

des mauvais Catholiques, et la gloire et l'honneur du saint Siége.

Il reçut cette triste nouvelle dans le temps que les Médecins lui faisoient prendre des remèdes pour le purger, et lui ordonnoient sur toutes choses de se tenir en repos : mais il ne put se résoudre à leur obéir dans une occasion de cette importance, où il s'agissoit du bien de toute l'Eglise. Il ramassa tout ce qu'il avoit de force pour aller à sa Cathédrale célébrer les funérailles de ce grand Pape, et pour exhorter son peuple, par un discours qu'il fit à ce sujet, à prier Dieu qu'il plût lui donner un digne Successeur, qui héritât de son zèle et de sa piété aussi bien que de sa dignité et de son pouvoir. Ensuite se confiant au secours du Ciel plus qu'à tous les remèdes des Médecins, il se mit en chemin pour Rome, afin de contribuer de tout son pouvoir à l'élection d'un saint Pape. Les Médecins ne manquèrent pas de faire tout ce qu'ils purent pour le dissuader de ce dessein, lui représentant qu'après une maladie si opiniâtre depuis plusieurs mois, et une foiblesse aussi grande que celle dans laquelle il se trouvoit, il étoit absolument impossible, selon toutes les apparences humaines, qu'il pût jamais supporter la fatigue du voyage sans un danger manifeste de mort, ou du moins sans augmenter beaucoup son mal, à cause de la diligence extraordinaire avec laquelle il vouloit se rendre à Rome, qui est éloignée de Milan de plus de cent lieues de chemin : ajoutant qu'il ne devoit point interrompre les remèdes qu'ils avoient commencés, desquels seuls ils attendoient le recouvrement de sa santé.

Il n'eut aucun égard à toutes ces remontrances des Médecins, et il crut qu'il étoit de la dernière importance qu'il se rendît incessamment au Conclave pour tâcher de faire élire un saint Pape, en quoi il pouvoit beaucoup par le moyen des Cardinaux de la promotion de son oncle ; cependant il mettoit toute sa confiance en Dieu plutôt que dans toutes les intri-

gues des hommes, sachant qu'en cette affaire il ne s'agissoit que de sa gloire, et du bien de son Eglise. Il emporta avec lui quelques ordonnances que lui donnèrent les Médecins, avec plusieurs fioles et medicamens pour les prendre selon qu'ils le lui avoient prescrit. Mais avant que de partir, il donna tous les ordres nécessaires pour la conduite de son diocèse pendant son absence ; il fit le Service et l'Oraison funèbre pour le Pape, et le lendemain il partit en litière, changeant de mulets de temps en temps, afin d'aller plus vîte. Il chemina nuit et jour avec une si grande diligence, qu'il arriva à Rome en même temps que deux autres Cardinaux du même pays, qui avoient pris la poste ; de sorte qu'il s'y trouva assez tôt pour entrer au Conclave avec tous les autres Cardinaux.

Il lui arriva deux choses assez considérables dans son voyage : la première fut, que le mulet qui portoit les drogues dont ses Médecins avoient ordonné qu'il useroit, étant tombé dans une rivière proche de Bologne, toutes les boîtes se cassèrent ou se répandirent, sans qu'on pût en sauver une seule. Quand il sut cette aventure, il s'en réjouit, et dit en riant : C'est signe que nous n'avons plus besoin de tous ces remèdes. En effet, l'air de la campagne le fortifia, et il se sentit beaucoup mieux durant ce voyage, qu'il n'étoit à Milan : Dieu, par une grace spéciale, favorisant l'intention sainte pour laquelle il alloit à Rome afin d'élire un digne Vicaire de Jésus-Christ sur la terre. Ce qui nous fait voir clairement qu'il conduit et gouverne ses Saints par des voies extraordinaires, qui surpassent la portée de l'esprit des hommes charnels et mondains. L'autre chose considérable qui lui arriva, fut, que n'ayant pu dire la sainte Messe à Milan depuis long-temps à cause de sa maladie, aussitôt qu'il fut à Plaisance il la célébra, et continua tous les jours de son voyage à la dire, quoiqu'il allât en très-grande diligence. Ce qu'il crut être une faveur très-grande que lui faisoit Notre-Seigneur.

Les Cardinaux entrèrent au Conclave le douzième du mois de Mai de l'année mil cinq soixante-douze, et le lendemain, d'un commun consentement, ils créèrent Pape le cardinal Hugues Boncompagne, Bolonois, du titre de Saint-Sixte, qui prit le nom de Grégoire XIII. Il avoit été fait Cardinal par Pie IV, et il étoit intime ami de saint Charles, qui s'en étoit servi du temps de son oncle pour son Auditeur dans le gouvernement de l'Eglise, et qui l'avoit envoyé de la part du Pape à Trente pour faire conclure le Concile. C'est pourquoi, connoissant son grand mérite et ses rares qualités, il concourut autant qu'il put à son élection, et il eut une satisfaction particulière de le voir établi sur la Chaire de Saint-Pierre, dans l'espérance qu'il eut qu'il ne manqueroit point de suivre les vestiges de son prédécesseur Pie V, pour l'exécution du Concile de Trente, l'extirpation des hérésies, la propagation de la Foi catholique et l'augmentation du culte divin. En quoi certainement il ne fut point trompé; puisque ce grand Pape y travailla en plusieurs manières, mais particulièrement en fondant des Colléges en plusieurs provinces, dont l'Eglise a reçu et reçoit encore tous les jours de grands secours contre les hérétiques et les mœurs corrompues des mauvais Chrétiens, et dans lesquels on verra à jamais des marques perpétuelles de la piété et du zèle ardent que ce saint Pape avoit pour l'avancement de la gloire de Dieu. On peut compter entre les services considérables que saint Charles a rendus à l'Eglise, celui d'avoir beaucoup contribué à la création des deux derniers Papes, qui ont été des exemples consommés de toutes les vertus, ainsi que chacun en a été témoin.

Le nouveau pape Grégoire XIII témoigna à saint Charles, en plusieurs rencontres, l'estime et l'affection particulière qu'il avoit pour lui, mais principalement lorsqu'il le pria de rester à Rome pour l'aider, dans le commencement de son pontificat, à gouverner l'Eglise et à l'assister de ses sages conseils pour éta-

blir plusieurs choses très-saintes et très-importantes à la Religion chrétienne, lesquelles furent depuis heureusement exécutées. Il demeura donc à Rome, pour ce sujet, jusques au mois d'Octobre; et pendant ce temps, voyant le Pape dans de saintes dispositions, il lui donna quantité de bons avis pour sa propre conduite, pour celle de toute sa Maison, et pour le gouvernement de la ville de Rome, conformes aux règles saintes que gardoit le pape Pie V. Il tenoit pour une maxime incontestable, qu'afin qu'un Pape pût s'acquitter dignement des principales fonctions de sa charge, qui sont de gouverner l'Eglise, de sanctifier le peuple chrétien, et d'étendre la Foi catholique parmi les Infidèles, il falloit qu'il fût un modèle achevé de toutes les vertus, et que sa vie pût servir de lumière à tout le monde par l'éclat et la sainteté de ses actions. C'est pourquoi il ne se contenta pas de donner avec humilité tous ces avis au Pape, il voulut encore lui laisser un de ses Ecclésiastiques, qui étoit un homme d'esprit, de jugement et de prudence, et fort zélé pour la discipline ecclésiastique, afin qu'il pût s'en servir utilement pour gouverner sa Maison, et la tenir dans une grande réforme : il s'appeloit Bernard Caniglia, d'une des plus nobles familles de Tortone. Et comme si tout cela eût été peu de chose, il y ajouta tous les avis et toutes les instructions salutaires que les Saints ont donné autrefois aux Papes, et lui fit présent pour cet effet du Pastoral de saint Grégoire, des Livres de la Considération de saint Bernard au pape Eugène, afin qu'il s'en servît pour règle de sa vie et de ses actions. Enfin il n'oublia rien pour animer ce saint Pape à avoir un grand zèle pour la gloire de Dieu et le bien de l'Eglise.

Il n'entretenoit jamais les Cardinaux que de l'obligation qu'ils avoient d'être aussi élevés par l'innocence de leur vie et par l'éminence de leurs vertus, qu'ils l'étoient par leurs dignités. Il leur faisoit voir, avec des paroles toutes de feu, que leur pourpre

n'étoit pas tant un ornement pour les faire regarder du peuple avec respect , qu'une leçon domestique et continuelle de se disposer sans cesse à répandre leur sang pour la gloire de l'Epouse du Fils de Dieu. Enfin il leur donnoit tous les avis charitables et chrétiens, propres pour en faire de vrais conseillers du Vicaire de JÉSUS-CHRIST. Plusieurs profitèrent de ses remontrances ; et ceux qui ne changèrent pas de vie ne laissèrent pas de les écouter avec respect; et furent convaincus des vérités qu'il leur disoit , s'ils n'en furent pas convertis.

Quoiqu'il fût continuellement occupé aux affaires du Pape, il n'oublioit pourtant pas les siennes , et encore moins celles de sa chère église. Il est vrai que pour lors il n'étoit pas encore parfaitement rétabli, et qu'on l'obligeoit de prendre souvent des remèdes pour recouvrer sa santé : mais il arriva que ses Médecins ne pouvant point s'accorder ensemble pour savoir si les bains de Lucques lui seroient profitables, les uns voulant qu'il y allât, et qu'ils lui fussent absolument nécessaires ; les autres soutenant au contraire qu'ils lui seroient très-nuisibles , et qu'ils achevèroient de ruiner sa santé : ne sachant à quoi se déterminer dans cette incertitude durant plusieurs jours , à la fin il se résolut, après en avoir consulté avec quelques-uns de ses amis prudens et sages , à congédier tout-à-fait les Médecins et leurs remèdes, et à reprendre sa première manière de vivre : ce qui eut un très-heureux succès. Car dès qu'il eut commencé à se servir des viandes communes , elles lui profitèrent tellement , qu'en peu de temps il fut entièrement rétabli. Ainsi , se voyant délivré de la cruelle servitude des Médecins, il reprit ses premières austérités , et il les augmenta encore beaucoup de jour en jour à mesure qu'il s'avança dans la perfection.

Il étoit encore alors Grand-Pénitencier, Protecteur de plusieurs Ordres, et Archiprêtre de Sainte-Marie-Majeure. Du temps de Pie V, il avoit voulu plusieurs

fois se démettre de ces charges, mais ce Pape n'y avoit jamais voulu consentir ; et quelque instance qu'il eût pu faire auprès de Sa Sainteté, il n'avoit pu obtenir d'autre réponse, sinon qu'il s'en acquittât autant que le lui permettroit la conduite de son diocèse ; et que pour ce qui étoit de la résidence à Rome, il l'en dispensoit. Il crut que le nouveau Pape lui seroit plus favorable en cette affaire, et il le pria d'agréer qu'il se démît de toutes ces charges, persuadé que le temps qu'il employoit à s'en acquitter, il le déroboit à son diocèse. Sa Sainteté ne voulut pas d'abord écouter sa proposition ; mais à la fin, étant vaincue par les instantes prières qu'il lui en fit, Elle lui accorda sa demande, à condition qu'il choisiroit lui-même les personnes qu'il jugeroit les plus propres à les remplir. Il reçut cette réponse du Pape sans dire mot, afin d'avoir plus de temps pour faire réflexion à ce que Sa Sainteté demandoit de lui.

Durant son séjour à Rome, il fit célébrer à Milan son Synode annuel, auquel il s'étoit déjà préparé, et qu'il avoit même indiqué avant que de partir ; mais qu'il avoit été obligé de différer, comme nous avons vu, à cause de sa maladie. Il adressa une Lettre pastorale à son Clergé, pour s'excuser de ce qu'il ne pouvoit pas s'y trouver, étant retenu par le saint Père à Rome pour des affaires importantes, et il envoya au sieur Castelli, pour lors son Vicaire-général, la commission pour le tenir en sa place.

Il aimoit trop tendrement son église, sa chère épouse, pour s'en retourner sans lui porter quelques nouveaux ornemens ou quelques richesses spirituelles. C'est pourquoi il demanda au Pape, qu'il savoit avoir un grand zèle pour le culte divin et pour le salut des ames, plusieurs graces pour elle, qu'il lui accorda favorablement, lesquelles ne tendoient toutes qu'au bien et au bon ordre de son diocèse. Il obtint en particulier plusieurs Indulgences pour ceux qui faisoient l'Oraison journalière qu'il avoit instituée en

plusieurs de ses Paroisses, pour les écoles de la Doctrine chrétienne, pour les confréries des Pénitens, et pour ceux qui visitoient, dans Milan, les Stations établies sur le modèle de celles de Rome, ce qui fut une grace particulière qu'on lui accorda. Il partit avec tous ces trésors sacrés, et il passa par Lorette pour visiter la sainte Chapelle. Il y arriva la veille de la Toussaint, et, à l'exemple de plusieurs Saints, il y passa toute la nuit en oraison; ce qui fut d'une grande édification à tout le peuple qui y étoit venu pour y faire ses dévotions.

FIN DU SECOND LIVRE.

LIVRE TROISIÈME.

CHAPITRE I.

Saint Charles remet entre les mains du Pape la charge de Grand-Pénitencier, et les autres charges qu'il avoit à Rome. Il fonde le Collége de Bréra, et célèbre son troisième Concile provincial.

APRÈS que saint Charles fut de retour à Milan, et qu'il eut pensé sérieusement à tout ce que lui avoit dit le Pape, lorsqu'il l'avoit prié de trouver bon qu'il se demît de la charge de Grand-Pénitencier et des autres dont nous avons parlé au Chapitre précédent, il résolut de lui envoyer sa démission par écrit, dans une lettre qu'il lui écrivit presque aussitôt qu'il fut arrivé, afin de se délivrer du scrupule qu'il avoit de ne lui avoir pas présenté des personnes capables pour remplir ces charges, ainsi que le Pape l'en avoit prié : car il n'y avoit que la seule charge de Grand-Pénitencier qui, à la vérité, est la plus importante, pour laquelle il eût proposé à Sa Sainteté le cardinal Jean Aldobrandin, frère d'Hippolyte Aldobrandin, depuis Pape sous le nom de Clément VIII, lequel lui paroissoit pour sa doctrine, pour sa prudence et pour son intégrité de vie, un sujet capable de remplir dignement cette charge.

Lettre de saint Charles au pape Grégoire XIII.

« Très-saint Père, depuis que je suis de retour à » Milan, j'ai été encore plus tourmenté que jamais » de remords et de peines de conscience, de ce que » je garde toujours la charge de Grand-Pénitencier, » laquelle demande un homme qui réside à Rome

» et qui s'y applique uniquement ; ce qui est incom-
» patible avec la conduite d'un grand diocèse tel
» qu'est celui dont je suis chargé. C'est pourquoi j'ai
» résolu de m'en défaire, aussi bien que de toutes les
» autres dont j'ai déjà parlé à Votre Sainteté, afin d'être
» plus libre pour m'appliquer aux besoins des peu-
» ples que la Providence m'a confiés, et dont Dieu
» me fera rendre un compte rigoureux au jour de
» son terrible jugement. Et puisque Notre-Seigneur
» JÉSUS-CHRIST a établi Votre Sainteté pour gouver-
» ner toute son Eglise, qu'il lui a donné le pouvoir
» d'en conférer les bénéfices et les charges à des
» personnes capables de s'en acquitter dignement,
» et qu'il lui a promis pour cet effet l'assistance de
» son Saint-Esprit, j'ai cru que je ne pouvois mieux
» mettre ma conscience en sûreté, qu'en faisant ma
» démission entre les mains de Votre Sainteté.

» C'est pourquoi, Très-saint Père, dès-à-présent,
» librement et de ma pure volonté, je me démets
» entièrement de la charge de Grand-Pénitencier
» entre vos mains comme en celles de JÉSUS-CHRIST,
» dont vous êtes le Vicaire en terre, le priant de
» tout mon cœur qu'en toutes vos affaires, et parti-
» culièrement en celle-ci, il lui plaise de vous don-
» ner une abondance de graces et de lumières pour
» choisir un digne sujet zélé pour la gloire de Dieu
» et le salut des ames, d'une vie irréprochable et
» d'une rare doctrine, lequel étant libre de toutes
» autres occupations, puisse résider en personne,
» et s'acquitter dignement des fonctions de cette
» charge.

» Pour les mêmes raisons, je me démets aussi libre-
» ment et volontairement entre les mains de Votre
» Sainteté, de l'Archiprêtré de Sainte-Marie-Majeure,
» de la charge de Protecteur de l'Ordre de Saint-
» François, de celui des Carmes, du Monastère de
» Sainte-Marthe de Rome, et de toutes les autres
» Congrégations régulières, dont je suis le Protec-
» teur. Après cela, Très-saint Père, je me jette aux

» pieds de Votre Sainteté pour les baiser humble-
« ment, et lui recommander de tout mon cœur, dans
» les entrailles de JÉSUS-CHRIST, l'église de Milan ma
» chère épouse, vous priant de conserver toujours
» pour elle et pour moi vos soins charitables et vo-
» tre bonté patérnelle. De Milan, le dix-neuvième
» de Novembre de l'année mil cinq cent soixante-
» douze. »

Le Pape, pour le contenter, accepta cette démission et le déchargea de tous ces emplois, qu'il distribua depuis à plusieurs Cardinaux ; et entre autres il donna au cardinal Jean Aldobrandin la charge de Grand-Pénitencier, ainsi que saint Charles le lui avoit conseillé. Saint Charles se démit encore de la charge de Protecteur de Flandre et du royaume de Portugal, et il écrivit au roi d'Espagne, à qui appartenoit pour lors toute la Flandre, et au roi de Portugal, aussi bien qu'au Cardinal son oncle, pour s'en excuser, et pour leur représenter qu'il n'étoit pas à propos pour le bien de leurs Etats qu'il gardât ces charges, puisqu'il ne pouvoit demeurer à Rome pour vaquer à leurs affaires, comme il étoit nécessaire. Il fut extrêmement content lorsqu'il se vit déchargé de tous ces emplois, afin d'être plus libre pour s'appliquer entièrement et uniquement aux besoins de sa chère église de Milan.

S'il avoit toujours gardé jusques alors sa première abbaye d'Arone, ce n'est pas qu'il y eut aucune attache, puisque la vie sainte et austère qu'il menoit fait assez connoître combien il étoit dégagé des biens de ce monde ; mais c'est qu'il n'avoit pu encore trouver le moyen de l'employer en quelque œuvre pieuse et utile, ainsi qu'il le souhaitoit. Il eut d'abord la pensée d'y établir une église collégiale, avec obligation aux Chanoines d'y résider et d'y faire tous les jours l'Office canonial, ou bien de la donner à quelque communauté de Religieux réformés, qui pussent secourir utilement, dans leurs besoins spirituels, les peuples du pays qui étoient depuis long-temps fort

abandonnés. Mais il n'exécuta ni l'un ni l'autre, parce que le premier dessein n'étoit pas tout-à-fait à son goût, et que le Pape n'approuvoit pas le second; de sorte qu'étant ainsi indéterminé, il garda jusques alors cette Abbaye, sans s'en approprier pourtant les revenus, dont il employoit une partie à faire des aumônes, et l'autre à entretenir sur les lieux plusieurs Prêtres vertueux qu'il avoit élevés en de bons Séminaires. Il prit la résolution dans ce temps-là de l'employer à une œuvre très-importante et très-utile pour tout son diocèse et pour toute la province, comme il le souhaitoit et qu'il en cherchoit l'occasion depuis long-temps.

Lorsqu'il arriva dans son diocèse, il y trouva, comme nous l'avons dit ailleurs, une grande ignorance; et afin de commencer à la déraciner, il fit en sorte que les Pères Jésuites se chargeassent de l'enseignement dans leur Maison de Saint-Fidèle, en attendant qu'il eût fondé, comme il en avoit le dessein, un collége où l'on enseignât tout le cours de la Théologie. Il proposa cette affaire au Pape, pendant qu'il étoit à Rome, et il obtint de lui la permission de se démettre de son abbaye d'Arone pour l'unir à ce collége. Il traita aussi avec le cardinal Jean-Paul Chiésa, Abbé commendataire du Monastère de Bréra des Frères Humiliés, et il obtint de lui toutes les Maisons de cette Abbaye, avec les jardins, qui sont d'une grande étendue, et une partie du revenu, qui fut appliquée à l'entretien des Pères qui devoient faire les services et les fondations de cette église. Et par autorité apostolique, le quatrième d'Octobre de l'an mil cinq cent soixante-douze, il en mit en possession les Pères Jésuites, et y jeta les premiers fondemens du célèbre Collége de Bréra. Il les chargea d'y enseigner aux pauvres particulièrement, la Grammaire, les Humanités et les hautes Sciences; et par ce moyen non-seulement il rendit un très-grand service à sa ville et à son pays, mais encore il donna occasion à ces bons Pères d'être plus utiles au public en enseignant

gratuitement plusieurs pauvres jeunes gens, parmi lesquels il se trouva un grand nombre de beaux esprits, qui par ce moyen devinrent fort capables.

Ils prirent encore possession de l'abbaye d'Arone, et ils y fondèrent un Noviciat, à cause que ce lieu est dans une très-belle situation, et que l'air y est fort sain. Ils y entretenoient aussi quelques Confesseurs pour le secours de ce Bourg qui est fort peuplé. Ce qui donna une extrême consolation à saint Charles, qui voyoit le culte divin augmenté en cette église, et son revenu très-utilement employé.

Cette démission qu'il fit de l'abbaye d'Arone étonna tout le monde, et principalement plusieurs de ses parens, qui furent extrêmement choqués de ce qu'il avoit fait sortir de leur famille, ainsi que l'on parle dans le monde, un Bénéfice qui y étoit depuis si long-temps, et dont ils prétendoient même avoir le droit de Patronage ; la prudence humaine demandant qu'il le remît plutôt à quelqu'un de ses parens. Pour lui, qui n'avoit point d'autre vue que la gloire de Dieu et le salut des ames, bien loin de s'en repentir, il en eut au contraire une très-grande satisfaction. Car l'établissement de ce Collége est très-assurément l'un des plus grands services qu'il ait rendus à son diocèse, puisque par ce moyen le Clergé s'est tellement appliqué aux Sciences par la commodité publique qu'il en a eue, que cette première ignorance est maintenant entièrement bannie des esprits, et qu'il y a à présent un si grand nombre de gens savans, qu'on peut très-commodément remplir les églises collégiales d'habiles Théologiens, conformément au décret du saint Concile de Trente, et conférer les Cures et les autres Bénéfices à charge d'ames, à des personnes qui auroient assez de capacité pour être Evêques. Enfin le diocèse de Milan peut maintenant se glorifier d'avoir plusieurs personnes fort doctes et très-capables de le secourir dans toutes sortes de nécessités. Les diocèses voisins et d'autres encore plus éloignés, en ont aussi profité,

parce que plusieurs laïques y viennent des autres villes pour y achever le cours de leurs études, de même qu'on fait à Rome au collége de Saint-Grégoire.

Ce saint Cardinal étant ainsi délivré de toutes ces charges et bénéfices qui lui faisoient tant de peine, s'appliqua uniquement à penser aux besoins de son église; et pendant tout l'hiver de cette année, après son retour de Rome, il ne travailla qu'à faire exécuter les Ordonnances qu'il avoit déjà faites, et à établir une entière réforme partout, particulièrement dans les Monastères de Religieuses, qu'il souhaitoit de réduire à une exacte et fidèle observance de leur Règle. Il avoit apporté de Rome, pour cet effet, plusieurs décrets du saint Siége apostolique.

Il se prépara aussi pour la célébration de son troisième Concile provincial; qu'il indiqua au vingt-quatrième d'Avril de l'année mil cinq cent soixante-treize, et qu'il célébra dans le même temps avec grande solennité. Le cardinal Paul de Rezze, évêque de Plaisance, de l'Ordre des Clercs Réguliers, s'y trouva. C'étoit un homme d'une rare piété et d'un mérite extraordinaire, et grand ami de notre saint Cardinal. On y établit plusieurs saints décrets touchant le culte divin, la discipline ecclésiastique, l'observation des Fêtes, et le moyen de conserver la Foi catholique dans la province, et d'en éloigner toutes les approches de l'hérésie.

Dès que ce Concile fut terminé, il envoya, selon sa coutume, la copie au Pape, par le sieur Castelli, son Grand-Vicaire, et il l'informa en même temps de plusieurs choses fort importantes, tant pour le diocèse de Milan en particulier, que pour toute l'Eglise en général; et il l'engagea principalement à faire célébrer des Conciles en toutes les provinces, comme il avoit été ordonné par le saint Concile de Trente, parce qu'il y avoit beaucoup d'Archevêques qui négligeoient d'en tenir.

CHAPITRE II.

Nouvelle persécution suscitée à saint Charles pour la Juridiction ecclésiastique.

PENDANT que saint Charles s'appliquoit aux fonctions de son ministère avec son zèle ordinaire, il s'éleva contre lui de nouveaux troubles sur le différend de la juridiction ecclésiastique, lequel n'avoit pu encore être terminé à cause de la mort du pape Pie V. Le duc d'Alburquerque étoit aussi mort, comme nous avons dit, et par provision le Gouverneur du château lui avoit succédé. Il voulut signaler l'entrée de son Gouvernement par une chasse de divers animaux; et pour la faire, il choisit la place qui est devant l'église Cathédrale, afin d'y donner ce spectacle dans le temps du Carnaval. Le saint Cardinal ayant appris cette nouvelle, en fut extrêmement affligé; et animé du saint zèle pour la gloire du Seigneur des armées, et pour l'honneur des temples sacrés, il le défendit sous peine d'excommunication.

Ce Gouverneur obéit sans difficulté, et transféra ce spectacle dans la place devant le Château, mais il garda dans son cœur un très-vif ressentiment de l'injure qu'il croyoit lui être faite par l'Archevêque. Plusieurs personnes qui ne l'aimoient pas, et qui ne pouvoient souffrir la réforme qu'il faisoit des mœurs corrompues de la ville, l'échauffoient continuellement contre lui, et essayoient de le porter à quelque rupture violente. En effet, pour faire dépit au Cardinal, qui avoit fait châtier exemplairement quelques violateurs des jours de fêtes, il tâcha de porter quelques personnes de qualité à faire des danses et à donner des spectacles en des jours consacrés par l'Eglise à la piété. Mais ni ses promesses ni ses menaces ne purent les porter à trahir leur conscience, pour lui complaire et pour fâcher leur saint Pasteur,

qu'ils savoient être porté d'un zèle désintéressé dans toutes les Ordonnances qu'il avoit faites sur ce sujet. La mort de ce Gouverneur qui eut lieu bientôt après ces tentatives de brouilleries, l'empêcha de se porter à rien de plus violent.

Nous avons déjà rapporté ailleurs comment Pie V avoit envoyé en la Cour d'Espagne le Père Vincent, Jacobin, de la noble famille des Justiniens, pour y traiter de l'affaire de la juridiction ecclésiastique. Cet excellent Religieux sollicita si bien cette affaire, que le Roi écrivit au Gouverneur de Milan de terminer ce différend à quelque prix que ce fût. Dès lors les affaires prirent un bon train, et l'Eglise demeura en paix pendant quelque temps ; à quoi contribua encore beaucoup le sieur Jean-Baptiste Raynaud, qui depuis peu ayant été fait Président du Sénat, ne troubla jamais en aucune manière le Tribunal ecclésiastique, et ne l'empêcha point de prendre connoissance des causes mêmes des laïques qui étoient de sa compétence. Mais le duc d'Alburquerque, Gouverneur de Milan, étant mort depuis, et celui qui lui avoit succédé par provision, n'étant pas si bien informé de la bonne intention du Roi catholique, il ne faut pas s'étonner s'il s'éleva de nouveaux troubles, et si les ennemis du saint Cardinal prirent de là occasion de lui rendre de mauvais offices.

Il vint donc d'Espagne un nouveau Gouverneur en chef, dont par respect nous taisons le nom dans cette histoire, aussi bien que celui de plusieurs autres. Il étoit des amis de saint Charles, et il l'avoit connu à Rome, durant le Pontificat de Pie IV, auprès de qui il exerçoit la charge d'Ambassadeur pour le roi d'Espagne. Il savoit combien ses intentions étoient saintes, et combien il étoit affectionné pour la couronne d'Espagne. Saint Charles crut qu'il vivroit avec lui de meilleure intelligence qu'avec un autre, et que les contestations pour le fait de la juridiction seroient tout-à-fait terminées. Mais il fut trompé en son espérance ; car ses ennemis, qui ne

pouvoient supporter la réforme sainte qu'il vouloit établir, étant poussés par le malin esprit, ne manquèrent pas de faire quantité de faux rapports auprès de ce nouveau Gouverneur, pour l'irriter contre lui.

Ils savoient que c'étoit un homme fort prudent et fort honnête, et qui, selon la politique de ceux qui sont employés au gouvernement des provinces, affectoit de gagner l'amitié du peuple et de paroître zélé pour les intérêts du Roi son maître : c'est pourquoi ils lui persuadèrent qu'il ne pouvoit trouver de moyen plus court et plus aisé pour témoigner au Roi le zèle qu'il avoit à son service et pour gagner les bonnes graces des Milanois, que de maintenir fortement les droits de la juridiction laïque, et de garantir le peuple de celle de l'Archevêque, laquelle ils nommoient une tyrannie insupportable. Ils lui dépeignirent son prédécesseur comme un homme lâche, qui avoit laissé usurper au Cardinal une autorité qui ne lui appartenoit pas.

Ces raisons paroissoient propres à faire quelque impression sur l'esprit d'un homme politique, qui ne s'étudioit qu'à paroître plus affectionné au service de son Roi, que tous ceux qui l'avoient précédé. Aussi les assura-t-il qu'en toutes les occasions il feroit connoître sa fidélité et son zèle pour son Prince, et qu'il ne souffriroit jamais que de son temps on fît rien dans le gouvernement de la Province qui fût contre ses intérêts. Ce Seigneur, dont l'esprit étoit ardent, n'examinant pas bien tous ces avis captieux, se laissa emporter à des violences fâcheuses, comme nous allons le raconter.

La première occasion de rupture fut pour un certain Bref apostolique, dont un Gentilhomme milanois voulut se servir dans une affaire purement séculière. Le Gouverneur en ayant été averti par les ennemis de l'Archevêque, prit occasion de son absence, pendant qu'il étoit occupé à la visite de son diocèse, pour défendre au Gentilhomme, par le Capitaine de la justice, de se servir de ses Lettres, ne les ayant

pu obtenir, disoit-il, sans la licence des Juges royaux. Le Pape, incontinent informé de ce procédé, qui étoit contraire à son autorité, avertit le Gouverneur qu'il avoit encouru les Censures ecclésiastiques, et il l'exhorta à s'en faire absoudre. Il obéit et reçut son absolution par le cardinal Chiésa, qui se trouva en ce temps-là à Milan; et saint Charles étant de retour de sa visite, délivra le Capitaine de la justice, de l'excommunication où il étoit tombé, et en fit la cérémonie devant la chapelle archiépiscopale. Ce petit orage aussitôt apaisé qu'il avoit été ému, fut l'avant-coureur d'un plus grand et plus dangereux dans ses suites, et renouvela toutes les anciennes contestations qu'il avoit eues d'abord avec le Sénat de Milan.

Pour cela il faut savoir que deux ans auparavant, les Ministres du Roi catholique avoient, sur de fausses relations, obtenu de Sa Majesté des Lettres fort préjudiciables à l'autorité de l'Eglise; elles défendoient entre autres choses au Gouverneur de Milan d'accorder aux Juges ecclésiastiques aucunes des choses sur lesquelles ils étoient en dispute avec les Juges séculiers; et comme, dans ces Lettres, il y avoit de la surprise, on n'avoit pas osé jusqu'alors les faire paroître au jour. Ceux qui ne songeoient qu'à brouiller le Cardinal avec le Gouverneur, préoccupèrent si bien ce dernier, qu'ils lui persuadèrent de les faire exécuter, espérant par ce moyen renverser la juridiction ecclésiastique, et que dans la suite le Gouverneur leur seroit obligé de ce conseil.

Il les écouta volontiers, et il crut que c'étoit pour lui une occasion favorable de faire paroître au public combien il étoit fidèle et zélé pour les intérêts de son Roi. Mais avant de rien entreprendre, il en découvrit un jour quelque chose à saint Charles par manière de conversation. Le saint Archevêque sur-le-champ le pria instamment de n'y point penser, l'assurant qu'il ne souffriroit jamais qu'on entreprît rien qui fût contraire aux libertés de son église. Cela pour lors n'eut point d'autres suites.

Mais quelque temps après, le Gouverneur, nonobstant cette prière, profita de l'absence du Cardinal qui étoit en visite, pour les faire signifier à son Grand-Vicaire, limitant le tribunal de l'Archevêque à un certain nombre de sergens, spécifiant la qualité des armes qu'ils devoient porter, et prescrivant les bornes jusqu'où sa juridiction devoit s'étendre. Le saint Archevêque fut sensiblement affligé de cette entreprise injuste, qu'il voyoit bien n'avoir point d'autre fin, que de lui ôter, au grand préjudice des ames, l'autorité qui lui étoit nécessaire pour le gouvernement de son église. Il fut encore extrêmement touché de ce que Dieu y étoit très-grièvement offensé, et de ce que ce Seigneur, pour lequel il avoit une affection particulière, avoit encouru avec ses complices les Censures ecclésiastiques.

Aussitôt qu'il en eut avis, il revint à Milan, où il trouva encore le cardinal Chiésa, qui avoit été autrefois Sénateur de cette ville, et pour lequel on avoit beaucoup d'estime et de déférence dans Milan. Il le pria d'employer l'autorité qu'il avoit auprès du Gouverneur, pour l'empêcher de se servir de ces Lettres et de troubler l'exercice de la juridiction ecclésiastique. Mais les remontrances de ce Cardinal ne purent rien obtenir de lui : celles de saint Charles, qu'il accompagna de toute la douceur possible, n'eurent pas plus de force, parce que ce Gouverneur étoit entre les mains de gens habiles, qui cachoient leurs mauvaises intentions sous des prétextes plausibles du service du Roi leur maître; point sur lequel il faisoit profession d'être délicat jusques au scrupule.

Si saint Charles eût voulu, il auroit pu alors le déclarer justement excommunié ; mais il aima mieux différer encore, pour lui donner le temps de reconnoître sa faute, étant fâché d'en venir à cette extrémité contre un de ses amis qui tenoit un rang si considérable dans l'Etat. C'est pourquoi il lui fit encore parler par des personnes de grande autorité, pour lui représenter que cette entreprise étoit entiè-

rement contraire aux libertés ecclésiastiques et à l'intention du Roi catholique, comme il le savoit bien lui-même et qu'il étoit facile d'en juger par les propres lettres du Prince. Il y fit ajouter quelques menaces de Censures, voulant par la peur des foudres de l'Eglise s'exempter lui-même de la nécessité de les lancer.

Mais ayant reconnu que tous les moyens de douceur dont il se servoit étoient inutiles, il se résolut à en venir aux voies ordinaires de la justice, quoiqu'il n'y fût pas obligé, puisque le crime étoit public et connu de tout le monde. Il lui fit donc signifier une première monition, qui étoit conçue en des termes si tendres et si charitables, qu'il étoit facile de connoître le déplaisir qu'il avoit d'en venir à cette extrémité, et qu'il n'y avoit que l'honneur de Dieu et la défense des droits de l'Eglise qui pussent l'y obliger; il y ajouta les paroles suivantes de sa propre main : « Que si nous sommes contraints de lancer cette » excommunication, ce que, tous les jours, par des » larmes, des prières et des gémissemens continuels, » nous demandons à Dieu d'empêcher par sa bonté » et sa miséricorde, nous vous déclarons, et à tous » ceux qui en sont la cause véritable, qu'au jour du » jugement vous en rendrez un compte rigoureux à » JÉSUS-CHRIST votre Juge et le Défenseur des droits » de son église. (1) » Et pour preuve de cela, Messire Jean Fontana, évêque de Ferrare, rapporte dans le procès-verbal qui a été fait pour la canonisation de ce Saint, que dans l'assemblée de Docteurs qu'il tint pour délibérer de la manière dont il se comporteroit en cette affaire, on remarqua qu'il avoit les yeux

---

(1) *Quod si à nobis fieri oportebit, quod ne accidat, lacrymis et gemitibus, assiduâque oratione à Deo Patre misericordiarum precamur, hoc, vestra Excellentia, vosque omnes, quorum culpâ factove eveniet, planè sciatis, in die iræ vos Christo Domino et Judici, Ecclesiæque Vindici gravissimo, hujus culpæ rationem reddituros.*

tout rouges et enflés ; ce qu'on prit pour une marque indubitable qu'il n'avoit pu se résoudre à cette extrémité, qu'après en avoir beaucoup versé de larmes. Enfin, après avoir tenté toutes les voies de douceur sans pouvoir rien gagner sur l'esprit opiniâtre de ce Gouverneur, il se dépouilla en apparence des sentimens de père et de Pasteur, pour s'armer de la rigueur d'un juge sévère, et après en avoir pris avis du saint Père, et avoir bien consulté les droits de son église, avec un courage et une constance véritablement épiscopale, il le déclara excommunié.

Avant d'en venir à lancer ces foudres, ses plus proches et ses amis particuliers l'avoient très-instamment conjuré de considérer que s'il venoit à déclarer le Gouverneur excommunié, il exposoit toute sa famille à la persécution et à la colère du Roi, qui pourroit regarder l'injure faite à son Ministre, comme étant faite à sa propre personne. Il avoit pour eux beaucoup d'amitié et de tendresse, parce qu'ils étoient tous des personnes de piété et de mérite : mais surmontant cet amour naturel, il leur répondit courageusement, qu'il seroit au désespoir de les voir souffrir la moindre persécution à son occasion, mais que lorsqu'il s'agiroit de balancer entre l'amour de Dieu et celui de ses parens, entre la conservation de sa propre vie et celle des droits de son église, il ne seroit pas un moment à se résoudre, et qu'il se tiendroit très-heureux d'endurer la mort même plutôt que de trahir son devoir; qu'il ne seroit ni bon Evêque ni fidèle serviteur de JÉSUS-CHRIST, et encore moins véritable Chrétien, s'il agissoit autrement; qu'il leur leur demandoit excuse, s'il ne pouvoit leur accorder ce qu'ils souhaitoient de lui, qu'il étoit obligé en cette occasion de se dépouiller de tous les sentimens de la nature, afin de soutenir les intérêts de Dieu; mais qu'ils se confiassent en la divine Providence, laquelle ne les abandonneroit jamais, puisque la cause qu'il avoit entreprise étoit très-juste, et qu'il s'y agissoit de l'honneur d'un Dieu tout-puissant, qui

sauroit bien les défendre contre leurs ennemis ; qu'en cette circonstance ils priassent JÉSUS-CHRIST Notre-Seigneur avec plus de ferveur, et qu'ils missent toute leur espérance en son secours ; que de son côté il ne manqueroit pas aussi de prier Dieu pour eux avec le plus de zèle et d'affection qu'il lui seroit possible ; et de cette manière il les congédia.

Le bruit s'en étant répandu dans Milan, et la fermeté du saint Archevêque étant ainsi connue, chacun fut saisi de crainte et de frayeur ; et comme c'étoit une affaire de la dernière conséquence, le Conseil-général de la ville s'assembla, et après une mûre délibération, le comte Tatius Mandelli fut député, avec quelques Décurions les plus considérables, pour conjurer leur Archevêque de n'en pas venir à une extrémité qui pourroit avoir des suites fâcheuses pour Milan, et attirer peut-être quelque interdit général sur cette ville, ce qui seroit la ruine de ce qu'il avoit déjà si heureusement fait pour la réformation des mœurs et le rétablissement de la discipline ecclésiastique ; et pour le prier de considérer, que par sa naissance il étoit enfant de Milan, que par sa dignité il en étoit le père, et qu'ainsi, pour punir le tort d'un particulier, il ne devoit rien faire qui pût préjudicier à des habitans qui lui étoient si étroitement unis.

Il répondit à cette députation, en peu de mots et avec une affection et une constance héroïque, qu'il leur savoit bon gré de l'inquiétude que la ville lui témoignoit en cette rencontre ; qu'il aimoit les Milanois comme ses enfans, et que ce ne seroit qu'à la dernière extrémité qu'il se porteroit à tirer le glaive de l'excommunication contre le Gouverneur ; que si l'honneur de l'Eglise et son devoir l'obligeoient malgré lui d'en venir là, nulle considération ne pourroit l'en empêcher, et qu'il estimeroit sa vie très-heureusement employée s'il la perdoit en une querelle si juste. Après quoi ces députés se retirèrent, sans pouvoir lui rien répliquer.

CHAPITRE III.

Saint Charles excommunie le Gouverneur de Milan.

IL ne faut point douter que saint Charles, doux et humble comme il étoit, n'eût souhaité de pouvoir légitimement se dispenser de l'obligation de déclarer le Gouverneur de Milan excommunié, principalement à cause du profond respect qu'il avoit pour la rare piété du Roi catholique dont il étoit né sujet et auquel il avoit de très-grandes obligations. Mais n'ayant point d'autre moyen pour lui faire connoître la faute qu'il avoit commise et pour défendre les droits de son église dont il étoit si jaloux, il fut contraint d'en venir à cette extrémité. Ainsi, après avoir différé quelques jours, et avoir tenté inutilement toutes sortes de moyens, comme nous l'avons rapporté ci-dessus, armé d'un zèle véritablement épiscopal, et ne prenant pas même en considération le risque de perdre la vie, comme il le témoigna dans les lettres qu'il écrivit à Rome pour cette affaire, il déclara nommément excommuniés le Gouverneur, le Grand Chancelier et quelques autres de leurs complices ; il en fit afficher la déclaration en plusieurs places publiques de Milan, et il dépêcha en même temps un courrier à Rome pour en donner avis au Pape, et lui faire savoir les raisons qui l'avoient obligé d'en agir de la sorte.

Le Gouverneur, déjà piqué, fut touché jusqu'au vif de cet affront, qu'il croyoit le plus grand qu'on eût pu lui faire, quoiqu'il se trouvât assez de mauvais conseillers qui tâchassent de lui persuader que cette déclaration étoit injuste et l'excommunication nulle. Il n'eut point d'autre recours que de faire imprimer un manifeste fort long, et de l'envoyer dans toutes les villes de la province, par lequel il tâchoit de s'excuser et de rejeter toute la faute sur le Cardinal ;

ce qui donna lieu à ceux qui étoient mal affectionnés pour ce Saint, de le soupçonner d'un désir ambitieux de dominer, et de le faire passer pour un homme remuant, qui tâchoit de soulever le peuple contre la puissance royale. On ne manqua pas en cette occasion d'inspirer au Gouverneur tous les moyens qu'on crut être propres pour le chagriner, et il se servit de deux qui ne firent pas peu de peine à ce saint Prélat.

Il y avoit pour lors à Milan et partout le diocèse, comme encore à présent, plusieurs Confréries de Pénitens et autres Congrégations que saint Charles avoit établies, lesquelles s'assembloient souvent, et particulièrement les jours de fête, dans leurs chapelles, pour assister à des exhortations qu'on leur faisoit, et vaquer à d'autres exercices de piété. Le Gouverneur s'avisa de faire un Edit public pour défendre, sous de très-grièves peines, de tenir aucune assemblée qu'il n'y eût un Magistrat de sa part, afin d'empêcher, disoit-il, qu'il ne s'y passât rien de contraire au service de Sa Majesté catholique. Les Pénitens avoient aussi coutume de faire des processions revêtus de sacs de toile et le visage couvert; et il leur défendit de marcher davantage par la ville, à moins qu'ils n'eussent le visage découvert, afin qu'ils pussent être connus de tout le monde. Il n'y avoit pas lieu de craindre aucune faction de la part des personnes qui composoient ces Confréries; c'étoient pour la plupart des artisans et des gens de métier, pieux et affectionnés à leur Roi, qui ne s'assembloient dans leurs chapelles que pour y prier Dieu et y apprendre à faire leur salut. Cependant ces défenses interrompoient tout-à-fait ces sortes d'assemblées, les personnes qui les fréquentoient ne voulant pas s'exposer à être maltraitées par le Gouverneur, et ne pouvant obtenir que très-difficilement des Magistrats pour y assister de sa part; ce qui chagrina beaucoup le saint Pasteur.

L'autre moyen dont le Gouverneur se servit pour lui faire de la peine, fut le suivant. Le Cardinal jouis-

soit du château d'Arone, comme d'une place de son patrimoine, qui est un des plus forts de l'Etat de Milan, et où il y a toujours une garnison. Le Gouverneur donna ordre au comte d'Anguisciola, qui commandoit dans Come, d'aller avec des troupes à Arone, et de s'emparer par force de ce Château. Son prétexte étoit que cette forteresse se trouvant sur une frontière du côté des Suisses, il ne pouvoit la laisser entre les mains de personnes à qui il ne se fioit point. Le sieur Jules Béolques, homme prudent et généreux, en étoit pour lors capitaine, et y avoit été établi par saint Charles; il lui donna aussitôt avis de la sommation qu'on lui avoit faite, et de la résolution dans laquelle il étoit de n'y laisser entrer personne sans un exprès commandement de sa part. Mais il lui envoya pour réponse un ordre positif de remettre sans aucune dispute ni contestation la forteresse entre les mains de celui que le Gouverneur y envoyoit.

Après cela il pria le comte Borromée son oncle d'aller trouver le Gouverneur, et de lui dire de sa part qu'il n'étoit pas nécessaire d'en user comme il avoit fait, ni d'amasser des soldats comme s'il avoit eu à combattre contre des ennemis de l'Etat; que non-seulement le château d'Arone, mais que toutes les autres Places, Seigneuries et Fiefs que possédoient ceux de la Maison de Borromée étoient au Roi; qu'il offroit de les lui remettre toutes, pour faire voir à tout le monde sa fidélité et son zèle pour le service de Sa Majesté catholique, à laquelle il étoit attaché tant par son inclination naturelle, que par les grandes obligations qu'il lui avoit: mais en même temps qu'il l'assurât que quand il s'agiroit de défendre l'autorité de l'Eglise, il seroit toujours prêt à exposer sa vie, et que rien n'étoit capable de le faire céder.

L'affaire du château d'Arone ne fâcha le Cardinal, que parce qu'il craignoit que l'on n'eût donné au roi d'Espagne quelque mauvaise impression sur sa fidélité, (car de ce côté il étoit extrêmement sensible)

et que dans la suite cela ne portât préjudice à son église. En effet le Gouverneur et d'autres personnes mal intentionnées n'avoient rien oublié pour le rendre suspect à la Cour d'Espagne : mais outre que le Roi connoissoit fort bien l'esprit du Cardinal, et qu'il savoit quelle étoit sa piété, le nonce du Pape, qui étoit alors monseigneur Ormanette, évêque de Padoue, son ancien Grand-Vicaire et son intime ami, le servit si puissamment auprès du Roi, qu'il le confirma dans la bonne opinion qu'il avoit conçue de sa vertu, et qu'il n'ajouta aucune foi aux rapports qu'on lui écrivoit contre lui.

Comme ce Nonce étoit parfaitement instruit des saintes intentions de ce Cardinal et des droits de son église, il lui en parla amplement, et il lui représenta en même temps avec quel zèle et quelle vigilance pastorale il s'appliquoit à son diocèse, ce qu'il avoit fait du temps de la guerre qu'on avoit eue contre les Turcs pour obtenir de Dieu la victoire sur ces barbares, les prières qu'il avoit fait faire pendant les troubles de Flandre et durant la maladie de Sa Majesté, mais particulièrement ce qu'il avoit ordonné pour la paix et le bon ordre de l'Etat de Milan, lequel il avoit mis dans une telle disposition, que Sa Majesté pouvoit s'assurer qu'elle n'avoit point de province qui lui fût plus soumise et plus obéissante. Le Roi prit tant de plaisir à ce récit, qu'il voulut en avoir tout le détail par écrit ; et il estima tellement toutes les saintes Ordonnances qu'avoit faites cet admirable Cardinal, qu'il commanda qu'on les pratiquât en toute l'Espagne, particulièrement l'Oraison perpétuelle, laquelle il ordonna qu'on feroit de la même manière qu'elle se pratiquoit à Milan.

Toutes ces nouvelles entreprises du Gouverneur, que nous venons de rapporter, firent peur aux parens du Cardinal et à ses amis, et même à la plupart des Milanois, qui appréhendèrent qu'il ne se portât par dépit à des extrémités plus fâcheuses, d'autant plus qu'il s'étoit répandu un bruit parmi le peuple,

qu'on devoit le mener prisonnier au château, et que c'étoit pour ce sujet qu'on avoit logé des cavaliers autour de son Palais archiépiscopal. On fit encore courir hors de Milan d'autres bruits beaucoup plus extravagans, qui allèrent même jusques à Rome, où on dit publiquement qu'il avoit été brûlé dans sa maison. Car c'est l'ordinaire des peuples que, lorsqu'ils craignent quelque grand malheur, l'appréhension qu'ils ont qu'il n'arrive, leur fait croire qu'il est déjà arrivé.

Parmi tous ces bruits, ses parens et ses amis ne pouvoient s'empêcher de lui témoigner aussi leur crainte, et ils le conjuroient de demeurer quelque temps chez lui, de peur que le Gouverneur, ou quelques insolens qui croiroient lui faire plaisir, ne se portassent à quelque violence contre sa personne. Mais il se montra intrépide en tous ces périls, qui n'étoient pas sans apparence, et il dit avec une fermeté admirable à ceux qui lui parloient de la sorte, qu'il ne s'étoit point porté à faire cette déclaration contre le Gouverneur par aucun mouvement de passion ou d'intérêt, mais par la seule obligation de défendre l'honneur de Dieu et l'autorité de l'Eglise, et que cette cause n'étant pas la sienne, il espéroit que Dieu, pour l'honneur duquel il agissoit, seroit son protecteur ; que l'habit de Cardinal qu'il portoit, l'obligeoit d'être dans la disposition de donner son sang pour la défense de l'Eglise ; et qu'il ne s'abstiendroit pas un moment de sortir et d'aller par la ville selon sa coutume, pour vaquer à ses fonctions et au gouvernement de son diocèse.

Le Gouverneur avoit logé deux compagnies d'infanterie et autant de cavalerie aux environs de son Palais, qui y demeurèrent pendant quatre jours à dessein de faire croire qu'il vouloit se saisir de sa personne et le mettre prisonnier. Cela donna une telle épouvante à ses domestiques, qu'ils n'osoient sortir de la maison, et qu'il eut peine à trouver quelqu'un qui voulût porter sa Croix devant lui. Mais le

Cardinal se moquoit de leur épouvante, et sortoit même plus souvent que de coutume, non pour braver le Gouverneur, mais pour visiter les églises et les reliques des Saints, et se recommander à leurs intercessions à l'exemple de son glorieux prédécesseur saint Ambroise, qui, s'étant trouvé autrefois dans une semblable occasion, n'avoit point eu d'autres armes pour se défendre que la prière. Il visitoit souvent l'église où reposent ses précieuses reliques et celles des martyrs saint Gervais et saint Protais qu'il avoit choisis pour ses protecteurs; allant dans ces saints lieux, il passoit toujours devant le palais ducal où logeoit le Gouverneur, parce qu'il se trouvoit sur son chemin; et quelque appréhension que ses amis tâchassent de lui donner pour l'en détourner, on ne vit jamais paroître sur son visage aucune marque de crainte, tant il avoit de confiance en Dieu, pour l'amour duquel tous les travaux et tous les dangers du monde lui paroissoient peu de chose. Dieu voulut bien, pour notre instruction, faire connoître sensiblement que cette confiance n'étoit pas inutile, puisque non-seulement il le préserva de tout mal, mais ce qui est le plus admirable, il imprima un si profond respect pour lui dans les esprits des soldats qui avoient comme bloqué son palais, que d'abord qu'ils le voyoient sortir, ils descendoient de cheval et se mettoient à genoux pour lui demander sa bénédiction, qu'ils recevoient avec autant d'humilité que s'il n'eût eu rien à démêler avec leur maître. Toute cette tempête néanmoins ne laissoit pas d'affliger extrêmement ce saint Prélat, à cause du péché dans lequel il voyoit que se précipitoient ces pauvres ames qu'il aimoit tendrement; c'est pour cela qu'il prioit Dieu sans cesse, qu'il jeûnoit souvent, et qu'il faisoit quantité de rigoureuses austérités, afin qu'il plût à Dieu d'y apporter quelque remède.

Le Gouverneur dépêcha à Rome, aussitôt que la déclaration de son excommunication fut publiée, un Sénateur de ses amis, pour en faire voir au Pape la

nullité, et pour poursuivre l'affaire de la Juridiction, laquelle étoit encore pendante. En chemin ce Député fut blessé d'un coup de pied de cheval, qui le mit en un fort mauvais état ; et quand il eut audience du Pape, à peine avoit-il ouvert la bouche, qu'il tomba en apoplexie. Il fallut l'emporter en son logis, où, quelques remèdes qu'on lui sût faire, il mourut en peu de temps, sans avoir pu proférer aucune parole pour demander pardon à Dieu et à son Archevêque. Cette mort si subite et si extraordinaire n'empêcha pas que beaucoup de personnes de qualité ne s'employassent auprès de Sa Sainteté pour obtenir l'absolution, au moins à cautèle, pour le Gouverneur : et on appuyoit cette demande sur son départ pour aller en Flandre faire la guerre aux Hérétiques, qui s'y étoient soulevés contre le roi d'Espagne : on assura même le Pape qu'il étoit déjà en chemin. Cette raison le persuada d'accorder un Bref par lequel tout prêtre pouvoit absoudre le Gouverneur. Mais au lieu de le recevoir en voyage, il le reçut dans Milan, et s'en servit de mauvaise foi ; car il se fit absoudre par un Religieux ignorant, sans en faire avertir le Cardinal, ensuite il assista publiquement à l'Office divin.

Saint Charles en fut extrêmement surpris, et ne sachant pas qu'il eût été absous, il envoya dans toutes les églises défendre qu'aucun Prêtre dît la messe en sa présence, jusques à ce qu'il eût fait voir son absolution, ainsi que le demandent les saints Canons. Cette défense donna encore lieu à de nouveaux bruits et à de nouveaux murmures ; parce que le Gouverneur voulant un matin aller à la messe avec une pompe extraordinaire, accompagné de quantité de Gentilshommes, et s'étant présenté en plusieurs églises, il ne se trouva pas un prêtre qui voulût dire la messe devant lui, de sorte qu'il fut obligé de s'en retourner dans son palais avec beaucoup de confusion. Ce qui l'anima encore davantage contre le saint Cardinal, parce qu'il prétendoit être bien absous, et avoir la liberté d'assister à la sainte messe où bon lui sembleroit.

Quand le Pape fut averti de son procédé, il en fut grandement choqué, et il lui manda incontinent de donner à son Archevêque toute la satisfaction qu'il souhaitoit : ce qu'il fit à la fin. Ensuite il partit pour la Flandre, où son voyage ne fut pas fort heureux; car pendant deux ans qu'il y demeura, il fut continuellement travaillé d'une griève maladie qui lui fit souffrir de si grandes douleurs, qu'enfin il en mourut. Durant sa maladie il écrivit à saint Charles pour le prier de lui donner sa bénédiction, et pour lui demander pardon de toute la peine qu'il lui avoit faite, lui avouant qu'il avoit été assez malheureux que de s'être laissé tromper par de mauvais Conseillers. Il ne parloit jamais de lui, que comme d'un Evêque d'une sainteté extraordinaire. Son frère, qui étoit Ambassadeur auprès du Pape, donna avis de sa mort au Cardinal, pour le recommander à ses prières ; mais ce Saint l'ayant déjà apprise d'ailleurs, lui fit réponse qu'il avoit satisfait à ce devoir de charité, et qu'il s'en ressouviendroit encore à l'avenir, lui témoignant être affligé de cette perte avec des termes pleins de bonté et d'affection, qui faisoient assez connoître le zèle qu'il avoit pour le salut de son ame.

Le Grand Chancelier, qui du commencement se moquoit de son excommunication, tomba incontinent après qu'elle eût été fulminée, en une maladie qui étoit plutôt dans l'esprit que dans le corps. Car il se sentoit saisi de frayeurs secrètes et d'inquiétudes si terribles, que son corps alloit se desséchant peu-à-peu, sans que les médecins en pussent trouver la cause, ni que tous leurs remèdes lui apportassent le moindre soulagement. Comme il se vit aux portes de la mort, il crut que le mépris qu'il avoit fait des Censures de l'église, l'y avoit conduit. De sorte que, touché d'un remords salutaire, il fit prier saint Charles de prendre la peine de le venir voir, et lui demanda pardon de sa faute. Ce fut un remède prompt et merveilleux pour lui que cette action de pénitence; car au même instant il se porta mieux, et dans peu de jours il guérit parfaitement.

Dans le temps que les médecins désespéroient entièrement de sa santé, son confesseur lui avoit donné l'absolution de son excommunication, comme dans un danger de mort; mais quand il fut rétabli, il la demanda à saint Charles, qui la lui accorda pour lui et pour un autre complice de ses amis. Quelque temps après étant retombé malade, et se voyant au lit de la mort, il fit encore prier saint Charles de le venir voir, et lui demanda une seconde fois l'absolution pour plus grande sûreté, ce que saint Charles lui accorda à l'heure même : et depuis il le visita plusieurs fois et continua à le visiter, à le consoler, et à l'aider à bien mourir, sans le perdre de vue, qu'après avoir reçu ses derniers soupirs.

CHAPITRE IV.

Saint Charles fonde un Collége à Milan pour les nobles, et travaille à déraciner quantité d'abus.

Le zèle ardent que saint Charles avoit pour le salut des ames que Dieu avoit mises sous sa conduite, faisoit que continuellement il ne s'étudioit à autre chose, qu'à trouver les moyens de les mettre dans le chemin du Ciel. Il crut qu'un des plus excellens étoit d'élever saintement les jeunes gens, particulièrement les nobles, parce que de leur éducation dépendoit le bon ordre des villes et des paroisses; et pour cet effet il prit la résolution de pourvoir aux nécessités des Gentilshommes, et de les aider dans l'éducation de leurs enfans. Car la plupart ne pensent qu'à leur laisser des biens périssables, et négligent de leur procurer les véritables biens de l'éternité; d'autres les élèvent avec une délicatesse si grande, qu'ils leur font sucer avec le lait de leurs nourrices, le poison corrompu de toutes les fausses maximes du monde; et d'autres enfin ont pour eux un amour si déréglé, qu'au lieu de les accoutumer dès leur tendre jeunesse

à porter le joug du Seigneur, et à vivre selon les règles de l'Evangile, ils leur permettent toutes sortes de libertés et les nourrissent dans tous les plaisirs et les sensualités du siècle : ce qui est la cause de la perte d'une infinité d'ames. Il crut donc faire une œuvre très-agréable à Dieu et très-utile aux peuples, que de fonder un Collége pour y élever les enfans des Gentilshommes dans la crainte de Dieu et dans l'éloignement des mœurs corrompues du siècle. Il en jeta les premiers fondemens le quatrième de juin de l'année mil cinq cent soixante-treize, se servant d'une maison de louage, en attendant qu'il en eût trouvé une plus propre ; et l'année suivante mil cinq cent soixante-quatorze il donna l'église et la maison appelée de Saint-Jean-l'Evangéliste à la Porte neuve, où il y avoit une belle place, de beaux jardins, et un fort bon air, laquelle étoit tout proche du Collége de Bréra, qui appartenoit autrefois aux Frères Humiliés.

Il mit ce nouveau Collége sous la protection de la sainte Vierge, et il voulut qu'il en portât le nom, et qu'il s'appelât le Collége de Sainte-Marie. Il en donna d'abord la conduite aux Pères Jésuites, et ensuite aux Oblats de Saint-Ambroise, ainsi que celle de tous les autres Colléges et Séminaires qu'il fonda. Et comme il y avoit quelque chose dans le gouvernement de ce Collége, qui paroissoit contraire aux règles de leur Institut, il établit, pour le temporel, une Congrégation de quelques Ecclésiastiques et de quelques Gentilshommes séculiers, pour en avoir soin. Il y contribua avec une libéralité digne de son zèle et de la grandeur de son ame ; il fit bâtir un très-bel édifice, et le meubla tout à ses frais ; ensuite il dressa des réglemens où toutes choses étoient si sagement ordonnées, que dans tous les exercices on y élevoit ces jeunes Gentilshommes d'une manière véritablement noble et chrétienne : ils avoient tous les jours une certaine heure pour vaquer à l'Oraison, et ils étoient obligés de s'approcher souvent

des Sacremens de Pénitence et d'Eucharistie. Et afin que ce Collége pût être d'une plus grande utilité, il voulut qu'on y reçût des étrangers de toutes les nations ; de sorte qu'en très-peu de temps il y eut un nombre très-considérable d'écoliers, qui venoient de toutes les provinces d'Italie, et même de delà les Monts, à cause du bruit qui se répandit d'abord, qu'outre le soin qu'on y prenoit d'apprendre parfaitement aux jeunes gens les sciences et les bonnes mœurs, on les traitoit encore avec tant de politesse et de douceur, qu'on n'auroit pu rien faire de plus pour les enfans des Princes.

Il aimoit beaucoup cette œuvre, et il y portoit un si grand intérêt, que, quoiqu'il eût établi des personnes d'un zèle et d'un mérite singulier pour en avoir la conduite, il en prenoit encore lui-même un soin particulier, tant il jugeoit ce dessein important. C'est pourquoi il visitoit quelquefois ces jeunes écoliers, et les examinoit pour reconnoître le progrès qu'ils avoient fait dans les sciences et dans les vertus chrétiennes. Il leur faisoit des exhortations, et les communioit tous de sa main, n'oubliant rien pour leur inspirer la piété, et pour les exercer dans la pratique de la vertu. Il les regardoit comme de jeunes plantes dans la vigne du Seigneur, auxquelles il falloit dès le commencement donner un bon pli ; et afin d'exciter ou d'augmenter une louable émulation, lorsque quelques Prélats ou quelques autres personnes de qualité venoient le voir à Milan, il avoit coutume de les conduire à ce Collége, et de faire réciter en leur présence quelques pièces qu'ils eussent eux-mêmes composées, en vers ou en prose. Pour lors chacun s'efforçoit, par un point d'honneur, de faire paroître ce qu'il savoit et de surpasser ses condisciples. Tous les ans à la fin des Classes il leur faisoit faire des exercices publics de littérature ou de science, auxquels les Sénateurs avec plusieurs Gentilshommes et personnes de lettres assistoient ; et il donnoit publiquement, de sa propre main, à ceux qui avoient

le mieux réussi, quelque prix d'une valeur considérable ; ce qui étoit très-glorieux pour eux et fort agréable à ce saint Pasteur, qui voyoit par-là les fruits avantageux que faisoient ces jeunes gens, et l'espérance qu'ils donnoient d'en produire encore à l'avenir d'autres beaucoup plus considérables. Il avoit une joie qui ne peut s'exprimer, d'avoir atteint le but qu'il s'étoit proposé, d'élever la noblesse dans les bonnes mœurs, dans les sciences et dans la pratique des vertus chrétiennes.

Il eut cette entreprise si fort à cœur, qu'il pria le sieur Silvius Antonianus, homme d'une science et d'une érudition profonde, lequel avoit été son secrétaire, et qui depuis, pour son rare mérite, fut fait Cardinal par Clément VIII ; il le pria, dis-je, de composer un livre touchant la manière d'élever saintement les jeunes gens, particulièrement les nobles. Silvius s'y appliqua avec tant de soin, que l'ayant achevé en peu de temps, il l'envoya écrit de sa propre main, à saint Charles, qui crut qu'on pouvoit encore y ajouter quelque chose pour la piété ; il le remit donc à Augustin Valère, cardinal de Vérone, le priant de le revoir, et d'y ajouter ou retrancher ce qu'il jugeroit à propos. Celui-ci après l'examen en fut très-content, et le jugea fort utile pour le public. C'est pourquoi l'auteur le fit imprimer, et le dédia à saint Charles.

Cet incomparable Prélat brûloit d'un désir ardent de rétablir dans son église ces anciennes pratiques de piété qui étoient autrefois en vigueur parmi les premiers Chrétiens, entre autres celle du saint temps de l'Avent de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, que les Fidèles sanctifioient dans les premiers siècles par un jeûne de tous les jours et par quantité d'actions saintes, et dans lequel l'Eglise nous propose encore à présent tant de Mystères adorables. Il avoit commencé quelques années auparavant à jeûner tous les jours pendant ce saint temps, et depuis il avoit ordonné que dans sa maison on y feroit abstinence de viande,

et de laitage, et que l'on y jeûneroit quelques jours de la semaine; mais cette année mil cinq cent soixante-treize, il exhorta encore son cher peuple à faire la même chose, par une savante Lettre pastorale qu'il publia, où il fit voir l'usage ancien et l'esprit de l'Eglise, l'importance de cette sainte institution, et les grands Mystères qui se célèbrent dans ce temps: il leur représenta que s'ils ne pouvoient pas jeûner tous les jours, pour le moins ils le fissent quelques jours de la semaine; qu'ils se préparassent par des exercices extraordinaires de piété à la grande fête de la naissance JÉSUS-CHRIST, et qu'ils évitassent ce grand désordre que le monde corrompu a introduit parmi les Chrétiens en ces jours sacrés, qui ne se passent d'ordinaire qu'en jeux, danses et festins somptueux. Cette Lettre se trouve dans la septième partie des Actes de l'église de Milan; elle est remplie de très-bons et très-saints avis, composée d'un style affectif et pathétique, et digne d'être lue de tout le monde.

Le peuple de Milan la reçut avec un profond respect; il y écouta la voix de son Pasteur, et il la suivit fidèlement; car plusieurs jeûnèrent tout l'Avent, d'autres firent abstinence de chair, et quelques-uns même de laitage, et ceux qui ne purent pas les imiter entièrement, jeûnèrent quelques jours de la semaine. Mais il n'y eut presque personne qui, pendant ce ce temps, ne s'approchât plus souvent des Sacremens, qui ne visisât avec plus de dévotion les églises, et qui ne s'appliquât avec plus de soin à la pratique des bonnes œuvres, et particulièrement à écouter la parole de Dieu, pour se disposer à célébrer dignement la sainte naissance de JÉSUS-CHRIST Notre-Seigneur.

Le fruit notable qu'il remarqua que cette Lettre pastorale sur la célébration de l'Avent avoit produit parmi son peuple, lui donna la pensée d'en publier une semblable, l'année suivante mil cinq cent soixante-quatorze, sur le saint temps de la Septuagésime, auquel les hommes charnels et mondains, sous le

prétexte impie de carnaval, s'abandonnent à toutes sortes de désordres et d'actions profanes, païennes et indignes du nom chrétien, dont Dieu est grièvement offensé, et dont les ames sont extrêmement scandalisées. Cette Lettre se trouve encore dans le même livre, et est remplie d'une doctrine et d'une éloquence admirable ; il y rapporte quantité d'autorités de l'Ecriture, pour faire voir l'importance de ce temps sacré, et la vie sainte que l'Eglise demande des Chrétiens dans ces jours, lesquels ne se passent d'ordinaire qu'en des débauches et en des dissolutions effroyables. Il déplore ensuite le malheur de ceux qui emploient si mal ce temps précieux, durant lequel ils devroient particulièrement s'appliquer à la prière et à la pratique des bonnes œuvres, afin de se disposer à passer le saint temps de Carême dans un véritable esprit de pénitence. Enfin il exhorte les peuples à faire paroître en ce temps plus qu'en tout autre, qu'ils sont de véritables enfans de l'Église, et il leur recommande d'être assidus aux exercices publics de piété, qu'il avoit établis non-seulement pour les détourner de tous ces divertissemens profanes et les occuper tout le jour en des actions saintes, mais encore afin que les personnes de piété apaisassent, par leurs prières et par leurs bonnes œuvres, la colère de Dieu justement irrité par les crimes et les dissolutions des méchans.

Le moyen dont il se servit pour cet effet, fut d'ordonner qu'on feroit la prière continuelle et qu'on exposeroit le saint Sacrement, les trois jours qui précèdent le Carême, dans la Cathédrale et dans trente autres églises de la ville : savoir, dans cinq de chacun des six quartiers ; que le matin on feroit une procession avec le saint Sacrement, à la fin de laquelle le saint Sacrement resteroit exposé sur l'autel ; que tout le reste du jour il y auroit du monde en oraison, et que le soir on feroit de même une procession avant que de l'enfermer dans le Tabernacle ; que les Curés exhorteroient leurs peuples à y

être assidus, et qu'ils distribueroient les heures de la journée à leurs paroissiens, de manière à ce qu'ils se trouvassent toujours un nombre un peu considérable devant le saint Sacrement. Que les Supérieurs de la Doctrine chrétienne iroient en procession, chacun en leurs paroisses, avec leurs écoliers; et que le soir après Complies on viendroit de toutes les églises à la Cathédrale, où on fairoit Oraison mentale pendant quelques temps sur quelques vérités chrétiennes, qui seroient proposées par des Prêtres de piété établis pour cela. Et afin d'y attirer plus facilement le peuple, il accorda des Indulgences à tous ceux qui assisteroient à ces Exercices, et qui visiteroient le saint Sacrement dans ces églises. Comme un vigilant Pasteur, il n'oublia rien pour tâcher de les retirer des divertissemens dangereux que le monde leur présentoit à cette époque, et pour les nourrir d'une viande céleste, par les instructions saintes qu'il leur donnoit. De sorte que ces exercices de piété furent fort fréquentés, non-seulement dans Milan, mais encore par tout le diocèse. Dieu en fut beaucoup glorifié et les ames fort édifiées. Le Dimanche suivant, où se faisoient les plus grandes débauches de toute l'année, il ordonna une Communion générale; et il y eut une si grande multitude de peuple qui s'approcha de la sainte Eucharistie, que ce dernier jour de carnaval, qui se passoit auparavant tout en débauches païennes et honteuses, fut comme changé en un jour de Pâque : tant fut heureux le succès que Notre-Seigneur donna aux pieux desseins de son fidèle Serviteur.

Il avoit obtenu du saint Siége, comme nous l'avons déjà dit, les Indulgences des Stations de Rome, pour certaines églises de Milan auxquelles il les avoit appliquées. Afin de les commencer avec plus de solennité, il ordonna une procession générale le jour des cendres, dans l'église de Sainte-Marie-des-Graces, comme on le faisoit à Rome le même jour à l'église de Sainte-Sabine; et il publia une Lettre pastorale

pour inviter le peuple à s'y trouver; et par ce moyen il dissipa une infinité de débauches qui avoient coutume de se faire à Milan ce jour-là et tout le reste de la semaine. L'édification fut si grande, que tous les ans depuis on fit la même procession avec un concours extraordinaire de peuple : ce qui a lieu encore à présent.

CHAPITRE V.

Saint Charles visite le Roi de France Henri III, qui retournoit de Pologne. Il célèbre son quatrième Synode, et institue deux Collégiales.

SAINT Charles employa presque toute cette année mil cinq cent soixante-quatorze, à visiter les Paroisses de la ville et du diocèse de Milan, ordonnant partout ce qu'il jugeoit nécessaire pour la réformation des mœurs et pour le salut des ames : et il n'y eut pas un lieu où il n'eût la satisfaction de voir le fruit merveilleux de ses travaux. Ce fut dans ce temps-là et pendant qu'il visitoit le bourg de Varèse, qu'il eut avis que le Roi de France Henri III, en retournant de Pologne, dont il avoit été élu Roi, devoit passer par le Milanois pour venir en France prendre possession du royaume que la mort de Charles IX lui avoit laissé. Aussitôt le Cardinal envoya un Gentilhomme de qualité jusques sur le territoire de Crémone, pour lui faire compliment avant qu'il entrât dans son diocèse. Le Roi, qui étoit le plus civil de tous les hommes, le reçut admirablement bien, et le chargea d'une lettre très-obligeante, par laquelle il témoignoit au Cardinal un extrême désir de connoître sa personne, comme il connoissoit déjà sa vertu par réputation.

Le saint Cardinal ayant ensuite appris qu'il devoit passer par Mouza, partit de Varèse, sans retourner à Milan, et vint à Sorane pour y attendre les ordres

de la Cour de Rome, sur la manière dont il devoit se comporter avec ce grand Roi, pour lui rendre les honneurs qu'il lui devoit, sans faire tort à son éminente dignité de Cardinal. Il avoit écrit pour ce sujet, aussitôt qu'il eut reçu la nouvelle de l'arrivée du Roi en Italie, mais il ne put pas recevoir la réponse à temps. Ce qui l'obligea d'assembler son Conseil, et de faire venir même de Milan quelques personnes d'esprit des plus considérables, pour savoir de quelle manière il devoit se comporter. Car, quoiqu'il fût très-humble de cœur et qu'il se mît peu en peine de sa réputation, il vouloit pourtant soutenir sa dignité, et qu'on lui rendît l'honneur qui lui étoit dû, ainsi que le saint Concile de Trente le recommande; se ressouvenant de l'exemple de son glorieux prédécesseur saint Ambroise, et de plusieurs autres saints Evêques, lesquels, nonobstant toute leur humilité, vouloient pourtant être respectés même des Empereurs, à cause de la dignité qu'ils possédoient dans l'Eglise.

Après avoir donc bien examiné cette affaire, il crut qu'il n'étoit pas à propos qu'il allât au-devant du Roi, sur le chemin, d'autant que Sa Majesté venant en carrosse, il y avoit grande apparence qu'elle l'y feroit entrer auprès d'elle, et qu'ainsi il ne pourroit pas faire porter devant lui sa Croix archiépiscopale avec la décence qui étoit convenable; et comme il ne vouloit pas aller dans son diocèse sans l'avoir toujours devant lui, il se résolut de visiter le Roi à Mouza, avec le dessein de se couvrir à cause de sa dignité, après lui avoir fait la révérence, quand même il ne lui en parleroit pas. Il fit venir de Milan un précieux reliquaire pour lui en faire présent, et plusieurs autres de moindre prix pour donner aux Princes qui l'accompagnoient. Il invita en même temps quelques Prélats de la province à lui tenir compagnie dans cette visite, et il voulut y être suivi de toute sa famille dans une modestie et une propreté véritablement ecclésiastique.

Etant donc assuré de l'arrivée du Roi à Mouza, il s'y trouva le lendemain matin, jour de saint Laurent, martyr, et étant descendu à la maison de l'Archiprêtre, il envoya un Prélat milanois, nommé François Porre, pour savoir de Sa Majesté l'heure à laquelle il pourroit lui rendre ses très-humbles devoirs. Le Roi demanda à ce Prélat ce que faisoit pour lors le Cardinal : Sire, lui répondit le Prélat, il attend la réponse de Votre Majesté ; si elle le lui permet, il viendra de suite lui faire la révérence ; sinon, en attendant ce moment, il dira la sainte Messe. Quoi! dit le Roi avec étonnement, lui-même veut dire la Messe ? Oui, Sire, répondit ce Prélat, il va la dire, et il la dit tous les jours, à moins qu'il ne soit malade. Allez donc l'avertir, dit le Roi, que je veux entendre sa Messe.

Dès que le saint Cardinal eut reçu cette réponse, il donna ordre qu'on accommodât l'église, et que l'on préparât tout ce qui étoit nécessaire en semblable occasion, et après cela il alla visiter le Roi, et commanda à celui qui portoit sa Croix de ne point s'éloigner de lui. En entrant au logis, il rencontra dans une salle une troupe de musiciens, qui préparoient un concert de voix et d'instrumens, et d'abord qu'ils l'eurent aperçu ils cessèrent, et se mirent tous à genoux pour recevoir humblement sa bénédiction. Le Roi le reçut d'un visage riant et avec beaucoup de civilité, le fit d'abord couvrir, et s'entretint familièrement avec lui, témoignant prendre plaisir à tout ce qu'il lui disoit, lui montra tous les Princes qui l'accompagnoient, et lui dit leurs noms ; ils le saluèrent tous avec une profonde révérence. Après cela il accompagna Sa Majesté à l'église de Saint-Jean, étant toujours à ses côtés, et s'entretenant avec elle le long du chemin. Quand le Roi fut à la porte de l'église, il y trouva quantité de Prélats qui s'y étoient rendus et rangés selon la volonté de saint Charles; il les présenta tous au Roi, qui voulut savoir le nom de chacun, témoignant la satisfaction qu'il avoit de

les voir. Le Cardinal lui présenta ensuite de l'eau bénite, en prit pour lui, en présenta au Clergé, et enfin en donna à tous les Princes; et ayant salué le Roi, s'en alla, précédé de tout le Clergé de cette église, au grand Autel, pour y dire la sainte Messe. Le Roi l'entendit fort dévotement; et à la fin, avant de sortir, fit une grande révérence au Cardinal, comme il quittoit encore les habits sacerdotaux.

Après avoir fait son action de graces, le Cardinal s'étant retiré dans la maison de l'Archiprêtre, envoya les sieurs Porre et Monéta présenter à Sa Majesté un très-beau Crucifix d'or, et aux Princes d'autres présens de dévotion. Le Roi étoit pour lors occupé à entendre un excellent joueur d'instrumens; il le fit cesser d'abord pour recevoir cette ambassade, et témoigna que ce présent lui étoit fort agréable. Il voulut faire donner mille écus à ceux qui le lui présentèrent; mais ils avoient ordre de refuser tout ce qui leur seroit offert. Après le dîner, le Cardinal alla derechef visiter le Roi; il demeura toujours avec lui jusques à ce qu'il partit. Comme toutes ses conversations étoient épiscopales, il lui donna plusieurs avis pour la conduite de sa vie particulière, et pour le gouvernement de son royaume, alors cruellement déchiré par la faction des Calvinistes. Il lui recommanda, entre autres choses, la défense de la Religion catholique, comme celle qui étoit la pierre fondamentale de son royaume, et il l'exhorta d'en être le protecteur et de travailler généreusement à l'étendre le plus qu'il pourroit dans tous ses Etats. Le Roi reçut ses avis avec respect, et témoigna toujours depuis avoir une singulière vénération pour ce saint Cardinal, comme il est facile d'en juger par une louange qu'il lui donna dans une occasion que nous rapporterons au septième Livre de cette Histoire.

Le Pape, qui sut comment cette entrevue s'étoit passée, loua beaucoup saint Charles d'avoir rendu à ce grand Roi l'honneur qui lui étoit dû, et d'avoir conservé tout ensemble la dignité de Cardinal, mais

encore beaucoup plus de lui avoir recommandé avec tant de soin la protection de la Religion catholique dans son royaume, laquelle en avoit pour lors un très-grand besoin.

Quand le Roi fut parti, Dieu fit un miracle considérable par l'entremise du saint Cardinal ; car il délivra en un instant, par sa seule bénédiction, une jeune Demoiselle de Mouza, d'une infirmité fâcheuse qu'on croyoit être un maléfice du démon. Nous le rapporterons plus amplement au neuvième Livre de cette Histoire.

Après que ce bienheureux Pasteur eut beaucoup travaillé pendant toute cette année pour visiter son diocèse, il tint son quatrième Synode ; mais auparavant il fit pendant trois semaines une assemblée de tous ses Officiers et de ses Vicaires forains, pour s'informer d'eux, si on avoit exécuté les Ordonnances qu'il avoit faites dans les Synodes précédens ou dans le cours de ses Visites, ou pour connoître ce qui en auroit empêché l'exécution. Après avoir dressé un mémoire de tous les abus qui régnoient encore dans son diocèse, et des moyens qu'il falloit prendre pour les déraciner, il leur proposa le dessein qu'il avoit de réformer le Rituel Ambrosien, le Missel et le Bréviaire.

Il apprit par ce moyen tous les besoins de son diocèse, et les moyens les plus propres pour y remédier, comme il fit dans le Synode suivant, qu'il célébra le seizième de Novembre de l'année mil cinq cent soixante-quatorze, et dans lequel il publia quantité d'Ordonnances à cet effet, et, entre autres, une sur la sanctification des Fêtes, où il fit voir la sainteté de ces jours sacrés, l'obligation de les passer saintement, et l'énormité du péché que commettent ceux qui les profanent. Il y commanda, sous de très-grièves peines, de les célébrer dignement, et de ne point les violer par aucune œuvre servile. Et pour ôter toute sorte d'excuse, il y spécifia plusieurs manières dont avoit coutume de les profaner. Cette

Ordonnance produisit un très-bon effet, par la diligence des Officiers de la Juridiction archiépiscopale qui punirent très-rigoureusement ceux qui n'y obéirent pas.

Il publia encore une autre Ordonnance, sur le respect qu'on doit avoir pour les églises et pour les lieux saints, dans laquelle il fait voir, avec une doctrine admirable, la modestie et le respect qu'on leur doit porter, et le grand péché que l'on commet lorsqu'on y manque. Il y commande, sous de très-griéves peines, d'observer tout ce qui avoit été ordonné sur ce sujet dans les Conciles précédens, et il y rapporte vingt-deux points qui avoient été réglés pour le culte et la décence de ces saints lieux. J'en mettrai seulement deux ici. Le premier défendoit aux laïques de prendre leur place dans le chœur des Prêtres durant la célébration des Offices divins ; c'étoit suivre l'exemple du grand saint Ambroise, qui n'avoit pas voulu permettre même à l'empereur Théodose d'y demeurer, après avoir fait son offrande à l'autel. L'autre, conformément à l'Ordonnance des saints Apôtres, défendoit que les femmes, de quelque qualité ou condition qu'elles fussent, entrassent jamais dans l'église que la tête couverte, non pas d'un voile transparent, pour paroître davantage, mais d'un voile qui fût fait de telle sorte, qu'on ne leur vît pas le visage. Ce qui fut si fidèlement exécuté, que non-seulement elles s'en servoient dans les églises, mais encore dans les rues et devant leurs portes, particulièrement lorsqu'elles rencontroient leur saint Archevêque ; et à ce propos je rapporterai une action dont j'ai été moi-même témoin. Un jour que je l'accompagnois par les rues, il rencontra une Dame de qualité, laquelle l'ayant aperçu, se couvrit d'abord le visage ; ce qu'ayant remarqué, il se tourna vers moi, et me dit : Voilà la manière dont toutes les femmes, selon les règles de l'Eglise, devroient être vêtues.

Dans le cours de ses visites, il trouva quelques églises collégiales, qui étoient situées en des lieux où l'on ne pouvoit pas faire l'Office divin avec la dé-

cence réquise. Il crut qu'il étoit à propos de les transférer ailleurs ; et comme il y en avoit déjà dans tous les quartiers de la ville de Milan , excepté en celui de la porte Comasine, il résolut d'y en transférer une, afin que ce quartier ne fût pas inférieur en cela aux autres , et que Dieu y fût aussi bien servi et honoré. Ce qu'il exécuta cette année mil cinq cent soixante-quatorze, en y établissant, dans l'église de Saint-Thomas, par autorité apostolique, et du consentement des Titulaires, le Chapitre de Monate , composé d'un Prévôt et de six Chanoines, lequel avoit été fondé l'an mil trois cent quatre-vingt, sous le titre de Sainte-Marie-des-Neiges, par Messire Branchino Bressozzo, évêque de Bergame, qui s'en retint le droit de Patronage.

Ce Chapitre lui paroissant peu nombreux pour y bien faire l'Office divin, il y ajouta encore une partie de la Collégiale de Brébia et de celle d'Abbiaguazzono, avec les revenus et les distributions. De sorte qu'il en fit un Chapitre honorable et nombreux, et y mit un Archiprêtre. Toute la ville de Milan eut beaucoup de joie de cet établissement, qui lui fut fort avantageux, puisqu'il y augmenta le culte divin et le secours des ames , y ayant d'ordinaire dans cette église un nombre de Confesseurs, de Prédicateurs et de Théologiens suffisant pour soulager ce quartier. On y a bâti depuis peu une église fort magnifique.

Besorre est une ville fort peuplée et très-commode pour y avoir un Vicaire forain. Pour cet effet il y établit aussi cette même année un Chapitre, composé d'un Prévôt et de quelques Chanoines. Il y avoit déjà un Prieuré de huit cents écus de revenu ; et dans la ville de Brébia, qui n'en est pas beaucoup éloignée, il y avoit un Chapitre, sous le titre de Saint-Pierre, composé d'un Prévôt, de deux dignités et de dix-huit Chanoines, qui etoient obligés à la résidence. Ce lieu étoit fort désert, marécageux, et l'air en est mal sain ; ce qui étoit cause que l'on n'y faisoit pas l'Office comme on le devoit : c'est pourquoi il en

transféra six Canonicats avec leurs revenus à Saint-Thomas de Milan ; et il supprima quelques autres prébendes canoniales, pour en unir les revenus à une Cure qu'il y établit pour toujours. Il transféra le reste des Canonicats à Besorre, et du Prieur il en fit le Prévôt du Chapitre, auquel il donna un Chanoine pour adjoint ou substitut : et la plus grande partie du revenu du Prieuré fut unie au Séminaire de Milan, afin de décharger le Clergé des décimes qu'il avoit imposées pour le faire subsister. Par ce moyen il établit en même temps à Besorre un Chapitre d'un Prévôt et de quelques Chanoines, avec obligation de résider et de faire l'Office canonial dans l'église de Saint-Alexandre, martyr de la légion Thébaine ; il déchargea son Clergé d'une partie des décimes ; il pourvut son Séminaire d'un revenu considérable ; et il augmenta le Chapitre de Saint-Thomas de Milan, en sorte que l'Office y fut mieux célébré, la discipline ecclésiastique mieux observée, et les ames mieux secourues pour leur salut.

CHAPITRE VI.

Saint Charles va à Rome pour le Jubilé de l'année sainte.

L'ANNÉE sainte mil cinq cent soixante-quinze s'approchoit, en laquelle notre saint-Père le pape Grégoire XIII devoit, selon la sainte coutume de l'Eglise romaine, publier un Jubilé universel. Il en expédia la Bulle cette année 1574, et par cette Bulle il ouvrit les trésors de l'Epouse de JESUS-CHRIST, et invita tous les Fidèles à venir visiter les églises de Rome, pour en profiter. Le saint Cardinal la fit publier à Milan, par ordre de Sa Sainteté, et enjoignit à tous les Prédicateurs et à tous les Curés de porter le plus qu'ils pourroient les peuples à faire ce voyage pour gagner le saint Jubilé. Mais il crut qu'il étoit encore plus

nécessaire de les exhorter à vivre plus saintement pendant cette année, que pendant les précédentes: c'est pourquoi il s'appliqua uniquement à chercher les moyens les plus propres pour cela, afin de les disposer à coopérer aux graces saintes que Dieu leur faisoit, et à profiter du saint temps du Jubilé. Il fit imprimer pour cet effet une Lettre pastorale pleine d'esprit et de science, dans laquelle il fait voir l'importance de ce divin et précieux trésor, quelle en a été l'origine, et quelle en doit être la fin; et, par plusieurs autorités et par les exemples des Saints, il excite tous les Fidèles à entreprendre le voyage de Rome, et à faire ce voyage avec dévotion et piété; il y donne plusieurs avis et instructions salutaires pour s'y disposer; et enfin il enseigne de quelle manière il faut passer l'année sainte.

Il résolut aussi d'aller lui-même à Rome pour gagner le Jubilé, après qu'il auroit donné tous les ordres nécessaires pour le bien et la conduite de son diocèse pendant son absence; mais il remettoit ce voyage jusques à l'automne de l'année sainte, à cause de plusieurs affaires de son église qu'il avoit à terminer. Le Pape l'invita si amoureusement et si fortement de partir avant l'ouverture, afin de résoudre par ses avis beaucoup de choses qu'il avoit à lui proposer sur la célébration du Jubilé, qu'il fut obligé de se mettre en chemin plutôt qu'il ne croyoit. Il avoit déjà écrit au sieur Carnillia afin qu'il l'avertît de sa part de plusieurs réglemens très-utiles et très-nécessaires en ce temps, comme de faire préparer un Hôpital pour les pauvres Pélerins, et de bannir de Rome les filles débauchées. Pour obéir donc à Sa Sainteté, il se prépara pour se trouver à Rome avant l'ouverture de la Porte sainte. Mais il voulut avant de partir avoir une permission par écrit du Pape, afin d'obéir en cela aux saints Canons qui ne veulent pas que les Evêques puissent quitter leurs églises sans permission. Il ordonna la même chose à tous les Ecclésiastiques de son diocèse, et leur défendit d'en sortir sans une

permission par écrit, avec obligation de se présenter à Rome au sieur Spéciane, son agent.

Le Pape le pressant de venir au plutôt, il fut contraint pendant quelque temps de passer les jours et les nuits à feuilleter plusieurs sacs de papier, où il avoit marqué par ordre, et de sa propre main, les besoins de toutes les Paroisses, de tous les Archiprêtres, et de son diocèse, retranchant même le plus qu'il pouvoit du peu de temps qu'il mettoit à prendre ses repas, pour laisser à ses Grands-Vicaires les avis et les instructions nécessaires sur quantité d'affaires qui étoient déjà commencées et qu'il étoit nécessaire d'achever. Ce qui fut un travail et une fatigue très-grande pour ce bienheureux corps, déjà exténué par tant d'austérités extraordinaires.

Enfin il partit de Milan le huitième jour du mois de Décembre, dans une saison très-fâcheuse, dans l'intention de visiter tous les lieux de dévotion qui se trouvoient sur son chemin, afin que ce fût plutôt un pélerinage qu'un voyage; puisqu'il l'entreprenoit pour un dessein aussi pieux qu'est celui de gagner les Indulgences plénières de l'année sainte. Etant résolu d'être à Rome pour l'ouverture de la Porte sainte, il lui fallut user d'une très-grande diligence, parce qu'il se détournoit du droit chemin pour visiter le monastère de Camaldoli, le Mont-Alverne, le Mont-d'Olivet, Vallombreuse, et plusieurs autres églises célèbres par la piété des Fidèles, où il passoit les nuits entières en oraison, pour se renouveler la mémoire de ce que les Saints qui avoient habité ces lieux avoient fait pour l'amour de JÉSUS-CHRIST. C'étoit dans le mois de Décembre, comme nous l'avons dit, qu'il marchoit, et il suivoit les autres montagnes de la Toscane, où les chemins sont très-difficiles et les gîtes très-mauvais. Il disoit la Messe tous les jours avant l'aurore, par une permission spéciale qu'il en avoit du Pape, et il marchoit bien avant dans la nuit, quelquefois même jusques à sept ou huit heures du soir. Il ne faisoit porter aucunes provisions, et d'or-

dinaire à peine trouvoit-il de mauvais pain dans les hôtelleries. Il jeûnoit tous les jours, parce que c'étoit le temps de l'Avent, et il n'avoit pour toute viande que des légumes, des pommes et des herbes ; encore étoit-il heureux quand il en pouvoit trouver ; car pour lors, il ne s'étoit pas encore réduit à jeûner au pain et à l'eau, comme il fit depuis. De sorte que ceux de ses domestiques qui le suivoient, dont quelques-uns vivent encore, parlent de ce voyage comme d'une chose extraordinaire, et disent que ce fut pour lui et pour eux un temps d'une très-rigoureuse pénitence.

Mais plus il souffroit dans son corps, plus aussi Dieu, par une bonté infinie, le fortifioit et le consoloit intérieurement dans son ame ; de sorte qu'à le voir, on eût cru qu'il eût été fort à son aise, paroissant très-content et tout ravi en Dieu. Dans tout le chemin il ne parloit que de piété, et faisoit souvent des exhortations à ses domestiques, pour les exciter à l'amour de Dieu, et les préparer à recevoir dans le Jubilé une abondance de graces.

Je ne dois point passer ici sous silence ce qui lui arriva dans ce voyage, sur le Mont-Apennin de la Toscane, puisqu'on y voit reluire miraculeusement sur lui la providence de Dieu. Se trouvant obligé de traverser des montagnes très-dangereuses dans une nuit fort obscure, après avoir long-temps marché parmi les neiges et les rochers sans pouvoir trouver ni gîte ni chemin, la confiance du Saint n'étoit point ébranlée, mais ses Officiers et ses domestiques avoient besoin qu'il soutînt la leur, lorsqu'on entendit le chant d'un coq. On se dirigea vers ce signe, et on parvint enfin à quelques pauvres maisons, tristes chaumières qui ne pouvoient offrir que le couvert; mais dans la situation présente c'étoit déjà beaucoup. L'Archevêque et ceux de sa suite fort contens de se trouver du moins à l'abri, bénissoient Dieu de cette première faveur, lorsqu'ils furent avertis que quatre mulets chargés de vivres passoient par cet endroit :

on acheta donc ce qui étoit nécessaire, et après le repas, tandis que les domestiques prenoient quelque repos, couchés sur la paille, le Cardinal passa le reste de la nuit à faire oraison ou à réciter son Office.

Arrivé à Rome le jour de saint Thomas apôtre, le Cardinal fut reçu du Pape avec des marques extraornaires d'amitié et d'estime. Le Souverain Pontife lui communiqua d'abord beaucoup de choses qu'il avoit envie d'établir pour faire que, durant le temps du Jubilé, Rome parût véritablement une ville sainte. Dès que ces affaires furent expédiées, il se retira dans le Monastère des Chartreux de Sainte-Marie-des-Anges, où il se prépara à gagner le Jubilé par des jeûnes, des veilles et d'autres austérités extraordinaires; il y fit même une confession générale, et après cela il commença la visite des églises, qu'il fit à pied, quelquefois pieds nus, suivi ou précédé de ses domestiques, marchant deux à deux, en prière, ou en silence, et avec une modestie qui imitoit de près celle de leur Maître.

Pour lui, il étoit tellement occupé de Dieu, qu'il ne reconnoissoit pas même ses meilleurs amis lorsqu'il les rencontroit en chemin; et si par hasard il rencontroit quelque Prélat ou quelque Prince, il continuoit toujours ses dévotions sans s'arrêter, se contentant seulement d'ôter son chapeau pour les saluer. Le prince Marc-Antoine Colonne, et son fils don Fabrice, le rencontrant hors de la ville, comme il alloit à l'église de Saint-Paul, descendirent de carrosse pour le saluer: mais il passa son chemin sans les voir, non plus que la Princesse sa sœur, femme du prince Fabrice, laquelle étoit avec son beau-père et son mari. Il traita de même le duc de Parme, Octave Farnèse, qui l'honoroit particulièrement. Et ces Princes, bien loin de s'en offenser, en furent fort édifiés, et dirent qu'il leur avoit appris la manière de visiter les églises. Tout le monde l'admiroit, et plusieurs Gentilhommes se joignoient à sa compagnie, pour

faire les Stations avec la même dévotion que les personnes de sa suite. A cet extérieur si pieux et si modeste, le saint Cardinal joignoit des œuvres d'une véritable piété : il jeûnoit tous les jours, prioit sans cesse, faisoit de grandes aumônes, et retiroit dans les Maisons de son titre de Sainte-Praxède les Pélerins milanois, et beaucoup d'autres étrangers qui ne trouvoient point de couvert. Cette conduite le fit regarder de toute la ville de Rome, comme un Saint, et lui acquit une si grande réputation, que, lorsqu'il passoit par les rues, tout le monde sortoit des maisons pour le voir, et se mettoit de loin à genoux pour recevoir sa bénédiction; et ceux-là s'estimoient heureux qui avoient pu baiser le bout de sa robe.

Il arriva un jour qu'une femme en habit de pélerin, le rencontrant dans une rue, en fut tellement saisie de joie, qu'elle se jeta publiquement à ses pieds pour les baiser par dévotion ; et quoiqu'il fît pour ne pas le lui permettre, il ne put pourtant jamais l'en empêcher. Une dame de condition descendit de son carrosse pour faire la même chose, un autre jour qu'il alloit par la ville, chacun publiant ses vertus et l'honorant comme un Saint. Ce qui fut cause que plusieurs personnes, même des plus considérables par leur piété et par leur science, tâchèrent d'avoir quelque chose qui lui eût servi, afin de le garder comme une relique ; entre autres le révérend père César Baronius, Prêtre de la Congrégation de l'Oratoire de Rome, lequel depuis ayant été élevé par son rare mérite à la dignité de Cardinal, s'est acquis une si grande réputation dans toutes les parties du monde, autant par sa vie sainte et exemplaire, que par les savantes Annales de l'Histoire Ecclésiastique qu'il a composées en douze volumes. Ce Père, dis-je, voulut avoir les souliers avec lesquels notre saint Cardinal avoit fait à pied la visite des églises, et les conserva toujours comme un précieux trésor. Depuis on reconnut combien ce qui avoit appartenu à ce Saint, quoique vil et méprisable de sa nature, étoit

terrible aux démons, puisqu'une jeune fille de Rome, nommée Hiéronyme de Pompey, laquelle étoit possédée du malin Esprit depuis long-temps, ayant été exorcisée cette année du Jubilé en l'église des Pères de l'Oratoire de Sainte-Marie en la Vallicelle, en la présence du bienheureux Père saint Philippe de Néry, jeta des cris et des hurlemens effroyables, lorsqu'on lui fit toucher cette Relique, ne pouvant en aucune manière la souffrir. De sorte que, par le moyen des exorcismes et de ce sacré dépôt, le démon fut contraint de sortir du corps de cette pauvre créature, et de la laisser en liberté, sans que depuis elle en ait été aucunement attaquée.

Tous ceux qui après le Jubilé se retirèrent de Rome pour rentrer dans leurs provinces, furent autant de trompettes de louanges de ce saint Cardinal, qui publièrent les actions de vertus qu'elles lui avoient vu faire. La piété de ses diocésains fit aussi honneur dans cette occasion à leur Pasteur. On remarqua que durant l'année sainte, le concours des Milanois fut toujours grand à Rome : tous les Romains en furent surpris. Le Pape même ne doutant point que ce ne fût l'exemple de saint Charles et ses exhortations qui eussent attiré cette dévote multitude, s'écria un jour avec étonnement : *Hélas ! que ne peut pas un saint Evêque ?*

Pendant le temps qu'il gagna le Jubilé, il ne s'appliqua qu'à la prière, aux visites des églises, et à la pratique des bonnes œuvres. Et à moins que le Pape ne l'envoyât quérir pour lui communiquer quelque affaire, il ne vouloit pas que personne lui en parlât. Quand il eut fait toutes ses dévotions, il pensa à traiter avec le Pape, de ce qu'il croyoit le plus important pour l'Eglise universelle, et en particulier pour celle de Milan ; de sorte que ce voyage de Rome, aussi bien que tous les autres, fut très-utile pour lui et pour toute l'Eglise. Car quand il étoit à Rome, il y ressentoit une si grande ferveur de dévotion, qu'il étoit animé d'un nouveau zèle de travailler toujours

de plus en plus à sa perfection ; et considérant qu'en qualité de Cardinal il étoit obligé d'assister de ses conseils le Souverain Pontife pour la conduite de toute l'Eglise, et sachant d'ailleurs que Grégoire XIII les recevoit en bonne part, et qu'il tâchoit d'en profiter, il lui parla avec une sainte liberté pour le porter à s'appliquer courageusement et diligemment à la conduite de l'Eglise, dont Dieu lui avoit commis le soin, et à donner par la réforme de sa famille l'exemple aux autres Evêques de réformer les leurs, et d'être de véritables Pasteurs des ames rachetées du Sang de JÉSUS-CHRIST. Il lui conseilla de faire en sorte que le Clergé et le Peuple romain ne donnassent que de bons exemples aux étrangers qui y devoient venir pour le Jubilé, afin qu'ils en fussent édifiés, et qu'étant en leurs pays ils pussent parler avec estime de la Cour romaine, pour l'honneur de la Religion et le respect du saint Siége. Le Pape reçut fort bien ses avis, et témoigna assez l'estime qu'il en faisoit, par le soin avec lequel il s'appliqua à les faire exécuter. Saint Charles lui parla encore des moyens dont Sa Sainteté pouvoit se servir pour introduire la réforme dans les diocèses et y rétablir la discipline ecclésiastique, puisque comme souverain Pasteur et chef de l'Eglise il étoit obligé de veiller sur les autres Evêques, et de les animer à travailler au salut des ames que Dieu leur avoit confiées, pour s'acquitter dignement des devoirs de leur terrible Ministère. Il les avoit déjà proposés autrefois au pape Pie V, et lui avoit persuadé de les exécuter. Il y en avoit, entre autres, deux très-importans. Par le premier, le Pape devoit établir la Congrégation de Cardinaux pour les affaires des Evêques, qu'on appelle aujourd'hui la Congrégation des Evêques, dans laquelle on traiteroit non-seulement des différens qu'ils auroient ensemble, mais encore des besoins de leurs diocèses et des moyens d'y pourvoir, et où l'on décideroit et ordonneroit ce que l'on jugeroit le plus utile pour la gloire de Dieu et le salut des ames; ce qu'ensuite on leur feroit

savoir par autorité apostolique, afin de s'y conformer. L'autre étoit que le Pape enverroit des Visiteurs apostoliques dans les diocèses, afin de voir de quelle façon les Evêques et leur Clergé se conduisoient, et comment ils faisoient observer les Décrets du saint Concile de Trente, particulièrement pour ce qui regarde la discipline ecclésiastique; afin que s'ils y manquoient, on y pût remédier par autorité apostolique, autant que la nécessité du temps et du lieu le requerroit. Saint Charles crut que c'étoit le meilleur moyen pour réformer bientôt toute l'Eglise, et pour obliger les Evêques à s'acquitter plus soigneusement de leur devoir. Cette Congrégation des Evêques, qui commença du temps de Pie V, a fait beaucoup de bien, et en fait encore à présent; les Evêques étant grandement secourus par son moyen pour le rétablissement de la discipline.

Jusqu'alors on n'avoit point encore envoyé des Visiteurs apostoliques hors des terres du domaine de Saint-Pierre, ou bien ce n'étoit qu'en très-peu de lieux; mais saint Charles fit tant auprès du Pape, qu'il obtint que l'on en enverroit dans les autres provinces. On lui donna le soin de visiter les Evêchés de sa province de Milan, étant le propre devoir d'un Archevêque de veiller sur les Evêques de sa province et de les visiter; et Sa Sainteté lui dit, qu'en cas qu'il ne pût pas les visiter tous, à cause de leur grande étendue, elle se contentoit qu'il visitât seulement ce qu'il pourroit : et pour cet effet elle lui donna des Lettres de Visiteur apostolique, dont il fut grandement consolé à cause du désir ardent qu'il avoit de rétablir l'usage ancien et le droit des Métropolitains de visiter leurs Suffragans. Mais avant que d'accepter cette commission il voulut que Sa Sainteté nommât un Visiteur apostolique pour le diocèse de Milan, non-seulement à cause du fruit qu'il espéroit en retirer, mais beaucoup plus pour donner l'exemple aux autres, afin d'établir plus facilement un dessein de si grande importance pour le bien de toute l'E-

glise. Sa Sainteté pour le contenter lui donna pour Visiteur le sieur Jérôme Ragazzone, évêque de Famagouste en l'île de Chypre, qui fut depuis évêque de Bergame, Prélat d'un très-grand esprit et d'une vertu encore plus grande.

Il traita encore avec le Pape de quantité d'autres affaires, pour l'Eglise universelle et pour celle de Milan, et avant que de partir il obtint plusieurs graces de Sa Sainteté, entr'autres le Jubilé de l'année sainte pour la ville et le diocèse de Milan, avec pouvoir de déterminer les églises qu'il faudroit visiter, le temps et les moyens de le gagner l'année suivante mil cinq cent soixante-seize, ainsi qu'il le jugeroit plus à propos. Il obtint aussi l'Indulgence des sept églises de Rome, à perpétuité, en sept églises de sa ville telles qu'il voudroit les choisir. Le Pape lui bénit une très-grande quantité de Chapelets, de Croix, de Médailles et de grains, auxquels il donna des Indulgences, pour les distribuer à son peuple dans le cours de ses visites, afin de les exciter par ce moyen à la piété et à l'amour de Dieu; mais une des plus belles particularités de ce voyage, fut que le Pape lui permit de laisser le nom et les armes des Borromées, et de prendre, au lieu de celui-là, son Titre de Cardinal qui étoit de *Sainte-Praxède;* et au lieu de celles-ci, les images de Saint-Ambroise, et des saints martyrs Gervais et Protais, avec cette devise: *Tales ambio defensores;* « Je souhaite de tels défen» seurs; » pour imiter en cela l'humilité des anciens Pères; ce qui depuis a été aussi imité par plusieurs saints Evêques et Cardinaux.

CHAPITRE VII.

Saint Charles retourne à Milan avec la qualité de Visiteur apostolique, et commence la visite de sa Province par Crémone.

QUOIQUE le Pape fit tout ce qu'il put, pour retenir plus long-temps à Rome notre saint Cardinal, à cause des grands services qu'il lui rendoit par ses bons avis dans le gouvernement de l'Eglise ; cependant il fut obligé, à cause des instantes prières qu'il lui en fit, de lui permettre de s'en retourner à son cher troupeau, ne pouvant en demeurer plus long-temps absent. De sorte qu'après avoir séjourné un peu plus d'un mois à Rome, il en partit au commencement du mois de février, chargé de trésors spirituels pour son Eglise, et rempli d'un nouveau zèle de travailler de toutes ses forces dans son diocèse avec plus d'ardeur qu'il n'avoit jamais fait.

Il avoit promis à César de Gonzague, son beau-frère, mari de Camille Borromée, de l'aller voir à Guastalla, à son retour, pour y consacrer une église qui avoit été nouvellement bâtie en un lieu assez proche. Quand il arriva à Bologne, il apprit, en descendant de cheval, que ce Prince étoit extrêmement malade, et même abandonné des médecins ; de sorte que sans se reposer un moment, il prit la poste, vint à Guastalla, et alla droit à la chambre du malade, qu'il trouva dans une rêverie furieuse, et hors d'état d'entendre ce qu'on lui disoit. Le Cardinal en fut touché de pitié, et incontinent fit exposer le saint Sacrement, et faire des prières publiques pour lui. Il passa lui-même toute la nuit en oraison, demandant à Dieu avec des gémissemens et des larmes le bon sens pour son beau-frère, et la grace d'une parfaite conversion. Il l'obtint, et le malade revint tout d'un coup à lui-même, et fut capable de se confesser et de recevoir

le sacré Viatique avec un grand témoignage de repentir de ses fautes, et une parfaite soumission à la volonté de Dieu; et par le moyen des bons avis et des saintes exhortations du Cardinal son parent, il se disposa à la mort avec une très-grande tranquillité d'esprit. Saint Charles, depuis son décès, rendit publiquement ce témoignage de lui, qu'il avoit fait une fin aussi chrétienne, que s'il eût passé toute sa vie dans une Religion bien réformée.

Quand les funérailles furent faites, qu'il eut consacré l'Eglise, ainsi qu'il l'avoit promis, qu'il eut consolé sa sœur après une si grande perte, et qu'il lui eut donné plusieurs bons avis pour la conduite de sa famille, il revint droit à Milan. Le peuple l'y attendoit avec une sainte impatience, et le reçut avec des démonstrations de joie qui n'étoient point équivoques, et dont il fut extrêmement touché.

Après qu'il eut reçu les complimens de toute la ville, il s'appliqua à son ordinaire au gouvernement de son diocèse, et se prépara à la visite de la province, dont le Pape l'avoit chargé; mais avant de commencer cette fonction, il voulut voir à Milan l'évêque de Famagouste, son Visiteur apostolique, qui y arriva la même année mil cinq cent soixante-quinze. Il le reçut avec toute sorte d'honneur et de respect, pour témoigner son obéissance au saint Siége, et enseigner à son peuple, par son exemple, à révérer celui qui leur venoit de la part du père des Chrétiens. Il l'entretint fort particulièrement des choses qu'il estimoit être à faire dans sa Visite, et lui donna tous les avis qui pouvoient servir à la rendre véritablement utile. Il ordonna des prières publiques pour obtenir de Dieu cette grace; et il fit une procession générale, où tout le peuple de Milan assista; l'évêque de Famagouste y dit la Messe pontificale, et y prêcha avec beaucoup d'éloquence et d'esprit sur l'importance de la Visite.

Comme il l'eut vu en bon chemin, et qu'il eut donné ordre aux affaires de son diocèse, il partit

pour faire celle de sa province, et ne mena que six hommes avec lui, qui servoient tous pour les fonctions ecclésiastiques. Il vivoit aux dépens du Clergé qu'il visitoit, mais il vouloit partout que sa table fût fort frugale. Il commença par Crémone, dont Messire Nicolas Sfondrate étoit pour lors Evêque, lequel ne put s'y trouver pour l'y recevoir, à cause de quelques affaires de très-grande importance qui l'avoient obligé de s'absenter de son diocèse ; mais le Clergé et tous les Seigneurs de la ville le reçurent avec le plus de pompe et de magnificence qu'ils purent. La première chose qu'il fit, fut d'ordonner des prières publiques pour demander à Dieu la grace que cette Visite fût pour sa gloire et le salut des ames ; ensuite il fit une procession générale, et il exhorta le peuple à s'approcher du Sacrement d'Eucharistie, publiant l'Indulgence plénière que Sa Sainteté avoit accordée à tous ceux qui communieroient de sa main pendant sa Visite. Tout le peuple fut tellement touché de ses discours et de son exemple, que dès le lendemain il communia jusques à huit mille personnes dans la matinée, et de jour en jour il vit le progrès de sa Visite, puisqu'un si grand nombre de personnes dans la ville et partout le diocèse s'approchoient de l'Eucharistie, que chacun en étoit surpris d'admiration.

Il y travailla avec un zèle si ardent le jour et la nuit, qu'à peine se réservoit-il quelques momens pour prendre une modique nourriture et un sommeil toujours fort court. Malgré les grandes chaleurs de l'été, il acheva en trois mois la visite de la ville de Crémone qui est très-grande, et de tout le diocèse qui est rempli de plusieurs autres villes, bourgs et villages fort peuplés. Cette Visite fut de très-grande utilité, tant à cause de l'estime extraordinaire que l'on avoit de sa sainteté, qu'à cause du soin et du zèle avec lequel il s'y appliqua. Il réforma quantité d'abus dans ce diocèse ; il fit de très-saintes Ordonnances pour rétablir dans le Clergé la discipline ecclésiastique, et il remit la régularité en plusieurs Mo-

nastères de filles, qui en avoient un très-grand besoin. Enfin il vint à bout de plusieurs choses de grande importance pour le bien des ames et l'édification des Fidèles, auxquelles les évêques de Crémone n'avoient pas même osé penser jusqu'alors. L'Evêque de ce temps en eut une joie qui ne peut s'exprimer, avouant que saint Charles ne s'étoit pas seulement comporté comme un sage Visiteur apostolique, mais comme un zélé protecteur de l'autorité épiscopale. Sa Visite fut encore extrêmement utile par les bons exemples qu'il donna, et par les grandes libéralités qu'il fit aux pauvres des lieux où il passoit. Dieu voulut faire voir qu'il l'accompagnoit dans cette fonction sainte et apostolique, par un miracle qu'il fit sur un Seigneur, nommé Barthélemy Sclavi, qui avoit la fièvre depuis long-temps; car l'étant allé visiter dans son lit, d'abord qu'il l'eut vu, il le guérit; ainsi qu'il est rapporté dans le Procès fait en cette ville de Crémone, sur les miracles de ce glorieux Cardinal.

Il acheva cette Visite quelques jours avant la fête de la Nativité de la sainte Vierge, en honneur de laquelle l'église métropolitaine de Milan est dédiée. Il voulut y aller pour y célébrer cette fête, après laquelle il se disposa pour la Visite de la ville et du diocèse de Bergame, qui est dépendant des Vénitiens pour le temporel. D'abord que les Seigneurs de cette noble République en eurent avis, ils envoyèrent ordre à tous les Magistrats des lieux de ce diocèse par où il devoit passer, de le recevoir avec le plus de pompe et d'honneur qu'il leur seroit possible, et de lui témoigner, par les soins et l'empressement qu'ils auroient à exécuter tout ce qu'il lui plairoit ordonner dans ses Visites, l'affection et l'estime que la République avoit pour sa personne. C'est pourquoi il n'y en eut pas un qui ne s'efforçât de lui rendre tous les honneurs et toutes les civilités possibles; en quoi le Clergé ne leur céda pas, et particulièrement l'Evêque, qui étoit pour lors Messire Fédéric

Cornare, noble Vénitien, Prélat d'un rare mérite et d'une vertu extraordinaire, qui depuis fut évêque de Padoue et Cardinal.

Il agit au commencement et dans tout le cours de cette Visite, de la même manière qu'il avoit fait en celle de Crémone, quoiqu'il y eut beaucoup plus de peine, parce que la plus grande partie de ce diocèse est située dans des montagnes de très-difficile accès. Cependant le peuple du pays est fort porté à la piété; c'est pourquoi la présence et les discours de ce saint Visiteur les excitèrent tellement à la dévotion, que, quittant leurs maisons et leurs ouvrages, ils venoient en foule à l'église pour l'entendre et pour profiter de ses saintes instructions. Le nombre de ceux qui s'approchoient de la sainte Eucharistie étoit si grand, qu'il étoit obligé quelquefois de distribuer cette céleste nourriture depuis le grand matin jusques à la nuit, et on compta un jour qu'il en avoit communié jusques à onze mille; ce dont il avoit une si grande joie, que, quoiqu'il fût quelquefois fort fatigué, il n'en faisoit pas paroître le moindre signe. Les Magistrats en donnèrent l'exemple au peuple; car ils furent les premiers à communier de sa main, et à lui témoigner une joie extraordinaire de l'honneur qu'il leur faisoit de les visiter.

Ils firent réciter à sa louange une pièce éloquente, où l'Auteur fit voir, avec des termes beaux et choisis, la joie qu'avoit eue toute la ville de cette Visite; et il le loua particulièrement de ce qu'il avoit rétabli l'ancienne coutume des Métropolitains, de visiter les diocèses de leurs Evêques suffragans. Avant que d'en partir, il fit plusieurs saintes Ordonnances pour la réformation des mœurs et pour le rétablissement de la discipline ecclésiastique, et particulièrement pour l'exécution des Conciles provinciaux, lesquelles furent toutes de grand fruit pour toutes sortes de personnes.

Dans cette visite il fit une solennelle translation des Corps des saints martyrs Firmus et Rusticus,

pour laquelle il arriva une chose assez remarquable. Ces précieuses Reliques reposoient dans une église de Religieuses hors de la ville. Le saint Cardinal, visitant ce Monastère, trouva qu'il n'étoit pas assez en sûreté pour des filles. C'est pourquoi il ordonna qu'elles le quitteroient pour être logées en Communauté dans l'enceinte de la ville ; et comme il mit son dessein en exécution, il jugea à propos de faire transporter en même temps dans le nouveau Monastère, les saintes Reliques, dont le dépôt appartenoit à ces Religieuses. Personne ne s'étoit plaint de cet arrangement, et déjà tout étoit prêt pour la translation solennelle des saints Corps, lorsque quelques habitans du faubourg où étoit le premier Monastère, choqué de ce qu'on vouloit leur ôter les Reliques, prirent subitement les armes, prévinrent ceux de la ville qui venoient en procession, et entrant par force dans l'église, firent violence à un Prêtre qui gardoit le sacré dépôt, et l'obligèrent de le leur remettre.

La sagesse et la fermeté de saint Charles arrêtèrent le tumulte et dissipèrent à l'instant cette troupe de factieux. Il n'eut qu'à déclarer que les auteurs du scandale avoient encouru les Censures, et qu'il en vouloit avoir justice ; cela suffit pour faire tomber les armes. Les mutins se hâtèrent d'aller prier les principaux de la ville de vouloir bien solliciter leur pardon du Cardinal. Ils n'avoient agi, disoient-ils, que par ignorance, et par dévotion envers les saintes Reliques, dont ils croyoient que la possession appartenoit au faubourg plutôt qu'au Monastère ou à la Communauté qu'on vouloit transférer.

Charmé de leur prompt repentir, le Visiteur apostolique ne leur fit pas long-temps attendre la grace qu'ils demandoient. Les ayant fait assembler devant la porte de l'église, il leur représenta par un discours fort pathétique l'énormité de leur faute dans toutes ses circonstances ; leur donna ensuite publiquement l'absolution des Censures ; et cette translation se fit en même temps avec autant d'ordre et de

tranquillité, que de dévotion et de pompe. Les habitans du faubourg y assistèrent comme les autres avec des flambeaux allumés, et accompagnèrent les saints Corps jusqu'à l'église cathédrale, où ils furent déposés pour un temps.

Cette cérémonie renouvela dans le cœur des Fidèles leur dévotion envers ces Saints martyrs, et augmenta encore beaucoup l'estime et la vénération qu'ils avoient déjà pour l'archevêque de Milan : tout ce qu'ils en avoient ouï dire, ne leur paroissant rien en comparaison de ce qu'ils en avoient vu de leurs propres yeux. Ce qui donna une si grande affection pour lui, que lorsqu'il partit pour s'en retourner à Milan, tout le monde sortit hors de la ville pour l'accompagner, et s'arrêta toujours à le regarder jusques à ce qu'on l'eut perdu de vue; la plupart fondant en larmes de la douleur de le perdre sitôt, et de la tendresse qu'ils avoient pour lui.

CHAPITRE VIII.

Saint Charles publie à Milan le Jubilé de l'année sainte.

Nous avons déjà vu comme saint Charles avoit obtenu du Pape le Jubilé de l'année sainte pour son diocèse. Il ne voulut pas le publier la même année qu'il étoit à Rome, mais dès que cette année fut passée, il ne manqua pas de disposer tout ce qui étoit nécessaire pour cette publication : ce qui nous donne lieu de remarquer la diligence avec laquelle ce vigilant Pasteur se portoit à tout ce qui étoit pour la gloire de Dieu. Il fit imprimer une Lettre pastorale, pleine de doctrine et de zèle, dans laquelle il expliquoit à son peuple la faveur qu'il recevoit de Notre-Seigneur, qui lui envoyoit jusques chez lui le précieux trésor du Jubilé; et il exhortoit tous les Milanois à se disposer promptement à le gagner, par une véritable pénitence. Il y reprenoit les vices et les dés-

ordres qui régnoient dans la ville ; avertissant le peuple, de la part de Dieu, par quantité d'autorités de l'Ecriture, de s'en corriger. Il invectivoit particulièrement contre le luxe et la pompe des habits des femmes, qui est la source d'une infinité de péchés très-énormes ; et il exhortoit un chacun à changer de vie, puisque c'étoit l'effet d'une véritable pénitence, et la fin que l'Eglise se proposoit, particulièrement lorsqu'elle ouvroit le trésor des saintes Indulgences. Enfin il prescrivoit la manière sainte dont il falloit s'y préparer pour y gagner le Jubilé.

Il assigna les quatre églises qui devoient servir de Stations, qui furent l'église Métropolitaine, celle de Saint-Ambroise-le-Majeur, celle de Saint-Laurent et celle de Saint-Simplicien. Il fit encore imprimer les prières qu'il y falloit réciter, et il ordonna au père Dom Charles Bascapé, pour lors Officier de sa Maison, et chanoine de la Cathédrale, et depuis très-digne évêque de Novarre, de composer un livre des principales églises de Milan et des Reliques sacrées qui y reposoient ; et au père Jean-Baptiste Pérusco, de la Compagnie de JÉSUS, recteur du Collége de Saint-Fidèle, d'en composer un autre sur la manière de gagner saintement le Jubilé ; ce qui fut promptement exécuté. Ensuite il régla les processions qu'on devoit faire, les églises où on devoit aller, et les prières que l'on y devoit réciter.

Il choisit, après cela, les Ecclésiastiques et les Religieux les plus savans et les plus zélés de Milan, pour les établir Confesseurs pendant le Jubilé, et leur assigna les églises où ils devoient confesser. Il prescrivit à tous ceux qui avoient charge d'ames la manière de publier le Jubilé, l'exhortation qu'ils devoient faire à leur peuple, le soin qu'ils devoient avoir que l'on fût modeste dans leurs églises, et plusieurs autres choses semblables. Il ordonna que non-seulement les églises des Stations, mais encore toutes les autres où il y avoit des Reliques, fussent proprement ornées, que ces Reliques ne fussent expo-

sées au peuple que d'une manière qui lui imprimât du respect ; que pour cet effet il y eût dans chaque église un Catalogue , dans un lieu public et commode , où fussent décrites toutes les Reliques qui y reposoient, avec les Litanies , Prières et Oraisons qui leur seroient propres , afin que chacun les pût réciter selon sa dévotion.

Il ordonna que, pendant tout le temps du Jubilé , on fît l'Office dans la Cathédrale et dans toutes les églises Collégiales , avec plus de solennité qu'à l'ordinaire ; qu'en chacune on chantât tous les soirs le *Salve Regina* , avec d'autres prières qu'il avoit prescrites , et que dans celles des Stations , on le fît avec plus de cérémonie , afin d'exciter davantage le peuple à la dévotion. Il avoit déjà fait diviser les églises par le milieu avec de grandes toiles , afin de séparer les hommes d'avec les femmes ; mais il commanda en cette occasion , qu'on fît une séparation avec des planches de bois , qui pussent toujours durer , afin qu'on y fût avec plus de modestie et de respect ; et par ce moyen il empêcha quantité de désordres et de scandales. Il trouva encore le moyen d'empêcher qu'on allât ni à cheval ni en carrosse visiter les églises , dispensant les vieillards et les malades des visites qui étoient éloignées , et leur assignant des lieux proportionnés à leurs forces , et ordonnant à ceux qui se portoient bien de les visiter à pied.

Il écrivit aux Vicaires forains et aux Curés de son diocèse tout ce qu'ils devoient observer dans les processions qu'ils feroient à la ville pour gagner le Jubilé. Il ordonna que l'on mît sur les grands chemins des Croix élevées , tant pour faire ressouvenir les Pélerins , de la Passion du Fils de Dieu , que pour empêcher qu'ils ne s'égarassent. Enfin il fit préparer des logis pour recevoir ceux qui viendroient à Milan de toutes les Paroisses , les uns pour les hommes , les autres pour les femmes , afin qu'ils fussent séparés ; il en donna le soin à des personnes des plus considérables de la ville , et il fournit à la dépense

qui étoit nécessaire pour les défrayer. Après toutes ces préparations, il publia le Jubilé ; et pendant tout le temps qu'il dura, il veilla avec un soin merveilleux afin que tout fût dans l'ordre qu'il avoit prescrit.

Le jour de la Purification de la sainte Vierge, après avoir fait la Procession des cierges et avoir célébré la Messe pontificale, à laquelle assistèrent le Gouverneur, le Sénat et les Magistrats, avec un concours extraordinaire de peuple, il monta en Chaire, où après avoir fait lire la Bulle du Pape pour le Jubilé, les Ordonnances qu'il avoit faites pour le gagner saintement, et celle particulièrement qui traitoit du respect que l'on doit avoir pour les églises, il montra quel étoit le prix des Indulgences, la manière d'en profiter, l'obligation que l'on avoit de s'y préparer par une sérieuse pénitence et par les bonnes œuvres, et principalement par l'aumône. Ensuite il fit trois processions générales aux trois autres églises des Stations : le mercredi, à l'église de Saint-Ambroise-le-Majeur ; le vendredi, à celle de Saint-Laurent ; et le samedi, à celle de Saint-Simplicien.

Avant que les Stations s'ouvrissent, il mit les Prières de quarante heures dans la Cathédrale, afin d'obtenir de Dieu l'esprit de pénitence nécessaire pour profiter du Jubilé. Et afin d'exciter encore davantage la dévotion du peuple, il crut qu'il étoit à propos de faire alors la translation du corps de Saint-Mona, archevêque de Milan, lequel reposoit dans l'église de Saint-Vital, qu'on appeloit autrefois Faustiniène, qu'il avoit donnée aux Pères de Saint-Ambroise de l'Ordre de Cîteaux avec permission de la démolir, ayant auparavant, pour de bonnes raisons, tranféré la Cure dans une autre église. Pour cet effet, le mardi au soir, cinquième de février, il alla à cette église accompagné de plusieurs de ses Chanoines, qui ne purent retenir leurs larmes tant ils furent touchés de joie de voir la dévotion et la tendresse avec laquelle leur cher Prélat accommodoit ces sacrées Reliques dans une riche Châsse, qu'il fit garnir d'un drap

d'or ; il la mit ensuite sur le grand Autel, et il passa une bonne partie de la nuit en prières, pour la garder, avec quelques-uns des Chanoines qui étoient venus avec lui ; et quand il se retira, il donna ordre que de temps en temps on envoyât des Ecclésiastiques, pour veiller devant ce sacré dépôt jusques à ce qu'on fit le lendemain la cérémonie de la translation.

Le mercredi matin, tous les Prêtres et les Religieux de Milan s'étant assemblés à la Cathédrale, on alla en procession, premièrement à l'église de Saint-Ambroise, où ayant fait les prières de la Station, on passa à celle de Saint-Vital qui étoit tout proche : le Cardinal, et l'évêque de Famagouste, Visiteur apostolique, prirent la Relique sur leurs épaules, et la portèrent en procession à l'église cathédrale. Le Gouverneur, le Sénat, les Magistrats et toute la noblesse de la ville y assistèrent avec des flambeaux allumés à la main, et une modestie qui donnoit de la dévotion. L'air retentissoit de voix, de trompettes et d'instrumens de musique, qui publioient de tous côtés avec une harmonie merveilleuse les louanges de Dieu. Il sembla que le ciel voulut être de la partie et favoriser cette solennité, puisque le temps ayant été auparavant fort obscur et pluvieux, ce jour fut tout-à-fait beau et serein ; ce qui augmenta beaucoup la joie du peuple. Après que la procession fut arrivée à la Cathédrale, et que l'on eut mis ce précieux Corps sur le grand Autel, saint Charles monta en chaire, où il fit une prédication sur toutes les louanges de son saint prédécesseur ; ce qui excita tellement la dévotion du peuple, que tout le jour l'église fut remplie de Fidèles qui venoient en foule pour le prier. Saint Mona étoit natif de Milan, de la noble famille des Borry, et fut le sixième Evêque de cette ville, qu'il gouverna pendant cinquante-neuf ans avec beaucoup de prudence, de zèle et de sainteté ; il la divisa en cent quinze Paroisses, et donna à son église tout son patrimoine qui étoit très-grand et très-riche. Enfin sur le soir on mit cette sainte Relique sur le grand

Autel de l'église souterraine, où le Visiteur apostolique, pour terminer cette auguste cérémonie, fit une autre prédication fort savante et fort utile. Le vendredi, on fit la seconde procession à l'église de Saint-Laurent, et le samedi suivant, à celle de Saint-Simplicien. Cette troisième procession fut aussi accompagnée de la translation de quelques Corps saints, ainsi que nous allons le dire.

On savoit, par tradition, que les Corps des glorieux martyrs Saint-Fidèle et Saint-Carpophore étoient dans l'église d'Arone, mais on ne savoit pas précisément en quel endroit. Les Pères de la Compagnie de JESUS, qui depuis quelque temps étoient en possession de cette Abbaye, les cherchèrent avec tant de soin, qu'à la fin ils les trouvèrent sous le grand Autel. Ils souhaitèrent de les transférer à Milan, tant parce que leur église y étoit dédiée à Saint-Fidèle, que parce qu'ils crurent que la ville étant beaucoup plus grande, ils y seroient plus honorés et en plus grande vénération. Ils en conférèrent avec saint Charles, pour ne faire que ce qu'il jugeroit à propos; lequel, après y avoir pensé sérieusement et avoir examiné leurs raisons, fut de leur sentiment. Il leur ordonna de faire apporter ces Reliques à Milan avec le plus de décence qu'ils pourroient, et de les déposer en l'église de Saint-Simplicien, jusques à ce que l'on en fît solennellement la translation dans leur église de Saint-Fidèle; ce qui fut bientôt exécuté. Les habitans d'Arone ayant appris cette nouvelle, en furent extrêmement affligés, et vinrent trouver le saint Cardinal, qui étoit leur Seigneur spirituel et temporel, pour le prier de leur laisser leur sainte Relique. Il fut bien aise de voir la dévotion et l'attachement qu'ils avoient pour ces saints Corps, et pour les apaiser, il leur promit que pour le moins on leur en rendroit une bonne partie. Cependant on ne laissa pas de préparer tout ce qui étoit nécessaire pour cette translation, et la veille du jour qui étoit destiné pour cette auguste cérémonie, il alla à l'église de Saint-Simplicien,

où après avoir mis ces précieux Corps dans une riche Châsse neuve, il y passa toute la nuit en prières jusques au point du jour. Le matin la procession y étant arrivée, et toutes les prières pour le Jubilé y étant faites, le Cardinal et le Visiteur apostolique prirent la Châsse sur les épaules, et la portèrent jusques en l'église de Saint-Fidèle, sous un riche dais soutenu par les Pères de la Compagnie de Jésus les plus considérables de cette Maison, étant suivis de tout le peuple avec des flambeaux à la main.

Les Prières de quarante heures furent fréquentées, avec beaucoup d'édification, par un grand concours de peuple, à cause de l'ordre que le Cardinal avoit donné, que chaque Chapitre, Couvent, Paroisse et Confrérie de Pénitens auroit son heure pour se trouver devant le Saint Sacrement. Le dimanche suivant, ces prières étant terminées, saint Charles fit une procession générale pour ouvrir le Jubilé, à laquelle tous les Chapitres, Couvens et autres églises qui avoient des Reliques, les portoient revêtus de leurs plus riches ornemens. Il y eut une foule extraordinaire de peuple, qui y vint de tous les endroits du diocèse, portant tous des flambeaux à la main. Le bel ordre avec lequel cette procession marchoit, la multitude du peuple qui s'y trouvoit, les concerts de musique qui s'y faisoient, rendirent cette cérémonie si auguste, que chacun en fut charmé de joie et d'admiration ; la plupart même ne pouvoient retenir leurs larmes, tant ils en étoient touchés. Toutes ces processions et ces translations de Corps saints faites avec tant d'ordre et de cérémonie, émurent tellement le cœur des Milanois, qu'il n'y eut personne qui ne remerciât Dieu de la faveur qu'il leur faisoit de leur envoyer le saint Jubilé, et qui ne se disposât de son mieux à en profiter. L'Ordonnance de ce vigilant Pasteur, que, pendant toute la semaine du Jubilé, on sonneroit dans toutes les églises les cloches d'un ton solennel, comme pour les plus grandes fêtes, n'y contribua pas peu.

Le saint Cardinal fut le premier à donner l'exemple à son peuple, de la manière sainte dont il falloit visiter les églises; il les visita même plusieurs fois, étant accompagné tantôt des Chanoines de sa Cathédrale, tantôt de ses domestiques, et quelquefois même ayant les pieds nus, mais couverts, en sorte qu'on ne pouvoit pas s'en apercevoir. Ses domestiques marchoient deux à deux, récitant des Litanies et des Psaumes à voix basse, avec une contenance qui édifioit merveilleusement tous ceux qui les voyoient. Il s'arrêtoit long-temps en chaque église pour y prier Dieu; et quand il y voyoit un grand concours de peuple, il leur faisoit des exhortations courtes, mais qui étoient très-ferventes et toutes pleines de l'esprit de Dieu dont il étoit rempli, pour les exciter à la dévotion, à la pénitence et à la pratique des bonnes œuvres. Ensuite il visitoit ces saintes Reliques, et il les faisoit voir au peuple avec un grand respect. Enfin il employoit tant de temps à faire ses Stations, que le plus souvent il ne retournoit point à son logis, qu'il ne fût nuit, et toujours à jeun, avec ses domestiques et plusieurs autres personnes qui le suivoient par dévotion.

Il permit que l'on pût faire ses Stations avec les processions qui visitoient les églises désignées, et afin qu'il s'y trouvât plus de monde, il abrégea pour ce sujet les quinze jours que le Jubilé dure d'ordinaire. C'est pourquoi, pendant toute la semaine, on ne voyoit dans les rues que des processions, qui comme des chœurs d'Anges faisoient retentir l'air de concerts de musique; et quoiqu'il y eût une foule extraordinaire de peuple dans les églises, cependant tout le monde s'y comportoit avec tant de modestie, à cause du bon ordre que le saint Cardinal y avoit établi, qu'il n'y avoit personne qui n'en fût surpris. Ses discours furent si puissans et si pathétiques, qu'on vit plusieurs Compagnies de Pénitens vêtus de sac et pieds nus, qui se mettoient tout en sang par les disciplines : ce n'étoit pas seulement le bas peuple qui

paroissoit en cet état; les principaux Gentilshommes de Milan et plusieurs Dames de qualité firent, en cette occasion, des actions publiques de pénitence, visitant les églises avec le sac, les pieds nus, la corde au col et le Crucifix à la main, et récitant, par le chemin, des Litanies et plusieurs autres prières avec tant d'humilité et de dévotion, que tout le monde en fut touché de compassion. Enfin Milan eut l'aspect d'une Ninive pénitente, à la prédication de son Archevêque à qui chacun donnoit mille bénédictions. Vous eussiez vu les vieillards, le cœur saisi de tendresse, jeter des larmes en abondance, et élever leur foible voix au Ciel, pour remercier Dieu de les avoir conservés jusques à ce temps, et de leur avoir donné un si saint Archevêque, auteur de toutes ces merveilles.

Ce lui étoit une grande consolation de voir les processions qui arrivoient tous les jours de divers lieux de son diocèse pour venir gagner le Jubilé; et ce qui est plus surprenant, c'est qu'on voyoit quelquefois des Bourgs et des Villages tout entiers, tant hommes que femmes, venir pieds nus, quoique de fort loin, sous le sacré étendard de la Croix, avec une humilité et une piété extraordinaire. Cet admirable Cardinal avoit donné ordre que rien ne leur manquât tant pour le spirituel que pour le temporel; et d'abord qu'ils arrivoient à la grande église, ou lui ou quelque autre leur faisoit une exhortation; et ensuite il les communioit de sa propre main, étant toujours en action pendant ce saint temps, tantôt administrant les Sacremens, tantôt visitant les logis des Pélerins, pour voir si rien ne leur manquoit.

La piété des Milanois avoit suffisamment pourvu à tout ce qui étoit nécessaire; car les principaux Gentilshommes s'étoient chargés du soin des hommes, et les Dames les plus qualifiées et les plus vertueuses se faisoient un devoir de rendre le même service aux personnes de leur sexe; et le tout se faisoit avec tant d'ordre et de modestie, qu'il n'y avoit personne qui ne fût content et édifié. On voyoit

quelquefois assis à plusieurs tables jusques à six mille Pélerins, auxquels on donnoit à manger, et à qui on lavoit les pieds avec une charité véritablement chrétienne. Le saint Cardinal voulut lui-même leur rendre aussi plusieurs fois cet office. Ce fut à la vérité un spectacle digne du Ciel, de voir un Prélat de si grande autorité se ceindre d'un linge et se mettre à genoux devant un pauvre paysan pour lui laver les mains et les pieds; ces pauvres gens étoient tellement saisis d'admiration de le voir pratiquer une si profonde humilité, que ne sachant que lui dire, ils souffroient qu'il leur rendît cet office, pendant que les larmes leur tomboient des yeux en abondance. Plusieurs Gentishommes de la ville furent excités par cet exemple à faire la même chose aux hommes, et plusieurs Dames aux femmes de campagne. On avoit soin, pendant qu'ils prenoient leur repas, de donner la nourriture spirituelle à leurs ames; et pour cet effet il y avoit des Religieux qui étoient destinés pour leur faire des exhortations durant ce temps, afin de les exciter à vivre chrétiennement, et à travailler sérieusement à leur salut par la pratique des bonnes œuvres.

Bien que cet admirable Pasteur s'appliquât pour lors avec tant de soins aux Pélerins, et qu'il fût tout le jour employé avec un zèle infatigable dans les exercices du Jubilé, cependant il ne laissoit pas de penser aux Religieuses, qui, étant enfermées dans leurs cloîtres, ne pouvoient profiter de tant d'instructions qu'il donnoit à son peuple : car les considérant comme les membres les plus nobles et les plus unis à JÉSUS-CHRIST, tant par l'excellence de leur état, que par le lien sacré de leurs vœux, il crut qu'il devoit en prendre un soin particulier. C'est pourquoi il leur prescrivit la manière dont elles devoient gagner le Jubilé, les processions qu'elles devoient faire en leurs cloîtres, les prières qu'elles devoient réciter, et principalement ce qu'elles devoient faire pour avoir les Indulgences de quarante-heures de

même qu'à la Cathédrale. Il eut encore soin de leur donner de bons Directeurs spirituels, afin que sous leur sage conduite elles pussent profiter du saint Jubilé.

Au milieu de toutes ses fatigues, il jeûnoit avec plus de rigueur qu'à l'ordinaire; il faisoit de plus larges aumônes; il prenoit de plus rudes et de plus longues disciplines; et il couchoit sur des planches de bois sans avoir aucune couverture sous lui. Ceux de sa Maison crurent qu'il vouloit par cette mortification expier une négligence, dont en effet il n'étoit pas coupable, qui étoit que quelques Pélerins n'avoient point trouvé de lit dans une maison destinée à les recevoir; parce qu'ils remarquèrent que depuis qu'il l'eut appris, il s'en plaignoit souvent.

Dans le temps que les peuples du diocèse étoient le plus en ferveur de venir à Milan en procession pour gagner le Jubilé, on reçut avis que la peste commençoit de paroître à Venise et à Mantoue, ce qui obligea le Gouverneur et les Magistrats de faire défense que personne n'entrât dans la ville, sans apporter un billet de santé d'un lieu qui ne fût point soupçonné de peste. Cela interrompit d'abord les processions, parce qu'il étoit très-difficile d'observer exactement cette Ordonnance. Cependant saint Charles étoit d'avis et souhaitoit même qu'on les continuât, parceque tout le monde n'avoit pas encore gagné le Jubilé, et qu'il étoit convaincu qu'il n'y avoit point de plus excellent moyen pour apaiser la colère de Dieu et détourner le fléau de la peste: mais il n'en parla pas, et ne s'opposa en aucune manière à cette Ordonnance. Il se contenta seulement d'envoyer le Jubilé dans toutes les autres villes, bourgs et villages de son diocèse, selon le pouvoir qu'il en avoit du Pape, et d'abréger les jours et les visites des églises, afin que tout le monde le pût gagner au plutôt; et quoiqu'il eût pouvoir de le prolonger autant qu'il voudroit, il le conclut pourtant au mois de Juillet, de peur que l'on ne l'accusât d'abuser de l'autorité que le Pape lui avoit donnée.

CHAPITRE IX.

Saint Charles célèbre son quatrième Concile provincial, et après que le Visiteur apostolique s'en est retourné à Rome, il fait une translation de Corps saints.

QUOIQUE saint Charles, durant tout le temps du Jubilé, fût si fort occupé, qu'il n'eût presque pas un moment à lui, cela n'empêchoit pourtant pas qu'il ne s'acquittât de tous ses autres exercices et qu'il ne se préparât même pour son quatrième Concile provincial, qu'il devoit célébrer cette même année mil cinq cent soixante-seize, l'ayant indiqué au dixième jour du mois de Mai, parce que les trois années depuis le dernier étoient déjà expirées. On remarqua pour lors qu'afin de trouver quelque temps pour s'y préparer parmi toutes ces grandes fatigues, il retranchoit la plus grande partie de son sommeil, et qu'il ne dormoit que deux ou trois heures la nuit. Tous les Evêques suffragans de la province s'y trouvèrent, comme ils en avoient coutume, avec le Visiteur apostolique, qui fut présent à tous les actes ; ils y firent, avec l'assistance du Saint-Esprit, quantité de belles et de saintes Ordonnances pour la réformation des mœurs et le rétablissement de la discipline ecclésiastique.

Il y avoit à Milan un excellent médecin, homme de grande piété et fort savant, qui avoit l'honneur de servir le saint Cardinal. Il sut tellement profiter de ses conversations, qu'à son exemple, pendant toute sa vie, il eut un amour très-grand pour les pauvres ; en sorte qu'il les servoit gratuitement, et qu'en mourant il les fit héritiers de tous ses biens, pour leur être distribués selon que le saint Archevêque et le Supérieur-général des Oblats le jugeroient à propos. Action digne d'une mémoire éternelle, à cause des grands secours que plusieurs pauvres et

plusieurs lieux saints en reçoivent tous les jours. L'affection et l'estime particulière que ce charitable médecin avoit pour son Archevêque, lui donna la pensée d'avertir les Pères du Concile, des grandes austérités qu'il faisoit, et particulièrement comment il dormoit sur des planches de bois sans aucun matelas ni paillasse, les assurant que cette grande rigueur étoit très-nuisible à sa santé, et que s'il les continuoit il se mettroit en état de ne pouvoir plus vaquer à ses fonctions pastorales, et abrégeroit immanquablement sa vie ; c'est pourquoi il les pria instamment d'y pourvoir, et de lui ordonner d'en diminuer quelque chose.

Les Evêques reçurent avec beaucoup de reconnoissance les avis charitables de ce pieux médecin, et ne manquèrent pas de prier leur saint Archevêque, de vouloir modérer un peu l'austérité de ses mortifications, lui apportant plusieurs raisons pour tâcher de le persuader ; il les écouta avec une profonde humilité, et les remercia de leurs charitables avis, qu'il prenoit, leur dit-il, pour des marques indubitables de l'amour sincère qu'ils avoient pour lui. Il étoit déjà persuadé de cet avis de saint Paul, *Rationabile sit obsequium vestrum*, qu'il faut agir avec discrétion dans toutes sortes de gouvernemens, et même dans celui de son propre corps ; c'est pourquoi il leur fit connoître que les mortifications qu'il pratiquoit n'étoient pas excessives comme ils le croyoient, et que tout ce qu'il faisoit n'étoit rien en comparaison de ce que tant de saints Evêques avoient fait, lesquels n'avoient pas laissé de vivre long-temps. Cependant, afin de leur témoigner avec combien de soumission il recevoit leurs remontrances, il fit mettre en même temps sur les ais qui lui servoient de lit, une paillasse et un chevet, mais remplis seulement de paille.

L'évêque de Famagouste, Visiteur apostolique, après plusieurs fatigues, avoit enfin terminé la Visite du diocèse de Milan, et avoit pourvu à plusieurs

choses importantes, particulièrement à l'exécution du saint Concile de Trente. Il ordonna encore que tous les Hôpitaux et les lieux pieux seroient immédiatement dépendans de l'Archevêque et soumis à sa juridiction, et que, conformément aux Décrets du Concile de Trente, il auroit droit d'y faire Visite quand il lui plairoit. Il laissa dans tous ceux qu'il visita de très-bons réglemens pour les mieux gouverner à l'avenir.

Saint Charles eut une joie extrême de cette Visite, dans l'espérance qu'il eut qu'elle serviroit beaucoup pour réformer son diocèse. Il souhaitoit avec passion qu'on lui fît connoître ses défauts pour s'en corriger, et il n'avoit aucune peine de voir d'autres personnes suppléer à ses manquemens dans ce qui étoit de son devoir. A ce sujet, il avoit coutume de dire qu'il avoit reconnu par expérience le grand fruit que l'on retiroit de semblables Visites; que les hommes étoient de cette nature, que jamais ils ne sont plus aveugles qu'en leurs propres défauts, et jamais plus éclairés que pour découvrir ceux des autres; et que quand il visitoit les diocèses de ses Suffragans, en examinant leur conduite, il connoissoit dans leurs manquemens, ceux qu'il faisoit lui-même, et que lorsqu'on le visitoit, il apprenoit beaucoup de choses auxquelles il n'avoit jamais fait réflexion. D'où on l'on peut connoître comment ce saint Cardinal savoit profiter de tout.

Après donc que l'évêque de Famagouste eut achevé sa Visite, il prêcha pour la dernière fois dans l'église Cathédrale, où il dit publiquement qu'il avoit trouvé dans le diocèse de Milan toutes choses si bien réglées, qu'il y avoit appris la manière de conduire saintement un diocèse, et que tout ce qu'il avoit fait n'étoit que d'exécuter les Ordonnances saintes de leur digne Archevêque. Le saint Cardinal reçut quelque confusion de se voir louer publiquement; mais il répondit avec une grande modestie et une profonde humilité, qu'il pouvoit se servir en cette occasion

des paroles qu'un Apôtre adressoit à Notre-Seigneur: *Totâ nocte laboravimus et nihil cepimus, nunc autem in verbo tuo laxabo rete;* « Que jusques alors il n'avoit » rien fait, mais qu'il espéroit que, sur sa parole, et » qu'après toutes les saintes Ordonnances qu'il avoit » établies par autorité apostolique pour la bonne » conduite de son diocèse, il travailleroit à l'avenir » plus utilement. » Il dit encore plusieurs autres choses fort édifiantes, qui faisoient connoître la grande soumission et le profond respect qu'il avoit pour le saint Siége. Enfin le Visiteur apostolique, après l'avoir remercié de la part du Pape des grands soins qu'il prenoit pour son église, partit de Milan pour s'en retourner à Rome; et après son départ le saint Cardinal se prépara pour faire solennellement la translation de plusieurs Corps saints.

Les Pères du Mont-Olivet de Milan ayant rétabli magnifiquement leur église de Saint-Victor, que l'on appeloit autrefois la Portienne. Il fallut transporter les Reliques de ce Saint et d'autres encore, du lieu où elles étoient, dans cette nouvelle église. Le saint Cardinal jugea à propos d'en faire la translation avec le plus de solennité qu'il pourroit, afin de les faire honorer davantage; mais avant de commencer, il voulut les examiner avec beaucoup de soin et d'exactitude, afin de les vérifier; et en les visitant il y trouva le corps de saint Satyre, confesseur, frère de saint Ambroise; cette heureuse découverte fut pour lui, ainsi que pour tous les Milanois, le sujet d'une grande joie. Après cela, la veille de cette translation, qui fut le vingt-cinquième de Juillet, jour de la fête de saint Jacques, Apôtre, il alla, sur le soir, dans l'église où étoient ces Reliques, et après les avoir mises dans sept Châsses fort richement parées, il y passa la nuit en prières, selon sa coutume, et le lendemain il s'en retourna de grand matin à son Palais; et quelque temps après il vint de la grande église, en procession avec tout le Clergé et le peuple, en la vieille église de Saint-Victor, où après avoir honoré

ces saintes Reliques, il les prit et les porta avec ses Chanoines et les Pères du Mont-Olivet, les uns après les autres, pendant toute la procession, à laquelle on fit prendre un grand tour, afin que tout le peuple pût les accompagner; toutes les rues par où on devoit passer étant très-magnifiquement parées. Après la procession, on laissa ces saintes Reliques sur le grand Autel tout le jour, afin que le peuple pût y venir faire ses dévotions, et sur le soir le saint Archevêque y retourna avec quelques Notaires apostoliques, pour en faire le procès-verbal et accommoder les saints Corps dans les châsses qu'on leur avoit préparées. Ensuite il mit celui de saint Victor et celui de saint Satyre sur le grand Autel, et les autres dont les noms étoient inconnus, dans une chapelle qu'il avoit bâtir sous terre pour ce sujet.

Il s'abstint d'inviter à cette translation les Evêques voisins, comme il avoit coutume de faire, à cause du bruit de la peste, laquelle s'approchoit de jour en jour de Milan, et que l'on croyoit avoir aperçue dans un Bourg proche d'Arone; ce qui avoit effrayé les Milanois. Ce fut aussi pour le même sujet, qu'il ne voulut pas commencer cette année la visite du diocèse de Bresse, comme il l'avoit d'abord résolu, afin de ne point abandonner son cher peuple dans ce péril éminent. Car voyant ce mal s'approcher insensiblement de Milan, et enfin s'y glisser, comme nous le dirons dans le Livre suivant, il y resta, et s'appliqua uniquement à visiter les églises, et à faire exécuter les Ordonnances du Visiteur apostolique.

FIN DU TROISIÈME LIVRE.

LIVRE QUATRIÈME.

CHAPITRE I.

Dieu afflige du fleau de la peste la ville de Milan. Choses admirables que saint Charles fit durant ce temps.

DANS le temps que l'on célébroit encore à Milan le Jubilé, et que notre saint Cardinal, se servant de cette occasion, travailloit avec un zèle infatigable au salut de son peuple ; un grand Prince, dont nous taisons le nom, y passa pour aller en Espagne, et les Seigneurs de la ville voulant le recevoir avec le plus d'honneur qu'il leur fût possible, se préparèrent à des jeux publics, comme joûtes, tournois, et autres divertissemens profanes : de sorte qu'autant ce vigilant Pasteur s'efforçoit d'exciter les Milanois à la piété et à l'amour de Dieu, autant le démon de son côté n'oublioit rien pour les détourner de tous ces exercices, et pour étouffer dans leurs ames, par le moyen de ces divertissemens publics, tous les bons sentimens qu'ils auroient pu avoir. Le saint Archevêque en fut sensiblement affligé, tant parce qu'il vit que ces sortes de jeux empêcheroient tout le fruit spirituel qu'il espéroit tirer du Jubilé, qu'à cause du grand nombre des péchés qui se commettent contre Dieu en de semblables occasions. D'abord donc que ce saint temps fut écoulé, dès le le lendemain matin, on entendit par toutes les rues de Milan, des tambours et des trompettes, pour inviter le peuple aux malheureux divertissemens que l'on vouloit lui donner : et au lieu qu'auparavant on ne voyoit passer par les rues, que des processions de Religieux, et des compagnies d'hommes et de

femmes revêtus d'un sac de pénitence, on vit incontinent courir de tous côtés des personnes ornées de toutes les vanités propres pour de tels spectacles. O Dieu! qui pourroit exprimer la vive douleur que notre saint Archevêque ressentit dans son cœur d'un changement si extraordinaire. Cela lui fit croire que Dieu ne différeroit pas beaucoup d'affliger son peuple du fleau de la peste, qui commençoit déjà de paroître aux environs de Milan.

En effet, il le prédit positivement, et l'on vit bientôt la vérité de ses paroles; car dans le temps que l'on étoit le plus échauffé dans les spectacles et les divertissemens publics, l'on découvrit que la peste étoit dans Milan : de sorte que, comme dans un instant on avoit vu toute la dévotion se changer en débauches et en dissolutions, en un autre moment l'on vit aussi toute cette vaine joie et tous ces vains passetemps, se changer en pleurs et en tristesse.

C'étoit sur la fin de Juillet : et dans le même temps saint Charles ayant appris que l'évêque de Lodi étoit presque à l'agonie, monta aussitôt à cheval pour aller lui rendre un service de charité qu'il rendoit toujours à ses Suffragans dans un pareil cas. Il célébroit encore les obsèques du défunt, lorsqu'un courrier vint lui apporter la nouvelle que la peste s'étoit manifestée en deux endroits de la ville de Milan; que le Prince, à l'occasion duquel on y faisoit tant de divertissemens, averti du danger, s'étoit retiré avec beaucoup de précipitation pour se rendre à Gênes, suivi du Gouverneur et d'une grande partie de la Noblesse, et que la ville, dans la désolation, se trouvoit sans conseil comme sans secours. Bien qu'il ne fût pas surpris de cet accident, l'ayant déjà prévu, comme nous l'avons dit, il fut pourtant touché sensiblement de voir la main de Dieu s'appesantir de cette manière sur son cher peuple. Il retourna donc en toute diligence à Milan, où d'abord en arrivant, il vit de ses propres yeux le commencement des misères étranges que cette pauvre ville devoit souffrir.

Toute la noblesse s'étoit déja retirée à la campagne, et il n'étoit resté que la populace et les pauvres, avec un petit nombre de Magistrats et quelques bons Ecclésiastiques ou Religieux, dans une frayeur et une désolation qui ne peut s'exprimer.

Ce pauvre peuple voyant arriver son cher Pasteur, sur lequel étoit appuyé toute son espérance, court en foule à lui, et les yeux fondant en larmes et les genoux en terre, implore son secours dans cette extrême affliction, criant à haute voix : *Miséricorde*, *Seigneur*, *Miséricorde !* A ces paroles il n'y a point de cœur si endurci qui ne se fût attendri et qui n'eût versé de larmes en abondance. Le saint Archevêque se fit toute la violence possible pour retenir les siennes ; il s'en alla droit à l'église Cathédrale, suivant sa coutume, ou après avoir demeuré long-temps en prières avec une ferveur extraordinaire, il remonta à cheval, et alla lui-même reconnoître le lieu le plus proche, où l'on avoit découvert la peste. C'étoit la maison d'une demoiselle, qui demeuroit proche l'église de *la Scala*.

Avant que l'on eût reconnu la qualité du mal, quelques Filles de la Congrégation de Sainte-Ursule avoient été visiter les personnes qui étoient malades dans cette maison pour les assister. Quand on eut découvert qu'elles étoient mortes de la peste, saint Charles les fit séparer des autres de la même Communauté, les mit dans un Monastère hors de la Ville, où il n'y avoit point de Religieuses, et les fit enfermer chacune dans une chambre, sans avoir de communication avec personne pendant quarante jours: mais on eut soin que rien ne leur manquât, et aucune ne prit le mal.

Quand il fut de retour dans son Palais, les Officiers royaux et les Magistrats de la police avec quelques Seigneurs du Conseil de la ville, le vinrent trouver et le conjurèrent par l'amour qu'il avoit pour son peuple, de les assister de ses avis, dans la misère et dans le danger où ils se trouvoient ; lui avouant fran-

chement qu'il paroissoit visiblement que Dieu vouloit les châtier, puisqu'il sembloit qu'il eût privé de sagesse et de conduite ceux qui devoient les gouverner et pourvoir au besoin de l'Etat; qu'ils ne savoient à qui avoir recours, sinon à lui, qui étoit leur cher Père et Pasteur; qu'ils le prioient instamment de leur prescrire la manière dont il falloit se comporter, de donner lui-même les ordres qu'il jugeroit nécessaires pour s'opposer au mal dont ils étoient menacés, et enfin de prendre soin de cette pauvre ville désolée.

Il les reçut avec beaucoup de douceur, les consola, et leur promit d'employer son bien, sa personne et sa vie, pour le service du peuple, comme y étant obligé par le devoir de sa charge, et s'y sentant encore porté par l'amour particulier qu'il avoit pour les Milanois. Mais il les conjura de vouloir seconder ses soins, et de ne point abandonner la ville comme beaucoup de personnes de qualité avoient fait, leur promettant que Dieu les récompenseroit éternellement, s'ils avoient soin des pauvres et des malades dans cette nécessité publique. Enfin avant de prendre congé d'eux, il n'oublia rien pour les consoler dans leur affliction, et pour les animer à assister les pauvres.

Quand il fut seul, il considéra qu'il falloit aller à la source du mal, et que comme la peste est un des traits dont la Justice de Dieu se sert pour châtier les péchés des villes, c'étoit cette Justice qu'il devoit apaiser. Il se considéra comme chargé de tous les crimes de son peuple, et il résolut de commencer la pénitence publique par lui-même, de jeûner tous les jours, de faire de plus grandes veilles, de pratiquer de plus rigoureuses mortifications, d'ôter ce sac de paille qui lui servoit de lit, et dont nous avons parlé ci-dessus, pour ne coucher plus que sur le bois, sans avoir autre chose sous lui qu'un méchant drap; de châtier sur son corps innocent les péchés de son peuple bien-aimé, et enfin de passer la plupart des nuits en prières et en larmes, afin d'obtenir de Dieu

les lumières et les graces nécessaires pour assister cette pauvre ville dans son affliction.

Ensuite il ordonna trois Processions générales, où les Magistrats assistèrent avec un grand concours de peuple. Il prêcha lui-même dans les églises où elles allèrent; et dans les sermons qu'il fit, il exhorta fortement le peuple à la pénitence, et reprocha avec une généreuse liberté aux Magistrats, qu'ils avoient été fort diligens à préparer des remèdes humains contre la peste, mais qu'ils n'avoient point songé à ceux qui étoient les plus nécessaires pour corriger les vices publics et pour implorer la miséricorde de Dieu; qu'au contraire ils avoient empêché quantité de bonnes œuvres, par l'Ordonnance qu'ils avoient fait publier, laquelle subsistoit encore, pour défendre toutes Congrégations ou assemblées de Pénitens: ce qui étoit cause en partie de ce fleau; parce que la plupart de ces personnes avoient interrompu leurs exercices de piété, et particulièrement les Processions, qui étoient des moyens très-efficaces pour apaiser la colère de Dieu; et qu'au-lieu qu'auparavant ils employoient saintement les jours de fêtes, depuis ce temps-là plusieurs les avoient passés en des débauches et en des dissolutions qui avoient justement irrité Dieu, et qui avoient attiré les fléaux et les châtimens dont ils étoient affligés. Enfin il les conjura de changer de vie, de pratiquer de bonnes œuvres, et surtout de faire de grandes aumônes pour soulager les pauvres et les malades.

Quoique ce saint Pasteur fît tout ce qu'il pût par ses austérités et par ses pénitences pour apaiser la justice de Dieu, comme nous l'avons dit ci-dessus; cependant, par un effet de ses jugemens incompréhensibles, la peste ne laissoit pas de s'étendre de jour en jour: de sorte que plusieurs personnes non-seulement des faubourgs, mais encore de divers endroits de la ville, furent contraints de se servir de la Maladerie de Saint-Grégoire, qui avoit été autrefois bâtie hors de la Ville pour un semblable sujet, et

d'y envoyer les pestiférés, afin de les séparer du commerce du monde, et de pourvoir à quantité d'autres choses, comme nous le dirons dans le Chapitre suivant.

CHAPITRE II.

Saint Charles, avant de se dévouer au service des pestiférés, met ordre à ses affaires comme s'il étoit sur le point de mourir.

Quand les amis de saint Charles le virent résolu de servir lui-même les pestiférés, ils mirent tout en usage pour le faire changer de résolution, et l'obliger de se retirer dans un lieu sûr, d'où il pût envoyer ses ordres pour l'assistance des malades. Mais quelques instances qu'ils lui fissent, ils ne purent rien obtenir de lui : il aimoit trop ses chères brebis, pour les laisser exposées à un mal si dangereux et dans une si grande calamité, sans les assister.

Quoiqu'il eût une très-grande confiance en Dieu, et qu'il espérât qu'il prendroit soin de lui, lorsqu'il s'exposeroit hardiment pour son peuple dans un si grand besoin ; toutefois, pour mettre sa conscience en un plus grand repos, et ne rien faire légèrement qui pût avec raison faire blâmer son zèle d'imprudence, il assembla plusieurs personnes de doctrine et de piété, qui n'avoient devant les yeux que l'honneur de Dieu et l'acquit de son devoir, afin de se gouverner selon leurs avis. Il leur fit cette proposition ; *Si étant Archevêque de Milan, et la peste ravageant sa ville épiscopale, qui, sans sa présence, seroit exposée à une très-grande calamité, il n'étoit pas obligé d'y demeurer pour y servir les malades, et si en conscience il lui étoit permis de s'absenter.* Et ce qui le détermina davantage à les consulter, fut qu'on lui avoit mandé de Rome, qu'il n'étoit pas obligé d'exposer sa vie pour servir les pestiférés. Ces doc-

teurs assemblés rapportèrent tout ce qui se pouvoit dire sur cette matière ; et quoiqu'ils louassent beaucoup ceux qui avoient eu assez de générosité pour s'exposer en de semblables occasions, ils conclurent pourtant qu'il n'étoit point obligé d'exposer sa vie à un péril si manifeste ; et ils appuyèrent leur conclusion de plusieurs raisons et autorités. Mais elle ne plut pas au Cardinal, qui leur soutint que le devoir d'un bon Pasteur, en une pareille rencontre, étoit de donner sa vie pour ses brebis ; ce qu'il leur prouva par l'exemple de plusieurs Saints qui avoient méprisé les dangers de la mort pour conserver la vie éternelle à leurs peuples, et par quantité d'Homélies et d'Epîtres des plus grands Evêques, qui soutenoient tous que les Pasteurs des ames étoient obligés, en de semblables occasions, d'assister leur troupeau et de ne le point abandonner. Les Docteurs assemblés lui répliquèrent, que c'étoit une œuvre de plus grande perfection. A ce mot, saint Charles répondit, *Puisque c'est une œuvre de perfection, j'y suis donc obligé, car l'Episcopat est un état de perfection acquise.* Ils ne surent que répondre à cette repartie ; seulement ils le conjurèrent de se ménager, et de ne pas s'exposer sans une grande nécessité, et surtout d'éviter de toucher les personnes atteintes du mal : ce qu'il leur promit de faire autant qu'il le pourroit et que son devoir de Pasteur des ames le lui permettroit ; quoique cela lui parut très-difficile, pour ne pas dire impossible, à cause que, toutes les fois qu'il sortoit de son Palais et qu'il alloit par la ville, tout le peuple surpris de le voir exposé à un danger si évident, couroit après lui et se jetoit à ses pieds pour implorer son assistance et pour lui demander sa bénédiction, et que plusieurs même ne se contentant pas de cela, s'efforçoient de le toucher et de baiser ses habits, pour marque qu'ils mettoient en lui toute leur espérance. Comment un Pasteur, qui avoit des entrailles de père, eût-il pu repousser en cette calamité des personnes qu'il aimoit aussi tendrement que

ses propres enfans ? C'est ce qu'il ne pouvoit gagner sur soi-même ; car le grand amour qu'il avoit pour son troupeau lui faisoit oublier son propre danger, afin de lui faire connoître véritablement l'amour de père et de pasteur qu'il avoit pour lui.

Après donc qu'il eut résolu de se vouer entièrement au service des pestiférés, pour leur administrer les Sacremens en tous leurs besoins, il se présenta à Dieu en oraison, et lui fit une oblation entière de tout ce qu'il étoit, se soumettant humblement à tout ce qu'il plairoit à sa divine Province d'ordonner de lui. Ensuite, comme s'il eût été assuré d'y perdre la vie, il se prépara à bien mourir ; et outre les dispositions intérieures, dans lesquelles il tâcha d'entrer, il crut qu'il devoit encore donner ordre à ses affaires temporelles. Il fit donc son testament, par lequel, laissant à ses parens ce que par les lois il ne pouvoit leur ôter, il nomma le grand hôpital de Milan son héritier universel, et fit plusieurs legs à ses domestiques et à divers lieux de dévotion ; il recommanda que l'on eût grand soin de soulager son ame par les prières et par le saint Sacrifice, et enfin il choisit pour le lieu de sa sépulture, celui que Dieu a rendu si glorieux et si célèbre de notre temps, par le nombre infini de miracles qu'il a faits par l'intercession de ce grand Saint.

Après qu'il eut mis cet ordre à ses affaires, étant pour lors âgé de trente-huit ans, il commença à s'appliquer lui-même au soin des malades ; et il ne dédaignoit pas de les visiter dans leurs maisons, afin qu'étant mieux informé de leurs nécessités, il pût les soulager plus promptement. Il trouva partout tant de misère, et tant de pauvres gens affligés de ce mal, qui étoient si dépourvus de tous les besoins du corps et encore plus de ceux de l'ame, que la plupart mouroient sans Sacremens, qu'il en tomba comme mort d'affliction et de douleur. Il visita ensuite le lieu appelé Saint-Grégoire, qu'un duc de Milan, comme nous l'avons dit, avoit fait bâtir autrefois hors de la

ville pour y retirer les pestiférés. Ce lieu est carré et fort étendu, environné de tous côtés de cellules, comme un grand cloître de Religieux, avec des portiques tout autour : au milieu il y a un champ fort spacieux, avec une chapelle dédiée à Saint-Grégoire. Elle est ouverte des quatre côtés, pour la plus grande commodité des malades distribués dans les cellules. Tout ce lieu est environné, comme une citadelle, d'un large fossé toujours plein d'eau, et on n'y peut entrer que par une seule porte. Il y avoit déjà pour lors un grand nombre de pestiférés réduits à une extrême nécessité; car incontinent que les Magistrats de la police avoient découvert qu'une famille de la ville se trouvoit attaquée ou soupçonnée de peste, ils renfermoient toutes ces personnes dans leurs propres maisons, sans leur permettre de sortir, ou bien ils les faisoient conduire par les Valets de Ville, dans ce lieu de Saint-Grégoire. On les y enfermoit dans les cellules, comme dans autant de prisons, qui ne présentoient que les quatre murailles, et ensuite ils les abandonnoient en cet état sans leur donner la moindre chose pour subsister. Et ce qui augmentoit encore plus cruellement leur douleur, c'est que d'heure en heure ils voyoient leur nombre, leurs misères et leurs afflictions s'augmenter : l'un voyoit mourir son père devant ses yeux, l'autre sa mère; l'un son fils, l'autre son frère; l'un sa femme, l'autre son mari, sans pouvoir les assister, ni même leur procurer le bonheur de recevoir les Sacremens; enfin ceux qui survivoient aux autres pour quelques heures, s'efforçoient de donner la sépulture à leurs parens morts, en attendant que quelques momens après on leur rendît le même service.

Quand le saint Archevêque eut appris l'état pitoyable de ces pauvres gens, il les alla visiter d'abord; et comme il faisoit le tour de ce lieu par le dehors, ceux qui y étoient enfermés coururent aux fenêtres, et avec des cris lamentables ils le conjurèrent, comme leur père compatissant, d'avoir pitié de leurs misè-

res, et de ne pas les abandonner. L'un lui crioit que son parent étoit à l'extrémité, l'autre son voisin; les uns se déchiroient le corps de douleur et de désespoir; les autres lui représentoient les misères et les nécessités extrêmes dans lesquelles ils étoient tous; et d'autres enfin fondant en larmes l'avertissoient qu'ils manquoient en ce lieu de tout secours spirituel, et qu'on leur refusoit toute sorte de consolation pour leurs ames. A la fin ils s'unirent tous, pour lui crier, la voix entrecoupée de sanglots : *Très-pitoyable Père, ne nous abandonnez pas; saint Archevêque, grand Cardinal, ayez pitié de nous; charitable Pasteur de nos ames, prenez soin de ces pauvres délaissés, et consolez-nous pour le moins de votre sainte bénédiction, avant de nous quitter.* Les voix confuses et pitoyables de ce pauvre troupeau émurent tellement les entrailles de ce saint Cardinal, que ne pouvant retenir plus long-temps ses larmes, il s'arrêta pour pleurer sur eux, et après s'être essuyé les yeux, ne pouvant pour lors leur donner d'autre secours, il tâcha de les consoler le mieux qu'il put, et leur promit qu'il n'épargneroit rien, non pas même sa propre vie, pour les assister. Avant de partir il leur donna à tous sa bénédiction, et les laissa fort consolés, et même assurés qu'il ne tarderoit pas beaucoup de revenir pour leur apporter quelque soulagement.

CHAPITRE III.

Ce que fit saint Charles dans le temps de la peste, pour assister les Milanois.

QUAND il fut de retour dans son Palais, il entra dans son cabinet, où ayant le cœur percé de douleur et de tristesse, il s'appuya contre la muraille, et regardant ceux qui l'avoient accompagné dans cette visite de Saint-Grégoire, il leur dit ces tristes paroles : *Avez-vous fait réflexion sur l'état pitoyable de ces pau-*

vres gens, qui ne sont pas seulement affligés du mal de la peste, et abandonnés de tout le monde, mais ce qui est le plus déplorable, qui se voient encore dépourvus de tous secours divins pour leurs ames, en sorte qu'il ne se trouve pas même un Prêtre qui ait compassion d'eux dans une si grande extrémité. J'en suis peut-être la cause, pour n'avoir pas commencé moi-même le premier à les assister, et n'avoir pas animé les autres par mon exemple. C'est pourquoi si Dieu, par sa miséricorde, ne leur envoie personne pour les secourir, quoiqu'on en dise, je sais bien ce que je dois faire en cette occasion. Paroles qui attendrirent le cœur de tous ceux qui l'ouïrent, et qui leur firent connoître comment il étoit disposé à ne pas épargner sa vie pour secourir ces malheureux pestiférés, et pour leur administrer même de sa propre main les derniers Sacremens.

Il avoit déjà commencé de distribuer quantité d'aumônes, pour pourvoir aux nécessités des pauvres de la ville; mais quand il eut vu de ses propres yeux ce triste spectacle de Saint-Grégoire, il crut qu'il falloit ouvrir les mains plus largement. Il ne se contenta donc pas de donner l'argent qu'il avoit, il distribua encore une partie de ses meubles, et envoya à cette maladerie tout ce qui put y servir, même jusqu'à son lit. Il envoya aussi à la monnoie toute sa vaisselle d'argent; et il en fit battre des pièces de diverse valeur pour les distribuer aux pauvres. Mais comme tout ce qu'il pouvoit faire de lui-même, ne suffisoit pas aux nécessités d'un si grand nombre de malades, il fit faire des quêtes dans Milan, dans les autres villes, bourgs et villages du diocèse, et encore dans les Etats voisins. De sorte que pour le temporel il pourvut assez abondamment aux nécessités publiques de la ville et de Saint-Grégoire. Et pour le spirituel, voyant que tous les Ecclésiastiques de Milan se renfermoient dans leurs maisons, de peur de la peste, il fut contraint de faire venir quelques autres Prêtres des vallées de son diocèse, soumises pour le temporel à la

Seigneurie des Suisses, parce que ces Ecclésiastiques ne craignoient pas plus la peste qu'une maladie commune, et il les mit dans l'hôpital de Saint-Grégoire, ce qui fut d'un merveilleux secours pour ces misérables. Mais ce n'étoit pas assez; car le nombre des malades s'augmentant de jour en jour, à cause des nouveaux progrès que la peste faisoit continuellement dans la ville; et d'un autre côté, les Curés, qui par leur charge étoient obligés d'en prendre soin, s'enfuyant tous de crainte du mal, il eut recours aux Religieux, espérant de les trouver plus disposés pour les servir, étant plus détachés du monde et dans un état de plus grande perfection. Les uns ne lui témoignèrent aucune répugnance pour cela, et les autres plus zélés s'y offrirent d'eux-mêmes avec ferveur, si leurs Supérieurs vouloient le leur permettre; ce dont ce charitable Pasteur fut grandement consolé. Il exhorta aussi les séculiers d'avoir compassion de ces pauvres misérables, et de les assister de leurs aumônes, s'ils ne pouvoient pas le faire autrement. Quelques-uns furent si touchés de ses discours, qu'ils s'offrirent sans aucune crainte pour les servir. Le saint Cardinal les écrivit tous dans un petit livre, afin de s'en ressouvenir, et de les employer, selon que les occasions et la nécessité s'en présenteroient; ensuite il les loua beaucoup, et leur promit de la part de Dieu une récompense éternelle et infinie d'une si bonne et si sainte résolution.

Comme il devoit visiter les infectés, et qu'il avoit besoin de quelques personnes de service qui l'assistassent en cette action, et qui lui tinssent compagnie dans sa maison et dans les visites qu'il devoit continuellement faire, il résolut de choisir quelques-uns de ses domestiques des plus prudens et des plus propres pour cela, qui dans ce temps dangereux se comportassent avec beaucoup de sagesse et de précaution, et ne s'exposassent pas témérairement avec les pestiférés qu'ils iroient visiter. Et comme le bruit couroit dans la ville, que la peste ne faisoit de si grands

ravages, qu'à cause que l'on n'avoit pas assez de soin d'éviter ceux qui étoient frappés, il ordonna que tous ceux de sa Maison fussent fort retirés, et s'abstinssent même de lui parler, ne voulant point avoir d'autre compagnie que ceux qui s'exposoient avec lui.

Quand il fut sur le point de faire ce choix, il y trouva une très-grande difficulté; car tous ses domestiques l'ayant prévu, avoient conspiré ensemble de ne le point suivre, soit qu'ils eussent peur de la mort, ce qui étoit cause même que plusieurs avoient quitté son service, soit que, par cet abandonnement, ils voulussent le mettre hors d'état de s'exposer lui-même, comme il l'avoit résolu, parce qu'ils ne croyoient pas qu'il y fût obligé, avec un si grand danger de sa vie. Mais comme, lorsqu'il s'agissoit du service de Dieu, il ne se rebutoit jamais pour les premières difficultés qu'il rencontroit dans ses desseins, et qu'au contraire il cherchoit adroitement les moyens de les surmonter, il fit appeler ceux qu'il jugeoit les plus propres pour l'accompagner, et leur parla en particulier avec tant de force d'esprit, qu'ils ne purent résister à ses paroles, dont ils eurent même le cœur tellement touché, qu'ils se remirent absolument à sa conduite, et s'estimèrent très-heureux qu'il voulût les associer à une si bonne œuvre, lui avouant franchement la conjuration qu'ils avoient faite ensemble de ne point le servir en cette occasion. Ensuite il assembla tous ses domestiques, et leur fit un discours fort pathétique, par lequel il confirma tous ceux qui étoient dans la résolution de le suivre et d'exposer leur vie pour le salut de leur prochain, leur prescrivant les règles qu'ils devoient suivre, pour être utiles aux pestiférés sans contracter leur mal; et il donna aux autres de sa famille, qui devoient rester à la maison, les avis nécessaires, tant pour leur propre conservation, que pour apaiser la colère de Dieu par les prières, les jeûnes, les pénitences, et autres bonnes œuvres.

Depuis qu'il se fut exposé à visiter les pestiférés,

et à leur administrer les Sacremens, il commanda à tous ses Officiers de ne point s'approcher de lui, et de le regarder comme on regarde les personnes suspectes, avec lesquelles il ne faut avoir aucune communication. Ce fut pour ce sujet qu'il fit porter devant lui une baguette, même hors de la maison, afin que ceux qui n'étoient pas atteints du mal ne s'approchassent point trop près de lui ni de ceux qui l'accompagnoient dans ses visites, lesquels étoient au nombre de huit. Et afin que sa maison ne fût fermée à personne, et que chacun y pût avoir un libre accès, il fit mettre dans la salle où il donnoit audience, une espèce de balustre, afin qu'on pût lui parler de loin; il fit aussi faire la même chose au chœur de la Cathédrale, pour la conservation des Chanoines et des autres Ecclésiastiques : car quelques affaires qu'il eût, et quoiqu'il voulût qu'on le tînt pour suspect de la peste, cela n'empêcha pourtant pas qu'il n'assistât toujours à l'Office divin.

Dieu bénit visiblement cette sainte conduite; car ni lui, ni aucun de ceux qui le suivirent constamment tout le temps de la contagion, n'en ressentirent aucune atteinte, quoiqu'on le vît presque continuellement occupé à secourir les malades et à leur administrer les derniers Sacremens dans les lieux les plus infects. Cependant trois de ceux qui étoient enfermés dans le Palais, y furent enlevés par la peste, pour n'avoir pas observé ce qui leur avoit été prescrit pour leur propre conservation.

Considérant que le mal s'augmentoit de jour en jour, et que l'ordre qu'il avoit établi pour le secours spirituel des malades ne suffisoit pas, d'autant que la plupart des Curés refusoient d'administrer les Sacremens aux pestiférés, crainte de prendre leur mal, il consulta le Pape pour savoir s'il pouvoit les y contraindre par les Censures ecclésiastiques. Il écrivit pour cet effet au sieur Carnillia, qui étoit pour lors à Rome, et le pria de proposer cette affaire à Sa Sainteté et aux Docteurs les plus habiles de Rome pour

savoir leur sentiment, et tâcher d'obtenir de Sa Sainteté les graces suivantes : Qu'il lui fût permis ainsi qu'aux autres confesseurs d'absoudre des cas réservés au saint Siége, et de donner l'Indulgence plénière aux mourans ; qu'il pût employer les Religieux qui s'étoient offerts à lui pour le service des pestiférés, quand même leurs Supérieurs ne voudroient pas le leur permettre ; qu'il pût appliquer au soulagement des malades, les legs pieux laissés pour d'autres œuvres quoique saintes ; qu'il plût au Pape de bénir plusieurs Chapelets, Grains et Médailles, et d'y attacher des Indulgences particulières, pour tous les Exercices spirituels et corporels que l'on pratiquoit pour secourir les malades, afin que ceux qui en avoient soin fussent animés par ce moyen à les servir avec plus de promptitude et de charité, et qu'ainsi ils fussent secourus en toute manière, particulièrement dans le temps qu'ils étoient sur le point de sortir de cette vie ; que l'Autel de l'hôpital-de-la-Santé, autrement dit de Saint-Grégoire, eût le même privilége pour les morts qu'avoit l'Autel privilégié de Saint-Grégoire de Rome, afin qu'après leur décès ils fussent plus promptement délivrés des flammes du Purgatoire, par le saint Sacrifice que l'on y offriroit. On peut juger par-là de la charité du saint Prélat, et du zèle qu'il avoit pour le salut des ames.

Il considéra aussi que sa vie étoit dans un très-grand danger, parmi les fréquentes communications qu'il avoit avec les pestiférés. C'est pourquoi il demanda encore humblement pour lui et pour son successeur, en cas qu'il mourut dans le temps misérable de la peste, la grace de pouvoir participer à toutes ces mêmes Indulgences ; et enfin qu'il plût à Sa Sainteté de se ressouvenir de lui et de son pauvre peuple, dans ses saintes prières, et de demander à Dieu qu'il lui plût de les délivrer du fléau terrible dont il les avoit justement punis pour leurs horribles péchés. Il pria encore le Pape d'avoir la bonté d'écrire une Lettre Pastorale à son peuple, pour exhorter les ma-

lades à la patience, et pour animer ceux qui se portoient bien à être fervens, et à être soigneux d'assister les pauvres dans leurs misères, et pour avertir les uns et les autres de profiter de l'occasion sainte que Notre-Seigneur, par sa Miséricorde autant que par sa Justice, leur donnoit de satisfaire pour leurs péchés, et de mériter une gloire éternelle. Comme il y avoit encore, dans le duché de Milan, d'autres villes soupçonnées de peste, il supplia Sa Sainteté d'avertir les Evêques d'y résider, et de veiller comme de bons Pasteurs sur leur troupeau, d'exposer généreusement leur vie pour le salut de leurs ouailles, et de travailler par toutes sortes d'œuvres de charité à leur donner bon exemple, et à les soulager dans leurs misères.

Le sieur Carnillia proposa au Pape toutes les demandes du saint Cardinal. Le saint Père fut extrêmement touché de voir qu'une personne qu'il aimoit si tendrement, fût exposée à un si grand danger; mais aussi d'un autre côté il fut contraint de louer hautement le courage, la charité et le zèle qu'il faisoit paroître en cette occasion pour le salut de son peuple. Il lui accorda d'abord tout ce qu'il lui demandoit, et lui promit de le protéger et de l'assister en tout ce qu'il pourroit. Il commanda au sieur Carnillia de lui écrire de sa part, pour le louer du courage intrépide qu'il montroit en cette rencontre, et de la charité extraordinaire qu'il avoit pour les ames que Dieu lui avoit commises; comme aussi pour le prier de ménager sa personne, de ne point s'exposer témérairement, de se servir de toutes les précautions possibles, et de s'abstenir de faire les fonctions que d'autres pourroient faire à sa place; et enfin de considérer que le bonheur et le salut de la plus grande partie de son peuple, après Dieu, reposoit sur lui, et que s'il venoit à mourir, ce seroit une perte irréparable pour la ville et le diocèse de Milan, et même pour toute l'Eglise, qui en souffriroit. Le sieur Carnillia obéit fidèlement à cet ordre, et il écrivit au

saint Cardinal toutes ces choses de la même manière que le Pape les lui avoit dites; et quelque temps après il mourut, avant d'avoir reçu la décision sur l'obligation des Curés de résider dans le temps de la peste et d'administrer les Sacremens aux pestiférés.

Saint Charles reçut avec beaucoup de joie toutes les graces que le Pape lui avoit accordées, et particulièrement la Lettre pastorale qu'il adressoit au peuple de Milan, où Sa Sainteté l'exhortoit à recevoir en esprit de pénitence, le fléau dont il plaisoit à Dieu de le frapper, et à recourir à sa miséricorde par les prières, les jeûnes et les mortifications, et où il faisoit voir par plusieurs passages des saints Pères et par plusieurs raisons très-pressantes, l'obligation où sont tous les Chrétiens de s'assister les uns les autres en de semblables occasions. Il la fit imprimer dans un petit livre; et afin qu'elle pût être encore plus utile, il y ajouta une lettre de saint Denys d'Alexandrie, rapportée par Eusèbe de Césarée, où il décrit amplement les soins charitables que de son temps les Chrétiens avoient de ceux qui étoient affligés de ce mal, et les grands services qu'ils leur rendoient; un Sermon que saint Cyprien fit à son peuple dans un temps de peste, et un autre du même Saint sur l'aumône; une Homélie de saint Grégoire de Nazianze, touchant l'amour que l'on doit avoir pour les pauvres et les malades; deux autres Homélies de saint Grégoire de Nysse, sur le soindes pauvres, et une lettre de saint Augustin à l'évêque Honorat, où il traite expressément de l'obligation où sont les Pasteurs de résider dans le temps de la persécution. Il fit traduire toutes ces pièces avec la lettre du Pape, en langue vulgaire, et à la fin il y mit un petit récit de ce que fit saint Bernardin de Sienne, lorsque dans un temps de peste il s'exposa généreusement pour assister ceux qui en étoient frappés.

Ensuite il fit une assemblée des Curés de la ville et des autres Prêtres, et avec des paroles pleines de l'Esprit de Dieu, il les exhorta au mépris de la vie,

à la pratique des vertus chrétiennes, et particulièrement à la charité pour les pestiférés, s'offrant de leur en donner le premier l'exemple, et d'être toujours à la tête de ceux qui voudroient s'y employer. Il leur fit voir clairement par les consultations qu'il en avoit déjà faites avec des personnes savantes, n'en ayant pas eu encore la décision de Rome, comment ils étoient obligés en conscience d'administrer aux pestiférés les Sacremens de Pénitence et d'Eucharistie ; et il leur promit, qu'en cas qu'ils tombassent malades, il ne les abandonneroit jamais, et qu'il leur administreroit lui-même les Sacremens, comme il arriva bientôt après. La grace de Dieu se servant de la force de ses paroles, toucha tellement toute l'assemblée, et particulièrement les Curés, qu'il n'y en eut pas un qui, dès l'heure même, ne promît de s'acquitter plus dignement de son devoir, et que plusieurs même furent assez généreux pour s'exposer, non-seulement à administrer les Sacremens de Pénitence et d'Eucharistie aux pestiférés, mais encore celui de l'Extrême-Onction, dans la dernière agonie, lorsque le mal étoit plus violent, et qu'il y avoit plus de danger.

Il apprit que quelques-uns, mais en très-petit nombre, avoient été si lâches et si craintifs, qu'ils n'avoient pas osé s'approcher des malades pour leur conférer les Sacremens ; il les manda, et leur fit une forte correction en particulier, les menaçant de quelque visible châtiment de Dieu, s'ils ne s'acquittoient mieux de leur devoir : ce qui les fortifia tellement, que surmontant toute l'appréhension naturelle qu'ils pouvoient avoir de la mort, ils furent plus soigneux dans la suite.

En ce temps, un bon Prêtre qui assistoit les malades, fit une action généreuse et d'un courage intrépide, et qui mérite d'être rapportée dans cette histoire. On avoit jeté parmi les morts un pauvre homme, qui étoit encore vivant, et on l'avoit porté pendant la nuit, avec les autres, dans un chariot, au lieu de la sépul-

ture publique appelé *le Foppon*, proche de l'hôpital de Saint-Grégoire. Il avoit été laissé là au milieu d'un tas de cinquante ou soixante cadavres qu'on devoit enterrer le lendemain matin avec les cérémonies ecclésiastiques, selon l'ordre que saint Charles avoit établi. Le prêtre de Saint-Grégoire passant de grand matin dans le même endroit avec le saint Viatique qu'il portoit à quelques pestiférés, celui-ci entendit le son de la clochette, se leva sur ses genoux, et se tournant du côté du Prêtre, avec un désir ardent de recevoir encore une fois son divin Sauveur, il lui dit d'une voix mourante : *Ah! mon Père, pour l'amour de Dieu, que je reçoive encore une fois le Saint Sacrement;* c'est presque tout ce qu'il put prononcer dans l'extrémité où il étoit, mais c'étoit assez pour nous faire connoître le grand désir qu'il avoit que son ame fût encore nourrie et fortifiée de ce Pain céleste et angélique. Le Prêtre fut fort surpris de cette rencontre; mais le Dieu qu'il portoit le fortifiant, il n'hésita point, et marchant sur ce tas de corps morts, il s'approcha du moribond, qui reçut la sainte hostie avec un profond respect, et ensuite se coucha dans la même place, où un moment après il expira, pour aller vraisemblablement jouir de la présence visible de celui qu'il venoit de recevoir sous le voile corruptible des espèces sacramentelles : ce que nous pouvons conjecturer de la faveur particulière que Dieu lui fit, de venir le visiter d'une manière si extraordinaire, laquelle n'est pas moins admirable, pour le désir ardent que ce pauvre homme eut de recevoir son Sauveur, que par la générosité qu'eut le Prêtre de le lui porter par-dessus tant de corps infectés, et par le mépris qu'en cette occasion il eut de la mort. Cette action fut bientôt répandue par toute la ville, comme un rare exemple de courage et de force d'esprit; et saint Charles, afin d'en conserver le souvenir à la postérité, l'inséra depuis dans son livre qui a pour titre : *Le Mémorial de la Vie Chrétienne.*

Après avoir obtenu des Curés et de plusieurs autres Ecclésiastiques, et même des séculiers, d'avoir plus de soin des malades, il s'appliqua à leur prescrire la manière de leur administrer les Sacremens avec la décence requise, et de les assister sans aucun danger; ensuite il fit imprimer certaines Règles générales, que devoient garder tous ceux qui servoient les pestiférés; et il en donna encore de particulières, pour l'emploi qui étoit propre à un chacun; de sorte qu'il n'y avoit personne qui ne sût ce qui étoit de son devoir, jusques à la moindre chose; ce qui faisoit que tout étoit dans l'ordre, et que partout on admiroit la vigilance et le soin admirable de ce saint Archevêque. Toutes ces Règles se trouvent dans la seconde Partie de son cinquième Concile provincial, où il les fit insérer, afin qu'en semblable occasion l'on y pût avoir recours pour s'en servir.

Pendant qu'il travailloit ainsi aux besoins de la ville, il remarqua que toutes les personnes de qualité en sortoient de crainte de la mort, pour se retirer dans leurs maisons de campagne; ce qui étoit cause qu'elle se trouvoit dépourvue de toutes les personnes qui par leur crédit et leur autorité pouvoient la soulager dans ses plus grandes nécessités. Il pria ceux qui y restoient encore, de le venir voir, et il leur parla avec tant d'efficace, que les ayant rassurés, il les fit résoudre de demeurer, pour assister leurs concitoyens, en l'absence du Gouverneur, qui n'avoit point voulu revenir ni prendre aucun soin de cette misérable populace. Il donna tous les ordres nécessaires pour la conduite temporelle; il divisa la ville en divers quartiers, et il les donna à gouverner à quelques Gentilshommes sages et pieux, qui avoient sous eux d'autres bourgeois, lesquels visitoient soigneusement toutes les maisons des pauvres et des malades, pour reconnoître ce qui leur manquoit, afin de le leur faire distribuer.

Il ordonna que toutes les semaines ils s'assembleroient, afin de pourvoir aux besoins des malades,

et de statuer sur ce qui se devoit faire selon l'occurrence des affaires. Un Ecclésiastique d'autorité se trouvoit toujours dans ces Congrégations, pour ce qui étoit du devoir des Prêtres ; et par ce moyen l'ordre fut établi dans la ville, tant pour le gouvernement de la police, que pour le soulagement des pauvres ; ce qui leur profita beaucoup, et donna une grande joie au saint Cardinal. Mais comme les choses alloient fort bien pour l'ordre, et que ces Seigneurs députés pourvoyoient à ce qui étoit nécessaire pour les pauvres, il s'éleva une dispute entre les Officiers du Roi et ceux de la ville au sujet de la dépense, chacun voulant s'en décharger et n'en rien payer. Outre le scandale que donna cette division, les pauvres en souffrirent encore beaucoup, ne s'étant trouvé personne, durant ce temps, qui prît soin d'eux ni qui leur fournît de quoi subsister. Le saint Cardinal ayant dépensé tout ce qu'il avoit, ainsi que le produit des quêtes qu'il avoit fait faire dans les lieux circonvoisins, pour avoir moyen de les assister, fut extrêmement affligé de les voir abandonnés sans pouvoir y remédier en aucune manière, ni trouver le moyen d'accommoder ce différend.

Dans cette affliction il eut recours à Dieu par la prière, afin qu'il lui plût par sa bonté infinie de faire paroître les effets accoutumés de sa divine Providence sur son pauvre peuple, et le secourir dans cette pressante nécessité, où il se trouvoit en danger de périr de faim et de misère, faute d'assistance. Il arriva heureusement alors, que le Gouverneur qui s'étoit retiré à Vigevane de peur de la peste, fut obligé de faire un voyage à Milan, pour quelques affaires importantes qu'il avoit à proposer au Sénat. Saint Charles lui écrivit une lettre hardie, dans laquelle il le reprenoit fort librement d'avoir abandonné la ville en une occasion si périlleuse, et il le menaçoit de quelque châtiment de Dieu, s'il ne pourvoyoit aux nécessités d'un très-grand nombre de pauvres, auxquels il ne

pouvoit plus fournir, et s'il ne défendoit à tous ceux qui étoient obligés de veiller sur la police de la ville, de n'en point sortir. Le sieur Antoine Sénéca, qui étoit un des huit que le Cardinal avoit choisis pour l'accompagner dans ce temps, présenta cette lettre en plein Sénat au Gouverneur, lequel fut si étonné des menaces terribles qu'elle contenoit, que d'abord il traita avec le Sénat de la manière dont on pourroit subvenir aux besoins des pauvres, et il fut arrêté, que les Magistrats de la police feroient toute la dépense nécessaire : et par ce moyen le différend fut décidé, les pauvres assistés, et le saint Archevêque fort consolé et satisfait.

CHAPITRE IV.

Horrible pauvreté dans Milan, et ce que fait saint Charles pour y remédier.

QUAND les Milanois virent que la peste s'augmentoit de jour en jour, et que nonobstant tous les ordres que l'on avoit établis pour y remédier, lesquels étoient fort exactement observés, on ne laissoit pas à chaque heure d'en découvrir quelque nouvel accident, tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, ils furent fort épouvantés ; de sorte que chacun pensant à sa sûreté, apportoit le plus de précaution qu'il pouvoit pour se conserver, fuyant toute compagnie ; ainsi le commerce cessa bientôt, les marchands donnèrent congé à tous les artisans qui travailloient sous eux, et qui leur étoient devenus absolument inutiles. Les gentilshommes et les bourgeois congédièrent aussi beaucoup de serviteurs, qu'ils ne pouvoient plus entretenir ; de sorte que Milan se vit rempli d'une multitude de personnes de l'un et de l'autre sexe abandonnées, et qui étoient sur le point de mourir de faim, ne pouvant ni gagner leur vie dans la Ville, ni sortir pour l'aller chercher ailleurs, parce que

dans tous les lieux voisins il y avoit défense, à cause de la peste, de laisser entrer ceux qui venoient de Milan. Ces pauvres gens ne sachant quel parti prendre, comme par un mouvement de Dieu s'assemblèrent en troupe, et d'un commun accord résolurent de s'en aller tous au Cardinal, comme au Père commun de tous les misérables, pour le conjurer d'avoir pitié d'eux, et de ne point les abandonner : et un matin on les vit entrer dans son Palais deux à deux ayant déjà l'horreur de la mort sur le visage. Ce spectacle émut les entrailles paternelles du saint Archevêque, et lui tira les larmes des yeux, lorsqu'il vit tous ces pauvres de JÉSUS-CHRIST comme une petite armée se prosterner à ses pieds, et le supplier autant par l'abondance de leurs larmes que par les voix confuses de leurs paroles, d'avoir pitié d'eux dans cette extrême nécessité.

Il les considéra tous comme ses propres enfans, et d'un visage ouvert il les consola, et leur promit de les secourir infailliblement, et de pourvoir à leurs besoins. Et quoique pour lors il fût lui-même dans une grande pauvreté, ayant vendu tous ses meubles pour en distribuer l'argent aux malades, et qu'il fût chargé de beaucoup de dettes et d'affaires, il ne perdit pourtant pas courage ; il mit son espérance en Dieu, et crut qu'il lui donneroit le moyen de soulager cette troupe désolée. La charité épiscopale est ingénieuse, et sait trouver des moyens de satisfaire à ses intentions, lorsqu'il semble qu'elle est tout-à-fait privée de secours ; car, sans différer davantage, il pensa en lui-même de quelle manière il pourroit les occuper, pour leur faire gagner leur vie ; et ayant remarqué que plusieurs étoient forts et robustes, et pourroient lui rendre de bons services dans ce temps de peste, pour le soulagement des malades, il choisit ceux qu'il jugea les plus propres à ses fonctions, et il les employa les uns à la garde des malades dans les hôpitaux ou ailleurs, les autres à purifier les maisons ; ceux-ci à servir les pes-

tiférés ; ceux-là à faire quelque autre chose pour la Ville. Et comme il en resta encore jusques au nombre de quatre cents ou environ qu'il ne put employer, après les avoir entretenus pendant quelque temps, sous le portique de Saint-Etienne *en Brolio*, il les envoya à quatre ou cinq lieues de Milan, dans un château appelé La Victoire, que François I, roi de France, avoit fait bâtir sur le chemin de Marignan, en mémoire d'une fameuse victoire qu'il avoit remportée dans le même lieu contre une puissante armée des Suisses. Saint Charles les pourvut de tout ce qui leur étoit nécessaire, tant pour la nourriture, que pour les habits et les meubles ; et pour le spirituel il en donna la conduite aux Pères Capucins, et leur prescrivit certaines Règles, avec les exercices d'Oraison, de fréquentation des Sacremens et de lecture spirituelle, qu'ils devoient observer. Il établit aussi un Juge, avec la permission des Officiers royaux, pour juger et punir ceux qui se comporteroient mal ; il les visitoit souvent, et les exhortoit avec des paroles si enflammées de l'amour de Dieu, qu'ils bénissoient tous le malheur qui les avoit mis en état de recevoir ce secours de lui. Ils vivoient avec tant de modestie et de piété, qu'ils paroissoient tous être des religieux très-réformés. C'étoit sans doute une grande merveille de voir ce grand nombre de personnes si différentes d'age, de nations, d'humeurs, d'esprit, d'inclinations et d'habitudes, vivre en une si grande paix et avec tant de dévotion. Comme il falloit faire une grande dépense pour nourrir tant de personnes, sans compter toutes les autres dont il étoit déjà chargé, notre Cardinal n'épargna rien pour y pourvoir. Il donna du sien tout ce qu'il put ; et à la fin il emprunta de plusieurs personnes des sommes fort considérables. C'est une merveille comment il y pouvoit fournir ; mais la providence de Dieu paroissoit visiblement dans sa conduite, et il sembloit que l'argent et les autres choses se multipliassent entre ses mains, comme les pains de l'Evangile se multiplièrent dans

celles de Notre-Seigneur dans le désert. Il faisoit quêter de tous côtés pour eux, et les envoyoit deux à deux dans les paroisses voisines, avec le Crucifix à la main, et chantant les Litanies, pour exciter le peuple à leur faire de plus larges aumônes : par tous ces moyens il pourvut à tous leurs besoins.

Quand l'hiver fut venu, il ne savoit où trouver de l'étoffe pour les vêtir, afin qu'ils ne périssent pas de froid ; mais il s'avisa d'un agréable expédient, qui fut de prendre tout ce qu'il y avoit de drap, dans sa Maison, de quelque couleur qu'il fût, pour en faire tailler des habits. Et comme ce moyen lui plut fort, il l'exécuta d'abord ; et il commença à prendre tout ce qu'il y avoit d'habits dans sa garderobe, et à faire détacher tous les tours de lits, pavillons, tapis, courtepointes, tapisseries et autres étoffes qui étoient dans les chambres de son Palais, pour en revêtir ces pauvres ; et afin que l'on n'oubliât rien, il alla lui-même visiter chaque chambre, pour reconnoître si on avoit pris tout ce qui pouvoit servir à son pieux dessein. De sorte qu'il ne resta dans toute sa Maison, que deux paires de linceuls pour chacun de ses domestiques, afin de pouvoir en changer, et qu'une vieille doublure de toile d'un tapis, dont il se servit toujours depuis sur sa table. Il se trouva de compte fait jusques à huit cents aunes de drap rouge, et sept cents de violet, sans les autres draps de différentes couleurs. Il se dépouilla encore de ses habits, et ne se réserva que celui qui lui étoit absolument nécessaire ; car il avoit déjà envoyé à l'Hôpital des vieillards toutes les robes fourrées qu'il avoit ; et comme tout cela ne suffisoit pas pour tous les pauvres de la ville, des cabanes, et de l'hôpital de Saint-Grégoire, il fit acheter encore beaucoup de pièces de drap, dont il fit faire des robes avec un capuce en haut, afin que cela pût servir d'habit et de chapeau tout ensemble. Il donna en cette occasion l'exemple d'une charité et d'une perfection consommée ; car après cela il les visitoit lui-même, et

leur distribuoit de sa propre main les habits qui leur étoient propres, s'estimant heureux de les voir couverts et fortifiés contre la rigueur de l'hiver.

C'étoit, il est vrai, un spectacle assez bizarre, et en quelque façon ridicule, de voir ces pauvres vêtus, les uns de vert, les autres de rouge ; ceux-ci de tapisserie, et ceux-là de toile, qui d'une couverture de chaise, qui d'un tapis de pied : mais les yeux de la charité trouvoient cette diversité plus précieuse et plus agréable, que les plus magnifiques livrées du monde. Cette action héroïque et d'une charité inouie, ne profita pas seulement aux pauvres par le secours qu'il leur prêta, mais encore par l'exemple qu'il donna aux riches de retrancher toutes leurs superfluités, pour en faire des aumônes plus considérables. C'est ce que firent plusieurs habitans de Milan, qui ouvrirent leur bourse pour habiller ces malheureux, ou pour mieux dire, pour revêtir Jésus-Christ en leurs personnes. Les Dames lui apportèrent aussi leurs diamans, leurs perles, leurs chaînes et leurs autres joyaux, afin qu'il en distribuât le prix selon sa prudence, ayant vu avec quelle charité et quel désintéressement il avoit lui-même distribué ses propres biens. D'où l'on peut juger quelle force a l'exemple d'un bon Prélat sur l'esprit de son peuple.

Quelque diligence que ce saint Archevêque apportât pour arrêter le cours de la peste, elle ne laissoit pas de croître de jour en jour, de sorte qu'il reconnut évidemment que c'étoit un fléau de Dieu, comme il l'avoit déjà prédit plusieurs fois, et que par conséquent il falloit plutôt recourir au secours d'en haut qu'aux remèdes humains. Il se ressouvint de ce que plusieurs saints Evêques avoient fait en semblable occasion, et particulièrement le grand saint Grégoire, et à son imitation il ordonna des processions et des prières publiques pour apaiser la colère de Dieu sur cette ville désolée, et obtenir son secours contre la ruine complète dont elle étoit menacée. Il ordonna donc des processions générales, accompagnées de

jeûnes, d'aumônes, et des prières extraordinaires, à trois jours différens de la semaine, savoir le mercredi, le vendredi et le samedi; et il exhorta tout le peuple à se confesser et à communier le Dimanche suivant, qui fut justement le septième d'Octobre, le même jour que six ans auparavant on avoit obtenu sur les Turcs la fameuse victoire de Lépante. Il espéra que ce jour, qui avoit été si favorable à tous les Chrétiens, le seroit aussi particulièrement aux Milanois; et pour cet effet il avoit obtenu du Pape une Indulgence plénière pour tous ceux qui accompliroient les œuvres de piété que nous venons de dire. Il ne manqua pas en cette occasion de prêcher plusieurs fois à son peuple, et de l'exhorter à se préparer à la digne réception des Sacremens pour gagner le pardon de ses péchés, apaiser la colère de Dieu, et détourner de dessus eux les châtimens dont il les affligeoit. Il prescrivit l'ordre qu'on devoit garder pour faire ces processions, et avec une piété vraiment chrétienne, et avec la prudence requise pour éviter le danger, qui sembloit pouvoir devenir plus grand par la communication. Dans cette vue, il voulut que tout le peuple fût séparé, et que chaque paroisse marchât sous sa bannière, éloignée l'une de l'autre.

Quand les Magistrats le surent, ils crurent qu'il étoit de leur devoir de s'y opposer, et d'essayer de le faire changer de résolution, en lui représentant que le concours du peuple qui s'y trouveroit, étoit très-périlleux, et que vraisemblablement le mal s'augmenteroit; mais le saint Cardinal leur représenta, que désormais c'étoit une folie de fonder sur des remèdes humains l'espérance d'être délivrés d'une peste si fort allumée; que la Justice de Dieu se servant de ce fléau pour châtier les Milanois, c'étoit elle qu'il falloit apaiser, et que peut-être se laisseroit-elle fléchir aux prières d'un peuple assemblé, qui lui feroit comme une sainte violence. Il leur apporta l'exemple du pape saint Grégoire qui, dans une pareille occasion, avoit ordonné dans Rome une procession gé-

nérale qui fut si agréable à Dieu, que comme elle finissoit, l'Ange de Dieu apparut remettant son épée au fourreau, pour signifier que le mal cesseroit bientôt, comme en effet il cessa entièrement. Les Magisgistrats furent satisfaits de ses remontrances, et se disposèrent tous à l'accompagner; après cela il donna les ordres pour commencer bientôt ces processions.

Le premier jour que le peuple fut assemblé dans la Cathédrale, quoique ce fût dans un temps bien éloigné du Carême, il bénit pourtant des cendres, et les mit sur la tête de tous les assistans, selon les cérémonies saintes de l'Église, afin d'exciter en eux les sentimens d'une plus grande humilité et d'une vive douleur de leurs péchés, et dans l'espérance d'apaiser, par cet acte public de pénitence, la colère de Dieu. En effet dans le temps que ce saint Archevêque, tout ravi en Dieu, étoit occupé à cette cérémonie, vous eussiez dit que le Ciel étoit ouvert pour verser en abondance les influences de ces graces sur les pauvres Milanois. Les Magistrats, les gentilshommes, et le reste de la bourgeoisie s'approchèrent de lui, chacun dans son rang, avec une modestie d'Ange, reçurent les cendres avec des sentimens extraordinaires de componction et de douleur de leurs péchés passés, et ne se retirèrent de devant lui qu'après y avoir versé des torrens de larmes. Cette cérémonie ne fut pas moins utile pour le bien de leurs ames, qu'admirable à toute la postérité. Ensuite, on alla en procession à l'église de Saint-Ambroise, où le peuple versa bien d'autres larmes, lorsqu'il y vit paroître son saint Archevêque, avec sa chape violette, le capuchon abaissé jusques sur les yeux, marchant pieds nus, une grosse corde au col comme un insigne criminel, et portant dans ses mains une grande Croix, ses yeux baignés de larmes et toujours attachés à l'image du Sauveur. On garde encore cette Croix comme une précieuse relique, dans la sacristie de l'Eglise cathédrale.

On a su depuis, que, durant tout le chemin, il

s'offroit à la colère de Dieu, comme une victime publique, et qu'il le prioit très-ardemment de le frapper tout seul, et d'épargner ses brebis; se reconnoissant le plus grand pécheur du monde devant sa justice, et estimant sa vie bien employée, si elle vouloit s'en contenter; imitant le saint roi David, qui dans une semblable affliction de peste, pria l'Ange exterminateur de décharger toute sa colère sur lui seul, et de pardonner à son peuple. Les Chanoines, les Prêtres et plusieurs séculiers mêmes, parurent dans le même état que le saint Pasteur, nus pieds, la corde au col, et la Croix à la main. Tout le peuple de Milan fut tellement touché de ce spectacle, que partout où la Procession passoit, on entendoit des voix lamentables qui s'élevoient jusques au Ciel pour crier, *Miséricorde!*

Après que la Procession fut arrivée à l'église de Saint-Ambroise, et qu'on y eut fait les prières, le saint Cardinal monta en chaire, où il prit pour texte de sa prédication ces tristes paroles du prophète Jérémie: *Quomodo sedet sola civitas plena populo*; « Comment cette ville autrefois si pleine de peuple, est-elle maintenant si solitaire et si désolée? » Il fit voir l'inconstance des choses humaines, par le prompt changement qui depuis si peu de temps étoit arrivé dans Milan, qui d'une grande et florissante ville, avoit fait presque un désert; les effets terribles de la colère de Dieu, l'obligation étroite qu'ils avoient de rentrer en eux-mêmes, de changer de vie, de faire pénitence, et de reconnoître l'énormité de leurs péchés, qui étoient la véritable et la principale cause de ce fléau de Dieu; ensuite il les exhorta à se soumettre à la volonté du Ciel, et à souffrir patiemment ce fléau terrible, avec toutes les misères qui l'accompagnoient, comme un châtiment qui venoit de la main d'un père plein de miséricorde, et de recourir à lui en toute confiance, puisque c'étoit de lui seul qu'il en falloit espérer la délivrance.

Ses paroles furent si efficaces, qu'il n'y eut per-

sonne qui n'en fût touché, jusques à en verser des larmes, et ceux qui auparavant n'osoient s'approcher des autres, de peur de prendre quelque mal, oubliant tout danger, se pressoient en foule, pour s'approcher de la chaire, afin de l'entendre mieux. Ce fut la première fois que dans Milan il monta en chaire, parce qu'auparavant il se contentoit de se mettre dans un fauteuil devant l'autel, pour parler au peuple; mais pour lors il en remarqua une si grande multitude, qu'il crut y être obligé pour se faire entendre de tous; ce qu'il observa toujours depuis à sa grande satisfaction, et à celle de ses auditeurs.

Nous ne devons pas oublier ici, que comme il marchoit nus pieds à la Procession, il donna dans la rue contre un clou qui lui entra si avant dans le gros pouce, que l'ongle en fut enlevée. Cette profonde blessure ne pouvoit que lui causer une grande douleur; il ne s'arrêta pas néanmoins; mais continuant son chemin, et portant toujours son grand Crucifix, plus occupé des douleurs de son Sauveur que des siennes propres, il marquoit toutes ses traces par le sang qui couloit continuellement de sa blessure: ceux qui s'en apercevoient étoient touchés de compassion; lui seul sentoit une satisfaction secrète de pouvoir souffrir dans cette occasion pour l'amour de Dieu, et lui présenter quelque chose d'une victime publique.

C'est pourquoi, les autres jours suivans, il ne voulut pas manquer d'assister encore à la Procession pieds nus, quoique plusieurs lui conseillassent de ne point marcher, ou du moins de n'aller point de la même manière. Quand il étoit de retour de la Procession, il faisoit panser sa plaie, et le lendemain matin quand il falloit y retourner il ôtoit l'appareil; et il ne voulut jamais qu'on lui coupât l'ongle, jusques à ce que toutes les Processions fussent finies, afin d'avoir tous les jours occasion de souffrir quelque nouvelle douleur. Lorsqu'on lui coupa l'ongle, il ne fit pas paroître le moindre signe de douleur, quoi-

que le Chirurgien tremblât lui-même de frayeur, de la plaie qu'il lui falloit faire dans une partie si sensible.

Le vendredi, il alla en Procession à l'église de Saint-Laurent dans le même habit et de la même manière que le mercredi précédent. Il y prêcha aussi; et il prit pour sujet de son Sermon, le songe de Nabuchodonosor, qui se lit dans le prophète Daniel, lorsque ce roi, en dormant, s'imagina voir un grand arbre fort agréable à la vue, et poussant plusieurs branches, sur lequel un nombre extraordinaire d'oiseaux de toutes sortes avoient fait leur nid; cet arbre étant piqué d'un ver devint en un instant si sec, qu'il n'y resta que la racine. Saint Charles appliqua cette figure à la ville de Milan, laquelle étant auparavant si florissante, et remplie d'un si grand nombre d'habitans, ayant été frappée de la main vengeresse de Dieu, étoit devenue presque en un moment une effroyable solitude: ce qui consterna tout son auditoire, et le porta à une grande componction et une vive douleur de ses péchés, en reconnoissant sur eux-mêmes la vérité de cette prophétie.

Le lendemain il fit la troisième Procession, en une église de la sainte Vierge, proche de Saint-Celse, où le peuple de Milan a une grande dévotion, à cause des graces particulières qu'on y reçoit souvent de cette bienheureuse Reine du Ciel. Il voulut qu'elle fût encore plus solennelle que les deux précédentes, et pour cet effet il obligea les Chanoines, les Curés et les Religieux d'y porter les principales Reliques de leurs églises, avec le plus de pompe qu'ils pourroient, portant chacun un flambeau allumé à la main, afin d'exciter par ce moyen le peuple à avoir une plus grande dévotion envers ces saintes Reliques, et à les invoquer avec plus de ferveur dans cet extrême besoin. Il fit aussi descendre du haut de la grande église, la très-sacrée Relique du saint Clou, dont Notre-Seigneur fut attaché à la Croix: c'est celui que l'Impératrice Hélène, mère de Constantin, avoit

fait mettre au frein du cheval de ce pieux Empereur, pour le rendre invulnérable à la guerre ; en quoi elle suivit sans doute plutôt les sentimens de la piété maternelle, que les règles de la piété chrétienne, qui demandoient qu'une chose si sainte fût tenue avec plus de respect. Le saint Cardinal le fit enchasser dans une grande Croix de bois, et couvrir d'un beau cristal transparent, et le porta pendant toute la Procession, allant nus pieds et avec le même habit dont nous avons déjà parlé. Il prêcha aussi dans cette église, et son Sermon fut sur l'amour infini que Notre-Seigneur nous fait paroître dans tous les mystères de sa Passion ; ayant pris occasion d'en parler sur ce sujet, à cause de la sainte Relique qu'il avoit devant les yeux. Il exhorta tous les assistans à avoir un amour réciproque pour ce divin Sauveur, à mettre toute leur confiance en sa bonté, à recourir à lui avec une véritable et sincère douleur de leurs péchés, et à implorer vivement l'intercession de la sainte Vierge, qui est le refuge des pécheurs et la Mère de la miséricorde ; tâchant de leur inspirer de la dévotion pour cette glorieuse Mère de Dieu ; et leur rappelant que l'église où il prêchoit, et qui étoit en grande vénération à Milan, lui étoit dédiée.

Au retour de la Procession, il fit mettre ce Clou si vénérable sur le grand autel de la Cathédrale, et il ordonna les Prières de quarante heures ; le Clergé et le peuple y assistèrent avec beaucoup d'assiduité et de dévotion, selon les heures qui avoient été prescrites à un chacun par le saint Cardinal. A chaque heure il se faisoit une exhortation, dont le sujet étoit tiré des mystères de la Passion de Notre-Seigneur, et les auditeurs en étoient si touchés, qu'ils fondoient en larmes, et qu'ils crioient hautement miséricorde, et qu'ensuite ils alloient la demander à Dieu au Tribunal de la pénitence. Tous ces saints exercices servirent beaucoup pour apaiser la colère de Dieu, et pour obliger le peuple à changer de vie ; mais ce saint et infatigable Pasteur n'en demeura pas

là ; car dès que les prières de quarante heures furent finies, il commença une autre Procession beaucoup plus longue et plus pénible que les précédentes, parce qu'il alla presque par toute la ville, au même état qu'il l'avoit fait dans la première, les pieds nus et la corde au col, accompagné de tout le Clergé et de tout le peuple, et portant cette grande Croix de bois qu'il avoit fait faire exprès, où étoit enchassé le saint Clou. Il voulut passer par les six quartiers qui partagent toute la ville, afin qu'il n'y eût pas un endroit qui ne fût favorisé de la présence de cette sainte Relique, et qui n'en reçût une bénédiction particulière. Cette journée fut fort pénible pour lui, ayant marché tout le jour à jeun, depuis le grand matin jusques à la nuit, et porté cette grosse Croix de bois, avec cette douloureuse blessure au pied, dont nous avons parlé ci-dessus.

Dieu témoigna visiblement que ces actions publiques de piété lui étoient agréables, puisque dans un si grand concours de peuple, ce que l'on peut regarder comme un miracle incontestable, il n'y eut pas une seule personne qui fût frappée du mal pour y avoir assisté ; faveur d'autant plus rare et plus précieuse, qu'on n'ignoroit point qu'elle n'avoit pas été accordée de même aux vœux de saint Grégoire. L'Histoire nous apprend que dans la célèbre Procession que ce grand Pape fit à Rome, durant la contagion, quatre-vingts personnes y moururent frappées de peste. Les Magistrats ne se repentirent donc point d'avoir cédé aux raisons de saint Charles, et on se confirma dans l'idée qu'il agissoit par l'esprit de Dieu dans tout ce qu'il faisoit ou proposoit.

Saint Charles, considérant que tout ce qu'il avoit fait étoit très-peu de chose pour apaiser la colère de Dieu, obtenir le pardon des péchés de son peuple, et détourner le fléau terrible dont Dieu l'affligeoit, établit encore divers exercices de dévotion dans Milan et dans son diocèse. Il ne se contenta pas d'avoir obligé tous les Chapitres à faire l'Office canonial

pendant le temps de la peste, sans discontinuer d'un seul jour, y étant le plus souvent lui-même en personne, avec la précaution pourtant que nous avons déjà rapportée; il ordonna encore, que les Chanoines de la Cathédrale iroient tous les lundis en Procession en l'église de Saint-Ambroise, et que les autres Chapitres, les Paroisses et les Religieux viendroient à la Cathédale, chacun séparément un jour de la semaine. Il prescrivit les Psaumes et les autres prières qu'il falloit chanter, lesquelles étoient propres aux misères du temps. Il assista toujours à celle de la Cathédrale avec ses Chanoines, marchant pieds nus, quoique ce fût en hiver, dans un temps de neige et de glace. Mais les eaux des plus grands fleuves ne peuvent éteindre le feu de la charité, quand elle est allumée dans le cœur d'un évêque par le Dieu qui est charité.

Aux jours de Fêtes, on chantoit les grandes Litanies avant de commencer la grand'Messe, et l'on faisoit pendant quelque temps Oraison mentale, dont les points étoient proposés par un Prêtre destiné pour cela en chaque Paroisse. On disoit à toutes les Messes une collecte dressée pour demander la fin du mal contagieux, ce qu'il voulut être observé par les Religieux, aussi bien que par les autres Prêtres. Il y avoit des prières composées pour être dites le matin, à midi, et le soir dans chaque famille, de sorte que la ville de Milan et tout le diocèse se trouvoient en de continuels exercices d'oraison, comme les Chrétiens de la primitive Eglise; et afin de porter le peuple à y être plus assidu et plus fervent, il se servit du pouvoir qu'il avoit du Pape d'accorder des Indulgences. Ainsi il en accorda de particulières, non-seulement pour tous les exercices spirituels qu'il avoit prescrits, mais encore pour tous les services extérieurs qu'on rendoit aux pauvres et aux malades, tels qu'étoient ceux des Médecins, des Chirurgiens, de ceux qui ensevelissoient les morts, des femmes mêmes qui nourrissoient les enfans des pauvres:

ensorte que l'on ne pouvoit pas rendre le moindre service aux pauvres et aux malades, que l'on ne gagnât quelque Indulgence ; ce qui fut un puissant motif pour exciter les Milanois à s'employer avec zèle et ferveur à tous ces exercices de charité.

Durant ce temps, le saint Cardinal ne laissoit pas de veiller avec un grand soin sur son cher troupeau, pour empêcher que le démon ne semât la zizanie de quelques nouvelles erreurs qui fussent des obstacles aux effets de la miséricorde de Dieu ; il n'oublioit rien pour remédier au moindre désordre aussitôt qu'il pouvoit le découvrir. Ayant donc appris qu'on avoit répandu parmi le peuple quantité de billets et de caractères, en forme de médailles, que l'on disoit être bons pour préserver du mal, il publia incontinent une défense de s'en servir, comme étant des choses superstitieuses et condamnées par l'Eglise ; faisant voir combien c'étoit un grand péché que de mettre sa confiance en de semblables bagatelles ; et par ce moyen il prévint le mal et le déracina dès son commencement.

CHAPITRE V.

Saint Charles porte les Milanois à faire un Vœu à saint Sébastien, et il établit d'autres exercices de piété.

BIEN que ce saint Pasteur n'oubliât rien de tout ce qui pouvoit servir à apaiser la colère de Dieu, elle se montroit néanmoins toujours plus enflammée, puisqu'après tant de jeûnes, de prières et de pénitences publiques, la peste au lieu de s'éteindre ou de diminuer, faisoit de jour en jour de nouveaux progrès, en sorte qu'il n'y avoit pas un endroit dans Milan qui n'en fût infecté. C'est dans cette occasion que parut davantage la vertu incomparable de saint Charles ; car quoiqu'il semblât que Dieu se fût rendu impitoyable à tant de prières et d'austérités, et que

plus on tâchoit de l'apaiser, plus son courroux s'irritoit; cependant il ne perdit point courage, et il n'eut jamais la moindre pensée de défiance de la bonté de Dieu; au contraire, il fut toujours tellement convaincu qu'elle délivreroit à la fin cette ville désolée du fléau qui l'affligeoit, qu'un jour, prêchant dans sa Cathédrale, la même année que la peste cessa, il promit publiquement de la part de Dieu, que si le peuple faisoit sérieusement pénitence de ses péchés et changeoit véritablement de vie, la peste seroit éteinte avant que la fête de Noël fût arrivée; ce qui arriva en effet comme il l'avoit prédit.

C'est pourquoi plusieurs personnes qui remarquèrent ces paroles, en ayant vu ensuite l'événement, dirent qu'il falloit qu'il en eût une connoissance surnaturelle, puisque selon toutes les apparences, ainsi que l'on en pouvoit juger par le progrès que le mal faisoit de jour en jour, elle ne devoit pas finir sitôt; c'est pour cela qu'il avoit tant de soin de chercher les moyens d'apaiser la colère de Dieu et de satisfaire sa Justice. Reconnoissant donc que tous les exercices précédens, quelque saints qu'ils fussent, n'avoient pu encore obtenir l'effet favorable qu'il en attendoit ni désarmer la colère de Dieu, il crut qu'il falloit avoir recours au glorieux martyr saint Sébastien, qu'on doit compter entre les saints Protecteurs de Milan, étant né d'une mère milanoise, ayant passé dans cette ville les premières années de sa vie, et qui est reconnu dans toute l'Eglise pour le Protecteur particulier de ceux qui sont affligés de la contagion. Il proposa aux Milanois de lui faire un Vœu public et solennel, et il leur rapporta plusieurs miracles que ce grand Saint avoit faits, pour délivrer des villes et même des provinces entières de la peste, particulièrement la ville de Rome, lorsque l'an six cent soixante-douze, sous le pape Dieu-donné, elle en fut tellement affligée, que l'on n'y voyoit de tous côtés que l'image de la mort. Car on dit que Dieu envoya pour lors deux Anges qui, passant par les rues,

frappoient aux portes des maisons, et qu'autant de coups qu'ils donnoient, autant il y mouroit de personnes : mais qu'aussitôt que l'on eut dressé à ce glorieux Martyr un autel dans l'église de Saint-Pierre-aux-liens, la ville fut délivrée de ce terrible fléau.

Les Milanois furent aisément portés à faire ce que saint Charles leur conseilloit, et à prendre ce Saint pour leur Avocat et pour leur Intercesseur dans cette extrême nécessité. Ils firent un Vœu public, qui contenoit que la ville de Milan rebâtiroit l'église de Saint-Sébastien qui tomboit en ruine ; qu'elle y fonderoit une Messe à perpétuité pour tous les jours, qu'elle célèbreroit tous les ans sa fête, qu'on jeûneroit la veille de cette fête ; qu'elle lui offriroit une châsse d'argent, pour y mettre quelques Reliques de son corps, et qu'au plutôt elle iroit en procession à l'ancienne église ; que cette procession continueroit, durant dix ans, au même jour du Vœu, qui fut le quinzième du mois d'octobre ; et à perpétuité, le jour de sa fête.

Le Cardinal conçut le Vœu de telle manière, qu'il pût être en même temps à la gloire du saint Martyr et au profit spirituel des Fidèles, les faisant toujours ressouvenir de la protection qu'ils en auroient reçue dans la nécessité pressante de la peste, et de l'obligation où ils seroient d'éviter le péché, pour ne point tomber une seconde fois dans un état si pitoyable, et attirer sur soi un si rude châtiment. D'abord que l'on eut fait le Vœu, on fit en même temps la première procession, à laquelle se trouva une multitude prodigieuse de peuple, et on y offrit la châsse d'argent que l'on avoit promise.

Saint Charles avoit mis toute son espérance en Dieu et en son secours, et la persévérance qu'il avoit à prier, à offrir des Sacrifices, et à invoquer les Saints, faisoit assez connoître que son unique appui étoit en sa divine Bonté. Cependant au milieu de tous ces saints exercices, il ne laissoit pas d'agir avec beaucoup de prudence, et d'employer tous les re-

mèdes humains qu'il pouvoit, sachant bien qu'encore que Dieu soit l'auteur et la cause première de toutes choses, cela n'empêche pas qu'il ne se serve de ses créatures pour produire tels effets qu'il lui plaît, et qu'il n'a pas donné seulement à l'homme le don d'entendement, mais encore la vertu de prudence pour s'en servir dans les occasions, et particulièrement dans les affaires importantes et difficiles. La contagion s'augmentant donc de jour en jour, par un secret jugement de Dieu, en sorte que l'hôpital de Saint-Grégoire, autrement dit le Lazaret, étoit tellement rempli de malades, que l'on ne pouvoit pas y en mettre davantage; les Magistrats de la police, d'après le conseil de leur saint Archevêque, prirent deux résolutions, dont l'exécution fut d'une grande utilité.

Hors de Milan, et dans six endroits fort spacieux, on bâtit en diligence des cabanes pour y mettre les pestiférés des six quartiers de la ville. On les environna de tous côtés de grands fossés, et on y mit des gardes pour empêcher qu'on ne pût y entrer ni en sortir sans permission. Au milieu de chacun de ces nouveaux Quartiers, on construisit des chapelles et des autels de bois pour y dire la sainte Messe, et y administrer les Sacremens, comme dans les églises de la Campagne. Quand cela fut fait, on y renferma tous ceux qui étoit infectés de la peste, ou justement suspects, mais sans les mêler. En peu de temps il s'y trouva une si grande multitude de pestiférés, que ces lieux ressembloient à de grands villages fort peuplés.

En même temps on fit publier par toute la ville une nouvelle quarantaine, durant laquelle il fut défendu à qui que ce fût, de sortir de sa maison, ni d'avoir aucun commerce ou conversation avec personne du dehors. Quelques jours auparavant, on avoit déjà ordonné la même chose pour les femmes et les enfans, parce qu'ils ne gardoient pas toutes les précautions nécessaires dans les fréquentations

qu'ils avoient ; mais cela ne suffisant pas, on crut qu'il falloit faire la défense générale, et même sous peine de la vie, à ceux qui n'obéiroient pas, afin de retenir tout le monde par la rigueur de cette peine. Cela parut d'abord comme impossible, pour une ville d'une si grande étendue et si peuplée ; mais le bon ordre que le saint Cardinal y avoit établi, fit que le tout s'exécuta sans aucune peine. Il ordonna aussi la même chose pour les ecclésiastiques, et à l'exception de ceux qui étoient destinés pour servir les malades, il les obligea tous à garder cette quarantaine.

Pouvoit-on voir alors la désolation de la ville de Milan, sans pleurer sur elle, comme fit autrefois le prophète Jérémie sur celle de Jérusalem? Saint Charles, après lui avoir appliqué la figure de cet arbre que le roi Nabuchodonosor vit en songe, en décrit l'état misérable, dans son Mémorial, dans les termes suivans. « Cette ville, dit-il, étoit semblable à cet arbre » fameux que le roi Nabuchodonosor vit en songe, » dont la hauteur s'élevoit jusques au Ciel, et dont » les branches s'étendoient de tous côtés jusques aux » extrémités de la terre, etc. O pauvre ville de Milan! » ta grandeur t'élevoit jusques au Ciel, tes richesses » se répandoient jusques aux provinces du monde » les plus éloignées, une infinité d'hommes et d'animaux se nourrissoient de ton abondance ; de tous » côtés on voyoit aborder des artisans de toutes sortes » de professions, pour gagner leur vie par le com- » merce ; les gentilshommes quittoient la campagne » pour venir habiter dans tes palais, ou bien en fai- » soient bâtir de nouveaux dans les places vides, y » trouvant mieux leurs commodités que dans leurs » plus beaux châteaux. Et voilà que dans un moment » toute ta grandeur et ta magnificence a été renversée! » Dans un clin d'œil, le mépris et la confusion t'ont » couvert la face, et tu es devenue aux yeux du » monde le jouet de la fortune. Tu es maintenant » renfermée dans l'enceinte de tes murailles ; tout ton » commerce et toutes tes marchandises sont réduites

» à ne pouvoir sortir de tes portes. Tout le monde » t'a quittée, et personne n'ose plus s'approcher de » toi, pour se nourrir de tes fruits, jouir de tes fran» chises, se vêtir de tes étoffes, se reposer dans tes » beaux lits, et se prévaloir de toutes tes commo» dités. Les grands et les petits, les pauvres et les » riches te fuient; il n'y a personne qui ne s'éloigne » de toi : et si quelqu'un est assez hardi pour s'en » approcher, ou il est frappé de la peste, ou il en » est soupçonné, et on le contraint de se retirer dans » les étroites cellules du Lazaret, ou d'aller loger » dans de pauvres cabanes hors de la ville, où il est » bien heureux de trouver seulement de la paille pour » se couvrir et se coucher : car il n'y en a pas pour » tous, tant est grande la multitude de ceux qui y » sont renfermés; de sorte que plusieurs sont obli» gés de coucher sur la terre, et quelquefois même » sur la glace et dans l'eau; ainsi la plupart de tes » habitans sont au milieu de la campagne, comme » des animaux ou des bêtes sauvages exposés la nuit » au serein et le jour à toutes les rigueurs de la » saison; et ce qui paroît encore plus cruel, c'est » qu'on les tient renfermés dans cet état misérable, » et qu'on leur a donné des soldats pour garde, afin » d'empêcher qu'ils n'en puissent sortir. Que dirai-je » de plus? Les rues, les places publiques, les maisons » et les églises sont abandonnées et désertes, les » boutiques sont entièrement fermées; Milan en un » mot est réduit à cette extrémité, que d'envoyer » mendier de quoi vivre dans les autres villes voisines » de la province, et même dans les bourgs et dans » les plus pauvres villages. Pauvre ville de Milan, te » voilà réduite en un tel état, que tu ne sais quel » parti prendre. La justice de Dieu, dès le premier » coup, a renversé toutes tes richesses et toutes tes » grandeurs. »

De ces paroles de saint Charles, on peut facilement connoître en quel état pitoyable cette florissante ville se trouvoit pour lors réduite. Le nombre des pauvres

que l'on nourrissoit tous les jours des aumônes publiques, montoit à plus de soixante ou soixante et dix mille, ainsi que ce grand Saint l'a écrit dans son *Mémorial*, en ces termes : « On entretenoit alors » dans Milan quelquefois jusques à soixante ou » soixante et dix mille pauvres, réduits à un extrême » besoin, pour le manque de commerce, ne trouvant » point à travailler pour gagner leur vie : ce qui étoit » une dépense insupportable à toute autre ville qu'à » Milan. Les Magistrats, pour y fournir, furent con- » traints de vendre et d'engager quelques impôts dont » ils jouissoient, afin d'avoir particulièrement, du- » rant le temps de cette quarantaine, de quoi assis- » ter le peuple, étant obligés d'envoyer tous les jours » en chaque maison ce qui étoit nécessaire pour vi- » vre à ceux qui s'y étoient enfermés. En chaque » Paroisse il y avoit un certain nombre de Seigneurs » qui avoient soin de faire distribuer tous les jours » de maison en maison, le pain, le vin, et les autres » choses nécessaires à la vie ; on faisoit la même » chose à l'hôpital de Saint-Grégoire, et aux Cabanes » qui étoient dans la campagne. Ce qui coûtoit des » sommes immenses, auxquelles cette pauvre ville » avoit bien de la peine de fournir, étant obligée » de faire encore de grandes dépenses en d'autres » occasions. »

Saint Charles, dont les entrailles paternelles ne pouvoient voir, sans gémir, son peuple bien-aimé dans une telle misère, faisoit tout ce qu'il pouvoit pour le soulager, et pour contribuer à ces grandes dépenses ; de sorte qu'après avoir donné tout ce qu'il avoit, il empruntoit encore des sommes d'argent si considérables, que durant plusieurs années il eut bien de la peine de les acquitter. Il faisoit des aumônes avec tant de libéralité, que souvent dans sa Maison il n'y laissoit pas du pain pour manger, et que celui qui avoit soin de sa dépense étoit contraint d'aller mendier, comme font les pauvres, de porte en porte, pour avoir de quoi nourrir ceux de

sa Maison. Cependant il avoit tellement mis sa confiance en Dieu, que dans le temps que tous les secours humains lui manquoient, il étoit toujours secouru, par quelque nouvel effet de sa divine Providence, ainsi qu'il arriva dans l'occasion suivante. Un jour, après avoir couru par toute la ville pour donner divers ordres, il revint sur le soir chez lui, et n'y trouva pas un morceau de pain pour manger, ni de quoi en acheter, ayant tout fait distribuer aux pauvres; et il étoit si tard que l'on ne savoit pas à qui avoir recours pour en avoir. Il se retira dans son cabinet, et tandis qu'il prioit sur son Oratoire, et que ceux de ses domestiques qui l'avoient accompagné étoient tout tristes dans son antichambre, il vint un Gentilhomme avec un portefaix chargé de mille écus en monnoie, lequel demanda à parler au Cardinal; ayant été introduit dans son cabinet, il les lui présenta de la part d'un des principaux Seigneurs de la ville pour en faire des aumônes.

Ce secours de la Providence qui arriva si à propos, augmentant sa foi, augmenta aussi beaucoup sa charité; et il s'en servit pour porter plusieurs personnes riches à ouvrir libéralement les mains pour assister les pauvres, et à se priver des meubles précieux et superflus qu'aussi bien ils ne pouvoient retenir en conscience, pendant que les membres de JÉSUS-CHRIST étoient tout nus, et périssoient de froid dans leurs cabanes. Entre plusieurs personnes riches qui profitèrent de ses avis, les deux frères Cusans, Pompone et Augustin, furent des principaux; ce dernier fut depuis, après la mort de saint Charles, élevé à la dignité de Cardinal par le pape Sixte V.

Cependant le nombre des pauvres ne laissoit pas de s'augmenter de jour en jour, et la ville de Milan ne pouvant plus fournir à la dépense, eut recours aux autres villes de la Province, qui témoignèrent en cette occasion beaucoup de charité, et y envoyèrent un secours considérable, entre autres la ville de Casal, laquelle donna une si grande quantité de

vivres, qu'elle en mérite un souvenir éternel, ayant fait paroître en cette occasion, non-seulement une piété singulière pour sa ville métropolitaine, mais encore une tendresse et une charité très-grande pour tous les pauvres.

Après que le saint Cardinal eut donné tous les ordres que nous avons rapportés ci-dessus, il se trouva encore obligé de chercher plusieurs nourrices pour les pauvres petits enfans dont les mères étoient mortes de peste, et dont le nombre fut si grand, qu'à la fin n'ayant pu trouver autant de nourrices qu'il étoit nécessaire, sa charité ingénieuse lui fit penser de se servir de chèvres pour les allaiter; par ce moyen il en sauva plusieurs dont il prenoit un soin presque incroyable. Plusieurs fois en faisant la ronde la nuit par la ville, il en trouvoit auprès de leurs pères ou de leurs mères morts de peste; d'autres fois il en trouvoit d'exposés sur l'entrée des portes des maisons; et comme s'il eût été leur propre père, il les prenoit, et les emportoit dans son sein, comme des trophées de sa charité. Des témoins dignes de foi ont déposé, dans le Procès-verbal de sa Canonisation, l'avoir vu sortir un jour d'une très-pauvre maison située devant la place du Château, avec un petit enfant en vie entre ses bras, qu'il avoit trouvé couché auprès de son père et de sa mère morts de la peste. Voilà sans doute la marque de cette haute charité que le saint Evangile demande dans un bon Pasteur.

CHAPITRE VI.

Ce que Saint Charles fit pour secourir spirituellement les pestiférés.

Ce que saint Charles avoit le plus à cœur, dans le temps de la peste, étoit le salut des malades; et quoiqu'il n'oubliât rien pour les assister dans leurs besoins corporels, cependant il pensoit beaucoup

plus aux besoins de leurs ames, et cherchoit tous les moyens possibles pour les conduire à leur dernière fin, qui est la vie éternelle. C'est pourquoi, dans toutes les visites qu'il faisoit, chaque jour, de la ville, de l'hôpital de Saint-Grégoire et des Cabanes, il s'informoit toujours fort soigneusement si ceux qu'il avoit établis pour leur administrer les Sacremens et pour les instruire, avoient soin de s'en acquitter; et lorsqu'il y manquoit un Prêtre en quelque endroit, il y en envoyoit d'abord un autre pour prendre sa place. Celui qu'il avoit mis dès le commencement pour conduire l'hôpital de Saint-Grégoire, étant mort pour s'être exposé trop imprudemment au mal, en couchant dans le lit d'un pestiféré dès la première nuit de sa mort, il en fit venir incontinent un autre du même endroit des Suisses d'où étoit le premier, afin qu'il lui succédât. Il mit encore dans cet hôpital un Père Capucin fort zélé et fort généreux, nommé le Père Paul Belintani de Salo, au lac de Garde, pour en avoir la conduite. Et afin d'empêcher qu'il n'arrivât aucun désordre, il lui donna toute l'autorité nécessaire, et même le pouvoir de faire donner le fouet et d'imposer d'autres châtimens à ceux qui se comporteroient mal. Ce bon Père sut si bien ménager son autorité, qu'il se fit extrêmement craindre de cette prodigieuse multitude de peuple, et qu'il obligea tant ceux qui étoient malades, que ceux qui en avoient soin, à s'acquitter de leur devoir.

Quand on eut bâti hors de la ville des cabanes en six endroits, comme nous avons dit ci-dessus, il fallut les pourvoir de Prêtres pour y administrer les Sacremens; et les Curés ne pouvant pas abandonner la ville, particulièrement durant le temps de la quarantaine, le saint Cardinal eut recours aux Religieux, ayant obtenu de Rome le pouvoir de les employer même sans le consentement de leurs Supérieurs. Mais avant que de rien entreprendre, il fit assembler tous les Supérieurs des Monastères avec les Religieux capables d'entendre les Confessions, et il leur fit ce beau et éloquent discours pour les y disposer.

Discours de saint Charles aux Religieux de Milan, tiré de l'histoire de Monseigneur Bascapé, évêque de Novare.

« QU'EST-IL nécessaire, mes Révérends Pères, de » vous représenter ici l'état pitoyable de la ville de » Milan ? Vous en voyez beaucoup plus de vos pro- » pres yeux, que je ne saurois vous en dire. Aussi » mon dessein n'est-il pas de vous exciter par des » motifs particuliers à avoir compassion de tant de » pauvres misérables, persuadé que je suis, qu'il n'est » aucun de vous, qui faisant réflexion sur toutes leurs » misères, n'en ait le cœur attendri. Combien de » malheureux ne voyons-nous pas dans le Lazaret et » dans les Cabanes, accablés de maux, quelquefois » sans aucun secours, et ce qui leur est peut-être en- » core plus sensible dans cette extrémité, privés de » la douce présence de leurs plus proches parens et » de leurs plus chers amis. On les enlève, ou plutôt, » on les arrache comme par violence de leurs pau- » vres petites maisons, pour les traîner plutôt que » pour les conduire sur de funestes chariots en des » lieux qui paroissent être des écuries de bêtes plutôt » que des maisons d'hommes, sans espérance de » revoir jamais leurs parens, leurs amis ni leurs » voisins, à cause du péril évident où ils se trouvent » d'une mort inévitable. Cette affliction, à la vérité, » est déjà bien grande, mais elle seroit en quelque » manière supportable, et la religion pourroit en- » core les consoler, s'ils n'étoient de plus privés des » secours nécessaires pour le salut. Il faudroit être » sans entrailles pour considérer cet état pitoyable » sans en être touché de compassion. Pourrions-nous » donc voir avec indifférence nos frères, nos parens, » nos amis, nos concitoyens, non-seulement privés » des nécessités du corps, tourmentés des cruelles » douleurs d'une effroyable peste, et épouvantés de » l'horreur d'une mort prochaine, mais encore dé-

» pourvus de tout secours pour le salut, sans Sacre-
» mens, sans aucune sorte de consolation ? Les uns
» avec des voix entrecoupées de pleurs et de sanglots
» nous crient miséricorde, et les autres ayant déjà
» perdu la parole, nous tendent des mains mouran-
» tes, pour nous témoigner par-là leur ardent désir
» d'être secourus. Dieu veuille que la plupart ne
» meurent pas dans le désespoir de leur propre salut.
» Verrions-nous sans pleurs et sans larmes cette ex-
» trême désolation et cet abîme de misères ? Aurions-
» nous si peu de piété chrétienne, que de refuser
» de les assister dans cette affliction ? Non, non, mes
» Révérends Pères, vous n'y serez point insensibles :
» c'est maintenant qu'il faut que vous fassiez paroître
» que vous êtes de véritables Religieux, et que vous
» mettez en pratique les saintes résolutions que vous
» prîtes autrefois de travailler à acquérir la perfection
» Religieuse par des actes héroïques de vertu, tels
» que sont ceux que la Providence vous présente au-
» jourd'hui pour vous exercer. Il faut que vous exé-
» cutiez maintenant ce que vous professez, que vos
» actions soient conformes à vos Règles, et que votre
» vie réponde à l'esprit de votre saint Institut, c'est-
» à-dire, qu'il faut que vous montriez que vous êtes
» véritablement saints et parfaits : or vous ne sauriez
» mieux le faire connoître que par la pratique des
» œuvres de piété et de miséricorde. Que personne
» donc ne refuse de travailler à une œuvre aussi
» pieuse, aussi sainte, aussi nécessaire et aussi agréa-
» ble à Dieu, comme est celle de secourir les pau-
» vres malades abandonnés et réduits à la plus grande
» nécessité que l'on puisse imaginer.

» Vous savez avec quel soin les Curés s'appliquent
» à présent à ce qui est de leur devoir, et vous voyez
» comme de notre côté nous n'épargnons ni nos
» soins, ni notre autorité pour faire en sorte que
» personne ne manque à ses obligations. Mais ces
» dignes Curés ne peuvent pas être en même temps
» dans tous les lieux où leur ministère est nécessaire ;

» et quand ils seroient encore plus capables et plus » robustes qu'ils ne sont, ils ne pourroient pas suf- » fire à tout. Bien loin de là, nous sommes encore » obligés de mettre d'autres Ecclésiastiques pour les » aider à administrer les Sacremens dans leurs Pa- » roisses, parce qu'il y a beaucoup de personnes » qui les fuient comme étant suspects de la peste. » Nous avons fait tout ce que nous avons pu pour » avoir des Prêtres d'ailleurs, et en effet nous en » avons fait venir quelques-uns de Suisse; mais cela » n'est pas encore suffisant, tant le nombre des ma- » lades est augmenté et les besoins multipliés, sur- » tout dans les Cabanes.

» C'est pour ce sujet que j'ai recours à vous, qui » êtes dans un état de perfection, et qui avez fait » vœu de renoncer au monde pour servir Dieu avec » plus de liberté; à vous, dis-je, qui devez vous » estimer heureux de donner votre vie, lorsqu'il s'agit » de la gloire de Dieu et du salut du Prochain, ainsi » que JÉSUS-CHRIST et tant de Saints vous en ont » donné l'exemple. Vous me direz peut-être que ces » malades ne sont pas réduits à une si grande extré- » mité, qu'ils ne puissent se passer de vous, et que » vous ne leur êtes pas absolument nécessaires pour » leur salut; ce n'est pas maintenant le temps de dis- » puter. La charité chrétienne ne sait ce que c'est » que contestations. Comme elle est libérale et géné- » reuse, elle veut aussi que libéralement et géné- » reusement nous travaillions de toutes nos forces à » secourir notre Prochain dans ses besoins. Il s'agit » d'imiter Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST, il s'agit d'i- » miter aujourd'hui les Saints, ses fidèles disciples, » qui bien loin de fuir de semblables occasions, les » recherchoient au contraire avec empressement et » les embrassoient avec ardeur, dociles à suivre les » divins mouvemens de cette charité que le Fils de » Dieu ne s'est point contenté de nous prêcher, mais » qu'il a pratiquée lui-même le premier, s'étant offert » volontairement non-seulement à la mort pour ses

» amis, mais à une mort ignominieuse pour ses
» ennemis.

» Après cela, mes Pères, pouvons-nous faire dif-
» ficulté de le suivre et de l'imiter? Refuserons-nous
» d'exposer notre vie pour nos frères, particulière-
» ment lorsque par la miséricorde de Notre-Seigneur
» le danger n'est pas si grand, et qu'avec un peu de
» précaution nous pouvons l'éviter? Vous voyez que
» tant de bons Prêtres continuent à servir les Pesti-
» férés, et leur administrent les Sacremens, sans en
» recevoir aucune incommodité, parce que toutes
» choses sont ordonnées de telle sorte, que pour peu
» qu'un homme prudent veuille apporter de précau-
» tion, il lui est facile de secourir les malades sans
» contracter aucun mal.

» Mais quand Dieu permettroit, par un ordre de
» sa Providence, qu'il nous arrivât quelque maladie,
» et la mort même, ce qui paroît le plus terrible,
» quelle gloire, quel bonheur ne seroit-ce pas pour
» nous? Certes, on ne devroit pas appeler cela une
» mort; c'est une vie bienheureuse, puisqu'en mou-
» rant de la sorte pour l'amour de Dieu, pour le
» salut du Prochain, on imiteroit les saints Martyrs,
» dont la mort est digne d'une mémoire éternelle.
» C'est ici une occasion favorable; la Providence nous
» la présente pour signaler notre reconnoissance en-
» vers JÉSUS-CHRIST, pour acquérir un trésor immense
» de mérites, et pour nous ouvrir un beau passage
» à l'immortalité. Ce sera une marque véritable de
» notre amour pour le Fils de Dieu, si, comme il
» s'est offert une fois à la Croix pour nous, et comme
» il se donne encore tous les jours à nous autres
» Prêtres au très-saint Sacrifice de la Messe, nous
» exposons aussi notre vie pour son amour et pour
» ses membres affligés et abandonnés.

» Seroit-il possible après cela, qu'il se trouvât
» parmi vous quelqu'un assez lâche ou assez ingrat,
» pour ne pas s'offrir promptement et se dévouer
» avec joie au service d'un si bon Maître, à qui nous

» devons tout ? Après qu'il s'est donné à nous en » tant de manières, aurions-nous encore de la peine » à nous donner une seule fois à lui, et à lui faire » un entier sacrifice de tout ce que nous sommes ? » La crainte de la mort pourroit-elle apporter quel- » que obstacle à cette généreuse résolution ? Hélas ! » mes frères, ne faut-il pas mourir un peu plus tôt » ou un peu plus tard ? Mais qui peut nous assurer » que nous éloignons de nous la mort, en refusant » d'assister nos frères par la crainte d'être infectés » de la peste ? Qui vous a dit que Dieu ne permettra » pas que vous en soyez attaqué, en punition ou de » votre dureté pour les malades, ou de votre trop » grande attache à cette vie mortelle ? N'arrive-t-il » pas souvent que l'on est surpris et étouffé du mal, » lorsqu'on y pense le moins ? Nous avons l'exemple » d'une infinité de personnes qui, malgré tous les » soins et toutes les précautions qu'elles ont appor- » tées pour s'en garantir, n'ont pas laissé d'en être » surprises et d'en mourir. C'est un fleau envoyé de » Dieu pour nos péchés ; il ne nous est pas libre » de nous y soustraire, lorsqu'il veut appesantir sa » main sur nous. Nous ferons donc beaucoup plus » sagement de le prévenir, et de nous offrir volon- » tairement à lui pour le servir dans une œuvre si » sainte, et pour satisfaire ainsi pour nos péchés, » puisque par ce moyen nous nous réconcilierons » avec lui, nous gagnerons ses bonnes graces, nous » lierons en quelque façon les mains à sa Justice, » et nous détournerons les malheurs qui nous me- » nacent.

» Je vous prie, mes chers Pères, de faire réflexion » sur ces séculiers mercénaires, qui pour une petite » récompense temporelle, méprisent ou affrontent » la mort, et s'exposent, sans rien craindre, à des » dangers beaucoup plus grands que nous. Ils servent » les Pestiférés, les pansent, les traitent ou les sou- » lagent en toutes manières sans se refuser à aucune » espèce de service. Nous savons que quelques-uns

» d'entre eux ne se sont engagés à ces œuvres de
» charité, que par le pur motif de l'amour de Dieu,
» sans aucune vue d'intérêt ; nous pouvons l'assurer
» de plusieurs qui se sont offerts à nous volontaire-
» ment et de leur plein gré. Après cela, mes Pères,
» que ferons-nous ? Nous Prêtres, consacrés à Dieu,
» qui avons reçu tant de graces de sa divine bonté,
» qui faisons profession de piété ? Sera-t-il dit que
» nous nous laisserons vaincre par des séculiers, et
» que l'amour de Dieu n'aura pas autant de force sur
» nous que sur eux, ou que l'amour d'un petit gain
» temporel en a sur d'autres ? Que si vous voulez
» agir par intérêt ; quel plus grand intérêt que celui
» du salut des ames dont il s'agit en cette occasion ?
» Je vous conjure donc, mes Révérends Pères et
» très-chers Frères, de n'être point si lâches que de
» céder en charité à des séculiers, de peur qu'ils ne
» s'élèvent un jour contre vous, et ne vous con-
» damnent.

» Au reste, quoique nous ayons de la peine à croire
» qu'il se trouve parmi vous aucun Supérieur si peu
» charitable, qu'il veuille refuser de coopérer à une
» œuvre si sainte, sinon par lui-même, du moins
» par l'entremise de ceux qui lui sont soumis ; il est
» bon de vous déclarer ici, que notre saint Père le
» Pape vous dispense en cette occasion (et pour cette
» bonne œuvre seulement) de l'obéissance que vous
» leur devez ; et que j'ai entre mes mains un pouvoir
» spécial de Sa Sainteté pour vous employer dans ce
» besoin, même contre leur volonté. Que cette con-
» sidération ne vous retienne donc pas ; car bien
» loin que vous commettiez la moindre désobéis-
» sance, je vous assure, au contraire, que vous ferez
» une action qui sera très-agréable à Dieu, et au
» Vicaire de JÉSUS-CHRIST, qui vous en prie très-ins-
» tammment.

» Pour moi je vous conjure de toute mon ame,
» de ne me point refuser la grace que je vous de-
» mande pour le peuple bien-aimé que Dieu m'a

» confié : assistez-moi en cette occasion pour l'amour
» de JÉSUS-CHRIST, qui en sera votre récompense dans
» l'éternité. Vous ne sauriez ni me faire un plus grand
» plaisir, ni me donner une plus grande consolation.
» Les services que vous rendrez aux pauvres, je les
» tiendrai pour faits à moi-même, je m'en ressou-
» viendrai toute ma vie, et je vous en témoignerai
» ma reconnoissance dans toutes les occasions. Vous
» me délivrerez d'un pesant fardeau ; car ce m'est
» une peine insupportable de savoir que des ames
» que je porte dans mon sein, sont abandonnées
» de tous secours spirituels faute de Ministres qui
» en prennent soin. J'espère donc, mes chers Pères,
» que quelques-uns d'entre vous, touchés de com-
» passion, s'offriront par un pur motif d'amour de
» Dieu, et que leur exemple en attirera plusieurs
» autres.

» Car je ne doute point que d'abord que vous aurez
» commencé, plusieurs à votre imitation ne soient
» aussi touchés de Dieu pour faire la même chose.
» Soyez donc assurés, que comme celui qui s'offrira
» le premier, fera un acte de vertu plus héroïque,
» sa récompense aussi dans le Ciel excèdera beaucoup
» celle des autres. Quoi qu'il vous arrive, ne crai-
» gnez point d'être abandonnés, j'aurai soin de vous,
» je serai votre Père et votre Protecteur. Que si Dieu
» permettoit que vous tombassiez malades, et qu'il
» ne se trouvât personne pour vous servir, je le ferais
» moi-même, et je me charge dès à présent du soin
» de vous administrer les Sacremens, et de vous
» rendre tous les autres secours dont vous pourriez
» avoir besoin ; quelque danger qui se présente, je
» n'épargnerai ni ma vie, ni mon travail, quand il
» s'agira de mon devoir pour aider les ames que
» Dieu a mises sous ma conduite. »

On sent bien ici que c'étoit le cœur, mais un cœur plein de zèle et de charité, qui parloit ; ou plutôt c'étoit l'esprit de Dieu qui s'exprimoit par la bouche de saint Charles ; et parce que la grace parloit en

même temps aux cœurs de la plupart des Religieux à qui s'adressoit un discours si édifiant, il y en eut d'abord vingt-huit qui dirent ce qu'avoit dit autrefois Isaïe : *Ecce ego*, *mitte me;* « Me voici, envoyez-» moi. » Ces bons Religieux s'étant présentés sur-le-champ, prêts à s'exposer généreusement au péril de la mort pour secourir les pauvres pestiférés, le saint Cardinal les embrassa tous avec tendresse, et leur prescrivit de quelle manière il falloit se comporter. Plusieurs autres vinrent de jour en jour s'offrir pour le même Ministère, entre lesquels il y eut beaucoup plus de Capucins que d'autres. Par ce moyen il pourvut à tous les besoins spirituels tant de la ville que des Cabanes. Il les fit tous loger à l'Archevêché tout le temps que dura la contagion, et il donna ordre qu'ils fussent bien traités afin qu'ils pussent supporter la fatigue du travail qu'ils entreprenoient. Ils mangeoient tous en commun dans un Réfectoire, ayant chacun sa serviette étendue devant soi, comme font les Pères Capucins, et étant un peu éloignés les uns des autres pour ne pas risquer de se communiquer aucun mal. Par la miséricorde de Notre-Seigneur, de ce grand nombre de Religieux qui servirent les pestiférés, il n'y eut que deux Pères Barnabites qui furent atteints de la peste, savoir, le Père Dom Jacques-Marie Berna, et le Père Dom Corneille de la Croix, qui moururent hors la porte Tosa dans un lieu appelé Gentiline, en assistant un grand nombre de malades qui y étoient retirés. Saint Charles en prit un grand soin, et selon sa promesse, leur administra de sa propre main la sainte Eucharistie et l'Extrême-Onction, fit pour eux les prières de l'Eglise pour la recommandation de l'ame, et les assista jusques à la mort avec un amour et une charité extraordinaire.

De tout ceci on peut juger quelles merveilles Dieu opéroit par son fidèle Serviteur, puisque par un seul discours il excita un si grand nombre de personnes à s'exposer généreusement à un péril manifeste de

la mort pour secourir leur prochain, sans aucune vue de récompense temporelle ; et ses paroles furent si efficaces, que même sans hésiter un seul moment, ils s'offrirent à faire tout ce qu'il leur ordonneroit, avec une obéissance et une soumission la plus grande du monde ; ce qui fut la source d'une infinité de bonnes œuvres. Car ces bons Pères ne se contentoient pas d'administrer les Sacremens aux malades : il les consoloient encore dans leurs afflictions, les disposoient à bien mourir ; et après leur mort ils accompagnoient leurs corps à la sépulture avec toutes les cérémonies de l'Eglise ; ils marchoient devant les chariots avec la Croix et des flambeaux allumés, chantoient toutes les prières ordonnées, et offroient le saint Sacrifice pour le repos des ames. Ainsi ces pauvres pestiférés mouroient d'autant plus consolés, que la plupart recevoient par le moyen de ces charitables Ministres, la bénédiction de leur saint Archevêque avec l'application de l'Indulgence plénière.

Ces bons Pères avoient encore un grand soin qu'il ne se fît aucun désordre dans les Cabanes, ni dans les autres lieux qu'on leur avoit commis ; ils veilloient exactement sur toutes choses, et afin que rien ne se perdît, ils faisoient faire des inventaires de tout ce qui se trouvoit dans les Cabanes des pestiférés morts, et empêchoient que ceux qui venoient les nettoyer, ne dérobassent rien. Pour plus grande sûreté, et par ordre de saint Charles, ils gardoient eux-mêmes les choses les plus précieuses, comme les bagues, les croix et les joyaux, qu'ils remettoient ensuite aux parens. Quelques-uns demeuroient nuit et jour dans les endroits qu'on leur avoit commis, afin d'être toujours prêts pour assister les malades ; ce qui fut un puissant motif pour exciter les Curés à s'acquitter avec encore plus de courage et d'exactitude de tout ce qui étoit de leur devoir.

Plusieurs Séculiers tant hommes que femmes furent encore tellement touchés des puissantes exhortations de leur saint Pasteur, qu'ils allèrent s'offrir

à lui par un pur motif de charité pour servir les malades dans les Cabanes et dans tous les autres lieux où il les jugeroit nécessaires ; car ce saint Archevêque alloit par tous les quartiers de la ville, et après avoir assemblé le peuple, il montoit sur quelque lieu éminent, afin d'être mieux entendu, et avec une ferveur admirable il les exhortoit à s'employer, durant ce temps déplorable, en des œuvres de piété, et particulièrement à assister les pauvres et les malades, leur promettant pour cela de la part de Notre-Seigneur Jésus-Christ une récompense infinie. Un grand nombre de personnes se rendoient à la force de ses paroles, et après l'exhortation l'alloient trouver, et lui faisoient connoître leur bonne volonté pour le service des pestiférés. Saint Charles écrivoit d'abord leurs noms dans un livre, ensuite il leur prescrivoit la manière avec laquelle il falloit se comporter ; il les revêtoit de sa propre main d'une robe de couleur brune, comme d'une marque honorable qui les distinguoit ; il leur donnoit sa bénédiction, et les animoit tellement, qu'après cela ils faisoient gloire de s'employer aux offices les plus vils, sans aucune appréhension de la mort : tant étoit grand l'esprit de charité qui les animoit. Dieu en récompensa quelques-uns en leur donnant pour une vie caduque et périssable, une vie glorieuse et immortelle. Les malades en furent aussi beaucoup plus soulagés ; car comme ces fervens chrétiens ne les servoient que par pure charité, ils étoient aussi beaucoup plus soigneux et plus diligens à les assister ; ce qui fut cause que plusieurs en recouvrèrent la santé.

Sur ce sujet je ne veux pas oublier une chose qui arriva dans ce temps-là, et qui est digne d'une mémoire éternelle. La peste étoit dans une maison vis-à-vis les fenêtres de l'Archevêché, d'où on voyoit trois malades dans un lit, dont deux étoient déjà morts de la peste, et le troisième, qui étoit une fille âgée d'environ dix ou onze ans, étoit près d'expirer ; il n'y avoit que leur mère dans la chambre, laquelle de peur de

prendre le mal, n'osoit s'approcher de leur lit pour assister cette pauvre fille qu'elle voyoit à l'extrêmité. Saint Charles en étant averti, et ayant vu lui-même l'état pitoyable où étoit cet enfant, en fut touché de compassion, et fit appeler une fille de Sainte-Ursule, qui s'étoit offerte à lui pour servir les malades, et l'envoya dans cette maison. Cette généreuse fille entra dans la chambre où elle trouva ce pitoyable spectacle. Elle prit cette pauvre enfant au milieu des deux corps morts, la lava, et lui fit quelques fomentations pour la fortifier ; par ce moyen elle se trouva mieux, mais le lendemain étant tombée à l'extrémité, comme cette charitable fille la disposoit à bien mourir, elle lui témoigna qu'elle souhaitoit par grace de recevoir encore une fois la bénédiction du saint Cardinal ; aussitôt cette généreuse et sainte fille la prit, la porta entre ses bras aux fenêtres, et pria qu'on en avertît saint Charles, lequel étant pour lors à table, se leva incontinent, et vint lui donner sa bénédiction. Vous eussiez dit que dès le même moment cette jeune enfant reçut une nouvelle vie, et bien que pour lors elle ne fût pas encore rétablie dans une parfaite santé, cependant elle se fortifia tellement, qu'étant menée aux Cabanes, elle y fut bientôt entièrement guérie.

CHAPITRE VII.

Secours spirituels que saint Charles procure à ceux qui faisoient la quarantaine.

On ne sauroit exprimer la joie que saint Charles eut de voir le soin que tous ces bons Religieux avoient des malades, et le zèle avec lequel ils s'appliquoient à les secourir dans toutes leurs nécessités. Ils étoient pour le moins aussi bien soulagés que s'ils eussent été en leurs propres maisons ; ils avoient encore la consolation d'y recevoir à l'heure de la mort les Indulgences plénières, non-seulement par leur saint

Archevêque, mais encore par ces Religieux qui les leur appliquoient selon le privilége particulier que saint Charles en avoit obtenu du saint Siége.

Ayant donné tous les ordres nécessaires pour faire commencer la quarantaine par toute la ville, il chercha les moyens d'empêcher qu'il n'arrivât aucun mal d'une oisiveté de si longue durée, parmi un peuple si nombreux, et au milieu d'une infinité d'occasions de commettre de très-grands péchés. C'est pourquoi, par un véritable esprit de piété et de charité, il établit plusieurs exercices spirituels, afin de nourrir la piété des Fidèles et d'occuper saintement leur temps. Il commença premièrement par ordonner aux Ecclésiastiques de jeûner tous les jours, parce qu'on entroit dans le saint temps de l'Avent, et il exhorta ensuite les laïques à se confesser et à recevoir la sainte Eucharistie avant de s'enfermer dans leurs maisons. Et afin de leur donner le moyen d'entendre tous les jours la sainte Messe pendant la quarantaine même, il fit dresser des Autels en certains endroits de chaque rue, de sorte que les habitans se mettant à leurs fenêtres pouvoient l'entendre fort commodément; et il distribua des Prêtres pour la dire chaque jour à ces Autels. Il disposa de même des confesseurs qui alloient aux portes avec un petit siége pliant, sur lequel s'asseyant, du côté de la rue, ils entendoient les pénitens qui restoient à l'entrée de leurs maisons, en sorte que la porte servoit de Confessionnal. Le Dimanche suivant le Curé de chaque Paroisse, accompagné d'un Clerc et de quelques personnes de dévotion avec un flambeau à leur main, venoit leur apporter dans le même lieu le très-saint Sacrement; et ainsi tous les Dimanches la plus grande partie du peuple communioit avec autant de piété que s'ils eussent été renfermés dans des Cloîtres. Il faisoit aussi faire dans chaque rue sept fois le jour et la nuit des prières publiques, avec le même ordre que les Chanoines observent dans leurs Chœurs; on chantoit des Psaumes, des Litanies, et d'autres prières con-

formes à l'état de calamité où l'on se trouvoit. La grosse cloche de la Cathédrale sonnoit aux heures destinées pour les saints Exercices : à ce signal, chacun prenant son chapelet, ou son livre qui contenoit les prières qu'on devoit réciter, se mettoit à la fenêtre, et répondoit au Prêtre, qui, du pied de l'Autel, commençoit à entonner ce que l'on devoit chanter ou réciter. Quoi de plus saint et de plus édifiant que de voir pour lors cette grande ville, où il y avoit plus de trois cent mille ames, louer Dieu de tous côtés, dans un même moment, et faire retentir jusques au Ciel une infinité de voix qui prioient, et demandoient miséricorde ! Elle ne ressembloit pas seulement à ces anciens Monastères qui étoient remplis autrefois d'une infinité de Religieux et de Religieuses priant Dieu sans cesse dans leurs cellules, mais beaucoup mieux à cette céleste Jérusalem où on chante continuellement les louanges de Dieu.

Il trouva encore un autre moyen pour occuper saintement son cher peuple le reste de la journée, après les prières publiques. Il fit imprimer une Lettre Pastorale dans laquelle il l'exhortoit à faire tous les jours l'Oraison mentale sur certains points de Méditation qu'il proposoit, à lire quelques livres de dévotion, et à réciter en leur particulier certaines prières vocales pour les pestiférés, accordant plusieurs Indulgences, selon le pouvoir qu'il en avoit du Pape, à tous ceux qui vaqueroient à ces Exercices de piété.

Quoique ce bienheureux Pasteur eût disposé les choses de la manière que nous les avons rapportées, cela n'empêchoit pourtant pas que tous les jours il ne fît la visite tantôt de la ville, tantôt des Cabanes, et tantôt du Lazaret, ayant partagé pour cet effet tous les jours de la semaine ; de sorte qu'il étoit dans une continuelle action non-seulement le jour, mais encore la plus grande partie de la nuit, le plus souvent ne retournant point chez lui qu'il ne fût onze heures ou minuit, quoique dans les mois de novembre et de décembre, afin de pourvoir à quantité

d'affaires qui survenoient, et de prendre garde si chacun faisoit son devoir et observoit l'ordre qu'il lui avoit prescrit. Ces visites faisoient un fruit merveilleux ; car par ce moyen non-seulement il maintenoit tout le peuple en paix, empêchant toutes sortes de disputes et de différens ; mais encore, comme le Chef et le premier mobile de tout cet ouvrage, il étoit cause que tout ce qu'il y avoit d'Officiers et de serviteurs s'acquittoient de leurs devoirs avec la plus grande exactitude. Au milieu de ses travaux et de ses peines continuelles, il éprouvoit une grande consolation de voir sa chère ville de Milan jouir d'un profond repos, et tout son peuple occupé sans cesse en des exercices de piété envers Dieu, ou de charité envers le prochain.

Outre que par ses visites il pourvoyoit à une infinité d'affaires, c'étoit encore une grande consolation aux malades de le voir ; de sorte que quand il passoit par les rues, tous ceux qui étoient renfermés dans leurs maisons, couroient aux portes et aux fenêtres, se mettoient à genoux et lui demandoient sa bénédiction ; et plusieurs personnes, particulièrement celles qui étoient de qualité, lui découvroient comme à leur propre père leurs nécessités, ce qu'elles n'osoient pas faire aux nobles de la ville qui étoient députés pour avoir soin des pauvres. Il avoit coutume d'écrire dans un livre qu'il portoit avec lui tout ce qu'elles lui disoient, afin de s'en ressouvenir ; et avant que de les quitter, il les consoloit avec une charité incomparable, et les laissoit paisibles et contentes. Outre les aumônes publiques que faisoit la ville, il avoit encore tous les jours deux Prêtres qui alloient à cheval devant lui, avec des paniers pleins de toutes sortes de vivres ou d'autres choses qui pouvoient être nécessaires aux pauvres malades, et sous son rochet il portoit une bourse pleine d'argent ; et dans chaque lieu il en laissoit à proportion du besoin qu'il y trouvoit. Quand il revenoit faire la visite dans les mêmes lieux, il s'informoit soigneusement si on

avoit exécuté ce qu'il avoit ordonné dans sa précédente visite, et par ce moyen il n'étoit pas seulement instruit de toutes les nécessités, mais encore il y remédioit promptement.

Sa charité étoit si grande, qu'il ne faisoit aucune difficulté d'entrer dans les maisons et dans les chambres des pestiférés pour les assister et les disposer à mourir chrétiennement. On l'a vu même quelquefois, lorsqu'on ne pouvoit ouvrir la porte, monter avec une échelle par les fenêtres, pour les aller consoler, de peur qu'ils ne mourussent sans aucune assistance, et qu'au jugement de Dieu il ne fût accusé d'avoir laissé périr une ame par sa faute. Ce zèle a été la source de tant d'œuvres de charité, que pour n'être pas trop long je suis contraint ici d'omettre une infinité d'actions admirables et de miracles surprenans que Dieu a opérés par son moyen, ainsi qu'on le peut voir dans les informations de sa Canonisation, qui le faisoient regarder de tout le monde comme un Ange du Ciel, qu'on ne voyoit qu'avec une joie extraordinaire.

Sa présence animoit encore beaucoup les Prêtres à s'appliquer avec plus de soin et de ferveur à assister les malades dans le temps qu'ils en avoient besoin, et à leur administrer promptement les Sacremens, même celui de l'Extrême-Onction, dont ils étoient beaucoup consolés, et dont ils recevoient un grand secours en mourant. Bien que sa charité fût générale, et qu'elle s'étendît universellement sur tout le monde, cependant il avoit un soin particulier de ceux qui, après ses exhortations, s'étoient offerts volontairement à lui pour servir les pestiférés, et surtout des Prêtres, croyant qu'il étoit obligé, comme leur Archevêque, de leur administrer les Sacremens, ainsi que nous le dirons au Chapitre suivant; et il ordonna que dans tout le diocèse les Archiprêtres ou Vicaires forains rendissent les mêmes devoirs aux Curés et aux Ecclésiastiques de leur ressort, qui seroient malades.

CHAPITRE VIII.

Saint Charles administre les Sacremens aux pestiférés.

LORSQUE saint Charles apprit que la peste commençoit à paroître dans les Paroisses de la campagne de son diocèse, il résolut de leur rendre tous les devoirs d'un bon Pasteur, et en cas de nécessité d'administrer lui-même les Sacremens aux pestiférés. Comme on l'avertit que plusieurs mouroient sans avoir reçu la Confirmation, parce que d'ordinaire il ne la donnoit pas aux enfans qu'ils n'eussent pour le moins neuf ans, afin qu'ils pussent s'en ressouvenir et la recevoir avec plus de respect et de disposition, il en fut extrêmement affligé, craignant qu'au jugement de Dieu cela ne lui fut imputé. Il résolut donc de conférer ce Sacrement à tout le monde, et de commencer par la ville de Milan, quoiqu'il sût bien qu'il n'est pas absolument nécessaire pour être sauvé. Il fit donc savoir que tous ceux qui n'auroient pas encore reçu la Confirmation, se disposassent à la recevoir saintement un certain jour qu'il détermina ; ensuite étant revêtu de ses habits Pontificaux, et toutes les choses nécessaires étant préparées dans la décence requise, il alla par toutes les rues de la ville ; et à mesure qu'il passoit devant une maison, ceux qui y étoit renfermés pour garder la quarantaine, et qui n'avoient pas reçu les Sacremens, venoient à la porte, se mettoient à genoux, et il les leur conféroit dévotement autant qu'il pouvoit le faire en semblable occasion ; car bien que tous les ans il la donnât aux fêtes de la Pentecôte en plusieurs paroisses de la ville, toutefois il y avoit encore, dans Milan, un grand nombre de personnes qui ne l'avoient point reçue. Il la conféra donc dans un temps qui à tout autre moins zélé que lui, auroit paru peu propre pour cela. La crainte de la mort

ne put l'empêcher de donner ce secours à son peuple, ni d'aller indifféremment dans les maisons infectées et suspectes de la peste comme dans celles qui ne l'étoient pas. On croit même qu'il confirma plusieurs personnes qui étoient actuellement frappées de ce mal; ce qui fut une grande consolation pour son peuple, mais aussi un travail pour lui qui ne peut guères se concevoir.

Après cela il alla faire la visite des villages de son diocèse où étoit la peste, afin de confirmer ceux qui n'avoient pas encore reçu ce Sacrement. Il commença par le bourg de Seste, qui est sur le chemin de Monza, où la peste avoit fait de grands ravages. Comme il y confirmoit, il aperçut plusieurs pestiférés, lesquels témoignoient un grand désir de recevoir ce Sacrement. Il demanda conseil au sieur Louis Monéta sur ce qu'il devoit faire; mais ce bon Prêtre lui repartit que dans une affaire de telle importance et si dangereuse, il ne savoit que lui dire; que s'il le faisoit, il lui aideroit. Dans ce temps qu'il hésitoit de la sorte, plusieurs de ces malades, par un grand désir de recevoir ce divin Sacrement, s'approchèrent de lui, et ceux qui les gardoient courant après eux, les menaçoient pour les obliger de se retirer. Le Saint voyant cela, dit au sieur Monéta : *Il ne faut plus hésiter, ce n'est point par hasard, mais par une conduite de la divine Providence que ces pauvres gens se viennent présenter à nous; qu'on les laisse approcher, il nous leur faut donner cette consolation;* et avec une force d'esprit et un courage inébranlable, il les confirma tous. A la fin il en aperçut quelques-uns un peu éloignés qui n'étoient point venus avec les autres; il en demanda la raison, et on lui dit qu'ils étoient à l'extrémité et tellement abattus du mal, qu'ils ne pouvoient se remuer : *Quoi*, dit-il, *les laisserons-nous mourir sans le secours de ce Sacrement? non, non, qu'on les apporte, et je les confirmerai.* Après cet acte héroïque, continuant sa visite dans les autres paroisses, il confirmoit indifféremment les

pestiférés et ceux qui ne l'étoient pas, même dans le temps qu'ils étoient à l'extrémité ; et dans le bourg de Tresse il en confirma un qui tomba mort à ses pieds un moment après avoir reçu ce Sacrement.

En visitant les Cabanes il trouvoit quelquefois des enfans nouvellement nés de mères pestiférées ; et parce qu'il y avoit du danger de différer de leur donner le Baptême jusques à ce qu'on les eût portés à l'église, il les baptisoit lui-même, et ensuite il les envoyoit aux nourrices députées pour les nourrir et les élever. Entre autres, il trouva un jour dans une cabane une petite fille née d'une mère infectée de peste, laquelle étoit noire comme une Ethiopienne; il la baptisa et la fit nourrir par une chèvre. Depuis sa mort, il fit un miracle très-considérable sur cette pauvre fille, dont nous parlerons ailleurs.

Dans ce temps Dieu lui donna une consolation qu'il avoit grandement souhaitée, qui étoit d'avoir l'occasion d'administrer le saint Sacrement d'Eucharistie et celui de l'Extrême-Onction aux Curés et aux autres Prêtres qui tomberoient malades en servant les pestiférés, comme il le leur avoit promis ; on l'avertit donc que le Curé de Saint-Raphaël-de-Milan, étoit frappé de la peste et dangereusement malade; il partit d'abord pour l'aller visiter, et ayant reconnu que sa maladie étoit mortelle, il lui conseilla de se disposer à recevoir les Sacremens de sa main, et l'assura que quoiqu'il lui arrivât, il ne l'abandonneroit point. Le lendemain matin il vint pour le communier, et pour lui donner l'Extrême-Onction ; mais auparavant il alla dire la sainte Messe à l'église paroissiale, où il communia le Clerc de ce Curé, qui depuis mourut aussi de la peste ; ensuite il changea d'ornemens, et vint dans la chambre de ce pauvre malade où il lui administra les Sacremens ; ceux qui l'assistoient furent tellement saisis de frayeur de le voir exposé à un tel danger, qu'ils en changerent tous de couleur, entre autres le sieur Sénéca et l'abbé Bernardin Tarugy, lesquels n'osèrent ni le détourner

d'une entreprise si héroïque, ni le suivre dans un si grand danger.

Comme on sut sa résolution, le Conseil de ville députa le sieur Jean-Baptiste Capra, Vicaire de provision, qui fut depuis Sénateur, et le sieur Alfonse Galarat, son lieutenant, qui fut aussi Sénateur, avec plusieurs gentilshommes Milanois, pour l'aller trouver, et le conjurer au nom de toute la ville de ne point exposer une vie qu'ils estimoient plus chère que la leur propre. Ils le trouvèrent revêtu pontificalement, portant le saint Sacrement à la main, et en chemin pour aller chez ce pauvre malade. Ils se jetèrent d'abord à ses pieds, et lui représentèrent humblement, les larmes aux yeux, qu'il alloit s'exposer au péril évident de perdre la vie, de laquelle dépendoit le salut de la ville et de tout le diocèse; que d'autres Prêtres pouvoient rendre cette assistance à ce Curé; que pour cet effet ils lui en avoient amené plusieurs entre lesquels il pouvoit choisir qui il lui plairoit, qu'il n'y en avoit pas un qui ne le fît promptement et avec joie; que si une fois il étoit frappé du mal, que deviendroient tant de pauvres et tant de malades qui étoient dans la ville et dans tout le diocèse, lesquels, après Dieu, n'avoient d'espérance qu'en lui; que si, par le plus grand de tous les malheurs il venoit à mourir, tous ces gens-là tomberoient dans le désespoir; que tous les exercices de piété qu'il avoit si saintement établis, et qui par ses soins se pratiquoient encore avec tant d'édification pour les ames, seroient d'abord interrompus; que tous les Curés, les Prêtres et les Religieux qui, animés par son exemple et par ses ferventes exhortations, servoient si utilement et avec tant de zèle les malades, se voyant sans guide et sans chef, perdroient bientôt courage; qu'en un mot de tous côtés on ne verroit que ruine et que désolation. C'est pourquoi ils le conjuroient par les entrailles de JÉSUS-CHRIST et par l'amour paternel qu'il avoit pour son cher peuple, de se conserver, et que s'il ne vouloit

pas le faire pour l'amour de lui-même, au moins il accordât cette grace aux besoins et aux nécessités spirituelles de son troupeau, pour lequel ils le supplioient avec toute l'affection et tout l'empressement possible.

Le Cardinal tenant le saint Sacrement à la main, s'arrêta, et entendit tout ce qu'ils voulurent lui dire; et quoique les larmes qu'il voyoit tomber en abondance des yeux de ses chers enfans lui touchassent tendrement le cœur, tout cela néanmoins joint à la force de leurs raisons, ne put le faire condescendre à leurs désirs quoique très-pieux et très-justes en apparence. Mais il crut qu'il étoit de son devoir et de la dernière importance de faire paroître en cette occasion une acte de la générosité épiscopale. C'est pourquoi mettant toute sa confiance en Dieu et avec un courage inébranlable, après les avoir remerciés de l'affection qu'ils lui témoignoient en cette rencontre, il leur représenta qu'outre l'obligation de la promesse solennelle qu'il avoit faite à ses Curés et aux autres Prêtres qui s'étoient offerts pour le service des malades, le devoir d'archevêque demandoit encore qu'il fît ce qu'il alloit faire; et que s'il ne donnoit pas un exemple de la charité pour ses frères, tous les autres auroient sujet de trembler et de se retirer; que quand Dieu, de qui dépend notre vie et notre mort, l'ôteroit de ce monde, ils ne devroient pas trop s'en affliger; mais au contraire mettre toute leur confiance en sa bonté, qui leur en donneroit un autre qui feroit sans doute beaucoup mieux son devoir que lui; que par conséquent ils ne trouvassent point mauvais qu'il achevât ce qu'il avoit commencé. Il dit cela avec tant de fermeté, que ceux qui vouloient l'en empêcher n'osèrent plus le contredire, et ne purent faire autre chose que verser des larmes qui montroient assez la crainte qu'ils avoient de perdre un si bon et si saint Pasteur. Il continua donc son chemin, et étant arrivé à la maison du malade, il fit rester à la porte ceux qui l'accompa-

gnoient, entra jusques dans sa chambre, le communia, lui donna l'Extrême-Onction, et le disposa à bien mourir avec une entière soumission et conformité à la volonté de Dieu. Ainsi ce bon Prêtre étant fortifié de tous ses Sacremens, assisté de son charitable Archevêque, et ayant reçu l'Indulgence plénière avec sa bénédiction, passa de cette vie à une meilleure pour y recevoir la récompense de tous ses travaux.

Je ne dois point oublier ici ce que fit le Curé de Saint-Paul, le nommé Louis Chignole, qui vit encore ; c'est un exemple singulier d'une charité fraternelle. Après la mort de ce Curé, son ami et son voisin, il alla de son propre mouvement, pour imiter en quelque manière son saint Archevêque, préparer le corps pour l'ensevelir, le lava de ses propres mains, et le revêtit des habits Sacerdotaux pour qu'on l'enterrât selon toutes les rubriques de l'Eglise.

Quelque temps après, saint Charles apprit que le Curé de Saint-Pierre étoit aussi frappé de la peste, et qu'il étoit au lit dangereusement malade ; il alla d'abord le visiter pour lui administrer les Sacremens. Ce malade étant averti de la venue de son saint Archevêque, en fut extrêmement affligé, à cause du danger où ce grand homme s'exposoit pour lui ; de sorte qu'à la persuasion de quelques-uns de ses amis, il se leva et s'en alla à l'église. Le Cardinal y arriva presque aussitôt, et l'y ayant trouvé, il en fut affligé, parce qu'il reconnut qu'il étoit en danger de mort ; il lui donna néanmoins la sainte Communion dans ce lieu, et l'obligea ensuite de retourner dans sa maison pour se mettre au lit ; il voulut en même temps lui donner aussi l'Extrême-Onction ; mais ce malade ne voulut pas le lui permettre, disant qu'il n'étoit pas encore temps. Le lendemain matin le saint Prélat retourna pour la lui donner, et il le trouva encore à l'église, où quelques personnes dévotes l'avoient porté afin d'empêcher le saint Cardinal de s'exposer à un péril qu'on pouvoit dire être évident :

mais voyant qu'il étoit presque à l'extrémité, il le fit reporter dans son lit, et le suivit revêtu de ses habits Pontificaux, lui donna l'Extrême-Onction, lui fit la recommandation de l'ame, et demeura toujours auprès de lui, jusques à ce qu'il eût rendu le dernier soupir; bien qu'il y sentît si mauvais que l'on ne pouvoit presque en approcher. Il rendit encore la même assistance à deux autres Curés, l'un de Saint-Victor-au-Théâtre, et l'autre de Sainte-Babile, et à tous les Prêtres qui en eurent besoin. Ce qui animoit beaucoup tous les autres ecclésiastiques à ne rien craindre quand il s'agissoit de secourir les malades.

Cependant il ne s'exposoit pas sans nécessité, et sa charité, qui n'étoit nullement timide, n'étoit pas non plus téméraire et indiscrète; car quand il avoit assisté de cette sorte quelque pestiféré, il demeuroit sept jours séparé de tout le monde, disant que cela suffisoit pour découvrir le mal s'il y en avoit; et durant ce temps il se servoit lui-même, afin de ne communiquer à personne le mal qu'il pouvoit avoir pris. Il vouloit encore que les Curés et les autres Prêtres qui servoient les malades, fissent la même chose, étant persuadé que durant ce temps malheureux on ne pouvoit apporter trop de précautions.

CHAPITRE IX.

Saint Charles visite les Paroisses de la campagne infectées de la peste.

QUOIQUE saint Charles eût donné aux Archiprêtres et aux Curés de la campagne les ordres les plus précis de pourvoir principalement à tous les besoins spirituels des malades, et leur eût recommandé instamment de chercher les moyens d'apaiser la colère de Dieu par des prières publiques, des processions et d'autres bonnes œuvres, ainsi que l'on faisoit à Milan, cependant la peste ne laissoit pas de faire de

si grands ravages par tout son diocèse, qu'il y avoit déjà plus de cent paroisses qui en étoient tout infectées, et que de jour en jour elle faisoit encore de nouveaux progrès. Ce saint Archevêque ressentoit dans son cœur tous les coups dont Dieu frappoit son peuple, et la douleur violente qu'il en recevoit étoit de beaucoup augmentée par la crainte charitable qu'il avoit qu'on n'eût pas pris toutes les précautions nécessaires qu'il avoit indiquées. Il auroit souhaité pouvoir être à la fois en tous les lieux, et assister lui-même chaque malade; mais sa présence étoit encore absolument nécessaire à Milan, où toutes choses n'étoient pas encore dans l'ordre qu'il désiroit y mettre. Pour multiplier donc les secours à proportion des besoins, l'Archevêque choisit entre ses ecclésiastiques, qui s'étoient éprouvés avec lui dans le saint Ministère, des hommes zélés, sages, intelligens dans les affaires, et encore plus dans la conduite des ames. Il leur donna la commission de visiter son diocèse, avec un ample pouvoir d'aller dans toutes les villes, bourgs et villages, selon qu'ils le jugeroient à propos, afin d'y pourvoir à tous les besoins, et d'ordonner tout ce qui seroit nécessaire pour le soulagement des malades, nonobstant toutes les défenses des Magistrats séculiers; car quelques-uns ayant voulu s'opposer à leurs desseins, le saint Cardinal leur fit connoître par des raisons si fortes la justice de sa conduite et la sainteté de ses intentions, que depuis ils leur laissèrent une entière liberté.

Quand il eut établi dans Milan le bon ordre que nous avons rapporté, et qu'il eut vu que son cher peuple étoit fidèle aux exercices de piété qu'il leur avoit prescrits, il crut qu'il pouvoit sans danger le quitter pour quelque temps, afin d'aller visiter les paroisses de la campagne où sa présence n'étoit pas moins nécessaire. Il choisit donc pour cet effet quelques-uns des siens, mais en très-petit nombre, pour l'accompagner; et il alla sans crainte dans tous les lieux

où étoit la peste ; il y établit le même ordre et la même police qu'il avoit fait à Milan ; il pourvut à tous les besoins des pauvres et des malades, et il exhorta puissamment les riches à les assister de leurs aumônes. A la vue de ce bienheureux Archevêque, chacun croyoit recevoir une nouvelle vie, et il sembloit partout que sa présence dissipoit la crainte et répandoit la joie dans le cœur de ces pauvres affligés ; et ce n'étoit pas sans sujet, car on ne sauroit exprimer avec quel zèle il s'efforçoit de leur témoigner la charité et la tendresse dont il étoit rempli pour eux. Il consoloit les uns dans leurs pertes, il encourageoit les autres dans leurs afflictions, et il les animoit tous à souffrir constamment pour l'amour de Dieu et en pénitence de leurs péchés, la violence de leur mal, l'abandon, la pauvreté, et les autres misères qui sont d'ordinaire inséparables de la peste. Quand il en trouvoit quelques-uns à l'extrémité, il les disposoit à bien mourir, leur appliquoit l'Indulgence plénière, et les consoloit avec des paroles pleines d'onction et de charité. Il exhortoit ceux qui avoient soin des pestiférés à avoir bon courage, à les servir avec zèle, et à ne rien épargner pour les soulager. Il animoit les Prêtres à travailler avec ferveur au salut des ames que Dieu leur avoit commises, et à avoir un soin particulier des pauvres malades.

Ce temps malheureux de la peste ne laissoit pas de produire de bons effets pour le salut de son peuple, même dans les lieux non infectés ; car il en prenoit occasion de prêcher avec plus de force contre les abus et les scandales publics. Il faisoit voir combien Dieu étoit irrité contre les hommes, et comment il tenoit encore en main le fléau de la peste pour les châtier s'ils ne changeoient de vie. Il les conjuroit par les entrailles de la miséricorde de Jésus-Christ, de rentrer en eux-mêmes, de faire pénitence et de se convertir sérieusement. Il invectivoit souvent contre les pécheurs publics, particulièrement contre

ceux qui profanoient les saints jours de Fêtes, par des jeux, des danses et d'autres divertissemens criminels, et encore plus contre le luxe et la vanité des femmes qui, par la manière immodeste et scandaleuse dont elles étoient vêtues, devenoient de véritables piéges de Satan, la cause d'une infinité de péchés secrets et abominables, irritoient la colère de Dieu et attiroient les fléaux de sa vengeance sur les hommes.

Je ne dois pas oublier ici une histoire mémorable qui arriva en ce temps dans la ville d'Inzago où la peste faisoit de grands ravages. Notre saint Archevêque y faisoit la visite; et comme il prêchoit, selon sa coutume, contre les désordres et les scandales dont nous venons de parler, il aperçut une femme immodestement vêtue. Il ne put s'empêcher de s'adresser à elle et de la reprendre avec des paroles fortes de ce que dans un temps si misérable auquel personne ne pouvoit se promettre une heure de vie, elle avoit encore l'effronterie de paroître en public avec tant de luxe et de vanité; et ensuite d'une voix foudroyante il lui dit : *Misérable que vous êtes, vous ne pensez point à votre salut, et vous ne savez pas si demain matin vous serez encore en vie.* Ce fut une sentence de mort, que Dieu prononça par la bouche de son Ministre contre cette malheureuse créature, afin que cette punition terrible pût servir d'exemple à toutes les autres ; car le lendemain matin on la trouva morte dans son lit, sans avoir eu un seul moment pour se disposer à ce compte effroyable qu'il lui fallut rendre devant le tribunal de JÉSUS-CHRIST son souverain juge. Cette mort surprenante, comme celle d'Ananie et de Saphire, jeta de la crainte et de la terreur parmi tous ceux qui en furent instruits, et cet exemple surprenant fut utile à plusieurs qui en profitèrent pour se corriger.

Le saint Cardinal, dans le cours de ses visites, administroit les Sacremens d'Eucharistie et de Confirmation indifféremment à ceux qui étoient infectés

de peste, comme à ceux qui se portoient bien ; et Dieu récompensa cette sainte générosité avec laquelle il s'exposa pour le salut des ames, par la bénédiction extraordinaire qu'il donna à cette Visite, dont les fruits furent merveilleux. On avoit dressé en plusieurs endroits au milieu de la campagne des Cabanes pour y retirer les pestiférés : il ordonna qu'on y fît des chapelles de bois, pour y dire tous les jours la sainte Messe, et y administrer avec plus de facilité les Sacremens aux malades, afin qu'il n'y en eût pas un qui ne fût suffisamment assisté pour son salut dans cette extrémité. Et parce qu'on enterroit ceux qui mouroient de peste dans des champs un peu éloignés des villes, il alloit consacrer ces lieux en cimetières, selon les cérémonies Ecclésiastiques, ce qui lui donnoit beaucoup de peine, parce qu'il s'appliquoit à cette fonction, comme à toutes les autres, avec tant de soin et d'exactitude, qu'il n'omettoit pas la moindre rubrique, quoiqu'il fût quelquefois seul avec son clerc, au milieu de la campagne, souvent exposé aux ardeurs du soleil, et toujours attaqué d'une puanteur insupportable qui sortoit de cette multitude de corps pourris qui y étoient enterrés. Entre toutes les autres consécrations, celle du cimetière de la ville d'Inzago parut la plus surprenante; car outre la multitude de corps morts qu'on y avoit mis, la terre étoit encore tellement échauffée, qu'il en sortoit la plus grande puanteur ; les moins délicats n'en osoient approcher de plusieurs pas. Cependant cet incomparable Prélat alla lui-même sur le lieu, et le consacra avec toutes les céremonies de l'Eglise, ayant toujours la tête découverte, quoiqu'il fût exposé aux ardeurs du soleil. Ce qu'il fit avec autant de paix et de tranquillité, que s'il avoit été dans une église richement parée et remplie de parfums odoriférans. Ce qui nous fait parfaitement connoître combien il étoit animé de cette charité dont parle saint Paul, lorsqu'il dit : *Charitas patiens est, omnia suffert, omnia sustinet*, etc.

Le soin continuel qu'il avoit pour tous les pauvres malades tant de Milan que des Paroisses de la campagne, occupoit tellement son esprit, qu'il alloit avec une diligence extrême de lieu en lieu afin de pouvoir les secourir partout. Ce fut pour le même sujet que durant ce temps il fit plusieurs visites interrompues, allant tantôt d'un côté, tantôt d'un autre, afin de se trouver en tous lieux. Il seroit impossible de décrire ici toutes les choses qu'il fit ; il marchoit presque continuellement; il ne dormoit que très-peu la nuit, encore étoit-ce toujours dans quelque chaise, ou sur une table, craignant de se mettre dans des lits infectés. Il mangeoit en pleine rue et à cheval, même dans les lieux où il n'y avoit point de peste, pour ne point perdre de temps. Il est vrai que tous les gentilshommes qui s'étoient retirés dans les villages, s'approchoient librement de lui, et le servoient avec joie, ne craignant point de prendre de mal de celui qui portoit la bénédiction partout. Car c'étoit pour lors un bruit commun, que par une grace particulière de Dieu, le saint Cardinal ne pouvoit porter un mauvais air, ni infecter personne, quoiqu'il fût continuellement dans l'infection parmi les pestiférés. C'est pourquoi plusieurs le pressèrent de loger dans leurs châteaux; entre autres, le seigneur Pozzo l'obligea de coucher une nuit avec tous ceux de sa suite dans son palais en la ville de Pérégo, et quelque résistance qu'il fît pour s'en dispenser, disant qu'il avoit conversé avec des pestiférés, et qu'il craignoit de porter la peste dans sa maison ; ce Seigneur lui répondit toujours qu'il ne craignoit rien de ce côté-là, qu'il espéroit au contraire en recevoir une protection particulière, et que partout où alloit son Eminence, elle ne pouvoit y porter que la bénédiction. Cette nuit fut un grand rafraichissement pour tous ceux de sa suite, lesquels se reposèrent dans de bons lits, ce qu'ils n'avoient pas fait depuis plusieurs jours.

Quelque temps après, une aventure toute contraire

lui arriva dans le lieu de Galarato, qui est un des principaux bourgs du diocèse de Milan. Un soir étant logé dans la maison du Curé, il fut fort surpris que le Gouverneur de ce lieu, Espagnol de nation, eut envoyé des soldats pour faire la garde à sa porte, afin d'empêcher qu'il n'eût communication avec personne, de peur, disoit-il, qu'étant suspect de peste, il ne la communiquât dans ce lieu. Le saint Cardinal fut extrêmement choqué de l'autorité que cet homme s'attribuoit sur les ecclésiastiques, et ne douta point que par ce procédé il n'eût encouru les Censures portées par les saints Canons. C'est pourquoi le lendemain matin ce Gouverneur l'étant venu visiter avec toute la Noblesse dans le temps qu'il alloit dire la sainte Messe, il crut qu'il n'étoit pas à propos de dissimuler l'injure qu'on avoit faite à l'église en sa personne, afin que dans la suite cela ne portât aucun préjudice aux immunités ecclésiastiques; il en fit donc de grandes plaintes, qui ne procédèrent d'aucun mouvement de passion ou de colère, mais plutôt de zèle et de charité pour ce Gouverneur qui, par sa conduite, avoit assez fait connoître son peu de piété. Il lui déclara qu'il avoit encouru les Censures ecclésiastiques, et lui défendit en même temps d'assister à sa Messe, et d'entrer dans l'église. Cette sévérité lui ayant fait reconnoître sa faute, le Gouverneur s'en humilia devant le saint Cardinal, et il employa les prières de toute la Noblesse pour en obtenir le pardon, qui lui fut accordé sur-le-champ. Depuis ce temps-là, et tant que dura la contagion, les ecclésiastiques ne trouvèrent plus de difficultés ni d'obstacles pour aller dans tous les lieux où ils vouloient, avec les Patentes du Cardinal, soit pour y faire leurs fonctions, soit pour y porter les ordres qu'il y envoyoit pour pourvoir aux besoins des malades.

On crut dans ce temps qu'il étoit mort de peste, parce qu'après avoir administré les Sacremens à un Curé qui étoit mort bientôt après, il sortit inconti-

nent de Milan pour aller en visite, où il demeura environ dix jours, allant tantôt dans une paroisse, tantôt dans une autre, partout où il jugeoit que sa présence étoit nécessaire, sans qu'on en eût aucune nouvelle à Milan. Ce bruit s'augmenta tellement, qu'il se répandit dans les autres villes voisines, et que plusieurs le pleurèrent comme mort, entre autres l'évêque de Vérone, qui se hâta de lui faire un service solennel. On ne sauroit s'imaginer les cris et les gémissemens que tout le peuple en jeta, chacun étant comme hors de soi-même, et inconsolable d'une perte si générale. Mais cette douleur ne dura pas long-temps; elle fut bientôt changée en une joie qui ne fut pas moindre. Car ce charitable Pasteur étant averti de tout ce qui se passoit, ne put laisser plus long-temps son cher troupeau dans l'affliction où il étoit à son occasion. Il retourna en diligence à Milan, et alla d'abord, selon sa coutume, à la Cathédrale, pour y faire ses prières. Aussitôt que les Clercs et les autres personnes qui gardoient les portes l'eurent aperçu, ils coururent aux cloches pour avertir le peuple de son arrivée par un son solennel et extraordinaire; ce qui répandit partout une joie très-grande, laquelle s'augmenta encore beaucoup, lorsqu'on le vit reprendre dans tous les quartiers de la Ville ses soins et ses visites ordinaires. Tous ceux qui étoient enfermés pour garder la quarantaine, couroient les uns aux portes, les autres aux fenêtres pour le voir, et bénir Dieu de ce qu'il le leur avoit rendu.

Parmi tous les soins dont il fut accablé durant le temps de la peste, il n'oublia pas les Religieuses, qu'il regardoit comme la plus noble portion de l'Epouse de JÉSUS-CHRIST; il les occupoit le plus qu'il pouvoit à la prière et à d'autres exercices de piété, afin d'obtenir de Dieu qu'il les préservât de ce mal impitoyable, et qu'il en délivrât la ville de Milan et toutes les autres du diocèse. Il se servit de tous les remèdes et de toutes les précautions possibles pour les en exempter. Et comme il y avoit plusieurs Mo-

nastères pauvres, lesquels avoient beaucoup de peine à subsister ; il leur procura quantité d'aumônes de plusieurs endroits, même de Rome, d'où quelques Cardinaux lui envoyèrent des sommes très-considérables pour leur distribuer, et par ce moyen il pourvut à toutes leurs nécessités. Notre-Seigneur lui donna cette consolation, que de tant de Monastères qui sont dans Milan et dans tout le reste du diocèse, il n'y en eut que deux qui furent attaqués de la peste, encore fort légèrement ; Dieu l'ayant peut-être permis ainsi, pour faire connoître ce qu'il auroit fait, s'il n'en avoit été empêché par les prières de ces fidèles servantes. Le grand Séminaire fut aussi atteint de ce mal funeste, et il y auroit fait de grands ravages, si ce vigilant Pasteur n'y eût apporté un prompt remède. Il n'y eut que trois personnes qui en moururent.

CHAPITRE X.

Saint Charles corrige quelques abus qui étoient parmi les Ecclésiastiques et le peuple, et publie un Jubilé.

On croyoit communément dans Milan, que Dieu, par un miracle et par une grace spéciale, préservoit saint Charles de la peste, puisque s'exposant tous les jours depuis si long-temps au milieu des dangers, on ne s'étoit pourtant jamais aperçu qu'il eût été atteint du moindre mal, ni même aucun de ceux qui l'accompagnoient, quoiqu'il ne se servît d'autre remède ou précaution que d'une petite éponge trempée dans du vinaigre, qu'il portoit dans une boite, et qu'il tenoit ordinairement en sa main. Il avoit coutume de dire que les Curés et les Evêques, dans un temps de peste, ne devoient rien craindre en exerçant les fonctions de leur Ministère ; qu'il y avoit une protection particulière de Dieu sur eux, et que pour ce sujet ils ne devoient en oublier aucune ; qu'il n'étoit

pas nécessaire qu'ils apportassent tant de précautions pour se préserver, qu'ils devoient seulement beaucoup se fier en Dieu, et travailler généreusement pour l'amour de lui à s'acquitter de leur devoir; mais que dans les actions qui n'étoient pas de leur Ministère, ils ne devoient rien oublier pour se préserver de la contagion; que c'étoit tenter Dieu, que de ne pas apporter les précautions nécessaires. Il en usoit lui-même de cette manière, et il recommandoit souvent à ceux qui l'accompagnoient d'y être fort soigneux, et surtout de prendre garde de ne point s'exposer témérairement à des choses qui ne fussent point de leur devoir.

Lorsque les Milanois virent les ravages que la peste continuoit de faire dans leur ville et dans toute la province, et que tous les remèdes dont on se servoit pour l'éteindre étoient inutiles, ils commencèrent à craindre la mort comme inévitable pour eux, et à désespérer de voir jamais la fin de leurs misères. Mais le Cardinal qui en connoissoit la source véritable et le moyen le plus assuré pour les en délivrer, ne cessoit d'invectiver contre les vices et les abus, et de travailler continuellement à les déraciner; étant très-persuadé que c'étoit l'unique remède pour les en préserver, et que d'abord qu'ils seroient véritablement convertis, Dieu lèveroit de dessus eux le fléau dont il les punissoit. C'est pourquoi il crut que ce temps étoit très-propre pour les exhorter puissamment à quitter les mauvaises habitudes et à changer de vie, parce que d'ordinaire, quand un homme se voit en danger de mort, l'appréhension qu'il a des jugemens de Dieu et des peines éternelles de l'enfer, le rend plus susceptible des conseils qu'on lui donne de faire pénitence et de se corriger. Cet incomparable Pasteur se servit donc de cette occasion pour obliger son peuple à changer de vie, employant pour cet effet les Prédications fréquentes, l'administration continuelle des Sacremens, et les avis charitables qu'il leur donnoit tant en particulier

qu'en public ; ce qui réussit si heureusement, que plusieurs des plus endurcis et des plus insensibles, même parmi les nobles, se convertirent ; ce qu'il auroit eu bien de la peine d'obtenir sur eux dans un autre temps : de sorte qu'il disoit quelquefois que le temps de la peste avoit été pour lui un temps de délices, à cause de l'espérance qu'il avoit eue de déraciner les abus et les vices qui régnoient parmi son peuple, le trouvant pour lors aussi soumis qu'il le souhaitoit pour embrasser tous les avis et les exercices de piété qu'il lui prescrivoit.

Il prit aussi occasion de corriger certains débauchés scandaleux, qui dans ce temps pitoyable, au lieu de recourir à Dieu par la pénitence et la prière, afin d'apaiser sa colère, l'irritoient encore davantage, s'abandonnant même à de plus grandes dissolutions qu'en un aûtre temps, parce que n'ayant aucune crainte de la justice civile, dont l'exercice étoit alors suspendu, ils commettoient impunément toutes sortes de vols ou de saletés, ne trouvant rien qui s'opposât à leurs malheureux desseins; ces Archiprêtres et ses Officiers trouvoient de bien grandes difficultés à publier ses Ordonnances, et de plus grandes encore à les faire exécuter. Ce qui lui donna lieu de dire, que c'étoit principalement dans ces jours mauvais, qu'il avoit réconnu la vérité de ce proverbe, Que le châtiment corrige le bon, et rend pire le méchant. Mais n'arrive-t-il pas aussi que la Justice de Dieu supplée à celle des hommes ; et que les crimes que celle-ci ne punit pas, celle-là les punit plus rigoureusement, quelquefois même dès cette vie? Les habitans d'un certain bourg du même diocese, eurent, pour leur malheur, des preuves trop sensibles de cette vérité ; car aussi sourds à la voix de la conscience qu'à celle de leurs charitables Pasteurs, ils s'étoient follement persuadés que, pour ne point craindre la peste, et en éviter sûrement les suites fâcheuses, le plus sûr moyen étoit de se divertir beaucoup, et de se donner du bon temps dans les

festins, les jeux, les danses, et dans tout ce qui réveille ou excite les passions. Pour cet effet, ils avoient formé une compagnie, sous le nom d'Académie d'amour, dans laquelle ils passoient tout le jour à jouer et à se divertir, sans penser à leur salut. Mais lorsqu'ils se plongeoient le plus dans leurs infames plaisirs, se croyant fort en sûreté et hors de tout danger, à cause du soin exact qu'ils avoient d'empêcher qu'aucune personne suspecte n'approchât d'eux ; tout d'un coup, la main de Dieu se déchargea sur eux, et les punit dans toute la rigueur que méritoit leur vie criminelle et scandaleuse. Car la peste passa par toutes leurs maisons, où elle fit un ravage si extraordinaire, que de tous les lieux de la province et du diocèse il n'y en a point eu de plus maltraité que celui-là. Dieu fit connoître, en cette occasion, qu'il ne laisse point de crimes impunis, et qu'il n'y a point de lieu si assuré où il ne puisse, quand il le veut, étendre sa main toute-puissante pour punir les pécheurs. Comme au contraire on reconnut alors que dans les lieux où on avoit eu recours aux exercices de piété et aux bonnes œuvres, et où on avoit été fidèle à exécuter les Ordonnances du saint Cardinal, on avoit été préservé de la peste, ou du moins elle y avoit fait beaucoup moins de ravage.

Saint Charles ne s'appliquoit pas tellement au salut des autres qu'il ne pensât encore plus au sien. Et comme il étoit rempli d'une prudence toute divine, il commençoit toujours le premier à mettre en pratique les avis salutaires qu'il donnoit aux autres. Ce fut dans ce temps qu'il résolut de faire de plus grands progrès dans la mortification et dans la pratique des autres vertus. Pour cet effet, il commença cette année à s'abstenir de se chauffer, quelque rigoureux que pût être le froid de l'hiver, de ne point manger de chair, de ne point faire de collation les jours de jeûne, se contentant d'un seul repas, et de dormir sur des ais sans matelas ni paillasse : ce qui fut une rude pénitence pour un jeune Prince qui avoit été

élevé si délicatement, et qui étoit continuellement accablé de travaux incroyables. Il commença aussi en ce temps à prêcher toutes les Fêtes, et deux jours de la semaine pendant le Carême, et de pratiquer plusieurs autres exercices de piété qui furent les marques d'une rare perfection pour lui, et d'un grand exemple pour son peuple. Il eut encore un grand zèle pour faire exécuter tous les Décrets qui avoient été faits jusques alors pour la réformation des mœurs ; il établit de nouveaux Visiteurs pour y veiller ; il partagea la province en diverses régions qu'il leur commit, afin de pouvoir plus facilement y prendre garde et la secourir dans ses besoins. Il fit fermer toutes les portes qui traversoient les églises pour passer d'une rue à une autre, afin de tenir ces lieux sacrés dans une plus grande décence, et qu'ils imprimassent plus de respect ; et par une vigilance digne d'un grand Archevêque, il chercha tous les moyens possibles d'établir une bonne discipline parmi les Ecclésiastiques, tant par les saints Décrets qu'il fit, que par les avis charitables qu'il leur donna, afin qu'ils pussent être aussi recommandables par leur vie et par leur conduite, qu'ils l'étoient par leur dignité et par leurs fonctions.

Il remarqua que parmi les Prêtres de sa Cathédrale, il y en avoit très-peu qui eussent la barbe rasée selon l'usage ancien et universel de l'Eglise d'occident, et qu'au contraire la plupart affectoient de l'avoir longue et retroussée selon la mode des gens du monde. Il crut que ce temps salutaire, c'est ainsi qu'il avoit coutume de l'appeler, étoit propre pour retrancher cette vanité ridicule, indigne des personnes consacrées au Ministère des autels. C'est pourquoi il publia, le trentième de décembre de l'année mil cinq cent soixante-dix-sept, une Lettre pastorale qu'il adressa à son Clergé pour l'exhorter paternellement à faire raser sa barbe selon l'ancienne coutume qui étoit encore observée de quelques bons Prêtres milanois, bien que plusieurs autres ne la suivissent

pas, et qu'elle fût presque entièrement anéantie, comme tout le reste de la discipline Ecclésiastique, par la corruption des temps et la négligence des Prélats. Il montra par plusieurs raisons, que cet usage étoit très-convenable aux Ecclésiastiques; que puisque la sainteté de leur état les élevoit de beaucoup au-dessus des laïques, ils devoient aussi tâcher de se distinguer d'eux par un extérieur qui fût plus modeste; qu'ils étoient obligés de les surpasser en toutes sortes de vertus, mais particulièrement en humilité, et que pour cet effet il falloit retrancher tout ce qui ressentoit le luxe et la vanité. Ensuite il fit voir les raisons pourquoi il est à propos qu'ils aient la barbe de cette manière, et les mystères que l'Eglise y a voulu renfermer. Il exhorta chacun à s'y conformer, et à témoigner en cela l'obéissance et la soumission qu'il avoit pour ses Ordonnances. Cette Lettre fut si efficace, que généralement tous ceux qui la lurent, y obéirent; plusieurs même ayant appris que c'étoit son désir, l'avoient déjà prévenu; à quoi servit beaucoup l'exemple qu'il en donna lui-même, ayant pour lors fait raser entièrement la sienne de la manière que la portoient autrefois les anciens Evêques, et que le prescrivent les saints Canons, afin d'apprendre à tout son Clergé que c'étoit ainsi qu'il la falloit avoir. Cet exemple ne fut pas inutile; car quoique quelques-uns du commencement fissent un peu de difficulté de s'y soumettre, cependant l'usage universel qui s'introduisit parmi tous les autres, les obligea de s'y rendre. Depuis il en fit un Décret dans un de ses Synodes, et il eut soin tant qu'il vécut de le faire observer. Le peuple en fut beaucoup édifié, et tous les Prêtres milanois étant reconnus, par cette marque extérieure, pour les disciples de ce grand Saint, n'en étoient que plus respectés.

Le souverain Pontife Grégoire XIII avoit accordé un Jubilé pour exhorter tous les fidèles à faire pénitence, et à prier Dieu qu'il délivrât du fléau de la peste non-seulement la ville de Milan, mais encore

toutes celles de l'Italie qui en étoient affligées. Saint Charles eut la pensée de le publier aussitôt que la quarantaine de la ville seroit finie, afin que le peuple pût visiter les églises et assister aux processions selon la coutume ; mais ayant conféré de cette affaire avec les Magistrats, ils ne furent point de ce sentiment; ils crurent au contraire, qu'il falloit encore la prolonger de quelque temps et empêcher que les habitans n'eussent aucun commerce ni conversation les uns avec les autres, jusques à ce que le mal fût entièrement éteint. Le Cardinal fut un peu fâché de voir son cher peuple privé de ce trésor, et passer les fêtes de Noël, qui arrivoient en ce temps-là, sans aucune consolation spirituelle, et sans pouvoir visiter les églises ni entendre la parole de Dieu. Il lui sembla qu'on se fioit trop aux remèdes humains, et qu'on ne recouroit pas assez à Dieu; d'autant plus que par sa miséricorde, le mal étoit beaucoup diminué, en sorte même qu'on n'en voyoit plus que quelques vestiges ou légères apparences. C'est pourquoi il résolut d'en écrire au Gouverneur, qui étoit toujours à Vigevane, pour lui représenter qu'il étoit à propos de terminer la quarantaine, afin que le peuple pût gagner le Jubilé, et eût la liberté de visiter les églises pendant les fêtes de Noël, d'assister aux grandes Messes, et de recevoir la sainte Eucharistie, le priant de se ressouvenir que dans le temps même que la peste étoit le plus allumée, Dieu n'avoit pas permis qu'il fût arrivé le moindre accident fâcheux de toutes les processions qu'on avoit faites pour apaiser sa colère, et que par conséquent on devoit beaucoup moins craindre lorsqu'elle se diminuoit, et qu'elle étoit presque éteinte. Cependant le Gouverneur ne le jugea pas à propos, et fut d'avis qu'on continuât encore la quarantaine. Le saint Cardinal ne se fâcha point de ce refus : il différa le Jubilé jusqu'au commencement de l'année suivante, et il y fut d'autant plus porté qu'il trouva que tout le peuple le souhaitoit ainsi, et qu'il persévéroit avec

beaucoup de fidélité dans les exercices de piété qu'il lui avoit prescrits.

Lorsque la quarantaine fut finie, il publia le Jubilé, et ouvrit les processions générales qu'on avoit coutume de faire en pareil cas. Il s'y trouva un concours extraordinaire de peuple ; il y alla lui-même pieds nus, avec cet habit de pénitence dont nous avons déjà parlé, quoique ce fut au milieu de l'hiver, dans un temps extrêmement froid, et que toutes les rues fussent couvertes de glace et de neige. Pendant qu'on chantoit les Litanies dans les églises, il se prosternoit par terre avec ses Chanoines, pour s'humilier plus profondément devant Dieu, afin d'apaiser sa colère, et de le rendre plus favorable à son peuple. Les trois jours des processions saint Charles prêcha, mais avec tant de zèle et d'onction, qu'il tira souvent les larmes des yeux de tout son auditoire. Ce fut une digne préparation pour recevoir avec fruit les Sacremens de Pénitence et d'Eucharistie, et participer avec plus d'abondance au trésor spirituel du Jubilé. La manière sainte dont ce grand Archevêque se disposoit pour le gagner, s'étant répandue dans tout le diocèse, fut cause que plusieurs tâcherent de l'imiter, et assistèrent aux processions pieds nus, et donnèrent plusieurs autres marques d'un cœur véritablement contrit et humilié.

CHAPITRE XI.

Saint Charles rétablit dans Milan l'abstinence Quadragésimale pour le premier Dimanche de Carême, ordonne une Bénédiction générale des maisons, et entreprend une nouvelle Visite.

L'ÉGLISE a de tout temps observé le jeûne du Carême pendant six semaines entières, qui contiennent quarante-deux jours, réduits à trente-six, si on ôte les

six dimanches, pendant lesquels on fait seulement abstinence. Le grand saint Grégoire, pour honorer le nombre sacré de quarante jours que Notre-Seigneur jeûna dans le désert, en ajouta quatre autres, qu'il ordonna de jeûner dans toute l'Eglise Romaine. Mais l'Eglise de Milan, suivant toujours l'usage Ambrosien, ne s'étoit éloignée de sa première pratique que pour ôter des jours du Carême le premier Dimanche, qui se profanoit non-seulement par les viandes défendues qu'on mangeoit, mais encore plus par une infinité de jeux, de bals, de spectacles et d'autres divertissemens criminels qui ne sont que trop ordinaires dans le temps du Carnaval : et ce qu'il y avoit de plus affreux, l'Office divin, conforme à tout cela, étoit rempli de Versets et d'Antiennes de joie, comme d'*Alleluia*, et d'autres semblables. Aussi ne l'appeloit-on pas le premier Dimanche de Carême, mais le jour ou la fête du Carnaval, auquel il sembloit qu'il étoit permis à chacun de s'abandonner à toutes sortes de débauches et de dissolutions. Notre saint Cardinal ne voyoit ce scandale qu'avec une extrême douleur. Il avoit déjà tâché d'y apporter quelque remède, en exhortant son peuple à faire ce jour-là une communion générale, et à assister aux Prédications, à l'Office divin, et à tous les autres exercices de piété dont nous avons parlé; mais cela ne suffisoit pas pour rétablir le culte divin et détruire entièrement cet abus, parce que les hommes mondains ne laissoient pas de suivre toujours le torrent de la coutume, et de passer ce jour en divertissemens et en débauches. C'est pourquoi il pensa à un moyen plus efficace et très-salutaire, qui fut de commander de précepte ecclésiastique l'abstinence Quadragésimale dans ce jour comme durant tous les autres suivans. Avant que d'en former un Décret, il en conféra avec des personnes pieuses, sages et prudentes, tant à Rome qu'à Milan, pour prendre leur sentiment et rendre l'exécution de ses ordres plus facile. Il se servit aussi de l'occasion du Jubilé de l'année sainte, espérant que dans ce

saint temps le peuple seroit plus disposé à obéir à ses Ordonnances et à entrer dans cette sainte pratique. Pour cet effet il publia une Lettre Pastorale, le premier jour du mois de Mars de l'année mil cinq cent soixante-seize, dans laquelle il prouva par plusieurs autorités de saint Ambroise, de saint Augustin, de saint Grégoire, et de plusieurs autres saints Docteurs, que ce Dimanche étoit le premier jour du Carême commandé par l'Eglise, auquel l'abstinence Quadragésimale devoit commencer; que l'on avoit observé cet usage dans Milan non-seulement du temps de saint Ambroise, mais encore du temps des autres Archevêques qui lui avoient succédé; et qu'Othon, Vicomte et Archevêque de Milan, qui fut élu l'an mil deux cent soixante-trois, sous le Pontificat d'Urbain IV, en avoit fait une Constitution particulière; et sur la fin il exhorte avec un grand zèle tous les Milanois à rétablir cet ancien usage, et à faire paroître, par une soumission aux lois de l'Eglise, qu'ils sont de véritables Chrétiens. Après cela il commanda à tous les Ecclésiastiques de célébrer ce Dimanche comme le premier jour du Carême, et de n'y faire aucun mariage. Et comme il remarqua que cette Lettre avoit été très-bien reçue, et que plusieurs gens du monde y avoient obéi volontiers, il crut qu'il étoit à propos, lorsque tout le peuple étoit humilié, et appliqué avec ferveur aux exercices de dévotion, d'en faire une Ordonnance générale, qu'il confirma depuis dans son premier Synode par un nouveau Décret. Par ce moyen il rétablit l'ancienne observance de ce saint jour.

Les hommes mondains et charnels eurent au commencement quelque peine d'y obéir, mais l'exemple général de tous les autres les obligea de s'y rendre, ainsi que la punition exemplaire que Notre-Seigneur fit de quelques-uns qui voulurent s'en moquer, entre autres, d'un certain Gentilhomme Milanois, lequel voulant, au mépris de la défense du saint Archevêque, manger de la viande en ce jour, ne put jamais avaler le premier morceau qu'il en mit à la bouche; en sorte qu'il fut contraint après plusieurs efforts

de le cracher, sans pouvoir manger autre chose de tout le repas. Cet accident surprenant lui fit reconnoître sa faute ; il s'en humilia, en fit pénitence, et fut toujours très-obéissant à ce Décret.

Le saint Cardinal, voyant que par la miséricorde de Dieu la peste étoit entièrement éteinte, et qu'on pouvoit sans aucun danger converser avec tout le monde ; au lieu de prendre quelque repos après les travaux excessifs qu'il avoit eus, se disposa avec une nouvelle ferveur à faire beaucoup d'autres bonnes œuvres, et commença à travailler avec autant de courage que s'il fût retourné de quelque agréable lieu où il eût demeuré long-temps à se reposer. Bien convaincu que le fléau de la peste étoit une verge dont il avoit plu à Dieu de se servir pour réveiller les Chrétiens, et les retirer du profond assoupissement où ils vivoient, il crut devoir profiter de ces heureux momens de ferveur, où il avoit alors le plaisir de les voir, pour travailler lui-même plus efficacement à leur salut. Il résolut donc de faire une Visite générale de la ville et de tout le diocèse, espérant d'y produire un entier renouvellement de vie, de déraciner tous les abus qui y restoient, d'y établir une véritable pratique des vertus chrétiennes. Ce fut dans ce même esprit, qu'il résolut encore de faire une bénédiction générale de toutes les maisons, non-seulement pour en chasser toute la malignité que la peste y avoit pu laisser, mais encore plus pour y détruire, par la vertu de JÉSUS-CHRIST, l'empire que le démon y avoit usurpé. Il publia dans cette intention une Lettre Pastorale le second jour de février de l'année mil cinq cent soixante dix-sept, pour faire connoître quel étoit son motif, afin que chacun se disposât à un si pieux dessein. Il ne sera pas hors de propos de rapporter ici quelque chose de cette Lettre, afin qu'on puisse voir que je n'avance rien que de très-véritable.

» Pour n'être point infidèle à la vocation sainte à » laquelle il a plu à Dieu de m'appeler, j'ai pris au-

» jourd'hui une forte résolution de m'appliquer de
» nouveau à mon devoir, avec le même soin et la
» même exactitude que si je n'avois commencé que
» dès cette heure à être chargé de la conduite de
» vos ames; comme si Dieu me disoit dans ce jour
» ce qu'il dit autrefois au prophète Jérémie dans une
» semblable occasion; *Ecce constitui te hodie super*
» *gentes, ut evellas, et destruas, et disperdas, et*
» *dissipes, et ædifices, et plantes :* Je vous établis au-
» jourd'hui sur les Nations et sur les Peuples, pour
» arracher et pour détruire, pour perdre et pour
» dissiper, pour édifier et pour planter. Et comme
» le célébre Judas Machabée, après avoir pleuré dans
» la cendre et dans le cilice, avec tous les Prêtres
» et le Peuple sur la profanation du Temple et de la
» ville de Jérusalem, Dieu lui ayant donné assez de
» courage et de force pour rétablir toutes choses dans
» la sainte Cité, la première qu'il fit fut de visiter la
» Maison du Seigneur, et de choisir des Prêtres qui
» fussent saints, irréprochables et zélés pour l'hon-
» neur de Dieu, auxquels il donna le soin de puri-
» fier et d'orner le Temple, pendant qu'il en plaçoit
» d'autres sur les murailles pour s'opposer aux efforts
» des ennemis qui vouloient l'empêcher de les rebâtir:
» ainsi la première chose que j'ai dessein de faire en
» cette occasion, est de visiter la ville et le diocèse
» de Milan, d'employer tous mes soins et ceux des
» Prêtres qui sont avec moi, à purifier et orner les
» Temples matériels, à y faire célébrer l'Office divin
» avec la décence requise, à rétablir la discipline
» ecclésiastique dans tout le Clergé, à procurer le
» salut des ames qui sont les véritables Temples du
» Seigneur, à faire fréquenter les Sacremens, à for-
» tifier les peuples par des armes spirituelles contre
» les ennemis invisibles de leur salut; à déraciner
» enfin les abus qui empêchent le rétablissement de
» la discipline, le progrès spirituel des ames dans la
» piété, et le véritable renouvellement de vie. Mais
» comme la perfection et la beauté de cette ville et

» de tout ce diocèse ne demandent pas seulement
» qu'on en bannisse tout ce qui est difforme et mau-
» vais, mais encore qu'on l'embellisse de divers
» ornemens ; nos soins ne doivent pas se bor-
» ner à retrancher, avec le secours de Dieu, tous
» les scandales et les péchés publics, à couper la
» racine des vices généraux ou particuliers, et à
» renverser l'empire du démon, nous essaierons
» encore de remettre en honneur les saintes prati-
» ques des vertus chrétiennes, d'inspirer aux ames
» un véritable amour de Dieu et du prochain, de
» bannir des maisons et des familles les divisions
» et les discordes, et de détruire, tant qu'il se pourra,
» l'amour déréglé des créatures. C'est là le grand re-
» nouvellement que nous désirons, que nous nous
» proposons de faire avec la miséricorde de Notre-
» Seigneur, afin qu'entièrement délivrés du fléau de
» la peste, nous n'attirions plus sur nous ce châti-
» ment du Ciel par nos péchés. »

Par cette lettre on peut connoître la fin qu'il s'étoit proposée dans cette Visite générale qui devoit être accompagnée de la bénédiction solennelle des maisons. Cette cérémonie est fort ancienne dans l'Eglise; et a la vertu particulière non-seulement de fortifier les Fidèles contre les tentations du démon, mais encore de les préserver de la peste et des autres intempéries de l'air, et de rendre les maisons plus dignes de la demeure et de la protection des Anges gardiens. Après avoir expliqué la vertu de cette sainte cérémonie, il exhorta chacun à s'y disposer chrétiennement pour en recevoir l'effet, et prescrivit la manière dont il falloit s'y préparer. Il avoit déjà donné autrefois les mêmes avis, par le moyen des Curés, lorsque selon le Rituel Ambrosien, ils alloient, tous les ans la veille de Noël, bénir les maisons. Il leur avoit enjoint de recommander aux pères de famille, pour profiter de cette bénédiction, de chasser de leurs maisons tout ce qui étoit contraire aux bonnes mœurs et à la sainteté du nom Chrétien, comme les méchans

livres, les tableaux lascifs, les dés, les cartes, et toutes les autres choses qui de leur nature sont occasion de péché; et de les orner au contraire de saintes images, de bénitiers, de chapelets, de livres de piété, et de tout ce qui peut exciter à la dévotion et à la crainte de Dieu; mais principalement de les disposer, par le moyen des Sacremens de Pénitence et d'Eucharistie, à recevoir, par cette solennelle bénédiction, une grace plus abondante. Pour cela il fit imprimer un petit livre qui contenoit, avec les instructions nécessaires, les Psaumes, les Oraisons et les cérémonies qu'on devoit faire en cette fonction, et qui étoient toutes très-dévotes et pleines de Mystères. Il défendit qu'on bénît les maisons des excommuniés, des femmes de mauvaise vie, des usuriers, des pécheurs scandaleux, ni celles où l'on tenoit des jeux publics, où il y avoit des tableaux indécens, ou autres choses contraires à la piété Chrétienne, espérant par ce moyen de purger et la ville et le diocèse de Milan de toute occasion de péché, et d'y établir le bon ordre et la véritable perfection du Christianisme.

Après avoir fait publier cette Lettre, et avoir donné tous les ordres qu'il avoit jugés nécessaires, il commença cette Visite et cette Bénédiction solennelle des maisons, allant sur sa mule en habits Pontificaux avec toute la pompe et la magnificence ecclésiastique. Les Milanois furent grandement réjouis quand ils virent en cet appareil leur saint Archevêque, qu'ils avoient vu auparavant tant de fois pauvrement vêtu, couvert de poudre et de sueur, aller par leur ville en procession, jetant des torrens de larmes pour apaiser par ses pénitences la colère de Dieu. On ne sauroit exprimer combien cet agréable changement les remplit de joie et de consolation, chacun regardant cette journée comme la fin de leurs misères et le commencement de leur bonheur. C'est pourquoi ils couroient tous au-devant de lui pour le voir, et pour bénir Dieu de leur avoir donné un si saint Pasteur.

Après qu'il eut fait la Visite de la Cathédrale, il bénit

solennellement tout le Palais archiépiscopal, et la Maison *de la Canonica* qui en est proche. Mais pendant qu'il continuoit avec tant de succès à bénir les maisons des laïques, et que tout le monde se disposoit à les préparer selon l'ordre qu'il en avoit prescrit pour en recevoir la grace et l'effet spirituel, le démon, ennemi mortel du salut des hommes, fit naître de la jalousie dans le cœur de quelques politiques mal-intentionnés. Il leur parut que cette Visite et cette Bénédiction pouvoient troubler le repos public, et que le Cardinal usurpoit en cela les droits et l'autorité du Roi. Ils en parlèrent dans ces termes au Gouverneur, qui entra d'abord dans leurs vues, et empêcha saint Charles de continuer une bonne œuvre dont il espéroit retirer un fruit extraordinaire pour le bien de son peuple.

CHAPITRE XII.

Saint Charles ordonne quelques Processions, et particulièrement celle du saint Clou de Notre-Seigneur.

L'AVARICE sordide de quelques personnes fut cause que le Gouverneur fit une nouvelle Ordonnance pour obliger de continuer la quarantaine, quoiqu'elle fût déjà finie, comme nous l'avons dit, et que le temps du Carême approchât. Ce qui y donna lieu, fut que ceux qu'on employoit à purifier les habits et les meubles des pestiférés, n'étant pas assez fidèles, déroboient tous les objets qu'ils pouvoient attraper, et les cachoient secrètement sans les avoir exposés suffisamment à l'air; ce qui étoit cause que la peste ne disparoissoit pas entièrement de Milan. Ce fut donc le véritable sujet qui obligea le Gouverneur, à la prière des Magistrats de police, de commander la continuation de la quarantaine. Le peuple n'y obéit pas fort fidèlement; car, pendant tout le Carême, il ne laissa pas de sortir librement pour aller au Ser-

mon. Mais à l'approche de la fête de l'Annonciation de la sainte Vierge, qui se célèbre dans Milan avec une grande solennité et un concours extraordinaire de peuple qui accourt de tous côtés, à cause des Indulgences plénières en forme de Jubilé que le Souverain Pontife a accordées tous les ans à perpétuité, alternativement à l'Eglise cathédrale et à celle du grand Hôpital, il fut impossible de retenir les Milanois dans leurs maisons, à cause du grand désir qu'ils avoient de profiter de ce saint trésor. Pour lors on reconnut visiblement combien tous ces saints exercices de piété que le saint Cardinal avoit établis durant le temps de la quarantaine, avoient enflammé leurs cœurs de l'amour de Dieu, puisque ne se contentant pas de visiter les églises marquées pour le Jubilé, ils alloient encore dans toutes les autres et dans tous les lieux de dévotion, avec un empressement incroyable, louant et bénissant Notre-Seigneur et tous les Bienheureux, de ce qu'ils les avoient délivrés du fléau de la peste. Et ce qui augmentoit encore beaucoup leur joie et leur dévotion, étoit de voir toutes les rues de Milan aussi remplies de monde, que si personne ne fût mort de la contagion.

Les Magistrats séculiers ne manquèrent pas de publier de très-rigoureux Edits contre ceux qui, faisant plus de cas de quelques vieux habits ou d'autres choses semblables qu'ils déroboient, que de leur propre salut et de la vie de tous leurs concitoyens, donnoient lieu par leurs larcins à une nouvelle peste, et exposoient la ville à une ruine totale. Ces menaces n'empêchèrent pourtant pas ces malheureux de continuer toujours leurs larcins; c'est pourquoi il fut nécessaire que saint Charles y interposât l'autorité de l'Eglise. Le temps de Pâques approchant, il fit une Ordonnance dans laquelle il releva beaucoup la grièveté de leur péché, non-seulement à cause du bien d'autrui qu'ils déroboient, mais beaucoup plus à cause du danger auquel ils exposoient toute la ville, et de leur désobéssance aux justes commandemens

des Magistrats dans une affaire si importante. Il excommunia donc tous ceux qui à l'avenir n'y obéiroient pas, se réserva l'absolution de ce péché, et donna quantité de bons avis aux Confesseurs pour procurer le salut de ces misérables qui se laissoient aveugler par leur avarice; ce qui eut un très-heureux succès. Ensuite il obtint du Gouverneur que chacun eût la liberté, pendant les fêtes de Pâques, de se confesser auprès de son propre Curé, et de communier dans sa paroisse, ainsi que l'Eglise le commande. Notre-Seigneur bénit ce dessein; car quoique dans toutes les églises il y eût une affluence de peuple très-grande pendant toutes les fêtes, cependant il n'en arriva aucun accident; de sorte que depuis il ne fut plus nécessaire d'ordonner aucune retraite ni quarantaine.

Saint Charles faisant réflexion que par le passé on n'avoit pas eu assez de soin de tenir le saint Clou de Notre-Seigneur avec toute la vénération et la décence qui étoit due à une Relique si précieuse, et que rarement on l'exposoit en public pour être honorée du peuple, résolut, pour y remédier, d'instituer le troisième de Mai, jour de l'Invention de la sainte Croix, une célèbre procession en laquelle l'Archevêque portât ce Clou en grande pompe jusques en l'église du Saint-Sépulcre, qui est dediée au Mystère de la Mort et Passion de Notre-Seigneur. Cette église fut bâtie l'an onze cents, par Benoît Roccio Cortesella, gentilhomme Milanois, sur le modèle de celle du saint Sépulcre de Jérusalem, en mémoire d'une fameuse victoire que les Chrétiens avoient remportée l'année d'auparavant sur les Barbares, lorsqu'ils retirèrent de leurs mains cette ville sainte, dont Godefroy, duc de Lorraine, fut élu Roi, après s'en être rendu maître avec une armée de sept mille hommes, entre lesquels étoient cet illustre Cortesella et quelques autres Capitaines milanois, qui s'acquirent tous une gloire immortelle dans cette guerre.

Notre saint Cardinal commença, cette année mil cinq cent soixante-dix-sept, cette procession à laquelle assistèrent le Gouverneur, les Magistrats et tout le peuple de Milan, excepté les femmes et les enfans, auxquels il n'étoit pas encore permis de sortir des maisons. Il avoit exposé cette sainte Relique avec un artifice admirable, dans une nuée toute resplendissante de lumière, et il la fit descendre d'une telle manière, qu'il sembloit que les Anges l'apportassent du Ciel en terre, pour faire connoître au peuple, que c'étoit par leur ministère qu'on l'avoit reçue. Il l'enchâssa dans une riche Croix d'argent, avec de très-beaux cristaux, afin qu'on pût la voir; et revêtu de ses habits Pontificaux, il la porta pendant toute la procession, sous un dais très-précieux porté par le Gouverneur, les Sénateurs, et les principaux Gentilshommes de Milan, qui se relevoient les uns après les autres. Durant tout ce temps il eut continuellement les yeux arrêtés sur cette sainte Relique, pensant aux douleurs excessives que notre divin Sauveur avoit souffertes pour nous sur la Croix; et son cœur en étoit si vivement touché, que pendant toute la procession il ne fit que verser des larmes en abondance. Les rues étoient parées de très-riches tapisseries avec une infinité de tableaux de dévotion; tout le peuple marchoit avec un ordre et une modestie admirable; chaque Paroisse alloit sous sa bannière avec des cierges à la main; le chant étoit dévot, grave et touchant; enfin on eût dit que c'étoit une armée sainte de Religieux, qui par leurs prières et leurs pénitences vouloient désarmer la Justice de Dieu.

Quand il fut arrivé à l'église du Saint-Sépulcre, il entonna une Antienne, et ensuite, pour donner l'exemple à son peuple, il prit de la main de son Aumônier, plusieurs écus d'or, qu'il mit dans le tronc qu'on avoit exposé pour faire dans cette église la représentation des principaux Mystères de la Vie et de la Passion de Notre-Seigneur. Il arriva dans ce

temps une chose qui mérite bien qu'on y fasse réflexion. La saison étoit extrêmement dérangée, et les pluies étoient continuelles depuis plusieurs jours. Cependant, dès qu'on eut descendu le saint Clou, le temps changea entièrement, l'air devint plus serein, et les pluies cessèrent pendant toute la procession, et recommencèrent néanmoins au moment qu'elle fut finie. Lorsqu'on fut de retour à la Cathédrale, le saint Archevêque dit une Messe solennelle, et prêcha au peuple. Il commença son Sermon par l'histoire de l'Empereur Héraclius, qui étant revêtu de ses habits les plus magnifiques, et portant une couronne enrichie d'une infinité de pierreries, ne put jamais, en cet état, porter sur le Calvaire la Croix véritable où le Fils de Dieu étoit mort pour nous. Saint Charles s'appliqua premièrement à lui-même cet exemple, se reconnoissant très-indigne de l'action sainte qu'il venoit de faire ; ensuite il passa aux besoins spirituels de son peuple, relevant grandement la négligence et l'insensibilité de ceux qui avoient laissé passer le temps de la peste sans se convertir et sans en retirer du fruit pour leur salut. Enfin il exhorta tous les Milanois à être désormais plus reconnoissans envers Dieu, et à n'oublier jamais les excessives douleurs que son Fils avoit souffertes pour eux ; puisqu'ils possédoient dans leur ville un gage précieux qui leur en renouveloit continuellement le souvenir, les obligeant ainsi à les avoir toujours gravées dans leur cœur.

Après la Messe, il exposa la sainte Relique sur le grand Autel, et y mit les Prières de quarante heures, lesquelles ne furent que pour le jour, étant défendu d'y venir pendant la nuit, à cause de la peste. Chaque heure il faisoit une exhortation au peuple, avec une telle ferveur, qu'il tiroit les larmes des yeux de tout le monde, principalement dans une où il expliqua ces paroles du prophète Isaïe : *Non est abbreviata manus Domini, sed iniquitates vestræ diviserunt inter vos et Deum vestrum*, etc. Il invectiva fortement contre le

péché, montrant les effets funestes qu'il produit dans les ames, et le comparant à un gros mur qui s'oppose à nos prières, empêchant qu'elles ne s'élèvent jusques au trône de la miséricorde de Dieu, et que les graces ne descendent jusques à nous lorsque nous en avons besoin : ce qu'il dit d'une manière si forte et si pathétique, que les cœurs les plus endurcis en furent touchés. Il en fit une autre sur l'histoire de Moïse, lorsqu'il éleva dans le désert un serpent d'airain, afin que tous ceux qui le regarderoient fussent guéris des plaies envenimées des serpens. Il montra que c'étoit une figure de Notre-Seigneur, élevé en l'arbre de la Croix, que nous devions continuellement envisager, afin que par ce regard nous pussions être délivrés des plaies mortelles du serpent infernal. Ensuite il fit connoître combien l'amour de Dieu envers les hommes étoit grand, de leur avoir donné un moyen si salutaire pour les retirer du péché. Ces exhortations et ces réflexions firent une telle impression sur les esprits, que chacun en ressentit dans son cœur un nouvel amour de Dieu. Ce qui fut une preuve manifeste que l'Esprit divin parloit par sa bouche, et lui communiquoit toutes ces lumières. Aussi durant le temps des quarante heures, il fut toujours à l'église en prières devant cette sainte Relique, depuis le grand matin jusques à la nuit sans prendre de nourriture ni de repos. Après que la Station fut finie, il fit une petite procession autour de la place qui est devant la Cathédrale, portant ce très-saint Clou, ensuite il le remit dans cette nuée lumineuse où il étoit auparavant : et étant à genoux dans sa Chaire, il apostropha le peuple avec des paroles si pleines d'onction, qu'à plusieurs reprises tout le monde s'écria, *Miséricorde*, d'une manière qui auroit brisé des cœurs de marbre. Enfin il permit aux Peintres de tirer ce saint Clou, afin que chacun en pût garder la figure dans sa maison, et en conserver un pieux souvenir. Lui-même en fit faire une très-belle représentation, qu'il fit toucher à cette Relique, et qu'il envoya à

Philippe II, roi d'Espagne. Depuis ce temps on a continué toutes les années la même solennité avec une affluence de peuples qui se rendent à Milan, non-seulement de différens endroits du diocèse, mais aussi des pays éloignés.

CHAPITRE XIII.

Saint Charles publie un nouveau Jubilé. Il célèbre d'autres Processions à cause d'un Vœu fait à saint Sébastien. Il ordonne des prières pour les ames de ceux qui étoient morts de la peste, et visite quelques Paroisses de son diocèse.

SAINT Charles étoit extrêmement affligé d'apprendre que la peste commençât tous les jours à se rallumer parmi son cher troupeau; car outre le mal présent, il y avoit encore fort à craindre qu'elle ne fît de furieux ravages pendant les chaleurs de l'été qui approchoit. Mais ce qui lui faisoit le plus de peine, étoit la crainte qu'il avoit que la colère de Dieu ne fût pas encore apaisée pour les péchés de son peuple, et que sa main ne fût toujours levée pour s'appesantir sur les Milanois; le premier fléau n'ayant peut-être pas produit tout l'effet que Dieu en demandoit. Afin de les délivrer des malheurs dont il les voyoit menacés, il obtint de Rome un autre Jubilé, pour tâcher de purifier leurs ames de toutes les taches du péché, les rendre pures et agréables aux yeux de Dieu, et dignes d'être préservées de ce terrible châtiment. Il le publia au mois de juillet de cette année mil cinq cent soixante-dix-sept, par une Lettre pastorale, dans laquelle il fit connoître à son peuple l'effet qu'il en attendoit, et il l'exhorta à travailler sérieusement à changer de vie, et à se disposer à recevoir dignement ce trésor spirituel. Ensuite il fit les trois processions ordinaires, prêcha tous les jours avec une force et un zèle admirable, et pressa

ortement son peuple bien-aimé, de faire, dans une irconstance aussi propice, tous ses efforts pour obenir de la bonté de Dieu une véritable conversion.

En ce temps, Dieu fournit à saint Charles une occasion favorable de donner de nouvelles preuves le sa vigilance Pastorale, et de son ardente charité. Le saint Archevêque apprit que le feu de la peste s'étoit rallumé dans la ville de Bresse ; il en fut d'auant plus touché, qu'on l'assura en même temps que 'Evêque, son suffragant, après la mort de quelquesıns de ses domestiques, avoit pris la fuite. Saint Charles courut aussitôt au secours de ce peuple affligé et abandonné : l'évêque de Bresse en étant averti, vint au-devant de lui pour l'en détourner; mais il en eçut les reproches que méritoit sa lâcheté ou son peu de zèle pour le salut de ses brebis, qu'il ne raignoit point de quitter lorsque sa présence et son ecours lui étoient le plus nécessaires. Le zélé Méropolitain ne se contenta point de le reprendre forement, il l'encouragea et lui enjoignit de s'en reourner au plutôt dans sa ville capitale ; à quoi il obéit fidèlement ; et le saint Archevêque lui envoya lepuis le Père Paul, Capucin, qui avoit fait des mereilles dans l'hôpital de Saint-Grégoire à Milan, duant le temps de la peste, avec plusieurs instructions qui furent très-utiles et à l'Evêque et à tout son peuple.

Les Magistrats de Milan ayant fait de grands préparatifs pour commencer l'église qu'ils avoient pronis par un vœu de bâtir en l'honneur de saint Sébasien ; saint Charles, la veille de la Nativité de la sainte Vierge, y alla en procession, et après avoir dit la sainte Messe, bénit la première pierre, la posa de sa propre nain, et jeta ainsi les premiers fondemens de ce nagnifique édifice, que les connoisseurs admirent, et qui sera un monument éternel de la grace partiulière que les Milanois ont obtenue de Dieu par l'intercession du glorieux martyr saint Sébastien, et par les mérites et les prières de leur saint Archevê-

que, ainsi que nous le dirons plus amplement au Chapitre suivant.

Comme le quinzième d'octobre étoit désigné pour aller en procession en cette église et y offrir le Vœu de la ville, saint Charles voulut que cette action se fît avec beaucoup de solennité. Il ordonna donc pour la semaine d'auparavant trois processions générales et trois jours de jeûne; il publia une Lettre pastorale pour exhorter son peuple à entrer dans les sentimens d'une véritable pénitence et à changer entièrement de vie, prescrivant les jours qu'on devoit jeûner et les églises où iroient les processions, et recommandant principalement qu'on fît de larges aumônes, le premier jour, au Saint-Sépulcre, pour la construction des Tableaux dont nous avons parlé; le second jour, à l'église de Saint-Laurent, laquelle étoit toute ruinée et qu'il falloit rétablir; le troisième jour enfin, à l'hôpital des Mendians qu'il avoit dessein de fonder au plutôt. Il enjoignit que chacun se confessât et communiât le Dimanche suivant, pour gagner l'Indulgence plénière qu'il avoit obtenue de Rome. Il fit publier encore par tout le diocèse, qu'on fît les mêmes jeûnes qu'à Milan, et de semblables processions. Après tout cela il fit une procession générale encore plus solennelle en l'église de Saint-Sébastien, où il se trouva un concours extraordinaire de peuple; on y porta les Vœux de la ville avec quantité d'aumônes pour orner cette église; il y prêcha comme il avoit déjà fait aux autres processions, au grand contentement et à la parfaite édification de tout le peuple.

Après la fête de saint Martin, il fit réflexion que plusieurs de ceux qui étoient morts de la peste à Milan et dans tout le reste de la province, n'avoient peut-être laissé personne qui priât Dieu pour eux. Mu d'une charité véritablement paternelle, il fit célèbrer trois Offices solennels pour le repos de leurs ames; l'un à la Cathédrale, où tout le Clergé assista, et les deux autres en deux églises Collégiales qui étoient en deux

quartiers différens de la ville, où assistèrent tous les Ecclésiastiques du quartier. On fit la même chose dans toutes les Paroisses, dans tous les Chapitres et dans toutes les églises des Religieux, et chaque Prêtre dit en son particulier une Messe à cette intention. Il adressa une Lettre pastorale à son peuple, pour l'exhorter à se trouver, autant qu'il le pourroit, à tous ces Services, et à soulager ces pauvres ames par leurs prières, leurs aumônes, la visite des Eglises, particulièrement des sept où étoient les Stations, et par toutes sortes de bonnes œuvres. Et afin de les y animer davantage, il y décrit combien rigoureux et incompréhensibles sont les tourmens que souffrent les ames du Purgatoire.

Après tout cela il fut averti, au commencement de l'hiver, que dans les vallées de Suisse qui étoient de son diocèse, il étoit arrivé quelques désordres fort considérables, auxquels il étoit nécessaire de remédier promptement, de peur qu'on ne se portât à quelque extrémité plus fâcheuse. Sans différer d'un moment, il se mit en chemin, et marcha avec tant de diligence, qu'il fit en un jour et une nuit près de trente lieues; car étant parti fort tard de Milan, il arriva le lendemain, deux heures avant jour, à Biasca en la vallée de Brégno, ayant traversé pendant toute la nuit, qui fut fort obscure, le Mont *Cénère* qui étoit tout couvert de neige et de glace, et dont les chemins étoient si dangereux qu'il lui fallut descendre, comme on dit, à quatre pieds, du côté de Bellinzona, à cause des précipices affreux au milieu desquels il lui fallut passer. La glace lui coupa tellement les mains, que le sang en découloit de tous côtés; car il les avoit toujours découvertes, et ne se servoit jamais de gants, non pas même en hiver, ni en voyage. Il ne témoigna pas grande douleur de cette incommodité, il se contenta seulement de les faire oindre avec un peu de suif de chandelle, et après s'être reposé peut-être environ deux heures, il pourvut aux désordres qui étoient arrivés, et par

son autorité et par sa prudence il en empêcha toutes les suites. De là il alla visiter quelques Paroisses qui étoient infectées de la peste, il y donna tous les ordres necessaires ; il y communia même un grand nombre de personnes ; et ensuite il s'en retourna à Milan pour y célébrer la fête de Noël, ayant laissé dans ce pays une estime incroyable de sa sainteté.

CHAPITRE XIV.

Saint Charles rend graces à Dieu pour avoir délivré de la peste la ville et le diocèse de Milan.

Quoiqu'on eût encore quelque crainte dans Milan, qu'au printemps suivant la peste ne se rallumât, parce qu'on n'avoit pas eu assez de soin d'exposer à l'air les habits et les meubles de ceux qui avoient été infectés ; cependant il étoit facile de reconnoître les effets manifestes de la miséricorde de Dieu sur cette ville et sur tout le diocèse, puisque la contagion étoit entièrement éteinte. Le saint Cardinal, qui par une divine lumière étoit assuré de cette grace, proposa aux Magistrats de faire publier la délivrance de la ville. Ils ne furent pas d'abord de ce sentiment, de crainte que le mal ne recommençât ; mais il leur apporta de si fortes raisons, qu'à la fin ils se rendirent tous à son avis. Je vous prie, mon cher Lecteur, de faire ici réflexion sur tout ce que ce grand Saint fit, pour que cette action réussît à la gloire de Dieu et au bien spirituel de son peuple. Premièrement, il composa un livre, qui a pour titre : *Avis au peuple de la ville et du diocèse de Milan, pour vivre chrétiennement en toutes sortes d'états et de professions ;* et il le fit imprimer, afin qu'il pût servir à tout le monde de règle pour mener une vie toute sainte, le temps du péché étant passé, et le jour de la grace venu, auquel chacun devoit entrer dans une nouvelle vie et une nouvelle ferveur. Ensuite il publia une

Lettre pastorale, dans laquelle il tâcha de faire comprendre à son peuple l'étroite obligation qu'il avoit de témoigner à Dieu, par une vie sainte, sa reconnoissance de se voir délivré du fléau terrible de la peste ; ajoutant que pour les aider dans ce pieux dessein, il avoit cru qu'il étoit à propos de leur donner les avis qu'il avoit fait imprimer pour vivre chrétiennement en toutes sortes d'états. Après cela il occupa pendant plusieurs jours le Clergé et le peuple en divers exercices de piété, pour remercier Dieu de les avoir délivrés de la peste. Il ordonna trois processions générales, où il fit plusieurs exhortations avec un zèle admirable et une charité véritablement épiscopale. A la dernière, étant revêtu des habits Pontificaux les plus riches qu'il eût, il porta un très-beau Reliquaire en sa main ; tous les Chanoines et les Religieux portèrent aussi ceux de leurs églises. Il ne se contenta pas de faire tout le tour de la ville, il voulut encore passer par tous les quartiers, et il s'arrêta en plusieurs endroits où l'on avoit dressé des autels très-richement parés pour y faire des prières. Cette procession dura depuis le grand matin jusques au soir, et tout le peuple et les Magistrats y assistèrent. Durant les trois jours qu'on fit ces processions, il ordonna que tous les Prêtres de Milan dissent une Messe d'action de graces le matin avant la procession, afin d'y pouvoir assister, et que le soir on chantât immédiatement avant l'*Angelus*, un *Te Deum* dans chaque église des Chapitres, des Paroisses, et même des Religieux. Le dernier jour, après la procession, il mit les Prières de quarante heures dans l'église Cathédrale, et commença cette cérémonie par une procession du Saint Sacrement, qu'il fit autour de la nef, et ensuite il l'exposa sur le grand autel. Pendant tout ce temps il ne sortit point de l'église, et à chaque heure, il fit une petite exhortation au peuple, pour l'exciter à la dévotion et à la ferveur. On pratiqua la même chose à proportion dans toutes les paroisses du diocèse ; ayant ordonné expressément à

ses Archiprêtres, d'avoir soin que les Ecclésiastiques et les peuples s'acquittassent de ce devoir avec zèle. Pour cet effet, il fit imprimer un petit livre, où étoient marquées les prières qu'on devoit dire pour remercier Dieu de la grace qu'on avoit reçue. Enfin il termina cette célèbre cérémonie par une autre procession qui se fit autour de la place qui est devant la Cathédrale, et à laquelle assistèrent encore tous les Ecclésiastiques et tout le peuple de la ville, chacun marchant dans son rang sous la bannière de sa paroisse.

Dans une de ses exhortations, il assura que Dieu avoit entièrement éteint le fléau de la peste dans la ville et dans tout le diocèse de Milan. Plusieurs de ses auditeurs en furent extrêmement surpris, sachant qu'il y avoit encore quantité de lieux qui étoient soupçonnés d'être infectés; mais l'événement fit connoître qu'il avoit dit la vérité, et qu'il en avoit eu une révélation particulière de Dieu, puisqu'il se trouva qu'en effet la peste avoit cessé en même temps dans tous les endroits où elle étoit auparavant. Il confirme lui-même cette miraculeuse délivrance dans un livre qu'il intitula, *Le Mémorial;* où il en parle en ces termes: *Je vous prie encore, mes chers enfans, avant que de finir ce Chapitre, de considérer une chose, qui vous fera connoître clairement la grandeur du bienfait que vous avez reçu de Dieu. C'est que dans un même temps la peste cessa non-seulement dans la ville de Milan, mais encore dans tout le diocèse; et au lieu qu'auparavant ce mal impitoyable ravageoit une infinité de paroisses; il n'y en a pas une maintenant, par la miséricorde de Notre-Seigneur, qui n'en soit entièrement exempte. Dieu en soit béni à jamais dans tous ces lieux, mais particulièrement en cette ville, où nous devons reconnoître davantage sa miséricorde.* Il assure encore, dans le septième Chapitre de la seconde Partie de ce même Livre, que cette délivrance étoit véritablement miraculeuse, et venoit uniquement de Dieu, lorsqu'adressant la parole à son peuple, il lui dit: *Ne perdez jamais la mémoire de ce bienfait que vous*

avez reçu de Dieu d'une manière si miraculeuse, et qu'il n'y ait point de jour dans votre vie où vous ne vous en ressouveniez. Il avoit dit aussi la même chose au second Chapitre de la première Partie, lorsque se demandant d'où pouvoit venir cette si prompte délivrance, il répond en cette manière : *Ce n'a point été de notre prudence, qui, aux premières nouvelles de ce mal, parut si étonnée et fut si déconcertée ; ce n'a point été de la science des Médecins, qui, jusques à présent, n'ont pu encore découvrir les causes véritables de ce mal, bien loin d'en savoir les remèdes ; ce n'a point été de la charité de ceux qui avoient soin des malades, puisque du commencement ils étoient abandonnés de tout le monde. Il le faut publier éternellement, mes chers enfans : c'est la miséricorde de Dieu qui nous a délivrés ; il nous a fait la plaie, et il l'a guérie ; il nous a affligés, et il nous a consolés ; il nous a châtiés avec la verge de la discipline, et en même temps il nous a fortifiés pour la souffrir.* Dans un autre endroit il rapporte les raisons pourquoi Dieu n'avoit pas exaucé d'abord les prières de son peuple, et avoit permis que ce mal durât si longtemps : *C'étoit*, dit-il, *afin de nous faire connoître, qu'en vain nous mettions toutes nos espérances dans la seule prudence humaine ; que ce fléau venoit de lui, et que c'étoit à lui principalement à qui nous devions nous adresser pour en être délivrés ; et si d'abord il ne nous a pas exaucés, c'est afin de nous donner plus de temps pour nous convertir et pour faire pénitence.* Jusqu'ici ce sont les paroles de ce grand Saint.

Il n'y eut personne alors qui ne crût que Dieu avoit accordé la délivrance de la ville, aux prières de saint Charles, et que ce saint Archevêque avoit détourné par ses austérités continuelles la colère de Dieu de dessus son peuple. Il en eut aussi tant de reconnoissance, que ne se contentant pas de tout ce que nous avons rapporté, pour en remercier Dieu, il écrivit à tous les Evêques de sa province, pour les prier d'en rendre de publiques actions de graces ; ce qu'ils

firent tous avec beaucoup d'édification ; et ensuite la plupart lui écrivirent pour lui en témoigner leur joie. Monseigneur Nicolas Sfondrat, évêque de Crémone, qui depuis, étant Cardinal, fut élevé au souverain Pontificat et s'appela Grégoire XIV, vint exprès de Crémone à Milan, à cause du grand amour qu'il avoit pour notre Saint, afin de s'en réjouir avec lui; et dans un Sermon plein d'esprit et de doctrine qu'il y fit en présence de saint Charles, du Gouverneur, du Sénat et des Magistrats, il ravit tout l'auditoire en faisant voir combien grande étoit la grace que les Milanois avoient reçue de Dieu, et combien ils étoient obligés d'en être reconnoissans.

Je passe sous silence une infinité d'autres choses qu'on fit alors pour témoigner la joie publique, et qu'il seroit trop long de rapporter; mais je dirai que notre saint Archevêque, craignant que son cher peuple ne tirât pas de ce châtiment de Dieu tout le fruit qu'il devoit, composa un nouveau Livre qui a pour titre : *Mémorial au peuple bien-aimé de la ville et du diocèse de Milan, pour le faire ressouvenir des maux extrêmes qu'il a soufferts durant le temps de la peste, et de la grace insigne qu'il a reçue, lorsqu'il en a été délivré d'une manière si miraculeuse.* Son intention fut de faire connoître aux Milanois la grandeur de ce bienfait, et de les obliger d'en conserver un éternel souvenir. Cet ouvrage ne fut pas un petit travail pour lui, parce que dérobant sur le peu de temps qu'il s'étoit réservé pour son sommeil, celui qu'il employoit à la composition de ce Livre, il faisoit une grande violence à la nature, en lui ôtant ce qui lui étoit nécessaire pour réparer ses forces. Le Secrétaire qui avoit l'honneur d'écrire sous le saint Archevêque, rapporte que de temps en temps il étoit tellement accablé de sommeil, qu'il s'endormoit en dictant, et qu'ensuite se réveillant tout d'un coup, sans se faire relire ce qui précédoit, il continuoit à dicter avec autant de facilité et de suite, que s'il eût été toujours éveillé et attentif. Mais ce qui paroissoit au

Secrétaire un sommeil naturel, des personnes plus intelligentes l'ont regardé comme une espèce d'extase, un ravissement d'esprit, au moins un profond recueillement. On en juge ainsi, tant par la sublimité des pensées et l'onction sainte qui se trouvent dans ses Livres, que par l'habitude où l'on sait qu'étoit saint Charles de s'élever dans ses oraisons jusques dans le sein de la Divinité, pour y puiser les vérités solides qu'il prêchoit, et qu'il dictoit ensuite à ceux qui écrivoient sous lui.

On n'eut pas plutôt publié la délivrance de la ville de Milan, qu'en même temps on y vit le commerce rétabli, et la ville aussi peuplée que si jamais elle n'avoit éprouvé les ravages de la peste. Lorsque ce fléau affligea le même pays, en 1524, il enleva, dans l'espace de quatre mois, plus de cinquante mille personnes dans la seule ville de Milan, et un nombre presque infini de peuple dans les autres villes, bourgs ou villages de la province. Dans cette dernière peste, qui dura un peu plus de temps, on ne perdit que dix-sept mille personnes dans la ville, et huit mille dans la campagne. C'est pourquoi les Milanois reconnurent la grande obligation qu'ils avoient à leur Archevêque, qui, par le zèle généreux avec lequel il s'étoit exposé, avoit souvent empêché le progrès du mal, et en avoit aussi obtenu l'entière cessation, en apaisant la colère de Dieu par ses saintes prières.

FIN DU QUATRIÈME LIVRE.

LIVRE CINQUIÈME.

CHAPITRE I.

Saint Charles est de nouveau persécuté pour la Juridiction Ecclésiastique.

Le zèle généreux avec lequel saint Charles s'étoit appliqué à soulager les Milanois durant le temps de la peste, et les autres vertus admirables et héroïques qu'il y avoit fait paroître, lui attirèrent des louanges de tous côtés, et lui assurèrent dans toutes les Provinces chrétiennes la réputation d'un Prélat d'une vertu et d'une sainteté extraordinaire. Il reçut même de pays fort éloignés des lettres de félicitation que des Princes et des Rois lui écrivirent; et les personnes mêmes qui auparavant n'avoient pas pour lui toute l'estime qu'il méritoit, comme il arrive souvent aux plus grands Saints, dont toutes les actions, même les plus vertueuses, ne sont pas toujours également approuvées de tout le monde, furent obligées de changer de sentiment. Ce qui donna lieu à un grand Cardinal de dire en plusieurs occasions : *C'est maintenant que le Cardinal de Sainte-Praxède a surmonté l'envie de ses ennemis, puisqu'en exposant aussi généreusement qu'il l'a fait, sa propre vie pour son peuple, il a fait connoître à toute la terre que la charité dont son cœur est animé, est véritable et sincère.*

Les méchans, qui sont dans le monde comme la zizanie parmi le bon grain, et dont le nombre est toujours le plus grand, (Dieu le permettant ainsi pour l'avantage de ses Elus), étant surpris de voir tant de merveilles et tant d'actes éminens d'une vertu consommée, ne pouvant pas trouver la moindre

chose à redire en lui , et d'ailleurs ne voulant pas aussi le louer, étoient contraints de demeurer muets et de garder un honteux silence. Ce qui faisoit espérer à ce bon Pasteur, que ce malheur commun produiroit une paix solide et une entière extinction de toutes les disputes qui s'étoient élevées touchant la Juridiction , lesquelles l'avoient beaucoup troublé dans la conduite de son peuple , et l'avoient empêché plusieurs fois de rétablir, autant qu'il auroit pu, dans son diocèse , le premier esprit de la Religion chrétienne , ainsi qu'il le souhaitoit passionnément. Tout le peuple de Milan, et même les Officiers du Roi , espéroient la même chose ; et les uns et les autres étoient très-convaincus qu'il méritoit d'obtenir cette grace, après les services incomparables qu'il avoit rendus à la ville et à la province , et les fatigues extrêmes auxquelles il s'étoit lui-même exposé pour soulager son peuple. Mais l'ennemi commun de notre salut ne pouvant souffrir la gloire ni le repos de ce grand Serviteur de Dieu , se souleva de toute sa fureur contre lui, et entreprit de troubler tous ses desseins pour l'abattre et le confondre s'il le pouvoit. Car comme Dieu permet que les Justes soient persécutés en cette vie , selon ces paroles de l'Ecriture ; *Multæ sunt tribulationes Justorum*, et même que leurs peines soient proportionnées à leur sainteté, afin que le dégré de gloire qu'il leur prépare dans le Ciel, réponde aux persécutions qu'ils auront souffertes sur la terre ; nous pouvons dire aussi qu'il permit qne toutes ces peines arrivassent à ce fidèle Serviteur, même après tant d'actes héroïques d'une vertu consommée qu'il avoit fait paroître durant le temps de la peste , afin qu'en cela il fût semblable à tous les autres Saints, et qu'il pût mériter une plus grande gloire dans le Ciel.

Le Gouverneur de Milan, qui avoit succédé à celui qui étoit allé en Flandre , étoit depuis long-temps indisposé contre le saint Cardinal, tant parce qu'il avoit excommunié son Prédécesseur, que parce qu'un

jour, s'entretenant avec lui, il l'avoit repris de ce qu'il étoit sorti de la ville durant le temps de la contagion, et l'avoit abandonnée lorsque sa présence y étoit le plus nécessaire pour donner ordre à toutes choses; ce qui l'avoit d'autant plus offensé, qu'il crut que ce Saint le taxoit de négligence, et l'accusoit de manquer aux devoirs les plus essentiels de sa charge. Il ne manqua pas de se trouver alors des flatteurs et des gens ennemis de la paix, qui, pour s'insinuer dans ses bonnes graces, lui apportèrent malicieusement quantité de raisons et de faux prétextes pour l'irriter encore davantage.

Il y avoit aussi des Officiers royaux, des premiers et des plus considérables, que toute la ville connoissoit bien, lesquels avoient une aversion mortelle pour notre saint Archevêque, ne pouvant souffrir les lois et les saintes Ordonnances qu'il faisoit de jour en jour pour réformer les mœurs corrompues de son peuple, ni supporter les avis charitables et les corrections paternelles qu'il leur faisoit en particulier; selon cette parole de l'Evangile : *Celui qui marche dans les ténèbres, hait la lumière.* Entre autres, il y en avoit deux, que le Gouverneur estimoit beaucoup, et par les avis desquels il se conduisoit, et qui, ayant été repris plusieurs fois par le Cardinal de leur mauvaise conduite et de la vie scandaleuse qu'ils menoient, en avoient conçu contre lui une haine implacable. Ces deux hommes furent la cause principale de tous les différens qui arrivèrent depuis entre l'Archevêque et le Gouverneur. Cependant ils n'osèrent pas faire paroître leur haine ni leur passion; ils témoignèrent au contraire qu'ils n'agissoient que par un bon zèle, et qu'ils ne souhaitoient que la justice; en quoi ils trompèrent d'autant plus facilement le Gouverneur, que celui d'entre eux auquel il avoit le plus de confiance, avoit été autre fois grand ami de saint Charles, qui, en plusieurs occasions, en avoit parlé avec louanges et estime. Ce que je dis, n'est pas tant pour faire con-

noître la vérité de cette histoire, dont tout le monde fut assez instruit en ce temps-là, que pour démontrer que le Gouverneur fut trompé, et que la peine que l'on fit à saint Charles ne venoit pas de tous les Officiers royaux, mais d'un très-petit nombre de mauvaise vie. Car presque tous étoient gens de bien, et avoient beaucoup d'estime et d'affection pour le Saint, aussi bien que le Roi catholique.

A peine eut-on rendu à Dieu de publiques actions de graces pour avoir délivré la ville du fléau de la peste, que le Gouverneur fit renaître les anciennes querelles sur le fait de la Juridiction ecclésiastique. Car ayant su qu'à Rome on traitoit pour lors de plusieurs différens sur ce sujet, qui se trouvoient entre les Prélats et les Officiers de Sa Majesté Catholique en plusieurs de ses Etats, il crut qu'il étoit à propos d'y mêler ceux de la province de Milan. Pour ce sujet, il se détermina d'y envoyer exprès un homme capable et intelligent, pour solliciter vigoureusement cette affaire, sur la fausse espérance que lui donnoient ceux de son conseil, d'en avoir un heureux succès. Il choisit pour cette commission un Avocat mal intentionné et ennemi mortel de la Juridiction et de la discipline ecclésiastique, qui lui fut proposé par ces deux Officiers dont nous venons de parler. Il étoit leur intime, et entroit dans toutes leurs passions. Le Gouverneur le chargea non-seulement de poursuivre l'affaire de la Juridiction, mais encore de former plusieurs plaintes auprès de Sa Sainteté contre la conduite du Cardinal, et d'en laisser même quelques mémoires par écrit, croyant par ce moyen l'étonner, l'intimider, et lui faire perdre ce grand crédit que la sainteté de sa vie et de ses actions admirables lui avoient acquis dans Rome, et ensuite faire juger plus facilement en sa faveur les différens qu'ils avoient ensemble touchant la Juridiction et les autres points de la discipline que le saint Archevêque vouloit établir pour la réformation de son diocèse.

Ce Gouverneur se plaignoit, entre autres choses,

que le Cardinal avoit voulu que les Ecclésiastiques ne fussent point obligés d'obéir aux Ordonnances que les Magistrats séculiers avoient faites durant le temps de la peste pour la police et la sûreté de la ville ; qu'il avoit usurpé leurs droits pour ce qui regardoit la quarantaine, et que de sa propre autorité il avoit envoyé par tout son diocèse, où bon lui sembloit, ses Ecclésiastiques avec des billets de santé signés de ses Grands-Vicaires, sans en prendre, comme faisoient les laïques, des Officiers commis pour ce sujet. Il avançoit même, contre toute vérité, qu'il avoit porté un très-grand préjudice aux habitans de Milan, et qu'il les avoit exposés à des accidens très-fâcheux. D'où l'on peut connoître la malice de ses ennemis, qui vouloient faire passer pour des crimes les vertus les plus éclatantes de sa vie, et qui tâchoient de noircir les actions les plus saintes, qu'il n'avoit faites que par un pur motif de charité, et pour les assister dans leurs plus grands besoins. De quoi n'est pas capable la passion d'un homme, lorsqu'elle l'aveugle jusques au point de prendre le bien pour le mal, et le mal pour le bien? Quel plus grand malheur peut-il arriver à un Etat, que d'être gouverné par un Prince qui est environné de mauvais conseillers qui, sous prétexte de justice, le portent aux excès les plus injustes du monde? Mais pour autoriser davantage leurs plaintes, ils avancèrent que toute la ville de Milan les accompagnoit dans la personne de quelques députés qu'elle avoit envoyés avec eux pour former les mêmes plaintes et en demander justice à Sa Sainteté. Ces députés de la ville étoient quelques hommes du conseil du Gouverneur même, en très-petit nombre, lesquels avoient entrepris ce voyage par une complaisance criminelle pour lui ; on peut dire même qu'ils y avoient été contraints malgré eux, et qu'ils y étoient allés par la seule autorité du Gouverneur, puisque toute la ville témoigna une douleur sensible, lorsqu'elle apprit le sujet de ce voyage.

Les crimes que leur malice imputoit à ce saint Cardinal, se réduisoient aux chefs suivans : Qu'il avoit défendu les jeux publics et les bals aux jours de Fêtes, voulant qu'on ne les employât qu'en dévotion et en œuvres saintes; Qu'il s'étoit réservé l'absolution de plusieurs péchés ; Qu'il avoit aboli l'ancien usage de manger de la chair le premier Dimanche de Carême, et qu'il obligeoit de garder pendant ce jour l'abstinence quadragésimale; Qu'il avoit défendu que l'on passât par les églises pour abréger son chemin, et que pour cet effet il avoit fait murer les portes des églises qui traversoient d'une rue à une autre ; Qu'il y avoit aussi fait faire une séparation avec des planches, afin que les femmes ne fussent point vues des hommes ; Qu'il vouloit que l'on célébrât la fête de saint Gervais et de saint Protais, Protecteurs de Milan, ce qu'on n'avoit pas coutume de faire auparavant. Voilà quelles furent les plaintes ridicules que ces députés osèrent présenter au Vicaire de JÉSUS-CHRIST, contre la conduite de leur saint Archevêque : condamnant ses actions les plus innocentes et ses meilleurs desseins, parce qu'ils étoient contraires à leurs inclinations corrompues.

Le Gouverneur de son côté fit aussi tout ce qu'il put pour trouver quelque chose de plus à redire dans la vie du saint Cardinal et dans celle de ses domestiques, et particulièrement de ses Vicaires forains; s'informant très-soigneusement de toute leur conduite, pour tâcher de découvrir quelque chose digne de blâme et de repréhension. Pour ce sujet il fit assembler les Procureurs Fiscaux de plusieurs villes, bourgs, bourgades et châteaux de la Province de Milan, pour leur demander s'ils n'avoient point de plaintes à lui faire contre leur Archevêque ou ses Vicaires forains ; se servant même de menaces pour les obliger de lui dire les fautes que ces derniers commettoient dans les fonctions de leurs Charges : mais quoi qu'il fît, il ne put jamais en tirer d'autre réponse, sinon qu'il n'y avoit rien de mieux reglé à la

campagne que ce qui étoit du Gouvernement Ecclésiastique ; que les Officiers du Cardinal étoient fort intelligens dans les affaires de leurs Charges, et fort soigneux à faire observer les Ordonnances qu'il leur envoyoit pour la conduite spirituelle des peuples. Ce qui fâcha d'autant plus le Gouverneur, qu'il vit par là tous ses desseins échoués.

Dans ce chagrin, on lui persuada de sonder les Religieux, pour savoir s'ils voudroient entrer dans son parti, et lui adresser des plaintes contre la conduite du Cardinal, ou contre ses Ordonnances, leur promettant de les favoriser en tout ce qu'il pourroit tant à Rome qu'à Milan : en quoi à la vérité il ne fut pas frustré de son espérance ; car la plupart étant peu affectionnés pour le saint Archevêque, à cause qu'il veilloit soigneusement sur leurs actions, et qu'il les obligeoit de vivre dans la discipline Régulière avec plus de sévérité qu'ils n'eussent voulu, donnèrent d'abord dans son sentiment, et se joignirent à lui pour se plaindre du saint Cardinal, croyant par ce moyen se maintenir toujours par une force majeure dans leurs premières façons de vivre. Dans sa visite Apostolique, et dans les Conciles provinciaux qu'il avoit tenus, et même plusieurs autres fois jusques au vingt-sixième du mois d'Août de l'année précédente, il avoit fait assembler par-devant lui tous les Supérieurs des maisons Réligieuses, pour s'informer d'eux si l'on observoit dans leurs Monastères plusieurs Décrets et Ordonnances qui les concernoient et qui étoient contenus dans les Bulles des Souverains Pontifes Pie IV, Pie V, et Grégoire XIII, dont il avoit fait lui-même un recueil, les assurant que s'il apprenoit qu'on y manquât, il en donneroit infailliblement avis à Sa Sainteté. Il voulut aussi savoir si on suivoit les Réglemens et les Ordonnances qu'on leur avoit prescrits pour la conduite des Religieuses qui étoient sous leur direction. Ce qui choqua plusieurs d'entre eux, lesquels suivant les inclinations de la nature corrompue, aimoient beaucoup mieux

mener une vie licencieuse et libertine, que d'être contraints à vivre dans la régularité. C'est pourquoi ne souffrant qu'avec peine les avis salutaires qu'il leur donnoit, ils se rangèrent fort facilement du parti du Gouverneur, et pour lui plaire, ils firent courir mille faux bruits, même à Rome, contre le saint Cardinal. Ils inspirèrent aussi les mêmes sentimens dans quelques Monastères de Religieuses, qui étoient sous leur direction, lesquelles s'en laissèrent persuader d'autant plus facilement, qu'elles avoient une grande aversion pour la discipline Religieuse, que l'Archevêque vouloit leur faire observer, ainsi qu'elles y étoient obligées par leurs vœux.

Après toutes ces recherches, cet Avocat choisi pour la députation de Rome se mit en chemin, et y étant arrivé, il ne manqua pas, selon les instructions que l'on lui avoit données, de représenter à Sa Sainteté de vive voix et par écrit tous les chefs dont on accusoit le Cardinal, les exagérant le plus qu'il pouvoit, afin de surprendre, s'il pouvoit, le Pape, et de l'aigrir contre le Cardinal. Mais il en arriva un effet tout contraire; car le saint Père faisant réflexion sur tout ce que l'on reprochoit au Cardinal, fut extrêmement surpris que des hommes qui faisoient profession de la Religion chrétienne, se laissassent tellement aveugler par les ruses du démon, que d'oser calomnier impudemment un si saint Archevêque, et dans un temps où il avoit consommé tous ses biens, et exposé même sa propre vie, pour les délivrer des dangers de la peste; ce dont il y avoit encore autant de témoins, qu'il y restoit de personnes qui n'en étoient pas mortes. Il ne put assez s'étonner d'une telle ingratitude qui ne lui rendoit que malédiction pour tous les biens qu'il avoit faits; ce qui lui fit croire que le principal auteur de cette persécution étoit l'ennemi commun du genre humain, lequel voulant se venger du Serviteur de Dieu pour toutes les dépouilles qu'il avoit remportées sur lui tant par ses prédications que par toutes

les autres bonnes œuvres que nous avons rapportées, lui avoit suscité cette tempête. Cela paroissoit d'autant plus vraisemblable, que les principaux chefs dont on l'accusoit, étoient tous très-louables et très-utiles pour le salut des ames, et ne tendoient qu'au bon ordre de l'Eglise. C'est pourquoi Sa Sainteté n'en fit aucun cas, et se contenta seulement de lui envoyer à Milan, dans un mémoire, les plaintes qu'on lui avoit présentées contre lui, afin qu'il vît comme le traitoient ses chers Milanois qu'il aimoit si tendrement et auxquels il avoit rendu de si grands services, et qu'il apprit par-là quelles mesures il devoit prendre avec eux, (car le Pape ne savoit pas encore le secret de toute cette affaire, ni qui en étoient les auteurs.) Jamais saint Charles ne fut si surpris ni si touché de douleur, que lorsqu'il lut ce mémoire, et qu'il connut combien ses ennemis se laissoient facilement prendre aux piéges du démon. Mais ce qui l'attrista le plus, fut le péché qu'ils commettoient contre Dieu, et le tort qu'ils faisoient à leurs ames. Il communiqua ce qu'on lui en écrivit de Rome à quelques seigneurs des principaux de la ville, qui avoient été témoins oculaires de la plupart de ses actions, et qui l'avoient assisté dans les fatigues et dans les travaux auxquels il s'étoit exposé durant le temps de la peste, lesquels en furent sensiblement affligés, et l'assurèrent que jamais la ville n'avoit trempé dans cette conjuration, quoiqu'on y eût employé son nom. Ils le prièrent même de tenir cette affaire secrète, et de n'en parler à personne, de peur que si ce bruit se répandoit parmi le peuple, il ne se portât à quelque excès pour punir les auteurs d'une si noire calomnie, qui le taxoient d'ingratitude envers son saint Prélat. Ce véritable Pasteur, plein de douceur et de charité, les crut, et depuis n'en témoigna rien à personne, ensevelissant dans un éternel silence toutes les injures qu'on avoit voulu lui faire. Il fit seulement réponse au Pape, pour le

remercier du bon service qu'il lui avoit rendu et de l'affection paternelle qu'il lui avoit témoignée en cette occasion.

CHAPITRE II.

Saint Charles transfère la Collégiale de Pontirole, remédie à quelques abus, institue la Procession des sept églises, et célèbre son cinquième Concile Diocésain.

QUOIQUE le Cardinal ne fît paroître aucun ressentiment contre ceux qui avoient tâché malicieusement de le décrier à Rome, il ne considéra pourtant pas toute cette affaire comme arrivée par hasard et venant de la part des hommes ; il y fit une sérieuse réflexion, et il crut que Dieu ne l'avoit permise que pour quelque fin sainte, qu'il tâcha de découvrir, afin d'en tirer tout le profit spirituel qu'il demandoit de lui. Il rappela donc dans son esprit tout ce que les saints Apôtres et ces grands Evêques, les Ambroises, les Basiles, les Chrysostômes, et plusieurs autres avoient souffert pour s'acquitter de leur devoir dans la conduite des ames, et comment ils s'étoient exposés généreusement à plusieurs contradictions, travaux, persécutions, exils, et même à la mort, quand l'occasion s'en étoit présentée, plutôt que de laisser violer l'autorité et la juridiction de la sainte Eglise : et considérant que dans le temps qu'ils étoient traités avec plus de cruauté et d'injustice, ils s'efforçoient de produire plus de bonnes œuvres, et de soutenir plus généreusement le pesant fardeau que Dieu leur avoit imposé, afin qu'à l'imitation de JÉSUS-CHRIST, leur Maître, ils pussent triompher avec plus de courage des entreprises de leurs ennemis ; il s'anima aussi à persévérer toujours dans le désir de travailler plus fortement que jamais à s'acquitter de son devoir, et à ne rien omettre de tout ce qui pour-

roit contribuer au salut des ames. Cependant il étoit sensiblement touché de voir que par toutes ces contradictions on ne prétendoit autre chose que d'ouvrir la porte à toutes sortes de dissolutions et de libertinages, que de détruire le culte divin, mépriser les choses sacrées, violer la sainteté des Eglises, et donner lieu à mille autres désordres, d'où naîtroit infailliblement ensuite la perte d'une infinité d'ames, et quelque nouveau châtiment que Dieu ne manqueroit pas d'envoyer sur cette ville pour la punir.

Dans cette affliction, une seule chose le consola beaucoup; ce fut la piété extraordinaire de la femme du Gouverneur, laquelle étoit fort dévote et craignoit grandement Dieu. Elle exhortoit souvent son mari et ses enfans à avoir du respect pour le saint Archevêque, à suivre ses avis salutaires, et à observer les Ordonnances saintes qu'il faisoit; et surtout elle les conjuroit instamment de ne point assister les jours de fêtes aux jeux publics et aux autres spectacles profanes, qui se faisoient de propos délibéré, et hors du temps accoutumé, pour le chagriner davantage, et se moquer en cette manière de toute son autorité épiscopale.

D'où l'on peut connoître combien peu profitèrent tous les services signalés et les avis charitables de saint Charles, et tous les autres moyens dont il s'étoit servi pour gagner les Milanois. Tout cela pourtant ne le découragea pas; il eut recours à Dieu, et il le pria avec ferveur de dissiper de leurs esprits les épaisses ténèbres que leur passion et la malice du démon y avoient répandues. Il joignit à ses prières de grandes mortifications, continuant toujours de se donner la discipline, et de jeûner avec autant d'austérité que durant le temps fâcheux de la peste. C'est pourquoi Monseigneur Jean-Baptiste Castelle, évêque de Rimini, Prélat d'une sainte vie, qui avoit été autrefois son Vicaire, l'ayant prié un jour de diminuer quelque chose de cette grande austérité de vie, puisque par la miséricorde de Dieu le fléau de

la peste étoit apaisé, il lui répondit avec beaucoup d'humilité et de douceur, que bien loin d'en rien diminuer, il croyoit au contraire être obligé de l'augmenter davantage, puisque, bien que la peste eût cessé, la cause pourtant et l'origine de ce fléau de Dieu subsistoit toujours; ce qui lui faisoit continuellement appréhender qu'il n'arrivât encore quelque nouveau malheur à cette ville, la voyant si opiniâtrée au mal, et si remplie d'occasions d'offenser Dieu.

Le fruit qu'il tira de toutes ces traverses ne fut pas petit; car les recevant comme des avertissemens du Ciel que Dieu lui envoyoit pour l'exhorter de veiller avec plus de soin sur son troupeau et sur les besoins de son Eglise, il s'appliqua sérieusement à les examiner, et à y remédier promptement de la manière que nous le rapporterons dans la suite. Il y a dans Milan une église Collégiale dédiée à Saint-Etienne premier martyr, laquelle, à cause de son peu de revenu, n'avoit alors qu'un Prévôt et six Chanoines; ce qui étoit cause que le Service divin n'y étoit pas fait avec toute la décence convenable à cette église, qui est une des plus nobles et des plus anciennes de la ville. Il chercha donc le moyen d'y remédier, en y augmentant le revenu et le nombre des Chanoines. Pour cet effet il se ressouvint qu'en visitant son diocèse il avoit trouvé sur les confins de la seigneurie des Vénitiens une autre église Collégiale sous le titre de Saint-Jean-l'Evangéliste, dans une petite ville appelée Pontirole, où il y avoit un Prévôt et vingt Chanoines: et comme ce lieu n'étoit point peuplé, et qu'il se trouvoit sur les limites de deux Etats, il servoit comme de retraite aux voleurs, en sorte que les Chanoines y étoient presque toujours en danger de leur vie, et souvent exposés à des extorsions contraires aux priviléges et aux libertés de l'Eglise. Saint Charles les retira de ce lieu, et par autorité du saint Siége et du consentement des Titulaires, il transféra cette Collégiale en celle de Saint-

Etienne de Milan ; il se contenta seulement d'ériger une Cure dans l'église de Pontirole, et pour cet effet il supprima trois prébendes Canoniales pour en appliquer le revenu au Curé, afin qu'il eût de quoi vivre honnêtement, et assister les pauvres de sa Paroisse. De vingt-quatre prébendes qui se trouvoient pour lors à Saint-Etienne, il les réduisit à dix-huit, afin que les Chanoines ayant un revenu suffisant pour résider, ne pussent pas s'en dispenser; et pour le plus grand bien tant du Clergé que du peuple, il érigea encore une prébende Théologale, qui fut un nouvel ornement à cette célèbre église.

Après cela il se ressouvint qu'il y avoit dans l'église métropolitaine quantité de Reliques et de Corps saints, qui étant dispersés en plusieurs lieux, n'étoient pas tenus avec toute la décence et la vénération qu'il souhaitoit. Ces Reliques étoient les Corps des trois martyrs, saint Denys Marien, douzième évêque de Milan, qui ayant été exilé pour la foi par l'empereur Constance, fauteur de l'hérésie Arienne, mourut dans la basse Cappadoce ; saint Aurèle, évêque d'Arménie, lequel apporta à Milan, du temps de saint Ambroise, le Corps de saint Denys Marien; les cendres de sainte Pélagie vierge et martyre, et quelques os de saint Julien évêque. Il les leva du lieu où ils étoient, au commencement de cette année mil cinq cent soixante et dix-huit, et les ayant fait mettre dans des Châsses plus riches et mieux ornées, il les posa avec grande solennité sur l'Autel de l'église souterraine, qu'il avoit fait accommoder, comme nous avons dit ailleurs, et où il passa le reste du jour et toute la nuit en prières auprès de ces saintes Reliques. Il y avoit aussi dans le même lieu les Chefs de saint Maxime, martyr de la légion des Thébains; de sainte Thècle, vierge et martyre ; de saint Mona Borro, et de saint Galdin de la Salle, prêtre Cardinal du titre de Sainte-Sabine, archevêque de Milan: et pour les orner plus décemment il fit faire des Chefs d'argent, dans lesquels il les mit, afin de les exposer

à la dévotion des peuples pour être honorés et portés en procession dans les nécessités publiques, ainsi qu'on l'a toujours pratiqué depuis.

Il ne voyoit qu'avec peine le peu de respect qu'on avoit pour les églises, particulièrement les jours de fêtes, et dans le temps des Stations et des Indulgences. Il en reprit plusieurs fois son peuple, lui faisant voir l'énormité du péché qu'on commet lorsqu'on profane ces lieux saints, et qu'on y manque de respect. Mais pour y remédier plus efficacement, il ordonna que les hommes et les femmes ne les visiteroient point ensemble, mais séparément les uns des autres. Il fit encore plusieurs saintes Ordonnances sur le même sujet, par le moyen desquelles il retrancha une infinité d'abus et porta le peuple à y avoir plus de respect.

Il renouvela la dévotion aux Stations des sept églises de Milan, semblables à celles de Rome avec les mêmes Indulgences et priviléges qu'il avoit obtenus du Pape après le Jubilé de l'année sainte. Et afin qu'elle pût persévérer plus long-temps, et que tout le monde en eût plus d'estime, il ordonna que tous les ans au jour de la Visitation de Notre-Dame, on y feroit une procession générale, où assisteroient tous les Ecclésiastiques de la ville avec le plus de solennité et de modestie qu'il seroit possible, tous les Curés à la tête de leurs peuples, et tous les Chapitres séparés les uns des autres, en sorte qu'il n'y eût pas la moindre confusion : cette procession a toujours été continuée depuis ce temps-là, et a été cause que ces églises sont maintenant fréquentées du peuple avec beaucoup de dévotion. Il composa pour ce sujet une lettre Pastorale, dans laquelle il fit voir l'usage ancien des Stations, et la fin pour laquelle elles avoient été instituées, l'estime que l'on devoit faire des Indulgences, et la dévotion que l'on devoit avoir à visiter les églises privilégiées, exhortant tout le monde à le faire souvent avec piété ; mais il s'y étendit principalement sur le grand res-

pect que tous les Chrétiens sont obligés d'avoir pour les églises ; et afin d'en convaincre encore plus fortement le peuple de Milan, il cita toutes les saintes Reliques qui reposent dans celles de cette ville.

Il célébra cette même année, ainsi qu'il crut y être obligé, son cinquième Synode général, afin de reconnoître tout son Clergé depuis que la contagion étoit cessée, et de l'exhorter d'en remercier Dieu et d'en profiter pour l'avenir. Il s'y prépara à son ordinaire, et il le tint pendant trois jours avec des témoignages extraordinaires d'amitié pour son Clergé. Il y fit plusieurs discours sur les devoirs des Curés, avec tant d'énergie et d'onction, que plusieurs ne purent s'empêcher de verser des larmes, particulièrement le dernier jour, lorsqu'il montra la grandeur du péché que commettent ceux qui négligent le salut des ames qu'on leur a confiées. Ce qui fit que plusieurs résolurent de veiller à l'avenir avec plus de soin sur leur troupeau, et que d'autres formèrent le dessein de lui faire un vœu d'obéissance particulière, à l'imitation de ceux de la Congrégation des Oblats, dont il commençoit pour lors de jeter les premiers fondemens. Il ordonna encore quantité d'autres choses pour la réformation du Clergé et la Discipline ecclésiastique ; et après avoir donné audience, selon sa coutume, à tous ceux qui avoient quelque chose à lui dire, il congédia tout le Clergé avec une joie et une consolation qui ne peut s'exprimer.

Ce fut en ce temps qu'il prit le dessein de vivre en commun avec les Chanoines de la Cathédrale ; car étant convaincu que l'Episcopat étoit l'état de la plus haute perfection, il crut être obligé d'y aspirer, et de s'avancer dans la piété le plus qu'il lui seroit possible. Pour cet effet il se proposa l'exemple de ces grands Evêques qui avoient été dans l'Eglise, des miroirs de vertu, pour les imiter ; et ayant trouvé qu'autrefois les Archevêques de Milan avoient mené cette vie commune avec leurs Chanoines pendant un long espace de temps, il conçut un grand désir

de rétablir dans son église cette louable et ancienne coutume, et de renouveler cet esprit de charité fraternelle qui regnoit si glorieusement dans le Clergé de la primitive Eglise. Car Monseigneur Dom Charles Bascapé, évêque de Novarre, dit, dans la Vie de notre saint Cardinal qu'il a composée, avoir lu quelques lettres d'Eugène III, qui fut élu Pape l'an onze cent quarante-cinq, par lesquelles on voit qu'Hubert Pirouanne, pour lors Archevêque de Milan, vivoit en commun avec les Chanoines.

Saint Charles donc ayant assemblé tous ses Chanoines, qu'il aimoit et honoroit comme ses propres frères, les pria instamment de vouloir s'unir avec lui pour rétablir l'usage ancien de la vie commune, et de ne faire qu'une seule mense de tous leurs revenus, à quoi il s'offroit de commencer le premier; leur remontrant, qu'il n'y avoit rien de plus conforme à leur Institut, et qu'ils ne portoient ce nom de *Chanoine*, qui signifie *Régulier*, que parce qu'ils devoient vivre tous en commun sous les mêmes règles, ainsi qu'ils faisoient autrefois, lorsqu'on leur donna ce nom : Que de tous les Ecclésiastiques du diocèse, les Chanoines étant les plus unis à leur Archevêque, ils devoient non-seulement entrer dans son esprit et ses sentimens, mais aussi l'imiter dans sa manière de vivre. Ils témoignèrent tous qu'ils approuvoient ce pieux dessein, et quelques-uns même s'offrirent dès lors de commencer à l'exécuter; mais d'autres qui étoient en plus grand nombre apportèrent plusieurs raisons pour ne pas commencer sitôt; ce qui renversa tout ce beau dessein, et le fit entièrement échouer. Le saint Cardinal se soumit à la volonté de Dieu, conservant toujours dans son cœur un désir ardent de voir reluire dans son Clergé le premier esprit de l'Eglise. Enfin comme il vit qu'il n'y avoit aucune apparence que jamais ils pussent se résoudre à vivre en commun, à cause des vieilles habitudes qu'ils avoient contractées dans le siècle, il résolut d'établir une nouvelle Congrégation de Prêtres, qui

selon leur Institut vécussent en commun ; ce qui lui réussit complètement, comme nous le verrons bientôt.

CHAPITRE III.

Saint Charles établit la Compagnie de la Croix, le Collége de Sainte-Sophie, et l'Hôpital des Mendians.

Nous avons déjà dit que, durant le temps de la peste, on avoit dressé par les rues de Milan, plusieurs autels, où l'on disoit la sainte Messe, en sorte que chacun pouvoit l'entendre de sa maison. Après que la contagion fut cessée, le peuple conservant toujours de la dévotion pour ces saints lieux, saint Charles crut qu'il falloit se servir de cette occasion pour trouver le moyen de faire ressouvenir continuellement les Milanois des grands maux qu'ils avoient soufferts, et de l'obligation où ils étoient de remercier Dieu de les en avoir délivrés miraculeusement. Dans cette vue, ne cherchant que la gloire de Dieu et le salut des ames, il fit dresser dans les mêmes lieux l'étendard de la Croix, afin qu'ils eussent toujours devant les yeux la mémoire de la Passion de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST ; que leur ville fût fortifiée par ce glorieux trophée de notre salut, comme d'un boulevart imprenable contre les assauts du démon ; que les étrangers connussent qu'elle fait une profession publique de la piété chrétienne, et que les habitans fussent plus fortement convaincus de l'obligation où ils sont de vivre saintement, après s'y être solennellement engagés par toutes ces Croix qu'ils auroient fait dresser dans leurs places publiques. Il ordonna donc que dans tous les endroits où étoient ces Autels on y élevât, sur des bases et des piédestaux fermes et solides, de hautes et superbes colonnes d'une belle pierre, au-dessus desquelles on mît une grande Croix avec l'image en relief de JÉSUS-CHRIST

crucifié, et que le tout fût environné d'une balustrade de fer bien travaillée, afin que ces Croix et ces Autels fussent tenus dans une grande propreté et décence. Et afin d'y maintenir la dévotion qu'on y avoit, il établit à chacune une Confrérie des personnes les plus pieuses du voisinage, auxquelles il donna des règles particulières et des Officiers comme aux autres Confréries ; et il les mit toutes depuis sous la direction de la Congrégation des Oblats de Saint-Ambroise. Il les obligea, par leurs règles, à faire tous les soirs l'Oraison publiquement devant la Croix, d'aller tous les vendredis en procession à l'église métropolitaine, d'y visiter le saint Clou de Notre-Seigneur, et d'y assister à un discours que l'on y feroit sur quelque mystère de la Passion. Ce qui fut certainement de très-grande utilité pour les ames, à cause des Indulgences qu'il obtint du saint Siége pour tous ceux qui assisteroient à ces dévots exercices.

Le démon prévoyant que ce saint Institut seroit fort avantageux pour la gloire de Dieu et le salut des ames, fit tout ce qu'il put pour l'empêcher, répandant de la jalousie dans l'esprit de quelques Officiers du Roi, sur de faux soupçons qu'ils eurent que dans la suite le Cardinal ne prétendît que tous ces lieux jouissent du privilége de l'immunité ecclésiastique; mais ils ne purent réussir dans leurs desseins ni empêcher cet établissement, les autres Officiers ayant bien reconnu que tous les prétextes dont ils se servoient n'étoient que des ruses du malin esprit. Il est aisé de juger combien Dieu en fut honoré, sur ce que tous les soirs dans un même temps on entendoit dans toutes les rues de la ville une infinité de voix qui chantoient publiquement les louanges de Dieu, et que tous les vendredis on voyoit passer par toutes les rues quantité de processions d'hommes qui alloient à la Cathédrale en chantant des Psaumes et des Hymnes avec une modestie qui donnoit de la dévotion à tout le monde. Il y avoit jusques à trente-six de ces Confréries dans Milan, et

plusieurs encore dans le diocèse, sans compter vingt-cinq autres Associations de personnes de piété, qui tous les soirs faisoient l'Oraison publiquement en divers endroits de la ville.

Durant le temps de la peste il avoit retiré plusieurs pauvres filles, qui, après avoir perdu leurs parens, se trouvoient dans une extrême nécessité, en sorte que ne sachant où aller, elles étoient en très-grand danger pour leur salut aussi bien que pour leur honneur. Il ne se contenta pas d'avoir eu alors tant de charité pour elles, et de les avoir délivrées de tous les accidens fâcheux qui auroient pu leur arriver, en les mettant sous sa protection, et les faisant assister par quelques personnes de piété, entre autres par un Père conventuel de l'Ordre de Saint-François, de la famille qu'ils appellent de Saint-Augustin, lequel étoit natif de Milan, homme tout spirituel, et qui durant la contagion fit paroître un zèle généreux et admirable pour assister les malades; mais il voulut encore, après que la peste fut éteinte, ne les pas abandonner, et pour cet effet, il fonda une Maison où elles pussent servir Dieu hors de tout péril. Il acheta pour cela un bâtiment où il y avoit une église, une maison et un jardin, que l'on appeloit Sainte-Marie-des-Anges, auprès de Saint-Calimère, où demeuroient autrefois les Frères Humiliés, et qui depuis avoit été habitée par les Pères Théatins au commencement de leur établissement. Il y érigea un Collége sous le titre et la protection de Sainte-Sophie, dont il donna la conduite spirituelle à quelques Religieuses de Sainte-Ursule; et pour l'administration du temporel il choisit un certain nombre d'Ecclésiastiques et de Séculiers des plus considérables de la ville, auxquels il donna soin de veiller, sous l'autorité de l'Archevêque de Milan, sur les biens de ce Collége. Il fit encore plusieurs saints Réglemens qu'il y laissa tant pour l'un que pour l'autre gouvernement. Dieu est beaucoup honoré de cet établissement, et la ville heureusement secourue, parce qu'il sert

encore d'une retraite honorable pour quantité de pauvres filles, qui après la mort de leurs parens y sont élevées dans la crainte de Dieu et dans la pratique des vertus chrétiennes, et qu'on prend soin ou de les marier, ou de les faire entrer en Religion, ou enfin de les placer en quelque autre manière selon qu'elles en sont capables, et toujours pour leur avantage.

Quoiqu'il s'appliquât avec beaucoup de soin à fonder un solide établissement pour ces pauvres filles, cela ne l'empêchoit pas de s'occuper d'un autre qui n'étoit ni moins utile ni moins nécessaire que le premier. Nous avons déjà vu comme durant ce même temps de la peste il fit retirer un grand nombre de pauvres dans le Château-de-la-Victoire, lesquels, depuis que le mal eut cessé, ne savoient où aller pour gagner leur vie. Ce Pasteur incomparable, touché de voir que dans cette misère plusieurs ne pensoient point à leur salut et ne recevoient aucune instruction de personne ; que la plupart vivoient comme des bêtes, et s'abandonnoient à toutes sortes de crimes, comme au blasphème, à l'impureté, au larcin, au parjure, et à quantité d'autres désordres, et même mouroient souvent sans Sacremens et sans aucune assistance spirituelle, résolut de fonder un lieu sous le nom d'Hôpital des Mendians, tant pour les hommes que pour les femmes. Il y fut encore porté parce qu'il remarqua que beaucoup ne faisoient que courir dans les églises, où, par le bruit qu'ils faisoient en demandant l'aumône, ils détournoient les Fidèles de l'attention qu'ils doivent avoir dans leurs prières ; et que plusieurs autres qui étoient assez robustes pour gagner leur vie par leur travail, vivoient dans la fainéantise, et s'adonnoient à toutes sortes de vices.

Après avoir transféré ailleurs les Religieuses de l'Etoile qui étoient au faubourg de la porte Verceline, il établit cet Hôpital dans leur Monastère, où il trouva une église fort commode, et des logemens

propres pour tenir les hommes et les femmes séparés les uns des autres. Il choisit des Administrateurs pour en avoir soin, et un Prêtre pour leur conférer les Sacremens, et leur apprendre la Doctrine chrétienne. Il fit de son côté de grandes libéralités pour fonder cet Hôpital, et il exhorta autant qu'il put les Chefs de la ville, et particulièrement ces Administrateurs, d'y contribuer de leur part. Il obtint d'abord de Sa Sainteté des Indulgences plénières pour le Dimanche de la très-sainte Trinité, et le même jour il en fit l'ouverture par une procession générale, afin d'exciter le peuple à avoir de la dévotion pour cet Hôpital, et à lui faire de plus grandes aumônes. Il voulut qu'on y reçût tous les pauvres mendians, même les étrangers; et depuis on y a fait de si grandes libéralités, qu'on les y entretient maintenant sans leur permettre d'aller demander l'aumône par les rues : ce qui a purgé la ville d'une infinité de misérables, qui étoient encore plus à plaindre pour la pauvreté spirituelle de leurs ames, que pour celle de leurs corps.

CHAPITRE IV.

Saint Charles institue l'illustre Congrégation des Oblats de Saint-Ambroise.

SAINT Charles ayant reconnu, par une longue expérience de plusieurs années, qu'il lui étoit très-difficile de maintenir dans son diocèse la discipline ecclésiastique, d'y faire exécuter les saintes Ordonnances qu'il avoit établies, et d'y gouverner tant de Colléges, de Séminaires, et d'autres lieux de piété qu'il avoit fondés, sans être assisté de quelques bons ouvriers, qui étant dégagés de tous les embarras et de toutes les affaires du siècle, ne s'appliquassent uniquement qu'à gouverner les églises qu'il leur confieroit; et sachant surtout combien on avoit besoin de

bons Pasteurs dans les Paroisses qui étoient proches des pays infectés de l'hérésie, et combien il étoit souvent à propos de changer les Curés, et de les envoyer en d'autres Cures vacantes, où ils étoient plus nécessaires, particulièrement dans les Paroisses abandonnées, comme dans celles des montagnes et des vallées, prit la résolution de fonder une Congrégation de Prêtres séculiers, qui étant unis à lui comme à leur Chef, fussent entièrement soumis à faire tout ce qu'il leur ordonneroit, et dont il pût disposer ainsi qu'il le jugeroit à propos pour le gouvernement de son diocèse, ayant dessein de renouveler en eux le véritable esprit de la vie Ecclésiastique, qui est de servir Dieu purement pour sa gloire, sans chercher ses propres intérêts, et de vivre en commun, à l'exemple des premiers Chrétiens, comme étant tous frères en JÉSUS-CHRIST.

Après avoir beaucoup prié Dieu pour cette affaire, selon sa coutume, il fit choix de quelques Ecclésiastiques qu'il connoissoit avoir de l'inclination pour ce saint Institut, et qui étoient propres pour ce dessein; et plusieurs autres ayant été touchés des discours qu'il leur avoit faits à son dernier Synode, vinrent s'offrir volontairement à lui, d'où il prit occasion de les nommer *les Oblats de Saint-Ambroise*, les ayant mis sous la protection de la sainte Vierge et de ce grand Docteur de l'Eglise, Protecteur et Archevêque de Milan. Il en fit l'établissement le jour de la fête de saint Simplicien, l'un de ses prédécesseurs, qui tomboit au seizième du mois d'août mil cinq cent soixante-dix-huit; ce qui fut approuvé par le pape Grégoire XIII. Il obtint de Sa Sainteté plusieurs graces spirituelles, de grandes Indulgences, et quelques revenus qui avoient appartenu à l'Ordre des Humiliés. Il leur assigna pour faire leurs fonctions l'église du Saint-Sépulcre, qui étoit en grande vénération dans Milan; de sorte que le peuple reçut beaucoup de service du nouvel établissement de ces saints Prêtres. Il acheta pour les loger les maisons voi-

sines qui appartenoient à l'église de la Sainte-Couronne. Et ce ne fut pas sans beaucoup de raisons qu'il choisit particulièrement cette église pour les placer ; car elle est fort ancienne, au milieu de la ville, et fort commode pour le peuple qui y a grande dévotion à cause du saint Sépulcre de Notre-Seigneur qui y est représenté avec quantité de Mystères de la Passion en relief, fort dévots et touchans. Depuis fort long-temps elle avoit été toujours desservie par des Prêtres de sainte vie, qui entretenoient la dévotion de la sainte Couronne, et s'appliquoient à visiter les pauvres malades et à secourir les ames. Quand il vint à Milan, il y trouva le Père Gaspard Belinzago, homme de grande piété, et fort zélé pour la gloire de Dieu et le salut des ames, avec quelques autres Prêtres qui vivoient sous sa conduite, lesquels s'employoient à toutes sortes de bonnes œuvres, sans être engagés en aucun bénéfice, assistant les pauvres, visitant les malades, et tâchant autant qu'ils pouvoient de rétablir la piété chrétienne, dans un temps où elle étoit presque éteinte dans Milan. Quelques-uns de ces Prêtres entrèrent depuis dans la Congrégation des Oblats, entre autres le Père François Gripa, qui fut un homme véritablement apostolique, et regardé de tout le monde comme un Saint. Il fut le confesseur de Louis Monéta, dont nous avons parlé ci-dessus. Le Père Gaspard étoit déjà mort dans une grande estime de sainteté, l'an mil cinq cent soixante-quinze ; son corps fut mis dans l'église souterraine du Saint-Sépulcre, sous l'arc auprès du mur du clocher, du côté du midi. La piété de ces bons Prêtres fut un puissant motif à Saint Charles, comme il l'avoua lui-même, pour établir dans ce lieu sa Congrégation des Oblats, et pour les associer avec eux, dans l'espérance qu'il eut, qu'ils la soutiendroient par leur vertu qui étoit comme héréditaire depuis plusieurs années dans cette célèbre église.

Il leur prescrivit ensuite les Règles qui se trouvent

au livre des Actes de l'église de Milan, voulant que cette Congrégation fût sous l'obéissance de l'Archevêque de Milan, et que pour cet effet, en y entrant, on fit un Vœu simple d'obéissance entre ses mains; que son esprit propre fût de lui être unis comme les membres à leur Chef, de n'avoir point d'autre volonté que la sienne, et de ne rechercher que la gloire de Dieu et le salut des ames; qu'en tout et partout on se comportât avec une modestie et une sainteté qui fût digne de cette union; que tous ceux de cette Congrégation n'eussent point d'autre dessein que d'assister l'Archevêque dans la conduite et le gouvernement de son diocèse, que de travailler dans tous les emplois et les fonctions différentes auxquel il les appliqueroit, comme de visiter la ville ou le diocèse, d'aller en mission, à l'exemple des Apôtres, dans les lieux les plus difficiles et les plus fâcheux, où les ames sont abandonnées et ont besoin d'instruction; de desservir les Cures vacantes, d'être Grands-Vicaires ou Archiprêtres, de diriger les Colléges, les Séminaires, les Ecoles de la Doctrine chrétienne, et les Confréries de la Croix; de faire faire les Exercices spirituels à ceux qui aspireroient aux saints Ordres; en un mot, d'être disposés pour toutes les fonctions ecclésiastiques, comme de prêcher, d'enseigner, de confesser, d'administrer les Sacremens, et de s'employer en toutes autres sortes de bonnes œuvres. Il voulut encore que dans l'église du Saint-Sépulcre on fît tous les jours les mêmes Exercices qui se pratiquent à Rome dans l'église des Prêtres de l'Oratoire de Sainte-Marie-de-la-Vallicelle; exercices certainement très-utiles pour les ames, et qui donnent lieu à quantité de personnes qui n'ont point d'affaires, d'employer saintement leur temps. Tous ces saints Réglemens se pratiquent maintenant; et il se trouve aujourd'hui dans cette Congrégation des Oblats plus de deux cents Prêtres, dont la plus grande partie sont Docteurs, d'une vie fort exemplaire, et d'une vertu consommée, les-

quels sont employés au gouvernement de ce diocèse et au service des ames, avec un succès qui n'est pas croyable. Ainsi on voit parfaitement accomplie l'intention de ce saint Fondateur, et on peut compter l'établissement de cette Congrégation, entre les plus belles actions de sa vie, et entre les plus grands biens qu'il ait faits à son église.

Il divisa tous les sujets de cette Congrégation en deux ordres, dont les uns résidoient toujours dans la maison du Saint-Sépulcre, sans être engagés dans aucun Bénéfice, afin d'être plus libres pour s'employer aux principaux Exercices que nous venons de rapporter, et les autres étoient dispersés par la ville et par le diocèse dans les Bénéfices où on les envoyoit. Quoiqu'ils fussent ainsi séparés les uns des autres, il trouva cependant un moyen admirable pour les tenir toujours aussi unis d'esprit que s'ils avoient demeuré ensemble, afin de les conserver dans le premier esprit de leur Institut, de les avancer dans la piété, et de les perfectionner de jour en jour dans les fonctions ecclésiastiques et dans la conduite des ames. Ce moyen fut de partager toute cette Congrégation en six Assemblées ou Communautés, dont il y en auroit deux dans la ville, et quatre par le diocèse, et il donna à chacune un Supérieur et un Directeur pour le spirituel, ordonnant que tous les Oblats de chaque Communauté s'assemblassent une fois par mois, ceux de la ville dans la maison du Saint-Sépulcre en la présence de l'Archevêque, et ceux de la campagne, tantôt dans un lieu, tantôt dans un autre, selon que le règleroit le Supérieur ou le Directeur de la Communauté; que l'on commenceroit ces Assemblées par lire les règles des Oblats, qu'ensuite on traiteroit par manière de conférence du moyen de les pratiquer fidèlement, de s'avancer dans la piété; et de se perfectionner dans la conduite des ames : que le Supérieur ou Président de l'assemblée feroit une Conférence en particulier à tous ceux qui la composeroient, pour

les exhorter à la vertu ; et que deux de la même Assemblée prêcheroient publiquement au peuple sur quelque sujet utile à leur salut. Par ce moyen tous ces Prêtres, quoique dispersés en divers endroits de la ville et du diocèse, ne laissent pas d'être toujours étroitement unis ensemble par les liens d'un même esprit et d'une charité fraternelle, et ils sont continuellement disposés à recevoir de l'Archevêque comme de leur Chef, les lumières qui leur sont nécessaires pour se conduire eux-mêmes, et pour conduire les peuples qu'il leur a confiés. Voilà quels furent les moyens que Dieu inspira à ce saint Archevêque pour assister les ames et les aider dans l'œuvre de leur salut.

Il témoignoit assez par les effets combien il aimoit tendrement les Oblats ; il les considéroit comme ses propres enfans, et il les appeloit d'ordinaire de ce nom. Il les alloit voir souvent à la Maison du Saint-Sépulcre, où il y avoit une chambre pour lui, dans laquelle il se retiroit quelquefois pour jouir plus familièrement de leur douce conversation ; mais quand il se trouvoit parmi eux, c'étoit avec autant d'humilité que s'il eût été le dernier de la Maison ; il assistoit à tous les Exercices qui s'y pratiquoient, avec tant de joie, qu'il disoit que c'étoit son plus grand plaisir ; aussi avoit-il coutume d'appeler cette Maison, les délices de l'archevêque de Milan. Si quelqu'un d'entre eux tomboit malade, il ne se contentoit pas de le visiter souvent en sa chambre, il vouloit encore lui-même le servir avec une amitié et une affection qui ne peut se concevoir. Le Père Jean-Pierre Stopane, qui est maintenant Archiprêtre de Mazze en la Valteline, étant dangereusement malade, l'an mil cinq cent quatre-vingt, notre saint Cardinal n'en fut pas plutôt averti, qu'incontinent il l'alla visiter, en prit soin, et voulut le servir nuit et jour sans jamais le quitter, comme s'il eût été son infirmier ; mais son mal s'étant augmenté jusques à ce point qu'on ne croyoit pas que jamais

il en relevât, il fut si fort touché de la crainte de le perdre, qu'il fit quantité de prières à Notre-Seigneur pour demander sa santé, qu'il obtint miraculeusement, ainsi que nous le dirons au neuvième Livre ; et comme une certaine personne lui témoignoit sa surprise du soin extraordinaire qu'il en prenoit : *Vous ne savez pas*, lui dit-il, *de quel prix est la vie d'un bon Prêtre.*

Il avoit dessein d'établir dans les villes, les bourgs et les autres principaux lieux de son diocèse d'autres Maisons semblables à celle du Saint-Sépulcre, comme on peut le voir dans les réglemens qu'il avoit dressés à cet effet ; dans lesquelles il y eût plusieurs Oblats pour le service de tout le diocèse, qui fussent comme ses yeux pour veiller sur toutes choses, pourvoir à tous les besoins des ames, et les secourir par de fréquentes instructions et par l'administration des Sacremens. Il espéroit en tirer un grand avantage : mais la mort l'empêcha d'exécuter ce pieux dessein.

Il associa à la même Congrégation des hommes séculiers, qui restant dans le monde demeuroient en leurs propres maisons, pour lesquels il fit des règles particulières. Leur principale obligation étoit de s'employer à toutes sortes d'œuvres pieuses, et surtout à faire la Doctrine chrétienne.

Il institua encore dans l'église du Saint-Sépulcre une Congrégation de femmes, qu'il appela *la Compagnie des Dames de l'Oratoire*, et il leur prescrivit quantité de règles fort saintes et d'exercices de piété à pratiquer. Il souhaitoit que les principales Dames de la ville entrassent dans cette Compagnie, afin de les retirer de l'oisiveté et des divertissemens du monde, qui sont souvent la cause de leur perte ; et que celles qui y étoient associées, assistassent fidèlement à tous les Sermons et à tous les autres Exercices de piété qui se pratiquoient au Saint-Sépulcre, selon l'usage de l'Oratoire, et qu'elles méditassent souvent la Passion de Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST ; ce qui eut un succès admirable.

CHAPITRE V.

Saint Charles fait un voyage à Turin pour visiter le saint Suaire.

Il y avoit long-temps que Saint Charles désiroit de visiter le saint Suaire, où le Corps adorable de Notre-Seigneur Jésus-Christ avoit été enséveli après sa mort. Cette sainte Relique, que la Maison de Savoie possède avec beaucoup de vénération, depuis l'an mil quatre cent cinquante-sept, a été pendant un long espace de temps entre les mains des Rois Chrétiens de Jérusalem et de leurs descendans, desquels elle a passé en celles des Ducs de Savoie en la manière que nous allons rapporter. Marguerite Carma, femme d'Hector de Lusignan, après la mort de son mari, craignant de tomber en la puissance des Turcs, qui en ce temps-là se rendoient maîtres de jour en jour de l'Empire d'Orient, prit la résolution de se retirer en France, et passant par la ville de Chambéry, par un miracle surprenant, le mulet qui portoit ce sacré Dépôt ne voulut jamais passer la porte de la ville ; ce qui lui fit croire que le Ciel demandoit d'elle, qu'elle laissât cette sainte Relique dans ce lieu. C'est pourquoi elle la remit au duc Louis de Savoie et à la duchesse Anne de Lusignan, sœur de Jean de Lusignan, dernier roi de Chypre, laquelle s'étoit aussi retirée dans ce pays pour le même sujet. La divine Providence l'ordonna ainsi, afin que ce Trésor sacré fût toujours en la possession de Princes catholiques zélés pour la foi et la Religion chrétienne.

Saint Charles, après avoir long-temps différé son voyage, résolut enfin, aussitôt que le temps de la peste seroit passé, de se mettre en route pour faire tout le chemin à pied jusques à Chambéry, où étoit ce saint dépôt. Ce dessein ne put être si secret, qu'il ne vînt jusqu'aux oreilles de Philibert Emmanuel,

duc de Savoie. C'étoit un Prince recommandable par sa valeur et ses belles actions, mais encore plus pour sa piété, laquelle il avoit comme héréditaire de ses ancêtres, et dont il a donné des preuves authentiques dans toutes les occasions. Il avoit une affection et une estime très-grande pour saint Charles, à cause de sa sainteté et des actions admirables qu'il avoit ouï dire de lui. Il souhaitoit passionnément de le voir et de passer quelques jours avec lui, afin de profiter de sa conversation pour son avancement spirituel et le salut de son ame. Il apprit avec une joie nompareille la nouvelle de ce voyage; mais ne pouvant pas consentir qu'une personne du caractère et de la vertu du Cardinal fit à pied un voyage si long et si pénible, il fit apporter le saint Suaire, de Chambéry, ville capitale de la Savoie, où réside le Sénat de la province, en celle de Turin; il envoya au devant l'Archevêque de Turin avec quatre autres Evêques de ses Etats, pour l'apporter dans une solennelle procession, qui se fit avec tant de pompe et de magnificence, que Son Altesse accompagnée de tous les grands Seigneurs de la Cour, alla à pied plus de mille pas hors de la ville pour le recevoir, et l'accompagna ensuite jusques à l'église de Saint-Laurent, où on le mit en dépôt dans un lieu fort décemment orné.

Incontinent après il dépêcha à Milan François Lin, son secrétaire, pour en avertir saint Charles, et l'inviter de venir quand il lui plairoit à Turin pour voir le saint Suaire, et y satisfaire sa dévotion, le priant instamment de ne point choisir d'autre logis que son Palais. Il lui fit pourtant savoir, qu'il l'obligeroit beaucoup s'il pouvoit encore différer, jusques à ce qu'il eût terminé une ligue avec quelques Ambassadeurs Suisses, qui l'étoient venus trouver pour cela, et qu'il lui donneroit avis d'abord qu'ils seroient partis. Cette affaire étant terminée, il envoya derechef son secrétaire pour prier le Saint de se mettre en chemin, quand il lui plairoit, avec ordre

de l'accompagner et de le servir dans tout le voyage. Le Cardinal voulut aller à pied, en habit de pélerin, et accompagné de douze personnes de sa famille, et du Père François Adorne de la Compagnie de JÉSUS pour diriger les Exercices de piété qu'on devoit faire pendant tout le chemin. La veille de son départ, il fit assembler dans sa chapelle ceux qui devoient l'accompagner, en présence de tout le reste de ses domestiques; il y fit faire une exhortation par un de la Compagnie, pour apprendre aux autres quelle devoit être l'intention et la fin de leur voyage, qu'il réduisit à ces deux points : premièrement, pour honorer cette sainte Relique; et en second lieu, pour faire quelque pénitence de leurs propres péchés. Ensuite il les exhorta à ne point se proposer d'autre motif, et à s'occuper intérieurement de ces deux points, pour faire ce saint pélerinage avec dévotion.

Afin que toutes choses fussent dans l'ordre, et que chacun pût tirer plus de fruit de ce voyage, il régla tous les Exercices qui devoient se faire par le chemin, en la manière qui suit : Que tous les jours on se lèveroit sur les quatre heures du matin, que chaque Prêtre diroit la sainte Messe avant que de partir, et que ceux qui ne seroient pas Prêtres, communieroient de sa main; qu'ensuite on réciteroit Prime et Tierce de l'Office divin, et qu'après on se mettroit en chemin en disant l'Itinéraire des Clercs; qu'on feroit deux heures d'Oraison mentale, à la fin desquelles on réciteroit à deux chœurs le Rosaire de la sainte Vierge, qu'on en méditeroit pendant quelque temps chaque Mystère, et que si on l'avoit achevé avant que d'arriver au logis où l'on devoit s'arrêter, on ajouteroit quelques Psaumes avec quelques réflexions pieuses pour occuper utilement et saintement tout le reste du chemin. Que d'abord qu'on seroit arrivé au lieu de la dînée, on iroit tous ensemble à l'église principale pour y réciter à genoux Sexte et None, que de là on iroit au logis prendre un repas fort frugal et en maigre, pendant lequel on

feroit lecture de quelque livre de piété. Voilà quels étoient les exercices du matin.

Après dîné on retournoit tous ensemble à l'église, pour rendre graces à Notre-Seigneur et y dire Vêpres; ensuite on se mettoit en chemin, pendant lequel on faisoit deux heures d'oraison mentale, on récitoit les sept Psaumes et quantité d'autres prières, jusques à ce qu'on fût arrivé à la couchée, ne voulant pas qu'il y eût un seul moment de perdu. Quand on étoit arrivé le soir, on alloit d'abord visiter l'église, où l'on récitoit Complies, et l'on faisoit encore oraison pendant quelque temps, de là on alloit souper, et après le repas on s'entretenoit spirituellement des méditations que l'on avoit faites pendant tout le jour. Ensuite le Père Adorne proposoit les points de l'Oraison pour le lendemain; on faisoit l'Examen de conscience pendant un bon quart d'heure, à la fin duquel le saint Cardinal ayant donné la bénédiction avec de l'eau bénite, chacun se retiroit pour se reposer, et ceux qui étoient obligés à l'Office divin, récitoient pour lors Matines en leur particulier.

Il avoit aussi préparé les points qu'on devoit méditer durant ce saint voyage, qu'il avoit distribués en quatre journées, autant qu'il prétendoit employer de temps à le faire, Milan étant éloigné de Turin d'environ trente bonnes lieues. Il y avoit, pour chaque jour, quatre points : le premier étoit sur les voyages que Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST a faits durant sa vie mortelle sur la terre, lorsqu'il prêchoit l'Evangile, qu'il guérissoit les malades, et qu'il sanctifioit les ames; le second étoit sur les voyages, les fatigues et les persécutions des saints Apôtres; le troisième, sur le pélerinage des hommes mortels pendant cette misérable vie; et le quatrième, sur la manière d'honorer le saint Suaire, et sur le fruit spirituel que chacun en devoit tirer, voyant la figure naturelle du Fils de Dieu et les marques certaines des plaies qu'il a reçues pour nous sur son Corps

adorable, qui y restent encore imprimées depuis tant de siècles pour nous en renouveler continuellement la mémoire.

Il partit de Milan, le lundi sixième jour du mois d'Octobre de l'année mil cinq cent quatre-vingt-dix-huit, en la manière qui suit. Tous ceux qui devoient l'accompagner étant assemblés le matin à l'Archevêché en habits de pélerins, le Cardinal célébra la sainte Messe dans sa chapelle, où il communia tous ceux qui n'étoient pas Prêtres, (les Prêtres l'ayant déjà dite); et étant revêtu de ses habits Pontificaux, il bénit leurs bâtons de pélerins, et les leur distribua ensuite de sa propre main : cela fait ils sortirent processionnellement de la ville deux à deux, suivis du Chapitre de l'église Cathédrale, qui les conduisoit en récitant les Psaumes Graduels; le Cardinal allant le dernier de tous, accompagné de plusieurs Ecclésiastiques et d'un grand nombre de peuple. Quand ils furent à la porte de Verceil, il se revêtit de son habit violet de pélerin, de son rochet, et d'un petit manteau par-dessus, prit congé de tous ses Chanoines, les embrassa tous en particulier, leur donna le baiser de paix, ce qui ne put se faire sans beaucoup de larmes de part et d'autre, et enfin ayant donné sa bénédiction à tout le peuple, il prit le chemin de la ville de Novare, gardant fort exactement pendant tout le voyage l'ordre qui avoit été prescrit.

La première pause qu'ils firent, fut à Sidriane, en la maison du Curé, éloigné de Milan de quatre ou cinq lieues, d'où ils allèrent coucher le soir à Tréca, ville du diocèse de Novare presque autant éloignée. Tous les Religieux et la plus grande partie du peuple vinrent en procession plus de mille pas hors de la ville au-devant d'eux; et parce qu'il étoit déjà nuit, on avoit fait mettre des chandelles sur toutes les fenêtres et à chaque porte, et outre cela tout le monde vint encore à la porte de la ville avec un cierge allumé pour le recevoir; enfin on y avoit une si haute

idée de la sainteté du Cardinal, que ceux-là s'estimoient bien heureux qui pouvoient toucher le bout de ses habits, et que tous les pères et les mères portoient entre leurs bras leurs petits enfans pour leur faire recevoir sa bénédiction. Il logea au Couvent des Religieux de l'Observance, où il lut à table pendant tout le soupé, et il ne mangea ensuite qu'une pomme pour sa collation; car il jeûnoit tous les jours de son voyage aussi régulièrement qu'en un autre temps. Le lendemain matin tout le peuple vint avant le jour à l'église pour entendre sa messe, où un très-grand nombre communia, entre autres les principaux de la ville; les Religieux de ce Couvent ayant passé toute la nuit à confesser le peuple qui avoit dévotion de communier de sa main.

Le lendemain, quoiqu'il plût fortement, il ne laissa pas de partir pour venir à Novare, où le Grand-Vicaire en l'absence de l'Evêque, qui étoit malade, vint au-devant de lui avec plusieurs Chanoines et plusieurs Gentilshommes de la ville, pour le prier chacun de loger en sa maison. Son arrivée répandit tant de joie parmi le peuple, qu'on ne peut pas s'imaginer le concours qu'il y eut pour le voir. Il alla faire sa prière à l'église Cathédrale, où les Chanoines le reçurent avec les Orgues et la musique; mais parce qu'il n'étoit encore que huit heures du matin, quoiqu'il plût toujours, et qu'il fût déjà tout mouillé, il ne laissa pas de continuer son voyage, nonobstant toutes les instantes prières que lui firent l'Evêque et les Magistrats de la ville, qui lui avoient préparé un logis exprès pour le faire reposer.

De là il vint à Camarino, où il fit un peu sécher ses habits, et après dîné il arriva à Verceil, avec intention de passer plus loin; mais il en fut empêché par les mauvais chemins et le mauvais temps qui continuoit toujours. Monseigneur François Bonhomme, pour lors Evêque, vint plus de mille pas au-devant de lui, avec tous ses Chanoines et plusieurs des principaux de cette ville; et lorsqu'en retournant ils

furent proche du fleuve Sésia, ils aperçurent une si grande multitude de peuple, de l'autre côté du rivage, qu'on eût dit que c'étoit une nombreuse armée. Ils abordèrent le saint Cardinal avec une joie et un respect qui ne peut s'exprimer, et l'accompagnèrent toujours jusques à la ville, les uns allant devant lui et les autres derrière. Il trouva à la porte tout le Clergé, qui l'étoit venu recevoir en procession avec quantité de cierges et de flambeaux allumés, parce qu'il étoit déjà nuit, et on le conduisit à la Cathédrale, où pendant qu'il fit ses prières et qu'il récita Complies, on ne fit que jouer de l'Orgue, et chanter quantité de motets pieux avec tant d'harmonie, qu'il sembloit que les Anges fussent descendus du Ciel pour faire la joie de ce triomphe. On avoit exposé sur l'Autel quantité de Reliques, que le Cardinal visita et reconnut, et qu'il honora ensuite avec beaucoup de révérence et de dévotion. Il logea dans le Palais Episcopal, et sur le soir il reçut le marquis Fédéric Ferrière, Grand-Maître de son Altesse de Savoie, qu'elle lui avoit envoyé exprès, avec un autre Gentilhomme des premiers de sa Cour, pour le recevoir au commencement de ses Etats, et l'accompagner toujours jusques à Turin, lesquels s'acquittèrent de cette Ambassade avec beaucoup d'honneur et de satisfaction. Comme cet Evêché est suffragant de celui de Milan, on ne sauroit croire les marques de réjouissances que cette ville fit paroître, d'avoir le bonheur de voir son saint Archevêque, d'entendre sa messe, et de recevoir sa bénédiction.

Au sortir de Verceil, l'Evêque de cette ville, quelques-uns de ses Chanoines et plusieurs autres personnes de piété se joignirent à notre saint Cardinal, pour faire avec lui le voyage à pied jusques à Turin. Et comme cette troisième journée fut fort longue et le chemin très-fâcheux, ils ne purent arriver le soir que fort tard au lieu de leur couchée, où saint Charles se trouva si fatigué qu'il fut obligé de se coucher sans rien prendre. Ce qui n'empêcha pas

que le lendemain il ne fût levé aussi matin que les autres pour continuer le chemin. Quand ils furent à trois lieues de Turin, ils rencontrèrent Monseigneur Jérôme de la Rouère, Archevêque de cette ville, qui fut depuis Cardinal, et que Son Altesse avoit envoyé au-devant de saint Charles avec quelques autres personnes de qualité, lesquels dînèrent avec les Pélerins au milieu de la campagne : le saint Cardinal en eut une joie très-grande, n'étant jamais plus aise que lorsqu'il se voyoit dans le besoin de toutes choses. Après ce repas fort frugal, mais très-agréable, l'Archevêque s'en retourna en diligence à Turin, pour revenir avec son Clergé en procession au-devant de ces dévots Pélerins, en la manière qui suit. Le Clergé marchant le premier sortit plus de mille pas hors de la ville, immédiatement après suivoit toute la cavalerie de Son Altesse, qui ayant abordé le saint Cardinal, l'environna avec tous ceux de sa suite, et l'accompagna toujours jusques à la Cathédrale; quelque temps après arriva le Cardinal Guy Ferrière, qui se mit à pied, et se joignit à saint Charles, après l'avoir salué et lui avoir témoigné mille amitiés; et à cinquante pas de la ville se trouva Son Altesse et le Prince de Savoie son fils, avec quantité de marquis, de comtes, de barons et de gentilshommes.

Ces Princes sérénissimes firent voir sur leur visage la joie extrême qu'ils avoient de recevoir un tel hôte: ils l'embrassèrent, et lui donnèrent tous les témoignages d'amitié et d'estime qu'on peut souhaiter. Cet accueil étant fini, ils s'approchèrent de la ville dans l'ordre suivant. Toute la Cour de Son Altesse, superbement vêtue, marchoit devant, et derrière suivoient les douze Pélerins deux à deux avec leurs bâtons à la main, la face et les yeux modestement baissés, et si recueillis en eux-mêmes, qu'en toutes leurs démarches ils ne respiroient que l'humilité et la dévotion. Saint Charles les suivoit, ayant à sa gauche Son Altesse, et à sa droite le Cardinal Ferrière, le Prince Charles de Savoie, l'Archevêque de Turin et

deux autres Evêques ; ils étoient tous environnés de la cavalerie et des gardes de Son Altesse, et derrière eux venoit une multitude innombrable de peuple qui étoit accourue à cette entrée comme à un glorieux triomphe : car dans la vérité n'étoit-ce pas un spectacle bien saint et bien glorieux en même temps, de voir ces dévots et humbles Pélerins marcher avec toute cette pompe et cette magnificence royale. Quand ils furent proche des murailles de la ville, on tira toute l'artillerie, et les soldats qui étoient sous les armes firent une décharge pour témoigner la joie extrême qu'ils avoient de cette heureuse arrivée.

Ils allèrent premièrement à la grande église, pour y faire leurs prières selon leur coutume, et ensuite à celle de Saint-Laurent où étoit le saint Suaire, devant lequel ils prièrent encore Dieu un long espace de temps. Après cela Son Altesse accompagna saint Charles jusques dans le logis qu'elle lui avoit fait préparer, et même jusques dans sa propre chambre. Ce logis étoit proche le Palais Ducal, paré à la royale, avec les mêmes meubles et ornemens que Henri III, Roi de France, fut reçu en retournant de Pologne. Saint Charles demanda par grace que le Cardinal Ferrière ou de Verceil, qui étoit son parent et son ami intime, restât avec lui pour avoir l'honneur de sa compagnie et de son entretien. Il souffrit aussi qu'on le traitât et qu'on le servît à la royale en cette occasion, pour satisfaire Son Altesse qui cherchoit toutes sortes de moyens de lui témoigner la joie qu'elle ressentoit d'avoir reçu chez soi un hôte si saint et si précieux. C'est pourquoi jamais ce grand Prince ne voulut permettre que saint Charles l'allât visiter, ayant donné ordre que d'abord qu'on verroit qu'il voudroit sortir pour ce sujet, on l'en avertît promptement ; ce qui étoit cause qu'il se trouvoit incontinent dans sa chambre. Le respect qu'il avoit pour sa personne étoit si grand, qu'il l'auroit volontiers servi lui-même, s'il lui eût été permis. Pour marque d'une réjouissance publique il ordonna que

pendant trois jours entiers on fermeroit les boutiques, afin que le peuple s'appliquât à la dévotion, et pût profiter de cette heureuse occasion.

Parmi tous ces vains honneurs et ces applaudissemens du monde, notre saint Cardinal ne laissoit pas de conserver chèrement l'humilité chrétienne. Il auroit eu à la vérité beaucoup plus de joie de se voir relégué en quelque pauvre chaumine, où il auroit pris beaucoup plus de goût à manger, selon sa coutume, des herbes et des légumes, que d'être logé dans ce Palais superbe où on servoit sur sa table les mets les plus exquis et les mieux préparés. Cependant il ne crut pas qu'il dût refuser cet honneur, parce qu'il lui étoit offert par un Prince d'un grand mérite et dans une occasion très-sainte; son intention principale étant d'en tirer quelque avantage spirituel pour le bien de ses Etats : car dans tous ces complimens extérieurs il mêloit toujours quelques discours de piété pour gagner les ames à Dieu; c'est là que tendoient toutes ses pensées et tous ses desseins, particulièrement lorsqu'il s'entretenoit avec les Princes et les premiers de la Cour, étant persuadé qu'ils en ont d'autant plus de besoin, qu'il se trouve peu de personnes qui osent leur parler de Dieu et de leur salut.

Il reçut comme une très-grande faveur du Ciel l'accident qui lui arriva en ce temps-là : il ne put faire à pied un voyage aussi long et aussi pénible que celui que nous venons de décrire, sans qu'il lui vînt sous les pieds des ampoules fort grosses qui l'incommodoient beaucoup pour marcher. Il voulut les faire couper par un chirurgien, qui fut si mal habile, qu'il lui emporta beaucoup de chair vive, et lui fit une plaie fort douloureuse, qui ne put être guérie qu'en plusieurs jours, quoiqu'elle fût traitée avec beaucoup de soin. Il supporta avec une patience admirable cette douleur, non-seulement le premier jour, mais encore les suivans, ne laissant pas que de marcher à la maison et par la ville, comme s'il

n'eût point été incommodé, quoique sa plaie fût encore toute fraîche, et qu'elle portât tout le poids du corps, ce qui lui causoit beaucoup de douleur. Il étoit ravi d'avoir le moyen d'honorer par-là les douleurs extrêmes que Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST a souffertes dans ses cinq plaies au temps de sa Passion, et qu'on voit naïvement représentées au saint Suaire, aussi bien que toute la figure naturelle de son Corps adorable.

Le lendemain matin, qui étoit un vendredi, jour dédié à la sacrée Passion de Notre-Seigneur, le bienheureux Cardinal alla à pied à l'église de Saint-Laurent, où, après avoir demeuré long-temps en prières devant la sainte Relique, il dit la messe avec beaucoup de dévotion : une multitude de peuple s'y trouva, et plusieurs y communièrent. Après cela Son Altesse voulut lui donner à dîner ainsi qu'au Cardinal Ferrière ; et pendant ce temps elle fit porter le saint Suaire à la Cathédrale, et l'étendre sur une grande table, afin que ces dévots Pélerins pussent le voir et le considérer plus à leur aise, comme ils firent l'après-dînée. L'Archevêque de Turin, revêtu de ses habits Pontificaux, et accompagné de tous ses Chanoines en chapes, avec quantité de flambeaux et de cierges allumés, le découvrit avec un profond respect, et le leur exposa devant les yeux pour le considérer à loisir. Ils admirèrent ce précieux Trésor, et regardant attentivement la figure du Corps adorable du Fils de Dieu, les marques de ses plaies douloureuses, des épines dont il a été couronné, des clous dont ses mains et ses pieds ont été percés, de l'ouverture que la lance a faite à son côté, des crachats dont sa divine face a été souillée, et de tous les autres coups qu'il a reçus dans toutes les plaies de son Corps, ils en furent si vivement touchés, qu'ils ne purent retenir leurs larmes. Notre saint Cardinal ne se contenta pas de cette vue extérieure, mais élevant son esprit plus haut, il considéra en lui-même pendant fort long-temps, quelles furent

les douleurs que cet aimable Sauveur souffrit en tout son Corps percé de plaies si cruelles et en tant d'autres endroits : il en eut le cœur si attendri, que quelque violence qu'il se fît pour s'empêcher d'en rien témoigner au dehors, les larmes pourtant qui tomboient de ses yeux faisoient assez paroître combien ces divines plaies étoient vivement imprimées dans son cœur. Enfin ils baisèrent tous cette sainte Relique avec dévotion, mais particulièrement les endroits qui étoient marqués des plaies de notre Sauveur.

Le jour suivant on reporta le saint Suaire en l'église de Saint-Laurent, où le Cardinal fut dire la messe; et après y avoir passé toute la matinée en prières, il fut invité à dîner par le prince Charles de Savoie, fils aîné de Son Altesse; il accepta volontiers cet honneur. Pendant le repas il fit lire la Bible, selon sa coutume, et de cette lecture, qui étoit de l'histoire des Machabées, il prit occasion d'entretenir familièrement ce jeune Prince, des choses de piété, avec d'autant plus de joie et de consolation, qu'il reconnut en lui beaucoup de vertu, et une connoissance très-grande de l'Histoire sainte ; ce qui lui en donna une haute estime, et fut cause que depuis il l'aima toujours fort tendrement.

Après dîné, on conclut que le lendemain on porteroit processionnellement le saint Suaire à la Cathédrale, que saint Charles y feroit la procession, et y célèbreroit la sainte messe, et qu'on y commenceroit les prières de quarante heures à la manière qu'elles se pratiquoient à Milan. Mais sur le bruit qui s'étoit répandu, qu'on devoit le montrer publiquement, il étoit venu de tous côtés une si grande foule de peuple, même des pays éloignés, que cette église paroissant trop petite pour les contenir, on fut obligé de changer d'avis, et de le montrer dans la grande place qui est devant le château. On y dressa pour cet effet un échafaud fort élevé et commode, et le matin on y apporta la sainte Relique en procession, où assistèrent deux Cardinaux qui furent

saint Charles et le Cardinal Ferrière ou de Verceil, deux Archevêques, celui de Turin et celui de Tarentaise, et six Évêques, savoir Louis de Grimaldi, évêque de Vence, Hippolyte de Rossi, évêque de Pavie, Jean-François Bonhomme, évêque de Verçeil, César Gromio, évêque d'Ast en Savoie, César Ferrière, évêque de Savonne, et Jean-Marie Taparel, évêque de Saluces, tous revêtus de leurs habits Pontificaux. Le duc, le nonce apostolique Octave de Sainte-Croix, évêque de Cervie, le prince Charles, les seigneurs de la Cour et les chevaliers de Saint-Maurice et de Saint-Lazare, revêtus des habits de leurs Ordres, suivoient le Clergé, et après eux une multitude innombrable de peuple. Les Cardinaux et les Evêques montèrent sur l'échafaud où ils déployèrent le saint Suaire et le montrèrent publiquement au peuple, l'élevant et l'abaissant par trois fois, afin que tout le monde pût voir plus commodément la figure du Corps adorable de notre Sauveur et les marques de ses plaies précieuses.

Après cette cérémonie, on reporta processionnellement le saint Suaire à la Cathédrale, où on l'exposa dans un lieu éminent à la vue du peuple; on y commença les prières de quarante heures; on distribua toutes les heures du jour et de la nuit, afin qu'il y eût toujours devant cette sacrée Relique plusieurs Ecclésiastiques et séculiers en Oraison, et même des Chevaliers de Saint-Maurice et de Saint-Lazare revêtus des habits de leur Ordre. On convint qu'à chaque heure on y feroit une exhortation ainsi qu'on avoit coutume de faire à Milan. Saint Charles en fit trois; le Cardinal Ferrière en eut une pour sa part, et les autres furent prononcées par des Evêques et par d'autres célèbres prédicateurs tant Ecclésiastiques que Religieux. Tout le monde fut extrêmement édifié du bon exemple que le Duc et le prince Charles son fils donnèrent en cette occasion; car non-seulement ils visitèrent plusieurs fois avec une dévotion très-grande cette sainte Relique, mais en-

core on vit souvent le Duc tellement touché, qu'il en versoit des larmes, qui étoient des marques évidentes de sa rare piété. Durant ce temps notre saint Cardinal alla visiter les Corps des bienheureux martyrs et citoyens de Turin, saint Soluteur, saint Adventeur et saint Octave, lesquels reposent dans l'église des Pères Jésuites, où il dit la messe, et communia quantité de personnes.

Son Altesse ayant appris que sur le bruit de cette solennité il étoit venu un grand nombre d'hérétiques des Vallées de Piémont et des pays circonvoisins pour voir le saint Cardinal à cause de sa grande réputation, jugea à propos qu'on continuât encore un jour les prières publiques, et qu'on traitât dans les exhortations des sujets propres pour les convertir. Saint Charles prêcha une quatrième fois pour conclure toute cette cérémonie. Le dernier jour, après avoir passé un long espace de temps en prière devant la sainte Relique, il y dit la sainte messe, et il y communia le Prince et plusieurs autres Seigneurs, qui voulurent ensuite avoir la consolation de dîner avec lui. Après dîné, tous les Pélerins furent encore visiter ensemble le saint Suaire; on le déploya devant eux en présence de Son Altesse et de son fils; le saint Cardinal durant ce temps demeura toujours à genoux, et les yeux tellement arrêtés dessus, qu'il sembloit ne pouvoir se contenter de le regarder; il parut comme immobile, et il ne se remua jamais de sa place jusques à ce qu'on l'eût replié et remis dans sa châsse. Le Duc le pria à dîner pour le lendemain, et le traita avec la même magnificence qu'il auroit fait un Roi. Après le repas ils s'entretinrent ensemble plus de deux heures, du soin que chacun doit avoir de son ame, de l'importance du salut, et de la manière sainte dont un Prince Chrétien doit gouverner ses sujets. Et comme l'hérésie s'étoit répandue en plusieurs endroits de ses Etats de Savoie, voisins de la France, qui en ce temps-là en étoit fort infectée, il l'exhorta autant qu'il put, de chercher les moyens

de la détruire, comme il est arrivé depuis par le zèle et la piété de ce grand Prince et de ses descendans.

Enfin voulant prendre congé de ces Princes, il les remercia des graces et des faveurs infinies qu'il avoit reçues de Leurs Altesses ; et quoiqu'ils connussent bien qu'ils ne pouvoient pas le retenir davantage, ils témoignèrent pourtant un grand déplaisir de le voir partir sitôt ; l'estime et l'affection qu'ils avoient pour lui s'étant encore beaucoup augmentées, depuis qu'ils avoient vu tant de preuves de sa sainteté, et qu'ils avoient joui de ses doux et pieux entretiens. Quand il fut sur le point de partir, le Duc lui amena le prince Charles et Don Amédée ses deux fils, et s'étant mis à genoux avec eux la tête découverte devant le saint Cardinal, il le conjura, les larmes aux yeux, de leur donner sa sainte bénédiction ; saint Charles fut d'abord fort surpris ; il tâcha de les relever, et il s'excusa par humilité de faire ce qu'ils demandoient de lui ; mais le Duc lui dit librement qu'ils ne se relèveroient jamais qu'il ne les eût bénis. Enfin ne croyant pas pouvoir se dispenser de leur accorder cette consolation, il leur donna sa bénédiction ; et alors le Duc ajouta ces paroles ; *J'espère maintenant que Dieu bénira mes affaires, puisque j'ai été béni par son fidèle Serviteur.* Ensuite se retournant vers le prince Charles, son fils, il lui dit premièrement en françois, ensuite en italien, de regarder et d'honorer toujours saint Charles comme son père, et d'obéir à tout ce qu'il lui commanderoit ; il pria aussi le saint Cardinal de le recevoir pour son fils, et de l'assister toujours de ses conseils.

Ce jeune prince reçut cet avis avec beaucoup de joie et de témoignage d'affection pour le saint Cardinal ; ce qui ne fut pas sans effet : car deux ans après, le Duc son père étant mort, et lui ayant succédé étant encore fort jeune, il considéra toujours saint Charles comme son père, et ce saint Cardinal l'aima aussi toujours comme s'il eût été son propre fils, l'assista de ses conseils en toutes les autres ma-

nières qu'il put. Aussitôt qu'il eut appris la mort du Duc son père, il lui envoya pour confesseur un Père Jacobin, qui étoit alors Inquisiteur à Gênes, homme fort sage, prudent, savant, et son ami intime, avec ordre de lui rendre compte de temps en temps de la conduite et des mœurs de ce jeune Prince, dont il s'acquitta fidèlement et avec beaucoup de vigilance jusques à la mort du saint Cardinal. Ce Prince de son côté eut aussi un profond respect pour saint Charles tant qu'il vécut, et après sa mort il n'oublia rien auprès du saint Siége pour avancer sa canonisation. Il honora son Sépulcre d'une très-riche lampe d'argent, où brûlent incessamment onze cierges qu'il envoya à Milan avec grande pompe par Monseigneur Jean-Etienne Ajazza, évêque d'Ast.

La manière honorable dont ces grands Princes reçurent saint Charles, fut un exemple illustre de leur piété à tous ceux qui en furent témoins. Tout le monde en fut si édifié, que plusieurs ne purent en retenir leurs larmes, tant ils étoient touchés de voir reluire en Leurs Altesses cette ancienne piété avec laquelle les Rois et les Empereurs traitoient les véritables Serviteurs de Dieu, qui étoient honorés du Sacerdoce, et particulièrement les Evêques qui en ont la plénitude, comme étant les successeurs des Apôtres et les dispensateurs des mystères de Dieu. On ne peut pas exprimer quelle fut la consolation de ceux de Turin et de tous les étrangers qui étoient accourus en cette ville pour le voir, ni le profit qu'ils remportèrent de ses saintes prédications, et de tous les bons exemples qu'il leur donna, et encore moins l'estime qu'ils conçurent de sa sainteté. Il y eut une Dame fort considérable de cette ville, qui eut tant de dévotion pour lui, qu'elle fit chercher avec toute la diligence possible, le bourdon dont il s'étoit servi dans son voyage, et l'ayant trouvé, elle le conserva en mémoire de lui, comme une très-précieuse Relique. Dieu permettoit toute cette conduite, afin de fortifier ce fidèle serviteur, lui don-

nant toutes ces consolations spirituelles dans un temps où il ne recevoit de son peuple que des contradictions en tout ce qu'il entreprenoit pour le Gouvernement de son diocèse et le salut des ames; afin qu'étant plus encouragé, il se disposât à de plus forts combats que le démon lui préparoit, et qui ne tardèrent pas beaucoup à lui arriver.

CHAPITRE VI.

Saint Charles visite le Mont Varalle, et ordonne des prières publiques pour le roi d'Espagne.

LA mémoire des plaies et des douleurs que Notre-Seigneur JÉSUS-CHRIST reçut en sa Passion demeura tellement imprimée dans l'esprit de saint Charles par les sérieuses et continuelles méditations qu'il en fit durant tout le temps qu'il demeura à Turin, et particulièrement lorsqu'il visita la Relique précieuse du saint Suaire, qu'il résolut en s'en retournant de passer par le Mont sacré de Varalle, où sont représentés, par des figures en relief, tous les mystères de la Passion de notre Sauveur, dans plusieurs petites chapelles qui sont disposées d'espace en espace autour de cette montagne, et d'y séjourner quelque temps pour y méditer encore plus à loisir dans la retraite les douleurs du Fils de Dieu.

Après avoir donc pris congé de Son Altesse de Savoie, qui voulut par honneur le conduire un espace de chemin assez considérable hors de sa ville de Turin, il prit son chemin du côté du Mont Varalle, étant seulement accompagné du Père Adorne et de six de ses domestiques. Il pria le Cardinal Ferrière d'être de la compagnie, parce qu'il souhaitoit passer par son Abbaye de Saint-Michel, pour y visiter les saintes Reliques qu'on y conserve; il y demeura le reste de la journée en prières, et le lendemain il en partit, après y avoir célébré la sainte messe.

Le Mont Varalle est dans le diocèse de Novare, presque aux pieds de la Vallée Sésia, proche du pays des Suisses, sur une petite colline environnée de plusieurs montagnes. L'assiette en est assez agréable, et si fort éloignée de toute habitation, que ceux qui veulent se retirer durant quelques jours pour faire les exercices spirituels, ne peuvent choisir un lieu plus propre ni plus favorable pour leur dessein. Un Religieux de Saint-François, natif de Milan, de la noble famille des Caimi, qui avoit demeuré autrefois au saint Sépulcre de Jérusalem, y avoit bâti depuis plus de cent ans une église en l'honneur de la sainte Vierge, et plusieurs petites chapelles qui étoient dispersées sur la montagne, et dans lesquelles étoient représentés, par des figures en relief, les Mystères de la Vie et de la Passion de Notre-Seigneur, avec son saint Sépulcre, comme il est à Jérusalem; et c'est pour ce sujet qu'on l'appelle *le Sépulcre de Varalle*. Ce lieu est en grande vénération et fort fréquenté depuis l'établissement de cette dévotion; on y a fait quantité de grandes aumônes; et à présent, sans compter la principale église qui est desservie par des Religieux Observantins de Saint-François, il y a encore trente-huit chapelles d'une noble et riche structure, ornées de quantité de riches tableaux enchassés dans des cadres richement dorés et fort délicatement travaillés. Il y a encore dans ce lieu quantité de saintes Reliques, dont il a été enrichi par son premier fondateur.

Saint Charles étant arrivé dans ce saint lieu, sur les trois ou quatre heures après midi, commença d'abord, sans avoir encore rien pris de tout le jour, à visiter les chapelles, et dans chacune il fit sa méditation sur le Mystère qui y est représenté, et le Père Adorne lui en donna les points, comme si de lui-même il n'eût pas su les choisir. Quand il fut nuit, il se retira pendant un moment pour faire collation, où il ne mangea qu'un peu de pain et ne but que de l'eau; ensuite il retourna visiter les mêmes chapelles comme

auparavant, jusques à deux heures après minuit, quoiqu'il fît extrêmement froid; et pour lors il s'en alla se reposer dans une chaire, sans se coucher, jusques à quatre heures du matin, qu'il visita encore quelques chapelles, où il fit oraison fort long temps; il dit ensuite la messe, étant fort tard. Enfin tout enflammé de l'amour de Dieu, il partit de ce lieu, après avoir fait un repas fort frugal d'un morceau de pain et d'un peu d'eau comme le soir précédent, pour se rendre incessamment à Milan, avec une forte résolution de commencer dès cette heure à servir Dieu avec plus de zèle et de ferveur qu'il n'avoit jamais fait.

Dans cette année, il plut à Dieu de visiter par de grandes afflictions le Roi Catholique Philippe II, Prince d'une rare piété, et d'un grand zèle pour la religion Catholique, afin d'éprouver peut-être sa bonté et sa patience, ainsi que nous le devons pieusement croire, puisque c'est la manière ordinaire dont il traite ses plus fidèles serviteurs; car outre les troubles et les guerres civiles qui s'élevèrent dans la Flandre et dans les autres Pays-bas où la plupart de ses sujets, sous prétexte de Religion et de mauvais traitement, se révoltèrent contre lui, leur Souverain légitime, il perdit encore en trois mois les quatre personnes les plus proches et les plus chères qu'il eût au monde.

Le premier fut Don Sébastien, roi de Portugal, son neveu, qui étant allé en Afrique avec une puissante armée pour y défendre la Religion Catholique, sous prétexte de secourir le roi de Fez et de Maroc contre les Turcs, fut défait le quatrième d'Août avec toute son armée, qui étoit composée de toute la fleur de la noblesse de Portugal, de Castille et de plusieurs autres provinces. Outre la perte irréparable de la personne du Roi, tous les Capitaines et les soldats furent ou taillés en pièces, ou faits prisonniers, sans qu'il en échappât un seul, entre lesquels se trouvèrent l'évêque de Conimbre et celui de Porto. Le

Roi Catholique fut d'autant plus affligé de cette défaite, qu'il y perdit un grand nombre de ses meilleures troupes qu'il avoit envoyées au roi Sébastien pour le fortifier. Le second fut Don Venceslas d'Autriche, son neveu, fils de sa sœur, et frère de l'empereur Rodolphe; c'étoit un jeune Prince d'une grande espérance, que Sa Majesté aimoit tendrement et que pour ce sujet elle tenoit auprès de sa personne dans la Cour d'Espagne. Le troisième fut Don Jean d'Autriche, son frère naturel, pour lequel il avoit une affection extraordinaire. Après la fameuse victoire de Lépante qu'il remporta contre les Turcs, il le fit Gouverneur des Pays-bas, dans un temps où il y étoit besoin d'un Prince aussi vaillant, aussi sage, et d'une aussi grande réputation que lui. Ce Prince y étoit déjà avec une puissante armée, et il avoit presque soumis à la Couronne d'Espagne tous ces Hérétiques rebelles, lorsqu'il fut attaqué d'une maladie qui l'enleva au commencement du mois d'Octobre avec un regret universel de tous les sujets d'Espagne. Le quatrième enfin fut Don Ferdinand, son fils aîné, qui étoit déjà reconnu pour son Successeur par les Etats d'Espagne, lequel mourut très-peu de temps après Don Jean d'Autriche : c'étoit un Prince accompli, qui avoit déjà donné des marques de la vertu et du courage qu'il avoit reçu de ses ancêtres.

Ces quatre accidens arrivés si près l'un de l'autre touchèrent extrêmement le cœur du Roi Catholique et le remplirent de douleur, se voyant privé des plus grandes espérances qu'il eût en cette vie. Ce coup pourtant, quoique pesant et rude, ne fut pas capable de l'abattre. Il fit paroître en cette occasion une fermeté d'esprit et une patience digne d'un cœur véritablement royal ; il se soumit à la volonté de Dieu à l'exemple du saint homme Job ; il reçut toutes ces disgraces comme venant de sa part. Il adora humblement la profondeur de ses jugemens, et la conduite sainte qu'il tenoit sur lui : il le pria de lui faire miséricorde, et de ne point l'abandonner à la

tristesse violente qui l'attaquoit de tous côtés : il lui demanda sa grace pour faire un saint usage de tous ces malheurs, afin qu'il en pût profiter tant pour son propre salut que pour celui de ses sujets. Il écrivit aux Vice-rois et aux Gouverneurs de ses Royaumes une lettre digne en vérité d'un Prince très-religieux : car il défend que l'on fasse dans ses Etats aucune chose qui marque la tristesse publique pour la mort de son fils ; mais, au lieu de pompes funèbres, il leur ordonne de prendre des mesures pour qu'il se fasse des processions et des prières publiques afin d'apaiser la colère de Dieu, et de s'appliquer à retrancher dans les lieux sujets à leurs juridictions, les péchés et les scandales publics qui ont attiré sur sa personne et sur ses Royaumes cette calamité générale.

Le Gouverneur de Milan ayant reçu cette dépêche, l'envoya aussitôt à saint Charles, pour lui faire connoître l'intention et les bons désirs du Roi. La lecture de cette lettre remplit le saint Cardinal de douleur et de consolation. Il pleuroit la mort d'un Prince vertueux qui faisoit déjà les espérances d'un grand peuple ; et il ne pouvoit assez remercier le Seigneur des sentimens si religieux qu'il avoit mis dans le cœur d'un Monarque, qui, soumis aux ordres de la Providence, paroissoit plus touché des injures faites à Dieu, que des malheurs de sa Maison et de ses disgraces propres.

Il publia une Lettre Pastorale qu'il adressa au peuple de Milan, dans laquelle il inséra celle du Roi, qu'il fit traduire pour ce sujet d'Espagnol en Italien, afin que chacun pût voir l'intention sainte de Sa Majesté, et se portât avec plus de ferveur à prier Dieu pour toutes les fins qui y sont proposées. Le sujet de la sienne fut une puissante exhortation à la pénitence, pour détourner de la Maison Royale et des Royaumes d'Espagne les effets de la justice de Dieu qui châtie souvent les Rois pour les peuples, comme il châtie aussi quelquefois les peuples pour les pé-

chés des Rois. Voici la teneur de la lettre du Roi d'Espagne.

Lettre de Philippe II, roi d'Espagne, au Gouverneur de Milan.

« Nous avons jugé à propos de vous donner avis,
» qu'il a plu à Dieu d'appeler à lui le Sérénissime
» Prince Don Ferdinand notre fils. Cette mort nous a
» extrêmement touché, tant à cause du bon naturel
» et des rares qualités dont Dieu l'avoit doué, que
» parce qu'il étoit notre fils aîné et notre légitime
» Successeur dans tous nos Etats. Nous vous écrivons
» cette Lettre, afin que vous sachiez que quoique ce
» coup nous ait été fort sensible, nous n'avons pas
» laissé de le recevoir comme venant de la main
» toute puissante de Dieu, et de nous soumettre
» autant que nous avons pu à sa sainte volonté, en
» le remerciant même de la grace qu'il a faite à ce
» jeune Prince de le retirer de ce monde misérable
» et rempli d'une infinité de dangers, pour lui
» donner un Royaume céleste et éternel. Nous sou-
» haitons que vous receviez cette affliction, qui vous
» est commune avec tout le reste de nos sujets, d'une
» manière aussi chrétienne, et que vous empêchiez
» dans tous les lieux dont nous vous avons donné le
» Gouvernement, qu'il ne s'y fasse ni en général ni
» en particulier aucunes marques publiques et exté-
» rieures de deuil et de pompe funèbre ; mais qu'au
» lieu de cela vous procuriez qu'on fasse des proces-
» sions et des prières publiques pour remercier Dieu
» de la faveur signalée qu'il lui a faite, et pour le
» prier humblement d'apaiser sa colère justement
» irritée contre les hommes, à cause des péchés qui
» se commettent tous les jours. Et afin qu'il ne se
» fasse rien que dans l'ordre, et que Dieu exauce
» plus promptement vos prières, et qu'il détourne
» de dessus son Eglise les fléaux qui la menacent de
» tous côtés, vous tâcherez, avec tout le soin qu'il

» vous sera possible, et autant qu'il dépendra de
» vous et que vous en aurez le pouvoir comme
» notre Ministre, de faire cesser tous les péchés et
» les scandales publics, afin que sa colère, qui n'est
» irritée contre les hommes qu'à cause de tous ces
» désordres, étant apaisée, ils puissent par ce moyen
» faire en tout sa sainte volonté, et que son saint
» Nom soit glorifié en toutes ses créatures. A Ma-
» drid, etc.

Saint Charles écrivit à Sa Majesté Catholique et à la Reine, des lettres dignes de lui, c'est-à-dire, remplies de très-saints avis pour faire un bon usage de ce grand coup et de cette terrible épreuve de leur soumission à la volonté de Dieu. Ensuite voulant satisfaire à la pieuse et sainte intention du Roi, et témoigner l'affection particulière qu'il avoit pour lui, et la part qu'il prenoit dans l'affliction qui lui étoit arrivée, il fit publier sa Lettre Pastorale, qu'il data du treizième de Décembre de l'année mil cinq cent soixante-dix-huit. Il y loue hautement la rare piété de ce religieux Prince; il le compare au saint homme Job, et il le propose pour un modèle de vertu à toutes sortes de personnes; il exhorte les Milanois à prier Dieu continuellement pour sa conservation, à se corriger de leurs péchés, et à retrancher les scandales publics, tant afin que Dieu ne soit point offensé, que pour satisfaire aux pieux désirs de Sa Majesté Catholique.

Pour cet effet, il ordonna que pendant un espace de temps assez considérable, on feroit continuellement oraison devant le Saint Sacrement, qui seroit exposé successivement d'heure en heure dans une église, à cette intention. On commença cette dévotion par les prières de quarante heures, dans l'église Cathédrale, avec une assemblée de tout le Clergé et une grande affluence de peuple. Il ordonna encore que dans toutes les Paroisses de son diocèse, on feroit des processions générales et particulières, et que jusques au Carême suivant on feroit une heure d'o-

raison publiquement toutes les fêtes, après Vêpres, dans les églises des Chapitres et des Paroisses; qu'à chaque Messe on ajouteroit l'oraison pour le Roi, et qu'on feroit encore d'autres prières qu'il détermina.

Pendant tout ce temps il ne cessa d'exhorter les Milanois à fléchir la colère divine par des jeunes fréquens et par des aumônes abondantes, dont le propre effet est de racheter les péchés. Pour lui il donna l'exemple de ce qu'il conseilloit de faire; car outre ce qu'il avoit ordonné à son peuple, il fit encore en son particulier de plus longues veilles, et il pratiqua de plus grandes austérités qu'il n'avoit accoutumé, afin qu'il plût à Dieu d'apaiser sa colère, de conserver la personne du Roi et celle de ses enfans, de lui donner toutes sortes de prospérités spirituelles et temporelles, de secourir la sainte Eglise dans tous ses besoins, et de faire miséricorde aux Princes Sérénissimes qui étoient décédés. On reconnut en cette occasion combien Sa Majesté Catholique étoit aimée de ses sujets, parce qu'il n'y eut personne qui ne pratiquât avec diligence et exactitude tous ces exercices de dévotion, et combien le saint Cardinal prenoit de part dans son affliction et lui étoit soumis en toutes choses, par le soin extraordinaire avec lequel il s'appliqua pour faire exécuter tous les ordres que Sa Majesté avoit envoyés.

CHAPITRE VII.

Saint Charles s'oppose aux dissolutions du Carnaval, et donne son Mémorial au public.

Nous avons vu dans les Chapitres précédens, comment le nouveau Gouverneur de Milan, à l'occasion des disputes de la Juridiction, étant sollicité par quelques personnes mal intentionnées pour le saint Cardinal, ne s'étudioit qu'à lui faire de la peine, et à le décrier à Rome, tâchant de diminuer autant qu'il

pouvoit cette haute estime de sainteté qu'on avoit pour lui, et de lui faire perdre ce grand crédit qu'il s'étoit acquis sur tous les esprits; de peur, disoit-il, que dans la suite cela ne portât un préjudice notable à l'autorité du Roi, et ne donnât lieu à quelque sédition populaire. Ce qui étoit fort éloigné de l'intention du saint Archevêque, qui ne prétendoit autre chose, que de procurer le salut de son peuple et de l'obliger à vivre chrétiennement. Et il est certain que c'est le moyen le plus excellent pour conserver les peuples dans le respect et la soumission qu'ils doivent à leurs Princes, parce que tant qu'ils ont la crainte de Dieu, ils sont convaincus que l'Evangile les oblige d'obéir à ceux que Dieu a établis sur eux pour les gouverner.

Le saint Cardinal s'y sentoit obligé, non-seulement par ce motif qui lui étoit commun avec plusieurs autres, mais encore par une attache très-grande qu'il avoit toujours eue pour la Couronne d'Espagne, dont il avoit pris le parti dans toutes les occasions, tant à cause des mérites de cette Couronne, que parce qu'il en étoit né sujet, et que toute la maison des Borromées et lui-même en son particulier en avoient reçu de grands bienfaits. C'est pourquoi il ne doutoit point que tous les desseins du Gouverneur ne fussent des ruses du malin Esprit, qui tâchoit par ce moyen d'empêcher le salut des ames, puisqu'il n'y avoit aucun sujet d'avoir de semblables soupçons de lui.

Ce Gouverneur pourtant, après tout ce que nous avons vu, ne cessoit de solliciter fortement l'affaire de la juridiction, quoique le marquis d'Alcaigne, Gentilhomme très-recommandable pour sa valeur et sa piété, en passant à Milan pour aller à Rome où Sa Majesté Catholique l'envoyoit afin de terminer tous les différens de ses Officiers avec les Ecclésiastiques touchant la juridiction, spécialement dans le Royaume de Naples, l'eût assuré que le Roi son maître avoit en très-grande estime le saint Cardinal, que

c'étoit une folie que de vouloir le décrier dans son esprit, et que très-assurément on lui conserveroit toute l'autorité et la juridiction qu'il avoit. Tout cela pourtant n'empêcha pas qu'au commencement de l'année mil cinq cent soixante dix-neuf, lorsque les gens du monde oubliant entièrement leur salut, s'abandonnent le plus aux dissolutions et aux désordres, à cause de la proximité du carnaval; il fit connoître à plusieurs personnes qu'il souhaitoit qu'on se préparât à des jeux et à des divertissemens publics, et ce qui est le plus surprenant, lui-même pour faire plaisir à ceux qui lui donnoient de si mauvais conseils, ordonna un certain jour de fête des mascarades et des carrousels; ce qui perça de douleur le cœur de notre saint Archevêque, qui savoit combien de semblables dissolutions sont nuisibles au salut des ames et contraires à la véritable piété chrétienne qu'il tâchoit avec tant de soin d'etablir parmi les peuples que Dieu lui avoit confiés. Et ce qui le fâchoit encore davantage, c'est qu'il perdoit l'espérance de pouvoir se servir de la lettre du Roi, ainsi qu'il en avoit eu le dessein, pour déraciner quantité d'abus et de désordres qui régnoient dans Milan depuis long-temps. Cela pourtant ne fut pas capable de le décourager et de le faire relâcher en la moindre chose des saintes résolutions qu'il avoit prises de s'opposer, ainsi que son devoir et sa conscience l'y obligeoient. C'est pourquoi ayant appris que plusieurs des plus intimes du Gouverneur se préparoient à faire un carnaval très-dissolu, dont Dieu seroit grandement offensé et les peuples scandalisés; sachant que cela étoit tout-à-fait contraire aux intentions de Sa Majesté Catholique, comme il étoit facile d'en juger par la lettre écrite au Gouverneur, et que même c'étoit manquer au respect et à la soumission qu'on devoit à ses ordres : il pensa aux moyens dont il pourroit se servir pour s'opposer à ce mal, et après y avoir fait beaucoup de réflexions, il crut qu'avant que d'en venir aux commandemens et aux Censures, il

falloit tenter toutes les voies possibles de douceur. Pour ce sujet il publia une Lettre Pastorale pleine de charité et de tendresse, le vingt-deuxième de Février de l'an mil cinq cent soixante-dix-neuf, dans laquelle il faisoit voir combien les dissolutions du carnaval sont dangereuses, criminelles et opposées à la vie et aux mœurs des véritables Chrétiens; il reprenoit fortement ceux qui s'y abandonnoient au grand préjudice de leurs ames; il leur reprochoit leur détestable ingratitude envers Dieu, dont ils sembloient vouloir irriter la colère et attirer sur eux de nouveaux fléaux et de nouveaux châtimens, au lieu de le remercier de toutes les graces qu'ils avoient reçues de lui, particulièrement lorsqu'il les avoit délivrés de la peste; il leur représentoit qu'ils choquoient extrêmement le Roi Catholique, puisqu'ils n'avoient aucun égard au deuil dans lequel il étoit pour la mort de son fils, et de celle de ses autres plus proches parens, dont nous avons parlé ci-dessus; que non-seulement ils n'obéissoient point à ses ordres, mais qu'ils alloient directement contre sa volonté et son inclination, qu'il avoit fait connoître par ses lettres, dans lesquelles il ordonnoit que l'on retranchât les péchés et les scandales publics dans tous ses Etats, et que l'on tâchât par prières et autres bonnes œuvres d'apaiser la colère de Dieu. Enfin il rapportoit toutes les raisons qui pouvoient éloigner les Milanois de ces sortes de passe-temps, et les porter à vivre plus chrétiennement, appuyant tout ce qu'il disoit, de l'autorité de l'Ecriture sainte ou des saints Pères. Il promettoit encore de donner au public dans quelque temps un livre intitulé, *Le Mémorial de la Vie Chrétienne*, qu'il avoit composé sur la fin de la peste de Milan, afin de les faire ressouvenir des misères extrêmes auxquelles cette ville avoit été réduite durant ce temps déplorable, lorsque Dieu les punissoit justement de leurs débauches et de leurs péchés passés, et pour qu'ils prissent garde de ne pas commettre à l'avenir les mêmes désordres, de peur d'attirer encore sur eux

de semblables châtimens. Il le fit imprimer bientôt après. Pour sa Lettre Pastorale, il crut qu'elle auroit un bon effet, comme véritablement il arriva ; car plusieurs du peuple en furent touchés et en profitèrent, mais non pas ceux qui en avoient le plus besoin : ils en devinrent au contraire plus endurcis, et firent encore pis. Car le Gouverneur ne se contenta pas de ce qu'il avoit déjà ordonné pour les divertissemens du carnaval, il résolut encore de renouveler toutes les anciennes dissolutions qui se pratiquoient le premier Dimanche de carême, comme jeux publics, bals, mascarades et carrousels. Cela étoit entièrement contraire au Décret que le saint Cardinal avoit publié dans son Synode et que tout le peuple avoit accepté comme un précepte de l'Eglise, et par conséquent ne pouvoit se faire sans un grand scandale et un véritable péché mortel.

Le saint Archevêque ayant appris tous ces grands préparatifs, en fut extrêmement affligé, à cause du scandale qui en arriveroit, et que cela détourneroit le peuple d'assister aux Prédications, aux Offices divins, et aux autres exercices de piété qu'il avoit établis en ce premier Dimanche de carême. Considérant d'ailleurs que, comme Archevêque et Pasteur de son troupeau, il ne devoit pas en cette occasion fuir ou se cacher comme un mercénaire, mais s'opposer à ces désordres jusques à l'effusion de son sang, s'il étoit nécessaire, pour défendre de ce loup infernal les ames qui lui étoient confiées ; comme il vit que toutes les voies de douceur qu'il avoit tentées, n'avoient rien produit dans l'esprit des principaux auteurs de tous ces scandales, il publia une Ordonnance, dans laquelle après avoir fait voir par l'Ecriture sainte, les Bulles des Papes, et les Canons des saints Conciles, et particulièrement par ceux du saint Concile de Trente, combien les Chrétiens sont obligés de sanctifier les fêtes, et de s'abstenir durant le carême de tous les divertissemens et spectacles publics, il défend à toutes sortes de personnes, de

quelle qualité ou condition qu'elles soient, de donner des spectacles, carrousels et autres divertissemens publics, pendant tout le carême, tant les jours de fêtes que les jours ouvriers ; il défend encore, pendant toute l'année, de donner de semblables divertissemens les jours de fêtes durant l'Office divin de l'église Cathédrale ; et tout cela sous peine d'excommunication encourue de fait, tant par ceux qui donneroient tels spectacles ou divertissemens, que par ceux qui en seroient auteurs en quelque manière que ce soit ; de laquelle excommunication il se réserve à lui seul l'absolution, et sous peine d'interdit de l'entrée de l'église, encouru aussi de fait par tous ceux qui coopèreroient à semblables divertissemens, ou qui en seroient spectateurs.

Par ce moyen il interrompit le cours de tous ces grands préparatifs, et il empêcha tous les désordres qui en seroient arrivés. Chacun demeura dans son devoir, et n'osa faire la moindre chose contraire à ses Ordonnances, de crainte d'encourir les Censures et d'offenser Dieu. Le Gouverneur en fut furieusement irrité, s'imaginant que le Cardinal n'avoit fait cela que pour le choquer, et lui en faire recevoir publiquement l'affront ; quoique ce ne fut pas sa pensée, et qu'il n'eût point d'autre motif que de s'acquitter de son devoir, et d'empêcher que Dieu ne fût offensé, comme il tâcha de le lui persuader par l'entremise de plusieurs personnes de piété qu'il employa pour l'apaiser. Ce Gouverneur n'en put revenir. Le chagrin qu'il en eut lui fit une telle impression dans l'esprit, qu'il en conserva toute sa vie une aversion mortelle contre le saint Archevêque, laquelle s'augmentoit de jour en jour par les mauvais conseils de quelques esprits turbulens, et ce qui est plus étrange, de quelques Religieux mal intentionnés ; et cela fut cause, dans la suite, de plusieurs troubles ou accidens fâcheux.

La manière sainte de conduire les ames et de gouverner un diocèse, s'apprend beaucoup mieux par

une humble expérience que par toute autre sorte de moyens. Il y avoit pour lors à Milan quelques Religieux fort remplis d'eux-mêmes, qui n'avoient pas la moindre teinture de cette divine science, lesquels se donnoient la liberté de condamner les actions et la conduite de notre saint Cardinal, prenoient le parti de ses ennemis, et témoignoient en particulier et en public ne point approuver tout ce qu'il faisoit : ce qui n'aigrissoit pas peu les esprits contre lui. Il y avoit même des Prédicateurs qui osèrent dire librement en Chaire leurs sentimens sur les différens de l'Archevêque avec le Gouverneur ; et entre autres, il y en eut un qui se flattant beaucoup de l'amitié et de la faveur de ce dernier, parut le plus téméraire de tous. Car ayant été envoyé à Milan par ses Supérieurs pour y prêcher le Carême de l'année mil cinq cent soixante dix-neuf, comme s'il fût venu plutôt pour être l'arbitre des différens de la juridiction que pour prêcher les maximes de l'Evangile, sans avoir aucune connoissance de toute cette affaire, il condamnoit hautement l'Archevêque, et blâmoit sa conduite dans le gouvernement de son diocèse, comme si la Chaire eût été pour lui un Tribunal dans lequel il eût eu droit d'examiner et de juger les actions de ce grand Prélat.

Quand on lui parloit de la licence effrénée que ce Prédicateur se donnoit, il répondoit comme l'humble David lorsque l'insolent Seméi le maudissoit, qu'il en étoit extrêmement fâché à cause que Dieu en étoit offensé ; que pour lui il recevoit cette petite persécution comme lui étant envoyée de Dieu pour le sanctifier ; qu'il remettoit entre ses mains cette affaire et toutes les autres qu'il avoit, et encore plus soi-même. Quoique plusieurs personnes fort considérables, pieuses et dignes de foi le vinssent avertir tous les jours du scandale que ce Prédicateur donnoit par les discours impertinens qu'il tenoit, et qu'il étoit nécessaire d'y remédier, de peur que cela ne fît de mauvaises impressions dans les ames simples, il ne

voulut pourtant jamais en témoigner la moindre plainte, tant il étoit doux et patient dans les injures qui ne concernoient que sa personne, comme aussi parce qu'il estimoit grandement l'Ordre de ce Religieux, lequel pour lors florissoit beaucoup en sainteté, et rendoit de grands services à l'Eglise. Il se contenta seulement d'en avertir en secret ses Supérieurs, afin qu'ils y remédiassent adroitement. La façon de prêcher de ce Religieux leur déplaisoit beaucoup, comme je le leur ai ouï dire moi-même. Ils l'avoient déjà averti paternellement de s'en corriger, mais il s'en étoit moqué, ne s'étudiant qu'à plaire au Gouverneur, qui lui avoit procuré cette Chaire.

Cette manière scandaleuse de prêcher étant venue à la connoissance du Père Inquisiteur, qui étoit le Père Ange de Crémone, Religieux de Saint-Dominique, homme fort zèlé pour la gloire de Dieu, il crut qu'il étoit de son devoir de ne point souffrir qu'on décriât de la sorte un si saint Prèlat. C'est pourquoi s'étant informé soigneusement de la vérité de tout ce qu'on en disoit, et en étant pleinement instruit, il alla trouver le Cardinal, et lui représenta qu'il ne falloit pas dissimuler plus long-temps le scandale de ce Prédicateur; qu'il étoit à propos de s'opposer à de si pernicieux commencemens, et qu'on avoit appris par expérience, que lorsque le démon vouloit introduire quelque nouvelle hérésie parmi le peuple, il commençoit d'abord par décrier les Evêques et par détruire leur autorité, afin qu'ils ne pussent en aucune manière s'opposer à ses desseins. L'évêque de Lodi, Jérôme Féderic, qui se trouva pour lors à Milan, dit la même chose au Cardinal, et confirma tout ce que lui avoit représenté le Père Inquisiteur; il ajouta même qu'il étoit fort louable de vouloir dissimuler l'injure qui étoit faite à sa personne, mais qu'il ne pouvoit pas, sans trahir l'honneur de son caractère, souffrir que la dignité et l'autorité d'Archevêque fût méprisée à son occasion, principalement lorsqu'il s'agissoit du salut des ames, puisque

les lois Ecclésiastiques, et même l'Ecriture sainte, défendoient de reprendre publiquement les Evêques, selon ces paroles des Paralipomènes, *Nolite tangere Christos meos, et in Prophetis meis nolite malignari.*

Saint Charles étant convaincu par toutes ces raisons, consentit qu'on fît ce que l'on jugeroit nécessaire pour l'honneur de Dieu et pour la justice; et le Père Inquisiteur, conjointement avec le Grand-Vicaire, en ayant informé, et ayant ensuite interrogé juridiquement ce Prédicateur, lui interdirent la Chaire, pour jusques à ce que de nouveau il fût approuvé, et le mirent en prison dans la maison du Saint-Office. Ils en donnèrent avis incontinent à Rome, où l'affaire fut renvoyée et décidée quelque temps après. Les Cardinaux du Saint-Office l'élargirent à la vérité de prison, mais ce ne fut qu'après lui avoir imposé une rude pénitence, pour le punir de la faute qu'il avoit faite : ils l'envoyèrent comme par exil dans une certaine Maison de son Ordre, et lui défendirent, pour plusieurs années, de prêcher.

CHAPITRE VIII.

Saint Charles fonde à Milan le Monastère des Capucines de Sainte-Praxède.

PENDANT que ce fidèle Serviteur de Dieu fut persécuté d'un côté, Dieu le consola d'un autre avec avantage; ce fut par un nouvel établissement de Religieuses qui se consacrèrent à Dieu dans un état de vie fort édifiant et fort austère, sous la première Règle de Sainte-Claire, laquelle oblige à un jeûne perpétuel, à ne jamais manger de viande, à coucher sur une simple paillasse, à se lever à minuit pour aller au Chœur réciter Matines, à macérer son corps par de fréquentes et rigoureuses disciplines, à ne jamais parler aux Séculiers, ni les voir, même les plus proches parens, à ne point porter de linge,

à être vêtues d'un gros drap, à marcher déchaussées comme les Capucins, à garder avec une étroite exactitude les trois Vœux essentiels de la Religion, à une grande assiduité nuit et jour à l'oraison, et à plusieurs autres pratiques de toutes les vertus chrétiennes. Cette Règle à la vérité paroît fort austère et fort rude au corps, mais elle est très-sainte et très-consolante pour l'esprit. Une certaine Dame, nommée Marthe Piantanida, avoit assemblé dans sa maison, depuis l'an mil cinq cent soixante-quinze, un certain nombre de filles pieuses, lesquelles étoient sous la direction des Pères Clercs Réguliers de Saint-Paul, et qui étant inspirées de Dieu, prirent résolution d'un commun accord de se faire Religieuses, et d'embrasser l'Institut des Capucines. Pour cet effet elles eurent recours au saint Archevêque, lui découvrirent leur dessein, et le prièrent de leur donner le voile, et de leur permettre de faire profession de la Règle primitive de Sainte-Claire.

Ce saint Prélat en eut une joie très-grande, parce qu'il y avoit déjà long-temps qu'il souhaitoit de voir un Monastère de Religieuses de cet Ordre dans Milan, comme il y en avoit en plusieurs autres villes. Il leur promit qu'en peu de jours il leur donneroit la consolation qu'elles lui demandoient; et sans différer davantage il les examina toutes les unes après les autres, et après les avoir trouvées très-fermes et constantes dans leur vocation, il fit accommoder la maison où elles demeuroient, pour la rendre propre à la clôture d'un Monastère, en attendant qu'elles eussent un lieu plus commode. Depuis il acheta une place voisine d'une grande étendue, et dressa le plan d'une église et d'un nouveau Monastère conformément aux Règles qu'il en a prescrites dans son livre intitulé, *L'Institution de la Fabrique*. Il choisit des personnes de qualité et de vertu auxquelles il donna la conduite de tout cet édifice : il y fit faire un très-beau Monastère avec tous les Offices bien desservis, des jardins, des cours et un cloître; le

tout fermé d'une muraille de la hauteur ordonnée par les Bulles des Papes, par le moyen de laquelle ces Religieuses furent hors de toute sujétion et de la vue même des maisons voisines. Ce saint Cardinal contribua beaucoup à toute la dépense qui fut nécessaire pour le commencement de cet établissement et pour la construction de ce Monastère, qui est à présent un des plus commodes et des plus magnifiques de tout Milan, et où l'humilité et la pauvreté Religieuse sont le plus étroitement observées.

Comme il croyoit cet établissement important pour la gloire de Dieu, il résolut de le faire avec toute la solennité possible, afin de porter le peuple à avoir de la charité pour ces nouvelles épouses de JÉSUS-CHRIST, et à les assister de leurs aumônes pour subsister chaque jour, parce qu'elles ne possèdent aucun bien, ni en particulier ni en commun. Le premier Dimanche après Pâques, vingt-sixième jour d'Avril de l'année mil cinq cent soixante-dix-neuf, ayant assemblé dans l'église Cathédrale tous les Ecclésiastiques et tous les Religieux de la ville, après avoir dit la sainte Messe, revêtu de ses habits Pontificaux, il bénit, en présence d'une multitude incroyable de peuple, les nouveaux habits de Religion de ces saintes filles : et ensuite il les en revêtit jusques au nombre de dix-huit, leur mit à chacune une grande croix sur les épaules, et une couronne d'épines sur la tête, à l'exemple de JÉSUS-CHRIST, qu'elles choisissoient pour l'époux de leurs ames, et pour le modèle de la vie austère qu'elles embrassoient. De là il les conduisit processionnellement, allant toutes deux à deux, jusques en leur Monastère, où il les enferma et les mit sous la conduite de quatre Religieuses du même Ordre fort pieuses et prudentes, qu'il avoit fait venir de Pérouse pour ce sujet.

Comme on avoit déjà commencé de creuser les fondemens de l'église qu'on devoit bâtir sous le titre de Sainte-Praxède, il en bénit le même jour la première pierre, qu'il posa ; il accorda Indulgence plé-

nière à tous ceux qui assistèrent à cette procession, selon le pouvoir qu'il en avoit obtenu de Rome par un Bref qu'il avoit fait venir exprès pour cela. Personne n'assista à cette célèbre cérémonie, sans en être extrêmement touché, et sans bénir Dieu d'un si saint établissement. Il voulut que ce Monastère fût sous le Gouvernement de l'Archevêque de Milan et de sa juridiction, tant parce qu'elles étoient ses propres filles spirituelles qu'il avoit engendrées à JÉSUS-CHRIST et à l'Église, que pour quantité d'autres raisons fort considérables.

Dieu a tellement répandu sa bénédiction sur cette Maison, qu'on ne peut pas douter que ce ne soit son ouvrage; car maintenant le nombre des Religieuses est de plus de cinquante; et il y est entré des filles de la première qualité, extrêmement délicates, qu'on n'auroit jamais cru capables de supporter l'austérité de la vie qui s'y pratique; et cependant elles le font, non-seulement avec une patience admirable, mais encore avec une joie et une consolation qui ne peut s'exprimer: Notre-Seigneur, par l'onction et la douceur de sa grace, fortifiant leur foiblesse, et leur faisant trouver du plaisir dans ce qui est le plus contraire à la nature. Enfin elles se sont tellement avancées en la vertu et en la sainteté, que tout Milan en est extrêmement édifié, et que plusieurs ont recours à leurs prières dans les afflictions qui leur arrivent: et même quelques villes, comme Pavie et Crémone, sont venues en demander pour faire de semblables établissemens; ce qu'on n'a pu leur refuser.

Je ne veux pas oublier ici la résolution constante et généreuse que prit la comtesse Coronne, fille du comte Jean-Baptiste Borromée, de mépriser, à l'exemple du saint Cardinal son proche parent, toutes les grandeurs et les délices du monde, dans le temps même qu'elle pouvoit en jouir avec le plus de liberté, n'ayant plus de frère ni de sœur que la comtesse Hippolyte, dame d'un esprit rare et d'une piété extraordinaire, laquelle fut mariée au comte Albéric

Beljoyeux. Elle préféra Jésus-Christ à tous les partis avantageux qui se présentèrent ; et quelque délicate que fût sa complexion, elle aima mieux être revêtue d'une grosse bure sur sa chair nue, sans chemise ni autre linge, et être ceinte d'une pesante corde, que de porter des habits précieux et superbes, tels que les portent les personnes de son sexe et de sa condition. Elle fit profession dans ce Monastère, où elle prit le nom de sœur Hélène ; elle n'y eut point d'autre vue, que d'y passer le reste de ses jours dans une continuelle pénitence, et de souffrir quelque chose pour témoigner l'amour qu'elle avoit pour Dieu. Notre-Seigneur lui fit la grace de lui faire porter la croix d'une infirmité corporelle accompagnée de douleurs si aiguës, qu'on peut à juste titre lui donner la qualité de martyre, pour la constance généreuse avec laquelle elle l'a toujours portée sans faire paroître le moindre signe d'impatience.

Après avoir été ainsi éprouvée pendant l'espace de trois ans et trois mois, et, pour ainsi dire, comme épurée dans l'amour de Dieu par des douleurs continuelles qui lui faisoient souffrir un cruel martyre ; elle alla recevoir, comme nous pouvons pieusement le croire, la couronne de ses travaux dans le Ciel, laissant après elle une telle odeur de sainteté, que toute la ville de Milan en fut embaumée. Il y parut même une espèce de miracle, après sa mort, pour témoignage de sa rare piété. Car les Religieuses qui l'assistèrent en sa maladie, lui ayant fermé les yeux à plusieurs reprises, après qu'elle fut expirée, elle les ouvrit toujours jusques à ce que la mère Hiéronyme de Perouse sa Supérieure, lui mettant les mains dessus, lui dit ces paroles : *Ma fille, comme vous m'avez toujours été très-obéissante pendant votre vie, aussi je vous prie de m'obéir maintenant, et de permettre que nous vous fermions les yeux ;* à quoi elle obéit sur-le-champ, comme si elle eût été en parfaite santé ; et depuis ne les ouvrit jamais plus. Ce que toutes les autres Sœurs prirent pour un miracle évident de son

obéissance, et pour une marque certaine que son ame jouissoit dans le Ciel de la gloire des Bienheureux.

CHAPITRE IX.

Saint Charles célèbre son cinquième Concile Provincial ; et il transfère les Reliques de saint Nazare, et d'autres Saints.

TROIS ans étant déjà expirés depuis la célébration du quatrième Concile provincial, saint Charles commença à se préparer pour célébrer le cinquième, quoique le dernier ne fût pas encore confirmé par le saint Siége apostolique. Il crut qu'il étoit à propos d'insérer dans les Actes de ce Concile toutes les précautions dont il s'étoit servi durant le temps de la peste, afin qu'en semblables occasions les autres Evêques et Pasteurs de l'Eglise pussent y avoir recours, pour voir de quelle manière ils doivent se comporter lorsqu'il plaît à Dieu d'affliger de la sorte son peuple; ayant lui-même reconnu par expérience, que pour lors on se trouve si surpris, qu'on ne sait quel remède apporter; d'où il arrive de très-grands préjudices aux malades tant pour le corps que pour l'ame. Il crut donc remédier suffisamment à un si grand mal, en décrivant fort au long les soins et la diligence avec lesquels il avoit tâché de soulager son peuple dans cette affliction publique : ce qui se trouve dans la seconde partie de ce Concile, qui fut célébré au commencement du mois de Mai de l'année mil cinq cent soixante-dix-neuf. Tous les Evêques de la Province s'y trouvèrent comme dans les précédens, et ils y firent quantité de Décrets fort utiles pour la juridiction Ecclésiastique, la célébration des jours de fêtes, et la réformation des mœurs.

Les Pères de ce Concile apprenant que le saint Archevêque menoit une vie extrêmement austère,

et particulièrement qu'il ne couchoit que sur des ais couverts d'un simple linceuil, et considérant d'ailleurs les grands travaux que son zèle lui faisoit entreprendre pour la conduite de son diocèse et pour la défense de la juridiction Ecclésiastique, le prièrent tous unanimement, comme ils avoient déjà fait dans le quatrième Concile, de relâcher quelque chose de cette grande austérité, de peur qu'il ne tombât dans quelque incommodité qui l'empêcheroit le reste de ses jours de s'appliquer au gouvernement de son peuple avec le même soin qu'auparavant. Quoique ce saint Pasteur fût convaincu que de telles pénitences lui étoient nécessaires pour s'opposer devant Dieu aux péchés de son peuple, et particulièrement des personnes qui étoient contraires à *tous ses bons* desseins; cependant, pour témoigner combien peu il avoit d'attache à son propre sens et combien il estimoit la sainte obéissance, il voulut bien condescendre en quelque chose à ce que ses Evêques suffragans lui demandèrent. Pour ce sujet il prit pour son lit une paillasse; encore voulut-il qu'elle fût piquée, pour se priver du peu d'aise et de commodité qu'il auroit pu trouver si la paille étoit remuée; et pour sa couverture il fit remplir de paille une grosse toile, et la fit piquer en forme de contrepointe. Il se servit aussi d'un traversin rempli de paille. Voilà quel étoit le lit mollet et magnifique dont ce grand Cardinal se servit jusques à la mort.

Il jugea à propos de se servir de l'occasion de plusieurs Evêques qui étoient assemblés en ce Concile, pour faire la translation du Corps du martyr saint Nazare, et de quelques autres Reliques, qui étoient dans une église dédiée à ce glorieux martyr, laquelle s'appeloit autrefois la Basilique des Apôtres, à cause qu'on y conservoit quelques Reliques des saints Apôtres saint Pierre et saint Paul, que saint Simplicien apporta de Rome avant qu'il fût Archevêque de Milan; mais depuis elle prit le nom de Saint-Nazare, lorsque saint Ambroise y fit la translation du corps de ce

même Saint. Les Chanoines de cette Collégiale ayant pris la détermination, dès l'année précédente, de réparer et d'embellir cette église selon que le saint Archevêque l'avoit ordonné dans sa visite, il fut nécessaire de toucher aux Corps saints qui y reposoient; c'est pourquoi il voulut qu'on cherchât avec grand soin le Corps du glorieux martyr saint Nazare, dont les os entièrement décharnés furent trouvés environ sept ou huit brasses sous terre dans un Sépulcre d'un très-beau marbre couvert d'une pierre fort dure. Saint Charles en étant averti, y alla aussitôt pour le reconnoître, et il y demeura en oraison jusques à minuit avec quelques-uns des Chanoines, du nombre desquels fut Monseigneur Charles Bascapé, maintenant évêque de Novare, lequel en fait une très-ample relation dans la vie de notre Saint qu'il a composée, où il refute l'erreur de ceux qui ont écrit que le Corps de ce glorieux martyr avoit été porté à Metz sur les confins de l'Allemagne par Grodegandus, évêque de cette ville, l'an de Notre-Seigneur sept cent soixante-quinze, sous le Pontificat de Paul I. Ce qui paroît très-éloigné de la vérité, puisque ce Pape étoit mort huit ans auparavant, et que dans ce temps la ville de Milan jouissoit d'une paix solide, ayant été délivrée de la domination des Lombards par l'empereur Charlemagne : d'où l'on peut conclure qu'il n'y a aucune apparence qu'on eût emporté cette précieuse Relique; à quoi on peut ajouter, que saint Charles qui étoit très-éclairé en ces matières, la reconnut pour véritable et pour assurée.

On y trouva encore, sous l'autel de saint Pierre, qui est au milieu de l'église, une petite cassette d'argent ornée de divers mystères de la Passion de Notre-Seigneur, et dans laquelle il y avoit quelques linges et un petit vase rond avec un os dedans enveloppé d'un voile, qu'on crut être les Reliques des saints Apôtres. On y trouva de plus les Corps des saints Archevêques de Milan, saint Venecius, saint Oldrade, saint Glicerius Landrien, saint Marole et saint Lazare

Boccardius, qui institua à Milan les litanies des Rogations. Du côté de l'Evangile étoit le Corps de saint Olderic, évêque d'Aost, et dans une chapelle de l'autre côté, celui de saint Matronien, ermite. On leva tous ces Corps, et on les mit dans des châsses fort riches pour les garder jusques à ce qu'on en fît la translation, que saint Charles jugea à propos de différer, pour la faire avec plus de pompe et de solennité par le moyen des Evêques assemblés au Concile, et afin qu'on eût plus de temps pour rétablir le grand Autel, et orner le Chœur et toute l'église pour cette grande cérémonie.

Il donna les ordres nécessaires pour cela, et il commanda particulièrement qu'on tapissât toutes les rues par où la procession devoit passer. La veille il alla avec quelques Evêques mettre chaque Corps saint dans une châsse richement travaillée ; ce qu'ils firent avec une très grande révérence et une consolation extraordinaire, sentant une odeur douce et agréable qui sortoit de ces précieuses Reliques toutes les fois qu'ils les touchoient. Le lendemain tous les Ecclésiastiques de la ville se trouvèrent à la procession avec leurs plus précieux ornemens et un cierge à la main, et le Cardinal avec les Evêques étant pontificalement revêtus portèrent sur leurs épaules ces précieuses châsses tout le long du chemin, avec une édification de tout le peuple qui ne peut s'exprimer. A la fin de la procession, ils mirent toutes ces saintes Reliques sur le grand Autel, excepté le Corps de saint Oldéric, qu'on mit sur un Autel nouvellement construit, du côté de l'Evangile, dans un endroit où auparavant il y avoit une porte, et le Corps de saint Matronien, qu'on mit dans la même chapelle où il étoit auparavant. Depuis cette solennelle translation, le peuple a eu une si grande dévotion pour ces Corps saints, que maintenant cette église est une des plus fréquentées de Milan, principalement la chapelle de saint Oldéric, à cause des graces particulières qu'on y reçoit par son intercession.

CHAPITRE X.

Saint Charles célèbre son sixième Synode ; il consacre l'église de Saint-Fidèle, et il institue le lieu du Dépôt.

LE Concile provincial ne fut pas plutôt fini, que saint Charles commença à se préparer pour le Synode, n'ayant jamais manqué de le tenir tous les ans, selon l'obligation que le saint Concile de Trente en a imposée à tous les Evêques ; et lorsqu'il avoit quelque empêchement légitime, qui ne lui permettoit pas de le célébrer dans le temps ordinaire, il demandoit permission au Pape de le transférer dans un autre temps. Il l'indiqua pour cette année mil cinq cent soixante-dix-neuf, au douzième du mois de Juin; et sans parler de toutes les cérémonies ordinaires et de toutes les saintes Ordonnances qu'il avoit coutume d'y faire, je dirai seulement, qu'il s'appliqua singulièrement en celui-ci, à imprimer dans les cœurs de tous ses Ecclésiastiques, la crainte de Dieu et le zèle pour le salut des ames, par trois prédications très-pathétiques qu'il fit et qui étoient pleines de l'esprit de Dieu.

A la fin, après qu'il eut donné audience, selon sa coutume, à tous ceux qui avoient quelque affaire à lui proposer touchant la conduite des ames ou le bien des Paroisses, et qu'il eut congédié tout son Clergé, il fut prié par les Pères Jésuites de vouloir consacrer une nouvelle église de saint Fidèle qu'ils avoient fait bâtir ; et le vingt-quatrième du même mois de Juin, il alla en procession, de l'église Cathédrale, avec tout son Chapitre, suivi d'un grand concours de peuple, dans l'ancienne église, où après avoir levé le Corps de ce Saint, et celui de saint Carpofore, qu'il avoit mis sur le grand Autel comme en dépôt, il y avoit trois ans, il les transporta avec toute la vénération et la solennité requise sur l'autel de la nouvelle

église, qui avoit été richement paré pour ce sujet. Il fit le panégyrique de ces grands Saints, pour exciter le peuple à les honorer et à les imiter. Et après le sermon, il célébra la sainte messe, qui fut la première dite en cette église, où il communia toute la matinée un grand nombre de personnes qui y accoururent pour implorer le secours de ces glorieux Martyrs dans leurs nécessités publiques et particulières. Depuis on démolit l'ancienne église, et les Pères Jésuites commencèrent à faire leurs fonctions dans la nouvelle, quoiqu'elle ne fût pas encore entièrement achevée.

Le zèle admirable dont le cœur de ce saint Archevêque étoit animé, lui faisoit chercher tous les moyens possibles pour porter les ames à Dieu et les retirer des occasions du péché; et c'étoit pour lui une douleur qui ne peut s'imaginer, de savoir que dans Milan il y eût des femmes perdues, lesquelles se prostituoient publiquement à toutes sortes de saletés, puisque outre la perte de leurs ames propres, elles étoient encore comme des pestes publiques qui en faisoient périr malheureusement une infinité d'autres, qui se sacrifioient honteusement au démon, et se rendoient esclaves du péché le plus honteux et le plus brutal dont l'homme soit capable.

Pour remédier à un désordre si scandaleux, on avoit déjà fondé deux Maisons pour y retirer ces malheureuses créatures : la première étoit le Monastère du Réfuge, où elles prenoient l'habit de Religieuses, et faisoient les trois Vœux de Religion; et l'autre étoit la pieuse Maison de Sainte-Valerie, où elles demeuroient sans être liées par aucun Vœu. Saint Charles eut toujours un très-grand soin de ces deux Maisons; il les visitoit souvent, et leur procuroit tout le bien qu'il pouvoit; il exhortoit ceux qui en avoient la conduite à prendre garde que rien n'y manquât, et de son côté il leur faisoit de grandes aumônes. Mais voyant que ces lieux n'étoient pas cacapables de contenir toutes celles qui, après s'être mal-

heureusement abandonnées, vouloient quitter leur péché, et que les conditions avec lesquelles ils avoient été fondés y étoient formellement contraires; quoiqu'il eût déjà établi la Maison du Refuge, dont nous avons parlé ci-dessus, il résolut de fonder encore une autre Maison, où on pût retirer toutes ces malheureuses créatures, sous l'autorité et avec la permission de l'Archevêque. Il avoit déjà donné quelque commencement à cet établissement, dès l'année mil cinq cent soixante-quinze, ayant loué une maison pour ce dessein, où il avoit prescrit une espèce de règle pour la conduite de quelques-unes qu'il y avoit renfermées.

Ayant remarqué quelque progrès pour le salut de leurs ames, il en fit l'érection par un Acte public, au mois de Juillet de l'année mil cinq cent soixante-dix-neuf; il leur donna des Règles tant pour la conduite spirituelle que pour le gouvernement du temporel; il voulut qu'il y eût une Congrégation de douze personnes choisies pour avoir soin de ce saint lieu, deux desquelles fussent Ecclésiastiques et les autres Séculières; et qu'il s'appelât *le Dépôt*, sous la protection de sainte Magdelène, en ayant fait l'érection le jour de la fête de cette grande Sainte. Il y mit pour confesseur ordinaire un homme d'une rare piété, qui eut grand soin de les retirer de leurs mauvaises habitudes, et de les ramener dans la voie assurée de leur salut. Pour la conduite intérieure de la Maison, il établit certaines femmes fort craignant Dieu, et très-propres pour cet emploi. Il appela ce lieu *le Dépôt*, parce qu'on y retire ces pauvres pécheresses comme dans un lieu de dépôt, en attendant qu'on trouve quelque autre moyen pour les établir, soit en les mariant, soit en leur faisant faire profession aux Remises du Crucifix, soit en les établissant parmi les Pénitentes de Sainte-Valérie, ou enfin en les plaçant en quelque autre manière qu'on juge la plus propre pour leur salut. Cet établissement fut une œuvre fort agréable à Notre-Seigneur, et très-

utile au bien des ames, dont plusieurs ont été retirées par ce moyen du chemin de la damnation. Comme il a coupé la racine à un très-grand nombre de désordres et de scandales, Dieu aussi y a donné beaucoup de bénédictions par le bon ordre qu'y établit le saint Cardinal, et par les grandes libéralités qu'il y a faites pendant tout le temps qu'il a vécu.

CHAPITRE XI.

Saint Charles assiste au Chapitre général des Pères de la Congrégation de Saint-Paul, et à celui des Frères de Saint-Ambroise.

L'UN des principaux et des plus grands ornemens de la noble ville de Milan est la pieuse et vénérable Congrégation des Clercs Réguliers de Saint-Paul, communément appelés Barnabites, laquelle y est en grande estime, et y a pris son origine en l'an mil cinq cent trente. Ses premiers fondateurs furent trois saints Prêtres de noble condition et Milanois, savoir, Anne-Marie-Zacharie de Crémone, Barthélemy Ferrari, et Jacques-Antoine Morigia, lesquels renonçant à toutes les prétentions du monde, s'unirent ensemble pour vivre en commun dans une charité fraternelle selon l'esprit des premiers chrétiens. Toute leur occupation étoit de chercher la gloire de Dieu en toutes choses, de s'avancer dans la perfection le plus qu'il leur étoit possible, et de secourir les ames par l'administration des Sacremens et les autres Exercices de piété. Plusieurs étant attirés par leurs bons exemples, s'associèrent avec eux et fondèrent cette célèbre Congrégation, par l'autorité du saint Siége. On les appella *Barnabites*, parce qu'ils commencèrent leurs premiers Exercices dans une église du glorieux Apôtre saint Barnabé, au faubourg de la porte Tosa. Dieu répandit tant de bénédictions sur cette nou-

velle Congrégation, qu'en peu de temps elle s'accrut et se multiplia en plusieurs villes de l'Italie avec un très-grand fruit. Leur Institut est de confesser, de prêcher, et de conduire les ames, selon que les Evêques les emploient dans leurs diocèses.

Il y a eu dans cette Congrégation de grands hommes en science et en piété, entre lesquels deux ont principalement excellé, qui sont le Père Dom Alexandre Sauli, noble Génois, qui fut premièrement Evêque d'Alérie en Corse, et depuis de Pavie, et le Père Dom Charles Bascapé, gentilhomme Milanois, dont nous avons déjà parlé, et dont nous parlerons encore plusieurs fois en cette Histoire. Il enseignoit le Droit dans l'Université de Milan, lorsque saint Charles l'appela à l'état Ecclésiastique et le fit Chanoine. Il l'employa souvent dans les affaires qui regardoient le gouvernement de son diocèse; mais se sentant appelé à une vie plus retirée et plus parfaite, il entra dans cette Congrégation, où il fut élevé aux premières charges. Il a écrit en latin, avec beaucoup d'exactitude et de piété, la Vie de notre saint Cardinal, que nous avons depuis traduite en notre langue. Le pape Clément VIII ayant reconnu son mérite extraordinaire, le fit évêque de Novare, où l'on peut dire qu'il est maintenant l'ornement de l'Eglise par sa rare piété, par sa prudence sainte à conduire les ames, et par toutes les autres vertus Episcopales qui éclatent en lui dans un souverain degré.

Le nombre de ces Pères et de leurs Maisons s'étant beaucoup augmenté et s'augmentant encore de jour en jour, et leurs Constitutions leur paroissant trop succintes pour les conduire, ils crurent qu'il étoit à propos d'en dresser d'autres; et afin d'y donner plus de poids et d'autorité, ils obtinrent du Pape, que saint Charles, comme un Cardinal fort éclairé et de grande expérience, présidât à leur Chapitre général par l'autorité du saint Siége. Ils y en firent de nouvelles, qui furent depuis approuvées par une

Bulle de Grégoire XIII. Le saint Archevêque reçut bien de la joie de cette commission, à cause de l'affection particulière qu'il avoit pour ces bons Pères. Il les estimoit beaucoup, et se rendoit assez familier avec eux, se retirant souvent dans leur Maison de Saint-Barnabé, et en d'autres de leur Congrégation, pour y passer quelques jours dans le recueillement et les exercices de piété. Il employoit ces Pères dans la conduite de son diocèse, lorsqu'il en avoit besoin; et de leur côté ils étoient entièrement soumis à tout ce qu'il souhaitoit d'eux, et avoient une grande affection pour lui; ce qui fut cause qu'il s'appliqua avec beaucoup de plaisir à leur donner de saintes Constitutions.

Il fut prié vers le même temps, par les Frères solitaires de Saint-Ambroise, qui ont leur *Monastère* hors de la ville de Milan, dans un lieu un peu écarté, de vouloir aussi assister à leur Chapitre général avec l'autorité du saint Siége; et par le moyen de ses bons et saints conseils, ils établirent des Réglemens fort utiles pour la conduite et le bien de leur Religion, laquelle a pris son origine, dans Milan, de trois gentilshommes d'une rare piété, savoir Alexandre Crivelle, Albert Besozzo, et Antoine Pietra-santa, lesquels renonçant aux vanités du monde, se retirèrent dans ce lieu, qui est environné d'un petit bois, où depuis ils ont bâti un Monastère. Et parce qu'autrefois saint Ambroise, selon la croyance commune, alloit souvent dans ce lieu pour s'y appliquer avec plus de liberté à la prière et à la composition de ses livres, on les a toujours appelés les Frères de Saint-Ambroise-de-la-forêt. La réputation de ces trois hommes de piété s'étant répandue, plusieurs furent attirés par leurs bons exemples à embrasser le même état de vie, ce qui les obligea ensuite de fonder, par l'autorité du saint Siége, une Congrégation Religieuse, conservant partout l'Office Ambrosien, et le même nom de leur premier établissement. Cet Ordre depuis s'est amplifié en plu-

sieurs provinces de la Religion chrétienne. Mais comme par la suite des années l'observance régulière s'étoit un peu relâchée, saint Charles s'appliqua avec un zèle merveilleux à rétablir ces bons Pères dans la première ferveur de leur Institut; et quoiqu'il fût accablé d'une infinité d'affaires très-importantes, il voulut pourtant les différer pour leur rendre ce service : tant il avoit d'affection pour les Religieux, et de désir de les voir dans le premier esprit et la première ferveur de leur Ordre.

CHAPITRE XII.

Saint Charles visite l'évêché de Vigevane, et quelques autres lieux du diocèse de Milan. Il procure que l'évêché de Come soit visité, et qu'on envoie un Nonce apostolique auprès des Suisses et des Grisons Catholiques. Il fonde à Milan un Collége pour les Suisses.

SAINT Charles avoit autrefois commencé de visiter les diocèses de sa Province, mais la peste qui arriva à Milan l'obligea d'en interrompre le cours, n'ayant pu encore visiter que les deux évêchés de Crémone et de Bergame : il résolut cette année de continuer. Et comme il n'avoit pas beaucoup de temps à y employer, il entreprit seulement celui de Vigevane, qui est de très-petite étendue, étant obligé de s'en retourner bientôt à Milan. Après avoir donné avis de son dessein, afin qu'on préparât toutes les choses nécessaires pour cette sainte cérémonie, il s'y rendit exactement au jour qu'il avoit indiqué; il y fut reçu avec beaucoup d'honneur et de respect. D'abord qu'il fut arrivé, il se mit à travailler fortement pour découvrir l'état de cette Eglise. Il l'eut bientôt reconnu, et il n'épargna rien pour imprimer la crainte de Dieu dans les ames. Il prêcha presque tous les jours, et il fut sans cesse occupé à l'admi-

nistration des Sacremens ; il régla tout ce qui est de l'Office divin, ôta quantité d'abus, et laissa de très-saintes et très-utiles Ordonnances. Ce qui gagna tellement le cœur de tous les habitans de cette ville, que depuis ils en ont toujours conservé la mémoire, comme on en peut juger par ce qu'ils ont fait ces années dernières, qu'ils sont venus presque tous à pied en procession au tombeau de ce saint Archevêque, avec des trompettes et des chœurs de musique merveilleux, pour témoigner la haute estime qu'ils ont de sa sainteté, et par le présent qu'ils y ont fait d'un riche étendard, où toute la ville de Vigevane est peinte en broderie, pour se mettre sous la protection de ce grand Saint.

Il visita encore quelques autres Paroisses de ce diocèse, où il trouva que le malin Esprit avoit fait de grands ravages, en inspirant aux habitans du mépris pour les Ordonnances saintes qui avoient été faites dans ses Conciles provinciaux. Car le bruit s'étant répandu, depuis ses différens pour la juridiction, qu'on ne pouvoit faire un plus grand plaisir au Gouverneur que de faire des danses, des ballets, et d'autres extravagances semblables les jours de fêtes, ils s'abandonnèrent à toutes sortes de dissolutions et de débauches, se moquant de toutes les défenses des saints Conciles, et croyant qu'il leur étoit permis de suivre l'exemple de leur Gouverneur et de leurs Magistrats, qui étoient les premiers à les mépriser. De sorte que depuis quelque temps la plupart des abus pour la profanation des jours de fêtes s'étoient rétablis en plusieurs lieux.

Il y en eut même qui furent assez insolens que de dresser publiquement, au milieu de leur ville, l'enseigne des jeux publics pour un jour de fête, pendant que le saint Cardinal y faisoit actuellement sa visite ; et au lieu que dans les autres endroits tous les peuples quittoient les jours ouvriers leur travail pour assister aux Sermons, se confesser, communier, et vaquer aux autres exercices de la Visite,

l'impiété de ceux-ci alla jusques au point d'en détourner les femmes, et de les tirer par violence hors de l'église, pour les mener à un bal public ; ce qui affligea le saint Cardinal au-delà de tout ce qu'on peut s'imaginer. Mais quoiqu'il pût punir des Censures ecclésiastiques les auteurs de ce scandale, il ne voulut pourtant pas le faire, reconnoissant que le mal venoit d'un principe plus élevé, auquel il espéra, avec la miséricorde de Notre-Seigneur, de remédier dans la suite avec un peu de patience. Voilà quels sont les désordres que causent les Magistrats séculiers lorsqu'ils se choquent avec les Supérieurs ecclésiastiques, et qu'ils méprisent leurs saintes Ordonnances ; car les peuples, suivant leurs mauvais exemples, tombent dans toutes sortes de déréglemens, et troublent ensuite la paix des Etats et des Royaumes : Dieu permettant souvent qu'après qu'ils ont violé les lois divines et ecclésiastiques, par la négligence des Puissances séculières, ils se révoltent contre leurs Souverains, en punition du peu de respect et de soumission qu'ils ont eu pour leurs Prélats, qui leur représentent sur la terre la puissance de Dieu même.

Saint Charles, ayant reconnu qu'il ne pouvoit pas lui-même visiter toute sa Province, tant parce qu'elle est de trop grande étendue, qu'à cause des affaires importantes qui lui survenoient de jour en jour, pria Sa Sainteté de députer d'autres Visiteurs, se réservant seulement le diocèse de Bresse et ceux dont il avoit déjà fait la visite. Sa Sainteté donna cette commission à l'évêque de Famagouste, après qu'il auroit achevé la visite de Milan, et députa seulement pour le diocèse de Lodi, l'évêque de Novare Messire François Basso, et pour celui de Novare, l'évêque de Verceil Messire Jean-François Bonhomme. Depuis, saint Charles jugea plus à propos que l'évêque de Verceil, Prélat d'une vertu et d'un mérite extraordinaire, fît la visite de l'évêché de Come, qui en avoit grand besoin, tant à cause de sa grande

étendue, qui va jusques dans les Cantons des Suisses et des Grisons, où l'hérésie avoit déjà fait de grands ravages, qu'à cause que l'Evêque de ce diocèse étant déjà très-âgé et infirme, ne pouvoit plus s'appliquer avec autant de zèle et de vigilance qu'il étoit nécessaire, à la conduite d'un si grand peuple.

Le zèle que cet incomparable Prélat avoit pour toute l'Eglise, et en particulier pour le diocèse de Come, qui étoit proche du sien, quoiqu'il ne fût pas de sa Province, lui faisoit ressentir une douleur violente de voir tant d'ames abandonnées à la fureur de leurs cruels ennemis. C'est pourquoi il fit en sorte que le Pape déchargeât de la visite de Novare l'évêque de Verceil, et lui donnât la commission de celui de Come; ce qu'il obtint avec un Bref tel qu'il l'avoit demandé, contenant le pouvoir nécessaire pour remédier aux abus qui y régnoient. Ce grand Prélat ne voulut point commencer cette visite, que le saint Cardinal ne l'eût instruit amplement de la manière dont il devoit se comporter en ce pays, particulièrement avec les Suisses et les Grisons, dont la plupart étoient hérétiques.

Le grand désir que saint Charles avoit de voir la Religion Catholique rétablie dans les pays des Suisses et des Grisons, le fit encore solliciter auprès de Sa Sainteté, pour y faire envoyer un Nonce apostolique avec un pouvoir spécial de veiller sur le gouvernement spécial de ces pays, d'en faire la visite, et d'ordonner dans les Paroisses tout ce qu'il jugeroit nécessaire pour la gloire de Dieu et le salut des ames qui y étoient entièrement abandonnées; étant convaincu que le premier devoir d'un Nonce apostolique, est de procurer le bien des ames beaucoup plus que celui des Etats. Il traita en secret de cette affaire avec Grégoire XIII, qui selon son conseil donna cette commission à Monseigneur Jean-François Bonhomme, sur le rapport qu'il lui fit de la prudence et du zèle avec lequel il s'étoit comporté dans la visite

de Come, et des autres rares qualités qu'il connoissoit en lui depuis long-temps, ayant été de sa famille au commencement du Pontificat de Pie IV son oncle.

Ce digne Prélat passa plus de deux ans dans cette Nonciature, où, étant particulièrement assisté des bons conseils de notre saint Cardinal, il contribua beaucoup au salut de quantité d'ames, et à la réformation des mœurs du Clergé, fit recevoir en Suisse le saint Concile de Trente, et s'y comporta d'une manière si louable et si digne d'estime, que le Pape, en reconnoissance, l'envoya Nonce vers l'Empereur, l'an mil cinq cent quatre-vingt-un, et lui donna cette célèbre commission de déposer l'Archevêque de Cologne, avec le Prévôt et quelques Chanoines de la Cathédrale, qui étoient de son parti, et de convoquer le Chapitre pour procéder à une nouvelle élection d'un autre Archevêque, où il réussit heureusement; ayant ménagé cette affaire avec tant de prudence, que Ernest, Prince très-catholique, fils du Duc de Bavière, fut élu Archevêque en sa place. Il eut encore tant de zèle, que pour soutenir la foi dans ce pays, il trouva le moyen de se saisir de Jacques Paléologue, fameux hérétique, et de l'envoyer prisonnier à Rome. Après cette Nonciature qui dura trois ans, le Pape, voulant secourir les Pays-Bas, qui étoient presque tous infectés des nouvelles hérésies, l'y envoya en qualité de Nonce apostolique, où ayant travaillé l'espace de deux ans avec beaucoup de zèle, pour y rétablir la foi, il tomba malade dans le plus fort de sa négociation, à Liége, où il mourut le vingt-sixième de Février de l'an mil cinq cent quatre-vingt-sept, ayant fait héritier de tous ses biens le Mont-de-piété qu'il avoit établi à Verceil; en quoi il voulut imiter, aussi bien qu'en plusieurs autres choses, le saint Cardinal son bon maître, dont il avoit fait l'éloge en vers latins, dans un livre qui porte pour titre, *Borromæus mirabiliter servatus*. Saint Charles lui avoit résigné son Abbaye de Nonan-

tole, et l'avoit sacré évêque de Verceil. Depuis ce temps-là, le saint Siége a toujours entretenu un Nonce apostolique chez les Suisses, dont ils ont reçu beaucoup d'honneur et d'avantage.

Saint Charles rendit encore d'autres services à ces Provinces, qui ne sont pas moins considérables ; car outre ce Nonce apostolique qu'il leur procura pour toujours, il fonda encore cette année à Milan un Collége de Clercs pour ceux de leur pays, dont il avoit traité long-temps auparavant avec le saint Père : ayant reconnu par expérience que le plus excellent moyen pour y rétablir la foi et les bonnes mœurs, étoit d'y envoyer de nouveaux Ecclésiastiques pieux, savans, exemplaires, et capables d'instruire les peuples des mystères de notre Religion, parce que la plus grande partie de ceux qui y étoient, n'avoient aucune science ni piété, et qu'il paroissoit presque impossible d'y pourvoir autrement, particulièrement dans les Cantons des Grisons, d'où la Religion catholique étoit presque entièrement bannie, et où le Démon avoit inspiré aux Seigneurs de défendre par un Edit public qu'aucun Prêtre étranger n'y pût demeurer ou y faire les fonctions ecclésiastiques dans l'étendue de leur Seigneurie, à moins qu'il ne fût Suisse, afin d'abolir entièrement par ce moyen tout ce qui restoit de la Religion catholique. Car dans tout le diocèse de Coire, on n'élevoit aucun Clerc pour se disposer aux saints Ordres, le peuple étant presque tout hérétique, et n'y ayant même, dans toute cette église Episcopale, que l'Evêque qui ne le fût pas ; de sorte que n'ordonnant aucuns Prêtres du pays, et les fonctions Ecclésiastiques étant défendues aux Prêtres étrangers, il falloit nécessairement qu'en très-peu de temps la foi Catholique y fût entièrement abolie ; puisque ces peuples, qui d'ailleurs sont fort simples et grossiers, n'ayant point de Prêtres pour les instruire et leur administrer les Sacremens, seroient contraints d'avoir recours aux Ministres hérétiques, qui ne manqueroient pas de

leur inspirer leurs fausses erreurs, et de perdre malheureusement ces pauvres ames.

Cette invention diabolique auroit sans doute perdu tout le pays, si Dieu par sa bonté infinie n'y eût pourvu par le moyen de son fidèle Serviteur, qui découvrant cette ruse du malin Esprit, crut qu'on ne pouvoit mieux y remédier, qu'en fondant un Collége pour y élever des Ecclésiastiques de ce pays, qu'on pût ensuite y envoyer, après qu'ils seroient Prêtres, comme il fit cette année mil cinq cent soixante-dix-neuf, ayant reçu un pouvoir spécial du saint Siége d'y faire telles Constitutions et Réglemens qu'il jugeroit à propos pour l'établir et le gouverner. Il voulut qu'on l'appelât le Collége des Suisses, et il y mit dès le commencement jusques à quarante jeunes enfans, partie Suisses, et partie Grisons. Il le fit dépendre entièrement et pour toujours de l'autorité et de la juridiction de l'Archevêque de Milan. Il voulut que les Pères Oblats en eussent la conduite, et il leur donna pour cela des règles presque semblables à celles de son Séminaire. Il ordonna que les jeunes écoliers iroient étudier sous les Pères Jésuites au Collége de Bréra qu'il avoit aussi fondé. Il obtint du cardinal Alexandrin, pour cet établissement, la Commanderie du Saint-Esprit qui appartenoit autrefois aux Frères Humiliés.

Depuis il transféra ce Collége dans un autre endroit où l'air étoit meilleur et où la place étoit plus commode; ce fut hors de la ville, dans un lieu où il y avoit eu un Monastère de Religieuses, qu'il avoit fait venir dans la ville pour les unir aux Religieuses de Sainte-Marie-du-cercle. Le Pape fournit quelques sommes d'argent assez considérables pour cet établissement, et le saint Cardinal, outre ses soins, y contribua encore beaucoup du sien. Ce Collége ne fut pas plutôt établi, qu'il y fit unir deux Abbayes vacantes, l'une à Monza et l'autre à Novare, et quelque temps après, une autre de Saint-Antoine, située à Pavie. Il engagea le cardinal Altaemps, son cousin, à se défaire

de sa Commanderie de Mirasol, proche de Milan, pour l'unir encore à ce Collége par autorité du saint Siége, à condition que durant sa vie on y entretiendroit vingt-quatre écoliers du diocèse de Constance, et après sa mort, durant la vie de deux Evêques ses successeurs, seulement le nombre de quatorze ; de sorte qu'en très-peu de temps, par ses soins, ce Collége eut de revenu fixe et assuré, plus de vingt-quatre ou vingt-cinq mille livres. Après cela, il composa une Congrégation de six Ecclésiastiques pour avoir soin de l'administration de tout ce revenu, et pour veiller sur tous les besoins de ce Collége. Il voulut que j'eusse l'honneur d'être du nombre, quoique j'en sois très-indigne ; c'est pourquoi j'en puis parler très-sûrement, étant bien informé de ses pieux desseins et de l'affection particulière qu'il avoit pour ceux qui y étoient élevés, les considérant comme de nouveaux soldats de JÉSUS-CHRIST, qui s'y fortifioient pour aller soutenir et défendre la foi Catholique en leur pays.

Il érigea quelques titres Ecclésiastiques dans l'église de ce Collége, pour les conférer à ces jeunes écoliers, et ensuite il demanda au Pape pour lui et pour ses successeurs le pouvoir de les Ordonner sur ses titres comme ses propres diocésains, après qu'ils y auroient demeuré trois ans ; et quand ils auroient fini leurs cours de Philosophie et de Théologie, le privilége de leur donner le Bonnet de Docteur, afin qu'étant Prêtres et Docteurs, ils n'eussent plus aucun obstacle qui les empêchât de retourner en leur pays, pour y travailler heureusement dans les Paroisses sous l'obéissance de leurs propres Evêques ; c'est pourquoi avant d'y recevoir quelqu'un, on lui faisoit prêter serment, qu'après qu'il auroit achevé ses études, il retourneroit dans son pays pour y servir l'Eglise, conformément à la fin pour laquelle ce Collége avoit été fondé. Il obtint quantité de grandes Indulgences pour ceux qui se feroient inscrire dans une Congrégation de la sainte Vierge qu'il y établit.

Il ne se passe point d'année qu'il ne sorte de ce Collége un nombre considérable de Prêtres et de Docteurs très-recommandables pour leur science et pour leur piété, lesquels étant en leur pays produisent de grands biens et travaillent heureusement à l'extirpation de l'hérésie, à la conversion des pécheurs, et au rétablissement de la discipline Ecclésiastique. Par un effet de la bonté de Dieu, depuis cet établissement la foi s'est beaucoup augmentée parmi les Suisses et les Grisons, et l'hérésie s'y diminue de jour à autre, particulièrement dans les Vallées de la Valteline et de Chiavène, qui sont sur les limites de l'Etat de Milan, dont nous parlerons plus amplement dans un autre Chapitre. Enfin nous pouvons dire sans exagération et sans mensonge, que ce Collége est un des plus grands boulevarts que nous ayons pour la Religion Catholique sur les frontières de l'Allemagne.

FIN DU CINQUIÈME LIVRE, ET DU TOME PREMIER.

TABLE

DES CHAPITRES CONTENUS DANS CE VOLUME.

LIVRE SECOND.

LIVRE TROISIÈME.

LIVRE QUATRIÈME.

LIVRE CINQUIÈME.

FIN DE LA TABLE DU TOME PREMIER.

p. 6. – miracle at the birth of [illegible] –
his early piety –
9 – his [illegible] [illegible] in a child.
– 14 – [illegible] of his [illegible] – 15. his doctorate
19 – miracle to Pius IV. [illegible] a [illegible] –
22 – [illegible] devolved [illegible].
[illegible] [illegible] of his [illegible] [illegible]!
[illegible] – how he [illegible] [illegible] –
31, – [illegible] a [illegible]
even him!
38. – his agency with regard to the Council of [illegible]





DATE DUE

